REVUE

DES

DEUX MONDES.

TOME DEUXIÈME.

DEUXIÈME SÉRIE.

PARIS.
AU BUREAU DE LA REVUE DES DEUX MONDES,
RUE DES BEAUX-ARTS, N° 6.

1833.

ANDRÉ DEL SARTO.

PERSONNAGES.

ANDRÉ DEL SARTO, Peintre.

CORDIANI, DAMIEN, LIONEL, CÉSARIO. — Peintres et Élèves d'André.

GRÉMIO, Concierge.

MATHURIN, JEAN, — Domestiques.

Peintres, Valets, etc.

Un Médecin.

LUCRETIA DEL FEDE, Femme d'André.

SPINETTE, Suivante.

(Florence.)



ACTE PREMIER.

SCENE PREMIÈRE.

La maison d'André. — Une cour, un jardin au fond.

GRÉMIO, sortant de la maison du concierge.

Il me semble, en vérité, que j'entends marcher dans la cour : à quatre heures du matin, c'est singulier! Hum! hum! que veut dire cela?

(Il avance; un homme enveloppé d'un manteau descend d'une fenêtre du rez-de-chaussée.)

GRÉMIO.

De la fenêtre de madame Lucrèce? Arrête, qui que tu sois.

L'HOMME.

Laisse-moi passer, ou je te tue.

(Il le frappe, et s'enfuit dans le jardin.)

GRÉMIO, seul.

Au meurtre! au voleur! Jean, au secours!

DAMIEN, sortant en robe de chambre.

Qu'est-ce? qu'as-tu à crier, Grémio?

GRÉMIO.

Il y a un voleur dans le jardin.

DAMIEN.

Vieux fou! tu te seras grisé.

GRÉMIO.

De la fenêtre de madame Lucrèce, de sa propre fenêtre, je l'ai vu descendre. Ah! je suis blessé! il m'a frappé au bras de son stylet.

DAMIEN.

Tu veux rire! ton manteau est à peine déchiré. Quel conte viens-tu faire, Grémio? Qui diable veux-tu avoir vu descendre de la fenêtre de Lucrèce, à cette heure-ci? Sais-tu, sot que tu es, qu'il ne ferait pas bon l'aller redire à son mari?

GRÉMIO.

Je l'ai vu, comme je vous vois.

DAMIEN.

Tu as bu, Grémio; tu vois double.

GRÉMIO.

Double! je n'en ai vu qu'un.

DAMIEN.

Pourquoi réveilles-tu une maison entière avant le lever du soleil? et une maison comme celle-ci! pleine de jeunes gens, de valets! T'a-t-on payé pour imaginer ce mauvais roman sur le compte de la femme de mon meilleur ami? Tu cries au voleur, et tu prétends qu'on a sauté par sa fenêtre? Es-tu fou, ou es-tu payé? dis, réponds; que je t'entende.

GRÉMIO.

Mon Dieu! mon Seigneur Jésus! je l'ai vu; en vérité de Dieu, je l'ai vu. Que vous ai-je fait? je l'ai vu.

DAMIEN.

Écoute, Grémio. Prends cette bourse, elle peut être moins lourde que celle qu'on t'a donnée pour inventer cette histoire-là. Va-t'en la boire à ma santé. Tu sais que je suis l'ami de ton maître, n'est-ce pas? Je ne suis pas un voleur, moi; je ne suis pas de moitié dans le vol qu'on lui ferait? Tu me connais depuis dix ans, comme je connais André. Eh bien! Grémio, pas un mot là-dessus. Bois à ma santé; pas un mot, entends-tu? ou je te fais chasser de la maison. Va, Grémio; rentre chez toi, mon vieux camarade. Que tout cela soit oublié.

GRÉMIO.

Je l'ai vu, mon Dieu; sur ma tête, sur celle de mon père, je l'ai vu; vu, bien vu.

(Il rentre.)

DAMIEN, seul, s'avance vers le jardin, et appelle.

Cordiani! Cordiani!

(Cordiani paraît.)

DAMIEN.

Insensé! en es-tu venu là? André, ton ami, le mien, le bon, le pauvre André!

CORDIANI.

Elle m'aime, ô Damien, elle m'aime! Que vas-tu me dire? je suis heureux. Regarde-moi; elle m'aime! Je cours dans ce jardin depuis hier; je me suis jeté dans les herbes humides; j'ai frappé les statues et les arbres, et j'ai couvert de baisers terribles les gazons qu'elle avait foulés.

DAMIEN.

Et cet homme qui te surprend! A quoi penses-tu? Et André, André! Cordiani!

CORDIANI.

Que sais-je? je puis être coupable, tu peux avoir raison, nous en parlerons demain, un jour, plus tard; laisse-moi être heureux. Je me trompe peut-être, elle ne m'aime peut-être pas; un caprice, oui, un caprice seulement, et rien de plus, mais laisse-moi être heureux.

DAMIEN.

Rien de plus? et tu brises comme une paille un lien de vingt-cinq années? et tu sors de cette chambre? Tu peux être coupable? et les rideaux qui se sont fermés sur toi sont encore agités autour d'elle? et l'homme qui te voit sortir crie au meurtre?

CORDIANI.

Ah! mon ami, que cette femme-là est belle!

DAMIEN.

Insensé! insensé!

CORDIANI.

Si tu savais quelle région j'habite! comme le son de sa voix seulement fait bouillonner en moi une vie nouvelle! comme les larmes lui viennent aux yeux au-devant de tout ce qui est beau, tendre, et pur comme elle! O mon Dieu! c'est un autel sublime que le bonheur. Puisse la joie de mon âme monter à toi comme un doux encens! Damien, les poètes se sont trompés : est-ce l'esprit du mal qui est l'ange déchu? C'est celui de l'Amour, qui, après le grand œuvre, ne voulut pas quitter la terre, et tandis que ses frères remontaient au ciel, laissa tomber ses ailes d'or en poudre, aux pieds de la beauté qu'il avait créée.

DAMIEN.

Je te parlerai dans un autre moment. Le soleil se lève; dans une heure, quelqu'un viendra s'asseoir aussi sur ce banc, il posera comme toi ses

mains sur son visage, et ce ne sont pas des larmes de joie qu'il cachera! A quoi penses-tu?

CORDIANI.

Je pense au coin obscur d'une certaine taverne, où je me suis assis tant de fois, regrettant ma journée. Je pense à Florence qui s'éveille, aux promenades, aux passans qui se croisent; au monde, où j'ai erré vingt ans comme un spectre sans sépulture; à ces rues désertes, où je me plongeais au sein des nuits, poussé par quelque dessein sinistre; je pense à mes travaux, à mes jours de découragement; j'ouvre les bras, et je vois passer les fantômes des femmes que j'ai possédées; mes plaisirs, mes peines, mes espérances! Ah! mon ami! comme tout est foudroyé, comme tout ce qui fermentait en moi s'est réuni en une seule pensée: l'aimer! C'est ainsi que mille insectes épars dans la poussière viennent se réunir dans un rayon du soleil.

DAMIEN.

Que veux-tu que je te dise? et de quoi servent les paroles quand elles viennent après l'action? Un amour comme le tien n'a pas d'ami.

CORDIANI.

Qu'ai-je eu dans le cœur jusqu'à présent? Dieu merci, je n'ai jamais cherché la science, je n'ai voulu d'aucun état; je n'ai jamais donné un centre aux cercles gigantesques de la pensée, je n'y ai laissé entrer que l'amour des arts, qui est l'encens de l'autel, mais qui n'en est pas le dieu. J'ai vécu de mon pinceau, de mon travail; mais mon travail n'a nourri que mon corps; mon âme a gardé sa faim céleste. J'ai posé sur le seuil de mon cœur le fouet dont Jésus-Christ flagella les vendeurs du temple. Dieu merci, je n'ai jamais aimé, mon cœur n'était à rien jusqu'à ce qu'il fût à elle.

DAMIEN.

Comment exprimer tout ce qui se passe dans mon âme? Je te vois heureux. Ne m'es-tu pas aussi cher que lui?

CORDIANI.

Et maintenant qu'elle est à moi; maintenant qu'assis à ma table, je laisse couler comme de douces larmes les vers insensés qui lui parlent de mon amour, et que je crois sentir derrière moi son fantôme charmant s'incliner sur mon épaule pour les lire; maintenant que j'ai un nom sur les lèvres! ô mon ami! quel est l'homme ici-bas, qui n'a pas vu apparaître, cent fois, mille fois, dans ses rêves, un être adoré, fait pour lui, devant vivre pour lui? Eh bien! quand un seul jour au monde, on devrait rencontrer cet être, le serrer dans ses bras, et mourir!

DAMIEN.

Tout ce que je puis te répondre, Cordiani, c'est que ton bonheur m'épouvante. Qu'André l'ignore, voilà l'important.

CORDIANI.

Que veut dire cela? Crois-tu que je l'aie séduite? qu'elle ait réfléchi, et que j'aie réfléchi? Depuis un an je la vois tous les jours, je lui parle, et elle me répond; je fais un geste, et elle me comprend. Elle se met au clavecin, elle chante, et moi, les lèvres entr'ouvertes, je regarde une longue larme tomber en silence sur ses bras nus. Et de quel droit ne serait-elle pas à moi?

DAMIEN.

De quel droit?

CORDIANI.

Silence! j'aime et je suis aimé. Je ne veux rien analyser, rien savoir : il n'y a d'heureux que les enfans qui cueillent un fruit et le portent à leurs lèvres sans penser à autre chose, sinon qu'ils l'aiment, et qu'il est à portée de leurs mains.

DAMIEN.

Ah! si tu étais là, à cette place où je suis, et si tu te jugeais toi-même! Que dira demain l'homme à l'enfant?

CORDIANI.

Non! non! Est-ce d'une orgie que je sors, pour que l'air du matin me frappe au visage? L'ivresse de l'amour est-elle une débauche, pour s'évanouir avec la nuit? Toi, que voilà, Damien, depuis combien de temps m'as-tu vu l'aimer? Qu'as-tu à dire à présent, toi qui es resté muet; toi qui as vu pendant une année chaque battement de mon cœur, chaque minute de ma vie, se détacher de moi pour s'unir à elle? Et je suis coupable aujourd'hui? Alors pourquoi suis-je heureux? Et que me diras-tu d'ailleurs que je ne me sois dit cent fois à moi-même? Suis-je un libertin sans cœur? suis-je un athée? Ai-je jamais parlé avec mépris de tous ces mots sacrés, qui depuis que le monde existe, errent vainement sur les lèvres des hommes? Tous les reproches imaginables, je me les suis adressés, et cependant je suis heureux. Le remords, la vengeance hideuse, la triste et muette douleur, tous ces spectres terribles sont venus se présenter au seuil de ma porte; aucun n'a pu rester debout devant l'amour de Lucrèce. Silence! on ouvre les portes; viens avec moi dans mon atelier. Là, dans une chambre fermée à tous les yeux, j'ai taillé dans le marbre le plus pur l'image adorée de ma maîtresse. Je veux te répondre devant elle, viens, sortons, la cour s'emplit de monde, et l'académie va s'ouvrir. (Ils sortent.)

Les peintres traversent la cour en tous sens.

LIONEL et CÉSARIO s'avancent.

LIONEL.

Le maître est-il levé ?

CÉSARIO, chantant.

Il se levait de bon matin,
Pour se mettre à l'ouvrage;
Tin taine, tin tin.
Le bon gros père Célestin,
Il se levait de bon matin,
Comme un coq de village.

LIONEL.

Que d'écoliers autrefois dans cette académie! comme on se disputait pour l'un, pour l'autre; quel évènement que l'apparition d'un nouveau tableau! Sous Michel-Ange, les écoles étaient de vrais champs de bataille; aujourd'hui elles se remplissent à peine, lentement, de jeunes gens silencieux. On travaille pour vivre, et les arts deviennent des métiers.

CÉSARIO.

C'est ainsi que tout passe sous le soleil. Moi, Michel-Ange m'ennuyait; je suis bien aise qu'il soit mort.

LIONEL.

Quel génie que le sien!

CÉSARIO.

Eh bien! oui, c'est un homme de génie; qu'il nous laisse tranquilles. As-tu vu le tableau du Pontormo?

LIONEL.

Et j'y ai vu le siècle tout entier : un homme incertain entre mille chemins divers, la caricature des grands maîtres; se noyant dans son propre enthousiasme, capable de se retenir, pour s'en tirer, au manteau gothique d'Albert Durer.

CÉSARIO.

Vive le gothique! Si les arts se meurent, l'antiquité ne rajeunira rien. *Tra deri da!* Il nous faut du nouveau.

ANDRÉ DEL SARTO, entrant et parlant à un valet.

Dites à Grémio de seller deux chevaux, un pour lui et un pour moi. Nous allons à la ferme.

CÉSARIO, continuant.

Du nouveau! à tout prix, du nouveau! Eh bien! maître, quoi de nouveau ce matin?

ANDRÉ.

Toujours gai, Césario? Tout est nouveau aujourd'hui, mon enfant; la verdure, le soleil et les fleurs, tout sera encore nouveau demain. Il n'y a que l'homme qui se fasse plus vieux, tout se fait plus jeune autour de lui chaque jour. Bonjour, Lionel; levé de si bonne heure, mon vieil ami?

CÉSARIO.

Alors les jeunes peintres ont donc raison de demander du neuf, puisque la nature elle-même en veut pour elle, et en donne à tous.

LIONEL.

Songes-tu à qui tu parles?

ANDRÉ.

Ah! ah! déjà en train de discuter? La discussion, mes bons amis, est une terre stérile, croyez-moi; c'est elle qui tue tout. Moins de préfaces, et plus de livres. Vous êtes peintres, mes enfans; que votre bouche soit muette, et que votre main droite parle pour vous. Écoute-moi cependant, Césario. La nature veut toujours être nouvelle, c'est vrai; mais elle reste toujours la même. Es-tu de ceux qui souhaiteraient qu'elle changeât la couleur de sa robe, et que les bois se colorassent en bleu ou en rouge? Ce n'est pas ainsi qu'elle l'entend; à côté d'une fleur fanée naît une fleur toute semblable, et des milliers de familles se reconnaissent sous la rosée aux premiers rayons du soleil. Chaque matin l'ange de vie et de mort apporte à la mère commune une nouvelle parure, mais toutes ses parures se ressemblent. Que les arts tâchent de faire comme elle, puisqu'ils ne sont rien qu'en l'imitant. Que chaque siècle voie de nouvelles mœurs, de nouveaux costumes, de nouvelles pensées. Mais que le génie soit invariable comme la beauté. Que de jeunes mains, pleines de force et de vie, reçoivent avec respect le flambeau sacré des mains tremblantes des vieillards; qu'ils la protègent du souffle des vents, cette flamme divine qui traversera les siècles futurs, comme elle a fait des siècles passés. Retiendras-tu cela, Césario? Et maintenant, va travailler; à l'ouvrage, à l'ouvrage! la vie est si courte!

(Il le pousse dans l'atelier.)

(À Lionel)

Nous vieillissons, mon pauvre ami. La jeunesse ne veut plus guère de nous. Je ne sais si c'est que le siècle est un nouveau-né, ou un vieillard tombé en enfance.

LIONEL.

Mort de Dieu! il ne faut pas que vos nouveau-venus m'échauffent par trop les oreilles! je finirai par garder mon épée pour travailler.

ANDRÉ.

Te voilà bien, avec tes coups de rapière, brave Lionel ! on ne tue aujourd'hui que les moribonds; le temps des épées est passé en Italie. Allons, allons, mon vieux, laisse dire les bavards, et tâchons d'être de notre temps, jusqu'à ce qu'on nous enterre.

(Damien entre.)

Eh bien! mon cher Damien, Cordiani vient-il aujourd'hui?

DAMIEN.

Je ne crois pas qu'il vienne, il est malade.

ANDRÉ.

Malade ! lui ! Je l'ai vu hier soir. Il ne l'était point. Sérieusement malade? allons chez lui, Damien. Que peut-il avoir?

DAMIEN.

N'allez pas chez lui, il ne saurait vous recevoir. Il s'est enfermé pour la journée.

ANDRÉ.

Oh ! non pas pour moi. Allons, Damien.

DAMIEN.

Sérieusement, il veut être seul.

ANDRÉ.

Seul ! et malade ! tu m'effraies. Lui est-il arrivé quelque chose? une dispute? un duel? violent comme il est, ah ! mon Dieu ! mais qu'est-ce donc? il ne m'a rien fait dire; il est blessé, n'est-ce pas? Pardonnez-moi, mes amis. (Aux peintres qui sont restés et qui l'attendent.) Mais vous le savez, c'est mon ami d'enfance, c'est mon meilleur, mon plus fidèle compagnon.

DAMIEN.

Rassurez-vous; il ne lui est rien arrivé. Une fièvre légère; demain vous le verrez bien portant.

ANDRÉ.

Dieu le veuille! Dieu le veuille ! ah ! que de prières j'ai adressées au ciel pour la conservation d'une vie aussi chère ! Vous le dirai-je, ô mes amis! dans ces temps de décadence où la mort de Michel-Ange nous a laissés, c'est en lui que j'ai mis mon espoir; c'est un cœur chaud, mais un bon cœur La Providence ne laisse pas s'égarer de telles facultés; que de fois, assis derrière lui, tandis qu'il parcourait du haut en bas son échelle, une palette à la main, j'ai senti se gonfler ma poitrine, j'ai étendu les bras, prêts à le serrer sur mon cœur, à baiser ce front si jeune et si ouvert, d'où le génie rayonnait de toutes parts! Quelle facilité ! quel enthousiasme! mais quel sévère et cordial amour de la vérité ! Que de fois j'ai pensé avec délices

qu'il était plus jeune que moi! Je regardais tristement mes pauvres ouvrages, et je m'adressais en moi-même aux siècles futurs; voilà tout ce que j'ai pu faire, leur disais-je, mais je vous lègue mon ami.

LIONEL.

Maître, un homme est là qui vous appelle.

ANDRÉ.

Qu'est-ce? qu'y a-t-il?

UN DOMESTIQUE.

Les chevaux sont sellés, Grémio est prêt, monseigneur.

ANDRÉ.

Allons, je vous dis adieu; je serai à l'atelier dans deux heures. Mais il n'a rien? (à Damien) rien de grave, n'est-ce pas? Et nous le verrons demain? Viens donc souper avec nous, et si tu vois Lucrèce, dis-lui que je vais à la ferme, et que je reviens. (Il sort.)

SCÈNE II.

Un petit bois. — André dans l'éloignement.

GRÉMIO, assis sur l'herbe.

Hum! hum! je l'ai bien vu, pourtant. Quel intérêt pouvait-il avoir à me dire le contraire? Il faut cependant qu'il en ait un, puisqu'il m'a donné (il compte dans sa main) quatre, cinq, six..., diable! il y a quelque chose là-dessous; non, certainement, pour un voleur, ce n'en était pas un. J'avais bien eu une autre idée, mais...., oh! mais, c'est là qu'il faut s'arrêter. Tais-toi, me suis-je dit, Grémio, holà, mon vieux, point de ceci. Cela serait drôle à penser; penser n'est rien: qu'est-ce qu'on en voit? on pense ce qu'on veut. (Il chante.)

Le berger dit au ruisseau:
Tu vas bien vite au moulin,
As-tu vu, as-tu vu la meunière
Se mirer dans tes eaux?

ANDRÉ, revenant.

Grémio, vas remettre les brides à ces pauvres bêtes; il faut reprendre notre voyage; le soleil commence à baisser, nous aurons moins chaud pour revenir. (Grémio sort.)

ANDRÉ seul, s'asseyant.

Point d'argent chez ce Juif! des supplications sans fin, et point d'argent! Que dirai-je quand les envoyés du roi de France... Ah! André, pauvre André, comment peux-tu prononcer ce mot-là? Des monceaux d'or entre tes mains; la plus belle mission qu'un roi ait jamais confiée à un homme; cent chefs-d'œuvre à rapporter, cent artistes pauvres et souffrans à guérir, à enrichir! le rôle d'un bon ange à jouer! les bénédictions de la patrie à recevoir, et après tout cela, avoir peuplé un palais d'ouvrages magnifiques, et rallumé le feu sacré des arts, prêt à s'éteindre à Florence! André! comme tu te serais mis à genou de bon cœur au chevet de ton lit, le jour où tu aurais rendu fidèlement tes comptes! Et c'est François Ier qui te les demande! lui, le chevalier sans reproche, l'honnête homme, aussi bien que l'homme généreux! lui, le protecteur des arts! le père d'un siècle aussi beau que l'antiquité! Il s'est fié à toi, et tu l'as trompé! Tu l'as volé, André! car cela s'appelle ainsi, ne t'abuses pas là-dessus. Où est passé cet argent? des bijoux pour ta femme, des fêtes, des plaisirs plus tristes que l'ennui! (Il se lève.) Songes-tu à cela, André? tu es déshonoré! Aujourd'hui te voilà respecté, chéri de tes élèves, aimé d'un ange. O Lucrèce! Lucrèce! Demain la fable de Florence; car enfin il faut bien que tôt ou tard ces comptes terribles... Enfer! et ma femme elle-même n'en sait rien! Ah! voilà ce que c'est que de manquer de caractère! Que faisait-elle de mal en me demandant ce qui lui plaisait? Et moi je le lui donnais, parce qu'elle le demandait, rien de plus; faiblesse maudite! pas une réflexion. A quoi tient donc l'honneur? Et Cordiani? pourquoi ne l'ai-je pas consulté? lui, mon meilleur, mon unique ami? que dira-t-il? l'honneur?... ne suis-je pas un honnête homme? j'ai fait un vol, cependant. Ah! s'il s'agissait d'entrer la nuit chez un grand seigneur, de briser un coffre-fort et de s'enfuir; cela est horrible à penser, impossible. Mais quand l'argent est là, entre vos mains, qu'on n'a qu'à y puiser, que la pauvreté vous talonne, non pas pour vous, mais Lucrèce! mon seul bien ici-bas, ma seule joie! un amour de dix ans! et quand on se dit qu'après tout, avec un peu de travail, on pourra remplacer... Oui, remplacer! le portique de l'Annonciade m'a valu un sac de blé!

GRÉMIO, revient.

Voilà qui est fait. Nous partirons quand vous voudrez.

ANDRÉ.

Qu'as-tu donc, Grémio? je te regardais arranger ces brides; tu te sers aujourd'hui de ta main gauche.

GRÉMIO.

De ma main...? ah! ah! je sais ce que c'est. Plaise à votre excellence, j'ai

le bras droit un peu blessé. Oh! pas grand' chose; mais je me fais vieux, et, dame! dans mon temps... j'aurais dit...

ANDRÉ.

Tu es blessé, dis-tu? Qui t'a blessé?

GRÉMIO.

Ah! voilà le difficile. Qui? personne; et cependant je suis blessé. Oh! ce n'est pas à dire qu'on puisse se plaindre, en conscience.....

ANDRÉ.

Personne? toi-même, apparemment?

GRÉMIO.

Non pas, non pas : où serait le fin, sans cela? Personne, et moi, moins que tout autre.

ANDRÉ.

Si tu veux rire, tu prends mal ton temps. Remontons à cheval, et partons.

GRÉMIO.

Ainsi soit-il. Ce que j'en disais n'était point pour vous fâcher, encore moins pour rire. Aussi bien riait-il fort peu ce matin, quand il me l'a donné en courant.

ANDRÉ.

Qui? que veut dire cela? qui te l'a donné? Tu as un air de mystère singulier, Grémio.

GRÉMIO.

Ma foi, au fait, écoutez. Vous êtes mon maître; on aura beau dire, cela doit se savoir; et qui le saurait si ce n'est vous? Voilà l'histoire : j'avais entendu marcher ce matin dans la cour, vers quatre heures; je me suis levé, et j'ai vu descendre tout doucement de la fenêtre, un homme en manteau.

ANDRÉ.

De quelle fenêtre?

GRÉMIO.

Un homme en manteau, à qui j'ai crié d'arrêter; j'ai cru naturellement que c'était un voleur, et donc, au lieu de s'arrêter, vous voyez à mon manteau; c'est son stylet qui m'a effleuré.

ANDRÉ.

De quelle fenêtre, Grémio?

GRÉMIO.

Ah! voilà encore : dame! écoutez, puisque j'ai commencé; c'était de la fenêtre de madame Lucrèce.

ANDRÉ.

De Lucrèce?

GRÉMIO.

Oui, monsieur.

ANDRÉ.

Cela est singulier.

GRÉMIO.

Bref, il s'est enfui dans le parc. J'ai bien appelé et crié au voleur! mais là-dessus voilà la fin : monsieur Damien est arrivé, qui m'a dit que je me trompais, que lui le savait mieux que moi; enfin il m'a donné une bourse, pour me taire.

ANDRÉ.

Damien?

GRÉMIO.

Oui, monsieur, la voilà. A telle enseigne.....

ANDRÉ.

De la fenêtre de Lucrèce? Damien l'avait donc vu, cet homme?

GRÉMIO.

Non, monsieur; il est sorti comme j'appelais.

ANDRÉ.

Comment était-il?

GRÉMIO.

Qui? monsieur Damien?

ANDRÉ.

Non, l'autre.

GRÉMIO.

Oh! ma foi, je ne l'ai guère vu.

ANDRÉ.

Grand, ou petit?

GRÉMIO.

Ni l'un ni l'autre. Et puis, le matin, ma foi...

ANDRÉ.

Cela est étrange. Et Damien t'a défendu d'en parler?

GRÉMIO.

Sous peine d'être chassé par vous.

ANDRÉ.

Par moi? Écoute, Grémio : ce soir, à l'heure où je me retire, tu te mettras sous cette fenêtre; mais caché, tu entends? Prends ton épée, et si par

hasard quelqu'un essayait, tu me comprends? Appelle à haute voix, ne te laisse pas intimider, je serai là.

GRÉMIO.

Oui, monsieur.

ANDRÉ.

J'en chargerais bien un autre que toi; mais vois-tu, Grémio, je crois savoir ce que c'est : c'est de peu d'importance, vois-tu? une bagatelle, quelque plaisanterie de jeune homme. As-tu vu la couleur du manteau?

GRÉMIO.

Noir, noir; oui, je crois du moins.

ANDRÉ.

J'en parlerai à Cordiani. Ainsi donc, c'est convenu; ce soir, vers onze heures, minuit; n'aies aucune peur, je te le dis, c'est une pure plaisanterie. Tu as très bien fait de me le dire, et je ne voudrais pas qu'un autre que toi le sût; c'est pour cela que je te charge.... — Et tu n'as pas vu son visage?

GRÉMIO.

Si, mais il s'est sauvé si vite! et puis le coup de stylet....

ANDRÉ.

Il n'a pas parlé?

GRÉMIO.

Quelques mots, quelques mots.

ANDRÉ.

Tu ne connais pas la voix?

GRÉMIO.

Peut-être, je ne sais pas. Tout cela a été l'affaire d'un instant.

ANDRÉ.

C'est incroyable. Allons, viens; partons vite. Vers onze heures. Il faudra que j'en parle à Cordiani. Tu es sûr de la fenêtre?

GRÉMIO.

Oh! très sûr.

ANDRÉ.

Partons! partons!

(Ils sortent.)

—

SCÈNE III.

LUCRÈCE, SPINETTE.

LUCRÈCE.

As-tu entr'ouvert la porte, Spinette? As-tu posé la lampe dans l'escalier?

SPINETTE.

J'ai fait tout ce que vous m'aviez ordonné.

LUCRÈCE.

Tu mettras sur cette chaise mes vêtemens de nuit, et tu me laisseras seule, ma chère enfant.

SPINETTE.

Oui, madame.

LUCRÈCE, à son prie-Dieu.

Pourquoi m'as-tu chargée du bonheur d'un autre, ô mon Dieu? S'il ne s'était agi que du mien, je ne l'aurais pas défendu, je ne t'aurais pas disputé ma vie. Pourquoi m'as-tu confié la sienne?

SPINETTE.

Ne cesserez-vous pas, ma chère maîtresse, de prier et de pleurer ainsi? Vos yeux sont gonflés de larmes, et depuis deux jours, vous n'avez pas pris un moment de repos.

LUCRÈCE, priant.

L'ai-je accomplie ta fatale mission? ai-je sauvé son âme en me perdant pour lui? Si tes bras sanglans n'étaient pas cloués sur ce crucifix, ô Christ, me les ouvrirais-tu?

SPINETTE.

Je ne puis me retirer. Comment vous laisser seule dans l'état où je vous vois?

LUCRÈCE.

Le puniras-tu de ma faute? Ce n'est pas lui qui est coupable; il n'a prononcé aucun serment sur la terre, il n'a pas trahi son épouse, il n'a point de devoirs, point de famille, il n'a rien fait qu'aimer et qu'être aimé.

SPINETTE.

Onze heures vont sonner.

LUCRÈCE.

Ah! Spinette, ne m'abandonne pas! Mes larmes t'affligent, mon enfant?

il faut pourtant bien qu'elles coulent. Crois-tu qu'on perde sans souffrir tout son repos et son bonheur? Toi qui lis dans mon cœur comme dans le tien, toi pour qui ma vie est un livre ouvert, dont tu connais toutes les pages, crois-tu qu'on puisse voir s'envoler sans regret dix ans d'innocence et de tranquillité?

SPINETTE.

Que je vous plains!

LUCRÈCE.

Détache ma robe; onze heures sonnent. De l'eau, que je m'essuie les yeux; il va venir, Spinette! Mes cheveux sont-ils en désordre? ne suis-je point pâle? Insensée que je suis d'avoir pleuré! Ma guitare, place devant moi cette romance; elle est de lui. Il vient, il vient, ma chère! Suis-je belle ce soir? lui plairai-je ainsi?

UNE SERVANTE, entrant.

Monseigneur André vient de passer dans l'appartement, il demande si l'on peut entrer chez vous.

ANDRÉ, entrant.

Bonsoir, Lucrèce; vous ne m'attendiez pas à cette heure, n'est-il pas vrai? Que je ne vous importune pas, c'est tout ce que je desire. De grâce, dites-moi, alliez-vous renvoyer vos femmes? j'attendrai pour vous voir, le moment du souper.

LUCRÈCE.

Non. Pas encore. Non, en vérité!

ANDRÉ.

Les momens que nous passons ensemble sont si rares! et ils me sont si chers! vous seule au monde, Lucrèce, me consolez de tous les chagrins qui m'obsèdent. Ah! si je vous perdais! tout mon courage, toute ma philosophie est dans vos yeux. (Il s'approche de la fenêtre et soulève le rideau.)

(A part.)

Grémio est en bas, je l'aperçois.

LUCRÈCE.

Avez-vous quelque sujet de tristesse, mon ami? vous étiez gai à dîner, il m'a semblé.

ANDRÉ.

La gaîté est quelquefois triste, et la mélancolie a le sourire sur les lèvres.

LUCRÈCE.

Vous êtes allé à la ferme? A propos, il y a là une lettre pour vous; les envoyés du roi de France doivent venir demain.

ANDRÉ.

Demain? Ils viennent demain?

LUCRÈCE.

L'apprenez-vous comme une fâcheuse nouvelle? Alors on pourrait vous dire éloigné de Florence, malade; en tout cas, ils ne vous verraient pas.

ANDRÉ.

Pourquoi? je les recevrai avec plaisir; ne suis-je pas prêt à rendre mes comptes? Dites-moi, Lucrèce, cette maison vous plaît-elle? Etes-vous invitée? L'hiver vous paraît-il agréable cette année? Que ferons-nous? Vos nouvelles parures vous vont-elles bien?

(On entend un cri étouffé dans le jardin, et des pas précipités.)

ANDRÉ.

Que veut dire ce bruit? qu'y a-t-il?

(Cordiani, dans le plus grand désordre, entre dans la chambre.)

ANDRÉ.

Qu'as-tu, Cordiani? Qui t'amène? Que signifie ce désordre? Que t'est-il arrivé? tu es pâle comme la mort!

LUCRÈCE.

Ah! je suis morte.

ANDRÉ.

Réponds-moi; qui t'amène à cette heure? As-tu une querelle? faut-il te servir de second? As-tu perdu au jeu? veux-tu ma bourse? (Il lui prend la main.) Au nom du ciel, parle; tu es comme une statue.

CORDIANI.

Non..., non..., je venais te parler..., te dire..., en vérité, je venais.... je ne sais...

ANDRÉ.

Qu'as-tu donc fait de ton épée? Par le ciel, il se passe en toi quelque chose d'étrange. Veux-tu que nous allions dans ce salon? ne peux-tu pas parler devant ces femmes? à quoi puis-je t'être bon? réponds, il n'y a rien que je ne fasse; mon ami, mon cher ami, doutes-tu de moi?

CORDIANI.

Tu l'as deviné. J'ai une querelle. Je ne puis parler ici. Je te cherchais. Je suis entré sans savoir pourquoi. On m'a dit que... que tu étais ici. Et je venais. Je ne puis parler ici.

LIONEL, entrant.

Maître, Grémio est assassiné!

ANDRÉ.

Qui dit cela?

(Plusieurs domestiques entrent dans la chambre.)

UN DOMESTIQUE.

Maître, on vient de tuer Grémio; le meurtrier est dans la maison. On l'a vu entrer par la poterne. (Cordiani se retire dans la foule.)

ANDRÉ.

Des armes! des armes! prenez ces flambeaux, parcourez toutes les chambres; qu'on ferme la porte en dedans.

LIONEL.

Il ne peut être loin. Le coup vient d'être fait à l'instant même.

ANDRÉ.

Il est mort? mort? où est donc mon épée? Ah! en voilà une à cette muraille. (Il va prendre une épée. Regardant sa main.)

Tiens! c'est singulier; ma main est pleine de sang. D'où me vient ce sang?

LIONEL.

Viens avec nous, maître; je te réponds de le trouver.

ANDRÉ.

D'où me vient ce sang? ma main en est couverte. Qui donc ai-je touché? je n'ai pourtant touché que, tout-à-l'heure..... Éloignez-vous! sortez d'ici!

LIONEL.

Qu'as-tu, maître? pourquoi nous éloigner?

ANDRÉ.

Sortez! sortez! laissez-moi seul. C'est bon; qu'on ne fasse aucune recherche, aucune, cela est inutile; je le défends; sortez d'ici! tous! tous! obéissez, quand je vous parle. (Tous se retirent en silence.)

ANDRÉ, regardant sa main.

Pleine de sang! je n'ai touché que la main de Cordiani!

FIN DU PREMIER ACTE.

ACTE DEUXIÈME.

SCÈNE PREMIÈRE.

Le jardin. — Il est nuit. — Clair de lune.

—

CORDIANI, UN VALET.

CORDIANI.

Il veut me parler?

LE VALET.

Oui, monsieur, sans témoin; cet endroit est celui qu'il m'a désigné.

CORDIANI.

Dites-lui donc que je l'attends. (Le valet sort, Cordiani s'asseoit sur une pierre.)

DAMIEN, dans la coulisse.

Cordiani? où est Cordiani?

CORDIANI.

Eh bien! que me veux-tu?

DAMIEN.

Je quitte André, il ne sait rien, ou du moins rien qui te regarde. Il connaît parfaitement, dit-il, le motif de la mort de Grémio, et n'en accuse personne, toi moins que tout autre.

CORDIANI.

Est-ce là ce que tu as à me dire?



DAMIEN.

Oui, c'est à toi de te régler là-dessus.

CORDIANI.

En ce cas, laisse-moi seul. (Il va se rasseoir.)

Lionel et Césario, passant.

LIONEL.

Conçoit-on rien à cela? Nous renvoyer, ne rien vouloir entendre, laisser sans vengeance un coup pareil! Ce pauvre vieillard qui le sert depuis son enfance, que j'ai vu le bercer sur ses genoux! Ah! mort Dieu! si c'était moi, il y aurait eu d'autre sang de versé que celui-là.

DAMIEN.

Ce n'est pourtant pas un homme comme André qu'on peut accuser de lâcheté.

LIONEL.

Lâcheté ou faiblesse, qu'importe le nom? quand j'étais jeune, cela ne se passait pas ainsi. Il n'était certes pas bien difficile de trouver l'assassin; et si l'on ne veut pas se compromettre soi-même, par mon patron, on a des amis.

CÉSARIO.

Quant à moi, je quitte la maison; je suis venu ce matin à l'académie pour la dernière fois : y viendra qui voudra, je vais chez Pontormo.

LIONEL.

Mauvais cœur que tu es! pour tout l'or du monde je ne voudrais pas changer de maître.

CÉSARIO.

Bah! je ne suis pas le seul; l'atelier est d'une tristesse!... Julietta n'y veut plus poser. Et comme on rit chez Pontormo! toute la journée on fait des armes, on boit, on danse. Adieu, Lionel, au revoir.

DAMIEN.

Dans quel temps vivons-nous? Ah! monsieur, notre pauvre ami est bien à plaindre. Soupez-vous avec nous? (Ils sortent.)

CORDIANI, seul.

N'est-ce pas André que j'aperçois là-bas entre ces arbres? Il cherche; le voilà qui approche. Holà, André! par ici.

ANDRÉ, entrant.

Sommes-nous seuls?

CORDIANI.

Seuls.

ANDRÉ.

Vois-tu ce stylet, Cordiani? Si maintenant je t'étendais à terre d'un revers de ma main, et si je t'enterrais au pied de cet arbre, là, dans ce sable où voilà ton ombre, le monde n'aurait rien à me dire, j'en ai le droit, et ta vie m'appartient.

CORDIANI.

Tu peux le faire, ami, tu peux le faire.

ANDRÉ.

Crois-tu que ma main tremblerait? pas plus que la tienne il y a une heure, sur la poitrine de mon vieux Grémio. Tu le vois, je le sais, tu me l'as tué. A quoi t'attends-tu à présent? Penses-tu que je sois un lâche, et que je ne sache pas tenir une épée? Es-tu prêt à te battre? n'est-ce pas là ton devoir et le mien?

CORDIANI.

Je ferai ce que tu voudras.

ANDRÉ.

Assieds-toi, et écoute. Je suis né pauvre. Le luxe qui m'environne vient de mauvaise source. C'est un dépôt dont j'ai abusé. Seul, parmi tant de peintres illustres, je survis jeune encore au siècle de Michel-Ange, et je vois de jour en jour tout s'écrouler autour de moi. Rome et Venise sont encore florissantes. Notre patrie n'est plus rien. Je lutte en vain contre les ténèbres; le flambeau sacré s'éteint dans ma main. Crois-tu que ce soit peu de chose pour un homme qui a vécu de son art vingt ans, que de le voir tomber? Mes ateliers sont déserts, ma réputation est perdue. Je n'ai point d'enfans, point d'espérance qui me rattache à la vie. Ma santé est faible, et le vent de la peste qui souffle de l'Orient, me fait trembler comme une feuille. Dis-moi, que me restait-il au monde? Suppose qu'il m'arrive dans mes nuits d'insomnie de me poser un stylet sur le cœur. Dis-moi, qui a pu me retenir jusqu'à ce jour?

CORDIANI.

N'achève pas, André.

ANDRÉ.

Je l'aimais d'un amour indéfinissable. Pour elle, j'aurais lutté contre une armée; j'aurais bêché la terre et traîné la charrue, pour ajouter une perle à ses cheveux. Ce vol que j'ai commis, ce dépôt du roi de France qu'on vient me redemander demain, et que je n'ai plus, c'est pour elle, c'est pour lui donner une année de richesse et de bonheur, pour la voir une fois dans ma vie entourée de plaisirs et de fêtes, que j'ai tout dissipé. La vie m'était moins chère que l'honneur, et l'honneur que l'amour de Lu-

crèce. Que dis-je? qu'un sourire de ses lèvres, qu'un rayon de joie dans ses yeux. Ce que tu vois là, Cordiani, cet être souffrant et misérable qui est devant toi, que tu as vu depuis dix ans errer dans ces sombres portiques, ce n'est pas là André del Sarto. C'est un être insensé, exposé au mépris, aux soucis dévorans. Aux pieds de ma belle Lucrèce était un autre André, jeune et heureux, insouciant comme le vent, libre et joyeux comme un oiseau du ciel, l'ange d'André, l'âme de ce corps sans vie qui s'agite au milieu des hommes. Sais tu maintenant ce que tu as fait?

CORDIANI.

Oui, maintenant.

ANDRÉ.

Celui-là, Cordiani, tu l'as tué; celui-là ira demain au cimetière avec la dépouille du vieux Grémio; l'autre reste, et c'est lui qui te parle ici.

CORDIANI, pleurant.

André! André!

ANDRÉ.

Est-ce sur moi, ou sur toi que tu pleures? J'ai une faveur à te demander. Grâce à Dieu, il n'y a point eu d'éclat cette nuit. Grâce à Dieu, j'ai vu la foudre tomber sur mon édifice de vingt ans, sans proférer une plainte, et sans pousser un cri. Si le déshonneur était public, ou je t'aurais tué, ou nous irions nous battre demain. Pour prix du bonheur, le monde accorde la vengeance, et le droit de se servir de cela (jetant son stylet) doit tout remplacer, pour celui qui a tout perdu. Voilà la justice des hommes; encore n'est-il pas sûr, si tu mourais de ma main, que ce ne fût pas toi que l'on plaindrait.

CORDIANI.

Que veux-tu de moi?

ANDRÉ.

Si tu as compris ma pensée, tu sens que je n'ai vu ici, ni un crime odieux, ni une sainte amitié foulée aux pieds; je n'y ai vu qu'un coup de ciseau donné au seul lien qui m'unisse à la vie. Je ne veux pas songer à la main dont il est venu. L'homme à qui je parle n'a pas de nom pour moi. Je parle au meurtrier de mon honneur, de mon amour et de mon repos. La blessure qu'il m'a faite, peut-elle être guérie? une séparation éternelle, un silence de mort (car il doit songer que sa mort a dépendu de moi), de nouveaux efforts de ma part, une nouvelle tentative enfin de ressaisir la vie, peuvent-ils encore me réussir? En un mot, qu'il parte, qu'il soit rayé pour moi du livre de vie; qu'une liaison coupable, et qui n'a pu exister sans remords, soit rompue à jamais; que le souvenir s'en efface lente-

ment, dans un an, dans deux, peut-être, et qu'alors moi, André, je revienne comme un laboureur ruiné par le tonnerre, rebâtir ma cabane de chaume sur mon champ dévasté.

CORDIANI.

Oh! mon Dieu!

ANDRÉ.

Je suis fait à la patience. Pour me faire aimer de cette femme, j'ai suivi durant des années son ombre sur la terre. La poussière où elle marche est habituée à la sueur de mon front. Arrivé au terme de la carrière, je recommencerai mon ouvrage. Qui sait ce qui peut advenir de la fragilité des femmes? Qui sait jusqu'où peut aller l'inconstance de ce sable mouvant, et si vingt autres années d'amour et de dévoûment sans bornes n'en pourront pas faire autant qu'une nuit de débauche? Car c'est d'aujourd'hui que Lucrèce est coupable, puisque c'est aujourd'hui pour la première fois depuis que tu es à Florence, que j'ai trouvé ta porte fermée.

CORDIANI.

C'est vrai.

ANDRÉ.

Cela t'étonne, n'est-ce pas, que j'aie un tel courage? Cela étonnerait aussi le monde, si le monde l'apprenait un jour. Je suis de son avis. Un coup d'épée est plus tôt donné. Mais j'ai un grand malheur, moi : je ne crois pas à l'autre vie, et je te donne ma parole que si je ne réussis pas, le jour où j'aurai l'entière certitude que mon bonheur est à jamais détruit, je mourrai, n'importe comment. Jusque-là, j'accomplirai ma tâche.

CORDIANI.

Quand dois-je partir?

ANDRÉ.

Un cheval est à la grille. Je te donne une heure. Adieu.

CORDIANI.

Ta main, André, ta main!

ANDRÉ, revenant sur ses pas.

Ma main? A qui ma main? T'ai-je dit une injure? T'ai-je appelé faux ami? Traître aux sermens les plus sacrés? T'ai-je dit que toi, qui me tues, je t'aurais choisi pour me défendre, si ce que tu as fait, tout autre l'avait fait? T'ai-je dit que cette nuit j'eusse perdu autre chose que l'amour de Lucrèce? T'ai-je parlé de quelque autre chagrin? Tu le vois bien, ce n'est pas à Cordiani que j'ai parlé. A qui veux-tu donc que je donne ma main?

CORDIANI.

Ta main, André! Un éternel adieu, mais un adieu!

ANDRÉ.

Je ne le puis. Il y a du sang après la tienne. (Il sort.)

CORDIANI, seul, frappe à la porte.

Holà, Mathurin !

MATHURIN.

Plaît-il, excellence?

CORDIANI.

Prends mon manteau; rassemble tout ce que tu trouveras sur ma table, et dans mes armoires. Tu en feras un paquet à la hâte, et tu le porteras à la grille du jardin. (Il s'asseoit.)

MATHURIN.

Vous partez, monsieur?

CORDIANI.

Fais ce que je te dis.

DAMIEN, entrant.

André que je rencontre m'apprend que tu pars, Cordiani. Combien je m'applaudis d'une pareille détermination! Est-ce pour quelque temps?

CORDIANI.

Je ne sais. Tiens, Damien, rends-moi le service d'aider Mathurin à choisir ce que je dois emporter.

MATHURIN, sur le seuil de la porte.

Oh! ce ne sera pas long.

DAMIEN.

Il suffit de prendre le plus pressant. On t'enverra le reste à l'endroit où tu comptes t'arrêter. À propos, où vas-tu?

CORDIANI.

Je ne sais. Dépêche-toi, Mathurin, dépêche-toi.

MATHURIN.

Cela est fait dans l'instant. (Il emporte un paquet.)

DAMIEN.

Maintenant, mon ami, adieu.

CORDIANI.

Adieu! Adieu! Si tu vois ce soir. — Je veux dire. — Si demain, ou un autre jour....

DAMIEN.

Qui? Que veux-tu?

CORDIANI.

Rien. Rien. Adieu, Damien, au revoir.

DAMIEN.

Un bon voyage ! (Il l'embrasse et sort.)

MATHURIN.

Monsieur, tout est prêt.

CORDIANI.

Merci, mon brave. Tiens, voilà pour tes bons services durant mon séjour dans cette maison.

MATHURIN.

Oh ! excellence !

CORDIANI, toujours assis.

Tout est prêt, n'est-ce pas ?

MATHURIN.

Oui, monsieur. Vous accompagnerai-je ?

CORDIANI.

Certainement. — Mathurin !

MATHURIN.

Excellence !

CORDIANI.

Je ne puis pas partir, Mathurin.

MATHURIN.

Vous ne partez pas ?

CORDIANI.

Non. C'est impossible, vois-tu ?

MATHURIN.

Avez-vous besoin d'autre chose ?

CORDIANI.

Non, je n'ai besoin de rien. (Un silence.)

CORDIANI, se levant.

Pâles statues, promenades chéries ! sombres allées, comment voulez-vous que je parte ? Ne sais-tu pas, toi, nuit profonde, que je ne puis partir ? O murs que j'ai franchis ! terre que j'ai ensanglantée ! (Il retombe sur le banc.)

MATHURIN.

Au nom du ciel, hélas ! il se meurt. Au secours ! au secours !

CORDIANI, se levant précipitamment.

N'appelle pas ! viens avec moi.

MATHURIN.

Ce n'est pas là notre chemin.

CORDIANI.

Silence ! viens avec moi, te dis-je. Tu es mort si tu n'obéis.

(Il l'entraîne du côté de la maison.)

MATHURIN.

Où allez-vous, monsieur ?

CORDIANI.

Ne t'effraie pas ; je suis en délire. Cela n'est rien ; écoute ; je veux une chose bien simple. N'est-ce pas à présent l'heure du souper ? Maintenant ton maître est assis à sa table, entouré de ses amis, et en face de lui.... En un mot, mon ami, je ne veux pas entrer ; je veux seulement poser mon front sur la fenêtre, les voir un moment. Une seule minute, et nous partons. (Ils sortent.)

—

SCÈNE II.

Une chambre.—Une table dressée.

ANDRÉ DEL SARTO, LUCRÈCE assise.

ANDRÉ.

Nos amis viennent bien tard. Vous êtes pâle, Lucrèce. Cette scène vous a effrayée.

LUCRÈCE.

Lionel et Damien sont cependant ici. Je ne sais qui peut les retenir.

ANDRÉ.

Vous ne portez plus de bagues? Les vôtres vous déplaisent? Ah! je me trompe, en voici une que je ne connaissais pas encore.

LUCRÈCE.

Cette scène, en vérité, m'a effrayée. Je ne puis vous cacher que je suis souffrante.

ANDRÉ.

Montrez-moi cette bague, Lucrèce; est-ce un cadeau? est-il permis de l'admirer?

LUCRÈCE, donne la bague.

C'est un cadeau de Marguerite, mon amie d'enfance.

ANDRÉ.

C'est singulier, ce n'est pas son chiffre; pourquoi donc? c'est un bijou

charmant, mais bien fragile. Ah! mon Dieu, qu'allez-vous me dire? je l'ai brisé en le prenant.

LUCRÈCE.

Il est brisé? mon anneau brisé?

ANDRÉ.

Que je m'en veux de cette maladresse! mais en vérité, le mal est sans ressource.

LUCRÈCE.

N'importe! rendez-le-moi tel qu'il est.

ANDRÉ.

Qu'en voudriez-vous faire? l'orfèvre le plus habile n'y pourrait trouver remède. (Il le jette à terre et l'écrase.)

LUCRÈCE.

Ne l'écrasez pas! j'y tenais beaucoup.

ANDRÉ.

Bon, Marguerite vient ici tous les jours. Vous lui direz que je l'ai brisé, et elle vous en donnera un autre. Avons-nous beaucoup de monde ce soir? notre souper sera-t-il joyeux?

LUCRÈCE.

Je tenais beaucoup à cet anneau.

ANDRÉ.

Et moi aussi, j'ai perdu cette nuit un joyau précieux; j'y tenais beaucoup aussi... Vous ne répondez pas à ma demande?

LUCRÈCE.

Mais nous aurons notre compagnie habituelle, je suppose, Lionel, Damien et Cordiani.

ANDRÉ.

Cordiani aussi!... Je suis désolé de la mort de Grémio.

LUCRÈCE.

C'était votre père nourricier.

ANDRÉ.

Qu'importe? qu'importe? tous les jours on perd un ami. N'est-ce pas une chose ordinaire que d'entendre dire: Celui-là est mort; celui-là est ruiné? On danse, on boit par là-dessus. Tout n'est qu'heur et malheur.

LUCRÈCE.

Voici nos convives, je pense.

Lionel et Damien entrent.

ANDRÉ.

Allons, mes bons amis! à table! avez-vous quelque souci, quelque peine de cœur? il s'agit de tout oublier. Hélas! oui, vous en avez sans doute; tout homme en a sous le soleil. (Ils s'asseoient.)

LUCRÈCE.

Pourquoi reste-t-il une place vide?

ANDRÉ.

Cordiani est parti pour l'Allemagne.

LUCRÈCE.

Parti? Cordiani?

ANDRÉ.

Oui, pour l'Allemagne. Que Dieu le conduise! Allons, mon vieux Lionel, notre jeunesse est là-dedans. (Montrant les flacons.)

LIONEL.

Parlez pour moi seul, maître. Puisse la vôtre durer long-temps encore, pour vos amis et pour le pays!

ANDRÉ.

Jeune ou vieux, que veut dire ce mot? les cheveux blancs ne font pas la vieillesse, et le cœur de l'homme n'a pas d'âge.

LUCRÈCE, à voix basse.

Est-ce vrai, Damien, qu'il est parti?

DAMIEN, de même.

Très vrai.

LIONEL.

Le ciel est à l'orage; il fait mauvais temps pour voyager.

ANDRÉ.

Décidément, mes bons amis, je quitte cette maison; la vie de Florence plaît moins de jour en jour à ma chère Lucrèce, et quant à moi, je ne l'ai jamais aimée. Dès le mois prochain, je compte avoir sur les bords de l'Arno une maison de campagne, un pampre vert et quelques pieds de jardin. C'est là que je veux achever ma vie, comme je l'ai commencée. Mes élèves ne m'y suivront pas. Qu'ai-je à leur apprendre, qu'ils ne puissent oublier? Moi-même j'oublie chaque jour, et moins encore que je ne le voudrais. J'ai besoin cependant de vivre du passé; qu'en dites-vous, Lucrèce?

LIONEL.

Renoncez-vous à vos espérances?

ANDRÉ.

Ce sont elles, je crois, qui renoncent à moi. O mon vieil ami, l'espérance

est semblable à la fanfare guerrière : elle mène au combat, et divinise le danger. Tout est si beau, si facile, tant qu'elle retentit au fond du cœur ! mais le jour où sa voix expire, le soldat s'arrête et brise son épée.

DAMIEN.

Qu'avez-vous, madame? vous paraissez souffrir.

LIONEL.

Mais en effet, quelle pâleur ! nous devrions nous retirer.

LUCRÈCE.

Spinette! Entre dans ma chambre, ma chère, et prends mon flacon sur ma toilette. Tu me l'apporteras. (Spinette sort.)

ANDRÉ.

Qu'avez-vous donc, Lucrèce? O ciel! seriez-vous réellement malade?

DAMIEN.

Ouvrez cette fenêtre, le grand air vous fera du bien.

Spinette rentre épouvantée.

SPINETTE.

Monseigneur ! monseigneur ! un homme est là caché.

ANDRÉ.

Où?

SPINETTE.

Là, dans l'appartement de ma maîtresse.

LIONEL.

Mort et furie ! voilà la suite de votre faiblesse, maître; c'est le meurtrier de Grémio. Laissez-moi lui parler.

SPINETTE.

J'étais entrée sans lumière. Il m'a saisi la main, comme je passais entre les deux portes.

ANDRÉ.

Lionel, n'entre pas; c'est moi que cela regarde.

LIONEL.

Quand vous devriez me bannir de chez vous, pour cette fois, je ne vous quitte pas. Entrons, Damien. (Il entre.)

ANDRÉ, courant à sa femme.

Est-ce lui, malheureuse, est-ce lui?

LUCRÈCE.

O mon Dieu, prends pitié de moi. (Elle s'évanouit.)

DAMIEN.

Suivez Lionel, André, empêchez-le de voir Cordiani.

ANDRÉ.

Cordiani? Cordiani? Mon déshonneur est-il si public, si bien connu de tout ce qui m'entoure, que je n'aie qu'un mot à dire, pour qu'on me réponde par celui-là? Cordiani! Cordiani!... (criant) sors donc, misérable, puisque voilà Damien qui t'appelle!

Lionel rentre avec Cordiani.

ANDRÉ, à tout le monde.

Je vous ai fait sortir tantôt. A présent je vous prie de rester. Emportez cette femme, messieurs, cet homme est l'assassin de Grémio. (On emporte Lucrèce.) C'est pour entrer chez ma femme qu'il l'a tué. Un cheval!... dans quelque état qu'elle se trouve, vous, Damien, vous la conduirez à sa mère... ce soir, à l'instant même. Maintenant, Lionel, tu vas me servir de témoin. Cordiani prendra celui qu'il voudra; car tu vois ce qui se passe, mon ami?

LIONEL.

Mes épées sont dans ma chambre. Nous allons les prendre en passant.

ANDRÉ, à Cordiani.

Ah! vous voulez que le déshonneur soit public! il le sera, monsieur, il le sera. Mais la réparation va l'être de même, et malheur à celui qui la rend nécessaire! (Ils sortent.)

—

SCÈNE III.

Une plate-forme, à l'extrémité du jardin. — Un réverbère est allumé.

MATHURIN, seul.

Où peut être allé ce jeune homme? Il me dit de l'attendre, et voilà bientôt une demi-heure qu'il m'a quitté. Comme il tremblait en approchant de la maison! Ah! s'il fallait croire ce qu'on en dit!

JEAN, passant.

Eh bien! Mathurin, que fais-tu là à cette heure?

MATHURIN.

J'attends le seigneur Cordiani.

JEAN.

Tu ne viens pas à l'enterrement de ce pauvre Grémio? on va partir tout-à-l'heure.

MATHURIN.

Vraiment! j'en suis fâché; mais je ne puis quitter la place.

JEAN.

J'y vais, moi, de ce pas.

MATHURIN.

Jean, ne vois-tu pas des hommes qui arrivent du côté de la maison? On dirait que c'est notre maître et ses amis.

JEAN.

Oui, ma foi, ce sont eux : que diable cherchent-ils? Ils viennent droit à nous.

MATHURIN.

N'ont-ils pas leurs épées à la main?

JEAN.

Non pas, je crois. Si fait tu as raison. Cela ressemble à une querelle.

MATHURIN.

Tenons-nous à l'écart; et si je ne m'entends pas appeler, j'irai avec toi.

(Ils se retirent.)

Lionel et Cordiani entrent.

LIONEL.

Cette lumière nous suffira. Placez-vous ici, monsieur; n'aurez-vous pas de second?

CORDIANI.

Non, monsieur.

LIONEL.

Ce n'est pas l'usage, et je vous avoue que pour moi, j'en suis fâché. Du temps de ma jeunesse, il n'y avait guère d'affaire de cette sorte, sans quatre épées tirées.

CORDIANI.

Ceci n'est pas un duel, monsieur; André n'aura rien à parer, et le combat ne sera pas long.

LIONEL.

Qu'entends-je? voulez-vous faire de lui un assassin?

CORDIANI.

Je m'étonne qu'il n'arrive pas.

ANDRÉ, entrant.

Me voilà.

LIONEL.

Otez vos manteaux; je vais marquer les lignes : messieurs, c'est jusqu'ici que vous pouvez rompre.

ANDRÉ.

En garde !

DAMIEN, entrant.

Je n'ai pu remplir la mission dont tu m'avais chargé. Lucrèce refuse mon escorte; elle est partie seule, à pied, accompagnée de sa suivante.

ANDRÉ.

Dieu du ciel ! quel orage se prépare ! (Il tonne.)

DAMIEN.

Lionel, je me présente ici comme le second de Cordiani. André ne verra dans cette démarche qu'un devoir qui m'est sacré; je ne tirerai l'épée que si la nécessité m'y oblige.

CORDIANI.

Merci, Damien, merci.

LIONEL.

Êtes-vous prêts ?

ANDRÉ.

Je le suis.

CORDIANI.

Je le suis. (Ils se battent. Cordiani est blessé.)

DAMIEN.

Cordiani est blessé !

ANDRÉ, se jetant sur lui.

Tu es blessé, mon ami ?

LIONEL, le retenant.

Retirez-vous; nous nous chargeons du reste.

CORDIANI.

Ma blessure est légère. Je puis encore tenir mon épée.

LIONEL.

Non, monsieur, vous allez souffrir beaucoup plus dans un instant. L'épée a pénétré. Si vous pouvez marcher, venez avec nous.

CORDIANI.

Vous avez raison. Viens-tu, Damien ? Donne-moi ton bras, je me sens bien faible. Vous me laisserez chez Manfredi.

ANDRÉ, bas à Lionel.

La crois-tu mortelle ?

LIONEL.

Je ne réponds de rien. (Ils sortent.)

ANDRÉ, seul.

Pourquoi me laissent-ils ? Il faut que j'aille avec eux. Où veulent-ils

que j'aille ? (Il fait quelques pas vers la maison). Ah ! cette maison déserte ! Non, par le ciel, je n'y retournerai pas ce soir. Si ces deux chambres-là doivent être vides cette nuit, la mienne le sera aussi. Il ne s'est pas défendu. Je n'ai pas senti son épée. Il a reçu le coup, cela est clair. Il va mourir chez Manfredi.

C'est singulier. Je me suis pourtant déjà battu. Lucrèce partie ! seule ! par cette horrible nuit ! Est-ce que je n'entends pas marcher là-dedans ?

(Il va du côté des arbres.)

Non, personne. Il va mourir. Lucrèce seule ! avec une femme ! Eh bien ! quoi ? Je suis trompé par cette femme. Je me bats avec son amant. Je le blesse. Me voilà vengé. Tout est dit. Qu'ai-je à faire à présent ?

Ah ! cette maison déserte ! cela est affreux. Quand je pense à ce qu'elle était hier au soir! A ce que j'avais, à ce que j'ai perdu! Qu'est-ce donc pour moi que la vengeance ? Quoi ? Voilà tout ? Et rester seul ainsi ? A qui cela rend-il la vie, de faire mourir un meurtrier ? Quoi ? Répondez ? Qu'avais-je à faire de chasser ma femme ? d'égorger cet homme ? Il n'y a point d'offensé. Il n'y a qu'un malheureux. Je me soucie bien de vos lois d'honneur ! Cela me console bien que vous ayez inventé cela pour ceux qui se trouvent dans ma position? que vous l'ayez réglé comme une cérémonie? Où sont mes vingt années de bonheur? ma femme? mon ami ? le soleil de mes jours ? le repos de mes nuits? Voilà ce qui me reste. (Il regarde son épée.) Que me veux-tu, toi? On t'appelle l'ami des offensés. Il n'y a point ici d'homme offensé. Que la rosée essuie ton sang. (Il la jette.)

Ah! cette affreuse maison! Mon Dieu! mon Dieu! (Il pleure à chaudes larmes.)

L'enterrement passe.

ANDRÉ.

Qui enterrez-vous là?

LES PORTEURS.

Nicolas Grémio.

ANDRÉ.

Et toi aussi, mon pauvre vieux, et toi aussi tu m'abandonnes!

FIN DU DEUXIÈME ACTE.

ACTE TROISIÈME.

SCENE PREMIÈRE.

Une rue. — Il est toujours nuit.

LIONEL, DAMIEN ET CORDIANI (entrent.)

CORDIANI.

Je ne puis marcher. Le sang m'étouffe. Arrêtez-moi sur ce banc.

(Ils le posent sur un banc.)

LIONEL.

Que sentez-vous?

CORDIANI.

Je me meurs, je me meurs. Au nom du ciel, un verre d'eau !

DAMIEN.

Restez ici, Lionel. Un médecin de ma connaissance demeure au bout de la rue. Je cours le chercher. (Il sort.)

CORDIANI.

Il est trop tard, Damien.

LIONEL.

Prenez pâtience. Je vais frapper à cette maison. (Il frappe.) Peut-être pourrons-nous y trouver quelque secours, en attendant l'arrivée du médecin. Personne! (Il frappe de nouveau.)

UNE VOIX en dedans.

Qui est là?

LIONEL.

Ouvrez! ouvrez, qui que vous soyez vous-même. Au nom de l'hospitalité, ouvrez.

LE PORTIER, ouvrant.

Que voulez-vous?

LIONEL.

Voilà un gentilhomme blessé à mort. Apportez-nous un verre d'eau, et de quoi panser la plaie. (Le portier sort.)

CORDIANI.

Laissez-moi, Lionel. Allez retrouver André. C'est lui qui est blessé, et non pas moi. C'est lui que toute la science humaine ne guérira pas cette nuit. Pauvre André! pauvre André!

LE PORTIER rentre.

Buvez cela, mon cher seigneur, et puisse le ciel venir à votre aide!

LIONEL.

A qui appartient cette maison?

LE PORTIER.

A Monna Flora del Fede.

CORDIANI.

La mère de Lucrèce! Oh! Lionel, Lionel, sortons d'ici. (Il se soulève.) Je ne puis bouger. Mes forces m'abandonnent.

LIONEL.

Sa fille Lucrèce n'est-elle pas venue ce soir ici?

LE PORTIER.

Non, monsieur.

LIONEL.

Non! pas encore! cela est singulier.

LE PORTIER.

Pourquoi viendrait-elle à cette heure?

(*Lucrèce et Spinette arrivent.*)

LUCRÈCE.

Frappe à la porte, Spinette, je ne m'en sens pas le courage.

SPINETTE.

Qui est là sur ce banc, couvert de sang et prêt à mourir?

CORDIANI.

Ah! malheureux!



LUCRÈCE.

Tu demandes qui? C'est Cordiani. (Elle se jette sur le banc.) Est-ce toi? est-ce toi? qui t'a amené ici? qui t'a abandonné sur cette pierre? où est André, Lionel? Ah! il se meurt! comment, Paolo, tu ne l'as pas fait porter chez ma mère?

LE PORTIER.

Ma maîtresse n'est pas à Florence, madame.

LUCRÈCE.

Où est-elle donc? n'y a-t-il pas un médecin à Florence? Allons, monsieur, aidez-moi, et portons-le dans la maison.

SPINETTE.

Songez à cela, madame.

LUCRÈCE.

Songer à quoi? es-tu folle? et que m'importe? Ne vois-tu pas qu'il est mourant? ce ne serait pas lui que je le ferais.

(*Damien et un médecin arrivent.*)

DAMIEN.

Par ici, monsieur! Dieu veuille qu'il soit temps encore!

LUCRÈCE au médecin.

Venez, monsieur, aidez-nous; ouvre-nous les portes, Paolo; ce n'est pas mortel, n'est-ce pas?

DAMIEN.

Ne vaudrait-il pas mieux tâcher de le transporter jusque chez Manfredi?

LUCRÈCE.

Qui est-ce, Manfredi? me voilà, moi, qui suis sa maîtresse. Voilà ma maison. C'est pour moi qu'il meurt, n'est-il pas vrai? Eh! bien donc, qu'avez-vous à dire? Oui, cela est certain, je suis la femme d'André del Sarto. Et que m'importe ce qu'on en dira? ne suis-je pas chassée par mon mari? ne serai-je pas la fable de la ville dans deux heures d'ici? Manfredi? Et que dira-t-on? on dira que Lucretia del Fede a trouvé Cordiani mourant à sa porte, et qu'elle l'a fait porter chez elle. Entrez! entrez!

(Ils entrent dans la maison, emportant Cordiani.)

LIONEL, resté seul.

Mon devoir est rempli; maintenant, à André! Il doit être bien triste, le pauvre homme!

André entre pensif, et se dirige vers la maison.

LIONEL.

Qui êtes-vous? où allez-vous? (André ne répond pas.) C'est vous, André? Que venez-vous faire ici?

ANDRÉ.

Je vais voir la mère de ma femme.

LIONEL.

Elle n'est pas à Florence.

ANDRÉ.

Ah ! Où est donc Lucrèce, en ce cas?

LIONEL.

Je ne sais; mais ce dont je suis certain, c'est que Monna Flora est absente : retournez chez vous, mon ami.

ANDRÉ.

Comment le savez-vous, et par quel hasard êtes-vous là ?

LIONEL.

Je revenais de chez Manfredi, où j'ai laissé Cordiani, et en passant, j'ai voulu savoir...

ANDRÉ.

Cordiani se meurt, n'est-il pas vrai ?

LIONEL.

Non, ses amis espèrent qu'on le sauvera.

ANDRÉ.

Tu te trompes, il y a du monde dans la maison; vois donc ces lumières qui vont et qui viennent. (Il va regarder à la fenêtre.) Ah !

LIONEL.

Que voyez-vous ?

ANDRÉ.

Suis-je fou, Lionel ? j'ai cru voir passer dans la chambre basse, Cordiani tout couvert de son sang, appuyé sur le bras de Lucrèce!

LIONEL.

Vous avez vu Cordiani appuyé sur le bras de Lucrèce ?

ANDRÉ.

Tout couvert de son sang.

LIONEL.

Retournons chez vous, mon ami.

ANDRÉ.

Silence ! il faut que je frappe à la porte.

LIONEL.

Pourquoi faire ? Je vous dis que Monna Flora est absente. Je viens d'y frapper moi-même.

ANDRÉ.

Je l'ai vu! laisse-moi.

LIONEL.

Qu'allez-vous faire, mon ami? êtes-vous un homme? Si votre femme se respecte assez peu pour recevoir chez sa mère l'auteur d'un crime que vous avez puni, est-ce à vous d'oublier qu'il meurt de votre main, et de troubler peut-être ses derniers instans?

ANDRÉ.

Que veux-tu que je fasse? oui, oui, je les tuerais tous deux. Ah! ma raison est égarée. Je vois ce qui n'est pas. Cette nuit tout entière, j'ai couru dans ces rues désertes au milieu de spectres affreux. Tiens, vois, j'ai acheté du poison.

LIONEL.

Prenez mon bras, et sortons.

ANDRÉ, retourne à la fenêtre.

Plus rien! ils sont là, n'est-ce pas?

LIONEL.

Au nom du ciel, soyez maître de vous. Que voulez-vous faire? Il est impossible que vous assistiez à un tel spectacle, et toute violence en cette occasion serait de la cruauté. Votre ennemi expire; que voulez-vous de plus?

ANDRÉ.

Mon ennemi! lui, mon ennemi! le plus cher, le meilleur de mes amis! Qu'a-t-il donc fait? il l'a aimée. Sortons, Lionel, je les tuerais tous deux de ma main.

LIONEL.

Nous verrons demain ce qui vous reste à faire. Confiez-vous à moi; votre honneur m'est aussi sacré que le mien, et mes cheveux gris vous en répondent.

ANDRÉ.

Ce qui me reste à faire? Et que veux-tu que je devienne? Il faut que je parle à Lucrèce. (Il s'avance vers la porte.)

LIONEL.

André, André, je vous en supplie, n'approchez pas de cette porte. Avez-vous perdu toute espèce de courage? La position où vous êtes est affreuse, personne n'y compâtit plus vivement, plus sincèrement que moi. J'ai une femme aussi, j'ai des enfans; mais la fermeté d'un homme ne doit-elle pas lui servir de bouclier? Demain, vous pourrez entendre des conseils qu'il m'est impossible de vous adresser en ce moment.

ANDRÉ.

C'est vrai, c'est vrai! qu'il meure en paix! Dans ses bras, Lionel! Elle veille et pleure sur lui! A travers les ombres de la mort, il voit errer autour de lui cette tête adorée! elle lui sourit et l'encourage! Elle lui présente la coupe salutaire; elle est pour lui l'image de la vie. Ah! tout cela m'appartenait; c'était ainsi que je voulais mourir. Viens, partons, Lionel.

(Il frappe à la porte.)

Holà! Paolo! Paolo!

LIONEL.

Que faites-vous, malheureux?

ANDRÉ.

Je n'entrerai pas. (Paolo paraît.) Pose ta lumière sur ce banc; il faut que j'écrive à Lucrèce.

LIONEL.

Et que voulez-vous lui dire?

ANDRÉ.

Tiens, tu lui remettras ce billet; tu lui diras que j'attends sa réponse chez moi; oui, chez moi; je ne saurais rester ici. Viens, Lionel. Chez moi, entends-tu? (Ils sortent.)

—

SCÈNE II.

La maison d'André. — Il est jour.

JEAN.

Je crois qu'on frappe à la grille. (Il ouvre.) Qui demandez-vous, excellence?

Entrent Montjoie et sa suite.

MONTJOIE.

Le peintre André del Sarto.

JEAN.

Il n'est pas au logis, monseigneur.

MONTJOIE.

Si sa porte est fermée, dis-lui que c'est l'envoyé du roi de France, qui le fait demander.

JEAN.

Si votre excellence veut entrer dans l'académie, mon maître peut revenir d'un instant à l'autre.

MONTJOIE.

Entrons, messieurs. Je ne suis pas fâché de visiter les ateliers et de voir ses élèves.

JEAN.

Hélas! monseigneur, l'académie est déserte aujourd'hui. Mon maître a reçu très peu d'écoliers cette année, et à compter de ce jour, personne ne vient plus ici.

MONTJOIE.

Vraiment? on m'avait dit tout le contraire. Est-ce que ton maître n'est plus professeur à l'école?

JEAN.

Le voilà lui-même, accompagné d'un de ses amis.

MONTJOIE.

Qui? cet homme qui détourne la vue? Le vieux ou le jeune?

JEAN.

Le plus jeune des deux.

MONTJOIE.

Quel visage pâle et abattu! Quelle tristesse profonde sur tous ses traits! et ces vêtemens en désordre! Est-ce là le peintre André del Sarto?

André et Lionel entrent.

LIONEL.

Seigneur, je vous salue. Qui êtes-vous?

MONTJOIE.

C'est à André del Sarto que nous avons affaire. Je suis le comte de Montjoie, envoyé du roi de France.

ANDRÉ.

Du roi de France? J'ai volé votre maître, monsieur. L'argent qu'il m'a confié est dissipé, et je n'ai pas acheté un seul tableau pour lui. (A un valet.) Paolo est-il venu?

MONTJOIE.

Parlez-vous sérieusement?

LIONEL.

Ne le croyez pas, messieurs. Mon ami André est aujourd'hui, pour certaines raisons, une affaire malheureuse, hors d'état de vous répondre, et d'avoir l'honneur de vous recevoir.

MONTJOIE.

S'il en est ainsi, nous reviendrons un autre jour.

ANDRÉ.

Pourquoi? Je vous dis que je l'ai volé. Cela est très sérieux. Tu ne sais

pas que je l'ai volé, Lionel? Vous reviendriez cent fois que ce serait de même.

MONTJOIE.

Cela est incroyable.

ANDRÉ.

Pas du tout; cela est tout simple. J'avais une femme.... Non! non! Je veux dire seulement que j'ai usé de l'argent du roi de France, comme s'il m'appartenait.

MONTJOIE.

Est-ce ainsi que vous exécutez vos promesses? Où sont les tableaux que François Ier vous avait chargé d'acheter pour lui?

ANDRÉ.

Les miens sont là-dedans; prenez-les, si vous voulez; ils ne valent rien. J'ai eu du génie autrefois, ou quelque chose qui ressemblait à du génie; mais j'ai toujours fait mes tableaux trop vite, pour avoir de l'argent comptant. Pr enez-les cependant. Jean, apporte les deux tableaux que tu trouveras sur le chevalet. Ma femme aimait le plaisir, messieurs. Vous direz au roi de France qu'il obtienne l'extradition, et il me fera juger par ses tribunaux. Ah! le Corrège, voilà un peintre! il était plus pauvre que moi. Mais jamais un tableau n'est sorti de son atelier un quart d'heure trop tôt. L'honnêteté! l'honnêteté! voilà la grande parole. Le cœur des femmes est un abîme.

MONTJOIE, à Lionel.

Ses paroles annoncent le délire. Qu'en devons-nous penser? Est-ce là l'homme qui vivait en prince à la cour de France, dont tout le monde écoutait les conseils, comme un oracle en fait d'architecture et de beaux-arts?

LIONEL.

Je ne puis vous dire le motif de l'état où vous le voyez. Si vous en êtes touché, ménagez-le. (On apporte les deux tableaux.)

ANDRÉ.

Ah! les voilà. Tenez, messieurs, faites-les emporter. Non pas que je leur donne aucun prix. Une somme si forte, d'ailleurs! de quoi payer des Raphaël. Ah! Raphaël! il est mort heureux, dans les bras de sa maîtresse.

MONTJOIE, regardant.

C'est une magnifique peinture.

ANDRÉ.

Trop vite! trop vite! Emportez-les; que tout soit fini. Ah! un instant. (Il arrête les porteurs.) Tu me regardes, toi, pauvre fille! (A la figure de la Charité, que représente le tableau.) Tu veux me dire adieu? C'était la Charité, messieurs.

C'était la plus belle, la plus douce des vertus humaines. Tu n'avais pas eu de modèle, toi! Tu m'étais apparue dans un songe, par une triste nuit! pâle comme te voilà, entourée de tes chers enfans qui pressent ta mamelle. Celui-là vient de glisser à terre, et regarde sa belle nourrice en cueillant quelques fleurs des champs. Donnez cela à votre maître, messieurs. Mon nom est au bas. Cela vaut quelque argent. Paolo n'est pas venu me demander?

UN VALET.

Non, monsieur.

ANDRÉ.

Que fait-il donc? Ma vie est dans ses mains.

LIONEL à Montjoie.

Au nom du ciel, messieurs, retirez-vous. Je vous le mènerai demain, si je puis. Vous le voyez vous-mêmes; un malheur imprévu lui a troublé l'esprit.

MONTJOIE.

Nous obéissons, monsieur; excusez-nous et tenez votre promesse.

(Ils sortent.)

ANDRÉ.

J'étais né pour vivre tranquille, vois-tu? je ne sais point être malheureux. Qui peut retenir Paolo?

LIONEL.

Et que demandez-vous donc dans cette fatale lettre, dont vous attendez si impatiemment la réponse?

ANDRÉ.

Tu as raison; allons-y nous-mêmes. Il vaut toujours mieux s'expliquer de vive voix.

LIONEL.

Ne vous éloignez pas dans ce moment, puisque Paolo doit vous retrouver ici, ce ne serait que du temps perdu.

ANDRÉ.

Elle ne répondra pas. Oh! comble de misère! Je supplie, Lionel, lorsque je devrais punir. Ne me juge pas, mon ami, comme tu pourrais faire un autre homme. Je suis un homme sans caractère, vois-tu? j'étais né pour vivre tranquille.

LIONEL.

Sa douleur me confond malgré moi.

ANDRÉ.

O honte! ô humiliation! elle ne répondra pas. Comment en suis-je venu

là? sais-tu ce que je lui demande? Ah! la lâcheté elle-même en rougirait, Lionel, je lui demande de revenir à moi.

LIONEL.

Est-ce possible?

ANDRÉ.

Oui, oui, je sais tout cela. J'ai fait un éclat : eh bien! dis-moi, qu'y ai-je gagné? Je me suis conduit comme tu l'as voulu : eh bien! je suis le plus malheureux des hommes. Apprends-le donc, je l'aime, je l'aime plus que jamais.

LIONEL.

Insensé!

ANDRÉ.

Crois-tu qu'elle y consente? Il faut me pardonner d'être un lâche. Mon père était un pauvre ouvrier. Ce Paolo ne viendra pas. Je ne suis point un gentilhomme, le sang qui coule dans mes veines n'est pas un noble sang.

LIONEL.

Plus noble que tu ne crois.

ANDRÉ.

Mon père était un pauvre ouvrier... Penses-tu que Cordiani en meure? Le peu de talent qu'on remarqua en moi, fit croire au pauvre homme que j'étais protégé par une fée. Et moi, je regardais dans mes promenades les bois et les ruisseaux, espérant toujours voir ma divine protectrice sortir d'un antre mystérieux. C'est ainsi que la toute puissante nature m'attirait à elle. Je me fis peintre, et lambeau par lambeau, le voile des illusions tomba en poussière à mes pieds.

LIONEL.

Pauvre André!

ANDRÉ.

Elle seule! oui, quand elle parut, je crus que mon rêve se réalisait, et que ma Galatée s'animait sous mes mains. Insensé! mon génie mourut dans mon amour; tout fut perdu pour moi... Cordiani se meurt, et Lucrèce voudra le suivre... Oh! massacre et furie! cet homme ne vient point.

LIONEL.

Envoie quelqu'un chez Monna Flora.

ANDRÉ.

C'est vrai. Mathurin, va chez Monna Flora. Écoute, (à part) observe tout, tâche de rôder dans la maison, demande la réponse à ma lettre; va, et sois revenu tout-à-l'heure... Mais pourquoi pas nous-mêmes, Lionel? O solitude! solitude! que ferai-je de ces mains-là?

LIONEL.

Calmez-vous, de grâce.

ANDRÉ.

Je la tenais embrassée durant les longues nuits d'été, sur mon balcon gothique. Je voyais tomber en silence les étoiles des mondes détruits. Qu'est-ce que la gloire, m'écriais-je? qu'est-ce que l'ambition? Hélas! l'homme tend à la nature une coupe aussi large et aussi vide qu'elle. Elle n'y laisse tomber qu'une goutte de sa rosée; mais cette goutte est l'amour. C'est une larme de ses yeux, la seule qu'elle ait versée sur cette terre pour la consoler d'être sortie de ses mains. Lionel, Lionel, mon heure est venue.

LIONEL.

Prends courage.

ANDRÉ.

C'est singulier, je n'ai jamais éprouvé cela. Il m'a semblé qu'un coup me frappait. Tout se détache de moi. Il m'a semblé que Lucrèce partait.

LIONEL.

Que Lucrèce partait!

ANDRÉ.

Oui, je suis sûr que Lucrèce part sans me répondre.

LIONEL.

Comment cela?

ANDRÉ.

J'en suis sûr; je viens de la voir.

LIONEL.

De la voir! Où? Comment?

ANDRÉ.

J'en suis sûr; elle est partie.

LIONEL.

Cela est étrange.

ANDRÉ.

Tiens, voilà Mathurin.

MATHURIN, entrant.

Mon maître est-il ici?

ANDRÉ.

Oui, me voilà.

MATHURIN.

J'ai tout appris.

ANDRÉ.

Eh bien?

MATHURIN, le tirant à part.

Dois-je vous dire tout, maître?

ANDRÉ.

Oui, oui.

MATHURIN.

J'ai rôdé autour de la maison, comme vous me l'aviez ordonné.

ANDRÉ.

Eh bien?

MATHURIN.

J'ai fait parler le vieux concierge, et je sais tout au mieux.

ANDRÉ.

Parle donc.

MATHURIN.

Cordiani est guéri; la blessure était peu de chose. Au premier coup de lancette il s'est trouvé soulagé.

ANDRÉ.

Et Lucrèce?

MATHURIN.

Partie avec lui.

ANDRÉ.

Qui, lui?

MATHURIN.

Cordiani.

ANDRÉ.

Tu es fou. Un homme que j'ai vu prêt à rendre l'âme, il y a..... c'est cette nuit même.

MATHURIN.

Il a voulu partir dès qu'il s'est senti la force de marcher. Il disait qu'un soldat en ferait autant à sa place, et qu'il fallait être mort ou vivant.

ANDRÉ.

Cela est incroyable! Où vont-ils?

MATHURIN.

Ils ont pris la route du Piémont.

ANDRÉ.

Tous deux à cheval?

MATHURIN.

Oui, monsieur.

ANDRÉ.

Cela n'est pas possible; il ne pouvait marcher cette nuit.

MATHURIN.

Cela est vrai, pourtant; c'est Paolo, le concierge, qui m'a tout avoué.

ANDRÉ.

Lionel? entends-tu, Lionel? Ils partent ensemble pour le Piémont.

LIONEL.

Que dis-tu, André?

ANDRÉ.

Rien! rien! Qu'on me selle un cheval! allons, vite, il faut que je parte à l'instant. Aussi bien j'y vais moi-même. Par quelle porte sont-ils sortis?

MATHURIN.

Du côté du fleuve.

ANDRÉ.

Bien, bien! mon manteau! Adieu, Lionel.

LIONEL.

Où vas-tu?

ANDRÉ.

Je ne sais, je ne sais! Ah! des armes! du sang!

LIONEL.

Où vas-tu? réponds.

ANDRÉ.

Quant au roi de France, je l'ai volé. J'irais demain les voir que ce serait toujours la même chose. Ainsi.... (Il va sortir et rencontre Damien.)

DAMIEN.

Où vas-tu, André?

ANDRÉ.

Ah! tu as raison. La terre se dérobe. O Damien! Damien! (Il tombe évanoui.)

LIONEL.

Cette nuit l'a tué. Il n'a pu supporter son malheur.

DAMIEN.

Laissez-moi lui mouiller les tempes. (Il trempe son mouchoir dans une fontaine.) Pauvre ami! comme une nuit l'a changé! le voilà qui rouvre les yeux.

ANDRÉ.

Ils sont partis, Damien?

DAMIEN.

Que lui dirais-je? Il a donc tout appris?

ANDRÉ.

Ne me mens pas. Je ne les poursuivrai point. Mes forces m'ont abandonné. Qu'ai-je voulu faire? J'ai voulu avoir du courage, et je n'en ai

point. Maintenant vous le voyez, je ne puis partir. Laissez-moi parler à cet homme.

MATHURIN s'approche.

Plaît-il, maître?

ANDRÉ.

Aussi bien ne suis-je pas déshonoré? Qu'ai-je à faire en ce monde? O lumière du soleil! O belle nature! Ils s'aiment, ils sont heureux. Comme ils courent joyeux dans la plaine! Leurs chevaux s'animent, et le vent qui passe emporte leurs baisers. La patrie? La patrie? ils n'en ont point ceux qui partent ensemble.

DAMIEN.

Sa main est froide comme le marbre.

ANDRÉ, bas à Mathurin.

Écoute-moi, Mathurin, écoute-moi, et rappelle-toi mes paroles. Tu vas prendre un cheval, tu vas aller chez Monna Flora, t'informer au juste de la route. Tu lanceras ton cheval au galop. Retiens ce que je te dis. Ne me le fais pas répéter deux fois, je ne le pourrais pas. Tu les rejoindras dans la plaine; tu les aborderas, Mathurin, et tu leur diras : Pourquoi fuyez-vous si vite? La veuve d'André del Sarto peut épouser Cordiani.

MATHURIN.

Faut-il dire cela, monseigneur?

ANDRÉ.

Va, va, ne me fais pas répéter. (Mathurin sort.)

LIONEL.

Qu'as-tu dit à cet homme?

ANDRÉ

Ne l'arrête pas. Il va chez la mère de ma femme. Maintenant, qu'on m'apporte ma coupe, pleine d'un vin généreux.

LIONEL.

A peine peut-il se soulever

ANDRÉ.

Menez-moi jusqu'à cette porte, mes amis. (Prenant la coupe.) C'était celle du joyeux repas.

DAMIEN.

Que cherches-tu sur ta poitrine?

ANDRÉ.

Rien! rien! je croyais l'avoir perdu. (Il boit) A la mort des arts en Italie!

LIONEL.

Arrête; quel est ce flacon dont tu t'es versé quelques gouttes, et qui s'échappe de ta main?

ANDRÉ.

C'est un cordial puissant. Approche-le de tes lèvres, et tu seras guéri, quel que soit le mal dont tu souffres. (Il meurt.)

—

SCENE III.

Bois et montagnes.

LUCRÈCE ET CORDIANI, sur une colline, les chevaux dans le fond.

CORDIANI.

Allons! le soleil baisse; il est temps de remonter.

LUCRÈCE.

Comme mon cheval s'est cabré en quittant la ville! en vérité, tous ces pressentimens funestes sont singuliers.

CORDIANI.

Je ne veux avoir ni le temps de penser, ni le temps de souffrir. Je porte un double appareil sur ma double plaie. Marchons, marchons! n'attendons pas la nuit.

LUCRÈCE.

Quel est ce cavalier qui accourt à toute bride? depuis long-temps je le vois derrière nous.

CORDIANI.

Montons à cheval, Lucrèce, et ne retournons pas la tête.

LUCRÈCE.

Il approche! il descend à moi.

CORDIANI.

Partons! lève-toi, et ne l'écoute pas. (Ils se dirigent vers leurs chevaux.)

MATHURIN, descendant de cheval.

Pourquoi fuyez-vous si vite? la veuve d'André del Sarto peut épouser Cordiani.

ALFRED DE MUSSET.

FRAGMENS

D'UN LIVRE DE VOYAGE.

VENISE.

. . . .

Les choses de curiosité, on peut les voir de compagnie; celles de sentiment, on doit les voir seul. — J'avais résolu de donner tout ce jour au souvenir de Byron.—La gondole me mena d'abord au couvent des Arméniens.

Je n'ai point oublié que votre première lettre me reprochait d'avoir négligé à Pise le palais Lanfranchi. Elle contenait cette phrase dure : « Vous avez perdu dans mon estime comme imagination, pour avoir quitté Pise, sans y découvrir la maison de lord Byron; cette maison où a été écrit *Manfred*, par une nuit d'hiver, alors que la neige, poussée par le vent du nord, frappait avec violence contre les vitres d'un grand et froid appartement... Vous savez que cet illustre, bizarre et malheureux homme avait mis, ce

jour-là, un habit bleu neuf, et que, dans les brusques mouvemens de sa sympathie pour son héros, il arracha un bouton, ce qui nous valut cette fameuse note qui nous amusa tant dans les mémoires : « écrit Manfred, arraché un bouton à mon habit. »

J'ai réparé cette négligence. Dans ma première course à Pise, ne me souvenant plus du palais Lanfranchi, je demandai la demeure de Byron, du seigneur anglais : les Pisans avaient oublié le nom du poète. Cette fois, mieux informé, on m'à conduit devant le palais Lanfranchi. L'intérieur était envahi par les maçons; les escaliers, les plafonds, étaient démolis; le grand et froid appartement n'existe plus; la façade du palais, d'un beau marbre doré et dans le pur style toscan, s'élève toujours sur le quai de l'Arno. —

Le couvent des Arméniens, à Venise, occupe à lui seul la jolie petite île de Saint-Lazare. Du côté de la ville sont les bâtimens; vers la mer, les jardins, les potagers, toutes les dépendances de la communauté. Les frères y vivent au nombre de cinquante, en comptant les pensionnaires. Leur règle est celle de saint Benoît. Ils ont une bibliothèque fort riche en manuscrits orientaux dont ils impriment eux-mêmes des éditions très estimées. C'est chez eux que Byron alla étudier l'arménien, durant le long séjour qu'il fit à Venise.

Mon gondolier ramait depuis une demi-heure; j'approchais de l'île; je sentais l'odeur douce des pois à fleur que le vent m'apportait par-dessus les murailles du jardin; mais aucun bruit, aucune voix, ne venait de la maison; toutes les fenêtres et les portes étaient soigneusement fermées; habitué déjà au silence de Venise, malgré moi j'éprouvai un nouveau sentiment de calme et de recueillement sur le seuil de cette demeure plus silencieuse et plus immobile encore.

Le moine qui m'ouvrit, jeune homme de vingt-cinq ou vingt-six ans, avait dans les traits toute la finesse et la beauté régulière des Orientaux; une longue barbe noire et lustrée tombait sur sa robe d'étamine. Son salut, sa marche, ses manières, me rappelaient assez bien quelques Persans que vous avez pu voir à Paris. Nous visitâmes les diverses parties du couvent, moi, le ménageant de questions, lui, au contraire, venant au-devant avec une politesse toute lettrée, et une douceur vraiment chrétienne. Il me parlait des trois



vœux que tout religieux doit faire lorsqu'il entre dans les ordres, les vœux d'obéissance, de pauvreté et de chasteté; et, sans plainte aucune sur son sort, il ne cachait pas combien l'observance était difficile et pénible. Les élèves passant alors pour aller au réfectoire: « J'avais leur âge, me dit-il, environ treize ans, quand j'arrivai de mon pays dans cette maison; je n'en suis plus sorti, je n'en sortirai pas. »

Je vins à Byron. — « Oui, répondit-il, je l'ai vu bien des fois, mais sans jamais lui parler; j'étais encore dans les pensionnaires, qui n'ont d'ailleurs aucune relation avec les étrangers. Il est venu ici tous les jours, durant trois mois. Nous ne savions ni son nom, ni qui il était. Il s'est fort bien comporté dans notre couvent; jamais il n'a dit un mot contre la religion. Cela nous a surpris par la suite d'apprendre que c'était un grand seigneur, un grand poète, et un homme peu régulier. »

Ces choses se disaient en montant le grand escalier de la bibliothèque. La vue des livres, la crainte de gêner quelques frères occupés à lire, l'attention même que je devais à mon conducteur, lequel m'exposait ses richesses avec une si délicate complaisance, interrompirent notre conversation. Je vis là des raretés dont j'étais indigne. Je ne me rappelle qu'une édition polyglotte d'une prière de Fénélon.

Devant un grand pupitre chargé de livres, le frère s'écria : « Ceci vous plaira mieux! Et il tira des rayons un volume arménien avec la traduction anglaise en regard. — « C'est sur ce livre que lord Byron étudiait; voici un morceau qu'il traduisit avec un de nos pères (et il leva les yeux comme pour chercher quelqu'un dans la salle). — « Je suis fâché que le père Paschal ne soit pas ici; vous auriez aimé à lui parler. »

Je joins à ma lettre ce morceau. Mon compagnon de voyage qui a fait aussi un pélerinage aux Arméniens, a tâché d'en retenir le sens; sauf erreur, le voici :

Lorsque Zervanus (qui veut dire en vieux langage persan, *gloire fortune*, ou *destin*) voulut créer le monde, il médita pendant mille ans sur son œuvre, et offrit un sacrifice, afin de faire bien ce qu'il devait faire, et dans la crainte de faire mal.



Pendant le temps du sacrifice, il conçut deux enfans, Hormistus et Harminus.

Le règne du monde, le règne de l'œuvre à venir, suivant la parole de Zervanus, devait appartenir au premier né des deux enfans.

Hormistus qui était le souverain bien, devina, encore au ventre de sa mère, à qui devait appartenir le monde, et il en avertit son frère.

Harminus, l'esprit du mal, profita de cet avertissement pour arriver le premier.

Sitôt qu'ils furent sortis du ventre de la mère, ils se présentèrent tous deux devant Zervanus.

Zervanus, voyant Hormistus, jugea à sa bonne odeur qu'il était l'enfant de son choix, le bénit et voulut lui donner le règne du monde.

Harminus, jaloux, réclama auprès de Zervanus l'accomplissement de sa promesse.

Zervanus, voyant qu'il était impossible de livrer le monde à son fils bien-aimé Hormistus, déclara que, pendant neuf mille ans, Harminus régnerait sur tout ce qui était créé.

Mais il le déclara inférieur à son frère Hormistus, et il le condamna à livrer le monde à ce dernier, lorsque les neuf mille ans seraient écoulés.

(*Tiré d'Esnacius, poète arménien.*)

La fable d'Hormistus et d'Harminus n'est autre chose, on le voit, que celle d'Arimane et d'Oromaze. Ce double principe, énigme première de toutes les religions, et que toutes essaient d'expliquer, se retrouve surtout, et avec mille variantes, dans les traditions et les poésies arméniennes. Les bons pères de Saint-Lazare, qui n'acceptent que la solution biblique, mettent beaucoup d'orgueil à prouver que leur pays est le lieu où s'est consommé ce grand mystère du bien et du mal. Selon eux, l'Arménie est le berceau du genre humain. Les quatre fleuves du paradis terrestre, Pison, Guihon, Hiddekel et l'Euphrate, coulent en Arménie; là, s'élève le mont Ararat où s'arrêta l'arche de Noé; et l'arménien qui donne le sens de tous ces noms, est la plus ancienne langue du monde,

celle même que Dieu apprit à Adam. Comme Celte, j'aurais pu avancer des prétentions pour le moins égales à celles du frère, mais l'hospitalité me retint.

Les curiosités de la bibliothèque et de l'imprimerie épuisées, nous descendîmes au jardin. Tout était ménagé, mis à profit, et distribué avec un soin extrême dans ce petit terrein qui suffit de la sorte aux besoins de la Communauté. Sous les fenêtres sont les fleurs, les plantes, les herbes médicinales; à la pointe de l'île, les légumes et les arbres fruitiers. Les allées, où l'on ne peut promener plus de trois de front, sont couvertes d'un beau sable uni, on n'y trouverait pas un caillou et une mauvaise herbe. Dans les endroits reculés, il y a des tonnelles d'aubépine, avec des bancs de joncs, où l'on va lire en été. Le soleil dardait si fort, qu'il fallut nous abriter un instant. Derrière nous, contre le mur du jardin, j'entendais le petit bruit des vagues qui entraient dans les fentes des pierres. Ni le frère ni moi, ne parlions plus; je me délectais dans ce silence, dans cet air pur; je songeais au bonheur de ces saints religieux, à cette vie toute d'étude et de piété. Pour rompre cette pause, je fis quelques complimens à mon guide sur la bonne tenue de son monastère; il sourit, et m'expliqua, en marchant, de nouveaux embellissemens qui étaient projetés. — Croyez-vous, lui demandai-je, que la seule envie de s'instruire amenât Byron parmi vous? Ne venait-il pas chercher un peu de cette paix où vous vivez? — Il sourit de nouveau et sans répondre. — « Qui sait? quelques années encore, et peut-être lord Byron serait-il revenu pour toujours dans cette maison. — Dieu le sait, répondit-il, mais à un certain âge il est malaisé de renoncer au monde et à soi-même. »

A ces derniers mots, j'arrivais devant ma gondole; pour y entrer, le frère me donna la main que je serrai en signe d'adieu. Je dis au batelier : Palazzo Mocenigo!—Devant Saint-Servule, je regardai hors de la gondole; le moine arménien était encore debout sur les marches blanches du couvent. . . . .
. . . . . Le nom de Mocenigo a délié la langue du gondolier. — Francesco a vu aussi lord Byron, et vers les deux heures lorsqu'il allait au Lido, et le soir promenant sur la Piazzetta.—Tous les anciens gondoliers connaissent le seigneur anglais, Byron, comme ils disent simplement. —La grande Marianna, cette terrible maî-

tresse, demeure à Naples avec ses enfans. — Francesco ne tarit pas. — Nous voici devant le vieux palais des Foscari : *Venise disparaît comme une plante marine sous les vagues d'où elle était sortie.* — Grand canal, n° 54, palais de la famille Mocenigo! — Habitation délabrée et sans architecture; style moderne. — Au rez-de-chaussée un large corridor où étaient l'ours, le singe, toute la ménagerie. — La chambre à coucher d'hiver donnant sur une cour fort triste, elle est aujourd'hui occupée par la comtesse. — Autre chambre d'été ayant vue sur le canal.— Le portrait de Byron nulle part. — Il travaillait dans ce sombre et immense salon où sont peints tous les Mocenigo. — Un grand fauteuil devant une table de forme ancienne et percée d'une infinité de tiroirs; là furent écrits et enfermés *Marino,* les *Foscari, Beppo,* etc....

Vous me passerez ces détails extraits, pour plus de brièveté, de mon Livre de notes, comme vous me permettrez d'y copier cette lettre, qui m'expliquera par la suite ce que je n'ai pu qu'indiquer sur mon Journal. Parfois j'ai cette crainte, que ma mémoire s'en allant tout à coup, il ne me reste rien d'un pays que j'aime tant, et que peut-être je ne dois plus voir; aussi, contre mes habitudes, j'amasse notes sur notes, et je prie ceux à qui j'écris de me garder mes lettres.

Comme j'examinais l'antique salon, entre un homme d'une cinquantaine d'années, bronzé, fort, d'une figure ouverte, aux grands yeux, aux grands traits : c'était un des gondoliers de lord Byron. Il s'appelle Vincenzo Falsiero; son fils, Giovanni Baptista, vient de partir pour l'Asie avec un Anglais, M. Kling, je crois. — « Oui, monsieur, c'est ici qu'il travaillait *à ses compositions;* il y restait toute la nuit; rarement milord se couchait avant le jour. A tout moment il appelait mon fils : Giovanni, portez-moi le singe!... Giovanni, amenez-moi l'ours!... C'était un brave patron! »— Le gondolier m'emmena chez lui. Dans une boîte, et soigneusement enveloppée, il conserve cette fameuse toque de velours rouge et ouatée, la seule coiffure, vous vous en souvenez, qui ne blessât point le front d'Harold. — J'en ai refusé quinze sequins! s'écria Falsiero. —Mais voici son casque de cuir noir, et dessus ses armes en argent. — C'est lui-même qui l'a donné, en Grèce, à mon fils; et à moi la toque rouge, lorsqu'il est parti... Nous gardons ça. Voici encore

son portrait, au pied de mon lit. Et voyez, en sortant, les armes de Byron sont sur la gondole : la gondole de Byron flotte toujours devant la porte du palais Mocenigo. »

J'oubliais : lorsque j'entrai dans la chambre à coucher qui regarde le canal, j'y trouvai un pauvre petit oiseau, tombé des toits, et qui était venu mourir sur le parquet. Il avait le bec ouvert, ses paupières bleues fermées, et ses pattes, raides et froides, embarrassées dans une toile d'araignée. Le valet de chambre ramassa l'oiseau et me l'offrit. Il me vint une triste méfiance. J'imaginai que ceci était une attrape disposée pour les voyageurs. Je regardai quelque temps l'oiseau dans ma main, puis je le remis froidement au domestique. A peine rendu, je regrettai l'oiseau . . . .
. . . . . . Il y a quelques jours, nous avons manqué une occasion pour la France; ainsi cet envoi va se grossir encore; vous verrez toutes les traces de votre noble pélerin sur les lagunes de Venise. Je ne vous apprends rien touchant sa vie, mais je vois les lieux où elle s'est passée; je vais où il a été, et je vous le dis; je cherche, pour parler comme lui, ce qu'il a laissé de son âme sur ces rivages qu'il aimait.

Nous n'avons pu visiter *la Mira,* cette maison de plaisance sur la Brenta, d'où il écrivait à Moore : « Venise a toujours été, après l'Orient, l'île la plus fraîche de mes rêves. » Nous n'irons pas, non plus, sous les grands sapins de Ravenne, mais hier j'ai vu le Lido.

Vous le savez, on donne ce nom à une île longue et étroite qui protège Venise du côté de la mer. La partie, tournée vers la ville, est cultivée dans presque toute sa longueur, l'autre moitié est une côte sablonneuse et plate que les vagues découvrent à leur reflux. Lord Byron avait établi là ses chevaux dans un vieux fort abandonné, et tous les jours il s'y promenait jusqu'à mi-chemin du village de Malamocco.

On ne saurait dire quel charme ont pour les Vénitiens ces petits jardins du Lido. Leur ville, toute de marbre, fatigue dans sa magnificence. Pas un arbre, un brin d'herbe; jamais le pas d'un cheval ou le cri d'un oiseau, mais toujours des pierres et du marbre, ou une eau verdâtre qui croupit sous les ponts; partout l'industrie et l'art, la nature jamais. Dès qu'on touche au Lido, le cœur se dilate et respire. Vous voyez du vert; mille odeurs de feuilles vous arrivent;

vous marchez mollement sur l'herbe, c'est vraiment la vie. On dit que, dans les jardins, il y a des guinguettes fort bien servies, où les familles vénitiennes vont se récréer le dimanche; on y dîne fraîchement à l'ombre, et le soir, au clair de lune, on se baigne dans les belles eaux du golfe.

Hier, le ciel était clair et le soleil chaud; mais la mer, que deux jours de vent avaient soulevée, houlait encore avec violence. Elle était bruyante et trouble. La beauté même du ciel, la vivifiante chaleur du soleil augmentaient l'horreur de cette mer agitée. Cela formait un singulier contraste... Je ne sais, mais dans cette vie orageuse du poète anglais, peu d'épisodes me semblent d'une tristesse plus solennelle que ces solitaires promenades le long du Lido, lui seul, sur son cheval, en face de l'immensité, et courant chaque jour depuis le fort en ruine jusqu'à cette borne de pierre, où il voulait qu'on l'enterrât! Son épitaphe, imitée d'une inscription recueillie à Ferrare, était celle-ci : *Noël Byron implora pace.*

Sur votre demande, je voulus aller à cette borne. Long-temps je suivis le rivage, enfonçant dans le sable, et brûlé par la mer, tant qu'à la fin le soleil déclinant, il fallut songer à ma barque. Pour abréger, j'essayai de prendre à travers champs, mais sur cette terre plate et sans horizons, bientôt j'eus perdu toute direction. J'appelai, personne ne vint. Alors, trop éloigné de mon premier chemin, c'était de tirer droit vers Venise : je pris ma course dans les marais, et heurtant contre les racines, blessé par les aloës, les chardons, mille plantes sauvages, j'arrivai en sueur à la côte. Le gondolier me demanda si j'avais trouvé des vipères? — Et pourquoi, lui dis-je? — Vous n'avez pas vu des sillons sur le sable; ce sont des sentiers de vipères; on fait avec elles la thériaque de Venise.

Le soir, il y avait de la musique devant l'église de Saint-Marc; mais les impressions du jour m'empêchaient de bien écouter; je descendis la Piazzetta, et tout en suivant le quai des Esclavons, je résumai, à la manière italienne, les souvenirs de cette promenade dans une espèce de Canzone :

LE LIDO.

Enfin, Lido, j'ai vu tes grèves désolées,
Ton sable jaune et fin où confuses, mêlées,

On retrouve, le soir, les traces des serpens
Au soleil de midi déroulés et rampans.
Ici venait Byron : d'un œil mélancolique
Il regardait au loin briller l'Adriatique,
Où, pour dompter son âme, il poussait au galop
Son coursier hennissant au bruit de chaque flot;
Et le noble animal écrasait les vipères
Qui gagnaient en sifflant leurs venimeux repaires.

L'AUTEUR DE MARIE.

ÉCONOMIE POLITIQUE.

DE L'IMPOT PROGRESSIF.

Depuis quelques années et aujourd'hui plus que jamais, de sincères amis de l'humanité voudraient substituer un impôt *progressif*, sur les fortunes, à l'impôt *proportionnel* actuellement établi. Cette opinion nous séduisait par la justice de ses motifs; cependant, après y avoir réfléchi, elle nous a paru contraire au bien général du pays, et par conséquent des classes pauvres dont elle cherche le soulagement avec un noble courage.

Nous n'avons point la prétention de proposer ici d'autres remèdes à tant de misères aussi douloureuses que menaçantes pour l'état, mais seulement de signaler les vices d'un système général d'impôts, à notre avis inadmissible. Pourquoi ceux qui ne partageraient pas notre manière de voir, nous refuseraient-ils les dispositions bienveillantes que nous serons toujours prêts à leur offrir, un esprit attentif et le respect de leurs intentions?

L'impôt *proportionnel* auquel on oppose, dans le langage peu exact des économistes, l'impôt *progressif*, présente lui-même les ca-

ractères d'une *progression géométrique,* c'est-à-dire dans une proportion *invariable* avec les revenus imposés, quelle que soit leur quotité. On entend au contraire par impôt *progressif,* une base de cotisation d'après laquelle, au-delà d'une certaine somme qu'on peut exempter de toute contribution, le second écu paie plus que le premier, le troisième plus que le second, et ainsi de suite, dans une proportion qui *varie* en s'accroissant, et s'applique à toutes sortes de revenus.

Or, l'impôt progressif peut résulter d'une seule ou de plusieurs progressions, croissantes soit uniformément, soit irrégulièrement, avec plus ou moins de lenteur ou de rapidité, et il serait inutile de prouver à ceux qui connaissent les premiers élémens du calcul, que les différentes bases imaginables de progressions, ainsi que leurs modes d'accroissement, sont *mathématiquement en nombre infini.*

D'un autre côté, la matière imposable, quoique limitée, est cependant très diverse.

Quand on parle d'impôt progressif, demande-t-on qu'il embrasse toute matière imposable, ou bien qu'il soit partiel, comme cela existe en plusieurs pays, et en France, dans de certaines limites, pour les loyers non convertis en droits d'entrée? Sera-t-il définitif ou seulement temporaire, ainsi que la Convention dut en faire l'essai pour ses emprunts forcés?

On voit qu'avant d'ériger en aphorisme républicain la nécessité d'un impôt progressif, il faudrait, pour s'entendre, désigner d'abord sa matière imposable et une progression quelconque.

Le produit de l'impôt *proportionnel* reste toujours le même sur une quantité donnée de richesses, soit qu'elle appartienne à un seul individu, soit qu'elle se trouve répartie entre plusieurs également ou inégalement. Ainsi, que l'impôt proportionnel soit fixé au dixième de la matière imposable, cette proportion ne change ni pour l'état ni pour le contribuable. Sur 300,000 fr. de revenus, le trésor public est assuré de 30,000 fr., quels que soient le nombre et la fortune des imposés.

Le produit de l'impôt *progressif* doit au contraire varier, selon qu'une quantité donnée de richesses appartient à un seul ou à plusieurs individus et se partage également ou inégalement entre eux.

Il est possible et cela dépend entièrement du choix de la progression :

1° Qu'un seul propriétaire de 300,000 fr. de revenu, doive contribuer pour la moitié, ce qui fait. . . . . . 150,000 fr.

2° Qu'un certain nombre de propriétaires d'un pareil revenu de 300,000 fr., distribué inégalement entre eux, n'aient à contribuer au total que pour. 10,000

3° Que trois cents propriétaires du même revenu également distribué entre eux, ce qui fait 1000 fr. pour chacun, ne soient cotisés qu'à raison d'un pour mille, en sorte qu'ils ne devraient au total, que 300

4° Que ces 300,000 fr. de revenu soient tellement divisés, qu'aucune fortune n'atteigne la limite où commence la progression.

Le revenu de l'état et les charges des contribuables varieraient donc depuis zéro jusqu'à 150,000 fr., sur une même quantité de richesse.

Quand le taux de l'impôt *proportionnel* est modéré, le contribuable ne paie jamais rien au-delà du prix de son travail, et par conséquent n'est jamais réduit à se détacher de sa propriété ou de tout exercice de son industrie.

Il en est autrement de l'impôt *progressif*. Toute progression qui s'accroît indéfiniment et marche avec une certaine rapidité, amène un moment où le contribuable se trouve dans l'impossibilité de rien acquérir au-delà de ce qu'il possède, ou même d'exercer plus longtemps son industrie, à moins de consentir à la perte successive de tout ce qu'il aurait acquis.

Exemple : soit la progression où 100 fr. de revenu seraient affranchis de toutes contributions, mais d'après laquelle,

200 fr. seraient cotisés	à 10 p. 0/0
300	à 11
400	à 12, etc.

Le moment où l'on n'a plus aucun intérêt d'acquérir ou d'utiliser son industrie, est celui où l'on possède un revenu de 4600 fr., lesquels doivent contribuer pour 2484 fr.; car si l'on se donne la peine d'augmenter son revenu de 100 fr., ce qui l'élèverait à

4700 fr., on devra contribuer pour une somme de 2,585 fr., plus forte que la précédente de 101 fr. Mais la fortune n'est augmentée que de 100 fr. Voilà donc 1 fr. qu'on est obligé de prendre sur ce qu'on avait acquis.

Celui qui, jouissant du même revenu de 4600 fr., voudrait devenir plus riche, verrait au contraire décroître sa fortune en telle sorte que, lorsqu'il serait arrivé à 9,200 fr., il n'aurait plus rien à lui, puisqu'il serait obligé de contribuer pour une pareille somme de 9200 fr. L'absurdité de ces résultats, qu'on peut vérifier par le calcul, prouve qu'il faut examiner de près les effets des progressions.

Les progressions sont-elles rapides, indéfiniment croissantes, appliquées à toutes les sortes de revenus? Nous venons de voir qu'elles détachent le contribuable de sa propriété et réduisent le producteur à l'inertie. Or, l'impôt qui agirait ainsi, serait une loi agraire déguisée, puisqu'il ramenerait bientôt toutes les fortunes au même niveau. A vrai dire, il ne s'agit plus ici d'un problème d'économie politique, mais d'un nouveau régime social sans analogie avec celui qui existe.

Si l'on demande pourquoi il serait impossible d'établir des progressions sagement graduées? nous répondrons qu'à l'exception de quelques impôts particuliers comme sur les loyers ou les successions, le seul moyen d'en avoir est de recourir aux proportions simplement géométriques, ou en d'autres termes, à l'impôt proportionnel. On pourrait bien déterminer une portion de nécessaire, exempte de contribution, soumettre la portion suivante à un impôt proportionnel, et livrer la fortune excédante à une progression indéfinie; mais ce serait reculer, pour un plus ou moins grand nombre d'individus, le moment où le desir d'accroître son revenu n'a plus d'objet. Ce moment d'inertie arriverait d'ailleurs beaucoup plus tôt que le terme donné par le calcul. On doit tenir compte en effet, non-seulement du revenu net du contribuable, mais du passif de sa propriété, de ses dépenses personnelles, de ses frais de gestion qui s'accroissent avec le patrimoine lui-même.

Sans doute, dans le nombre *infini* des progressions possibles, il est facile d'en trouver dont le produit soit inférieur à celui de l'impôt proportionnel. Nous en verrons un exemple assez inattendu

dans un projet d'impôt progressif proposé par M. A. Decourdemanche, auteur de plusieurs écrits estimés sur la jurisprudence et l'économie politique.

Pour le moment, nous ne parlons que des progressions croissantes avec plus ou moins de rapidité, et dans le but avoué de grever les riches, plus que ne le fait l'impôt proportionnel. Afin de préciser quelque peu nos jugemens, nous examinerons les effets des progressions de ce genre sur chaque branche d'impôts en particulier; mais avant de nous engager dans cette discussion toute neuve encore, il nous semble utile de montrer pourquoi elle est neuve, et comment il était difficile qu'elle fût abordée avec l'esprit tranquille de la science.

Comme l'impôt progressif touche aux conditions fondamentales de la propriété, l'ardeur des réformes n'ose s'en emparer qu'après une sorte d'apprentissage. Il faut de plus que les réformateurs y soient obligés par certaines catastrophes que leurs théories devanceraient inutilement. C'est ce que prouve, en effet, l'histoire des peuples les plus avancés dans leurs institutions. Cherchons donc, pour notre propre expérience, à quel degré de maturité ces peuples sont parvenus sur la question qui nous occupe.

Aux États-Unis, ce pays si fécond en nouvelles expériences sociales, on aperçoit partout un respect scrupuleux pour la possession légale des biens acquis. Ce sentiment est-il un reste des traditions féodales de la mère-patrie? Non, les favoris de Charles II ne furent pas heureux dans leurs projets de fiefs américains. Cette fière population a secoué tous les priviléges du sol et de la naissance pour ne conserver de la propriété que les garanties de droit commun, admises jusqu'à ce jour dans les pays civilisés (1). Il est bien plus simple de voir dans les propres habitudes du peuple américain les causes de son respect traditionnel pour les patrimoines. Les passions qui attachent à la propriété, s'accroissent avec les facilités du travail et de ses profits. Comment des établissemens que chacun

(1) Nous ne disons rien du seul privilège que l'Angleterre ait légué à son ancienne colonie, le maintien de l'esclavage dans quelques états. L'Amérique n'est responsable que de ses efforts pour remédier à un si grand mal.

peut créer à son tour, seraient-ils contestés? Quand on a devant soi, avec des gains toujours possibles, un continent à cultiver, ce qu'il y a de plus précieux pour le producteur, c'est le capital nécessaire à ses entreprises. Aussi, les divers gouvernemens de l'Amérique du Nord se sont-ils abstenus, autant que possible, d'imposer immédiatement les revenus qui sont les instrumens de la reproduction. Les neuf dixièmes des ressources du gouvernement central se composent d'impôts indirects ou des recettes de la douane, d'autant plus abondantes que les tarifs sont plus modérés, et que le commerce est plus prospère par la liberté dont il jouit; le reste provient des propriétés nationales. La plupart des gouvernemens propres à chaque état n'ont également aucune taxe directe.

New-York n'en a pas encore. Ceux que leur dette et leurs besoins particuliers y obligent, ont établi sur les revenus des impôts proportionnels qui n'atteignent jamais le nécessaire. La Pensylvanie et d'autres états en petit nombre ont soumis certaines branches de revenu public, comme les successions, à un impôt gradué. C'est une rare exception. Les taxes directes sont généralement réservées à l'administration locale des districts et comtés. Ainsi, l'impôt progressif n'a pas été réclamé aux États-Unis et ne pouvait l'être.

Depuis long-temps, il est vrai, des sectes religieuses ont voulu réaliser une communauté des biens. Il n'y a dans ces efforts étrangers à tout but politique et contraires aux mœurs américaines qu'un desir bizarre d'imiter les premiers chrétiens. Les saints qui veulent confondre leurs propriétés n'ont aucune prétention sur les biens profanes. D'autres sectes philosophiques, avec des vues du même genre et des motifs différens, s'éteignent dans un complet discrédit. Owen pouvait-il réussir avec un système qui rétribue également l'activité et la paresse, l'incapacité et l'intelligence, dans un pays où l'industrie obtient si aisément des parts inégales? Encore faut-il observer que la communauté d'Owen était une importation anglaise de même que le parti des *working-men* (travailleurs), le seul qui, dans l'état de New-York, ait pris une attitude hostile à la propriété. Un moment, la ville de New-York fut émue par les *working-men*. On se rassura quand aux élections de 1830, ils n'eurent obtenu qu'une voix sur cent vingt-cinq.

En Angleterre, on en est encore à marchander les privilèges



d'une aristocratie maîtresse de la plus grande partie du sol. L'idée d'un système général de contributions progressives est à peine connue et probablement ne remuera pas de long-temps les esprits. Smith, Ricardo, Malthus n'en disent rien. La confiscation des biens du clergé et de l'aristocratie, la banqueroute de l'état, voilà peut-être ce qui serait mis d'abord en question dans de grandes commotions civiles. L'Angleterre n'est pas comme nous exposée aux coalitions européennes. Ses représentans ne seront donc probablement jamais dans la situation suprême de la Convention, réduite à ruiner ses propres défenseurs, après avoir dépouillé ses ennemis. L'avantage de leur position insulaire et l'immensité de leurs ressources en tous les genres permettent aux Anglais beaucoup de transactions qui nous étaient impossibles. Sans doute une population d'ouvriers plus agglomérée que partout ailleurs, et sujette à d'excessives vicissitudes dans ses moyens d'existence, menace l'état du continuel accroissement de ses misères. De là d'horribles et passagères émeutes dans les momens de désespoir, de nombreux délits, mais point d'attaques systématiques contre la propriété. C'est en Angleterre que les souffrances du prolétaire manufacturier devaient naturellement provoquer les premiers essais pratiques ayant pour but d'y remédier par des voies radicales. Owen a l'honneur de l'initiative (1). Son système n'est pas une violence envers la société établie, mais envers la nature humaine. Il n'appelle pas au secours de sa communauté des biens, les armes des factions. La persuasion lui paraît suffisante. Il est vrai que personne n'est persuadé.

Arrivons à la France. L'histoire des projets de contribution progressive et des systèmes qui les ont ensuite dépassés en audace, commence avec les difficultés financières de notre révolution.

Tant que les classes ennemies de toutes les réformes qui avaient porté sur elles, conservèrent leurs richesses, il ne fut pas question d'impôt progressif. On croyait avoir une ressource suffisante pour

(1) Quoique *Owen* ait pratiqué le premier une association mal conçue, il a été précédé dès 1808 par M. *Ch. Fourrier*, qui va lui-même réaliser à *Condé-sur-Vesgre* une théorie sociétaire digne de l'attention des penseurs. Mais M. Fourrier, bien loin de combattre la propriété, se propose d'éten-

les besoins éventuels de la guerre. Mais quand on eut saisi les biens de l'émigration, le plus grand embarras fut d'en trouver de l'argent. Il fallut recourir à des mesures violentes, sans trop accorder à ceux qui s'en prenaient déjà à la propriété, de tous les périls de la patrie. C'est ainsi que, sur la proposition de Barrère, le 18 mars 1793, la Convention décréta en dix minutes, 1° *qu'il serait établi un impôt gradué et progressif sur le luxe et les richesses tant foncières que mobilières; 2° que la peine de mort serait prononcée contre quiconque proposerait une loi agraire ou toute autre subversive de la propriété.*

Assurément, dans ce premier mouvement d'un vote instinctif, l'on ignorait que telle progression d'impôts aurait pu avoir des effets analogues à ceux d'une loi agraire, ainsi que nous l'avons démontré. La Convention, au surplus, n'avait pas le choix de ses décrets.

Un économiste osa pourtant soumettre à son comité des finances un excellent traité contre l'impôt progressif. C'est le seul qui ait paru jusqu'à ce jour, tant cette matière est encore peu connue! Nous avons lu avec toute l'attention qu'il mérite ce traité de M. Jollivet, ancien membre de l'assemblée législative. Ses principaux argumens sont résumés dans notre écrit, et nous n'avons cru pouvoir mieux faire pour nos lecteurs, que de leur en offrir ainsi la substance, en y mêlant nos réflexions (1).

Les membres du comité conventionnel, éclairés par cet ouvrage, en avaient ordonné l'impression, mais craignant aussitôt de se perdre, ils laissèrent à son auteur le soin dangereux de le publier.

On ne songeait d'ailleurs qu'à une application provisoire du

dre et de multiplier ses avantages. Ses procédés d'industrie attrayante sont tout ce qu'il y a de plus opposé à l'impôt progressif. Il promet aux *capitaux*, à *l'intelligence*, au *travail*, trois sortes de dividendes, sans lesquels une réforme sociale ne peut être qu'un tissu d'iniquités et de misères.

(1) L'ouvrage de M. Jollivet est intitulé : *De l'impôt progressif et du morcellement des patrimoines*, avec cette épigraphe : *c'est le vautour déchirant ses propres entrailles.* 103 pages in-8°. Paris, 1793. Un seul journaliste osa l'annoncer quand il parut. M. Jollivet partageait la prison de l'illustre M. de Tracy. Tous deux allaient périr, quand le 9 thermidor les rendit à la science.

principe mal compris de l'impôt progressif, et véritablement elle était inévitable. Pauvres économistes! Les émissions de papier-monnaie aux Etats-Unis et en France, l'incendie de Moscou, toutes les déterminations de cet ordre ne comportent plus leur minutieuse prévoyance.

Un premier emprunt forcé, s'élevant à un milliard, fut décrété par la Convention. Son mode d'exécution très arbitraire ne réalisait point ce que l'on entend par impôt progressif. Il s'agissait seulement d'une taxe proportionnelle d'un dixième sur toutes les sortes de revenus, depuis 1000 fr. jusqu'à 10,000 fr. Au-delà, l'état prenait tout. On sait que ce milliard fut payé en valeurs dépréciées.

Un autre emprunt forcé de 600 millions fut établi en l'an IV par de semblables moyens, et ne rapporta que les deux tiers de la somme requise.

Le dernier emprunt de cette sorte, s'élevant à 100 millions, fut décrété en l'an VII. Celui-là a vraiment le caractère progressif. M. Jollivet en a démontré les conséquences par des tableaux dont nous parlerons.

A partir du 9 thermidor, la Convention était traitée en ennemie par une partie de ses membres associés à des clubs, qui, voyant le nouvel esprit du gouvernement révolutionnaire, réclamaient la suspension de sa dictature et l'exercice régulier de la constitution de 93. A ces demandes, on répondit, après les journées de prairial, par des déportations et des supplices. Mais sous la clef de leurs geôliers, les vaincus de ces journées élaborèrent un système mille fois plus incisif que tout ce qui avait été imaginé sous le régime de la terreur. Telle fut l'origine de la conspiration de Babeuf, déjouée le 21 floréal an IV (1). La témérité de certaines utopies ne peut que s'accroître dans les loisirs et les ressentimens d'une prison.

L'historien de la conspiration de Babeuf, M. Buonarroti, nous apprend que des milliers de sectaires en étaient venus à considérer

(1) On peut lire les particularités de cette conspiration de Babeuf dans le récit qu'en a publié M. Buonarroti, son consciencieux et persévérant complice. (*Conspiration pour l'égalité, dite de Babeuf.* Un volume in-8°, Bruxelles, 1828.)

toute espèce de richesse individuelle comme une source de corruption (1). Plus la propriété et les divers partis persécutés depuis le 31 mai 1793, réagissaient contre les mesures qui les avaient accablés, plus les amis de *Babeuf* devaient attacher d'importance à en finir avec ces obstacles toujours renaissans. De même que la Convention avait trouvé l'impôt proportionnel trop peu démocratique, les nouveaux conjurés ne voyaient dans le principe d'impôt progressif décrété par elle, qu'une transition pour arriver à leurs fins, une justice incomplète au moyen de laquelle la majorité corrompue avait voulu déguiser son égoïsme.

« *L'impôt progressif*, dit M. Buonarroti, *serait un moyen efficace de morceler les terres, d'empêcher la cumulation des richesses et de bannir l'oisiveté et le luxe, si l'estimation exacte des fortunes qu'il exige, n'était pas très difficile à atteindre : on peut bien évaluer le revenu des immeubles; mais comment apprécier les capitaux qu'il est facile de dérober à tous les yeux? Cette manière d'asseoir l'impôt, serait tout au plus un acheminement au bien, mais elle ne couperait pas la racine du mal.* » (P. 86.) Nous recommandons ces objections à ceux qui réclament aujourd'hui l'impôt progressif de très bonne foi, mais sans le définir ni l'appliquer à aucun objet précis.

Depuis le 18 brumaire jusqu'aux dernières années de la restauration, les essais et controverses que nous venons d'exposer disparaissent entièrement. La grande propriété, secondée par les gouvernemens qui se succèdent, travaille à refaire son ancienne existence. Alors commence une autre réaction dont les causes morales et économiques sont assez compliquées.

Pour la première fois depuis l'an VII, le saint-simonisme entreprend de rajeunir l'impôt progressif, considéré, à cette époque, comme une ressource de guerre, et trente ans plus tard, comme un remède aux calamités de la paix. En effet, les mécomptes industriels qui surviennent après les premiers momens de prospérité dus à la paix de 1815, appellent vivement l'attention des économistes

(1) Le système des conspirateurs consistait simplement à supprimer la propriété individuelle, les villes, l'usage de la monnaie, le commerce et les relations avec les étrangers, etc., afin d'établir une communauté des biens, accompagnée d'institutions qu'il est inutile d'exposer ici.

sur les misères de la population des fabriques, les dérèglemens d'une concurrence illimitée, l'inégalité des conditions sociales et les moyens de mieux répartir le poids des impôts. Nous nous écarterions de notre sujet, si nous disions pourquoi le saint-simonisme voulut tourner contre la grande propriété, les traditions chrétiennes dont elle se faisait une arme contre-révolutionnaire, et par quel étrange amalgame de sentimens, on revenait à l'impôt progressif à travers les révélations successives de Moïse, de Jésus, ou de monsieur *un tel*. Dans le cours de nos recherches, nous examinerons les progressions proposées par cette école, la seule qui ait développé quelques vues sur cette question, quoiqu'elle y vît seulement, comme les niveleurs de prairial, un expédient transitoire.

Si la révolution de juillet a redoublé momentanément les maux de la population ouvrière, elle a ravivé en elle le sentiment de sa puissance, l'espoir de s'élever en bien-être comme en dignité. C'était plus qu'il n'en fallait pour encourager ceux qui tentent de rejeter sur les riches les charges accablantes de la non-propriété. Plusieurs journaux à Paris et dans les départemens, des sociétés politiques se sont formées pour réclamer un grand nombre de réformes radicales en matière d'impôts. Les contributions progressives en font assez ordinairement partie.

Peut-être l'agitation des temps que nous venons de traverser a-t-elle entraîné de bons esprits à s'accommoder trop vite de quelques formules saint-simoniennes, qu'il serait difficile de détacher d'une parodie théocratique, pour en faire la base d'une doctrine républicaine.

Le principe de la souveraineté du peuple motive la confiance, mais exclut la foi dans ceux qui gouvernent. C'est pourquoi il y a certains pouvoirs sur la propriété qui ne nous paraîtraient pas mieux placés entre les mains d'une dictature populaire, qu'au service d'une théocratie.

Concluons de ce qui précède, que l'idée d'une application générale d'impôts progressifs, débattue depuis 93 seulement, dans des circonstances dissemblables, n'a jamais été éprouvée par l'expérience d'aucun peuple. Ajoutons que des partis également très différens les uns des autres et des sectes fort différentes de ces partis

n'ont recommandé les progressions, que dans les vues politiques, philosophiques ou religieuses, qui leur étaient propres.

Excepté M. Jollivet, aucun économiste français n'en a parlé sérieusement. Ainsi, nous avons été surpris de lire dans le principal ouvrage de M. J.-B. Say, que l'*impôt progressif est le seul équitable,* sans trouver aucune explication relative à son mode d'accroissement et à son assiette (1).

L'impôt progressif est donc encore une conception très confuse. Il nous importait d'en indiquer les causes. Par là, nous sommes mieux amenés à chercher les effets des progressions indéfiniment croissantes, sur chaque branche d'impôts.

Variations du produit de l'impôt progressif appliqué aux contributions locales. — Son effet sur les villes. — Il ne peut être qu'un impôt de quotité.

Nous avons vu que le produit de l'impôt *proportionnel* ou géométrique est invariable, quelle que soit la quotité des fortunes imposées, et que le produit de l'impôt *progressif* doit au contraire varier, selon qu'une quantité donnée de richesse est également ou inégalement distribuée entre un plus ou moins grand nombre d'individus.

Il peut même arriver que le revenu public soit nul, si la matière imposable est assez divisée pour qu'aucune fortune n'atteigne la limite où commence la progression.

Il résulte de cette propriété de l'impôt progressif, qu'étant appliqué collectivement à trois communes qui auraient chacune 600,000 fr. de revenus inégalement répartis, la commune *A* pourrait être imposée à 300,000 fr., la commune *B* à 20,000 fr., tandis

(1) M. Say répond à ceux qui prétendent que l'impôt progressif découragerait les efforts et les épargnes nécessaires à la multiplication des capitaux : « Mais qui ne voit que l'impôt, quel qu'il soit, ne prend jamais « qu'une part de l'accroissement qu'on donne à sa fortune, et qu'il reste « à chacun, pour produire, une prime d'encouragement supérieure à la « prime de découragement? » Nous avons donné des exemples de progressions, qui prouvent que M. Say ne se rendait pas compte de toutes les conséquences possibles de son principe.

que la commune *C* où les revenus seraient très divisés, ne paierait aucune contribution.

Mais la commune *A* étant privée de la moitié de ses revenus ou moyens de reproduction, s'appauvrirait rapidement. Les grandes villes où il y a plus de fortunes inégales que partout ailleurs, succomberaient sous le poids des progressions. Paris n'existerait plus. Lorsqu'en l'an VII, un dernier emprunt fut résolu d'après le mode progressif, on évalua à plus de 70 millions la part de la capitale sur les 100 millions imposés. Ceux qui redoutent par-dessus tout de porter atteinte à l'unité politique, administrative et morale du pays, doivent s'effrayer d'un tel résultat.

Etrange inconséquence! le 18 mars 1793, l'unanimité de la Convention votait la peine de mort contre tout fauteur de mesures subversives de la propriété; elle décrétait en même temps le principe de l'impôt progressif, qui, rigoureusement appliqué, eût porté de mortelles atteintes à la propriété et à l'existence des villes. Deux mois plus tard, le 31 mai, la minorité de cette assemblée encourait une accusation capitale de *fédéralisme*. Qu'y avait-il de plus anarchique, cependant, et sous ce rapport de plus *fédéraliste,* que le vote unanime d'un principe dont le premier effet eût été de détruire les villes?

Mais nous le répétons, la science n'a que des avis insuffisans pour les pouvoirs qui, une fois engagés dans la voie des révolutions, peuvent se perdre d'une manière très logique aussi bien que par leurs inconséquences. Les économistes, qui étudient à tête reposée, sont tenus de mettre plus de rigueur dans leurs déductions. Ainsi, avant de réclamer l'impôt progressif pour dégrever la population manufacturière de tout ce qu'ils veulent ajouter de surtaxe à la propriété, ils feraient bien de songer que le soulagement des manufactures est inconciliable avec le dépérissement des villes.

M. Jollivet ayant analysé une progression proposée en 1793, par le comité des finances de la Convention, il en résultait que dans certains cas, en supposant les contributions municipales progressives, comme les impôts perçus par le trésor public, les fortunes inférieures, après le prélèvement des diverses taxes, pouvaient s'élever au-dessus des fortunes supérieures.

« Pour prévenir ce résultat, il faudrait donc, disait M. Jollivet, « interdire l'usage des progressions croissantes aux corps adminis- « tratifs, et les réserver pour le trésor public seul; mais si un tel « instrument est dans la nature du régime social, pourquoi toutes « les administrations locales ne s'en serviraient-elles pas? »

L'impôt collectif ou de *répartition* oblige, comme on sait, les diverses circonscriptions administratives à verser au trésor un contingent déterminé et invariable, sauf à le répartir sur les contribuables des communes, en proportion de la fortune de chacun d'eux; tandis que l'impôt de *quotité* oblige isolément chaque individu vis-à-vis du fisc.

Quand l'impôt est de *répartition*, chacun ayant à craindre d'être cotisé dans une proportion plus forte qu'il ne devrait l'être, son intérêt personnel le porte à empêcher la fraude de son voisin. Il en résulte une surveillance mutuelle qui économise un grand nombre d'agens à l'état, et lui garantit la perception entière de ses recettes. Mais les contribuables des communes ne peuvent être intéressés à l'intégrité des perceptions d'un impôt *progressif*.

Comment le seraient-ils? Ce n'est pas la masse des richesses de la commune que l'état prend en considération, mais seulement la manière dont elle est distribuée. La base de cotisation agissant inégalement sur les contribuables, forme autant d'impôts séparés qu'il y a de fortunes inégales.

Afin d'obtenir les avantages propres aux impôts de *répartition*, vainement on essaierait de les rendre *proportionnels* à l'égard des communes, et *progressifs* à l'égard des contribuables, c'est-à-dire de taxer les communes en proportion géométrique de la masse de leurs richesses, sauf à répartir leur contingent sur les individus, conformément à l'échelle de progression adoptée.

Il arriverait, 1° en plusieurs cas, que de deux fortunes parfaitement égales, l'une serait écrasée par cet impôt collectivement proportionnel et individuellement progressif, tandis que l'autre, étant placée dans une commune contiguë, n'aurait presque rien à payer; 2° en d'autres cas, que les fortunes médiocres ne pourraient suffire à l'impôt, même par la voie de l'expropriation.

On conçoit aisément que deux fortunes égales paieraient plus ou moins, selon qu'elles seraient situées dans une commune ou

dans l'autre, puisque le taux des contributions individuelles serait déterminé par le contingent variable de chaque commune, et en raison de la manière dont les fortunes y seraient distribuées. Il n'est pas moins facile de démontrer que l'expropriation des contribuables pourrait ne pas suffire à former le contingent communal exigé.

Soit une commune, ayant 300,000 fr. de revenus répartis de la manière suivante :

1 Revenu de.	6,000 fr.
2 — — de 3,000 fr.	6,000
3 — — de 2,000	6,000
10 — — de 1,000	10,000
Total de la matière imposable. . . .	28,000 fr.
Masse de revenus exempts parce qu'ils n'atteignent pas la limite où commence la progression. . . .	272,000 fr.
Somme pareille.	300,000 fr.

Si le contingent de la commune est fixé à 30,000 f., les revenus imposables ne s'élevant qu'à 28,000 fr., l'expropriation des seize contribuables de ce tableau ne couvrirait pas le déficit du trésor.

L'impôt *progressif* serait donc nécessairement, par sa nature, un impôt de *quotité*, et dès-lors il exigerait une multitude prodigieuse d'agens, revêtus de fonctions d'autant plus difficiles que le contribuable serait conduit à pratiquer un plus grand nombre de fraudes et de collusions. Ajoutons que les préposés du fisc ne défendant pas leur intérêt, mais celui du trésor, seraient eux-mêmes portés par crainte, négligence ou séduction, à s'acquitter infidèlement de leurs devoirs, et que les frais de perception étant ainsi multipliés à l'excès, devraient accroître encore le taux des progressions exigées, en telle sorte que les revenus imposables pourraient être absorbés par l'impôt, et l'impôt par les frais de perception.

De l'impôt progressif sur les déterminations et la moralité des contribuables. — Inutilité des lois pénales pour en corriger les effets.

En supposant qu'il soit impossible de se soustraire à l'impôt progressif, il ôte à l'industrie tout motif d'accroître indéfiniment avec

ses profits la richesse nationale. Dans les cas plus vraisemblables, où il y a moyen de l'éluder, il entraîne une multitude de fraudes ou de spéculations non moins immorales que ruineuses.

La *simulation de communauté* est un moyen de tromper les exigences du fisc. On peut, moyennant la précaution des contre-lettres, partager fictivement les patrimoines. Si l'on prétend que ce genre de fraude serait empêché par les frais des actes qu'il occasionerait et les droits d'enregistrement, comment s'opposer à la *simulation des dettes, hypothèques* et *rentes viagères*, qui greveraient tout d'un coup les biens les plus apparens, sans aggraver la situation du contribuable vraiment endetté? Pour distinguer le mensonge de la vérité, il faudrait adopter un système de présomptions arbitraires, coûteuses, vexatoires, et au demeurant inutiles, car la richesse se déguiserait sous toutes les formes plutôt que de se laisser détruire. On en a la preuve dans la vieille expérience d'un des plus odieux impôts de l'ancien régime. *La taille* avait quelque analogie avec l'impôt progressif, sous ce rapport qu'elle ne grevait pas seulement les biens du propriétaire non privilégié, mais son industrie. Aussi l'aisance se cachait sous des haillons. Pour échapper au collecteur, la population *taillable* et *corvéable* s'abstenait d'une multitude d'objets d'agrément ou même de première nécessité, dont la production fait la richesse nationale.

Sous la mortelle influence d'un système complet de contributions progressives, les uns se détacheraient de leurs propriétés foncières, afin de les convertir en biens insaisissables, ou les dissémineraient sur une plus grande étendue de territoire, pour prévenir le danger de leur contiguité, c'est-à-dire d'un centre unique de surveillance et de répression; les autres, en grand nombre, emploieraient leurs capitaux à l'*agiotage*, aux *accaparemens* et à l'*usure*. Le manufacturier et le commerçant diviseraient leurs établissemens, afin de les distribuer soit sous leur nom, soit sous des noms supposés. Beaucoup d'entre eux exporteraient à l'étranger leurs capitaux, leur industrie, et seraient suivis par leurs ouvriers, comme au temps de l'édit de Nantes.

L'agiotage, les accaparemens, l'usure, le morcellement forcé des terres et des établissemens industriels, seraient donc les conséquences

les plus générales des progressions croissantes sur toutes les sortes de revenus.

Or, qu'on y prenne garde, les rigueurs de la législation resteraient impuissantes contre tant d'abus et de maux inhérens à ce nouveau régime. Sous l'empire absolu de la Convention, les plus terribles châtimens ne manquaient pas pour arrêter les spéculations sur les assignats, les accaparemens et l'agiotage, qui s'étendaient avec une rapidité effrayante sur les objets de première nécessité. Cependant les capitaux accouraient vers ces désastreuses industries, avec le même acharnement qu'on mettait à les en détourner. La raison en est bien simple. Toute violence sur l'emploi des capitaux a pour effet inévitable d'élever la différence des prix imposés par le gouvernement, avec les prix naturels qui s'établiraient par de libres transactions, et par conséquent d'accroître la cupidité de ceux qui se décident à spéculer sur cette différence. La multiplicité même des peines imaginées contre les accapareurs, agioteurs, usuriers ou contrebandiers, augmente les profits qu'ils peuvent obtenir en compensation de leurs périls. A cet égard, les lois rigoureuses agissent de la même manière que les difficultés des communications nécessaires aux échanges. On accapare et on agiote beaucoup dans les pays qui n'ont pas de chemins continuellement praticables, parce que des variations excessives dans les prix de la plupart des denrées assurent de larges bénéfices au jeu des spéculateurs.

Du morcellement des terres, des fabriques et du commerce.

Depuis long-temps on dispute sur les avantages ou les inconvéniens de la division du sol. La révolution de 89 a prouvé combien cette division était favorable au développement de la richesse nationale. Quoique les agronomes aient vanté d'utiles perfectionnemens que l'on doit à la grande propriété réduite aux conditions du droit commun, de tels services sont bien surpassés par le surcroît de travail et d'industrie d'un plus grand nombre de propriétaires. Mais la division du sol cesserait d'être un bien pour le pays où des contributions progressives fractionneraient violemment les patrimoines. Tous les inconvéniens que François de Neufchâteau at-

tribue au morcellement volontaire de l'agriculture ne seraient rien en comparaison des vices d'un morcellement forcé.

Selon cet économiste, la multiplication des clôtures, la forme gênante des patrimoines, la perte de temps du propriétaire obligé d'éparpiller ses efforts sur trop de parcelles éloignées les unes des autres, la pénurie des capitaux, la difficulté d'établir en commun des travaux d'amélioration, et une foule d'autres inconvéniens de la petite propriété perdent une grande partie du sol. L'impôt progressif causerait de bien plus grands dommages à l'agriculture dont il détournerait entièrement les capitaux; il agirait comme ces bails destructeurs qui portent les fermiers à négliger l'entretien des terres, parce qu'il leur suffit d'en tirer un profit quelconque.

Si les futaies deviennent si rares, si les taillis eux-mêmes sont coupés plus tôt qu'ils ne devraient l'être par les petits propriétaires, un système de contributions qui ne comporte aucune spéculation d'avenir, n'enleverait-il pas bientôt aux besoins du chauffage, à la marine, à l'architecture et à une foule de professions, les bois qui leur sont nécessaires? Comment les nombreux vignobles dont les produits variables ne deviennent précieux qu'au bout d'un certain temps, suffiraient-ils à la tyrannie du fisc, qui obligerait leurs propriétaires à réaliser sur-le-champ des bénéfices incomplets? Dans les pays où l'étendue des prairies à pâtures facilite l'éducation des animaux et bestiaux aratoires, tels que chevaux, bœufs, vaches, etc..., la division forcée des patrimoines ne permettant plus ni de grandes avances, ni de grands établissemens, sans le concours d'une multitude de propriétaires tous discordans à cet égard, la disette des bestiaux serait un autre résultat de l'impôt progressif.

La dissémination des fabriques en dehors des villes est souvent un précieux avantage, mais on ne pourrait y obliger les industries établies sans consommer leur ruine. Si les matières premières ne croissent plus avec la même abondance ni la même qualité, si le producteur craint de mettre ses capitaux à découvert, les manufactures, fabriques et usines doivent périr en se divisant. Une immense population d'ouvriers perdra ses moyens d'existence. L'industrie étrangère supplantera dans tous les genres notre industrie morcelée, inerte, ou réduite à de stériles efforts d'agiotage et de

contrebande. Il est presque inutile de demander ce que deviendrait le commerce sous un régime où pour déguiser ses profits, il serait contraint de multiplier ses frais et ses risques, en faisant passer les marchandises sujettes à certaines inspections, en une infinité de petits ballots.

De l'impôt progressif sur les successions, sur les droits d'enregistrement, et le revenu public en général.

On a calculé que la totalité des patrimoines change de main par successions, donations entre-vifs et autres titres gratuits, une fois tous les trente ans. C'est donc le trentième de la richesse nationale qu'on peut annuellement saisir comme matière imposable.

Assurément aucune branche d'impôt ne comporte mieux que les successions ou donations entre-vifs, des taxes graduées, qui portent, dans ces cas, sur les ressources les plus incontestables, et réduisent d'avance des fortunes dont on n'a pas encore l'habitude de jouir. Cependant, puisque la perception du trésor se fait nécessairement pas préférence à tous les autres créanciers d'une succession, même hypothécaires ou privilégiés, un tel privilége de l'état doit faire hausser l'intérêt exigé par les prêteurs, en raison de la quotité de l'impôt, car celui qui prête impose un intérêt plus élevé à mesure qu'il court de plus grands risques. D'un autre côté, quand l'impôt excède une année du revenu des successions, il réduit ordinairement ceux qui héritent à emprunter pour acquitter ce qu'ils doivent.

De là un accroissement du nombre des emprunteurs et une nouvelle cause d'élévation dans le taux de l'intérêt de l'argent.

Ces divers effets de l'impôt progressif, ajoutés à tout ce que le besoin de s'y soustraire provoquerait de fraudes et de collusions, réduiraient indéfiniment la valeur vénale des biens-fonds, et par conséquent le revenu public.

Le défaut de concurrence des acheteurs et l'excessive concurrence des vendeurs contribueraient encore à l'avilissement du prix des immeubles. En effet, un impôt progressif sur les successions détacherait un grand nombre de propriétaires de tout bien immobilier, et forcerait beaucoup d'héritiers à s'en dessaisir immédiatement. Or les biens-fonds ne peuvent être ainsi dépréciés, sans que

les revenus de l'état soient réduits dans la même proportion, non-seulement sur les successions et donations entre-vifs, mais sur les droits d'enregistrement des ventes, échanges et autres mutations à titre onéreux ou rémunératoire. L'impôt des patentes, les impôts fonciers, mobiliers et indirects, n'éprouveraient-ils pas aussi un incalculable déficit, si l'agriculture, en même temps que toutes les industries, venait à dépérir? Il est évident que les progressions croissantes dégradent à la fois la matière imposable et toutes les branches de revenus publics.

En l'an VII, l'impôt progressif n'avait encore été résolu que temporairement, pour des emprunts forcés. Cependant la révolution s'était tellement servie des expédiens financiers les plus violens, qu'on ne payait plus que douze à treize fois leur revenu, les terres qui valaient vingt-cinq fois le même revenu avant 1792. De plus, le recouvrement de l'impôt territorial exigea une surcharge d'environ 50 millions en frais de garnisaires. Cette situation, qu'aggravait le dernier emprunt, facilita le coup d'état du 18 brumaire.

De l'impôt progressif sur le taux de l'intérêt de l'argent, les dépenses du gouvernement et la valeur des domaines nationaux.

La dissimulation des fortunes, l'exportation des capitaux, leur mauvais emploi dans l'agiotage et l'usure, le péril des prêts, toutes ces causes réunies doivent élever l'intérêt de l'argent à un taux excessif. Mais le gouvernement, qui est le plus grand consommateur, se trouvant obligé de recourir à une multitude d'entrepreneurs de travaux et fournitures, il faut bien que ceux-ci ajoutent à leurs prix l'intérêt de leurs capitaux. Les dépenses publiques s'augmentent donc en même temps qu'on en tarit la source.

Les domaines nationaux cessent d'être une ressource pour les grands besoins de l'état, puisque leur acquisition entraîne des charges auxquelles personne ne veut s'exposer.

De l'impôt progressif sur les prêts.

Il élève l'intérêt de l'argent, retombe sur l'emprunteur, et par conséquent sur le pauvre.

Sur les rentes payées par l'état.

On a démontré l'inutilité onéreuse des caisses d'amortissement; on a été plus loin en soutenant, sans trop y réfléchir, la légitimité et les avantages d'un impôt proportionnel sur les rentes des fonds publics, mais les soumettre à l'impôt progressif serait anéantir évidemment le crédit national.

Sur les actions des banques et compagnies.

On réclame avec raison des facilités pour diriger le crédit, au moyen de banques spéciales et d'autres établissemens, soit vers l'agriculture, soit vers l'industrie nécessiteuse. N'est-ce pas une contradiction que de vouloir y appliquer aussi l'impôt progressif, qui en détournerait entièrement les capitaux?

Sur le traitement des fonctionnaires publics.

M. Jollivet a fait voir qu'un essai de ce genre, entrepris en vertu des progressions créées par la loi du 1er thermidor an VII, réduisait, en plusieurs cas, les traitemens des employés supérieurs au-dessous de ce qui restait à leurs subordonnés. D'après les données de cette loi, on calcula que le trésor aurait obtenu une économie de 3 à 4 millions, en élevant de 100 fr. chacun les traitemens de 2,000, 3,000, 4,000 fr. Les plaisans de l'an VII appelaient cette opération, *une prodigalité économique*. Depuis cette époque, l'art des prodigalités économiques et des économies ruineuses s'est perfectionné.

Progressions lentes. — Progression saint-simonienne.

Jusqu'ici nous n'avons examiné que les progressions croissantes dans le but de procurer sur les riches un produit supérieur à celui de l'impôt proportionnel.

Il nous reste à parler des progressions lentes et irrégulières dont le produit présumé serait inférieur au revenu public actuellement perçu. Celles-là provoqueraient presque autant de fraudes que si elles étaient plus rapides, car pour être lentement graduées, elles

n'en resteraient pas moins des impôts de *quotité*, avec tous les inconvéniens du sauve-qui-peut, et d'un surcroît de frais de perception. Elles dégreveraient les riches pour écraser l'opulence, et ajouteraient aux dépenses de l'état, en diminuant ses recettes.

En voici un exemple que nous trouvons dans une brochure de M. Decourdemanche, publiée en 1831, sous le patronage de la doctrine saint-simonienne (1).

L'auteur de cet écrit voudrait qu'on appliquât l'impôt progressif aux revenus de tous les genres, actions des banques et compagnies, rentes sur l'état, rentes sur les terres, traitemens, etc..... Nous ne reproduirons pas nos démonstrations sur l'impossibilité d'asseoir ainsi le revenu public.

Système général d'impôt progressif, de M. Decourdemanche, le seul qui ait été proposé depuis l'an VII *et* 1831.

De	1 à	5,000 fr. de revenu		8 1/2	p. 0/0
De	5,000 à	10,000	— —	9	—
De	10,000 à	15,000	— —	9 1/2	—
De	15,000 à	20,000	— —	10	—
De	20,000 à	25,000	— —	10 1/2	—
De	25,000 à	30,000	— —	11	—
De	30,000 à	35,000	— —	11 1/2	—
De	35,000 à	40,000	— —	12	—
De	40,000 à	45,000	— —	13	—
De	45,000 à	50,000	— —	14	—
De	50,000 à	55,000	— —	15	—
De	55,000 à	60,000	— —	16	—
De	60,000 à	65,000	— —	17	—
De	65,000 à	70,000	— —	18	—
De	70,000 à	75,000	— —	19	—
De	75,000 à	80,000	— —	20	—
De	80,000 à	85,000	— —	21	—
De	85,000 à	90,000	— —	22	—
De	90,000 à	95,000	— —	23	—
De	95,000 à	100,000	— —	24	—
De	100,000 et au-dessus		— —	25	—

(1) Lettres sur la législation, dans ses rapports avec l'industric et la propriété.

Probablement M. Decourdemanche et l'école saint-simonienne ont cru que cette progression appliquée à l'impôt foncier donnerait au moins le produit actuel. Tous les principes saint-simoniens, en effet, sont fort contraires au dégrèvement de la propriété territoriale. Eh bien! l'adoption du système progressif que nous venons d'exposer causerait à l'état, pour l'impôt foncier seulement, c'est-à-dire pour la matière imposable la plus facile à saisir, un déficit de 118,285,319 fr. sur 244,252,373 fr., qui seront perçus en 1833. Encore supposons-nous gratuitement que personne ne pourra se soustraire à cette impôt, et que les frais de perception ne seront pas augmentés.

Voici maintenant les bases de notre calcul. On sait qu'il est établi par un rapport officiel de M. de Chabrol, que sur 10,296,785 cotes foncières, il y en a $\frac{8}{10}$ de 20 fr. et au-dessous; $\frac{1}{10}$ de 20 fr. à 50 fr.; $\frac{1}{10}$ de 50 fr. et au-dessus.

Selon M. Armand Séguin, dont les évaluations approximatives paraissent conformes aux données de M. de Chabrol, les 10,296,785 cotes foncières seraient ainsi distribuées :

RÉPARTITION des cotes SELON M. SÉGUIN.	Moyenne du taux des cotes d'après nos calculs.	PRODUIT de l'impôt actuel.	REVENU des contribuables. (six fois l'impôt.)	Progression de M. Decourdemanche.	PRODUIT de la progression	DÉFICIT résultant de la progression de M. Decourdemanche.
8,024,987 de 20 f. et au-dessous.	5f.	40,124,935 f.	240,749,610 f.		20,463,716 f.	19,661,219 f.
663,237 de 20 à 30 f.	25	16,580,925	99,485,550		8,456,271	8,124,654
642,345 de 20 à 30 f.	40	25,693,800	154,162,800		131,103,838	12,589,962
523,991 de 50 à 108 f.	75	39,299,325	235,794,950	8 1/2	20,042,570	19,256,755
322,000 de 100 à 300 f.	150	48,300,000	289,800,000	p 0/0	24.633 000	23,667,000
68,457 de 380 à 500 f.	400	27,382,800	164,296,800		13,965,228	13,417,572
33,662 de 500 à 1,000 f.	700	23,563,400	141,380,400		12,017,334	11,546,066
13,447 de 1,000 f. et au-dessus.	1,733	23,307,188	139,843,128	9 1/2	13,285,097	10,022,091
Total : 10,296,785 cotes.		244,252,373 f.			125,967,045 f.	118,285,319 f.

D'après ces calculs où nous avons évalué les revenus imposés à

six fois l'impôt, ce n'est qu'entre 60 et 65,000 fr. de revenu que la progression de M. Decourdemanche donnerait un produit égal à l'impôt actuel. Toutes les fortunes inférieures seraient dégrevées. Or, 60,000 fr. payant aujourd'hui 10,000 fr. d'impôt, il y a bien peu de cotes aussi élevées, et l'on conviendra que ce n'était pas la peine d'inventer une échelle de progression pour diminuer les charges de tous ceux qui ont moins de 60 à 65,000 fr. de revenu foncier.

Si l'on voulait répartir sur les 13,437 plus imposés, une surtaxe égale au déficit de 118,285,319 fr. qui résulterait pour l'état du système de M. Decourdemanche, chacun des riches ainsi surtaxés aurait à payer 8,796 fr. outre 1,714 fr. d'impôt perçu sur un revenu moyen de 10,398 fr. (total 10,529 fr.). L'impôt et la surtaxe dépassant de 131 fr. leur avoir, il faudrait les exproprier, et l'état éprouverait encore un déficit.

Voilà donc nos 13,447 plus imposés dans la plus complète indigence, et de la sorte ils obtiennent sans doute, à leur tour, les droits qu'un système logique de nivellement accorde au prolétariat sur la propriété inégalement répartie. Mais comme la grande propriété et la pairie elle-même appartiennent à un assez grand nombre de dignitaires expérimentés, qui ont fait leurs preuves de turbulence alors qu'ils n'étaient encore que des *prolétaires éloquens*, le repos de l'état ne serait-il pas menacé dans le cas où leur tendresse pour la charte se changerait tout d'un coup en exaspération démocratique?

M. Decourdemanche, honorablement préoccupé de l'idée de soulager les classes pauvres, n'a pas songé à tous ces inconvéniens. La moralité même de sa conception l'a détourné de l'exactitude mathématique à laquelle il faut pourtant arriver si l'on veut descendre d'une théorie quelconque au *budget*.

Les hommes versés dans les sciences exactes et habitués au calcul ne manquaient pas parmi les saint-simoniens. Quand on proposera des progressions plus praticables que la leur, nous promettons d'en dire sincèrement notre avis.

En attendant, nous nous permettrons d'observer que la guerre du pauvre contre le riche n'est au fond que la guerre du pauvre ou du riche contre le pauvre. Dans la recherche de la meilleure

assiette de l'impôt, c'est une illusion dangereuse de prendre le riche pour la richesse. Le riche échappe à la violence, et la richesse nationale serait le meilleur soulagement du pauvre.

« Monseigneur, *il n'y a pas de routes royales en algèbre,* disait un professeur à son élève ennuyé de la longueur de certaines démonstrations. » A ceux qui voudraient absolument poursuivre d'inépuisables trésors dans le portefeuille invisible des capitalistes ou les baux de quelques mille contribuables, on peut répondre : *Il n'y a pas de poule aux œufs d'or en économie politique,* et s'il y en avait une, ce serait mal fait de l'étrangler. »

FR. DE CORCELLE.

SALON

DE 1833.

TROISIÈME ARTICLE.

§. II.

MM. INGRES ET CHAMPMARTIN. — Mme L. DE MIRBEL.

Depuis un mois, la foule des promeneurs, prenant exemple sur l'admiration des hommes sérieux, se presse autour du portrait de M. Bertin l'aîné. Sans savoir pourquoi, sans soupçonner, même lointainement, les questions sans nombre, d'histoire et de critique, qui se rattachent à cet ouvrage important, elle se laisse prendre au charme de la vérité. Elle étudie, selon ses forces, les détails de la tête, rendus avec une si prodigieuse conscience; elle examine attentivement, avec une joie presque puérile, la réalité des étoffes, la



saillie du fauteuil; elle s'extasie devant l'attitude, si simple et si puissante à la fois; elle ne se lasse pas de contempler avidement les yeux et les lèvres si pleins de regard et de parole.

Et je veux croire, après mûre réflexion, qu'il y a dans cet enthousiasme deux parts, à peu près égales, d'imitation et d'entraînement. Ils ne savent pas la raison de leur joie, mais ils se livrent aveuglément, et cèdent à l'attrait, sans interroger leur conscience, sans essayer de pénétrer le secret de leurs impressions. Puis, comme en France les donneurs d'avis dominent d'ordinaire les battemens de mains, les accélèrent ou les ralentissent au gré de leur voix indulgente ou sévère, la foule, toute spontanée qu'elle soit, n'est pas fâchée d'avoir, pour se raffermir et prendre confiance dans son plaisir, l'approbation des connaisseurs. Si elle courait le danger de l'ignorance ou de la méprise, elle plierait, ferait retraite, éclaircirait ses rangs, et renierait, au besoin, ses premiers applaudissemens.

Le succès de ce portrait est donc incontestable. Il a pour lui la double épreuve de l'enthousiasme et de la réflexion; il séduit et résiste à l'analyse: à ces deux conditions nous en pouvons proclamer la légitimité.

Est-ce à dire pourtant qu'il faille absoudre de tout point les différentes parties de cette composition? N'y a-t-il rien à reprendre, rien à blâmer dans les lignes, le dessin, la couleur et l'expression des morceaux?

Ces questions, qui semblent vulgaires au premier aspect, et qui se peuvent poser à propos de toutes les toiles du Louvre, acquièrent ici une importance toute spéciale, parce qu'il s'agit d'un maître, du chef d'une école aujourd'hui florissante et vénérée, parce qu'il s'agit de M. Ingres. Depuis vingt ans qu'il poursuit laborieusement une volonté une et immuable, il n'a guère varié dans ses doctrines ni dans ses œuvres. Son enseignement, révélé par la parole ou le pinceau, ne s'est jamais proposé qu'un but. L'Odalisque, l'apothéose d'Homère, Virgile, traduisent la même intention. Le portrait que nous avons sous les yeux, rapproché des ouvrages précédens, n'indique pas, dans la pensée de l'auteur, la déviation la plus légère.

C'est à cette intention que nous devons demander compte d'elle-même. Et d'abord quelle est-elle? que signifie le système de rénovation proposé par M. Ingres? Est-ce une méthode originale et personnelle, ou bien un ressouvenir du passé? Est-ce une voie inconnue jusqu'ici, ou bien une voie couverte de ruines et de décombres, et qu'il a déblayée! En la suivant, la peinture française est-elle assurée d'un avenir glorieux, ou bien ne doit-elle trouver au bout de ce courageux pèlerinage qu'une cité morte, des autels sans prêtres, des temples muets, des symboles dont le sens est aujourd'hui perdu?

Je me livre bien volontiers, pieds et poings liés, aux railleries des parleurs. Je consens à subir toutes les accusations de pédantisme et d'ergoterie qu'il pourra plaire à ces messieurs de diriger contre moi. Comme depuis long-temps je suis habitué à ne pas voir dans la critique un délassement littéraire, une palœstre phraséologique, une logomachie de rhéteur; comme je préfère de beaucoup une idée simplement vêtue aux fastueuses coquetteries d'une période sonore et vide, j'accepterai sans colère et sans chagrin toutes les récriminations que je soulève. Je n'attache pas grande importance à m'entendre appeler professeur d'esthétique; car en parlant de peinture, selon ma pensée, en remontant de l'œuvre à l'artiste, je n'entends pas apprendre au lecteur les prouesses acrobatiques ou les parades militaires de trois épithètes acharnées sur un mot qu'elles étouffent.

Je dois donc le dire en toute sécurité, le rénovation tentée par M. Ingres, me semble contraire aux lois de la saine logique. Il a fait et fera sans doute encore d'admirables ouvrages. Mais il a contre lui, contre l'avenir et la fécondité de sa méthode, l'histoire tout entière, qui défend de recommencer le passé. Il aurait tort de prendre la peinture à la mort de Raphaël, puisque l'école romaine n'était pas le dernier mot du génie humain, et que l'auteur des loges a trouvé dans les maîtres de Venise, de Bruxelles, d'Amsterdam et de Madrid des rivaux et des héritiers dignes de lui. Il aurait tort d'oublier volontairement les deux siècles révolus qui ont mis au rang des demi-dieux l'amant de la Fornarina. Paul Véronèse, Rubens et Rembrandt ont trouvé et montré des ressources nouvelles ignorées de l'ami de Jules II. Chercher personnellement les procédés con-

sacrés par leur nom, ce serait folie pure. Remonter au-delà de ces rois, méconnaître les dynasties qu'ils ont fondées, vouloir immobiliser la pensée dans les galeries du Vatican, c'est protester contre les lois éternelles qui régissent le développement de l'humanité.

Si l'on découvre dans le passé une conception qui n'a pu se faire jour et se produire, un projet qui n'a pu mûrir, parce que l'air de son siècle ne lui était pas bon, qu'on s'en empare, qu'on le fasse dieu, qu'on le féconde, qu'on l'accouche et qu'on le baptise, à la bonne heure. Mais choisir dans les soixante siècles évanouis une idée venue à terme, qui a joué son rôle et fait son temps, fouiller les cendres des volontés éteintes pour les ranimer, prendre pour guides des yeux qui ne voient plus, c'est une erreur étrange et déplorable.

C'est pourquoi l'admiration sérieuse que je professe pour le portrait de M. Bertin ne trouble en rien mon opinion sur M. Ingres. C'est un chef-d'œuvre de vérité, j'en conviens. Si la main inconnue à qui nous devons la tête d'Ajax, voulait ciseler le marbre d'après un pareil modèle, elle n'aurait rien à regretter et se passerait de la nature. Les mains sont modelées avec une finesse inimaginable. Oui. Mais, après Velasquez et Vandyck, était-il permis de ne tenir aucun compte du ton chaud et vigoureux de la tête originale? Je réponds hardiment : non.

Aux plus beaux ouvrages de M. Ingres, il manquera toujours une condition de popularité, le progrès. Ils auront une valeur savante. Mais, comme ils ne seront pas de leur temps, ils n'obtiendront que de rares suffrages, et le succès que nous constatons ne fait pas obstacle à la réalité de cette prophétie.

M. E. Champmartin conserve, comme nous l'avions prévu, la suprématie qu'il avait acquise, il y a deux ans, dans la peinture de portrait. Nos visites assidues dans la galerie des trois écoles n'ont pas altéré notre première conviction. Après lui, au-dessous de lui, il y a des talens estimables sans doute, engagés dans une route plus ou moins vraie, amoureux du naturel, attentifs à surprendre la réalité, assez habiles à la copier. Mais parmi tous les portraitistes, je ne vois que M. E. Champmartin, qui élève la réalité au rang de la poésie.

Ce serait de notre part une coupable faiblesse que d'accepter le

succès unanime de ses portraits comme une amnistie pour les imperfections que nous y avons découvertes. Il est le premier, je ne le nie pas. Mais ne peut-il pas mieux faire, et ne l'a-t-il pas prouvé?

L'examen successif de ses ouvrages de cette année répondra pour nous. Il en est deux surtout qui ont fixé l'attention, M. le baron Portal et madame la vicomtesse d'H. — Je ne partage pas absolument les prédilections du public. Mais il y a dans ces deux toiles tous les élémens d'une discussion nourrie.

J'ai retrouvé dans la tête du baron Portal les qualités précieuses que j'avais distinguées en 1831 dans celle de M. Desfontaines. Le caractère sénile des joues et du regard présentait de grandes difficultés; il y avait un double écueil à éviter : ou bien en soutenant les plans, le pinceau pouvait rajeunir le visage, ou bien en les multipliant, il tombait dans le détail et appauvrissait la nature. M. Champmartin a vu ce qu'il fallait faire, et il l'a fait. La ligne du torse courbé par l'âge et luttant pour se redresser est bonne et vraie. Les jambes titubantes, amaigries, et distantes sont bien saisies et bien rendues. Peut-être le vêtement manque-t-il de relief. Le fauteuil et le meuble sont traités avec une adresse merveilleuse. Le défaut le plus grave de cette composition consiste dans l'absence de profondeur. L'Œuvre de Joshua fournit de bons modèles, et c'est là surtout qu'on peut apprendre l'art si difficile d'agrandir le fond d'une toile sans diminuer l'importance de la figure. Je crois que M. Champmartin doit comprendre lui-même ce qui manque au cabinet du baron Portal, et qu'il regrette, comme moi, la précision qui ajouterait au charme de son portrait, et le rendrait plus durable.

Le portrait de madame la vicomtesse d'H.... réunit bien des conditions de succès. Il est plein de grâce et de coquetterie, de finesse et d'élévation. Les lignes du visage, la coiffure, l'étoffe des manches et du corsage, la pose des mains et le regard voilé, composent un type choisi, qui séduit les curieux et provoque d'abord l'indulgence de la critique. Mais après ce premier éblouissement la sévérité reprend ses droits, réduit à leur juste valeur toutes les qualités qui menaçaient de lui imposer silence; elle oublie son plaisir pour n'écouter plus que la raison, et alors il arrive que le regard semble noyé dans une vapeur indéfinissable. Je sais bien que cet

accident particulier qui échappe à toute description est un des plus grands charmes qui se puissent imaginer; je sais bien que les yeux clairs et nets sont dépourvus de puissance. Oui; mais ce charme lui-même est renfermé dans certaines limites. Il faut que l'œil soit humide, mais il faut aussi que la prunelle soit distincte et accentuée. Autrement l'œil est égaré et ne peut plus voir. C'est ce qu'on peut observer en présence d'une lumière abondante et diffuse. Les mains méritent un reproche pareil. L'effacement des phalanges est sans doute une qualité très digne d'estime. La sculpture du seizième siècle, et les mains d'Henriette de France sont là pour témoigner. Mais quand on déguise la réalité, il faut la faire deviner en exagérant un principe supérieur à la réalité, et capable de suppléer par le mouvement et l'animation à l'exactitude littérale des lignes et des plans. Ne copiez pas les saillies articulaires, mais allongez les phalanges que vous effacez, assouplissez les doigts que vous ne voulez pas traduire mesquinement. Dans le portrait que j'ai sous les yeux, les doigts sont mous, mais non pas souples; ils sont arrondis, mais non pas élégans.

Je préfère de beaucoup à cette toile une tête de jeune fille, le portrait de mademoiselle de R...., que le public n'a pas remarqué, et qui, pour la solidité du modelé, la richesse de la pâte, et l'éclat de la couleur, se place à côté des meilleurs maîtres.

Si j'ai bonne mémoire, en 1831, dans les derniers jours du salon, M. Champmartin avait envoyé une tête d'enfant, comparable, comme celle-ci, aux chefs-d'œuvre de Lawrence. Pourquoi dépense-t-il donc la meilleure partie de son talent dans ses moindres ouvrages?

N'est-ce pas que, n'ayant à peindre qu'une tête, il éprouve le besoin de lui donner toute l'importance et toute la valeur qu'elle mérite, ne se dissimule aucune des difficultés du sujet, et retrouve pour lutter avec la nature, toutes les hardiesses et toutes les franchises qu'il avait en 1824 et en 1827; qu'il est peintre à son aise et ne se préoccupe d'aucune coquetterie, d'aucune ruse étrangère à son art, tandis que sur une toile plus étendue, ayant à plaire par mille endroits, à satisfaire des exigences supérieures et fantasques, involontairement il se laisse aller à l'escamotage, au subterfuge, au charlatanisme. Il n'ignore pas, je m'assure, ce que valent ces faux semblans de grâce et de nature. Il se fait à lui-même des repro-

ches impitoyables, mais rares; l'enivrement de succès, la sécurité d'une habileté supérieure, endorment trop souvent les scrupules qu'il ne peut détruire. Il sait qu'il pourrait mieux faire, et il s'arrête là où nous le voyons, par insouciance, par paresse, ou peut-être même parce qu'il ne veut pas risquer pour l'approbation entière de quelques esprits difficiles les applaudissemens de la majorité.

Je comprends très bien les motifs qui expliquent la manière actuelle de M. Champmartin. Mais je suis loin de l'excuser, et j'espère qu'il ne persistera pas dans l'insuffisance de son travail. Aujourd'hui qu'il est assuré de la popularité, que l'attention et la déférence ne peuvent lui manquer, après le plaisir du succès, il voudra se donner la joie de la conscience. Il sera, malgré lui, ramené à traiter plus librement et plus vraiment les mains et les yeux, qu'il sait traiter selon le goût du public. Il est descendu vers la foule et s'est fait comprendre d'elle; il est temps qu'il s'en sépare, qu'il remonte à son isolement, à sa volonté personnelle et première, et qu'il la force de venir à lui.

Madame L. de Mirbel offre à la critique pittoresque un sujet d'études du plus haut intérêt. Depuis six ans surtout, elle n'a pas cessé un seul jour de chercher le mieux, et souvent ses efforts ont été couronnés de succès. A dater du salon de 1827, elle s'est bien nettement séparée, par la franchise et la hardiesse de sa manière, des traditions de la miniature. Elle a tenté dans son art, si étroit en apparence, une révolution complète et décisive. Elle a voulu élever au rang de la peinture ce qui jusqu'à elle n'était qu'un jeu d'adresse et de patience. Tout au plus estimait-on un portrait sur ivoire à l'égal d'un bracelet ou d'un collier habilement travaillé. On s'occupait puérilement de la ressemblance littérale de la tête, de la richesse de l'encadrement; on avait grand soin de placer au-dessous une boucle de cheveux de la personne aimée. Mais de l'expression intime du regard et des lèvres, de la solidité de l'exécution, de la logique des lignes, de l'arrangement, du sacrifice des détails mesquins, de l'exagération préméditée des masses importantes et significatives, personne ne soupçonnait qu'on pût s'en occuper à propos de miniature. On ne croyait pas que dans une besogne de cette nature il pût être question d'art sérieux. C'est à madame L. de Mirbel qu'appartient l'honneur entier de cette rénovation. C'est à elle que

nous devons le spectacle inattendu de ces cadres où la volonté semble se jouer de la difficulté, et tire de la limitation même des moyens un nouveau motif de courage et de persévérance.

Je choisis parmi des ouvrages de cette année deux aquarelles et deux ivoires, M. D...., une tête de jeune homme que je prends pour anglaise, madame la marquise de P...., et la fille du duc de F..... Jamais, j'en suis sûr, on n'a rien fait de plus jeune, de plus fin, de plus transparent que ce dernier morceau : les cheveux blonds et légers sont un vrai chef-d'œuvre, les yeux sont vivans, l'accentuation des pommettes et des tempes est franche sans dureté, et l'âge du modèle présentait de grands obstacles. Madame de P... est, je crois, le masque le plus soutenu que madame L. de Mirbel nous ait encore donné. Il n'y a pas une partie du visage qui ne soit en parfaite harmonie avec les autres, et qui, par ses relations avec elles, ne les rende nécessaires. Or, si l'on y prend garde, la nécessité est un des caractères les plus élevés que l'artiste puisse imprimer à son œuvre. Quand vous apercevez quelque part, dans une création, quelle qu'elle soit, le cachet de la nécessité, gravé si profondément qu'on ne pourrait altérer un seul élément de la composition sans troubler la composition tout entière, assurez-vous que l'intelligence à laquelle vous avez à faire est tout simplement du premier ordre. Si au contraire les choses qui vous plaisent le plus vous semblent pouvoir être impunément remplacées, soyez en défiance, car vous êtes en présence d'un talent secondaire. Les créations qui se distinguent par *l'élasticité,* c'est-à-dire par un caractère muable à volonté, sans danger, sans inconvénient, accusent une pénétration incomplète. La beauté traduite parfaitement n'est autre chose que la vérité parfaitement comprise et révélée sous une forme tellement logique et harmonieuse qu'on ne saurait la supposer autrement.

C'est pourquoi je préfère le portrait de madame de P.... aux précédens ouvrages de madame de L. de Mirbel. Je révère et j'admire dans ce masque si fin, si vivant et si jeune, le sceau de la nécessité.

Le portrait de M. D.... est traité avec une grande simplicité, sans petitesse et sans mesquinerie. Les chairs sont pleines de souplesse, les yeux regardent sans affectation; ce que j'en aime surtout,

et ce n'était pas la moindre difficulté, c'est l'aspect des joues qui donnent à la figure une physionomie heureuse et calme. Il y avait à craindre que l'obésité n'arrondît les plans au point de les effacer. Il n'en est rien.

La tête de jeune homme dont j'ai parlé est d'une élégance digne des meilleurs maîtres. On y retrouve toutes les qualités de l'auteur appliquées à un type très heureux, à un costume dont les couleurs se détachent très bien.

A coté de mon admiration très sincère pour ces quatres têtes, il y a place encore dans mon esprit pour un regret et un vœu, et j'espère que madame L. de Mirbel pourra les prendre en considération. Après ce qu'elle a fait jusqu'ici, je ne doute pas qu'elle ne se résigne à de nouveaux efforts. Le passé nous répond de l'avenir.

J'avouerai donc sans hésitation, et sans vouloir compenser mes éloges par des récriminations systématiques, que l'auteur me semble avoir quelque chose à gagner dans la peinture des vêtemens. Ce que je demande est bien peu de chose. Il s'agirait seulement de les accuser plus largement, de procéder plus souvent par masses et de négliger plus volontiers le détail. Ce que j'exige, on le voit, est plutôt un sacrifice qu'une tâche. Mais au point où madame de Mirbel est aujourd'hui parvenue, toutes les remarques, si puériles qu'elles soient en apparence, acquièrent un grand intérêt. En donnant au vêtement une moindre perfection, elle augmenterait fatalement la valeur de ses têtes; l'attention serait plus concentrée, et les yeux ne verraient dans les accessoires indiqués sobrement que le cadre obligé d'une figure. Non pas au moins que je conseille de laisser l'étoffe en ébauche. Il y aurait dans cette méthode un charlatanisme trop visible, et auquel un talent élevé ne peut se résigner.

Mais l'étude assidue des grands maîtres révèle évidemment les avantages du sacrifice que je demande. Il y a deux ans, madame, de Mirbel dans le portrait des demoiselles de P..., avait fait un fond de paysage. La critique, sans blâmer le paysage pris en lui-même, puisqu'il était d'une extrême simplicité, y vit cependant une occasion de distraction. La conscience de l'artiste s'est probablement rangée au même avis, puisque cette année ses têtes sont placées sur des fonds nus. Aujourd'hui je profite librement du droit qui m'est assuré par le perfectionnement progressif, et, à ce qu'il

sémble, indéfini du peintre auquel je m'adresse, pour signaler à sa persévérance une ressource nouvelle et facile. Je ne soupçonne pas ce qu'elle pourra gagner dans l'exécution et l'expression des têtes. Elle possède un savoir si profond, une habileté si exquise et si docile à toutes ses intentions, qu'elle ne doit plus connaître dans cette voie d'obstacle insurmontable. Elle aurait tort de n'ajouter pas à cet élément de succès et de durée, le plus sérieux et le plus difficile de tous, un élément secondaire, qui ressemble presque à un enfantillage, mais qui, cependant, concourt pour sa part à l'unité de l'effet. La réflexion, qui depuis long-temps lui est familière, lui donnera, j'en suis sûr, des conseils impérieux qu'elle suivra. Alors il faudra que la critique se taise et se contente d'approuver.

GUSTAVE PLANCHE.



AFRIQUE.

MORT DU PRINCE TRAZAS MOCTAR.

Parmi les peuples de l'Afrique, il en est dont l'existence est un véritable problème : tels sont les Maures qui habitent le grand désert qui sépare la Sénégambie des régences d'Alger et de Maroc. Ces Maures exercent le plus grand empire sur les peuplades africaines auxquelles ils ont communiqué leur langue et leur religion, et font à eux seuls tout le commerce de l'intérieur. Ceux qui habitent la partie occidentale de ce grand désert (Sahara) se divisent en trois corps de nation : les Trazas, les Bracknas et les Auled-el-Hagy.

Les Trazas, plus puissans que les autres, occupent le pays entre Ar-



guin, la rivière Saint-Jean et le Sénégal, et tirent leur origine des deux frères Terouze, princes du sang impérial de Maroc.

On rapporte qu'un des deux Terouze étant épris des charmes de la sultane, avait obtenu d'elle un rendez-vous, faveur souvent dangereuse dans les pays musulmans. L'empereur devait aller prendre le plaisir de la chasse pour quelques jours, l'occasion paraissait favorable, et le soir même de son départ fut fixé pour l'entrevue des deux amans. Terouze, qui connaissait tous les détours du palais impérial, s'empressa de s'y rendre à l'heure indiquée. Il se précipitait palpitant de volupté vers le lieu où tant de délices semblaient l'attendre, lorsqu'il sentit dans l'ombre l'étreinte d'une main vigoureuse. Terouze força son adversaire à lâcher prise; mais celui-ci avec ses ongles lui laissa une empreinte sanglante, qu'il lui annonça être la marque de son arrêt de mort. — C'était l'empereur lui-même, qui, renonçant à son projet de chasse, était revenu tout à coup au palais.

Terouze épouvanté alla trouver son frère pour l'informer du sort qui le menaçait et le consulter sur les moyens de s'y soustraire. — Partons à l'instant, lui répondit celui-ci, allons à la poursuite de la lionne, la terreur des environs, et demain après le salaam du matin nous nous rendrons chez l'empereur pour lui demander lequel de nous deux est le plus courageux, ou de celui qui a tué la lionne, ou de celui qui a osé, pendant la nuit, porter la main sur l'empereur.

Les deux frères se présentèrent en effet le lendemain à l'audience impériale, et apprirent au sultan qu'ils l'avaient choisi pour arbitre dans leur défi. Frappé de tant d'audace, le sultan leur dit : Vous êtes tous deux courageux, mais je ne saurais vivre tranquille avec des hommes si entreprenans; que demain le soleil ne vous revoie pas dans la ville, car vous seriez frappés de mort!

Les deux Terouze se réfugièrent dans le désert, où ils devinrent les chefs de la nation qu'ils fondèrent sous le nom de Trazas, nation belliqueuse et qui exerce une grande influence sur le sort des populations africaines par l'activité et la multiplicité de ses relations. Elle est partagée en tribus qui vivent sous des tentes faites avec le tissu du poil de chameau. Leurs camps, qu'ils appellent *adouar*, sont formés en cercles, et des cordes attachées à des piquets en défendent l'entrée aux nombreux troupeaux de bœufs, de moutons et de chameaux qui fournissent à la tribu la viande et le lait dont elle se nourrit.

J'ai été reçu dans le camp de ces Maures, et long-temps j'en garderai le souvenir : l'hospitalité, cette vertu patriarcale, s'y exerce avec une gé-

nérosité qui m'était inconnue; et nulle part la prière ne m'a paru plus solennelle que sous ce ciel du désert. Dès que le jour paraît, les esclaves et les jeunes Mauresses aux formes élégantes versent le mil dans des mortiers en bois placés à la porte de chaque tente; elles le réduisent en farine en frappant leurs mains en cadence après deux coups de pilon. Bientôt le soleil se lève, le peuple sort des tentes, et se range en colonne précédé de ses chefs, la face tournée vers l'orient; le marabout est seul en avant, il se recueille, il semble plus rapproché du dieu qu'il prie, et suivant qu'il se lève ou qu'il s'agenouille, le peuple se lève ou se prosterne. Après la prière, chacun retourne à ses occupations: les uns tissent des nattes ou prennent soin des troupeaux, les autres travaillent l'or et le fer, dont ils font des objets de luxe d'une délicatesse remarquable; les princes vont au palabre ou conseil.

Les armes des Maures sont les mêmes que celles des Européens : obligés de parcourir des espaces immenses suivant leurs projets de guerre ou de commerce, la cavalerie est naturellement l'objet de leur préférence; aussi la plupart d'entre eux ont-ils des chevaux dont la rapidité à la course est sans égale. Les chameaux portent le bagage, les tentes et les marchandises. C'est également sur le dos de ces animaux qu'ils transportent aux escales ou rendez-vous sur les bords du Sénégal la gomme qu'ils ont recueillie dans les forêts où elle suinte du tronc et des branches du gommier.

Les marabouts ont seuls le privilège d'en faire la récolte; ne participant point aux dépouilles de la guerre, ils recueillent les fruits de la terre. L'éloignement de ces prêtres mahométans pour les armes est tel qu'ils ne se serviraient même pas d'un couteau dont la forme approcherait de celle d'un poignard.

Chez les Trazas, quoique la couronne se transmette de père en fils, l'héritier direct déclaré ou reconnu incapable est inhabile à succéder: c'est le prince qui annonce le plus d'heureuses dispositions et se fait le plus remarquer par son courage, qui est proclamé roi. Ainsi, il y a trente ans, Amar Moctar fut préféré à Ali Kouri. Celui-ci avait conservé des partisans de sa légitimité dont le nombre s'accrut à sa mort en faveur de son fils Moctar, jeune prince aussi beau que brave. Néanmoins le fils d'Ali Kouri ne put faire prévaloir ses droits à la couronne, à la mort d'Amar Moctar. C'est le fils de ce dernier, Mohammed-el-Habyb, qui fut reconnu roi, malgré les prétentions de celui qui se proclamait seul légitime.

Ces contestations ne se vident ordinairement que par la force des armes;

on se rappelle encore au Sénégal la guerre opiniâtre que se firent Amar Moctar et son compétiteur, et à la suite de laquelle, celui-ci, vaincu, laissa son épouse expirante à la discrétion du vainqueur, qui lui parla en ces termes :

« Tu vois que Dieu a puni la rébellion de ton mari en lui arrachant une « victoire qu'il avait presque remportée, viens dans ma tente, et oublie « pour toujours ton époux si coupable. »

L'épouse répondit :

« Mon mari est loin d'être entièrement vaincu; tremble toi-même, traître; « dans quelque temps il portera de nouveau au milieu de ton camp la ter- « reur et la mort, et fera valoir les droits que tu as méconnus. »

En effet, quand le parti vaincu ne pouvait employer la force ouverte, il avait recours à la ruse contre le vainqueur.

C'est ainsi qu'on peut expliquer la vengeance que le parti du jeune Moctar tira, en juillet 1831, de Jean Malywouare, nègre libre, partisan de Mohammed-el-Habyb. Ce noir descendait tranquillement le Sénégal, sur son bâtiment chargé de gomme, de plumes et d'objets de poterie fabriqués dans le Foutah, lorsqu'à la hauteur de l'île aux Caïmans (1), plusieurs Maures se reposant à l'ombre d'un bouquet de gommiers et de tamariniers, sur la rive droite du fleuve, l'invitèrent à venir palabrer pour faire un échange de nattes et de viande sèche.

Jean Malywouare avait à peine atteint la rive qu'il fut frappé d'un coup de feu, et paya de sa vie son imprudente confiance. Plusieurs noirs de son équipage furent blessés dans le combat qui s'engagea, les autres vinrent à Saint-Louis porter l'épouvante qu'un évènement aussi grave devait répandre parmi les marchands français.

Dans le moment de l'effervescence qui suivit cette nouvelle, on fit arrêter, sur le territoire de Saint-Louis, tous les Maures qui s'y trouvaient. Le lendemain on craignait une surprise contre la ville de la part des tribus auxquelles ils appartenaient; les noirs de la colonie coururent aux armes, et passèrent le fleuve sous le commandement de deux guerriers, Biram Touth et Biram Cossou. Mais au lieu d'une armée qu'on disait venir délivrer les captifs, ces noirs ne rencontrèrent qu'une caravane de Maures qui passaient inoffensifs sur la rive du Gandiole, revenant du marché de grain. Ceux-ci tombèrent dans l'embuscade, et bientôt on aperçut de Saint-Louis,

(1) Non loin de Richard Tol, jardin magnifique, planté sous le gouvernement du baron Roger.

au milieu d'une nuée de poussière et au-dessus des mangliers qui bordent la rive gauche du Sénégal, les têtes d'une multitude de chameaux dont le balancement répété annonçait la marche rapide; c'étaient les dépouilles des vaincus qu'on ramenait en triomphe. Les noirs poussaient des cris de joie et déchargeaient leurs armes en signe de victoire. Ils n'avaient pas eu, il est vrai, dans cette circonstance, de grands efforts à faire pour se montrer supérieurs au péril; mais, quelque grand qu'il eût pu être, ils l'eussent bravé gaîment.

Hommes simples et généreux qui n'ont rien à attendre du triomphe, et dont la mort courageuse, toujours ignorée, est comptée pour rien dans la colonie qu'ils défendent.

Biram Touth arriva des premiers à Saint-Louis, à la tête de sa colonne, précédé de tamtams et de griots qui chantaient ses vertus, sa noblesse et son courage. Il portait sur le front le grisgris des combats, couronne de cuir rouge vernissé. Il était suivi d'une double haie de noirs armés de fusils à deux coups, de zagaies et de quelques arcs. Les Maures marchaient au milieu de cette haie, les vieillards en tête; les plus jeunes suivaient deux à deux, les bras sur les épaules les uns des autres, selon leur habitude. La marche de ces enfans du désert, leur figure grave, contrastaient singulièrement avec la gaîté des noirs; on aurait presque dit des hommes que l'on ramenait en triomphe.

On les enferma pêle-mêle dans le fort Saint-Louis, et quatre jours après on les vit, les fers et un boulet aux pieds, travailler à remuer le sable des rues! Cette captivité dut leur sembler cruelle, et cependant ils étaient calmes et ne perdaient rien de la fierté de leurs regards. L'espoir de la vengeance, dans un temps plus ou moins éloigné, adoucit pour ces hommes, le regret de la liberté perdue. Ils semblaient moins parler entre eux à mesure qu'ils paraissaient plus souffrir : c'est qu'ils craignaient d'épancher l'indignation qui dévorait leurs cœurs.

A la suite de toutes ces arrestations qui indisposèrent des peuples que dans l'intérêt de notre commerce on devrait ménager, on accusa le jeune Moctar, rival de Mohammed-el-Habyb, de l'assassinat de Malywouare.

Le 5 janvier dernier, Moctar était arrivé à Guett-Andar, pour se rendre de là à Saint-Louis, où il allait réclamer les coutumes que le gouvernement français lui paie, lorsqu'il fut saisi par un détachement de soldats. La confiance qu'il montra semblait repousser toute culpabilité ou toute coopération directe au crime; la cause d'ailleurs toute politique de la mort de Malywouare paraissait atténuer un crime commis sur un territoire étranger, en haine d'un concurrent à la couronne qu'il revendiquait comme lui ap-

partenant; Mohammed-el-Habyb enfin avait intérêt à faire planer, par ses agens à Saint-Louis, une accusation capitale sur un prince dont il désirait la perte. Mais aucune considération ne devait prévaloir.—Moctar, mené devant une commission présidée par un capitaine du 16e léger, fut condamné à la peine de mort. Il y avait deux ans que Malywouare avait cessé de vivre, et une heure suffit pour le jugement de Moctar! A peine descendu de l'audience où l'on venait de le condamner, il fut conduit dans la cour de la caserne qui touche aux appartemens du gouverneur, et là, placé devant un peloton commandé par un adjudant, le prince trazas tomba frappé de plusieurs coups de feu.

La justice qui procède si vite n'a-t-elle aucun reproche à se faire? Quel but s'est-on proposé? A-t-on voulu frapper un grand coup sans sortir de chez soi? Mais espère-t-on atteindre les partisans de Moctar, quand ils se livreront à des récriminations? On aurait dû se rappeler qu'il sera impossible de les atteindre dans le désert, où commence l'empire du Maure et où finit la puissance de l'Européen; que le simoun est moins brûlant que leur soif de vengeance... Il est à craindre que cette catastrophe ne ferme encore le continent africain aux investigations des voyageurs, et que de long-temps on ne puisse lier des rapports assurés avec des hommes qui en se retirant de la colonie lui ont laissé ces paroles menaçantes: *Entre eux et nous il y a du sang* (1).

Une conduite aussi imprévoyante indique dans le gouvernement de la colonie une grande ignorance de ses intérêts, ou une impéritie complète. Mais un prince maure est presque un objet de risée pour nos Français de Saint-Louis (2), qui ne se font pas faute de prodiguer les injures les plus

(1) Expression textuelle des Maures.

(2) Pendant mon séjour dans la colonie, le maire de Saint-Louis m'amena un jeune prince maure, âgé de quatorze ans, qu'un marchand avait brutalement frappé. Cet enfant avait des larmes d'indignation aux yeux, et me remercia en me donnant la main, lorsque je lui assurai que pareille chose ne lui arriverait plus.

Un autre chef de tribu maure vint aussi se plaindre à moi des mauvais traitemens que lui avait fait subir, à l'occasion d'une discussion commerciale, un haut fonctionnaire, qui s'était oublié jusqu'à le frapper à la figure.

Sidi-Ahmet, qui avait entrepris le voyage de Maroc au Sénégal par le désert pour demander justice contre un juif de Jérusalem qu'il accusait d'assassinat, ne fut pas plus heureux, et ne reçut qu'une avanie semblable au lieu de la justice qu'il réclamait.

grossières à ces majestés de désert. Sans doute ces princes ne sont pas entourés de faste et chamarrés de cordons; ils viennent à pied à Saint-Louis, s'asseient dans la rue, et marchandent eux-mêmes les objets qu'ils convoitent; mais on oublie trop souvent qu'ils ont derrière eux des millions d'hommes qui leur sont attachés par les liens les plus puissans : ceux de la religion et des mœurs.

C. Marchal.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE.

30 mars 1833.

Les documens biographiques publiés par la *Revue*, il y a quelques semaines, sur Benjamin Constant, ont suscité tout récemment, dans un journal légitimiste, une réclamation singulière, et remarquable à double titre, par la maladresse d'une amitié prétendue, et par un pédantisme ignorant, qui eût mérité les railleries de Paul-Louis. Nous avons dit que le jeu avait été la cause première de l'éligibilité de B. Constant, et là-dessus grande colère du gazetier légitimiste, qui nie tout simplement le fait, et qui prouve sa négation d'une étrange manière en ajoutant qu'il fut honoré de l'amitié de cet illustre orateur. Il est fort inutile assurément de contrôler une pareille assertion; mais il importe de prouver que les renseignemens publiés par la *Revue* sont authentiques, irrécusables, que notre conduite en cette occasion n'a été ni légère ni étourdie. Nous avons

sous les yeux, et nous feuilletons en ce moment un carnet écrit tout entier de la main de Constant, et destiné à servir de table thématique aux mémoires autobiographiques qu'il préparait lorsque la mort est venue le surprendre au pied de la tribune. Comme nous ne refuserons à personne la libre communication de ce manuscrit, nous allons en extraire quelques phrases détachées, mais très significatives par elles-mêmes et surtout par leur ensemble.

Parmi les détails circonstanciés d'un voyage en Allemagne, je lis d'abord : « Je joue et je perds mon argent à la roulette. » Puis, quelques pages plus loin : — « Je gagne. Achat avec gain de la maison rue Neuve-« de-Berry, première cause de mon éligibilité.

« Le duc de B...e m'engage à écrire sur la responsabilité des mi-« nistres. — Le jeu commence à m'être défavorable, parce que je ne pense « plus qu'à madame R... — 5 mars 1815. Je me jette à corps perdu du « côté des Bourbons.—Madame R... m'y pousse. — Châteaubriand préten-« dait que tout serait sauvé si on le faisait ministre de l'intérieur. »

Je ne veux pas poursuivre plus long-temps ces citations précieuses que tout le monde pourra vérifier dans nos bureaux. J'en ai dit assez pour montrer l'enchaînement des idées et des passions de Benjamin Constant. Je n'ignore pas que ces révélations indiscrètes peuvent déplaire au parti libéral aussi bien qu'au parti légitimiste. Je n'ignore pas que la presse démocratique et la presse royaliste ne verront pas sans regret livrer à la compassion et peut-être au dédain les amitiés et les sympathies politiques d'un homme qu'elles chérissent.

Mais le silence volontaire, excusable et nécessaire dans les discussions de la tribune, n'a rien à faire avec les devoirs du biographe. Ce n'est pas notre faute si la vérité est ainsi faite, si la lumière blesse les yeux qui se fermaient pour l'éviter. Que nous importe à nous qui ne sommes engagés dans aucune coterie parlementaire, que nous importe l'étrange relation d'un boudoir, d'une roulette et d'un drapeau ? C'est une chose triste et pitoyable, à la bonne heure! J'en conviens comme vous, mais qu'y faire?

Je ne vois dans tout ceci que trois grandes pitiés que je déplore; mais depuis quand la tristesse fait-elle obstacle à l'évidence? Il n'y a que les enfans qui se fâchent contre la vérité, et qui s'emportent contre la maladie pour n'être pas obligés de se guérir.

On pardonne, s'écrie le gazetier légitimiste, on pardonne au *West-End-Review*, recueil obscur et ignoré, ces calomnies contre une des grandes vertus de notre siècle. Mais on ne peut pardonner à la *Revue des Deux-*

Mondes de les répéter. Ceci, je l'avoue, franchit les bornes du plus hardi pédantisme, de l'ignorance la plus niaise? Où avez-vous rencontré, s'il vous plaît, ce recueil obscur et ignoré? Est-ce à Edimbourg ou à Londres, au retour d'une chasse au renard chez un lord du parlement, ou bien au Club des Étrangers, entre une partie de whist et une bouteille de Porto? Ceci, monsieur, ressemble furieusement à la fable du Dauphin : vous prenez le Pirée pour un homme.

Il y a quelques années, je m'en souviens, un savant archéologue, analysant la *Guzla*, eut la fantaisie d'apprécier la traduction et s'aventura jusqu'à dire qu'elle lui semblait fidèle et consciencieuse. Pauvre érudit qui croyait à l'existence d'un original imaginaire! A l'exemple de ce nouveau Vadius, vous auriez dû relever dans l'interprétation du *West-End-Review* des contresens et des bévues! Pourquoi ne l'avez-vous pas fait? Est-ce que vous n'auriez pas trouvé dans les complaisances de la syntaxe et de l'étymologie de quoi réfuter victorieusement ces fâcheuses calomnies qui ont soulevé votre colère, de quoi montrer que B. Constant tenait son éligibilité de son patrimoine, son dévoûment monarchique d'une inspiration divine?

C'est de votre part, monsieur, pure ingratitude d'avoir si mal défendu un thème si facile et si riche!

M. Guizot, comme nous l'avions prévu, en est maintenant aux apologies, aux rétractations; il a commenté dans tous les sens son *vote silencieux*, sans réussir à le remplacer par une parole meilleure et plus courtoise. Chose incroyable! lui, qui dans une chaire de Sorbonne trouve moyen de parler deux heures sur une idée, de la décomposer en mille parcelles, de la plier et de la déplier comme une étoffe docile; lui, qui a revu et corrigé les synonymes de Beauzée, il n'a pas su trouver pour son *vote silencieux* un de ces équivalens polis et bien élevés, prônés si obstinément dans l'enseignement universitaire quand il s'agit de Plaute, de Lucrèce, de Juvénal ou de Tacite! Encore une fois, M. Guizot, vous ne serez jamais grand-maître!

M. Th. Jouffroy, dans une discussion lucide, pleine de faits et de pensées, a nettement posé et résolu la question soulevée par la destitution de M. Dubois. Il a cité textuellement, avec une précision qui eût fait envie à Merlin ou à Carré, la législation universitaire, les décrets impériaux, les décrets de la restauration. Il n'a rien laissé à dire aux professeurs de procédure. Il a réduit à l'impuissance l'argumentation insidieuse du ministre. Mais peut-être devons-nous regretter qu'il n'ait pas mis dans son discours plus d'animation et d'entraînement; moins désintéressé, moins fidèle à

cette raison impassible qui explore sans émotion les systèmes philosophiques, au lieu de convaincre son adversaire, il aurait persuadé la chambre. Il semble ignorer que la tribune n'est pas un enseignement, mais une lutte; que la vérité, pour triompher dans les débats parlementaires, ne doit pas s'en tenir à la rigueur dialectique, mais parler aux passions en même temps qu'à l'esprit.

Toutefois il faut remercier M. Jouffroy d'avoir, selon sa nature et ses habitudes, porté secours à son ami M. Dubois; de s'être interposé entre le ministre et le député, et d'avoir hautement revendiqué l'indépendance législative.

Le plus intrépide versificateur de tragédies et d'épîtres, le correspondant des chiffonniers et des mules de don Miguel, le rival heureux et couronné de celui qui débuta par le beau roman d'*Adolphe*, et qui termina dignement sa carrière par l'histoire élégante et ingénieuse des religions, le publiciste à qui le *Constitutionnel* a dû plus d'une fois ses satires mordantes et fines, M. Viennet, enfin, est monté à la tribune, lui, pour proclamer militairement que la *légalité nous tue*. A cette parole inconsidérée, les clameurs se sont élevées de toutes parts. Vainement l'orateur se vante-t-il dans les journaux d'avoir communiqué son discours à M. Dupin, comme autrefois Volney à Mirabeau; personne ne veut le croire, les démentis pleuvent de tous côtés. Alors M. Viennet prend exemple sur M. Guizot, il commente ses paroles. Mais moins prudent que l'historien des Stuarts, il ne retire pas une syllabe échappée de ses lèvres; il complète sa première folie par une folie plus grande encore. — « Je n'ai pas dit que la légalité nous tue, j'ai voulu et dû dire que la légalité actuelle nous tue. » Est-il possible de ne pas se rendre à cette explication lumineuse? Ne faut-il pas plier le genou devant cette savante scholie?

De grâce, messieurs, accordez-vous. Si les lois vous gênent, dites-le une bonne foi; sachons au moins à quoi nous en tenir. Si la constitution vous embarrasse, avouez-le; si vous voulez gouverner par la force, ne le cachez pas. Ecrivez sur le Palais-Bourbon, parmi les figures grotesques, signées du nom de Fragonard : Maison à louer; fermez la chambre, ou faites-en une caserne; donnez à M. Viennet un régiment; vous devez être bien las de toutes les parleries de la session, bien dégoûtés des chicanes du budget.

La souscription Lafitte se couvre de signatures. Les offrandes se multiplient, et d'ici à quelques mois, nous devons l'espérer, le berceau de la révolution sera racheté et rendu au grand citoyen que la France honore,

et dont elle veut reconnaître le dévoûment. Les peuples d'ordinaire sont moins oublieux que les rois, et ce nouvel exemple vient confirmer l'enseignement de l'histoire et de l'expérience.

Le départ des Saint-Simoniens pour l'Orient, à la recherche de la femme libre, ressemble volontiers aux derniers soupirs d'une religion expirante. Le discours de Barrault, dans le banquet de Marseille, n'a produit qu'une impression médiocre sur les convives. Il y avait dans ses paroles, habituellement pleines d'action, un découragement profond, une tristesse sincère; ce dernier pélerinage va convaincre d'impuissance les apôtres du nouveau dieu. Quand ils verront que leur évangile ne convertit personne, que les curiosités s'attiédissent, que la moquerie même, si utile aux idées neuves, manquera bientôt aux chances de leur popularité, alors ils viendront à résipiscence, et les âmes élevées, engagées dans cette fausse route, reprendront dans la société active le rôle qu'elles n'auraient jamais dû quitter.

Le concert historique de M. Fétis, composé entièrement de musique du dix-septième siècle, n'a pas eu le même succès que la musique du seizième. Outre la médiocrité générale des morceaux, si l'on excepte un air de Stradella et un concerto de Tartini, nous devons adresser à M. Fétis un reproche plus sérieux : pourquoi, au lieu d'exécuter dans l'espace de trois heures sept ou huit compositions d'une étendue raisonnable, porter à quinze le nombre des ouvrages? De cette façon on n'a pas le temps d'entrer dans l'esprit de l'ouvrage qu'on écoute. Le plaisir est morcelé et disparaît. — Le miserere de la Chapelle Sixtine a été rendu sans verve, sans ensemble, sans justesse. Nous étions de l'avis de l'ambassadeur impérial. Nous avons cru un instant que la musique placée sur les pupitres n'était pas celle de Saint-Pierre, et qu'un malin démon changeait la note du morceau; car on sait que l'empereur, ayant prié son ambassadeur de se procurer à quelque prix que ce fût la transcription exacte du *Miserere* de la Chapelle Sixtine, fut fort étonné de ne pas trouver dans ce morceau, exécuté par les chanteurs de son palais, le charme et l'émotion qui l'avaient rendu célèbre dans le monde entier. Il crut d'abord que le maître de chapelle du pape avait voulu le mystifier, s'emporta et donna ordre à son ambassadeur de faire des remontrances. On parvint sans peine à le détromper et à le convaincre que l'effet et la puissance de cette composition ne dépendaient pas tant de la note écrite que du timbre, du volume et du mouvement des voix. — Malheureusement cette anecdote pourrait recevoir son application dans des occasions nombreuses et diverses. Les chanteurs éminens de ce temps-ci, qui exécutent à merveille les opéras de Ros-

sini, estropient le plus souvent Mozart et Cimarosa au point d'en dénaturer le sens et l'intention. Espérons que le concert que M. Fétis nous promet pour mardi prochain, et où nous devons entendre Tamburini et Rubini réfutera une partie de ces craintes et de ces reproches.

M. Dinaux a fait jouer au théâtre Français un drame en cinq actes, *Clarisse Harlowe*, qui a échoué, comme on devait s'y attendre. Il faut qu'à l'avenir les dramatistes respectent l'œuvre des romanciers. Un récit et une action ne sont pas même chose. Si Shakespeare, au lieu de feuilleter Giraldi et Bandello, avait pu s'en prendre à Richardson, il n'aurait pas été Shakespeare. Avec une fonte pleine de scories, on peut espérer de couler une statue. Le feu purifie, et la pensée se fait jour. Quand le travail est complet, il n'y faut pas toucher, ou c'est un sacrilège, une folie.

❋

LE BRAHME VOYAGEUR,

PAR M. FERDINAND DENIS.

« Sur les bords d'une petite rivière tributaire du Gange, vivait un brahme dont la vie s'écoulait si doucement qu'il avait coutume de la comparer lui-même au cours paisible que suivaient ses regards durant des heures entières. Que peut desirer un homme, disait Nara-Mouny, quand sa cabane est ombragée de palmiers, qu'il a une eau pure pour ses ablutions, qu'il peut méditer à loisir les sages leçons des *Véda*, et se réjouir le soir en lisant les fables antiques de Sarma ?

Il y a quelque chose de mieux à faire que de méditer solitaire sur le bord d'un fleuve, lui dit un jour un vieux brahme, son voisin, il y a une instruction plus solide que celle des livres ; c'est celle que donnent tous les hommes réunis. Plût à Dieu que mes jambes ne fussent pas brisées par l'âge, j'irais demander aux peuples cette sagesse de tous les hommes.

Nara-Mouny avait un livre européen que lui avait donné un officier anglais, il y lut cette phrase : *Ne faites pas à autrui ce que vous ne voudriez pas qui vous fût fait.*

— Il n'y a rien de si beau, s'écria-t-il alors, dans les gros livres que j'ai lus, et le vieux brahme a raison.

Trois jours après il fit ses adieux à Darma qui lui dit : Fils d'Aoudh, si, au bout de trois ans, après avoir parcouru la terre, vous trouvez une maxime plus belle que celle que je viens d'entendre, j'ai là un trésor, ma fille Parvaty, elle est à vous.

Le brahme partit; il visita l'Asie, l'Europe, les pays civilisés et barbares, inscrivant sur son livre ce qu'il entendait ou lisait de plus beau.

A son retour, le vieux Darma était presque mourant. Mon père, lui dit-il, après l'avoir embrassé, la plus belle maxime que j'aie rencontrée, c'est celle que vous pratiquez depuis de longs jours; c'est celle qui vous fait oublier la douleur. Oh! vous la trouverez assez belle pour me donner Parvaty! Le jeune homme ouvrit alors son livre, et le vieillard put y lire : *Fais à autrui ce que tu voudrais qu'on te fît.* »

Tel est le cadre inventé par M. Ferdinand Denis pour y renfermer tout ce qu'une lecture variée et intelligente peut fournir de plus substantiel sur la morale. Ce petit livre est le résumé de la sagesse des nations, et le fruit de l'expérience d'un jeune sage. Selon le précepte de Darma, l'auteur des *Scènes sous le Tropique* a quitté les solitaires méditations de l'art pour une vie plus active et plus pratique ; il a pensé qu'il valait mieux instruire les hommes qu'écouter le chant des bengalis et le murmure des fontaines. A parler sans figures, M. F. Denis a voulu faire une œuvre populaire et utile. Son but est atteint, les lecteurs qu'il cherchait étudieront son livre avec plaisir et profit; mais ceux que sa modestie semblait négliger feront relier le *Brahme voyageur* entre les gracieuses maximes de la *Chaumière indienne* et les préceptes positifs du *Bonhomme Richard : multa in paucis.*

H.

SOUVENIRS

SUR

JOSEPH NAPOLÉON,

SA COUR, L'ARMÉE FRANÇAISE ET L'ESPAGNE, EN 1811, 1812 ET 1813.

DEUXIÈME PARTIE [1].

Peu de temps après mon admission à la cour, je fus désigné pour faire le service auprès du roi, avec un autre page appelé Daoiz, nom célèbre dans les fastes de l'insurrection espagnole. Le frère aîné de ce jeune homme, officier distingué d'artillerie, avait été tué à Madrid avec son ami Velarde, dans l'échauffourée du 2 mai 1808; ce qui n'avait pas empêché le roi de conserver dans sa maison le jeune Daoiz, ancien page de Charles IV.

Le service des pages, à la cour de Joseph, était analogue à celui

(1) Voir, pour la première partie, la livraison du 1er février.

des aides-de-camp et des officiers d'ordonnance : nous portions les messages du roi aux officiers-généraux français et espagnols résidant à Madrid; nous étions particulièrement chargés de toutes les communications écrites ou verbales que sa majesté avait à faire aux fonctionnaires de l'ordre civil, ainsi qu'aux dames et aux seigneurs admis à la cour; enfin, nous accompagnions le roi dans ses promenades et à la chasse.

Nous avions ainsi, avec les personnages distingués de la capitale, d'agréables et fréquens rapports, qui nous initiaient à tous les détails de ces aventures de société, dont la connaissance a tant de prix pour les oisifs des grandes villes; et, par nos relations journalières avec les officiers de la maison militaire du roi, nous pouvions facilement être au courant des événemens les plus secrets de la guerre et de la politique.

A peine étais-je installé dans notre salon (c'était aussi celui des officiers d'ordonnance), que Joseph me fit appeler dans son cabinet. Il était debout, adossé à la cheminée, où brillait une flamme vive et claire. Il avait l'uniforme des chevau-légers de la garde, que je lui connaissais déjà, mais il ne portait ni plaque ni cordon; toute sa figure respirait la douceur et la bonté.

Il venait sans doute de dicter quelque lettre à son secrétaire, car en entrant, j'entendis qu'il lui disait : « C'est bien, Deslandes, fermez et cachetez tout de suite. »

M. Deslandes, secrétaire du cabinet, était depuis long-temps auprès du roi; il l'avait suivi à Naples et en Espagne. C'était un homme actif, habile, travailleur, d'un zèle et d'une discrétion à toute épreuve; il avait succédé dans le poste de confiance qu'il occupait, à M. le baron Meneval, que Joseph avait à regret cédé à l'empereur, lorsque celui-ci se débarrassa de M. Bourienne.

« — Prenez cette dépêche, me dit le roi, portez-la au maréchal Jourdan, et dites-lui que je l'attends. »

Je pris la lettre et m'inclinai.

Le roi tenait à la main un autre papier plié :

« — Vous passerez ensuite, continua-t-il, chez M. de M***. »

A ce nom, me rappelant involontairement quelques bavardages de mes camarades, je me pinçai les lèvres pour comprimer un sourire qui allait se montrer.

M. le marquis de M***, grand-chambellan du roi, colonel de la garde civique de Madrid, et mari d'une des femmes les plus jolies et les plus spirituelles de la péninsule, avait été fait grand d'Espagne par Joseph.

Le roi remarqua sans doute le mouvement presque imperceptible de ma physionomie; car sans attendre ma réponse, mais aussi sans me témoigner aucun mécontentement, il ajouta : « J'oubliais que vous êtes Français, et que vous ne pouvez pas encore bien connaître Madrid. Qui est de service avec vous?

« — Sire, c'est Daoiz.

« — Envoyez-le-moi, sur-le-champ. »

C'était une opinion généralement répandue, que madame de M***, la femme du marquis espagnol, dont le nom avait appelé sur mes lèvres un sourire indiscret, n'était pas indifférente au roi. Le nom de cette dame se trouvait accolé à celui de Joseph dans toutes les chansons satiriques que les partisans de Ferdinand VII se plaisaient à faire circuler à Madrid. Les Français qui ont visité à cette époque la capitale de l'Espagne, doivent se rappeler un *romance*, alors fort en vogue dans une certaine classe du peuple, et dont je me bornerai à citer ce couplet intraduisible :

De M*** la dama
Tiene un tintero,
Donde moja su pluma
Don Jose primero.
Traelo Marica, etc.

Voici d'ailleurs ce qu'on racontait sur la manière dont le roi avait fait connaissance avec cette belle Espagnole :

En 1808, après la capitulation de Baylen, Joseph avait transporté son quartier général à Vittoria; il y habitait une charmante maison, décorée à la française avec un luxe qui n'excluait pas l'élégance. Cette maison avait été destinée au roi, comme étant la plus belle et la plus convenable de la ville; elle appartenait au marquis de M***, le plus riche hidalgo du señorio de Biscaye. Celui-ci, en homme bien appris, et afin de laisser plus de liberté à l'hôte qu'il était fier de recevoir, s'était retiré avec sa famille dans une maison voisine, dont les croisées faisaient face à celles de la demeure

royale. Un jour que Joseph regardait à travers les jalousies, il aperçut dans les appartemens du marquis, une jeune fille, vive, alerte et gracieuse, fort brune, mais aussi fort jolie : *nigra, sed pulchra*. C'était la cameriste de la marquise de M***, fille noble comme le sont toutes Biscaïennes. Elle plut au roi, et il le laissa voir; un de ses valets de chambre, Christophe, Italien, depuis long-temps attaché à son service, s'aperçut de l'impression produite par la sémillante cameriste. Il savait que les rois ne font guère l'amour que par ambassadeurs, et il fut sans doute flatté de pouvoir en cette occasion représenter son souverain. Il se mit donc en grande tenue, frac brodé et l'épée au côté, et se présenta audacieusement devant la jeune fille, qui se trouvait alors auprès de sa maîtresse. Mais Christophe ne fut pas arrêté par la présence de la marquise, qu'il n'avait d'ailleurs jamais vue. Il fit nettement ses propositions. L'amour d'un roi est bien tentant, les offres généreuses de son messager étaient bien séduisantes; la pauvre cameriste ne savait que répondre : elle hésitait; un coup-d'œil de madame de M***, qu'elle interrogeait du regard avec embarras, lui permit d'accepter. Christophe se retira, tout fier du succès de sa démarche. Le lendemain il n'y eut pas de lever à la cour.

Cependant l'aventure fit du bruit : le premier écuyer, M. de Girardin, qui en parla au roi, lui raconta que la maîtresse de la jeune cameriste avait, dans quelque *tertulias* de Vittoria, manifesté son étonnement de ce qu'un homme aussi aimable que le roi ne se fût pas adressé à des personnes d'un rang supérieur. Il ajouta que la marquise de M*** avait dit qu'il se trouvait dans la haute société plus d'une femme qui aurait été flattée d'être l'objet des attentions particulières du prince.

Cette conversation piqua Joseph; il voulut connaître la dame qui paraissait si bien disposée en sa faveur. La marquise, sans être de la première jeunesse, était encore fort jolie; elle avait une chevelure magnifique, une taille de reine, des pieds d'enfant. Elle joignait à une instruction variée de la gaîté et beaucoup d'esprit, parlait parfaitement l'italien et le français, peignait assez bien la miniature (j'ai vu d'elle un portrait du roi Joseph fort ressemblant et très finement exécuté), pinçait de la guitare, chantait avec goût et faisait agréablement des vers. Elle acquit promptement de l'as-

cendant sur l'esprit du roi, qui en devint fort épris. Son mari, grand original, vaniteux et bavard, mais bon homme au fond, trouva très naturel que Joseph rendît un hommage assidu aux perfections de sa femme. Il n'avait pas l'ombre de jalousie, et il parut très honoré, lorsque deux ans plus tard, le roi, sur les sollicitations de madame de M***, voulut bien le coiffer publiquement du chapeau, signe de la grandesse. Il allait partout, disant avec une naïveté qui faisait rire : *que hermoso sombrero me ha dado el rey!* « voyez quel beau chapeau le roi m'a donné ! »

La liaison du roi et de madame de M***, qui demeura longtemps couverte d'un voile d'amitié, et qui dura tout le temps que Joseph resta dans la péninsule, est la seule que ce prince ait jamais formée avec une femme espagnole, et il est juste d'ajouter que cette liaison n'eut jamais aucune influence sur l'administration du royaume. Le bon sens du roi le mettait également à l'abri de la domination des maîtresses et de celle des favoris.

Je sortis pour appeler Daoiz, et je montai à cheval pour me rendre chez M. le maréchal Jourdan ; puis, ma mission étant remplie, je revins au palais.

Parmi les officiers de la maison militaire qui étaient de service ce jour-là, on comptait deux Français et trois Espagnols. C'étaient : comme aides-de-camp, les généraux Bigarré (1) et Virues; comme écuyer, le colonel Miot (2); et comme officiers d'ordonnance, le commandant Van Halen et le capitaine Unzaga. Je ne tardai pas à faire connaissance avec ce dernier, jeune homme rempli de douceur et d'amabilité, d'un esprit cultivé et d'une bravoure remarquable. Il était l'ami du capitaine Manuel de Gorostiza, l'un des premiers auteurs dramatiques de l'Espagne moderne, rival heureux du célèbre Moratin, et qui était alors un des aides-de-camp de mon père (3). L'amitié que Gorostiza avait pour moi

(1) Lieutenant-général, commandant en ce moment la 13e division militaire, à Rennes.

(2) Aujourd'hui maréchal de camp, sous-directeur du personnel au ministère de la guerre.

(3) M. de Gorostiza, qui est d'origine américaine, est devenu citoyen de la république mexicaine. Il réside aujourd'hui à Londres, en qualité de

contribua puissamment à me faire bien venir d'Unzaga ; la liaison qui s'ensuivit me rendit fort agréables toutes les journées que mon service m'obligeait à passer au palais. Don Luis Mariano de Unzaga appartenait à une des grandes familles de l'Espagne; il avait une affection réelle pour Joseph, qui le traitait, malgré sa grande jeunesse et l'infériorité de son grade, avec une distinction marquée. Il en était très reconnaissant ; aussi, non content de donner au roi, pendant qu'il a été sur le trône d'Espagne de fréquentes marques de son dévoûment, il a encore fait preuve d'une persévérante fidélité, en le suivant dans son exil en Amérique. Là, après quelques années de séjour, il est mort vivement regretté du prince dont il était devenu l'ami. M. Unzaga, pour la droiture et la loyauté, était un Espagnol des anciens temps. Il ne pensait pas qu'un serment qui avait été prêté sans contrainte pût être rompu sans félonie.

Alors deux aventures récentes servaient de pâture à la malignité des *madrilenas;* on en parlait aussi beaucoup dans le salon de service, car elles intéressaient deux officiers hautement placés auprès du roi, l'un, général de brigade français, et l'autre, maréchal de camp espagnol.

La première histoire était fort singulière. Le Français était entré chez sa femme dans un moment où il n'était évidemment pas attendu, et le Français avait agi à l'espagnole : il avait tué sa femme ; procédé passé de mode d'ailleurs, en Castille même, où il n'y a plus de maris jaloux. Dans le midi de l'Europe, les maris ont décidément pris leur parti. Les Italiens se sont faits aux *sigisbés* et les Espagnols aux *cortejos*.

Voici donc l'histoire du général français :

Il avait une jolie femme, une femme de trente ans, fort gracieuse et passionnée, spirituelle et point hautaine, deux qualités rares parmi les femmes des généraux français d'alors. Cependant on ne disait aucun mal d'elle ; elle allait à la cour, et y brillait fort ;

ministre plénipotentiaire de cette république, auprès des états européens. J'ai eu le plaisir de l'y voir en 1831. Sa maison est le rendez-vous des citoyens les plus distingués des républiques hispano-américaines, qui [illegible]ent visiter l'Angleterre.

son mari était très amoureux. A la cour il y a toujours de jeunes colonels aides-de-camp; pour le malheur de madame B***, il s'en trouva là un fort jeune, fort beau, fils d'un sénateur, ancien conventionnel, ami du roi Joseph. C'était ainsi sous l'empire : les régicides étaient sénateurs, et leurs fils étaient colonels. Au fait, on ne tue guère les rois que pour en venir là. Les Françaises et les Espagnoles raffolaient du jeune colonel, bien fait et beau danseur. Ce colonel, dit-on, préférait les Espagnoles. Selon les uns, madame B*** tomba subitement éperdue d'amour pour lui, et lui fit toutes les avances. Selon les autres, elle commença par le trouver laid, insolent et disgracieux, et lui tourna le dos partout, ce qui piqua le colonel, qui devint charmant et assidu auprès d'elle, et la rendit amoureuse de lui pour se venger.

On voit qu'il y a deux versions bien différentes sur un point capital de cette aventure. Unzaga, en me la racontant, ne prenait parti pour aucune. Il se contentait de les citer toutes les deux, et quand je lui demandais à laquelle il ajoutait foi, il me répétait pour réponse ces quatre vers d'une ancienne romance sur le roi Rodrigue :

Si dizen, quien de los dos
La mayor culpa ha tenido?
Digan los hombres : la Cava;
Y las mujeres : Rodrigo. (1)

Toujours est-il qu'un jour le général B***, qu'on croyait retenu auprès du roi, rentrant à l'improviste dans sa maison, y trouva le colonel, et d'un même coup d'épée perça de part en part les deux amans. Sans s'en douter, le brave Français illettré copiait une des plus belles ballades du *Romancero*.

L'aventure finit assez prosaïquement; les chirurgiens se mêlèrent du magnifique coup d'épée espagnol, et gâtèrent tout : personne n'en mourut. La dame guérit, l'amant guérit; le mari, qui avait eu un beau moment, devint ridicule aussi. Comme si ce n'était pas assez des médecins pour gâter son histoire, il y appela

(1) « Si l'on demande : — qui des deux a commis la plus grande faute? que les hommes disent : c'est Florinde (*la Cava*); et les femmes : c'est Rodrigue. »

les avocats. Figurez-vous quel dégât peuvent faire des avocats dans une chose poétique! Le général donc, après avoir poignardé sa femme, plaida avec elle : des coups d'épée il passa au divorce. Chute pitoyable! Orosmane eut recours à Chicaneau; Othello se transforma en Georges Dandin. Tomber d'un dénoûment de Shakespeare à un dénoûment de Molière, je ne sache rien de plus humiliant pour un mari. C'était bien la peine de commencer par tuer les gens!

L'histoire du général espagnol n'était pas du genre tragique.

Le maréchal de camp V*** était à la tête d'un corps de l'armée espagnole, lorsqu'il apprit la captivité de Ferdinand et l'invasion de l'Espagne par les troupes de Napoléon. Transporté à cette nouvelle d'une vive indignation, et entraîné par cette chaleur d'imagination naturelle aux hommes du midi, il fit vœu de ne point se raser tant que son roi serait captif, et son pays occupé par les Français. Un pareil vœu doit peu étonner de la part d'un Espagnol; c'était un reste des coutumes chevaleresques particulières à toute la nation. Pendant deux années, le général V***, décoré d'une barbe noire et touffue comme celle du plus beau sapeur de régiment, combattit à la tête de ses soldats. Enfin, fait prisonnier dans un engagement où les Français eurent l'avantage, il fut dirigé sur Madrid que sa femme habitait. La douceur du gouvernement de Joseph permettait le séjour de la capitale aux familles des personnages les plus compromis dans l'insurrection. Le desir de passer quelque temps auprès de sa femme, qu'il aimait tendrement, fit demander au général espagnol de s'arrêter à Madrid, avant de continuer sa route pour la France. Madame V*** obtint du général Belliard, alors gouverneur de la ville, l'autorisation que son mari desirait. Il fallait remercier le comte Belliard: le général V***, malgré les prières de sa femme, lui rendit visite sans vouloir se raser. Le général français l'engagea à aller saluer M. O' Farrill, ministre de la guerre du roi Joseph, et lui proposa de l'accompagner. L'Espagnol accepta, non sans quelque hésitation: vainement sa femme renouvela ses instances pour faire appeler un barbier, il tint bon, et se présenta chez le ministre avec une barbe qui témoignait de sa fidélité aux sermens.

Cependant la vue de cette longue barbe, la connaissance du

vœu singulier qui l'avait laissé croître, avaient éveillé la curiosité des habitans de Madrid. La barbe du général V*** devint le sujet de toutes les conversations. « Il la coupera, il ne la coupera pas; » c'était le cri universel. Les Espagnols *ferdinandistes* pariaient pour, les *afrancesados* pariaient contre; les Français seuls se montraient peu intéressés à la querelle, et n'en témoignaient pas moins d'égards et d'estime au prisonnier de guerre.

Le général V***, toujours poursuivi par les instances de sa femme, ne trouva d'autre moyen pour sauver sa barbe que de hâter son départ pour la France, où la captivité l'attendait. Il fait ses adieux et se dispose à partir. Une invitation du ministre de la guerre l'arrête. Il se rend chez le ministre, qui lui annonce que le roi veut le voir, et qu'il l'a confirmé dans tous ses grades et honneurs. Nouvel embarras, nouvelles sollicitations de madame V***. « — Comment, dit-elle, refuser une faveur offerte aussi délicatement? comment abandonner pour une captivité, sans doute éternelle, sa famille et sa patrie? comment, enfin, paraître devant sa majesté avec un menton si horriblement barbu? » La résolution du général est ébranlée; il résiste encore, mais avec moins de fermeté, et ne paraît pas s'apercevoir, ou ne s'aperçoit pas en effet qu'en le caressant et en le suppliant, sa femme, armée de ciseaux, a raccourci des deux tiers cette barbe, témoin honorable de son opiniâtreté. Il est présenté à la cour dans cette bizarre toilette. Le roi, qui ne semble point faire attention à cette circonstance, l'accueille avec un sourire gracieux, lui adresse des paroles flatteuses sur son courage et son mérite, et finit en lui disant : « J'espère, monsieur le général, que vous me servirez avec le même zèle que vous avez montré pour le roi Ferdinand. » Le général V*** s'incline sans répondre. Rempli d'irrésolution, il quitte le palais, et rentre chez lui, combattu par cent idées différentes. Madame V*** l'attendait, et l'accueille avec un sourire malin; puis elle le pousse dans un fauteuil disposé à cet effet. Aussitôt un valet lui passe une serviette autour du cou; un autre, le plat à barbe à la main, le savonne; un troisième, armé du rasoir, s'empresse de faire tomber ces poils épais, qui formaient la garantie de sa fidélité à Ferdinand, semblables à ces longs cheveux d'où Samson tirait sa force. Bref, le général fut rasé et changea de roi.

J'ai depuis eu l'honneur de connaître madame V*** et son mari; le général m'a toujours paru avoir le menton épilé avec un soin extrême, il était devenu aide-de-camp du roi Joseph.

A nos conversations frivoles, aux anecdotes parfois scandaleuses, se mêlaient aussi des narrations plus sérieuses; ce qu'on va lire sur la campagne d'Andalousie en offrira la preuve.

Au commencement de 1810, et après la victoire d'Ocaña, l'armée impériale, heureuse dans ses entreprises, était victorieuse sur tous les points : dans la Vieille-Castille, le général Kellermann battait à Alba de Tormès l'armée du duc de Parque, et la rejetait en Portugal; dans l'Arragon le général Suchet, en Catalogne le maréchal Augereau, remportaient d'éclatans avantages sur l'ennemi. Gironne, après un siége long et meurtrier, venait de tomber au pouvoir des Français. (1)

La junte centrale établie à Séville, ne sachant plus comment continuer une lutte dont le peuple se montrait évidemment fatigué, ni par quels moyens réveiller l'indifférence toujours croissante des Espagnols, annonça la convocation des cortès pour le mois de mars 1810. Joseph en fut averti; il projeta de la prévenir et de profiter des circonstances, qui étaient favorables à sa cause, pour atteindre et frapper l'insurrection au cœur, espérant que ce dernier succès amènerait une soumission complète. La conquête de l'Andalousie fut résolue.

(1) Le siége de Gironne dura six mois. Le brave gouverneur, qui résista si long-temps avec une faible garnison aux efforts successifs du général Gouvion-Saint-Cyr et du maréchal Augereau, s'appelait don Mariano Alvarez. Il déploya dans sa défense toutes les ressources que peuvent donner un caractère ferme et une grande connaissance de l'art militaire; il fut parfaitement secondé par la bravoure de la garnison et par le fanatisme de la population. Afin de stimuler la superstition des habitans, et d'encourager leurs efforts, les autorités de Gironne nommèrent, pendant le siége, le saint, patron de la ville, général en chef des troupes espagnoles et gouverneur de la place. Sa statue, revêtue d'un uniforme d'officier-général, fut promenée processionnellement dans les rues de la ville. Cette manifestation singulière, à laquelle M. Alvarez demeura étranger, mais qu'il laissa faire, contribua à retarder de deux mois la prise de la forteresse. La défense de Gironne mérite d'être citée à l'égal de celle de Saragosse.

Un fait peu connu, mais que je puis attester, c'est que M. le maréchal duc de Dalmatie, qui avait remplacé le maréchal Jourdan dans les fonctions de major-général du roi d'Espagne et des armées françaises dans la péninsule, ne partageait ni les espérances ni l'opinion de Joseph. Il trouvait l'expédition trop hasardeuse pour être tentée, tant que l'armée anglaise, échelonnée sur les frontières du Portugal, serait en mesure de profiter du mouvement des troupes françaises vers le midi, pour essayer de se jeter sur Madrid. Les défilés de la Sierra Morena paraissaient redoutables à nos généraux. On avait encore la mémoire frappée de la funeste capitulation de Baylen.

Le roi ne s'était pas dissimulé le danger qu'il y avait à laisser sa capitale à peu près dégarnie de troupes; mais dans la campagne précédente, il s'était trouvé en face de lord Wellington, et il avait pu étudier le caractère prudent et le système temporisateur du général anglais. Joseph pensait que le corps du général Kellermann suffirait pour contenir l'armée anglo-portugaise et pour l'empêcher de rien entreprendre d'important. Wellington, d'ailleurs, n'avait pas moins à risquer en s'aventurant au centre de l'Espagne, que le roi en marchant sur Séville. En effet, la réserve de l'armée d'Andalousie faisant volte-face et revenant à l'improviste sur ses pas, le général Kellermann se portant par une manœuvre rapide sur le flanc de l'armée ennemie, auraient placé les Anglais entre deux feux. Enfin Joseph comptait sur le caractère du soldat français, si audacieux et si opiniâtre quand il s'agit de marcher en avant. Il avait le pressentiment du succès.

Le maréchal Soult, loin de se rendre à ces raisons, persista dans son avis de ne rien entreprendre; et, prétextant que l'empereur n'avait point ordonné cette expédition, avant de la commencer, il exigea un ordre écrit du roi.

En quittant Madrid, Joseph se fit accompagner de ses ministres, des principaux officiers de sa maison et de sa garde : il en partit le 8 janvier 1810, et trois jours après, il se trouva à la tête de soixante mille hommes, au pied de la Sierra Morena, dont les crêtes avaient été soigneusement fortifiées par les insurgés.

Le centre de l'armée, composé du corps du maréchal Mortier et

de la réserve, sous les ordres du général Dessolles, suivait la grande route de Madrid à Cadix; l'aile gauche, commandée par le général Sébastiani, marchait sur Lenarès; l'aile droite, qui avait pour chef le maréchal Victor, se dirigeait sur Almaden. Le mouvement s'opérait simultanément. En peu d'heures les positions formidables de l'ennemi furent emportées, et l'armée insurgée mise en déroute; on fit dix mille prisonniers.

Le roi arriva devant Séville avec une telle rapidité, que les membres de la junte centrale furent obligés de se disperser, pour se réfugier isolément et précipitamment à Cadix.

Un conseil de guerre, où se trouvèrent les principaux chefs de l'armée française, eut lieu dans un village voisin de Séville, à Alcala de Guadaira ou de los Panaderos.

Deux projets y furent discutés : l'un était de marcher immédiatement sur Cadix, en laissant seulement un corps d'observation devant Séville. On avait la presque certitude d'entrer facilement dans l'île de Léon et à Cadix; ces deux points étaient dégarnis de troupes, et sans moyens préparés de défense. L'arrivée de la junte réfugiée, celle des fuyards militaires et civils, et surtout la nouvelle de la dernière et complète défaite de l'armée insurgée, y avaient causé une stupeur générale; tout y était confusion et désordre. Les chefs les plus compromis ne s'étaient réfugiés dans cette ville, qu'afin de chercher à s'y embarquer pour Gibraltar.

L'autre projet consistait à occuper Séville, avant de marcher sur Cadix, pour ne pas laisser derrière soi, au pouvoir de l'ennemi, une cité importante, populeuse, et qui renfermait sans doute un grand nombre de soldats, débris de l'armée qui venait d'être détruite.

Le roi voulait terminer la guerre, il était d'avis de marcher sur Cadix; le major-général opinait pour entrer d'abord à Séville. Le maréchal avait pour lui l'autorité d'une grande réputation militaire et les sentimens secrets des généraux, que la prolongation de la guerre faisait maîtres des provinces espagnoles. Il ramena à son opinion la majorité du conseil, en disant : « Qu'on me laisse prendre Séville, et je réponds de Cadix. » Le roi fut obligé de céder, avec la conviction, pourtant, que son avis était meilleur que celui

du maréchal. Effectivement, quand plus tard, après l'occupation de Séville, on marcha sur Cadix, les insurgés, secourus par les Anglais, avaient repris confiance; des munitions et des renforts étaient arrivés de Gibraltar; l'île de Léon avait été fortifiée, le duc d'Albuquerque (un jour seulement avant l'arrivée des Français) avait réussi à s'y jeter avec une division de huit mille hommes, seul reste de l'armée d'Estramadure. Au lieu d'une entrée triomphale, c'est un siége qu'il fallut faire.

C'est donc à tort que quelques écrivains militaires ont imputé au roi ce retard qui a eu des conséquences incalculables. L'occupation de Cadix, en coupant court à la guerre péninsulaire, aurait sauvé le trône de Joseph et peut-être par contre-coup le trône même de Napoléon. La fortune de l'empereur n'a eu que deux écueils: Cadix et Moscou.

Le caractère, la loyauté, les talens administratifs, toutes les qualités vraiment grandes de Joseph ont été méconnues en France. Ce prince n'y a été jugé que sur les allégations calomnieuses des Anglais et des insurgés espagnols. Sa conduite à Paris en 1814, si peu connue et si mal appréciée, comme je le ferai voir dans la suite de ces mémoires, a été aussi l'occasion de jugemens bien injustes. C'était une rage alors dans un certain monde d'attaquer l'empereur et sa famille: le grand homme était tombé. Les soldats de Napoléon eux-mêmes, qui avaient servi momentanément sous les ordres du roi d'Espagne, ont aussi contribué à répandre des imputations erronées, souvent mensongères, sur Joseph. Parmi les Français, soldats, officiers, généraux, nul ne voulait comprendre quels devoirs de protection et de clémence le titre de chef de la nation espagnole imposait au frère de Napoléon; nul ne voulait admettre que l'Espagne fût un pays à ménager, l'Espagnol un allié naturel à ramener par de bons traitemens, à conquérir par la douceur. Soit ambition, soit cupidité, soit vengeance, la péninsule leur semblait à tous une proie à dévorer, et ses habitans des brigands à égorger (1). Il y eut une époque de la guerre (en 1808) où d'hor-

(1) Le maréchal Lefebvre, avec son énergie toute militaire, disait en 1809, au roi Joseph: « Pour arranger les affaires de votre royaume et y « assurer la tranquillité, il faut envoyer vos f..... Espagnols à tous les

ribles cruautés justifiaient en quelque sorte d'horribles représailles, où le sang demandait du sang; mais déjà à la fin de 1809 et au commencement de 1810, la férocité, d'ailleurs fort exagérée, des Espagnols, avait disparu pour faire place à un vif desir de repos et de tranquillité, et, comme nous le verrons plus loin, Joseph serait sans doute venu à bout de pacifier son royaume, si l'empereur Napoléon eût voulu le lui laisser gouverner.

Au lieu de trouver à Séville, comme le maréchal Soult avait paru le craindre, une population ennemie ou au moins mal disposée, Joseph fut accueilli par les acclamations d'une multitude empressée de le voir; il répondit à ces témoignages d'affection par des marques d'une noble confiance. Pendant le court séjour qu'il fit dans cette capitale de l'Andalousie, il sortait souvent à pied, sans escorte, et même sans suite, pour aller visiter les beautés de la ville, le port et le pont du Guadalquivir, la tour d'Hercule, l'alcazar mauresque, palais des anciens rois arabes, la cathédrale célèbre où les cendres de Christophe Colomb reposent à côté de celles des illustres capitaines de la maison de Gusman, la tour avec sa colossale girouette qui donne son nom à l'église, *la Giralda;* enfin tous ces édifices remarquables, ces monumens curieux dont la réputation s'est si bien répandue en Espagne avec le dicton populaire :

Quien no ha visto Sevilla,
No ha visto maravilla.

Dans ces promenades, le roi profitait parfois de son incognito, pour répandre ses bienfaits sur les pauvres familles victimes de la guerre. (1)

« diables, et les remplacer par de bons Alsaciens, qui vous devront tout « et vous seront attachés. »

Le général qui commandait la garde impériale, détachée à Madrid en 1808, soutenait hautement que les choses n'iraient jamais bien, tant que les réverbères de la rue d'Alcala ne seraient pas remplacés par des grands d'Espagne. Il proposait, lors de la première entrée du roi à Madrid, en 1808, de placer *ses Mameloucks* dans l'escorte, et de les charger de couper les têtes de ceux, qui, se trouvant sur le passage de sa majesté, ne lui ôteraient pas leurs chapeaux.

(1) Joseph est essentiellement bon et charitable; la générosité est une

Nous avions à Madrid, en 1811, à l'hôtel des Pages, un enfant de huit ans, appelé, je crois, Manuel Liria, orphelin resté seul de cinq frères, morts en combattant contre le roi tant à Talaveyra qu'à Ocaña et à la Sierra Morena. Cet enfant appartenait à une famille honorable qui avait servi le pays avec distinction dans les armées de terre et de mer; son père et son oncle étaient morts à Trafalgar. Privé de tout appui, il avait été recueilli à Séville par un ouvrier du faubourg de Triana, ancien matelot du vaisseau monté par son père, et chez lequel le roi le vit dans une des promenades dont je viens de parler. Joseph fut frappé de la grâce et de la noblesse de sa physionomie, et ayant appris quelles étaient sa famille et sa malheureuse position, il demanda qu'il lui fût con-

vertu qu'on ne lui a jamais contestée. Sa fortune se trouve aujourd'hui considérablement réduite, par les secours multipliés qu'il a distribués aux Français de toutes conditions, que des revers de fortune ou les proscriptions politiques conduisaient dans les provinces de l'Union-Américaine où il s'était retiré. Sa bienfaisance n'était pas limitée aux Français seuls, les Italiens, les Espagnols, les Polonais malheureux, pouvaient s'adresser à lui avec confiance. Il traitait en fils de la France tous ceux qui avaient partagé les combats, les revers et la gloire de nos armées.

Voici un trait qui est resté ignoré jusqu'à ce jour, et dont l'authenticité est certaine :

En 1815, le roi Joseph fut prévenu qu'un assez grand nombre de familles espagnoles réfugiées en France, et dont les chefs avaient embrassé sa cause, se trouvaient dans une profonde misère; leurs biens en Espagne étaient sous le séquestre, et des décrets de proscription leur interdisaient la rentrée de leur pays. Joseph fut très sensiblement affecté du malheur de ses anciens sujets. C'était pendant les cent jours, et il n'avait à sa disposition aucune somme considérable; il donna ordre alors de vendre secrètement sa vaisselle plate, et il en fit remettre le produit à M. le marquis de San Adrian, grand d'Espagne, qui avait été attaché à sa maison, et à M. de Arce, patriarche des Indes, en les chargeant d'en faire la répartition aux plus nécessiteux de leurs compatriotes. Il exigea seulement que les distributeurs de ses bienfaits gardassent le silence le plus absolu sur la source d'où ils provenaient : « ne voulant pas, dit-il, enchaîner par la re-« connaissance ceux de ces malheureux Espagnols qui, à l'aide de leurs « amis ou de leurs parens, pourraient obtenir de retrouver en Espagne un « emploi et une patrie. »

fié pour en prendre soin. Le bon vieux matelot ne consentit pas sans peine à se séparer du fils de son ancien officier. L'enfant fut présenté au roi par *l'alcade del barrio*. Joseph annonça qu'il pourvoirait à son éducation, et dit au magistrat qui le lui conduisait : « En France, nous estimons que les fautes sont personnelles. Cet en« fant est innocent de la haine aveugle que ses frères m'ont portée « sans me connaître. Roi d'Espagne, je dois, en prenant soin de lui « et en le faisant élever, payer la dette de la nation envers sa fa« mille. » Puis il ajouta avec chaleur : « Il convient que des ser« vices rendus au pays soient un patrimoine qu'un père puisse « laisser à ses enfans. Si la nation est reconnaissante, cette fortune « sera la plus enviée, car elle sera du moins à l'abri des coups du « sort. » Le jeune Liria fut envoyé aux Pages à Madrid, et quand Joseph nous passait en revue, il ne manquait jamais de s'enquérir de la santé et des progrès de son petit protégé. Nous avons quitté Madrid en 1813, cet enfant resta alors dans l'hôtel avec quelques autres de nos camarades, dont les parens n'habitaient pas la capitale. J'ignore ce qu'il est devenu. Joseph avait recueilli les serviteurs de Ferdinand VII et de Charles IV, Ferdinand VII aura-t-il donné asile à ce page du roi Joseph?

En franchissant la Sierra Morena, le roi avait annoncé l'intention de tenir les cortès à Grenade, au mois de mars suivant. Cordoue s'était rendue sans coup férir. Grenade et Jaen imitèrent cet exemple. Les capitales des quatre royaumes de l'Andalousie se trouvaient ainsi en son pouvoir.

Joseph n'eut jamais lieu de se repentir de la confiance qu'il témoigna aux Andalous, pendant son séjour dans leur province, bien qu'elle l'ait quelquefois entraîné à des actes qui paraissaient téméraires. En voici un qui m'a été raconté par un témoin oculaire, et qui se rattache à la tournée que le roi fit en Andalousie, après son excursion au port Sainte-Marie.

Le roi voyageait ordinairement avec un escadron de sa garde. Il suivait la route de Ronda à Malaga. On marchait dans la montagne. La chaleur était forte; les chevaux, harassés, avaient ralenti le pas. Le roi, pressé d'arriver, apercevant à peu de distance une ville où il comptait faire halte, prit les devans, seul avec un aide-de-camp; un temps de galop le conduisit aux portes de la ville. Il

y entra au moment où la guérilla de Lopez Muñoz, chef de contrebandiers célèbre sur la côte, était à cheval au milieu de la place. Il n'y avait pas à délibérer. L'aide-de-camp engageait le roi à retourner sur ses pas. Ce parti avait aussi son danger, le cheval du roi était fatigué de sa course. Joseph s'avança hardiment, mit pied à terre devant une maison d'assez belle apparence, et y entra. Là, il se nomme au maître de la maison, stupéfait de recevoir un pareil hôte, et lui ordonne d'appeler le chef de la guérille. Celui-ci arrive : « Commandant, lui dit le roi, je vais passer votre troupe en revue, « faites prendre les armes. » Le brave Lopez est d'abord un peu étonné de l'ordre qu'il reçoit, mais il avait apparemment déjà entendu parler de Joseph favorablement, comme en parlaient communément les Andalous éclairés; il prit son parti sur-le-champ : — « Sire, vous allez être obéi. » — Et, remontant à cheval, il commande à ses soldats de mettre le sabre à la main. Joseph se montre. Il est accueilli par les cris de *viva el rey José*, poussés par les contrebandiers, et auxquels se mêlent ceux du peuple de la ville, attiré par ce spectacle inattendu. Il passe la troupe en revue, traverse les rangs, dit au chef quelques mots flatteurs sur l'air martial de ses hommes, sur la propreté des sabres et des *trabucos* (trombones), puis il lui annonce qu'il les prend tous à son service pour former le noyau d'un régiment de *chasseurs d'Andalousie*. Ces paroles sont accueillies par de nouvelles acclamations; Joseph rentre dans sa maison. Un quart d'heure après, quand l'*Ayuntamiento* se présenta pour lui offrir ses hommages, il trouva deux contrebandiers, complètement armés, en faction à la porte du roi, et des guirlandes de chaînes de fer décoraient déjà les murailles de l'escalier (1). Ce qui manqua tout gâter, ce furent les chevau-légers de

(1) D'après un usage fort ancien en Espagne, le propriétaire de toute maison où a logé le roi a le droit d'orner de chaînes de fer le portail et le vestibule de sa maison.

L'origine de cet usage ne m'est pas connue; un Espagnol fort instruit des antiquités de son pays pense qu'elle remonte aux temps féodaux. La visite du roi affranchissait alors de toute servitude; et, en mémoire de cet affranchissement, on suspendait des chaînes à la maison qu'il avait habitée ou visitée.

la garde, qui, inquiets du brusque départ du roi, arrivaient au trot et en hâte. Voyant cette troupe de paysans armés réunis sur la place devant une maison, où le roi, causant au balcon avec Lopez Muñoz, leur semblait gardé à vue, ils allaient sabrer sans autre explication, quand l'aide-de-camp envoyé par Joseph arriva à temps, pour empêcher qu'une aventure, qui avait si bien commencé, n'eût un aussi triste dénoûment.

A Grenade, en visitant l'enceinte fortifiée du palais mauresque de l'Alhambra, le roi Joseph s'arrêta avec un douloureux intérêt dans la tour qui avait servi de prison au général Franceschi-Delonne, son aide-de-camp et son ami. Ainsi que l'inconnu prisonnier de Gisors, dont les sculptures originales et délicates, hiéroglyphes encore inexpliqués, font le désespoir des antiquaires et l'admiration des artistes, le malheureux général, habile dessinateur, avait esquissé, sur les murailles de son cachot, les événemens de sa vie et de sa captivité. Tantôt tracés au crayon, tantôt colorés avec le sang, qu'il avait tiré de ses veines, lorsque ses crayons lui avaient été enlevés, ses dessins reproduisaient les sentimens divers de son âme. C'était une suite de petits tableaux historiques, de portraits de famille, de mordantes caricatures, remarquables par l'ordonnance, par la verve et par l'expression. A côté d'un chiffre amoureux, auprès du portrait mélancolique de sa femme (1), ou de la tête gracieuse de son enfant, on voyait l'image burlesquement crayonnée du chef de partisans qui l'avait arrêté. C'était un guérillero, moine défroqué, surnommé *el Capuchino*. Le général avait aussi retracé, de mémoire et avec une étonnante vérité, les traits de ses deux compagnons d'infortune, le lieutenant Bernard, son aide-de-camp (aujourd'hui chef de bataillon d'état-major) et le capitaine Anthoine de Saint-Joseph (aujourd'hui maréchal-de-camp). Dans sa fantaisie, il s'était plu à peindre différentes circonstances, qui lui rappelaient son récent mariage. Il aimait passionnément sa femme : quelque part, dans un recoin discret du mur, il l'avait

(1) Mademoiselle Octavie Dumas, fille du lieutenant-général de ce nom, capitaine-général de la garde du roi Joseph ; M. Franceschi l'avait épousée peu de temps avant son départ pour la campagne de Portugal, à la suite de laquelle il avait été fait prisonnier.

représentée lui apportant dans ses bras leur enfant, né pendant sa captivité, tête charmante que le pauvre père n'avait pas vue et qu'il avait été forcé de deviner. Il avait aussi dessiné quelques scènes de sa vie militaire, et entre autres le moment où, au bivouac d'Austerlitz, Napoléon lui avait témoigné sa satisfaction de sa belle conduite pendant la bataille. Mais la verve de Franceschi s'était principalement exercée contre le moine guerrier qu'il considérait comme la cause de son infortune; la figure du capucin était reproduite de cent façons différentes, ou grotesques ou horribles, tantôt avec sa robe de bure et le grand capuchon, tantôt avec l'accoutrement, le cheval et les armes d'un chef de bande : ici on voyait le moine pendu à un arbre, là il était représenté, monté sur un âne, le visage tourné en arrière, tenant dans ses mains la queue de l'animal et promené en signe de mépris au milieu d'une foule ricanante. Plus loin, il était renfermé dans une cage, et comme le lion que don Quichotte voulait combattre, conduit sur une charrette avec une ménagerie de bêtes féroces. Au-dessus de chaque dessin on lisait une inscription en français, en italien ou en espagnol, pleine de haine ou de douleur.

Il y a lieu de penser que les mauvais traitemens qu'on avait fait subir au général, avaient mêlé un peu de folie à son désespoir.

Le général de division Franceschi (1), un des officiers les plus braves de nos armées, et auquel je m'étonne que les biographies contemporaines n'aient consacré aucun article, commandait, en 1809, la cavalerie légère de l'armée de Portugal. A la rentrée de cette armée en Espagne, après l'évacuation d'Oporto, il avait été chargé par le maréchal duc de Dalmatie d'aller rendre compte au roi Joseph des opérations de la campagne. Parti de Zamora à franc étrier, sans escorte, et accompagné seulement des deux officiers dont j'ai cité les noms plus haut, il avait été fait prisonnier aux

(1) Il ne faut pas confondre le général Franceschi-Delonne avec un autre général Franceschi, ancien aide-de-camp du maréchal Masséna, qui a été aussi aide-de-camp du roi Joseph. Ce dernier Franceschi était général de brigade; il fut tué en duel à Vittoria, par le fils du célèbre Filangieri, qui, comme lui, était aide-de-camp du roi, et qui avait eu avec lui une discussion relative à des affaires de service.

environs de Toro par la guerille du *Capuchino*. Ce chef, dont la conduite ne méritait pas la haine que lui avait vouée le général Franceschi, n'avait pu empêcher ses prisonniers d'être pillés; il leur avait du moins sauvé la vie en les faisant conduire au duc del Parque, qui commandait alors à Ciudad Rodrigo.

Le général reçut Franceschi et ses compagnons de captivité avec les égards que se témoignent entre eux les gens de guerre; mais il avait des ordres, et il dut envoyer ses prisonniers à Séville, à la disposition de la junte, qui s'était emparée du gouvernement suprême de l'insurrection. Malheureusement cette junte se composait d'individus qui, pour conserver le pouvoir, étaient obligés de caresser les passions et les fureurs de la multitude. Elle traita des prisonniers de guerre comme des malfaiteurs, et permit qu'ils fussent exposés aux outrages de la populace pendant le voyage de Séville à Grenade, où elle les envoya pour être renfermés dans l'Alhambra. Le prétexte des mauvais traitemens auxquels ces malheureux furent en butte, était leurs fonctions dans la maison militaire de Joseph : le général Franceschi, comme aide-de-camp du roi; le lieutenant Bernard, comme fourrier du palais. Le capitaine Anthoine de Saint-Joseph, aide-de-camp du maréchal Soult et beau-frère du maréchal Suchet, avait eu le bonheur d'obtenir promptement d'être échangé.

A Grenade, le général Franceschi fut séparé de son aide-de-camp et confiné dans un étroit cachot, où il pouvait à peine faire trois pas le long d'un méchant grabat. Les habitans de la ville étaient honteux de la conduite de ses geôliers à son égard. Ils lui témoignèrent plus d'une fois une vive sympathie, soit par leurs gestes, dans les courts instans où ils l'apercevaient prenant l'air sur la plate-forme de la tour, soit en lui donnant des sérénades que son oreille italienne savourait avec enivrement. L'intérêt général qu'on lui témoignait aurait peut-être forcé le commandant de l'Alhambra à permettre que des adoucissemens fussent apportés à une captivité inique, et que la conduite généreuse des Français envers les prisonniers espagnols rendait infâme, lorsque la marche de nos troupes sur l'Andalousie fit donner l'ordre de conduire à Carthagène le général et son aide-de-camp. On les y transféra. La sympathie publique les y suivit, et se prononça en leur faveur assez

vivement, pour que de généreux ennemis, indignés de la barbarie dont on usait envers eux parce qu'ils tenaient au roi Joseph, songeassent à les délivrer. Les gardes de la prison mirent un prix à leur évasion. Des Carthagénois, qui avaient des parens prisonniers de guerre en France et qui étaient reconnaissans des soins qui leur étaient prodigués, se chargèrent de réunir les fonds demandés; ce fut l'objet d'une collecte secrète, à laquelle bien des hommes charitables voulurent contribuer, et qui honore ceux qui en eurent l'idée.

La somme nécessaire pour obtenir la liberté du lieutenant Bernard fut réunie la première; celle demandée pour le général était beaucoup plus considérable. M. Bernard sortit de prison. Les sbires du gouverneur et les agens de la junte se livrèrent en vain aux recherches les plus actives et les plus minutieuses pour découvrir sa retraite. Les libérateurs du jeune officier étaient trop heureux et trop fiers de leur succès pour le laisser reprendre. Ils exigèrent même qu'il se prêtât à une mystification qui fut faite au gouverneur, homme méprisé et détesté. C'était pendant le carnaval. On conduisit Bernard déguisé à un bal masqué où le chef espagnol devait se rendre. Là, au milieu des éclats de rire de tous ceux qui étaient dans le secret (et ils étaient nombreux), le captif et le geôlier figurèrent à la même contredanse. Le lendemain le capitaine d'un navire qui mettait à la voile reçut l'officier français à son bord, et le débarqua sur la plage de Malaga, à peu de distance de nos avant-postes.

L'heureuse issue de cette première tentative encouragea les amis du général Franceschi. Ils redoublèrent d'efforts; mais l'infortuné captif ne devait ni revoir sa patrie ni voir son enfant. Atteint par les émanations humides et malsaines de sa prison, privé de tout secours médical, il succomba au moment où la somme, prix de sa liberté, allait être comptée à ses gardiens. Sa mort fut un deuil général pour la haute société de Carthagène.

Madame Franceschi, qui habitait la France, avait appris l'évasion de M. Bernard; elle s'attendait à la délivrance de son mari. On lui cacha long-temps le sort du malheureux prisonnier. On prit des précautions pour ne lui faire arriver que par degrés la terrible nouvelle. Alors, tout entière à sa douleur, elle rejeta les conso-

lations que lui offrait la tendresse paternelle, et, refusant de prendre aucun aliment pour soutenir une existence qui lui était devenue à charge, elle mourut bientôt, heureuse, dit-elle en mourant, d'aller retrouver son mari.

A Séville, Joseph régla, par différens décrets, la division du territoire, l'administration civile et la formation des gardes nationales sous le nom de *gardes civiques*. Ce fut dans cette ville qu'il apprit les obstacles qui avaient empêché les Espagnols, ses partisans, d'entrer en négociation avec les réfugiés de Cadix, comme le lui avaient proposé les députés de l'Andalousie; ils avaient été arrêtés par les Anglais.

Cependant, malgré cette difficulté, tels étaient alors, dans les masses, le besoin du repos et le desir d'une paix générale, telle était, parmi les hommes éclairés, la conviction des bonnes intentions et des royales qualités de Joseph, que l'entière pacification de l'Espagne n'aurait encore été qu'ajournée, si Napoléon lui-même, par un décret inopportun et impolitique, ne fût en quelque sorte devenu l'auxiliaire des intrigues britanniques, et l'ennemi le plus réel du trône de son frère.

L'empereur était fatigué des sacrifices que coûtait à la France l'opposition obstinée des insurgés espagnols. Il déclara qu'il voulait qu'à l'avenir la guerre nourrît la guerre. Cédant aux rapports intéressés de quelques généraux français, qui ne voyaient dans la péninsule qu'une mine riche à exploiter, il institua des gouvernemens militaires dans chacune des provinces de l'Espagne. Le général de division devint le président de la junte administrative, l'intendant espagnol n'en fut plus que le secrétaire. Le prétexte apparent de cet ordre était l'avantage de réunir le commandement civil et militaire dans les mains des généraux qui commandaient les troupes de chaque gouvernement, et de les investir ainsi des pouvoirs les plus amples, afin qu'ils retirassent de ces pays, non-seulement ce qui était nécessaire pour la solde, l'équipement et la subsistance des soldats, mais encore pour rétablir le matériel de l'armée, remonter la cavalerie, réparer et augmenter l'artillerie, etc. L'opinion générale fut que l'on voulait, par cette mesure, préparer l'incorporation à la France des provinces au nord de l'Ebre, et peut-être même de quelques autres, si l'Espagne et le Portugal se sou-

mettaient entièrement. Le décret impérial qui traitait l'Espagne en pays conquis, fut publié au moment où Joseph tendait par tous ses efforts à calmer l'exaspération des Espagnols et à étouffer l'insurrection. Le nouvel état de choses qu'on établit, ne pouvait manquer de détruire tout le bien que la conduite noble et mesurée du roi avait produit. Les Espagnols comprirent qu'il s'agissait d'honneur national, ils devinèrent les vues ambitieuses de l'empereur. L'effervescence apaisée se ranima, l'insurrection reprit des forces, les guérilles rentrèrent en campagne.

Trompé dans ses espérances de pacification, Joseph avait quitté l'Andalousie, dont le maréchal Soult avait pris le commandement supérieur (1). Après cinq mois d'absence, il était revenu à Madrid, mais il n'avait pas attendu l'effet désastreux produit par le décret impolitique de Napoléon pour adresser d'énergiques protestations au chef du gouvernement français. Deux notes avaient déjà été remises à M. le comte de Laforest, ambassadeur de France en Espagne, lorsque, trouvant que ces notes ne produisaient pas assez promptement l'effet qu'il en attendait, le roi ordonna à son ministre des affaires étrangères de se rendre à Paris, en qualité d'ambassadeur extraordinaire. Le but de la mission du duc de Santa-Fé n'était

(1) Au moment où Joseph quitta l'Andalousie, les affaires du parti insurrectionnel paraissaient dans un état si désespéré, même à ceux qui en avaient la direction, que la régence de Cadix, pour ranimer l'esprit d'insurrection prêt à s'éteindre, avait songé à placer un prince de la maison de Bourbon à la tête des troupes destinées à agir contre l'armée de Napoléon.

Ce fut l'occasion du voyage que M. le duc d'Orléans (aujourd'hui Louis-Philippe Ier) fit, à cette époque, en Espagne. On sait que les intrigues de l'Angleterre s'opposèrent alors à ce qu'un commandement militaire fût donné à ce prince.

Les cortès, qui se réunirent peu de temps après, au lieu de chercher, comme la régence, un appui dans la coopération d'un homme, crurent devoir en demander à ces grands principes de libertés publiques, qui faisaient tant de partisans au roi Joseph; ce fut en quelque sorte pour lutter avec lui dans le champ des institutions constitutionnelles, pour le combattre dans son action sur les intelligences, que la célèbre constitution de 1812 fut rédigée. Cela ressort de tous les discours qui furent prononcés

pas seulement, comme on l'a publié dans le Moniteur du temps, de féliciter l'empereur sur son mariage avec l'archiduchesse d'Autriche, mais bien de lui représenter les graves inconvéniens qui résultaient de l'établissement récent des gouvernémens militaires. Joseph en était si préoccupé et si affecté, que, pendant cette ambassade, qui fut de courte durée, il envoya encore à Paris, pour appuyer les représentations de M. Azanza, le marquis d'Almenara, son ministre de l'intérieur, avec l'ordre exprès de déclarer qu'il renonçait à la couronne d'Espagne, si l'empereur persistait à vouloir attaquer l'intégrité du territoire espagnol.

La situation de l'empereur était alors si compliquée et tellement critique, que, pour la suppression des gouvernemens militaires, il ne put condescendre aux desirs du roi. Les deux ministres rapportèrent à Madrid des espérances, mais non un résultat positif de leur mission.

Les rapports que le roi recevait de chaque province de l'Espagne, devenaient de plus en plus sombres. Les généraux français traitaient l'Espagne tout-à-fait en pays conquis. Les ministres de Napoléon imitèrent leur exemple, et de jeunes auditeurs au conseil d'état, nommés à Paris intendans civils, vinrent s'emparer, au nom de l'empereur, de l'administration des provinces entre l'Ebre et les

au sein de l'assemblée constituante, ainsi qu'on peut le voir dans les journaux de Cadix, qui nous les ont conservés. Les deux partis, *libéraux* et *serviles*, dans les discussions, se faisaient également une arme des améliorations introduites en Espagne par Joseph. On défendait l'inquisition dont la suppression était proposée, en disant : « Voulez-vous traiter les « institutions du pays et les supprimer aussi cavalièrement que fait un « prince étranger? » On réclamait la liberté individuelle, en s'écriant : « Accorderez-vous à l'Espagnol moins de sûreté et de protection que ne « lui en donne un roi français? Ferez-vous pour la liberté individuelle « moins que le frère de Napoléon ? »

Néanmoins, il faut le dire, tant que les armées françaises occupèrent l'Espagne, la constitution de Cadix eut peu d'influence sur l'esprit du peuple espagnol, et par suite sur les évènemens de la guerre. Elle y resta même presque inconnue jusqu'en janvier 1814, où la rentrée de nos troupes en France permit aux cortès et à la régence de venir siéger à Madrid.



Pyrénées. Bientôt le roi apprit qu'au mépris de l'acte qui l'avait placé sur le trône d'Espagne, la question d'ajouter au territoire français les provinces de Biscaye, de Navarre et de Catalogne, s'agitait encore dans le cabinet impérial. Il n'y avait plus à hésiter. Joseph se décida à aller lui-même à Paris. Il profita de l'occasion apparente que lui offrait le baptême prochain du roi de Rome, et partit. A Saint-Jean-de-Luz, on voulut lui opposer un ordre de l'empereur qui défendait de le laisser pénétrer jusqu'à la capitale. Le but de son voyage était trop grave et trop important pour qu'il se laissât retenir par la crainte de mécontenter son frère. Il passa outre, arriva à Paris et se présenta devant l'empereur.

Là, dans une entrevue qui fut orageuse, Joseph lui déclara que, ne pouvant pas faire le bonheur de l'Espagne, il renonçait à régner sur ce pays; qu'il voulait être roi et non pas oppresseur. Napoléon, alarmé de cette chaleur généreuse, et redoutant l'effet moral que pouvait produire une telle abdication, se décida, afin de calmer son frère, dont il aimait la personne et dont il estimait le caractère, à abandonner ses prétentions sur la péninsule. Pour le déterminer à retourner en Espagne, il lui donna l'assurance positive que les gouvernemens militaires cesseraient bientôt, et que l'administration des provinces serait rendue aux autorités espagnoles.

Dans cette occasion, voulant fournir au roi les moyens de réprimer les excès des chefs militaires, l'empereur lui donna le titre et les pouvoirs de généralissime des armées françaises en Espagne (1).

Pour prouver à son frère que les gouvernemens militaires n'avaient pas été sans résultats utiles, Napoléon lui fit savoir qu'ils avaient déjà produit un bon effet sur le gouvernement anglais, qui offrait de quitter le Portugal, si les troupes françaises évacuaient l'Espagne, et de le reconnaître comme roi, si la nation voulait bien l'adopter pour tel, et si la France consentait de son côté à reconnaître la maison de Bragance en Portugal.

C'est dans l'espoir du succès de cette négociation avec l'Angle-

(1) Ce fut par suite de cette décision de l'empereur, que M. le maréchal Jourdan quitta son titre de major-général des armées françaises, pour prendre celui de chef d'état-major de S. M. C.

terre, et de l'exécution fidèle des promesses de l'empereur, que Joseph revint à Madrid, où il recommença à défendre avec courage ses sujets espagnols contre les vexations des généraux français. Mais la désobéissance de ces derniers rendait souvent inutiles et ses efforts et sa bonne volonté. Ils étaient encouragés dans leur résistance par le gouvernement impérial, dont les ministres et les agens en Espagne voyaient avec peine l'autorité que l'empereur avait donnée au roi. Bientôt même ceux-ci annoncèrent hautement que le décret de réunion des provinces septentrionales de la péninsule, n'avait été qu'ajourné, et qu'il serait incessamment publié dans le *Moniteur*. Les avis que le roi recevait directement de Paris confirmaient cette malheureuse nouvelle

Enfin, désespérant d'atteindre le but honorable, qu'il s'était proposé, de la pacification et de la prospérité de l'Espagne, tant que cette monarchie serait menacée d'un démembrement, il se décida à donner suite à son projet d'abdication, et il adressa à la reine Julie, sa femme, les lettres que nous allons reproduire, parce qu'elles font parfaitement connaître quels sentimens animaient le prince, dont on a trop souvent méconnu le caractère et calomnié la conduite.

A LA REINE JULIE.

Madrid, 23 mars 1812.

« Ma chère amie, tu remettras la lettre que je t'envoie pour l'empereur, si le décret de réunion a lieu et s'il est publié dans les gazettes.

« Dans tout autre cas, tu attendras ma réponse.

« Si le cas de la remise de ma lettre arrive, tu m'enverras par un courrier la réponse de l'empereur et les passeports.

« Je t'embrasse, ainsi que mes enfans.

« JOSEPH. »

A cette lettre était jointe une lettre pour l'empereur, où l'abdi-

cation de la couronne d'Espagne est nettement exprimée : la voici :

A L'EMPEREUR NAPOLÉON.

Madrid, 23 mars 1812.

« Sire,

« Lorsqu'il y a bientôt un an, je demandai à votre majesté son avis sur mon retour en Espagne, elle m'engagea à y retourner, et j'y suis : elle eut la bonté de me dire, qu'au pis aller, je serais à temps de la quitter, si les espérances qu'on avait conçues ne se réalisaient pas ; que dans ce cas, votre majesté m'assurerait un asile dans le midi de l'empire, où je pourrais partager ma vie avec Morfontaine.

« Sire, les évènemens ont trompé mes espérances ; je n'ai fait aucun bien et je n'ai pas l'espoir d'en faire : je prie donc votre majesté de me permettre de déposer entre ses mains les droits qu'elle daigna me transmettre sur la couronne d'Espagne, il y a quatre ans ; je n'ai jamais eu d'autre but, en l'acceptant, que celui de faire le bonheur de cette monarchie. Cela n'est pas en mon pouvoir.

« Je prie votre majesté de m'agréer au nombre de ses sujets, et de croire qu'elle n'aura jamais de serviteur plus fidèle que l'ami que la nature lui avait donné.

« De votre majesté impériale et royale, Sire, l'affectionné frère.

« Joseph. »

Il est à remarquer que lorsque le roi Joseph signait cette honorable renonciation à la couronne, la péninsule était occupée par une armée nombreuse et triomphante; la bataille des Arapyles n'avait pas commencé les désastres des Français en Espagne, et enfin la campagne de Russie n'avait pas encore ébranlé le trône de Napoléon.

Une seconde lettre du roi à sa femme explique très bien et sa

position et ses vœux, et les motifs qui réglaient alors sa conduite. Je la transcris encore.

A LA REINE JULIE.

Madrid, 23 mars 1812.

« Ma chère amie, M. Deslandes, qui te remettra cette lettre, te donnera tous les détails que tu pourras desirer sur ma position. Je vais t'en parler moi-même, afin que tu puisses la faire connaître à l'empereur, et qu'il prenne un parti quelconque : tous me conviennent pour sortir de ma situation actuelle.

« 1° Si l'empereur fait la guerre à la Russie et qu'il me croie utile ici, je reste avec le commandement général et l'administration générale.

« S'il fait la guerre et qu'il ne me donne pas le commandement et ne me laisse pas l'administration du pays, je desire rentrer en France.

« 2° Si la guerre avec la Russie n'a pas lieu, soit que l'empereur me donne le commandement, ou ne me le donne pas, je reste encore tant qu'on n'exigera rien de moi qui puisse faire croire que je consens au démembrement de la monarchie, tant que l'on me laissera assez de troupes et de territoire, et que l'on m'enverra le million de prêt mensuel que l'on m'a promis.

« J'attends dans cet état tant que je peux, parce que je mets mon honneur autant à ne pas quitter l'Espagne trop légèrement, qu'à la quitter dès que, durant la guerre avec l'Angleterre, on exigera de moi des sacrifices que je ne peux ni ne dois faire qu'à la paix générale, dans le but du bien de l'Espagne, de la France et de l'Europe.

« Un décret de réunion de l'Ebre qui m'arriverait à l'improviste me ferait partir le lendemain.

« Si l'empereur ajourne ses projets à la paix, qu'il me donne les moyens d'exister pendant la guerre.

« Si l'empereur incline à ce que je quitte, ou à l'une des mesures qui me ferait quitter, il m'importe de rentrer en France en paix avec lui, et avec son consentement sincère et entier. J'avoue que la raison me dicte

ce parti, si conforme à la situation de ce malheureux pays, si je ne peux rien pour lui; si conforme à mes relations domestiques qui ne m'ont pas donné d'enfant mâle, etc.

« Dans ce cas là, je desire obtenir de l'empereur une terre dans la Toscane ou dans le midi à 300 lieues de Paris. Je pourrai y passer une partie de l'année et l'autre à Morfontaine. Les évènemens et une position aussi fausse que celle où je me trouve, si éloignée de la droiture et de la loyauté de mon caractère, ont beaucoup affaibli ma santé; l'âge arrive aussi : il n'y a donc que l'honneur et le devoir qui puissent me retenir ici ; mes goûts m'en chassent, à moins que l'empereur ne se prononce différemment qu'il n'a fait jusqu'ici.

« Je t'embrasse ainsi que mes enfans.

« JOSEPH. »

Les lettres de Joseph ne parvinrent pas à la reine.

M. Deslandes, qui en était porteur, et qui, pour réparer une santé affaiblie par les fatigues et les veilles, revenait en France avec sa famille, n'arriva pas à sa destination. Le convoi dont il faisait partie fut arrêté, à deux marches de la France, dans le défilé de Salinas, par une des guerilles aux ordres de Mina. Les insurgés massacrèrent l'escorte, s'emparerent du convoi et le pillèrent. M. Deslandes fut tué en cherchant à protéger sa famille et à conserver les dépêches qui lui étaient confiées. M. Deslandes parlait très bien espagnol; il voulut recommander sa femme, alors enceinte de sept mois, à un officier insurgé, témoin du pillage de sa voiture; la pureté de son langage le fit prendre pour un Espagnol et causa sa fin. Un paysan le frappa d'un coup mortel, en l'appelant *traydor* (traître). Il tomba dans les bras de sa malheureuse femme. Le général Mina, qui arriva comme il expirait, témoigna une profonde affliction de ce funeste évènement. Il chercha par des égards empressés à adoucir la position de madame Deslandes, et il la fit mettre en liberté trois mois après, aussitôt que son accouchement et l'état de sa santé permirent de la reconduire aux avant-postes français. La mort de M. Deslandes forme l'épisode principal d'un

tableau de M. le général Lejeune qui a été remarqué à l'exposition de 1819.

Cependant, la réunion, dont l'Espagne était menacée, n'eut pas lieu : Napoléon ajourna ses projets sur la péninsule; il venait de décider l'expédition de Russie. Le regard de l'aigle, si long-temps fixé sur le Midi, venait de se tourner brusquement vers le Nord.

Abel Hugo.

❋

ÉTUDES

SUR L'ITALIE.[1]

Italia mia, benchè il parlar
Sia indarno alle piaghe mortali
Che nel bel corpo tuo si spesse veggio.

PÉTRARQUE.

I.

A Dante Alighieri.

O divin exilé, sur un mode nouveau
Je vais dire aux Français ton antique berceau.
Veille sur moi du ciel dans ce monde où nous sommes,
Car j'ai quitté pour toi le grand troupeau des hommes.
De ta savante main, Dante, conduis mes pas,
Et sous l'ardent soleil ne m'abandonne pas!
Comme tu fus guidé dans ton fatal voyage,
Guide-moi, vieux Toscan, dans mon pélerinage.
L'œil baissé de respect, je tiens ton livre saint,
Et du jonc consacré mon corps est déjà ceint :
Marche donc devant moi, maître et sacré poète,
Et j'entrerai sans peur dans la route secrète.

(1) Voyez la première partie, livraison du 15 mars.

II.

A M. Alphonse Pépin.

Le jour des *Moccoli*, lorsque Rome la sainte
Laisse errer la folie en sa bruyante enceinte,
Ceux de Castel-Gandolphe et ceux de Tivoli,
Portant au pied la boucle en argent mal poli;
Les filles de Nettune, au corset d'écarlate,
Ornant de médaillons leur sein où l'or éclate,
Et dans un réseau vert enfermant leurs cheveux;
Et celles de Lorette, où l'on fait tant de vœux;
Celles de Frascati, dont les beaux yeux, sans voile,
Brillent sous le Panno comme une double étoile;
Hommes, femmes, enfans, s'avancent d'un pas lent
Vers la nocturne fête et le Corso brûlant.

Alors le ciel s'embrase, et la flamme agrandie
S'étend le long des toits comme un vaste incendie,
Et les Moccoletti courent de mains en mains,
Brillant et s'éteignant; tel, au bord des chemins,
On voit le vert-luisant, dans la nuit qu'il éclaire,
Paraître ou se cacher au mois caniculaire.

Au milieu du tumulte et des joyeux propos,
Quelques femmes d'Albane, assises en repos,
Semblent, par leur maintien et leur antique tête,
Des déesses de marbre assistant à la fête.
Cependant le temps fuit, la lumière pâlit,
Et la jeune *éminente,* en regagnant son lit,
Voit à regret mourir le dernier feu. La foule,
Sur la place du peuple, en murmurant s'écoule;
Les voix sont déjà loin, l'écho n'a plus de sons,
Et les balcons muets ont fini leurs chansons.
Par la lune éclairés, quelques dominos sombres
Dans le Corso désert glissent comme des ombres;
Mais le saltarello, près du Tibre, a cessé;
Le jour des Moccoli, tel qu'un rêve, a passé,
Et l'on n'aperçoit plus dans une teinte grise
Que les murs dentelés du palais de Venise,
Et Rome se repose, et la paix des tombeaux
Succède au bruit des chars, à l'éclat des flambeaux.

Et puis le lendemain, sortant de leurs cellules,
Et les bruns Franciscains et les blancs Camaldules
S'emparent de la ville, et leurs yeux pénitens
Disent qu'il faut enfin commencer le saint temps;
Ils marchent en silence, et la pierre des dalles
Retentit longuement sous leurs larges sandales,
Qui foulent dans ces lieux, la veille profanés,
Et des flambeaux éteints et des bouquets fanés.

Ainsi l'âme s'endort quand sa fête est finie;
Et soucis et chagrins, à la face jaunie,
Reviennent la fouler dans les sentiers humains,
Comme les pieds pesans de ces moines romains!

❀

III.

A M. Edouard Bertin.

Deux anges du Seigneur, les ailes entr'ouvertes,
Abaissant jusqu'au sol leurs longues plumes vertes,
Marchaient, pour accomplir un céleste dessein,
A côté de Benoît montant le mont Cassin;
Ils répétaient : Avant que le jour ne décline,
Tu trouveras la paix en haut de la colline.
Or, les moines venaient après le bienheureux,
Le suivant à la file, et se plaignant entr'eux
Que la route était longue, et que c'était folie
De quitter pour ce roc les plaines d'Italie;
Par Jésus! que c'était un travail surhumain,
Et qu'il fallait au moins s'arrêter en chemin,
Afin de secouer ainsi, par intervalles,
La poudre et le gravier qui souillaient leurs sandales.
Voilà ce qu'ils disaient, car ils ne voyaient pas
Les deux blancs messagers qui conduisaient leurs pas.
Mais le saint, l'œil au but, ferme dans la carrière,
Montait, montait toujours sans regarder derrière,
N'écoutant ni leurs voix, ni celle du torrent,
De rochers en rochers sous ses pieds murmurant.

Ainsi dans ce chemin qu'on appelle la vie,
L'âme qui veut monter toujours est poursuivie
Par une voix d'en bas, qui lui crie : Où vas-tu?
Car le monde est débile à suivre la vertu!

IV.

O vous qui, l'œil au but où notre âme se fie,
Sentez la poésie et la philosophie
Comme deux anges purs vous échauffer le sein,
Imitez parmi nous l'homme du mont Cassin;
Et malgré la tourmente et sa clameur sauvage,
Certains de cette paix, qui repose au rivage,
Entraînez avec vous ce vulgaire hébété,
Ainsi que l'on remorque un vaisseau démâté.
Car il faut dissiper la nuit noire et profonde
Qui cache à ses regards l'aspect d'un autre monde,
Afin que dans ce temps de grande obscurité
Il puisse sur vos pas chercher la vérité.

❋

IV.

A M. Ingres.

Maître au savant pinceau, toi dont la pureté
Dans l'odalisque nue a peint la chasteté,
Et qui, rendant les traits d'une tête que j'aime,
As semblé défier la nature elle-même,
Tant ce front vénérable et plein de majesté
Du grand crayon d'Urbin a la naïveté!
Combien de fois j'ai vu surgir en ma pensée
Ton Iliade armée et sa sœur l'Odyssée,
Belles filles de Grèce, à l'œil calme et serein,
Assises aux genoux de leur père divin!
Apelle, Alighieri, Virgile, cour sublime!
Demi-dieux du passé que ta palette anime,
Convives du nectar au splendide festin,
D'un air religieux se tenant par la main!
Tandis que, comme un roi qui règne sur sa ville,
Présidant de son trône à l'auguste concile,
L'aveugle, couronné d'un laurier radieux,
Est le centre éclatant où tendent tous les yeux;
Et pourtant l'on m'a dit qu'au printemps de ta vie,
Sous le soleil romain, doutant de ton génie,

Tu vis les hommes froids dédaigner tes tableaux,
Et tu voulus alors jeter là tes pinceaux,
Disant avec douleur, et pourtant sans murmure :
Je me suis donc trompé! Je laisse la peinture!...
Tu ne t'es pas trompé, non, fils de Raphaël,
Si l'artiste divin doit réfléchir le ciel,
Si l'art fut toujours saint, et si son bras sévère
A toujours de son temple écarté le vulgaire;
Tu ne t'es pas trompé, car, dès les temps anciens,
La foule a ses plaisirs, et l'artiste les siens.

Tout ce qui dans ses flancs porte un cœur de poète,
Et qui reçut d'en haut la mission secrète,
Sur tes chefs-d'œuvre purs, inspirés par les cieux,
Attache avec respect et son âme et ses yeux;
Et te nomme le maître à l'art franc et sincère,
Le peintre de Virgile et le peintre d'Homère.

*

V.

A M. L. Boulanger.

Lorsque Paul Véronèse autrefois dessina
Les hommes basanés des noces de Cana,
Il ne s'informa pas, au pays de Judée,
Si par l'or ou l'argent leur robe était brodée;
De quelle forme étaient les divins instrumens
Qui vibraient sous leurs doigts en ces joyeux momens;
Mais le Vénitien, en sa mâle peinture,
Fit des hommes vivans comme en fait la nature.
Sur son musicien on a beau déclamer,
Je ne puis, pour ma part, m'empêcher de l'aimer;
Qu'il tienne une viole ou qu'il porte une lyre,
Sa main étant de chair, je me tais et j'admire.

❋

VI.

A M. François Dubois.

Le bel ange venait de l'horizon lointain,
Tremblotant comme fait l'étoile du matin ;
Et frappant l'air du soir avec sa plume verte,
Approchait, approchait de la fenêtre ouverte.
Dans la petite chambre, en silence arrivé,
Il salua Marie en lui disant : *Ave!*
Et cependant la vierge, en son saint oratoire,
Demeurant humble et calme au sein de tant de gloire,
Répondit au salut d'un ton plein de douceur :
Vous voyez devant vous l'esclave du Seigneur.

*

VII.

A M. Auguste Barbier.

Lorsque la nuit de Pâque illumine Saint-Pierre,
Le peuple vient s'asseoir sur les marches de pierre,
Et, la veste au bras gauche, il joue à *la mora*
En attendant l'instant où tout s'embrasera.
Or, dans la basilique une cloche résonne;
Et sans que sur le faîte on découvre personne,
De larges pots à feu sous leur vive splendeur
Effacent tout-à-coup les verres de couleur,
Et si l'on m'a dit vrai, ce changement étrange,
Ainsi que la coupole, est du grand Michel-Ange.
Mais un coup de canon interrompt tout cela,
Et nous dit qu'il est temps d'aller *à Ripetta*.
Bientôt, en haut des cieux, la belle girandole
Sur ses ailes de flamme, en frémissant, s'envole;
Et la bombe, partant du brûlant monument,
A l'égal du tonnerre éclate au firmament.
Cependant, chaque fois que s'abat la fumée,
Suspendu dans les airs, sous la nue enflammée
On aperçoit toujours le céleste gardien
Qui tient l'ardente épée au tombeau d'Adrien.
Ainsi, l'âme, au milieu des plaisirs de la terre,
Retrouve bien souvent le calme et le mystère;
Et quand les feux d'été commencent à passer,
Revient, plus reposée, à quelque saint penser.



VIII.

A M. Brizeux.

Nous étions réunis près du café Greco,
Quand nous fûmes frappés par un lugubre écho;
Les capucins, pieds nus, sur une double file
S'avançaient en chantant du centre de la ville,
Et gagnaient lentement la *Via Condotti*.
C'était l'enterrement de Rosa Minotti
Que des pénitens noirs la longue confrérie
Accompagnait, suivant l'usage d'Italie.
Quatre hommes la portaient, visage découvert,
Entre ses bras croisés tenant un rameau vert;
Et sur son pâle front, une blanche couronne
Semblait par sa pâleur tenir à sa personne.
Or, près de moi, celui qui fit les *Moissonneurs*,
Quand le cercueil passa, répandit quelques fleurs
Sur cette pauvre enfant à la terre ravie,
Belle aux bras de la mort, comme au sein de la vie.
De sa chaleur de peintre exaltant sa beauté,
Il la suivit long-temps d'un regard attristé.
Et nous devions, je crois, à la *Philharmonique*
Entendre ce jour-là quelque folle musique.
Nous changeâmes d'avis; émus par tout cela,
Nous allâmes ensemble à l'*Aqua Paola*.
Après avoir parlé de cette jeune femme
Dont l'aspect ne pouvait s'effacer de notre âme,
Rêvant de l'autre vie et de l'éternité,
Nous revînmes muets, le soir, dans la cité,
Suivis du tintement d'une cloche lointaine
Et de la grande voix de l'antique fontaine.

IX.

LA RÉSURRECTION,

HYMNE IMITÉ DE MANZONI.

Il est ressuscité ! le linceul et la terre
Ne couvrent plus son front ! ineffable mystère !
Du sépulcre désert le marbre est soulevé !
Il est ressuscité ! comme un guerrier fidèle
Que le bruit du clairon à son poste rappelle,
Peuples ! le Seigneur s'est levé !

Ainsi qu'un pèlerin à moitié du voyage,
Sous l'abri d'un palmier couché durant l'orage,
Se lève, et, le cœur plein de ses célestes vœux,
Secoue en s'éveillant une feuille séchée
Qui, pendant son sommeil, de l'arbre détachée,
S'était mêlée à ses cheveux;

Ainsi le mort divin, à l'aube renaissante,
A jeté loin de lui cette pierre impuissante,
Sacrilège gardien de son cadavre-roi ;
Quand son âme, du fond de la sombre vallée

Au corps qui l'attendait tout-à-coup rappelée,
A dit : Me voilà ! lève-toi !

O pères d'Israël ! quelle voix bienheureuse
Vous a fait agiter votre tête poudreuse?
C'est lui, l'Emmanuel, le Christ libérateur!
Il a vaincu l'enfer frémissant sous son glaive;
O vous qui l'attendiez ! oui, votre exil s'achève;
C'est lui ! c'est lui, le rédempteur!

Quel mortel avant lui, dans le séjour suprême,
Vivant aurait pu voir ce brûlant diadème
Que l'œil des chérubins n'ose jamais braver?
Patriarches, c'est lui qui, dans le noir abîme,
Des coupables humains volontaire victime,
Est descendu pour vous sauver!

Aux prophètes anciens il voulut apparaître,
Quand ces hommes disaient les jours qui doivent naître,
Comme un père à ses fils raconte le passé;
Tel qu'un soleil brillant dans les déserts du vide,
Il se montrait d'avance à leur regard avide,
Le Christ par Dieu même annoncé!

Quand le juste Isaïe, aux ardentes paroles,
Proclamait sous les fouets, en face des idoles,
Celui qui pour le monde un jour devait venir!
Quand Daniel, confident des sombres destinées,
Roulait dans son esprit les futures années,
Se souvenant de l'avenir!

Or, c'était le matin; Salome et Madeleine,
Tout bas s'entretenant du sujet de leur peine,

Pleuraient amèrement l'homme crucifié :
Voilà que du saint temple a chancelé le faîte ;
Les bourreaux ont pâli, croyant voir sur leur tête
Le Dieu qu'ils ont sacrifié !

Un jeune homme étranger, appuyé sur sa lance,
Au pied du monument est debout en silence ;
Ses vêtemens sont blancs, son visage est de feu ;
Celui que vous cherchez, ô femme désolée,
Dit-il avec douceur, il est en Galilée,
Allez, il n'est plus en ce lieu !

Chantons ! qu'à la douleur succède enfin la joie ;
Que l'or accoutumé, que la pourpre et la soie
Resplendissent encor sur l'autel attristé !
Que le prêtre, vêtu de la robe de neige,
A l'éclat des flambeaux, dans un pieux cortége,
Annonce le ressuscité !

*

X.

A Madame L. de W....

Ah ! c'était, Dieu du ciel ! une bien pauvre mère ;
Elle tordait ses bras, et se roulait par terre,
Près de sa fille morte à l'*Aria-Cattiva*.
Quand l'homme au masque noir devant elle arriva,
Elle prit dans ses bras la jeune trépassée,
Et courant par la chambre ainsi qu'une insensée,
Avec le blanc linceul et le rameau bénit,
Comme on cache un trésor, la cacha sous son lit,
Et devant accroupie, hurlant comme une chienne,
Semblait lui dire ainsi : Tu n'auras pas la mienne !
Elle poussa des cris pendant un jour entier,
Et de sa grande voix ébranla le quartier.
Je n'aurais jamais cru que la poitrine humaine
Fournît aux hurlemens une si longue haleine.
La nouvelle en courut dans toute la cité,
Et le bourg de Saint-Pierre en fut épouvanté.
Et les pénitens noirs sur la lugubre voie
Passaient et repassaient, en attendant leur proie ;
Car nul n'osait entrer dans la maison de deuil,
Dont ce gardien fidèle interdisait le seuil.

Le lendemain pourtant, les hurlemens cessèrent,
Et les quatre porteurs, avec le peuple entrèrent.
La pauvre mère, hélas! de même qu'Ugolin,
Sur le corps de sa fille était morte à la fin,
Et les cheveux épars, avec sa main glacée,
Sur son cœur froid aussi la tenait embrassée,
Et la couvrait, ainsi que le saule pleureur
Couvre de ses rameaux une petite fleur.
On pouvait approcher. Alors fut accomplie
La loi touchant les morts au pays d'Italie.

XI.

Pellico, Manzoni, N...., nobles âmes,
Qui brûlez tout le jour des plus divines flammes,
Ah! grands Italiens, tendez-moi donc la main,
Car en votre pays j'ai fait tant de chemin,
Qu'arrivé sans haleine au bout de la carrière,
Je suis comme l'aveugle assis sur une pierre;
Toi surtout, Pellico, le plus jeune des trois,
Qui te courbas pourtant sous la plus lourde croix;
Je lisais hier soir dans ton livre sincère
Le temps qui précéda ton atroce misère,
Comment à Saluzio, dans ton jeune printems,
Tu fus chéri jadis par tes bons vieux parens,
Et venu dans Milan de ta ville natale
Tu visitais le soir la porte Orientale
Avec Monti, de Brême et le comte Porro,
Encore insouciant du *carcere duro,*
Comme l'agneau qui joue et va par la prairie
Sans prévoir le couteau qui lui prendra sa vie;
Puis ton triste voyage aux pays allemands,
Où tu trouvas pourtant, Silvio, des cœurs aimans.
Hélas! j'eus, comme toi, ma porte Orientale
Avant d'être frappé de la verge fatale.
Un riant avenir alors m'était promis,
Et je me promenais avec mes chers amis,
Avec Léon, chez qui de la terre étrangère
Deux fois je vins trouver l'âme et les soins d'un frère,
Comme au tomber du jour le fidèle ramier
De tous les points du ciel revient au colombier.

Quand quelque chose encor me ravit et m'enivre,
Je l'apporte à Léon; je lui porte ton livre;
Si par hasard sans lui je me plais quelque part,
J'en suis fâché; je crois que je vole sa part.
Depuis quatre ans, vois-tu, son influence arrête
La mort qui tout le jour vole autour de ma tête,
Et mieux que tous les soins du grave médecin,
L'empêche d'approcher et d'entrer dans mon sein.
Quand je suis loin de lui, je retombe en démence,
Hélas! et ne suis plus qu'une pierre qui pense,
Et je ne dirais pas, vois-tu, ce que j'écris;
Car, avec mes amis, ou je chante ou je ris;
Silvio, tu te connais en amitié divine,
Est-ce bien elle, dis, qui vit dans ma poitrine?
Ame des anciens jours, illustre Italien,
Tu m'as dit tes amis, moi je te dis le mien!

*

XII.

SUR LE SPASIMO DI SICILIA

DE RAPHAEL.

—

A Mademoiselle Gabrielle S....

Quand Jésus, l'âme au ciel et les yeux à la terre,
Sous une croix de bois gravissant le Calvaire,
Entendait à l'entour les mobiles Hébreux
Frapper leurs boucliers et murmurer entr'eux,
Du milieu de la foule il sentait chaque injure
Entr'ouvrir dans ses flancs une ardente blessure;
Et bien qu'il fût le Christ, à son sort résigné,
Depuis les temps anciens à souffrir condamné,
Ainsi qu'un corps pesant tombant dans l'eau profonde,
L'injure entrait au cœur du rédempteur du monde :
C'est qu'il avait vêtu la pauvre humanité,
Qu'il en avait le sang et la débilité,
Et que moins beau serait son divin sacrifice,
S'il eût senti moins fort l'épine du supplice!

ANTONI DESCHAMPS.

SCHELLING.

DEUXIÈMRE PARTIE.[1]

ESQUISSES DE LA PHILOSOPHIE

DE L'HISTOIRE.

Dans un précédent travail nous avons tenté de mettre sous les yeux du lecteur quelques rapides esquisses de la philosophie de la nature de M. de Schelling. C'est une tâche semblable que nous nous proposons aujourd'hui à l'égard de la philosophie de l'histoire du même auteur.

Nous aurons suivi dès-lors l'idée générale de Schelling dans les applications les plus distinctes dont elle soit susceptible; nous l'aurons retrouvée au sein de ses transformations les plus diverses.

(1) Voyez la livraison du 15 février.

DE LA NATURE ET DE L'HISTOIRE.

Au premier coup-d'œil rien ne se ressemble moins en effet que la nature et l'histoire. Dans la nature, c'est-à-dire dans cet ensemble de choses matérielles et visibles, au milieu desquelles l'homme a été appelé à manifester son existence terrestre, aucun phénomène n'apparaît qui ne soit assujéti à des lois fixes et régulières. Aucune perturbation ne se montre dans l'ordre de succession des choses. Aucune variation ne se laisse voir dans l'ordre établi entre ces choses. Les feuilles des arbres n'ont jamais cessé de pousser au printemps et de tomber en automne. Les êtres animés n'ont jamais cessé de croître et de se développer, en passant par les mêmes périodes d'enfance, de jeunesse et de décrépitude que ceux qui les ont engendrés. On peut déterminer des siècles d'avance l'heure à laquelle le soleil se montrera sur l'horizon ou bien en disparaîtra. Jusqu'à ce jour des calculs analogues ne se sont point encore trouvés en défaut. Mais dans le monde de l'histoire, c'est-à-dire dans cette infinie multitude d'actes divers par lesquels les hommes manifestent leur passage sur la terre, combien ne s'en faut-il pas qu'il en soit de même! Aucune régularité ne se laisse apercevoir dans la succession des évènemens; aucun rapport stable ne se montre entre ces évènemens eux-mêmes. Ils apparaissent çà et là, sans ordre ni suite. Le vent capricieux de la volonté humaine paraît les avoir soulevés au hasard dans l'océan des âges écoulés. L'histoire est ainsi comme un théâtre où se déploie la *liberté* la plus illimitée. La nature apparaît, au contraire, comme l'expression extérieure d'un principe fixe, immuable, éternel, emportant, en un mot, tous les caractères de la *nécessité*.

Ce dernier principe n'existe pourtant pas seul, isolé au sein de la nature, et déjà nous nous sommes efforcés de démontrer qu'en face de lui se trouvait aussi un autre principe doué de caractères précisément opposés. Nous avons en outre révélé la lutte, l'opposition constante de ces deux principes. Nous avons dit comment la nature n'était que l'expression visible de cette lutte, de cette opposition cachée, ou comment, pour parler plus exactement, c'était cette lutte, cette opposition qui constituait la nature elle-même.

C'est vers un but analogue, quoique dans une autre sphère d'idées, que nous allons tendre dès ce moment. Nous allons nous efforcer de montrer comment cette liberté qui semble se jouer si capricieusement dans le domaine de l'histoire, n'y règne pourtant pas sans partage. Nous allons essayer de faire toucher du doigt et de l'œil les liens mystérieux par lesquels une main cachée l'enchaîne, jusque dans ses écarts les plus illimités, au joug de fer d'une inflexible nécessité.

Mais, avant tout, faisons en sorte de formuler d'abord d'une manière abstraite et générale la manière dont il nous est possible de concevoir l'union, la fusion de ces principes contraire au sein de la réalité historique.

SYNTHÈSE DE LA NÉCESSITÉ ET DE LA LIBERTÉ DANS L'HISTOIRE.

Les faits, les évènemens, dont l'ensemble constitue l'histoire, naissent et se succèdent d'après une loi générale, nécessaire, irréfragable.

Cette loi générale et nécessaire est aussi ce que nous appelons la philosophie de l'histoire.

Mais cette loi peut être conçue de façons diverses : elle peut être envisagée de points de vue différens. — On conçoit, en effet, que l'opinion que nous adoptons à son sujet ne saurait être indépendante des autres opinions que nous nous sommes faites sur les origines de l'humanité, sur la mission terrestre de l'homme, sur l'avenir qui l'attend après son pélerinage terrestre.

De là la diversité de systèmes en fait de philosophie de l'histoire.

De là aussi l'obligation pour nous d'interroger M. de Schelling sur quelques-uns de ces points, si nous voulons nous rendre compte du système de philosophie de l'histoire qui lui est propre.

Nous nous bornerons, toutefois, à un petit nombre de questions, nous n'insisterons que sur un seul point, et voici à peu près, ce nous semble, la réponse qui pourrait nous être faite.

La notion du droit se trouve gravée dans les mystérieuses profondeurs de l'essence humaine par une main qui nous demeure inconnue.

Réaliser cette notion sur la surface du globe : telle est la mission de l'homme.

Aux deux extrémités de sa carrière terrestre se trouve donc, au point de départ, la notion du droit; au dernier but qu'il doit atteindre, la réalisation de cette notion du droit.

C'est à toucher ce but définitif qu'il doit tendre de tous ses efforts, c'est la dernière borne qu'il lui sera donné d'atteindre; ce sont les colonnes d'Hercule que l'humanité ne saurait dépasser.

Ajoutons, dès à présent, afin de nous rendre plus intelligibles, que la réalisation de la notion du droit aura un symbole extérieur et visible, un signe apparent; ce sera la fusion de tous les peuples du monde en un seul peuple, la fusion de tous les états en un seul état, où l'on ne connaîtra d'autres règles et d'autres lois que ce qui est bon, juste et légitime: où le droit, en un mot, régnera, où le droit sera sur le trône.

Mais où l'homme puise-t-il la force de parcourir sa longue et douloureuse carrière? A quelle impulsion obéit-il? Est-ce à l'énergie spontanée de sa propre volonté? Est-ce, au contraire, à une impulsion du dehors? Est-il libre, indépendant? ou, loin de là, n'est-il qu'un esclave, qu'un instrument? Ici commencent les difficultés.

Depuis l'origine des âges, l'homme n'a jamais cessé de croire à une puissance invisible, aux soins de laquelle il a supposé qu'était remis l'accomplissement de ses destinées. Il supplie avec effroi cette puissance, sous le nom de destin, de fatalité; il l'implore et la bénit sous celui de providence. En même temps nous le voyons pourtant témoigner, par tous ses instincts, qu'il s'estime un être libre, indépendant. La liberté lui semble un droit inhérent à sa nature. On lui briserait le cœur avant d'en extirper cette conviction.

Ainsi, en même temps qu'enivré de la pensée de sa liberté, l'homme s'avance sur la terre en souverain, en dominateur, au-devant de ses pas, l'impassible nécessité ne lui en trace pas moins, du doigt, la route dont il ne saurait s'écarter un seul instant.

Comment donc concilier cette contradiction? Comment enchaîner l'une à l'autre la nécessité et la liberté? Où trouver un lien entre ces deux choses qui semblent nécessairement s'exclure? Là est le problème le plus élevé de la philosophie de l'histoire, ou pour mieux dire, là est la philosophie de l'histoire tout entière.

Malgré l'impossibilité où nous nous trouvons de résoudre complètement le problème, peut-être pourrions-nous cependant faire du moins pressentir dès à présent quelle en devrait être la véritable solution?

Abandonnons pour cela, au moins pour quelques instans, la langue ordinaire de la philosophie, puis traduisons la question dans un autre langage, qui, la rendant, en quelque sorte, visible aux yeux, la rende en même temps plus intelligible.

Ne l'a-t-on pas dit plusieurs fois : l'univers matériel n'est rien autre, en définitive, que la manifestation visible d'un ordre de choses invisibles? Eh bien! que ces mots soient pour nous l'expression de la vérité.

En adoptant ce point de vue, rien ne s'oppose à ce que nous nous représentions le mouvement intellectuel au moyen duquel l'humanité accomplit son évolution historique, sous la forme, sous l'image des mouvemens physiques que nous voyons s'exécuter dans le monde matériel. Ces mouvemens physiques seront dès-lors comme autant de symboles du mouvement moral. Ils en seront la traduction apparente, l'expression visible.

Les forces intellectuelles au moyen desquelles s'accomplit le grand mouvement moral de l'humanité, pourront de même être considérées comme traduites, comme exprimées par les forces physiques qui produisent le mouvement matériel, et il en sera de même, enfin, des lois du mouvement intellectuel dont nous nous occupons. Nous pourrons aussi lire emblématiquement ces lois dans les lois qui régissent le monde matériel.

Or, personne n'ignore sous quelles conditions s'exécute un mouvement quelconque en ligne courbe. Une force agit sur le corps en mouvement, cette force est nécessairement décomposable en deux forces secondaires; ces forces secondaires agissent dans des directions différentes, et de plus elles devront se trouver entre elles dans un certain rapport d'intensité qui, se combinant avec l'angle formé par les lignes d'activité des forces secondaires, déterminera le caractère de la courbe parcourue par le corps en mouvement.

Le caractère de cette courbe pourra, par conséquent, subir un grand nombre de variations toujours correspondantes aux variations survenues dans le rapport d'intensité qui existe entre ces forces,

c'est-à-dire, suivant les accroissemens ou les diminutions d'énergie qui surviendront dans l'une ou l'autre.

Ainsi, quand le rapport d'intensité motrice des forces en question sera uniforme, le caractère de la courbe représentant le mouvement du corps qui se meut, sera lui-même uniforme : quand ce rapport variera brusquement, capricieusement, il en sera de même de la courbe qui présentera aussitôt des points d'arrêt, d'inflexion, de rebroussement; quand, enfin, l'une de ces forces s'annullera, s'anéantira, sera devenue égale à zéro, la courbe deviendra une ligne droite; car on conçoit que le corps mu, ne recevant plus dès-lors qu'une seule impulsion, ne suivra plus qu'une seule direction, au lieu de participer de deux directions.—Bien d'autres circonstances surviendront encore, qu'il est inutile de rappeler.

Bornons-nous à constater que ces circonstances, rapidement indiquées, ne sont, en définitive, qu'une véritable et littérale traduction de circonstances analogues, se retrouvant dans les mouvemens intellectuels, qui s'accomplissent dans l'univers moral.

Rien ne s'oppose, en effet, à ce que nous nous représentions sous la forme, sous l'emblème d'un mouvement matériel, l'évolution historique de l'humanité, car dans les efforts progressifs au moyen desquels l'humanité accomplit ce mouvement il y a de même suite et continuité. Ce mouvement, de même que tout autre mouvement, pourra dès-lors être aussi représenté par une ligne unissant les points extrêmes entre lesquels se sera mu le corps en mouvement.

Cette ligne sera donc comme la courbe historique qu'aura décrite l'humanité.

Et de plus, nous pourrons nous représenter l'humanité obéissant, pour la décrire, comme tout corps en mouvement, à deux forces diverses, à deux impulsions différentes.

L'une des forces dont elle subit l'action, sera cette impulsion providentielle, qui, du point de départ, la pousse, la porte au but indiqué plus haut; cette force sera immuable, éternelle; ce sera la nécessité.

L'autre force, au lieu d'en subir l'action extérieure, l'humanité la puisera en elle-même, dans son propre sein ; et cette force sera

par conséquent, comme on le pressent sans doute dès à présent, la volonté individuelle de l'homme, la liberté.

Cette dernière est, comme l'on sait, essentiellement mobile et variable; elle tend rarement vers un même but; ce n'est pas à coup sûr sans raison qu'elle a été appelée ambulatoire dans un langage d'une naïveté consacrée.

Or, il résulte de ce fait que le rapport où sont entre elles ces forces est essentiellement variable.

Il en résulte encore que le caractère de la courbe historique subit des variations analogues et correspondantes, tantôt se développant en spirale, tantôt s'avançant en ligne droite, ne cessant de passer par les inflexions les plus variées, et de montrer çà et là des points d'arrêt, même des points de rebroussement.

Ainsi, lorsque la volonté de l'homme se trouve d'accord avec la volonté de la providence; lorsque la liberté humaine agit dans la même direction que l'impulsion fatale, que la nécessité, l'humanité s'avance sans écart, et dans une paisible majesté, vers le but indiqué; la marche de l'humanité se trouve au contraire ralentie, lorsque ces deux forces, cessant d'agir de concert, se contrarient réciproquement, entrent en lutte l'une avec l'autre. Dans cette lutte se trouvent même certaines périodes où les désastres s'accumulent sur les peuples, où les lumières s'éteignent, où la culture disparaît, où la barbarie semble prendre pour toujours possession de la terre; car l'humanité arrêtée dans sa marche, au milieu du sang, au milieu des débris d'empires écroulés, semble plutôt disposée à rétrograder qu'à s'avancer dans la voie du progrès. On pourrait croire la providence exilée du globe pour toujours.

Nous le savons cependant de science certaine, l'humanité n'a jamais reculé. Si nos convictions intimes ne nous l'enseignent pas immédiatement, un seul coup-d'œil jeté sur l'histoire suffirait pour nous le révéler.

D'où vient cela? d'où vient qu'à travers ses inflexions les plus bizarres, la courbe historique ne se brise pourtant jamais? D'où vient qu'en dépit de ses révoltes les plus hardies, la liberté de l'homme ne prévaut pourtant jamais contre la providence?

Il ne serait pas impossible que je revinsse plus d'une fois sur toutes ces grandes et importantes questions; mais, en ce moment,



la mystérieuse fusion, au sein de la réalité historique, de la liberté et de la nécessité, est la seule chose dont je me sois proposé d'entretenir le lecteur. Je dois me borner aujourd'hui à essayer de lui faire entrevoir comment ces deux forces, en apparence contradictoires, unies cependant entre elles par un lien secret, pouvaient concourir harmoniquement à un but commun. Aujourd'hui, je desirerais seulement lui faire entrevoir comment se fait, à travers les siècles, dans l'immensité des temps, le développement continu d'une merveilleuse synthèse entre la nécessité et la liberté.

OBSERVATION.

Dans ce peu de pages consacrées à la philosophie de l'histoire de Schelling, c'est l'idée qui domine tout son système philosophique que je me suis surtout proposé de mettre en relief. Je crois l'avoir déjà dit, c'était aussi là ce que je m'étais proposé de faire, quand je me suis précédemment occupé de la philosophie de la nature; toutefois je ne prétends pas comme alors me hasarder à présenter d'une façon systématique, et m'appartenant en propre, les opinions de notre philosophe. Cette méthode a des avantages qui lui sont propres: celui d'une grande clarté, par exemple, unit aussi beaucoup d'inconvéniens qui en sont inséparables, et parmi eux il en est un surtout devant lequel je me sens tout disposé à reculer en ce moment, dans l'intérêt du public, qui pourrait en recevoir un dommage par trop considérable. Cet inconvénient est de substituer au philosophe l'historien, ou le disciple du philosophe; de faire parler le philosophe par une bouche étrangère. Au lieu donc de de me faire encore une fois l'expositeur ou le commentateur de M. de Schelling, je lui cède de grand cœur la parole pour ce qui va suivre. Ce morceau est en effet presque entièrement tiré de son système d'idéalisme transcendantal. C'est, je crois, ce qu'il a écrit de plus détaillé sur la philosophie de l'histoire proprement dite.

Je n'ajouterai plus qu'un mot, ce que je me vois forcé de faire en raison du caractère particulier de l'ouvrage qui vient d'être cité, et du point de vue où a été conçu le morceau en question.

Ce point de vue est celui d'un idéalisme transcendantal, et

c'est là, par conséquent, qu'il nous faut nous transporter d'abord par la pensée pour commencer cette lecture. A ce point de vue, on se trouve, comme aucun de mes lecteurs ne l'ignore sans doute, au centre même de l'activité du moi. Là, le moi et les modifications du moi, c'est-à-dire les phénomènes, sont les seules choses existantes. L'histoire est donc une apparition, un phénomène. De plus, tout phénomène n'est possible qu'à la seule condition d'un subjectif et d'un objectif, dont l'opposition réciproque l'engendre, le constitue. Il en résulte que cette opposition devra se manifester au sein de l'histoire, de même que partout ailleurs. Or, cette opposition existe effectivement dans l'histoire; c'est elle que nous avons signalée tout à l'heure comme une lutte entre la liberté et la nécessité, et elle n'en subsistera pas moins quand nous aurons donné d'autres noms aux deux principes opposés. Appelons-les donc objectif et subjectif, car, je le répète, c'est du centre même de l'activité du moi qu'il s'agit de les considérer en ce moment, tandis que tout à l'heure c'était sur la scène même du monde que nous les voyions se déployer; et, à ce point de vue, toute autre opposition se confond dans celle du subjectif et de l'objectif.

Cette réflexion suffira, ce me semble, à rendre intelligible ce qui va suivre.

DE LA PHILOSOPHIE DE L'HISTOIRE, D'UN POINT DE VUE D'IDÉALISME TRANSCENDANTAL.

I.

Que faut-il concevoir sous la notion d'histoire? qu'est-ce que l'histoire en général? telle est la première question que la philosophie de l'histoire ait à résoudre. Ce qui existe n'existe que dans la conscience de chacun. L'histoire des temps écoulés n'a ainsi d'existence que dans la conscience individuelle. Or, toute conscience individuelle n'est ce qu'elle est dans un moment donné, n'existe avec toutes ses modifications, qu'à la condition que l'histoire tout entière des temps écoulés a été telle qu'elle a été. L'histoire est un phénomène de même nature que l'individualité de la con-

science; elle n'est pour chacun ni plus ni moins réelle que ne l'est sa propre individualité. Cette individualité ne saurait être ce qu'elle est, en effet, qu'à la condition que le siècle où elle se manifeste soit doué de tel et tel caractère, qu'il soit parvenu à tel ou tel degré de culture, ce qui n'est possible qu'à la condition que ce siècle ait été précédé de tout ce qui l'a précédé. Du présent on peut donc conclure le passé. Ce serait même une recherche intéressante à faire que de voir comment ce passé tout entier sort du présent, et comment l'histoire des temps où nous vivons contient nécessairement l'histoire des temps qui nous ont précédés.

A cela on peut objecter, il est vrai, que, si l'histoire du passé a de l'influence sur la conscience individuelle, il n'est pourtant pas vrai que ce soit le passé tout entier qui exerce cette influence, mais seulement les évènemens les plus importans de ce passé, puisque ces évènemens, les seuls connus, sont par cela même les seuls qui puissent agir sur le présent, par conséquent aussi les seuls qui puissent exercer quelque influence sur les individualités qui vivent dans le présent. Mais nous répondrons à cette objection que l'histoire n'existe que pour celui sur lequel le passé a eu de l'influence, et de plus, qu'elle n'existe pour lui qu'à la seule condition que le passé ait eu cette influence. Nous répondrons ensuite que les évènemens de l'histoire n'existent pas immédiatement dans la conscience de chacun, mais n'y arrivent qu'au moyen d'une série infinie de termes intermédiaires; qu'il a fallu le passé tout entier pour que cette série de termes intermédiaires ait pu exister, par conséquent pour que tel ou tel évènement soit venu produire telle ou telle modification de la conscience individuelle. Il n'en est pas moins certain qu'ainsi que le plus grand nombre des hommes d'une époque n'existent pas dans le monde de l'histoire, il en est de même du plus grand nombre des évènemens de cette époque. Pour tenir une place dans la mémoire de la postérité, il ne suffit pas de s'être éternisé comme cause physique dans une série indéfinie d'effets physiques; il ne suffit pas non plus, pour avoir une existence dans l'histoire, d'avoir été un simple moyen terme par lequel s'est propagée, pour aller au-delà, la culture des âges précédens; il faut avoir été soi-même le commencement d'un nouvel avenir. C'est de cette façon que tout ce qui a produit dans le monde un effet quelconque

se retrouve en outre dans toute conscience individuelle. C'est aussi là tout ce qui appartient à l'histoire, tout ce qui existe dans l'histoire.

L'histoire existe en vertu d'une nécessité transcendantale; elle existe, parce que la réalisation universelle de la notion du droit est une tâche dont l'accomplissement a été imposé à l'homme sur cette terre, et que cette tâche ne peut être accomplie qu'au moyen du concours vers ce but de tous les efforts des êtres doués de raison. Ce but contient en soi l'objet et la raison de l'histoire, ou du moins de l'histoire considérée dans son ensemble, de l'histoire universelle. L'histoire consiste donc en une sorte d'objectivation d'une notion comprise d'abord dans l'intelligence humaine; notion qui, dans la suite du temps, doit en venir à se placer extérieurement en opposition à elle-même. Quant aux arts et aux sciences, ils n'appartiennent pas précisément à l'histoire; l'histoire de leurs progrès n'est pas partie intégrante de l'histoire proprement dite; et s'ils se rattachent à l'histoire, c'est seulement sous le point de vue des moyens qu'ils peuvent fournir aux hommes de se nuire ou de se servir réciproquement dans leurs efforts pour atteindre le but auquel tous doivent tendre.

II.

La notion d'histoire contient celle de progressivité indéfinie. Cela ne suffit pas néanmoins pour conclure immédiatement la perfectibilité indéfinie de l'espèce humaine. Ceux qui nient cette perfectibilité nient de même en effet que l'homme soit plus apte que l'animal à posséder une histoire. Ils supposent l'homme emprisonné dans un cercle d'actes toujours le même, dans lequel il serait condamné à se mouvoir aussi éternellement qu'Ixion sur sa roue. Ils admettent que l'homme, jouet d'oscillations perpétuelles, tout en paraissant s'éloigner du point de départ, ne puisse pourtant éviter jamais d'y revenir l'instant d'après. D'un autre côté, ceux qui admettent le progrès ne laissent pas que de se trouver fort embarrassés sur la manière de le constater. Les uns veulent le mesurer par le perfectionnement moral de l'homme, les autres par le perfectionnement des arts ou des sciences. Or, cette dernière sorte de perfectionnement,

considéré du point de vue historique, c'est-à-dire pratique, ne paraît souvent qu'un progrès rétrograde ou du moins un progrès antihistorique. Nous pouvons en appeler sur ce point à l'histoire des peuples, à celle des Romains, par exemple. Mais il est une autre mesure qu'il semble plus rationnel d'employer. L'objet de l'histoire étant la réalisation successive de la notion du droit, n'est-il pas naturel de mesurer les progrès historiques de l'humanité par le chemin qu'elle aura fait vers ce but final? Quelque éloignés que nous soyons de ce but, l'expérience nous enseigne, en effet, que nous y marchons. La théorie l'établit *à priori*. Ce but est enfin un des articles de foi de l'humanité.

III.

Déterminons maintenant le caractère essentiel de l'histoire. Ce caractère consiste en ce que l'histoire unit la liberté et la nécessité. L'histoire n'est possible qu'à la condition d'offrir perpétuellement cette synthèse.

La réalisation universelle et successive de la notion du droit est la condition de la liberté. Hors de là, la liberté n'est plus qu'une étrangère sans patrie sur la terre. La liberté qui n'existerait pas en vertu de l'ordre même des choses, n'aurait qu'une existence précaire. La liberté ne serait alors en réalité que ce qu'elle nous semble être dans la plupart des états modernes, une plante parasite, un accident. Mais cela ne peut être ainsi. La liberté ne saurait être une concession, une faveur. Ce n'est pas en cachette, à la façon d'un fruit défendu, que chacun doit être appelé à en jouir. La liberté doit être garantie par un ordre de choses invariable, immuable comme la nature elle-même.

Cet ordre de choses ne peut être réalisé qu'au moyen de la liberté; c'est à la liberté que la réalisation en est confiée. Ceci semble en opposition avec ce que nous venons de dire. Comment concevoir en effet qu'un ordre de choses dont l'existence est la condition nécessaire de la liberté, ne puisse pourtant être établi qu'au moyen seulement de cette liberté; qu'il en soit un produit, un résultat?

Au premier abord, les deux choses ne semblent-elles pas contradictoires?

Il existe toutefois un moyen, de les concilier, et ce moyen, c'est d'admettre qu'au sein même de la liberté se trouve la nécessité. Mais comment cette union est-elle possible? Là est le problème le plus élevé de la philosophie transcendantale.

La liberté est nécessité, la nécessité est liberté. La nécessité, considérée comme l'opposé de la liberté, n'est rien autre chose que ce dont nous n'avons pas conscience. Ce qui se trouve en nous sans que nous en ayons conscience est involontaire. Ce dont nous avons conscience ne se trouve au contraire en nous que par notre volonté.

Quand je dis que la nécessité est identique à la liberté, c'est donc comme si je disais qu'en même temps que je crois agir librement, il résulte pourtant de l'acte exécuté une chose dont je n'ai pas eu conscience, qui a été produite sans ma participation. Cela équivaut encore à dire qu'une sorte de liberté, dont je n'ai pas la conscience, naît de l'activité déterminée dont j'ai conscience, et que cette liberté de nouvelle sorte est apte à produire une chose qui n'a pas été voulue, une chose qui se trouvera peut-être contradictoire avec la volonté de celui qui a agi, une chose enfin que celui-ci s'était peut-être même proposé de ne pas exécuter. Cette proposition, toute paradoxale qu'elle puisse paraître, n'est d'ailleurs que l'expression transcendantale d'un rapport existant entre la liberté apparente et cette nécessité cachée, appelée tour à tour providence ou fatalité. C'est en raison de ce rapport que nous voyons les hommes devenir causes, auteurs de résultats qu'ils n'ont pas voulus, bien qu'ils aient agi librement. C'est encore en raison de ce rapport que certaines choses qu'ils ont voulues, qu'ils ont le plus ardemment desirées, vers lesquelles ils ont dirigé tous leurs efforts, ne leur apportent néanmoins, une fois obtenues, que honte et dommage.

Notre foi en cette nécessité secrète, cahcée sous les apparences de la liberté humaine, est le fondement de l'art tragique. Elle se retrouve en outre jusque dans nos moindres actions, jusque dans les plus habituelles manifestations de notre volonté. Si nous étions dépouillés de cette croyance, nous ne saurions jamais que vouloir

faire, afin que nos actions se trouvassent conformes au droit, à la justice. Nul n'aurait plus le courage d'exécuter ce qui lui est ordonné par la loi du devoir, sans s'inquiéter des suites qu'aura ce qu'il fait. Nul ne pourrait trouver en soi l'héroïsme du sacrifice, si nous ne pensions que notre dévoûment ne sera pas perdu pour nos semblables, qu'il profitera à l'humanité tout entière, dans sa marche progessive vers un but que nous ignorons. Or, cette conviction, qui se retrouve au fond de notre cœur, suppose que nous croyons à autre chose qu'à la liberté de l'homme : elle suppose que nous croyons aussi à une puissance d'ordre plus relevé que la liberté humaine, et qui sache mettre en œuvre tout ce qui est fait, tout ce qui est exécuté par l'homme au nom de cette liberté.

Sans cette croyance, une seule chose nous resterait à faire, ce serait de nous abstenir stoïquement de tout acte susceptible d'avoir les moindres résultats; car ne sommes-nous pas exposés à mille erreurs dans l'appréciation anticipée des résultats que peut avoir cet acte? Mille causes qui nous sont étrangères, sur lesquelles nous ne pouvons agir, la liberté d'autrui, par exemple, ne peuvent-elles pas faire que le résultat produit soit tout autre que ceux que nous pouvions attendre? Enfin, puisque le devoir nous ordonne de demeurer indifférens aux résultats des actes qu'il nous prescrit, à quelle condition cela peut-il être? N'est-ce pas seulement à la seule condition, que si nous admettons que l'acte que nous exécutons dépend de notre volonté, nous admettions, en même temps, que les suites de cet acte, c'est-à-dire les résultats qu'il pourra produire sur l'humanité, soient indépendans de notre volonté? Ne sommes-nous pas, en un mot, forcés de croire que les résultats de nos actes tombent tous aux mains d'une puissance supérieure à notre liberté?

Par rapport aux actes qu'il exécute, l'homme est donc libre; mais, par rapport aux résultats des actes qu'il a exécutés, l'homme est soumis aux lois de la nécessité. Il ne suffit pas toutefois de poser cette hypothèse toute favorable à la liberté; cherchons-en dès à présent l'explication transcendantale.

Nous ne saurions avoir recours dans cette explication à la providence ou bien à la fatalité. On n'éclaircirait rien par ces moyens; car ce sont précisément la providence et la fatalité qu'il s'agit d'ex-

pliquer. Nous ne doutons pas de la providence; nous ne pouvons douter non plus de la fatalité, dont nous sentons la main mêlée à tout ce que nous faisons, et de qui dépend la réussite ou le mauvais succès de nos moindres projets. Mais en quoi consiste cette fatalité? cette fatalité, quelle est-elle?

Le problème exprimé transcendantalement peut s'énoncer comme il suit. — Comment se fait-il que, lorsque nous agissons librement, c'est-à-dire avec la conscience de ce que nous faisons, il résulte pourtant de ce que nous avons fait, certaines choses que nous n'avions pas voulu faire, que notre liberté, abandonnée à elle-même, se serait même souvent bien gardé d'exécuter?

Ce qui se manifeste à moi, sans que j'aie eu dessein de le produire, se manifeste de la même façon que le monde objectif tout entier. D'un autre côté, il résulte de l'ensemble de mes actes quelque chose d'objectif, une seconde nature. Pourtant, aucun objectif ne devrait cependant résulter de mes actes volontaires, puisque le caractère essentiel de l'objectif est précisément d'exister pour moi, sans que j'aie conscience de la manière dont il existe. Il serait donc impossible de concevoir comment cette seconde sorte d'objectif pourrait naître de notre activité libre, si nous n'admettions pas en outre que de l'activité dont j'ai conscience, naisse aussi une autre sorte d'activité dont je n'ai pas conscience.

On sait que c'est seulement dans l'intuition que l'objectif se manifeste au moi sans qu'il en ait conscience; l'objectif qui apparaît dans mes actes libres doit donc avoir tous les caractères d'une intuition. C'est ce qu'il s'agit d'expliquer maintenant plus en détail.

Par cette expression d'objectif apparaissant au moi, dans les actes libres du moi, il convient d'entendre autre chose que ce que nous avons voulu dire jusqu'à présent par le mot objectif. Tous nos actes sont dirigés, ou du moins devraient l'être, vers un but qui n'est pas réalisable par l'individu, mais par l'espèce entière. La conséquence de cette dernière condition, c'est que les suites, les résultats de nos actes ne sauraient dépendre de nous seuls, mais qu'ils dépendent aussi de la volonté de nos semblables. Je ne peux rien, par conséquent, pour le but que je veux, si tous ne veulent pas ce but, comme je puis le vouloir moi-même. Cet accord est difficile, peut-être impossible. Le plus grand nombre ne peut guère vouloir

le même but, et le vouloir de plus au même instant et de la même façon. Comment se tirer de cette difficulté? Ce serait peut-être le cas d'en appeler immédiatement à un ordre de choses invisible, à un univers intellectuel, et d'en faire la condition nécessaire de la possibilité pour l'homme d'atteindre ce but. Mais on ne saurait alors comment prouver l'existence objective de cet univers moral; on ne saurait comment prouver l'indépendance où il doit être de la liberté. Le monde intellectuel, dira-t-on, existe pour nous aussitôt que nous l'atteignons; mais quand l'atteignons-nous? ce monde intellectuel est la création de toutes les intelligences. Soit médiatement, soit immédiatement, elles ne sauraient vouloir que cet ordre de choses invisible. Ce sont toutes ces volontés qui lui donnent l'existence. On peut considérer chaque intelligence comme partie intégrante de Dieu ou du monde intelligible. Tout être doué de raison peut donc se dire à lui-même : Il m'a été donné de promulguer la loi, il m'a été donné de faire régner la justice dans la portion du monde intellectuel dont la souveraineté m'a été conférée, c'est-à-dire dans le cercle où je suis appelé à manifester mon activité libre et volontaire. Mais que suis-je moi-même? que suis-je par rapport à mes semblables? Ce sont autant de questions dont la solution doit m'occuper aussitôt; car il est évident que l'ordre intellectuel ne saurait exister qu'à la seule condition que tous les autres hommes pensent comme moi, pratiquent comme moi ce qui est juste et bon, fassent tous leurs efforts, comme je ferai tous les miens, pour faire régner souverainement la loi morale.

En dernière analyse, j'en appelle donc à un ordre de choses, à une puissance purement objective. C'est à cette puissance indépendante de ma liberté, supérieure à ma liberté, que je remets le soin de s'emparer de mes actes pour les faire concourir à un but élevé qui me demeure caché. Or, l'objectif est précisément ce qui se trouve en moi sans que j'en aie conscience. Donc aussi, c'est vers une chose dont je n'ai pas conscience que je me trouve infailliblement poussé, c'est vers cette chose que je tends par tous mes efforts, et c'est seulement par rapport à cette chose, ou, pour mieux dire, à cet ordre de choses, que je puis être sans inquiétude sur les résultats produits par mes actes.

Je ne saurais, par conséquent, me refuser à croire qu'au sein

même de la liberté humaine, existe une inflexible nécessité dont l'homme n'a pas conscience. En dehors de cette hypothèse, je ne saurais concevoir comment mes actes sont liés, unis entre eux, et moins encore comment il se fait qu'ils soient dirigés vers un seul et même but. D'un autre côté, comme la nécessité ne saurait exister pour moi qu'au moyen de l'intuition, qu'au-dedans de l'intuition, il en résulte que la nécessité, dont nous nous occupons, ne sera possible qu'à la seule condition que tout acte libre, par cela même qu'il est libre, nous apparaisse objectivement, c'est-à-dire, revêtu de tous les caractères de l'intuition.

Tout cela ne doit d'ailleurs s'entendre que des seuls actes de l'espèce, non de ceux de tel ou tel individu; car la sorte d'objectif dont nous avons parlé, demande, pour sa réalisation, le concours de l'humanité tout entière, pendant la durée de son développement historique. Or, l'histoire considérée objectivement n'est rien autre chose qu'une suite d'évènemens, apparaissant comme autant d'actes libres au point de vue subjectif. L'objectif de l'histoire est donc une intuition; intuition non de l'individu, mais de l'espèce entière. C'est même là-dessus que se trouve établie l'unité de l'objectif de l'intuition, ou de l'objectif de l'histoire pour l'espèce entière.

Bien que l'objectif se manifeste identiquement à toutes les intelligences, l'individu n'en agit pas moins librement, absolument. Les actes des êtres doués de raison ne seraient donc pas entre eux en harmonie nécessaire. Loin de là! Plus il y aurait de liberté pour l'individu, plus il en résulterait de contradiction et de désaccord entre les individus, si cet objectif n'existait pas au fond de toutes les intelligences, comme une synthèse absolue, au moyen de laquelle toute contradiction se trouve conciliée, tout désaccord harmonisé.

Chaque être doué de raison pratique sa liberté, met en jeu son libre arbitre, comme s'il était seul au monde, comme s'il n'existait pas d'autres êtres semblables à lui, et il arrive néanmoins que tous ces efforts divergens, tous ces actes souvent opposés entre eux, concourent pourtant à un résultat commun. C'est un même but qui est atteint par tous. Sous les apparences les plus contradictoires se trouve par conséquent une secrète harmonie. C'est une hypothèse qu'il faut admettre, sous peine de nous trouver obligés de renon-

cer à tout acte extérieur. Mais cette hypothèse est fondée sur la supposition que l'objectif, sous des apparences variées, est lui-même partout et toujours identique à lui-même; qu'en conséquence, toutes nos actions sont dirigées vers un même but par une main invisible. De la sorte, bien qu'en agissant, les hommes ne suivent que leur libre arbitre, une nécessité cachée ne leur en fait pas moins produire un ordre de choses déterminé d'avance, qui leur demeure invisible, et sur lequel ils ne sauraient hasarder la moindre conjecture. Cet ordre de choses n'apparaît ainsi qu'à un moment fixé, mais se montre alors avec d'autant plus d'évidence qu'il a été moins attendu, que les actes qui l'ont amené ont été plus libres, moins dirigés en apparence vers ce but final. Or, cette nécessité ne saurait exister qu'au moyen d'une synthèse absolue de tous les actes; synthèse, qui, se retrouvant dans la multitude des actes et des évènemens extérieurs, donnerait naissance au développement historique lui-même. Au moyen de cette synthèse absolue, et précisément parce qu'elle est absolue, toutes choses sont par avance posées, rangées, calculées. Les oppositions les plus formelles en apparence, les contradictions les plus manifestes, sont expliquées, conciliées. Cette synthèse n'existe qu'au sein de l'absolu. Donc enfin, cet objectif, dont tout être doué de conscience et d'activité a l'intuition dans tous ses actes, n'est autre chose que l'absolu.

À ce point de vue, on se trouve amené à admettre dans la nature une sorte de mécanisme, au moyen duquel certains résultats sont assurés d'avance à chacun de nos actes. Il nous semble voir ce même mécanisme diriger vers un but élevé les actes de l'espèce tout entière, les lois de la nature et de l'intuition. Ces lois, qui au fond de toutes les intelligences se retrouvent absolument identiques à elles-mêmes, ces lois, dis-je, sont bien réellement l'éternel et l'universel objectif de toutes les intelligences. Cette unité, cette identité, sous laquelle l'objectif apparaît à toutes les intelligences, explique en outre la possibilité d'une prédétermination de toute l'histoire par l'intuition au moyen d'une synthèse absolue. Les développemens divers de cette même synthèse, à travers certaines séries de circonstances, constituent l'histoire elle-même. Il reste à rendre compte de la façon dont la liberté des actes peut s'accorder

avec cette prédétermination; ce que nous venons de dire suffit seulement, en effet, à nous faire apercevoir comment la nécessité n'existe dans l'histoire que par rapport à l'objectivité de l'acte, et ne nous explique nullement les autres propriétés de l'histoire. Cela ne nous rend pas compte de la coexistence de la liberté avec la nécessité; cela ne nous dit rien des lois irréfragables, en vertu desquelles a lieu cette coexistence. En d'autres termes, nous n'ignorons pas moins en quoi consiste l'harmonie existant entre un objectif, qui n'est soumis qu'à ses propres lois, qui n'existe qu'en vertu de lui-même, et l'être libre, qui, de son côté, existe aux mêmes conditions, et n'obéit qu'à l'impulsion de son libre arbitre. Ce mécanisme appartient à la nature; comme la nature tout entière, il faut donc qu'il soit soumis aussi à des lois nécessaires. Il serait par conséquent tout-à-fait inutile d'essayer de produire, au moyen de la liberté, cette nécessité objective de l'acte; car cette nécessité n'obéit qu'à ses propres lois, qu'à elle-même.

A ce point de vue de la réflexion, deux choses se montrent à nous en opposition permanente. D'un côté nous voyons l'intelligence en soi, c'est-à-dire, ce qui est commun à toutes les intelligences, l'objectif absolu; de l'autre, le subjectif se modifiant librement par lui-même, le subjectif absolu. Par l'intelligence en soi, la nécessité objective de l'histoire se trouve déterminée. Mais comme le subjectif et l'objectif sont tout-à-fait indépendans l'un de l'autre, il en résulte que chacun ne dépend que de soi. D'où puis-je donc savoir que la prédétermination objective et l'infinité des possibles que peut créer la liberté, s'engendrent réciproquement? D'où puis-je savoir que cet objectif est aussi une synthèse absolue de la totalité des actes libres? Comment, d'un autre côté, l'accord primitif de la liberté absolue et de l'objectif peut-il éternellement subsister, s'il est vrai que cette liberté soit absolue, et ne puisse être modifiée par l'objectif? Si l'objectif est toujours la chose modifiée, comment se fait-il qu'il soit modifié, précisément de la façon dont il ait été modifié; et qu'il le soit ainsi par la liberté qui, agissant au moyen du libre arbitre, finisse pourtant par produire, par manifester extérieurement ce qui n'était pas en elle, la nécessité? Cette harmonie entre l'objectif, c'est-à-dire, la nécessité, et la chose qui modifie l'objectif, c'est-à-dire, la liberté;

cette harmonie, dis-je, ne peut être conçue qu'au moyen de la supposition admise d'une troisième chose d'ordre plus relevé que les deux autres, supérieure à toutes deux, et qui soit comme la source dont l'une et l'autre découlent.

Cette troisième chose est aussi le fondement de l'identité qu'ont entre eux le subjectif absolu et l'objectif absolu. Elle contient la raison, elle est elle-même, pour mieux dire, la raison même de cette identité. Elle se sépare, se divise dans la conscience, afin qu'un acte quelconque de conscience soit possible; elle n'est par conséquent, exclusivement ni le subjectif, ni l'objectif; elle n'est pas non plus tout à la fois le subjectif et l'objectif: elle est l'identité absolue. Elle est cette identité au sein de laquelle ne se trouve aucune duplicité; et qui ne peut exister pour la conscience, car la condition de toute conscience, c'est la duplicité. Cette identité absolue, au-dessus de toute conscience, vrai soleil du royaume des intelligibles, se cache donc, se voile donc aussi, comme le soleil du monde matériel, de l'éclat même de sa propre lumière. Elle est manifestée par tout ce qui se fait d'actes libres sur la surface du monde. Elle brille également pour toutes les intelligences. Elle est le lien éternel de l'objectif et du subjectif. Elle est la raison même de l'intuition. C'est par elle, c'est par sa toute-puissance, qu'il a été donné à la nécessité d'habiter au sein de la liberté, à la liberté d'habiter dans celui de la nécessité.

L'absolu, l'identique, qui se sépare en deux dans le premier acte de conscience, qui, en se scindant de la sorte, donne naissance au monde entier du fini, cet absolu, cet identique, ne saurait être un prédicat. Il suffit d'un instant de réflexion pour en demeurer convaincu. Aucun prédicat engendré par l'intelligence humaine ne saurait non plus lui convenir. La science ne peut s'élever jusqu'à lui. Il n'existe pour nous qu'en tant qu'il est une supposition nécessaire à chacun des actes que nous exécutons. Il existe par la croyance.

Cet absolu est le véritable fondement de l'harmonie préétablie, dans l'acte libre, entre le subjectif et l'objectif, non-seulement dans l'individu, mais dans l'espèce entière. C'est pour cela que nous devons retrouver cette identité éternelle, immuable, invariable, enlacée sur tous les points avec la nécessité. Ce sont les

fils au moyen desquels une main inconnue tisse sous nos yeux la trame de l'histoire.

Notre réflexion se dirige-t-elle dans les actes que nous exécutons seulement sur l'objectif? n'est-elle préoccupée que de l'objectif? l'histoire entière nous paraît dès-lors comme absolument prédéterminée; prédéterminée de plus, non par une puissance ayant conscience de ses propres actes, mais au contraire par une puissance aveugle, dépourvue de cette conscience. Cette puissance nous apparaît conforme à l'idée que nous nous faisons du destin. L'histoire manifeste alors un système de fatalisme. Notre réflexion se préoccupe-t-elle au contraire uniquement du subjectif, c'est-à-dire de la chose librement, spontanément modifiante? l'histoire nous apparaîtra comme un système de phénomènes dépourvu de toute régularité, étranger à toutes lois; elle sera une manifestation d'irréligion, d'athéisme. L'idée fondamentale de ce système sera que c'est au hasard, sans règle aucune, que se succèdent les événemens du monde de l'histoire. Mais lorsque notre réflexion sait s'élever au-dessus de ces deux sortes de considérations, pour remonter jusqu'à l'absolu, lieu de la liberté et de l'intelligence, nous entrons en possession du système de la providence, c'est-à-dire de la religion dans le vrai sens du mot.

Si cet absolu qui peut se manifester partout se manifeste dans l'histoire, ou doit se manifester dans l'histoire, il ne l'a fait ou ne le fera que sous les apparences de la liberté. Cette manifestation sera complète lorsque l'acte libre se trouvera d'accord de point en point avec sa prédétermination. Nous verrons alors, c'est-à-dire au dernier terme du développement de la synthèse absolue; nous verrons, dis-je, qu'il n'était aucune des choses produites par la liberté dans tout le cours de l'histoire, qui ne fût nécessaire, qui ne fût coordonnée à l'ensemble. Nous saurons comment tous les actes exécutés, quelque librement qu'ils aient semblé l'avoir été, étaient pourtant nécessaires, pour que le tout qui a été produit, ait été produit. La durée de l'opposition subsistante entre les deux sortes d'activités dépourvues de conscience toutes deux, est nécessairement infinie. Si cette opposition cessait, il arriverait, en effet, que l'harmonie de la liberté cesserait au même instant; car cette opposition qui contient la raison, en est le fondement. Nous ne

pouvons, par conséquent, assigner aucune époque, au moins dans le sens empirique du mot, à la réalisation complète des desseins de la providence.

Si nous nous représentons l'histoire sous la forme d'un drame, dont chacun des personnages joue le rôle que bon lui semble, nous ne pouvons supposer une marche raisonnable à ce drame confus, qu'en admettant que c'est un même esprit qui parle par toutes les bouches; que c'est le poète lui-même qui fait parler tous les acteurs, de manière à faire aboutir à un dénoûment déterminé d'avance la multitude des incidens survenant dans le cours de la pièce. Si le poète se trouvait indépendant de son drame, en dehors de son drame, nous ne serions plus nous-mêmes que de simples acteurs jouant ce drame. Mais, si au contraire, il n'est qu'un avec nous, si loin d'être indépendant de nous, il arrive qu'il se découvre peu à peu lui-même, par le jeu même de notre propre liberté; que lui-même n'existe qu'à la condition de cette liberté; il en résulte que nous aussi nous sommes poètes, du moins en partie, car nous sommes de moitié dans la création des rôles que nous jouons.

Le lien harmonique unissant la liberté et la nécessité, ne peut donc jamais passer complétement à l'état d'objectivité, se montrer tout-à-fait objectif, tant que doivent subsister les apparences de la liberté.

L'absolu agit par toutes les intelligences; je veux dire que l'action de l'intelligence est elle-même absolue, qu'elle n'est ni libre, ni non libre, mais tout à-la-fois libre et non libre, c'est-à-dire libre absolument, c'est-à-dire nécessaire. Si l'intelligence se manifeste en dehors de l'absolu, c'est-à-dire en dehors de cette identité universelle, où n'existe aucune différence; si elle parvient à avoir la conscience de soi, à se différencier elle-même, ce qui a lieu lorsque les produits de ses actes se sont objectivés, ont passé dans le monde de l'objectivité; il arrive alors qu'elle se scinde en liberté et en nécessité.

La liberté ne se trouve qu'en un seul lieu du monde: au-dedans de nous. Nous sommes par conséquent toujours et partout libres. C'est avec raison que nous l'affirmons; mais en même temps, aux premiers pas que fait notre liberté dans le monde objectif, elle tombe inévitablement sous l'empire des lois de la nature.

La notion que nous devons nous faire de l'histoire nous est donc enseignée par ce qui précède. Nous connaissons de plus la forme, pour ainsi dire, de l'histoire. L'histoire est une manifestation progressive et continue de l'absolu. C'est pour cela qu'aucune place précise n'est assignée à Dieu dans l'histoire. Dieu n'est jamais, si par être nous entendons apparaître dans le monde objectif, car, si Dieu était, nous, nous ne serions pas; mais Dieu se fait, Dieu devient, Dieu se manifeste perpétuellement. Dans l'histoire l'homme fournit une preuve perpétuelle de l'existence de Dieu; néanmoins c'est seulement à la dernière période de l'histoire, que cette preuve sera complète. On ne saurait s'expliquer l'existence des choses que dans l'une ou l'autre des hypothèses suivantes. Dieu est-il? en d'autres termes, le monde objectif est-il une manifestation complète de Dieu; ou bien, ce qui revient au même, le monde objectif exprime-t-il déjà un rapport exact entre la nécessité et la liberté? alors rien ne saurait être autre qu'il n'est. Mais, au contraire, le monde objectif n'exprime-t-il pas ce rapport, n'est-il pas cette manifestation complète de Dieu? il en résulte que le développement de la synthèse absolue n'est pas complet, que le développement doit continuer de s'effectuer indéfiniment. Il en résulte que l'histoire est une manifestation jamais achevée, quoique jamais interrompue de l'absolu. Cet absolu se divise, afin que le phénomène soit possible, en chose douée de conscience, et chose dépourvue de conscience ; mais en soi, au sein de l'immortelle lumière où il se cache, il n'en est pas moins un, identique à lui-même, il n'en est pas moins l'éternelle identité, lien harmonique des deux termes opposés.

On peut diviser en trois périodes ce développement progressif de l'absolu, c'est-à-dire les temps historiques. La première est celle de la fatalité, et la troisième celle de la providence. La seconde appartient à la nature; c'est la nature, qui, enlevant les destinées du monde aux mains de la fatalité, les remet à celles de la providence.

Dans la première période le principe dominant se montre comme un pouvoir aveugle, inflexible, impitoyable; c'est le *destin*, la *fatalité*. On pourrait encore appeler tragique cette période de l'histoire. C'est pendant sa durée qu'ont été brisées les merveilles de la

civilisation primitive; que se sont écroulés ces grands états, ces immenses royaumes, où l'humanité a brillé tout d'abord de son plus magnifique éclat, et dont il reste à peine quelques débris pour en attester la grandeur.

Dans la seconde période, ce même pouvoir, ce même principe que nous appelons *destin*, se montre à nous comme la nature. La loi obscure, dans la première période, nous apparaît alors dans toute l'évidence des lois naturelles. Sous l'empire de cette loi, la liberté, la volonté la plus illimitée, sont tenues de concourir à l'accomplissement des desseins, des plans de la nature. Il s'introduit peu à peu une sorte de nécessité mécanique dans le domaine de l'histoire. Cette période semble commencer à l'origine de la république romaine. Dès-lors, en effet, la volonté humaine, se manifestant dans le monde entier par la conquête et la domination, un moment finit par arriver où tous les peuples de la terre furent liés les uns aux autres, où chacun d'eux se trouva en contact avec tous; où les mœurs, les lois, les sciences, qui jusque-là étaient demeurées au sein de chaque peuple, comme choses n'appartenant qu'à lui seul, devinrent la propriété de tous les autres. Par là, à leur insu, sans qu'ils en eussent conscience, parfois même contre leur volonté, les peuples se trouvèrent concourir à l'exécution du plan de la *nature*, dont l'entier accomplissement doit être l'établissement d'un lien commun entre tous les peuples, et la fusion de tous les peuples en un état universel. Tous les évènemens de cette époque doivent être considérés comme naturels. La chute de l'empire romain, par exemple, n'est ni tragique ni morale, elle est naturelle, elle est un résultat inévitable des lois de la *nature*, un tribut payé à ses lois.

Dans la troisième période, enfin, ce même pouvoir que nous avons déjà vu se manifester comme *destin* et comme *nature*, se manifestera de nouveau, mais cette fois comme *providence*. Il deviendra dès-lors évident que ce qui aura paru n'être jusque-là que l'œuvre du destin et de la nature, était seulement l'œuvre de la *providence*, n'était, pour ainsi dire, que l'aurore de la manifestation complète de la *providence*.

Quand cette troisième période commencera-t-elle? nul ne peut le dire encore. La seule chose que nous puissions affirmer dès à

présent, c'est qu'avec cette troisième période, Dieu aussi nous apparaîtra.

OBSERVATION.

Avant de terminer ce peu de pages, peut-être ne sera-t-il pas tout-à-fait inutile de rappeler encore une fois le point de vue où s'était placé M. de Schelling, en écrivant le morceau qui précède. Ce point de vue, comme on l'a d'ailleurs déjà dit, est celui d'un idéalisme transcendantal, où la réalité n'existe pas, où le moi et ses modifications sont les seules choses à exister. Or, ces modifications du moi ne sont possibles qu'à la condition qu'en chacune d'elles apparaissent simultanément un objectif et un subjectif. Le subjectif réunit de son côté tous les caractères que nous attribuons à la liberté; l'objectif, tous ceux au contraire sous lesquels apparaît la nécessité. De la sorte, le problème agité dans les pages précédentes pourrait, en recevant une expression rigoureusement transcendantale, être énoncé de la façon suivante : « Comment le moi a-t-il conscience d'une harmonie primitive, établie entre le subjectif et l'objectif? — Forme nouvelle, sous laquelle il ne serait peut-être pas sans quelque intérêt de nous en occuper encore. Nous serions à même de suivre alors dans une sphère plus élevée, plus abstraite, plus distante encore de celle de la réalité positive, l'idée fondamentale, la formule générale de la philosophie de l'histoire de M. de Schelling. — Toutefois, ce n'est pas le moment, ce me semble, de hasarder une entreprise semblable. — Je me hâte, au contraire, de terminer cette longue excursion dans les régions de la philosophie idéaliste; régions peu hantées jusqu'à ce jour du public français, et où j'ai tout lieu de craindre de n'avoir pu être accompagné du lecteur sans quelque impatience et quelque fatigue de sa part.

BARCHOU DE PENHOËN.

SALON

DE 1833.

DERNIER ARTICLE.

§. III.

Ainsi que nous l'avons dit précédemment, la rénovation du paysage attend ses destinées de MM. Paul Huet et Charles de Laberge. Ces deux artistes éminens ont posé la question chacun à leur manière, et très diversement. Ils demeurent fidèles à leurs premières volontés, et chacune de leurs œuvres, en agrandissant la voie où ils sont entrés, et qu'ils ont eux-mêmes frayée, ne change rien à leur premier dessein. Nous devons des éloges à des hommes pleins de conscience, de courage et de naïveté, tels que M. Aligny, M. Godefroy Jadin, M. Rousseau, M. Cabat. Il faut approuver, dans le premier, l'imitation littérale des roches; dans le second, la profondeur et la fuite des terreins; dans le troisième, la vérité des tons et l'acceptation franche des lignes de la nature, la légèreté de ses

feuilles; dans le quatrième, la simplicité toute flamande de ses compositions. Mais le plan que nous avons adopté, les limites raisonnables de nos réflexions, nous défendent de discuter individuellement ces mérites que nous proclamons volontiers. Nous laissons au public éclairé le soin d'appliquer les remarques générales que nous résumons dans la personne de MM. Paul Huet et Charles de Laberge.

Au premier aspect, la différence des effets révèle évidemment la différence des procédés et des intentions. M. Huet prétend avant tout et surtout à l'impression, à l'émotion poétique; M. de Laberge paraît exclusivement préoccupé de la reproduction exacte et complète des moindres détails de la nature. S'il fallait retrouver les titres héraldiques de ces deux novateurs, si les hommes de fantaisie avaient besoin de généalogie, et ne pouvaient siéger parmi les contemporains illustres sans produire leurs lettres de noblesse, le premier choisirait pour parrain Claude Gelée, et le second Hobbema. Mais il importe peu de savoir de quels aïeux ils se recommandent. Pour nous, qui les jugeons sans prévention et sans prédilection, sans intérêt personnel et sans arrière-pensée, que sont-ils et que peuvent-ils être, sinon les fils de leurs œuvres?

Or, je ne veux pas le nier, le Médecin de campagne de M. de Laberge signale dans l'accomplissement de sa volonté un progrès très réel. Si les yeux parcourent la toile de gauche à droite, ou de haut en bas, ils trouveront partout à s'occuper, à s'étonner, à s'arrêter curieusement. C'est une patience merveilleuse, une habileté qui tient du prodige. Les murs, les tuiles, les arbres, les feuilles, les terreins, les barrières, la paille, les cailloux, tout est portrait. Il y a de quoi confondre ceux qui comprennent les jours dévorés par cette rude besogne. Mais où est le centre de la composition, l'unité poétique, l'unité lumineuse, l'unité linéaire? Vers quel point doivent se diriger les regards ou la pensée à l'exclusion des autres parties du tableau? J'ai grand'peur que l'auteur lui-même ne puisse répondre à cette question. Son œuvre a été faite successivement pièce à pièce, tandis qu'elle n'aurait dû être que le rayonnement, l'épanouissement d'une conception primitive et centrale. S'il veut éviter l'agathe, la porcelaine, la miniature, la puérilité, il faut

qu'il se résigne à sacrifier une partie de son adresse et de sa patience. Qu'il fasse moins, et il fera mieux.

La Vue de Rouen, de M. Huet, se distingue par des qualités précieuses et surtout par l'étendue indéfinie de l'horizon. Il semble que la toile recule et s'agrandisse presque à chaque minute. C'est un grand art, j'en conviens; mais la raison demande autre chose, surtout pour les premiers plans; et dans la Vue de Rouen les premiers plans ne sont pas assez soutenus, l'exécution est trop rudimentaire; et puis, il faut se défendre d'un desir bien naturel, mais souvent condamnable, celui de semer à profusion les émeraudes, les rubis et les topazes; il faut être plus sobre dans le choix des tons. — La Vue de Saint-Cloud serait supérieure à la composition précédente, sans les figures qui ne valent rien. J'aime la pâte, les lignes et le ton des arbres, de la plaine et du ciel: seulement je regrette que l'auteur n'ait pas triché la réalité, et supprimé les massifs taillés qui appauvrissent l'effet général. — Son paysage composé est, à coup sûr, son meilleur ouvrage sous tous les rapports; il y a de la grandeur sans emphase, du calme sans sécheresse, de la poésie sans manière et sans obscurité. Les lignes sont harmonieuses, et la percée du fond, à droite, est bien inventée; mais je regrette que la verdure du premier plan, à gauche, manque de solidité, absolument et relativement; car les arbres qui couronnent les ruines, quoique plus éloignés, sont plus forts, et ne céderaient pas sous le doigt comme le gazon.

Il faut donc que M. Laberge fasse plusieurs pas en arrière, et que M. Huet s'attache plus sérieusement à la traduction de ses pensées.

Je voudrais pouvoir louer, sans restriction, M. Eugène Isabey, car son talent m'inspire une sérieuse sympathie: il y a deux ans, j'espérais qu'il renoncerait à l'improvisation pour un travail plus lent et plus recueilli. Je faisais des vœux pour qu'il comprît l'intervalle immense qui sépare Sgricci de Byron, Henri Herz de Hummel; mais il s'est obstiné dans son indolence féconde, il a continué de croire que ses moindres coups de pinceau devaient être précieusement recueillis; il s'est fié sans réserve aux adulations complaisantes de ses amis, et, sans perdre le charme incontestable de sa manière, il a produit des ouvrages que la critique doit ré-

prouver. La poésie est absente, comme il y a deux ans; mais la couleur est fausse pour vouloir être brillante; la perspective est outrageusement violée; les maisons chancellent, dansent, et sont avinées; les figures ne sont que des ébauches diaphanes et inintelligibles. C'est un grand malheur que je déplore; voilà pourtant où mène la flatterie!

Je ne puis pas dire non plus que Decamps soit en progrès. Ses deux aquarelles sont inventées avec une grande richesse de physionomies individuelles; mais il y manque une qualité du premier ordre, l'intérêt lumineux et poétique : tous les tons sont de la même gamme, toutes les têtes ont la même importance. J'aime son singe paysagiste. Son paysage turc me semble inférieur à une composition du même genre envoyée au salon dernier, et qui représentait le derrière d'une maison. Quant à sa caravane, je pense qu'il est utile de la blâmer. La couleur en est séduisante et magique; mais le ciel est maçonné : les chevaux, les chameaux et les hommes n'ont pas de forme appréciable; il n'y a que les murs qui soient admirables de tout point. Assuré comme il l'est de l'attention et de la bienveillance publique, avec une palette comparable à celle de Rubens et de Rembrandt, il est fâcheux que Decamps néglige un élément de succès et de durée, la vérité des lignes et des contours : attendons-le au salon prochain.

Les Pères de la Rédemption, de M. Granet, se placent à côté de ses meilleurs ouvrages. Ici, comme toujours, les figures, malgré leur nombre, n'ont pas le premier rôle; elles sont subordonnées à l'effet des fonds, à la distribution de la lumière. Dans la pensée de l'artiste, elles sont bien conçues et bien exécutées. Ce qu'on peut y reprendre ne trouble en rien l'harmonie et la beauté de la composition. Comme toutes les choses complètes, cette toile échappe à la critique, il faut la nier ou l'admirer.

§ IV.

Les nouveaux plafonds découverts cette année dans les salles du moyen âge et de la renaissance sont très loin de justifier les espérances qu'on pouvait fonder sur cette magnifique occasion offerte

à la peinture monumentale. Je ne dis rien des deux toiles de M. Fragonard, d'abord parce qu'elles ont paru aux salons de 1819 et 1827, et surtout parce qu'elles sont d'une médiocrité indigne de blâme. La Renaissance des Arts, de M. Heim, conviendrait tout au plus au boudoir d'une femme : c'est une peinture admirablement fraîche et rose; mais de contours, de modelé, de vérité, de pensée, il n'y a pas l'ombre; ajoutons que la raison défend d'encadrer l'allégorie dans l'histoire, et prescrit impérieusement d'encadrer l'histoire dans l'allégorie. M. Heim a choisi le premier parti, et a violé une des premières lois de la poésie. Je l'abandonne aux admirateurs des puérilités coquettes.—Le Poussin de M. Alaux, séduisant pour les yeux vulgaires, ne résiste pas à la réflexion; le caractère de cette composition devait être la gravité; la figure principale, celle de l'artiste, devait dominer les deux autres, au moins par l'importance de l'expression. Le roi et le cardinal devaient jouer chacun leur rôle, mais sans émotion et presque sans volonté. De Thou, Cinq-Mars, le père Joseph, le marquis de Rivière, n'étaient là que pour dater la scène. Or, aucune de ces conditions n'a été remplie. La faiblesse maladive et docile de Louis XIII, le regard de chat du premier ministre, la figure austère de l'auteur des Sabines, ne peuvent pas se deviner dans les trois acteurs du premier plan. La peinture de cette toile serait tolérable dans une salle de bal ou dans une décoration d'opéra. Dans un monument comme le Louvre c'est un contre-sens.—Le Louis XII de M. Drolling révèle, je l'avoue, l'intention de bien faire, et surtout le sentiment sincère d'une tâche difficile. Mais la naïveté laborieuse des physionomies, la gaucherie archaïsée des attitudes empruntées aux missels enluminés, la simplicité toute patriarcale des lignes et des groupes n'excusent pas l'absence complète d'intérêt. La scène est conçue de telle sorte qu'elle semble indéfinie, et n'a pas de limites présumables en dehors du cadre. La toile est couverte et n'est pas remplie; à proprement parler, il n'y a pas de composition. Je ne dirai rien de la couleur; on sait que M. Drolling n'est pas coloriste. Mais je dois lui reprocher la brièveté de ses personnages; car il pouvait consulter un géomètre et calculer la dimension réelle pour la dimension visible; à coup sûr le Louis XII vaut mieux que les plafonds de MM. Fragonard, Alaux et Heim, mais il n'est pas bon.—Comment

est-il arrivé que M. Schnetz, après avoir emprunté à l'Italie des compositions du premier ordre, telles que l'Inondation et la Prière à la Madone, ait consenti à peindre un sujet tel que Charlemagne et Alcuin, placé si loin de ses inspirations et de ses études habituelles? Je ne sais lequel je dois reprendre le plus sévèrement, ou de celui qui a proposé cet épisode à l'artiste, ou de l'artiste qui s'est trompé au point de l'accepter. Ce que je puis affirmer, c'est que cette double erreur n'a pas tourné au profit de l'art. Heureusement M. Schnetz est en mesure de prendre une revanche éclatante. Qu'il retourne à Rome, et qu'il nous revienne avec un nouveau poème! — Le Puget d'Eugène Devéria est assurément le meilleur plafond des nouvelles salles (il est bien entendu que je ne veux rien préjuger sur MM. Steuben et L. Cogniet, dont les toiles ne sont pas découvertes). Cette page est une suite naturelle et honorable de la naissance d'Henri IV, et qui effacera, je l'espère, le souvenir de la Jeanne d'Arc du même auteur. Ce n'est pas à lui que je dois reprocher d'avoir traité une scène qui n'a jamais existé dans l'histoire. Ce n'est pas sa faute si les courtisans qui ont fait hommage de Corneille à Louis XIII, ont voulu continuer dans le statuaire de Marseille la même flatterie maladroite et menteuse. M. Eugène Devéria n'a pas mission pour feuilleter les biographies et apprendre que Puget n'est jamais venu à Versailles, qu'il a vu le roi une seule fois à Fontainebleau, plusieurs années après le voyage de son chef-d'œuvre présenté à Louis-le-Grand par son fils; il n'est pas chargé de lire la correspondance de Lebrun et les manuscrits du père Bougerel, pour entendre les réclamations infructueuses de l'artiste exposant humblement à S. M. que le groupe payé 15,000 fr. lui coûte réellement 14,500 francs. C'est à l'administration à s'enquérir de ces misères, de cette loyale générosité, de ces magnifiques encouragemens. M. Eugène Devéria ne répond que de son œuvre. Je blâmerai sans répugnance le défaut de solidité dans quelques figures, et la mignardise des deux dernières femmes placées à gauche, près du cadre. Mais après ces critiques très sérieuses, il reste encore beaucoup à louer dans cette composition. Le roi et l'artiste ont une pantomime très vraie, surtout pour ceux qui ignorent la biographie du Puget et sa querelle avec le duc de Beaufort; il règne dans toute la toile une richesse et une coquetterie élevée.

C'est bien ainsi que devait être la cour du grand roi. — Je n'approuve pas les tons violets prodigués sur le cou et les épaules des grandes dames. Mais tout en assurant que l'auteur pourra faire mieux, et s'est peut-être contenté trop facilement, je ne puis nier que son ouvrage ne soit le meilleur des salles nouvelles.

Si nous rentrons dans la galerie des trois écoles, en traversant le salon carré, nous trouverons, chemin faisant, plus de morts que de vainqueurs, plus de réputations éphémères que de gloires durables. La Marguerite de M. A. Scheffer n'est qu'une métamorphose pénible d'un talent qui s'épuise à copier successivement tous les maîtres sans jamais chercher l'originalité personnelle. J'avais quelque sympathie pour les têtes exécutées dans le goût de Rembrandt. Cette fois-ci, je ne puis approuver le calque tourmenté de l'école allemande. Copie pour copie, j'aime mieux la précédente. — Les demoiselles Galley, de M. C. Roqueplan, ne sont qu'une peinture agréable, mais rien de plus. — La Jeanne d'Arc, de M. St-Evre, est une composition ingénieuse, remarquable surtout par la finesse des têtes; mais toutes les figures sont transparentes. Le prologue du Décameron rappelle malheureusement le jardin d'amour de Watteau. A quoi bon traduire le quatorzième siècle dans le style du dix-huitième ? — Je ne veux pas juger MM. E. Delacroix et L. Boulanger sur leur salon de cette année. Je pense, avec l'antiquité, que parfois l'*extrême justice n'est qu'une injustice extrême*.— Je néglige volontairement les rêves d'amour de M. Guichard, faute de pouvoir pénétrer le sens de ce poëme mystérieux. — Les Contrebandiers de M. Jeanron sont un progrès pour ceux qui se souviennent de ses Petits Patriotes. Le ciel est bien ; mais les terreins sont d'une pâte trop molle. Les figures du second plan ne sont pas assez nettement dessinées.— Les Funérailles de Titien, de M. A. Hesse, sont un début heureux, mais ne méritent pas le succès qu'on veut leur faire. C'est un ressouvenir adroit de l'école vénitienne; mais il n'y a pas de composition, surtout pas de vérité. — Je n'aime pas le Foscari de M. Ziegler; mais son Giotto est, sans contredit, la meilleure invention du salon. La jambe droite s'incruste dans la jambe gauche. Cimabue ressemble trop à une peinture sur vélin; mais l'attitude est pleine de grâces, de naïveté, d'attention, de recueillement; les épaules et les bras sont étudiés à

merveille. Si l'auteur veut acquérir plus de hardiesse, je m'assure qu'il réussira dans les sujets simples et paisibles. Quant au drame, c'est encore une question.

§ V.

Nous ne voyons pas au Louvre tous les ouvrages de David et de Pradier que nous espérions y étudier. Un seul buste, celui de Boulay de la Meurthe, et le groupe de Cyparisse, au lieu des nombreux portraits que nous avions entrevus, l'absence de la statue de Jean-Jacques, voilà bien des sujets de regrets; et cependant nous en avons assez pour comparer et analyser les mérites et l'avenir de ces deux maîtres. Sans doute il eût mieux valu avoir sous les yeux Béranger, Lareveillère-Lépaux, Sieyes, Cuvier, Paganini, et, à côté d'une figure païenne, le philosophe génevois et le maréchal Gouvion; mais nous ne pouvons blâmer l'administration qui, par respect pour l'équité, a refusé d'admettre ces ouvrages.

Le portrait de Boulay de la Meurthe est un des meilleurs de David, égal, selon nous, à ceux de Bentham et de Chateaubriand. On y aperçoit bien ce qui se trouve rarement dans les marbres modernes, la différence des saillies musculaires et des saillies osseuses. Les plans du visage et du front sont nombreux, fouillés et vivans. C'est aussi bien que les bustes antiques, quoique plus complexe, aussi harmonieux, quoique plus savant. Nous devons regretter devant un pareil ouvrage que Bonaparte et Byron n'aient pas posé pour David. Au salon prochain nous aurons de lui des portraits, deux statues, et trois peut-être, si la figure de Philopœmen, destinée aux Tuileries, est achevée.

Le Cyparisse, comme je l'ai dit, se distingue par une grâce exquise, par la finesse et la pureté des lignes, par le choix et la jeunesse des plans, par la vérité des inflexions, la naïveté de l'attitude. La seule chose que j'y blâmerai, c'est l'insignifiance de la tête. L'auteur m'objectera, je le sais, des exemples pareils dans la statuaire romaine; mais ces exemples n'appartiennent pas aux meilleurs temps; l'art grec du temps de Périclès, les masques admirables de Jupiter, de la Vénus, de l'Ajax, de l'amant d'Aspasie

lui-même, témoignent assez du respect de l'antiquité pour la beauté intellectuelle. A mon sens il n'y avait aucun inconvénient à doter Cyparisse d'un visage moins pauvre et moins simple. Le torse et les membres sont charnus et palpitans, la tête ne pense pas, pourquoi?

Le groupe de Caïn, par M. Etex, excite une attention générale, et c'est en effet un ouvrage important. Si l'on considère d'ailleurs que c'est le début de l'auteur, on doit espérer pour lui un avenir glorieux. Seulement je redoute les éloges et les flatteries qui ne lui manqueront pas. On demande du marbre et du bronze pour traduire ses pensées; personne plus que moi ne souhaite pour sa fantaisie des interprètes nombreux, dociles et durables; mais je crois qu'on se hâte trop de le couronner, de chanter hosannah et de brûler l'encens. Je voudrais voir M. Etex à l'œuvre sur un bloc de Carrare; mais je lui conseillerais bien des modifications. La seule figure qui me satisfasse dans ce groupe, c'est la femme de Caïn: encore l'exécution n'est-elle pas complète. Le Caïn est laid et ignoble, sans être horrible ni repentant. Son fils, placé à sa droite, pourrait se détacher sans laisser aucun regret; sa pose n'est pas heureuse. Son bras se place péniblement sous l'aisselle de Caïn, sa jambe s'infléchit comme si les os étaient ramollis. Je ne crois pas que la sculpture permette ces mesquines pauvretés, quand bien même la nature les donnerait. La main droite de Caïn, qui semble vouloir indiquer l'idée d'abattement, mérite le même reproche. En résumé, ce groupe, dont la face antérieure et postérieure satisfait aux conditions de la sculpture, pèche évidemment par un défaut d'harmonie dans les faces latérales. Avant l'exécution définitive il faudrait aviser à corriger ces défauts.

Le lion de Barye est une belle et grande chose. Si c'est le bronze qui doit en assurer la durée, le résultat n'est pas douteux. Si c'est le marbre, il faudra faire des sacrifices, trouver des masses qui n'y sont pas, effacer les détails trop nombreux, et, tout en conservant la vérité des lignes et de l'attitude, exagérer certaines parties de la réalité pour arriver à une beauté plus simple et plus claire. — Il faudrait aux Tuileries deux figures au moins comme le lion de Barye.

La figure napolitaine, de M. Rude, est au nombre des meilleurs

ouvrages de cette année. Le marbre que nous voyons est très supérieur au modèle exposé il y a deux ans. Toutes les parties sont traitées avec soin, avec amour. Peut-être l'ensemble est-il un peu froid. Mais, dans le style paisible et simple, c'est un morceau remarquable.

Le danseur de M. Duret, dont le visage ne manque ni de gaîté ni d'animation, vaut moins que le pêcheur de M. Rude, à cause de la rondeur générale des formes ; le mouvement demanderait des contractions musculaires, qui sont absentes.

Il est fâcheux que le buste de la reine, de M. Moine, ne soit pas terminé. Cette circonstance, ignorée du public, et même de plusieurs critiques de profession, a donné lieu à des jugemens précipités. On a déclaré impossibles des qualités qui n'attendent que le ciseau pour se révéler. Le modèle en plâtre que j'ai vu est beaucoup plus charnu et plus fin que le marbre du Louvre.

Dans le duc de Nemours, de Chaponnière, je n'aime pas les cheveux qui s'attachent aux tempes, le reste me semble irréprochable.

L'Ulysse, de M. A. Barre, possède plusieurs élémens de réalité; mais les formes et les lignes ne sont pas assez choisies. C'est un point de départ, un acheminement. Mais l'auteur aurait tort de croire qu'il est arrivé.

Un portrait de M. Simart offre plusieurs parties modelées habilement, mais étudiées successivement, à ce qu'il semble, en elles-mêmes et pour elles-mêmes, sans intention préconçue, sans volonté; de telle sorte que ces vérités de détail se combattent et se nuisent, et ne composent pas une vérité une et claire. Mais il y a de bonnes lignes : avec peu de chose la tête serait bonne.

Je suis forcé de protester de toutes mes forces contre les encouragemens prodigués à MM. Préault et Duseigneur. Le premier prend pour de la sculpture la laideur grimaçante variée à l'infini, et ne se donne pas même la peine d'amener à bien les caricatures qu'il conçoit. Il s'en tient à l'ébauche, et ses amis prennent pour du génie la paresse et la gaucherie de ses doigts. Je n'ai rien à en dire, sinon que l'art et la critique n'ont rien à voir dans ce libertinage puéril. L'Esmeralda de M. Duseigneur nous ramène aux

figures sculptées en chêne ou en pierre, du treizième siècle, et aux plus imparfaites. Mais ce qui se tolère et s'accepte dans les ornemens d'une ogive ou d'un chapiteau, n'est pas bon à montrer dans un musée; une taille de guêpe, des pieds microscopiques, et la tête d'un monstre, contrastant avec cette idéalité impossible, ne font pas un groupe. Je concevrais le sujet en bas-relief, mais le pilori entre les deux acteurs s'oppose à l'exécution ronde bosse. Si M. Duseigneur veut justifier sa mission de novateur, il faut qu'il change de route; son Roland était fort supérieur à son groupe de cette année.

§. VI.

Or, je dois l'avouer, il n'est pas en mon pouvoir de résoudre aujourd'hui, au moins d'une façon décisive, les questions que j'ai posées à l'ouverture du salon. Mes études récentes n'ont pas démenti mes premières prévisions. Je crois encore à l'imminence d'une réaction spiritualiste dans l'art; mais je n'ai pas à ma disposition les élémens nécessaires pour populariser mes convictions. Plusieurs ouvrages importans que j'attendais, et qui m'auraient apporté l'autorité de leur exemple, n'ont pu pénétrer dans les salles du Louvre. Léopold Robert et Paul Delaroche n'ont rien envoyé. Et sans nul doute un épisode de la vie vénitienne par l'auteur des *Moissonneurs,* la mort de Jeanne Gray par l'auteur de *Cromwell* auraient pesé dans la balance.

Les plafonds des nouvelles salles, par le choix des sujets et des artistes appelés à les traiter, ne peuvent prétendre à la valeur historique qu'on voudrait leur attribuer.

Le paysage a commencé une rénovation éclatante qui s'achèvera dans un avenir très prochain. Les études consciencieuses qui se multiplient s'en tiennent trop souvent à la réalité et prennent la copie d'un morceau pour l'invention d'un ouvrage. Mais il sortira de ce travail un art nouveau et durable. — Toutefois il faut reconnaître que la peinture, soit qu'elle traite la figure humaine, soit qu'elle se propose la reproduction de la nature extérieure, semble trop souvent tâtonner, et comme incertaine des lois auxquelles elle

doit obéir. Mais il naîtra des rois qui sauront la gouverner, attendons seulement.

Quant à la statuaire, elle a déjà trouvé ses chefs et son organisation. David, Pradier et Barye ont chacun leur volonté, leur puissance reconnue. Et, parmi les portraitistes, Moine et Chaponnière peuvent compter sur des succès sérieux.

GUSTAVE PLANCHE.

*

MÉLANGES

DE SCIENCES ET D'HISTOIRE NATURELLE.[1]

METÉORES LUMINEUX.

M. Gautier a lu à la Société de physique et d'histoire naturelle de Genève, dans sa séance du 6 décembre, une notice fort intéressante sur les météores lumineux qui ont été observés en différens points de l'Europe, dans la nuit du 12 au 13 novembre 1832.

Ces phénomènes s'étaient manifestés dès la soirée du 12 mai. Ils parurent dans tout leur développement depuis trois jusqu'à six heures du matin, et c'est malheureusement, comme le remarque M. Gautier, l'époque de la journée à laquelle il se trouve sur pied le moins d'observateurs instruits. Toutefois, comme les météores étaient visibles sur une surface de pays fort étendue, le nombre des observations est encore assez considérable, et il n'est pas sans utilité de les comparer les unes aux autres.

A Genève, trois artilleurs et un sergent de la garde soldée rapportent que vers minuit ils ont aperçu des lueurs derrière les

(1) Dans notre article *Mélanges* du 15 mars dernier, la note sur les araignées a été par mégarde imprimée sans le nom de l'observateur, M. Fairholme. Nos lecteurs, au reste, en voyant les distances évaluées en *yards*, auront aisément reconnu que l'observation avait été faite par un Anglais.

nuages, produisant à peu près l'effet d'éclairs. Vers deux heures et demie, le ciel s'étant éclairci, ils ont vu, durant plusieurs heures et jusqu'au jour, des espèces de fusées partant de plusieurs points et laissant après elles une traînée rectiligne ou serpentine, d'abord de couleur rouge, ensuite verte ou bleue, et enfin jaune. Cette trace lumineuse durait de dix à quinze minutes, puis s'effaçait; on en voyait plusieurs à la fois. Les directions étaient diverses, mais le sud-ouest était la partie de l'horizon où on en voyait le moins.

Aucun bruit ne se faisait entendre.

A l'approche du jour, entre quatre et six heures, les feux étaient plus rares, mais plus brillans. On ne sait si c'est le jour qui a empêché de les voir plus long-temps.

D'autres individus, de la même ville, dans un rapport très peu différent de celui-ci, ont ajouté que plusieurs des fusées en question présentaient à leur extrémité antérieure un point plus lumineux que le reste, lequel se brisait en plusieurs fragmens au terme de sa course. Ces espèces de projectiles ne tombaient pas jusqu'à terre, mais semblaient éclater et se dissiper en l'air.

Un ministre d'Aubonne, dans le canton de Vaud, s'étant levé à trois heures du matin, remarqua, dans un intervalle de peu de minutes, plusieurs étoiles filantes. En revenant dans sa chambre, il observa à deux reprises une forte lueur comme celle d'un flambeau qui aurait passé devant sa fenêtre. A quatre heures du matin, étant parti à pied pour Allaman, il observa successsivement plusieurs globes lumineux qui paraissaient s'élever et projeter en avant peu à peu une gerbe lumineuse semblable à celle d'une fusée, jusqu'à ce que le globe s'éteignît et qu'il ne restât plus que la traînée, laquelle s'affaiblissait en s'éloignant et finissait par se convertir en un nuage lumineux indistinct. Outre ces globes, il y avait à chaque instant des étoiles filantes dans toutes les directions. Le ciel était pur, et il y avait un clair de lune très sensible.

Entre les trois globes observés distinctement par le voyageur, un, dans la direction du sud, était surtout remarquable par son éclat et sa durée; il avait à peu près le diamètre de la lune, et paraissait d'une lumière un peu plus rougeâtre. Il resta lumineux environ une minute et demie. La gerbe qu'il projeta supérieurement et qui monta avec lui, s'étendit en diminuant d'éclat, et se



convertit enfin en un nuage pâle. Il était alors environ cinq heures du matin. Le même globe fut vu à Allaman à une demi-lieue de distance. On l'y observa quand il était déjà à une certaine hauteur (45 degrés environ).

Des observations à peu près semblables ont été faites dans différens points des environs de Genève, aux Volandes, à Chêne-Thonex, à Cougny, à Vesenaz, à Coligny. Presque partout on a vu des clartés soudaines et très vives, des lumières diversement colorées, des gerbes comme des serpenteaux; mais on n'a pas vu distinctement des globes lumineux, comme ceux indiqués dans l'observation précédente.

Dans le Bas-Simmenthal, on vit, la même nuit, par un ciel parfaitement serein, paraître vers le nord-est un globe enflammé qui se dirigeait vers le sud-ouest en répandant une très vive lumière. De ce globe jaillissaient de toutes parts des étincelles semblables à des étoiles filantes qui s'enchaînaient les unes aux autres et se répandaient sur toute la largeur de la vallée. Il éclata au bout d'une demi-heure, laissant après lui une longue trace lumineuse semblable à celle d'une fusée, qui disparut enfin et se transforma en un léger nuage. A peine cette première apparition avait-elle cessé, qu'à la même place où le premier était tombé, on vit s'en former un second, et plus tard un troisième, tous deux jetant comme le premier de nombreuses étincelles : l'un deux disparut derrière les montagnes avant d'éclater.

Près de Lausanne, des paysans dirent avoir vu, vers trois heures du matin, *une poutre de feu longue de vingt pieds* qui se dirigeait au nord. A Neufchâtel, des soldats qui étaient de service virent, vers cinq heures du matin, une colonne de feu qui resta quelques minutes stationnaire, se balança et disparut, laissant après elle une lueur qui éclaira toute l'étendue du lac; elle fut suivie de trois éclairs et de trois boules de feu. Des paysans du village des Planchettes, situé dans les montagnes du canton de Neufchâtel, qui ont vu les météores, désignent l'un d'entre eux, qu'ils ont remarqué vers deux heures et demie au sud-est, comme *un fusil de feu avec sa baïonnette et un sabre* étendus sur la Suisse.

En France, des observations des mêmes météores ont été faites sur divers points. Ainsi M. Potier de Valdivia, officier du génie, dans

une lettre adressée à l'Académie des sciences, rapporte qu'il a vu cette même nuit, aux environs de Grenoble, une *pluie* d'étoiles filantes, qui laissaient des traces lumineuses parfaitement rectilignes.

A Saint-Lonthain, département du Jura, une dame a observé, de onze heures et demie à minuit et demi, différentes étoiles filantes qui se dirigeaient toutes vers l'ouest, les unes en ligne droite et les autres en serpentant. A minuit, *une pelle de feu longue de deux pieds* d'un rouge violet parut tout à coup. Elle était aussi dans la même direction; elle ne lançait aucune flamme. Le ciel était parfaitement pur et clair; la lune donnait en plein, ce qui empêchait d'apprécier toute l'étendue de la lumière donnée par le météore : cependant un témoin oculaire dit qu'on aurait facilement lu à sa lumière. Près de Dôle, le même phénomène a été observé vers six heures du matin, mais la lumière en était très pâle. Il a paru dans la même nuit à Epinal, à Besançon, à Saint-Claude: il s'est toujours dirigé de l'est à l'ouest.

Les météores du 13 novembre ont aussi été vus aux environs de Nevers; on les y a assimilés à un feu immense, à des flammes tombant du ciel par flocons, à des étoiles qui semblaient se combattre et jeter du feu, etc.

Le *Pilote du Calvados*, dans son numéro du 26 novembre, parle aussi d'une quantité innombrable d'étoiles filantes qui, à diverses reprises et pendant deux heures entières, ont sillonné un ciel parfaitement serein, de manière à former une sorte de *pluie de feu*. Ce phénomène, dont la plus grande intensité a été de quatre à cinq heures du matin, a été observé, suivant le journal que nous citons, dans plusieurs parties du département du Calvados et dans le département de l'Orne aux environs d'Argentan.

En Belgique, aux environs de Bruxelles, on a vu, par un temps très clair, vers deux heures de la nuit, une quantité de petits globes de feu apparaissant à des intervalles irréguliers, mais rapprochés les uns des autres, et s'évanouissant après avoir tracé une ligne assez longue. En moins d'une demi-heure il parut plus de cent de ces globes, dont la plupart ressemblaient à des étoiles filantes, mais dont quelques-uns aussi présentaient un plus grand volume. Ceux-ci jetaient une réverbération égale à celle d'un fort éclair, et laissaient après

eux, dans le ciel, une trace lumineuse, une gerbe d'étincelles qui ne s'éteignait qu'après quatre ou cinq secondes. Tous sans exception se dirigeaient de l'est à l'ouest. On commença à les voir vers une heure de la nuit, et ils duraient encore à six heures du matin.

Les gens de la campagne, qui se rappelaient avoir observé quelque chose de semblable peu de jours avant la bataille de Waterloo, s'inquiétaient fort de deviner quel nouveau malheur ce signe leur annonçait.

Dans les îles Britanniques le phénomène a été également observé. A Portsmouth, on en parle comme d'une multitude d'étoiles filantes qui se croisaient dans toutes les directions et jetaient une clarté qui effraya, à plusieurs reprises, les chevaux d'une diligence nocturne de Londres.

Les mêmes phénomènes se trouvent rapportés dans l'*Iris* de Scheffield comme ayant été observés dans les environs de cette ville.

A Glossop, les apparitions lumineuses furent si effrayantes, que plusieurs personnes qui allaient au travail de grand matin, furent frappées de terreur et rentrèrent au logis.

Il résulte de l'ensemble des récits que nous venons de citer, comme de plusieurs autres qui se trouvent également consignés dans le mémoire de M. le professeur Gautier, que dans la nuit du 13 novembre, depuis neuf heures du soir jusqu'à la naissance du jour, il a paru, par intervalles, un grand nombre de météores lumineux qui consistaient en une multitude d'étoiles filantes ordinaires et en un plus petit nombre de globes lumineux en mouvement, avec traînées ou colonnes, d'où jaillissaient parfois des étincelles et des jets lumineux latéraux, et que pour les globes qui jetaient un très vif éclat, la durée était en général de plusieurs minutes, avec des changemens très divers de couleur ou d'aspect pendant cet intervalle.

Il est impossible, pour ceux qui ont lu la relation historique du voyage de M. de Humboldt, de n'être pas frappés de la grande ressemblance qui existe entre les phénomènes de la nuit du 13 novembre 1832 et ceux que ce savant illustre a observés à Cumana le 12 novembre 1799, conjointement avec M. Bonpland. La description s'en trouve dans le chap. X du livre IV de son *Voyage aux régions équinoxiales;* nous en reproduirons ici les principaux traits :

« La nuit du 11 au 12 novembre était fraîche et de la plus grande

beauté; vers le matin, depuis deux heures et demie, on vit, à l'est, les météores lumineux les plus extraordinaires; M. Bonpland, qui s'était levé pour jouir du frais sur la galerie, les aperçut le premier. Des milliers de bolides et d'étoiles filantes se succédèrent pendant quatre heures. Leur direction était très régulière du nord au sud; elles remplissaient une partie du ciel qui s'étendait de trente degrés vers le nord et le sud à partir du véritable point Est. Sur une amplitude de soixante degrés on voyait les météores s'élever au-dessus de l'horizon à l'est-nord-est et à l'est, parcourir des arcs plus ou moins grands, et retomber vers le sud après avoir suivi la direction du méridien. Quelques-uns atteignaient jusqu'à quarante degrés de hauteur; tous dépassaient vingt-cinq à trente degrés. Le vent était très faible dans les basses régions de l'atmosphère, et soufflait de l'est; on ne voyait aucune trace de nuages.

« M. Bonpland rapporte que dès le commencement du phénomène, il n'y avait pas un espace du ciel égal en étendue à trois diamètres de la lune que l'on ne vît à chaque instant rempli de bolides et d'étoiles filantes. Les premiers étaient en plus petit nombre; mais comme on en voyait de différente grandeur, il était impossible de fixer la limite entre ces deux classes de phénomènes. Tous ces météores laissaient des traces lumineuses de huit à dix degrés de longueur, comme c'est souvent le cas dans les régions équinoxiales. La phosphorescence de ces traces ou bandes lumineuses durait de sept à huit secondes. Plusieurs étoiles filantes avaient un noyau très distinct, grand comme le disque de Jupiter, d'où partaient des étincelles d'une lueur extrêmement vive; les bolides semblaient se briser comme par explosion, mais les plus gros, de un degré à un degré quinze minutes de diamètre, disparaissaient sans scintillement, et laissaient derrière eux des bandes phosphorescentes dont la largeur excédait quinze à vingt minutes : la lumière de ces météores était blanche et non rougeâtre, ce qui devait être attribué sans doute au manque de vapeurs et à l'extrême transparence de l'air. C'est par la même cause que sous les tropiques, les étoiles de première grandeur, en se levant, ont une lumière sensiblement plus blanche qu'en Europe.

« Depuis quatre heures le phénomène cessa peu à peu; les bolides, et les étoiles filantes devinrent plus rares; cependant on en

distinguait encore quelques-unes vers le nord-est, à leur lueur blanchâtre et à la rapidité de leur mouvement, un quart d'heure après le lever du soleil.

« Les pêcheurs du faubourg indien de Cumana dirent que le *feu d'artifice* avait commencé à une heure de la nuit, et qu'en revenant de la pêche dans le golfe ils avaient déjà aperçu des étoiles filantes, mais très petites, s'élever à l'est. »

Ces phénomènes de 1799 furent visibles depuis le pays des Esquimaux, le Labrador et le Groënland, par soixante-quatre et quatre-vingt-deux degrés de latitude boréale, jusque près de l'équateur, sur les frontières du Brésil et à la Guiane française, où l'on vit le ciel comme enflammé dans la partie du nord. Pendant une heure et demie, d'innombrables étoiles filantes parcouraient le ciel et répandaient une lumière si vive, qu'on pouvait comparer ces météores aux gerbes flamboyantes lancées dans un feu d'artifice. M. Ellicot, astronome aux États-Unis, les observa dans le canal de Bahama, et un curé des environs de Weimar, en Allemagne, les remarqua aux mêmes momens au sud et au sud-ouest, de sorte que ces météores ont été partout également resplendissans sur un espace de 921,000 lieues carrées. Ceux de novembre 1832 paraissent avoir été plus limités. Cependant la coïncidence des observations dans des points aussi éloignés que le midi de la France et le nord de l'Angleterre prouve que le phénomène avait encore une très grande étendue.

En supposant que dans le fait rapporté par M. de Humboldt ce fussent les mêmes météores ignés qu'on aperçut aux points extrêmes où eurent lieu des observations, il en résulterait que leur hauteur n'aurait pas dû être moindre de 410 lieues; mais M. de Humboldt incline à croire que les Indiens Chaymas de Cumana n'ont pas vu les mêmes bolides que les Portugais du Brésil et que les missionnaires du Labrador.

Il est remarquable, dit M. Gautier, que des phénomènes si frappans, et si voisins de la terre, comparativement à ceux que présentent les corps célestes, soient encore si peu connus dans leur nature et dans leurs causes, et que les étoiles filantes ordinaires, avec lesquelles ces météores paraissent avoir la plus grande analogie, offrent aussi les mêmes incertitudes. Après avoir rappelé les prin-

cipaux travaux qui ont eu pour objet la résolution de cette intéressante question, M. Gautier énonce l'opinion qu'on devrait, pour arriver à ce but, joindre aux autres moyens de recherches l'étude des météores qui s'observent de jour à travers les lunettes. « Je ne veux point, dit-il, parler ici de ces grands météores lumineux qui ont été observés quelquefois de plein jour, mais de ces petits corps brillans, d'apparence arrondie, et accompagnés quelquefois de queues ou de flammèches, passant parfois rapidement dans le champ des lunettes lorsqu'on les dirige de jour sur quelque partie du ciel. J'ai souvent eu l'occasion d'en remarquer, et plusieurs astronomes m'ont dit avoir observé les mêmes apparences. Ce phénomène s'est manifesté à moi, d'une manière très frappante, le 19 mai 1830, vers une heure après midi, par une température d'environ quatre degrés R. et après des jours d'un fort vent du nord-est. On voyait alors une multitude presque incroyable de ces petites émanations lumineuses se succéder dans le champ de la lunette méridienne de notre observatoire, surtout lorsque la lunette était dirigée au sud et à une hauteur de soixante degrés au-dessus de l'horizon. Ces corpuscules lumineux me paraissaient aller la plupart de l'ouest à l'est, mais avec des inclinaisons, des vitesses et des grosseurs diverses. Les plus gros étaient les plus rapides. Ils mettaient, en moyenne, environ deux secondes à traverser un espace angulaire de près d'un demi-degré. J'en ai observé de sept à dix par minute tout près du zénith, de seize à trente-trois par minute entre soixante et soixante-dix degrés de hauteur, et peu ou point près de l'horizon. A deux heures, ces apparences paraissaient déjà fort diminuées, et je ne les ai pas observées plus tard. Je n'ai vu nulle part qu'on se fût encore occupé d'étudier ces espèces d'étoiles filantes diurnes; et leur examen ajouterait, ce me semble, quelques données de plus à celles que l'observation des étoiles filantes nocturnes peut déjà fournir pour une explication future de ces phénomènes. »

DÉCOUVERTE D'UNE MINE D'ARGENT AU CHILI.

L'*Araucano,* journal officiel, qui paraît toutes les semaines à Santiago, publiait, le 9 juin 1832, l'article suivant :

« Avis important. — Des lettres de Coquimbo, jusqu'à la date du 2 de ce mois, annoncent qu'une mine vient d'être découverte entre

Huasco et Topiapo. Elle est située à vingt lieues environ de cette dernière ville, et à quatre lieues de l'exploitation d'Escuti. Dès le sixième jour de la découverte, on avait commencé la fouille de quatorze filons (*vetas*), dont plusieurs ont fourni de l'argent à l'état métallique. Des seuls déblais on avait extrait six mille marcs de métal. On demande avec instance des expéditions considérables de mercure. Un grand nombre de mines de cuivre de la province sont abandonnées, et la population presque tout entière court à cette nouvelle source de richesse... »

Le 23 juin, le même journal publia la pièce officielle par laquelle l'intendant de Coquimbo donne communication au ministère de cette découverte.

Séréna, 7 juin 1832.

« Monsieur le ministre, une découverte prodigieuse de minerai d'argent a eu lieu dans les montagnes de Topiapo, dans les points nommés *Chanarcilla* et *Molle*. On assure que les filons sont immenses. Dès le 22 mai, on en avait reconnu seize, plus ou moins riches. Des voyageurs qui ont visité les lieux en font monter le nombre à cinquante. Ce qui provient des déblais est du métal presque pur.

« JOSE-MARIA BONAVENTE. »

Plusieurs articles sans caractère officiel, insérés successivement dans le même journal, ont donné de nombreux détails sur les circonstances de la découverte, sur l'étendue et la richesse de la mine.

Les lettres de Santiago, en faisant part de l'esprit d'exagération ordinaire à ces sortes d'annonces, et du désir d'appeler sur le Chili l'attention des contrées étrangères, avouaient la probabilité d'une découverte importante, et confirmaient l'abandon fâcheux pour le pays d'une partie des mines de cuivre de la province de Coquimbo. (1)

PÊCHE DES PERLES A CEYLAN.

A une des dernières séances de la Société asiatique de Londres, on a donné communication d'un mémoire du capitaine J. Stuart sur les pêcheries de perles de l'île de Ceylan.

(1) Extraits d'avis divers publiés par le ministre du commerce.

On voit flotter dans la mer, près de certaines parties du rivage de l'île, d'immenses amas de petits corps qu'on prendrait aisément pour du frai de poisson; ce sont des huîtres à perles fraîchement écloses, qui, après être restées ainsi quelque temps près de la surface, vont chercher le fond où elles s'attachent à la base des rocs de corail par le moyen des barbes dont elles sont pourvues ainsi que beaucoup d'autres coquilles bivalves. Les huîtres qui forment un même banc, ne tiennent pas seulement au fond, mais encore adhèrent les unes aux autres par le moyen de ces mêmes filamens. On ne voit guère arriver au point de perfection que les huîtres des bancs d'Aripo, bancs qui se trouvent à une profondeur variable entre cinq à sept brasses. Au bout d'un certain temps, les liens qui fixaient l'huître à la roche cèdent, et le coquillage reste simplement posé sur le sable; c'est alors seulement qu'il est bon à prendre. Quelques personnes pensent que l'huître peut se détacher à volonté, mais les plongeurs les plus intelligens sont d'opinion contraire. Le coquillage, devenu libre par l'action du temps, ne pourrait pas rester en un lieu où la mer roulerait fortement; mais toute cette partie de la côte est protégée par une barrière de rescifs de corail, et c'est à cette disposition qu'elle doit en grande partie sa supériorité comme station de pêche.

Les perles se trouvent communément dans la partie la plus charnue des huîtres; on en a trouvé jusqu'à soixante-sept de diverses grosseurs dans une même coquille; mais en revanche il y a beaucoup d'huîtres qui n'en renferment pas du tout, et il est même à remarquer que les huîtres pauvres sont les mieux portantes et celles qu'on choisirait le plus volontiers s'il s'agissait de les manger, de sorte que la production des perles paraît liée avec un état maladif de l'animal.

A Aripo, pendant la saison de la pêche, on a un boisseau d'huîtres à perles pour le même prix à peu près qu'on a dans nos ports une égale quantité d'huîtres communes.

L'épaisseur des bancs n'excède guère vingt-huit pouces. Communément les plongeurs restent de cinquante-trois à cinquante-cinq secondes sous l'eau; ils peuvent rester au besoin jusqu'à une minute et demie. Ils font presque tous usages de talismans destinés

à les préserver des requins; mais ils n'y ont pas une telle confiance qu'ils négligent pour cela les autres précautions.

CONTINENT AUSTRAL.

Nous avons dans notre précédent article dit quelques mots de la découverte de terres situées vers le pôle austral, faite en 1831 et 1832 par le capitaine Biscoe, commandant du brick *le Tula*, en compagnie du cutter *le Lively;* les deux bâtimens appartenant à MM. Enderby, riches armateurs de vaisseaux pour la pêche de la baleine. Voici quelques détails plus complets tirés d'une communication faite à la société royale de géographie de Londres.

Les terres découvertes par ce navigateur font, à ce qu'il suppose, partie d'un vaste continent qui s'étendrait depuis les 47° 30' environ de longitude orientale du méridien de Londres, jusqu'aux 69° 29' de longitude occidentale, c'est-à-dire depuis la longitude de Madagascar jusqu'à celle du cap Horn, espace qui embrasse le tour entier de l'océan Pacifique et de la mer du Sud.

Le capitaine les vit pour la première fois le 28 février 1831, et il put les observer pendant tout le mois de mars suivant. Il distingua très clairement les pics noirs des montagnes s'élevant au-dessus des neiges, mais il lui fut impossible, à cause du temps et des glaces d'approcher la terre à moins de dix lieues. Les pétrels, que les marins connaissent sous le nom d'*oiseaux de tempêtes*, furent les seuls oiseaux qu'il aperçut dans ces parages où il ne trouva aucune espèce de poisson. *Le Tula* était par 66° 30' de latitude méridionale et par 47° 30' de longitude orientale du méridien de Londres au moment où on aperçut cette terre, à laquelle le capitaine Biscoe donna le nom de terre d'*Enderby*. Il la suivit dans une étendue d'environ cent lieues marines, et remarqua que la direction des montagnes était de l'est-nord-est à l'ouest-sud-ouest. Il ne put en reconnaître davantage, le mauvais état de santé de son équipage l'ayant forcé de regagner des latitudes moins froides. Il hiverna à la terre de Van Diemen, où il fut rejoint par *le Lively*, dont il avait été séparé par les tempêtes à l'époque où ils se trouvaient dans les hautes latitudes de cette partie du globe terrestre.

Au mois d'octobre 1831, le capitaine Biscoe fit voile pour la Nouvelle-Zélande. Au commencement de février 1832, il se trouva tout auprès d'une énorme montagne de glaces au moment où elle éclata en mille pièces, avec un bruit épouvantable. Le 15 de ce même mois de février, étant par 67° 15' de latitude méridionale, et par 69° 29' de longitude occidentale (méridien de Londres), il découvrit au sud-est une terre qu'il reconnut plus tard pour être une île voisine d'autres terres plus étendues, et qu'il considère comme faisant partie du continent austral. Sur cette île et à une lieue environ de la mer, on apercevait plusieurs pics, dont un était beaucoup plus élevé que les autres. Un tiers à peu près de la hauteur de ce dernier ne laissait voir de neige que d'espace en espace, mais les deux autres tiers en paraissaient entièrement couverts ainsi que de glaces. Tous ces pics avaient une apparence particulière; leur forme était conique, mais leur base était très large. Le capitaine Biscoe donna à l'île le nom d'*Ile Adélaïde,* en l'honneur de la reine d'Angleterre. Au sud, dans l'intérieur des terres, on pouvait apercevoir des montagnes à une distance de trente lieues.

Le 21 février 1832, le capitaine Biscoe débarqua dans une baie spacieuse de la grande terre dont il prit possession au nom du roi Guillaume IV. Le pays, véritable terre de désolation, ne lui offrit pas le moindre vestige d'animaux ou de plantes. Cette partie du nouveau continent, si toutefois il est prouvé que c'en soit un, a reçu le nom de *Terre de Graham*.

RESPIRATION DES INSECTES AQUATIQUES.

Tous les êtres organisés, plantes et animaux, respirent, c'est-à-dire absorbent, soit d'une manière continue, soit à des intervalles plus ou moins réguliers, de l'air atmosphérique; puis le rendent, dépouillé d'une partie de ses élémens et mélangé à de nouvelles substances gazeuses. Ce qui est remarquable, c'est que, bien que cette opération s'exécute à la fois sur tous les points de la surface du globe, et que par elle chaque être tende à altérer l'air ambiant, la composition chimique de ce fluide est partout sensiblement la même; c'est ce qu'ont prouvé les analyses chimiques de l'air pris en diverses

contrées de la terre, à différentes hauteurs au-dessus du sol, et enfin en différens temps. L'uniformité de composition s'explique fort bien par le mélange qu'opèrent incessamment les courants aériens; pour la constance aux différentes époques (comprises, il faut le dire, dans des limites assez étroites), elle tient d'une part à ce qu'il s'établit une sorte de compensation entre les diverses altérations, de l'autre à ce que la quantité d'air respirée à chaque instant, et diversement altérée par les êtres vivans, est extrêmement petite quand on la compare à la masse entière de l'atmosphère. Rien ne prouve d'ailleurs que la composition de l'enveloppe gazeuse du globe n'ait pas varié avec le temps, et il y a même d'assez bonnes raisons pour croire qu'à des époques fort reculées cette composition était très différente de ce qu'elle est aujourd'hui, qu'alors elle était impropre à entretenir la vie des animaux, du moins de ceux qui sont le plus élevés dans l'échelle des êtres.

Si dans les êtres organisés on se borne à considérer les animaux, on voit qu'il existe pour eux plusieurs différences dans le mode de respiration. Les uns en effet respirent l'air en nature, d'autres le prennent dissous dans l'eau. Chez les uns, c'est le sang, ou, pour parler plus généralement, le fluide nourricier, qui vient de toutes les parties du corps chercher, dans une région particulière, l'air gazeux, ou dissous dans un liquide. Chez les autres, au contraire, c'est l'air qui va dans chacun des points du corps chercher le fluide; tel est le cas des articulés.

Chez tous les insectes aériens ou aquatiques, la respiration s'opère toujours par le moyen de trachées, qui, prenant leur origine à la surface du corps, vont, en se divisant jusqu'à l'infini, porter l'air respirable jusqu'aux parties les plus éloignées. C'est un fait qui ne souffre point d'exceptions, et qui a lieu pour les insectes aquatiques comme pour les insectes aériens. Chez ces derniers, l'air entre dans les trachées et en sort par le fait d'une action musculaire comparable à celle qui a lieu dans la déglutition. Quant aux premiers, tantôt ils puisent l'air respirable immédiatement dans l'atmosphère en venant respirer à la surface de l'eau, tantôt ils le puisent dans l'eau qui les environne. Ce mode de respiration, qui jusqu'à présent n'avait pas été suffisamment étudié, est devenu pour M. Dutrochet l'objet d'un travail spécial, et il a exposé les résultats de ses recher-

ches sur ce point, dans un mémoire lu à l'Académie le 28 janvier dernier.

Quoique la respiration de ces insectes soit, jusqu'à un certain point, assimilable à celle des poissons, en ce sens que pour les uns et pour les autres c'est l'air dissous dans l'eau qui sert à la fonction, cependant on a eu tort d'étendre le nom de branchie à la partie extérieure de leur appareil respiratoire. Cette partie, en effet, est une sorte d'organe préparatoire qui reçoit l'eau chargée d'air respirable, et en dégage cet air pour le porter par les trachées dans toutes les parties du corps, tandis que chez les poissons, l'air ne revient point à l'état gazeux, mais passe directement de l'eau, où il est dissous, dans le sang que renferment les vaisseaux des branchies. Cette identité de nom donné à des organes dont le mode d'action est très différent, est probablement ce qui a fait négliger long-temps la question dont il s'agit ici, parce qu'on la regardait comme déjà résolue.

Si nous supposons que chez un de ces insectes qui ne viennent point respirer à la surface, les branchies et les trachées qui sont avec elles en libre communication soient à un certain instant remplies d'air atmosphérique parfaitement pur, il est aisé de voir que cet air ne restera pas tel long-temps, puisque la respiration tend à le priver en totalité ou en partie de son oxigène et à y ajouter du gaz acide carbonique. Par quels moyens l'air ainsi altéré revient-il vers l'état normal de composition? c'est ce qu'a déterminé M. Dutrochet au moyen d'expériences qui sont une continuation de celles qu'avaient faites précédemment MM. Gay-Lussac et de Humboldt. Le résultat de ces expériences est que toutes les fois qu'un mélange en proportions quelconques d'azote, d'oxigène et d'acide carbonique renfermé dans une cavité à parois perméables, se trouve placé au milieu d'une eau qui tient de l'air en dissolution, il y a à travers les parois de cette enveloppe un passage des gaz de l'intérieur à l'extérieur, et réciproquement. Ce passage ne s'arrête que lorsque la cavité ne contient plus que de l'oxigène et de l'azote dans les proportions constituant l'air atmosphérique. M. Dutrochet a de plus reconnu que l'échange a lieu beaucoup plus rapidement quand la cavité qui contient le mélange de gaz se meut dans l'eau aérée, ou, ce qui revient au même, quand c'est l'eau aérée qui se meut

autour du réceptacle, c'est-à-dire quand celui-ci est placé dans un courant.

Ces faits établis, il n'est pas difficile d'en faire l'application à la théorie de la respiration des insectes aquatiques qui respirent au milieu de l'eau. Tous, comme nous l'avons dit, sont pourvus d'un appareil préparatoire, et cet appareil qui communique avec les trachées, étant placé superficiellement, l'échange dont nous avons parlé plus haut, s'établit à travers ses parois et tend incessamment à changer en air atmosphérique pur l'air intérieur que l'acte de la respiration altère aussi constamment. Le renouvellement s'opère d'ailleurs dans les circonstances les plus favorables, même quand l'insecte est placé dans l'eau non courante, car, par un mouvement instinctif, il agite continuellement ses branchies.

Le renouvellement de l'air atmosphérique, dans une cavité immergée et à parois perméables, ne s'observe pas seulement dans les branchies des insectes aquatiques, et Réaumur nous a fait connaître un autre fait également relatif aux articulés, dans lequel l'échange s'opère sous l'influence de circonstances très différentes de celles que nous avons indiquées.

On trouve sur les feuilles submergées du *potamogeton lucens* une chenille qui, pendant tout le temps de sa vie de larve et de chrysalide reste plongée sous l'eau. Cependant, comme l'organisation de cet insecte le rend, dans tous les états, propre à vivre seulement dans l'air, il se noierait, s'il n'était environné de ce fluide. Il se fabrique, en conséquence, une coque de soie sous laquelle une petite quantité d'air est retenue. Pendant que l'animal reste à l'état de larve, il maintient sa coque ouverte afin de pourvoir à sa nourriture; il la ferme lorsqu'il veut se transformer en crysalide. Après cette clôture, la cavité n'en contient pas moins de l'air, et cet air se renouvelle à travers les parois, comme il se renouvelait auparavant à travers l'ouverture libre, aux dépens de celui qui est dissous dans l'eau.

FACILITÉ DES MAMMIFÈRES

A MODIFIER LEUR RÉGIME ALIMENTAIRE.

Dans une des nouvelles que miss Martineau a composées pour populariser les notions les plus importantes d'économie politique,

dans *Ella de Garveloch,* on trouve l'indication d'une singulière habitude que prend le bétail dans certains districts maritimes où le sol est peu fertile.

Garveloch est une île qui fait partie d'un petit groupe situé sur la côte occidentale de l'Argileshire. Elle est de peu d'étendue, très montagneuse, et le sol ne pourrait nourrir qu'un très petit nombre d'individus; mais les habitans font quelque commerce de la barille, qu'ils obtiennent en brûlant les plantes marines que les flots accumulent sur le rivage; la plupart en outre se livrent à la pêche, et leurs animaux domestiques vivent aussi en partie de poissons.

Miss Martineau, au commencement de son livre, nous représente le propriétaire de l'île y arrivant avec quelques amis, et l'un deux inspectant l'unique ferme qui y existât alors. — « N'avez-vous pas, dit le gentleman, d'autres animaux que ces deux bidets mal peignés et ces trois ou quatre vaches que je vois paître dans le marais? — Oh! reprit le fermier, il ferait beau voir que je n'eusse pas plus de bétail; il y a là-bas sur les grèves une bande de vaches qui pêchent. — Des vaches qui pêchent! que voulez-vous dire par-là? — Je veux dire ce que je dis, que les vaches sont sur les grèves à prendre dans les mares du poisson pour leur repas. » Le maître alors expliqua à son ami que tous les animaux domestiques, même les chevaux, mangent volontiers du poisson, quand leurs pâturages sont trop pauvres, et que dans cette île en particulier le bétail est accoutumé à se rendre sur la plage à la marée basse pour prendre et manger le poisson que la mer en se retirant a laissé dans les creux.

Probablement en lisant ce passage, bien des lecteurs auront souri de la crédulité de miss Martineau. Cependant le fait qu'elle rapporte est exact, il se reproduit sur une foule de points du globe, et il en est parlé dans les auteurs les plus anciens.

Dans un lac de *Péonie*, nous dit Élien, d'après Zénothémis, il naît certains poissons que les bœufs mangent avec autant de plaisir que les autres bœufs mangent du foin, pourvu qu'on les leur présente vivans et palpitans. Morts, ils en ont du dégoût et ne veulent pas y toucher. M. Dureau de Lamalle, qui, dans un mémoire sur la domestication des animaux, cite le passage d'Élien, ajoute que,

dans les régions froides de l'Europe, situées dans le voisinage de la mer, on nourrit les bœufs et chevaux avec du poisson. Pour la Norvége en particulier, il invoque le témoignage de Therm-Torfœus.

Si la chose est plus commune dans les régions froides qu'ailleurs, cela tient sans doute à la moindre abondance des pâturages, car, même dans les pays chauds, les herbivores s'accommodent assez bien du poisson, et je tiens d'un ichtyologiste distingué, M. Valenciennes, que, sur certains points de la côte de l'Inde, on donne aux chevaux une espèce de *saurus*, qui s'y pêche en grande abondance. A défaut de poisson frais, les chevaux mangent du poisson salé, et ceux que M. de Calonne fit en 1788 amener d'Islande n'eurent pas d'autre nourriture pendant la traversée comme pendant leur séjour à Dunkerque. Feu M. du Petit-Thouars, qui était alors en garnison dans cette ville, le vit de ses propres yeux.

J'ai lu, je ne sais où, que dans une partie de l'Asie on fait entrer dans la nourriture des chevaux une sorte de pâtée faite avec de la chair cuite hachée. Si cette coutume existe réellement, et qu'elle soit d'une grande antiquité, il ne serait pas impossible que le récit du fait s'altérant de bouche en bouche jusqu'à ce qu'il arrivât aux Grecs, fût l'origine de la fable des chevaux de Diomède.

Je n'ai jamais vu de chevaux manger de la chair, mais je me rappelle fort bien avoir vu, il y a quinze ans, chez un boucher de la rue Croix-des-Petits-Champs, un énorme mouton qui était habituellement dans la boutique, et qui broutait dans le gras d'un aloyau comme dans une touffe de gazon.

Un voyageur anglais, très bon observateur, W. Moorcroft, a vu dans le Ladak une race de petits moutons, aussi familiers que le sont nos chiens, et qui viennent fréquemment dans les maisons pour y chercher de quoi manger. Trouvant peu de chose à mordre sur les rochers granitiques où il leur est permis d'errer, ces animaux dévorent avidement tous les restes des repas de leurs maîtres, lèchent la marmite, serrent les miettes tombées à terre, et épluchent un os de manière à n'y rien laisser.

Dans l'Amérique du Sud, lorsqu'une bande de sauterelles (*criquets-voyageurs* des naturalistes) se jette sur un canton, elle le dépouille complètement de sa verdure, de sorte qu'il ne reste pas

une feuille, si ce n'est sur certaines plantes garnies de poils rudes comme le sont quelques cucurbitacées. Quand le passage de la troupe destructrice se prolonge, le bétail, qui est véritablement affamé, finit par manger, à défaut d'herbes, les sauterelles elles-mêmes. Cette nourriture communique au lait des vaches une certaine odeur musquée et une saveur très désagréable. Cette même saveur se trouve aussi dans les œufs pondus alors par les poules, que cette manne d'ailleurs engraisse prodigieusement.

Pour revenir à nos poissons, on juge bien que si des animaux herbivores s'accoutument, sans trop de difficulté, à en manger, il ne coûtera pas un grand effort aux carnivores chasseurs pour se faire pêcheurs au besoin. En différens pays du Nord, et notamment au Kamtschatka, les chiens à demi sauvages que les habitans attèlent, pendant l'hiver, à leurs traîneaux, ne pouvant plus servir à cet usage quand arrive l'été, sont chassés alors du logis, et obligés de chercher leur subsistance. La plupart se rendent sur les bords de la mer, et là on peut les voir tout le long du jour, dans l'eau jusqu'au ventre, guettant les mouvemens des poissons, et ne laissant guère échapper ceux qui s'approchent à portée de leurs dents. L'automne arrivant, ces chiens s'en retournent d'eux-mêmes aux lieux d'où ils sont venus, et chacun d'eux retrouve la maison de son ancien maître.

Le renard pêche comme le chien et de la même manière, c'est-à-dire en saisissant le poisson avec les dents, au risque de se faire mordre le museau. Le chat, au contraire, se sert de sa patte pour jeter hors de l'eau, par un mouvement rapide, le goujon ou le dard qui s'approche trop du bord. Il n'est pas rare de trouver chez les meuniers des chats qui sont fort adroits à cet exercice. Ce n'est pas toujours la nécessité qui développe chez eux cette industrie : quelques-uns pêchent, comme le chat du marquis de Carabas chassait quand il fut devenu grand seigneur, uniquement pour se divertir, et on en voit qui apportent à la maison le poisson qu'ils ont pris. En général, les chats n'aiment pas à se mouiller, et ceux mêmes qui vont à la pêche n'enfoncent dans l'eau que le bout de la patte; cependant on en a vu qui ne craignaient pas de plonger en poursuivant le poisson, et le journal de Plymouth, dans un de ses numéros de janvier 1828, en rapporte

un exemple singulier. « Il y a maintenant, dit ce journal, à la batterie de Devil's-Point, une chatte qui pêche avec une ardeur et un succès remarquable. Chaque jour elle plonge dans la mer, et rapporte dans sa gueule des poissons vivans qu'elle dépose dans le corps-de-garde, pour l'usage des soldats. Elle a à présent sept ans, et fait depuis long-temps l'office d'un utile pourvoyeur. On croit que c'est la chasse aux rats d'eau qui lui a fait surmonter l'aversion qu'ont les animaux de son espèce pour se mouiller; elle en est venue au point de se plaire dans l'eau autant qu'un chien de Terre-Neuve. Chaque jour elle fait sa promenade sur les rochers qui bordent la mer, épiant les poissons et toujours prête à les poursuivre jusqu'au fond. »

Il est probable que toutes les espèces du genre *felis*, même les plus grandes, se conduisent comme nous venons de dire que le faisaient les chats lorsqu'ils se trouvent dans des circonstances semblables. Le fait au moins a été constaté pour les jaguars de l'Amérique. « A la Guiane et au Brésil, dit M. Th. Lacordaire, dans un article inséré dans cette *Revue* (1er n°, décembre 1832), le jaguar fréquente aussi, pendant la nuit, les bords de la mer, près des petites anses où l'eau est tranquille, pour y manger des crabes et y pêcher le poisson, en le faisant sauter à terre d'un coup de patte, lorsqu'il vient jouer à la surface de l'eau. »

Sur le même sujet, je trouve dans mon journal de voyage le passage suivant : « Le 7 mars 1824, nous arrivâmes au village de San-Carlos, situé au confluent de l'Orénoque et du Méta; nous trouvâmes sur la plage le métis Ciriaco, fondateur du village de San-Simon, mais nous nous arrêtâmes peu de temps avec lui, parce que nous désirions visiter le village avant la nuit. . . . Le soir Ciriaco vint nous rejoindre pour savoir ce que nous pensions de son petit établissement; nous en causâmes longuement et nous eûmes souvent lieu d'admirer son zèle et son intelligence... Lorsque les feux furent allumés, notre conversation changea d'objet par l'arrivée du pilote de la *Lancha* (bateau à quille), du subrécargue et de deux matelots. Les tigres, éternels sujets des causeries du soir, furent encore mis sur le tapis.... Le pilote avait vu, près d'un rapide (*randal*) de l'Orénoque, une tigresse, qui était accompagnée de ses petits, pêcher aux truites et les saisir dans le bond

qu'elles faisaient pour franchir la chute d'eau. Les petits, à qui elle distribuait le produit de sa pêche, se tenaient à l'écart et immobiles pour ne pas effrayer le poisson; mais, quand ils furent rassasiés, avant de rentrer dans le bois, ils s'approchèrent de l'eau et essayèrent de faire comme leur mère.

Ciriaco à son tour raconta un combat, dont il avait été témoin, entre un tigre et un crocodile. Je consigne ici le fait pour sa singularité, sans pourtant m'en rendre garant. Je dois dire cependant que le conteur m'a paru en général un homme très véridique.

« J'étais, dit-il, caché sur une plage, attendant que quelque tortue paresseuse (1) sortît pour déposer ses œufs, lorsque j'aperçus un tigre qui s'avançait en rampant le long du rivage pour couper le chemin à un caïman qui était étendu sur le sable, à prendre le soleil. Il le saisit en effet du premier bond, mais le caïman se jeta à l'eau, et le tigre, ne lâchant point prise, tous les deux disparurent à la fois. Un temps assez long s'écoula, et je croyais déjà le tigre noyé, lorsque je le vis reparaître, mais seul. Il se roula sur le sable, puis se rejeta dans l'eau. Il y resta encore long-temps et ressortit de même cette seconde fois sans sa proie. Ce ne fut qu'à la troisième fois qu'il attira sur le rivage le caïman étranglé. »

Si tous les chats, grands ou petits, ont, à très peu près, les mêmes habitudes que notre chat domestique, cela tient à ce que tous aussi ont la même organisation; la ressemblance dans la structure interne aussi bien que dans la forme générale du corps est telle que, si l'on met à part le lion, suffisamment distingué par la crinière dont son cou est orné, on ne trouve, pour diviser ce genre si nombreux en espèces, que les caractères peu importans de la taille et de la couleur. Pour ce qui est de la robe même, il y a, chez tous les félis sans exception, la circonstance de présenter sur le fond de la robe des taches plus foncées, arrondies ou allongées. Le lion et certaines espèces de lynx ne les présentent d'une manière bien visible que

(1) Les tortues ne pondent guère que la nuit; mais quand quelque circonstance les a empêchées de le faire, elles sont tellement pressées du besoin de déposer leurs œufs, qu'elles sortent même par le plus grand soleil, et restent souvent suffoquées par la chaleur.

dans les premiers mois après la naissance. Chez le couguar américain *(felis concolor)*, cette livrée du jeune âge reste au moins jusqu'à la troisième année; chez presque toutes les autres espèces, elle persiste jusqu'à la mort.

Dans l'espèce ou les espèces du jaguar, car je penche à croire qu'il y en a deux distinctes, il naît quelquefois des individus noirs; quelquefois aussi, mais plus rarement, il en naît de tout blancs, de véritables *albinos*, et cela constitue, comme l'a très bien vu d'Azzara, deux sortes de monstruosités, mais non pas deux espèces d'animaux différentes du jaguar à robe fauve. Eh bien! chez ces individus blancs ou noirâtres, les taches, quoique très peu apparentes, se marquent encore par une teinte un peu plus foncée.

J'ai dit que chez toutes les espèces, les taches étaient toujours plus obscures que le fond : cette loi ne souffre point d'exception pour les types normaux; mais il y a un cas de monstruosité qui s'est propagé par la génération, de manière à constituer une variété, et où c'est justement l'opposé. Dans la Colombie, aux environs de la ville de Pore et dans un espace compris entre cette ville et la Cordillière, on trouve un couguar dont le fond de la robe a la couleur rousse ordinaire, mais dont les taches, au lieu d'être d'un roux plus foncé, sont blanches. Aucun naturaliste n'a, je crois, signalé cette variété, et dans la Colombie même elle est très peu connue. Hors du canton, je n'ai trouvé que trois personnes qui eussent vu de ces *tigres de Pinta-Blanca,* comme on les appelle : le majordome d'une ferme, le supérieur des missions des Augustins dans les Llanos, et le général J. Paris. Tous les trois, quand je leur demandai où ils avaient vu l'animal, me nommèrent des lieux compris dans l'espace que j'ai indiqué, c'est-à-dire dans les environs des villages de Morcote, Nunchia, Pie-de-Cuesta, etc.

A côté du genre des chats, il y a un petit sous-genre qui s'en distingue en ce qu'il est presque complètement privé de la faculté de retirer ses ongles, de faire patte de velours : c'est le *guépard* ou *tigre chasseur (felis jubata)*. Nous en avons vu un à Paris, il y a deux ans, dans la ménagerie de M. Martin, mais il était chétif, souffrant, et ne pouvait guère donner une idée de cette belle espèce. François Ier avait un guépard dont il se servait pour la chasse, et qu'un

domestique portait sur la croupe de son cheval. Ce fait, rapporté par Gesner, qui était contemporain du prince, avait été regardé comme un conte, et, quoique plus tard Bernier, Tavernier, et d'autres voyageurs en Orient, eussent parlé du guépard, de manière à confirmer pleinement ce qu'en avait dit Gesner, les naturalistes ne s'en occupèrent point jusqu'à l'époque de la prise de Séringapatam, où deux tigres, qui avaient appartenu à Tipoo Saïb, arrivèrent en Angleterre. Ces deux animaux venaient accompagnés de leurs anciens gardiens, auxquels ils obéissaient comme le chien le mieux appris; ils étaient, d'ailleurs, doux et caressans avec tout le monde. Ils furent envoyés à Windsor, et les deux Indiens demandèrent avec instance qu'on ne les enfermât point dans une cage, mais qu'on les laissât chasser dans le parc, comme ils avaient coutume de faire. Ces hommes offraient de garantir sur leur tête que les guépards ne causeraient aucun désordre. Georges III n'y voulut pas consentir; il ordonna que les tigres fussent remis aux gardiens ordinaires de la ménagerie, et que les Indiens retournassent dans leur pays. Ceux-ci, qui étaient tendrement attachés aux animaux dont ils avaient si long-temps pris soin, ne s'en séparèrent qu'avec une peine extrême; ils affirmèrent que les gardiens de la ménagerie n'avaient pas assez de douceur pour gouverner les guépards, et qu'ils leur aigriraient bientôt le caractère.

Ce qu'ils avaient prévu arriva : les deux animaux, renfermés dans une loge, devinrent en peu de temps si farouches, qu'on ne pouvait plus en approcher. Un beau jour leur porte ayant été mal fermée, ils sortirent et firent une telle mine, quand on parut vouloir les reprendre, que personne n'osa s'y risquer. Le roi commanda qu'on les tuât à coups de fusil; mais cet ordre ayant été par hasard connu des Indiens, qui étaient alors tout prêts à s'embarquer, ils montrèrent un tel désespoir, et supplièrent si instamment, qu'on leur permît d'essayer encore des moyens de douceur; on suspendit l'arrêt fatal, et on leur permit de retourner pour un temps à Windsor.

La porte de la cour ayant été entr'ouverte, un Indien entra et appela par son nom le guépard qui se trouvait le plus près de lui. L'animal ne voulut pas le reconnaître et gronda d'un air courroucé.

L'Indien se troubla et sortit sur-le-champ; mais il se remit bientôt, avala un verre d'eau-de-vie, puis rentra dans la cour, accompagné de son camarade. Chacun d'eux portait un de ces capuchons dont on tient couverte la tête du guépard, à peu près comme on tient chaperonnés les faucons jusqu'au moment où on leur montre la proie. Le guépard qui avait la première fois donné des signes de colère gronda encore lorsqu'on s'avança vers lui, et quand l'Indien qui marchait devant fut assez près, il se précipita sur lui, le terrassa, et lui déchira le bras; mais au moment où il relevait la tête, l'autre Indien la lui couvrit avec son chaperon, et l'animal se souvenant aussitôt de ses anciennes habitudes, s'accroupit et lécha la main du gardien qu'il venait de mordre. Quant à l'autre guépard, il suffit de lui montrer le capuchon pour qu'il se soumît aussitôt : tous les deux furent réinstallés dans leur loge, mais on eut la dureté de séparer d'eux les Indiens qui n'avaient pas craint de s'exposer à un si grand danger pour sauver leur vie.

La Société zoologique de Londres possède maintenant deux guépards donnés par lord Clare, qui les avait reçus depuis peu de temps.

ROULIN.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE.

La *Revue* est assignée *en police correctionnelle*, comme ayant, en contravention à la loi de juillet 1828, traité de la politique sans l'établissement préalable du cautionnement que cette loi exige.

Tel est, du moins, le prétexte affiché de cette première persécution. Le 23 de ce mois nous paraîtrons devant nos juges. Malgré l'étroitesse et la mesquinerie de l'attaque, qui, vue de près et isolément de tout ce quelle prétend traîner de conséquent après elle, ne serait réellement digne que d'incrédulité et de dédain, nous ne pouvons nous dissimuler qu'il s'agit dans cette affaire d'un droit vital, en qui se trouvent à la fois menacées la, science, la philosophie et les lettres. Le sentiment profond que nous avons de la conscience et de l'élévation de notre œuvre, tout aussi bien que l'intérêt général de l'art et de la science, nous fait un devoir et peut-être nous donne le droit de répondre à la citation qui nous est faite par le plus grand éclat, et d'invoquer pour la défense l'autorité d'une parole sévère et d'un nom illustre.

Certes ce n'est ici ni le lieu ni la personne qui conviennent pour traiter le sujet avec la rigueur et l'évidence du droit. Nous attendons les débats de l'audience avec calme, sans crainte et sans passion. Mais il est bon toutefois de présenter, dès aujourd'hui, à nos lecteurs quelques considérations générales, dont aussi bien messieurs du parquet pourront tirer profit, car nous ne cherchons ni le bruit ni le scandale: le scandale ne profite guère au travail et à l'étude, et décidés que nous sommes à nous faire bonne et éclatante justice de toutes les tracasseries sourdes et misérables, nous desirons sincèrement, car il en est temps encore, que l'accusation bien éclairée nous épargne à nous cette peine et n'ajoute point à toutes les vexations et les violences du pouvoir avortées contre la presse un échec de plus.

Que l'accusation porte principalement sur quelques lignes de la chro-

nique du 15 mars, ainsi que l'exprime la pièce de procédure qui nous est remise, c'est ce que nous ne pouvons croire. Il serait singulier que le ministère public attachât plus que nous d'importance à ces revues anecdotiques qui, de quinze jours en quinze jours, dans des publications de cent vingt pages, n'ont jamais occupé plus de trois feuillets; les chroniques rédigées au dernier jour de la quinzaine et comme délassement de travaux sérieux, ces chroniques tantôt graves ou légères, selon la disposition du moment, toujours élevées toutefois, même dans la satire. Depuis la loi de 1828, nous n'avons pas souvenir que nulle publication hebdomadaire ou de quinzaine ait été tourmentée à l'occasion de ses chroniques, et pourtant il est notoire que chacune a la sienne; car la chronique, c'est le feuilleton des Revues.

La *Revue de Paris* a présenté, en 1830 et 1831, un exemple plus large encore que le principe que nous réclamons, et il est bon de le citer.

En décembre 1830, époque de grande fermentation, c'était alors un temps de jugement de ministres et d'émeutes; à cette époque, dis-je, la *Revue de Paris* inséra dans ses feuilles, avec un faste et des développemens inusités, un programme de REVUE POLITIQUE, qui désormais allait former une des parties les plus considérables et les plus saillantes de ses publications. Observez bien que ce n'était pas une intervention large, élevée, morale, qu'elle promettait à ses lecteurs dans tous les grands et petits orages des évènemens quotidiens; bien que ne paraissant qu'à des intervalles de huitaine, elle annonçait qu'elle suivrait au jour le jour les intrigues et les débats des partis, qu'elle prendrait rang au milieu d'eux avec toute la minutie et la vivacité des journaux quotidiens; l'ampleur de la revue politique chaque dimanche devait suppléer à la quotidienneté. C'était en réalité une action pratique que l'on comptait exercer sur les chambres, sur les gardes nationales, les électeurs et toutes les branches de l'administration et du gouvernement: c'était, dans le fond, comme dans la forme, une véritable polémique.

Eh bien! cette REVUE POLITIQUE, si étendue, imprimée en même caractère que le corps même de la *Revue*, et non pas en petit-texte, comme nos simples *chroniques;* cette revue politique a poursuivi sa carrière depuis décembre 1830 jusqu'en octobre 1831.

Pas une réclamation des gens du roi, pas une poursuite. Une seule fois le bruit courut que la *Revue de Paris* allait être poursuivie; elle se contenta d'insérer en grosses capitales cette note : *Le Courrier Français a été induit en erreur en annonçant cette semaine qu'un procès était intenté au gérant de la Revue de Paris, pour avoir publié des articles politiques dans un journal consacré à la littérature.* Et après cette note la revue politique courut sa carrière durant dix mois, dont huit sous le ministère de M. Perrier que nul

assurément ne sera tenté d'accuser de mollesse ou de complaisance envers la presse.

En octobre 1831, la REVUE POLITIQUE s'arrêta tout à coup au moment où après avoir refait une Allemagne du Midi, comme elle le disait elle-même, elle allait essayer de faire une Allemagne du Nord. Rien n'indique qu'elle eût songé encore à refaire l'Allemagne centrale, qui en avait grandement besoin cependant, rien qu'à voir ce qui s'y passe en ce moment.

Toutefois elle s'arrêta subitement, et l'unique raison fut un changement de direction. Et maintenant que la politique de la *Revue de Paris* a cessé de cette manière, et que nul intérêt aujourd'hui ne peut souffrir de notre parole, si nous nous trouvions dans le même cas où la *Revue de Paris* s'est trouvée durant près d'une année, dans le cas de polémique pratique, dénuée de tout caractère scientifique, de toute pensée philosophique et morale, dans le cas de cette polémique vive, ardue, loquace, incessamment infiltrée dans toutes les jointures des évènemens quotidiens et tous les rouages des administrations publiques; si telles étaient en effet notre allure et notre pensée, et que nous eussions à revendiquer pour nous-même la longanimité dont le ministère Perrier fit preuve à l'égard de la *Revue de Paris*, ne serions-nous pas en droit d'adresser au cabinet la question suivante :

Il est notoire que la REVUE POLITIQUE de la *Revue de Paris* était rédigée par M. Guizot en personne et par les doctrinaires ses amis. M. Guizot et les doctrinaires ont-ils résolu de venger sur nous une prétendue contravention à la loi de 1828, dont ils se sont eux-mêmes rendus coupables impunément?

Telle est la question que nous nous croirions le droit d'adresser à M. Guizot et aux hommes de la doctrine, si nous étions dans le cas de polémique flagrante où s'est trouvée la *Revue de Paris*, et si nous avions, comme eux, contrevenu dix mois durant à la loi de 1828 : nous ignorons ce que le ministre répondrait. Tout ce que nous savons, c'est que le ministre rédigeait bien réellement de sa main les REVUES POLITIQUES de la *Revue de Paris*.

Mais, grâce à Dieu, nous ne sommes pas en droit d'adresser à M. Guizot cette méchante question; notre position ne ressemble en rien à celle où il s'est trouvé.

Notre prétention à nous est de traiter la politique comme nous traitons la philosophie, la littérature et les arts, avec élévation, largeur et gravité, avec indépendance aussi; car il nous importe, pour imprimer à notre œuvre le caractère original qui fait sa force et sa vie, de nous tenir écartés de toutes coteries et même de tous partis, quelque intimes que soient d'ailleurs les sympathies qui nous unissent à certain d'entre eux.

A nos yeux la politique n'est pas seulement un atelier ou un chantier à ourdir par douzièmes inextricables les fils du budget, à ouvrager d'étroites intrigues administratives ou judiciaires, à taillader et amincir le bois dont on fait les ambassadeurs et les premiers commis; la politique, à nos yeux, est aussi une science, et la morale aussi est une science. Que M. le procureur du roi, avec l'assentiment du garde des sceaux, consulte le ministre de l'instruction publique, qui est compétent sur ce point; M. Guizot répondra bien certainement que la politique est une science et la morale aussi, lui qui naguère a créé dans l'Institut une cinquième académie des sciences morales et politiques.

M. Guizot renverra M. le procureur du roi à son ordonnance et au rapport qui la précède, et M. le procureur du roi y lira :

« Les sciences morales et politiques ont acquis, pour la première fois, « ce qui leur avait toujours manqué, un *caractère vraiment scientifique*. On « s'est efforcé de les appuyer sur des données certaines, de les rendre rigou- « reuses et positives. Elles sont devenues aussi plus applicables; leur uti- « lité plus manifeste a été plus réelle; la société tout entière a reconnu « leur empire. »

Que si M. le procureur du roi conserve encore quelques doutes sur la conduite qu'il lui convient de tenir, M. Guizot pourra mettre le doigt sur cette phrase :

« La révolution de juillet doit rendre aux sciences morales et politiques « la place et les hommages qui leur sont dus. »

Et s'il n'est pas entièrement rassuré dans sa religion, il verra, dans un article même de l'ordonnance, que les sciences morales et politiques, à qui la révolution de juillet a voulu rendre la place et les hommages qui lui sont dus, embrassent :

La *philosophie*, la morale et la législation ;

Le *droit public* et la jurisprudence ;

L'*économie politique* et la statistique ;

L'*histoire* générale et philosophique.

Or, notre intention à nous, comme la série de nos travaux de *philosophie*, d'*économie* et d'*histoire* l'atteste suffisamment, notre intention est de traiter la politique comme une science. Il nous a semblé qu'au milieu de débats quotidiens si envenimés, il n'était pas sans utilité, pour le progrès moral du pays, qu'un coup-d'œil rare, plus calme et plus profond sans doute, embrassât de loin en loin les évènemens dont l'apparition soulève de si terribles orages, et qu'à côté des harangues de forum, il y eût une place pour les méditations du cabinet.

Avons-nous tort? Vivons-nous dans un temps où la fièvre et l'irritation

sanguine soient les seules conditions de capacité à traiter les affaires publiques? Faut-il bannir la raison et l'étude, ne nous occuper que de querelles de château et de révolutions de portefeuilles? Toute vue large sur la politique du monde est-elle proscrite? N'est-il plus de leçons profitables à tirer de l'histoire contemporaine?

Enfin le ministère veut-il nous obliger à demander au cautionnement tout-puissant de 1,500 francs de rentes un brevet d'intelligence des affaires pratiques? veut-il que nous quittions la science pour l'action, l'étude pour la polémique ardente et impitoyable, et compter un adversaire de plus?

Tout cela est pour nous un obscur problème que le procès éclaircira. Nous nous sommes étendus sur ce point, et en voici la raison:

Encore un coup, la chronique du 15 mars n'est que le prétexte; c'est le côté faible, démasqué et visible, par lequel on se flatte d'entrer facilement dans la place. Si nous en croyons des bruits dignes de toute confiance, l'objet réel et caché du ressentiment ministériel est plus grave et plus considérable; il ne s'agit de rien moins, dit-on, que des lettres sur Constant et sur Périer, du pseudonyme *West-End-Review*. L'attention vive que ces Lettres ont excitée en France et à l'étranger, et l'annonce de prochaines Lettres sur M. de Villèle et sur les principaux hommes d'état qui dirigent aujourd'hui le cabinet, auraient éveillé, dit-on, certaines susceptibilités très irritables. On redoute cette manière digne et large de procéder; on est fait aux assauts du matin et du soir et aux tours d'escrime des petits journaux; mais contre un déploiement si imposant d'intelligence des faits et de forte raison il n'y a pas de parade. Une lettre semblable, c'est un coup de canon.

Ceci nous étonne pourtant. A tout prendre, il est plus d'un homme d'état qui doit gagner, à cette étude approfondie de sa vie politique saisie dans son ensemble et mise en relief, une illustration plus étendue et plus vivace que celle à laquelle il aurait eu droit. Est-ce donc cette illustration même qui gêne et qui inquiète? S'il en est ainsi, nous n'y pouvons rien.

La loi de 1828 (1) exempte de la garantie du cautionnement les journaux et écrits périodiques exclusivement consacrés aux travaux et aux re-

(1) L'unique motif que M. Portalis put apporter à l'appui de la présentation de cette loi est curieux à rappeler:

Les journaux, disait-il, circulent avec une étonnante rapidité. Peu de temps suffit pour les lire (chacun de nos numéros compte 120 pages); ils sont l'écrit de la circonstance, l'expression du fait de la veille, l'histoire de l'évènement du jour (nous



cherches d'érudition, ainsi que ceux consacrés aux sciences et aux arts dont s'occupent les trois académies *des sciences, des inscriptions* et *des beaux-arts*. Il en est de même des journaux consacrés aux lettres.

Depuis cette loi de 1828, une académie *des sciences morales et politiques* a pris rang à côté de celles *des sciences, des inscriptions* et *des beaux-arts*.

Nous invitons messieurs du parquet à méditer sur le progrès moral que l'érection de cette nouvelle académie a dû introduire dans l'interprétation de la loi et la direction des mesures répressives.

Et maintenant, est-ce l'esprit de la loi ou sa lettre morte qui inspire les réquisitoires du ministère public?

Nous verrons bien.

Parlons maintenant des évènemens de la quinzaine. A un bout de l'Europe, cette singulière expédition de don Pédro qui mit tout son triomphe depuis une année à ne pas sortir de la première ville où elle était entrée, se voit maintenant bloquée par sa propre flotte, et l'amiral Sartorius, croisant devant le port, fait descendre à fond de cale les envoyés du prince, et déclare que puisqu'il ne peut obtenir l'exécution volontaire des engagemens souscrits envers ses marins, il saura bien l'emporter par la force. Et cependant une révolution de palais éclate à Madrid, cette nouvelle Bysance de la Rome des papes. Les constitutionnels que la reine avait appelés à son aide, sont exilés tout aussi bien que les infans carlistes. La loi salique sera abolie, mais il n'y aura pas de cortès. C'est là le mot du nouveau cabinet dont M. Bermudez est le Casimir Périer. Le roi, qui refuse l'appui des royalistes et des *christinos*, partisans de la reine, a pu entendre, de son palais, ce grand jour de quasi-révolution fêté par une émeute.

A l'autre extrémité européenne, Ibrahim a bien réellement fait halte sur son champ de victoire. La capitulation d'une ville comme Smyrne, qui est à la Turquie ce que Lyon est à la France, la seconde ville de l'empire; cette capitulation obtenue sans coup férir par un aventurier suivi de deux cents hommes, signale avec tant d'éclat l'impuissance et le bas mépris où l'autorité du sultan est tombée dans les provinces d'Asie, que le noble refus de Méhémet aux propositions de l'amiral Roussin n'a surpris personne. Les négociations désormais devront s'engager sur une autre base. Un nouveau Navarin en l'honneur du sultan ne trouverait d'échos en France et en Angleterre que pour une commune indignation; aussi le cabinet de Londres ne

paraissons tous les quinze jours). Pour eux l'occasion du délit existe; il est toujours flagrant (oui, deux fois par mois). La précaution la plus naturelle à prendre contre une action si rapide et si multipliée, c'est d'appeler l'intérêt au secours de la sagesse, etc.

s'est-il expliqué qu'à-demi sur la vivacité napoléonienne de l'amiral Roussin. On s'est trouvé d'accord, tout juste ce qu'il fallait, pour arrêter l'armée de l'autocrate sur le Danube et maintenir sa flotte à l'ancre à Bujuckdéré, et l'on a lancé de tous les ports les vaisseaux de cent vingt et les frégates. Maintenant les flottes volent, les affaires d'Orient touchent à un dénoûment d'où sortira, sans doute pour prendre place à côté des grands états européens, une nouvelle puissance jeune, ardente, industrieuse, amoureuse de science, de gloire et de civilisation. L'Angleterre n'oublie pas que, cette année même, elle a résolu de rouvrir la route antique de l'Inde; tandis qu'elle pousse vers le Bosphore ses gros vaisseaux de guerre, elle prépare aux deux bouts du monde les bateaux qui feront le service de Bombay à Suez et de Londres à Alexandrie. Elle sait bien qu'entre le Gange et la Tamise il n'y a qu'une terre qui puisse servir de point d'appui à sa force de résistance contre la Russie: la terre des Pyramides.

Laissons donc l'Orient, et venons à un évènement plus rapproché de nous.

Alors que Sartorius bloquait don Pédro, son empereur, et qu'Emir-Effendi, suivi de deux cents hommes, prenait la capitale d'Asie de son sultan; alors que le bill de répression de l'Irlande passait à la chambre des lords très paisiblement, et que O'Connell, tout en refroidissant d'une main le fanatisme des *pieds-blancs*, entretenait de l'autre à Dublin et dans les campagnes ce qu'il appelle lui-même *l'agitation*; au milieu des discussions de la Saxe sur la question d'imposer les terres seigneuriales, question qui prend de plus en plus faveur et consistance dans la seconde chambre des états; au bruit de révolte des *christinos* qui se ruaient à l'Escurial, et des feux de pelotons des papalins fusillant leurs prisonniers par derrière; une émeute rapide, puissante comme la foudre, a sillonné les rues de Francfort, la ville libre et centrale de la confédération. Deux corps-de-garde enlevés au milieu d'une fusillade vive et bien nourrie, l'attaque victorieuse des prisons et la délivrance de tous les incarcérés pour délits politiques; des bandes d'étudians armés et disciplinés, un moment maîtresses de la ville; les campagnes s'insurgeant et se rapprochant des murs: tels sont les faits principaux, autant qu'il est possible de discerner la vérité dans le choc contradictoire de correspondances passionnées et de débris de journaux mutilés par la censure.

Maintenant, il est vrai, les prisonniers délivrés ont été repris, les étudians sont dispersés et les campagnards rentrés dans leurs villages, et il ne manque pas de voix qui accusent la diète de ce coup de main, et le signalent comme un prétexte facile, une occasion trop lente à venir d'elle-même, que les cours de Prusse et de Vienne ont fait naître pour légitimer l'inter-

vention armée, préparée de si longue main dans la lutte constitutionnelle des petits états.

Cette intervention est imminente, elle fut stipulée dès 1820 dans l'acte final de Vienne, renouvelée plus précise et plus menaçante dans les résolutions de la diète du 28 juin 1832, ces résolutions qui ont institué une commission permanente de surveillance en face de toutes les assemblées législatives; ces résolutions qui ont été comme un mot d'ordre donné à tous les princes, un signal de mort pour la presse, pour les associations et les fêtes nationales ; ces résolutions qui ont engagé entre les gouvernemens et les assemblées une lutte si vive et si passionnée, qu'aujourd'hui les princes n'ont plus recours qu'à leur droit de dissolution. Les états de Cassel ont été dissous deux fois en moins de huit mois.

Et dans l'attente d'un coup d'état si grave et si décisif, au moment où chaque courrier peut apporter la nouvelle de l'entrée des hulans et des grenadiers autrichiens dans Cassel, Francfort, Stuttgard, Carlsruhe, la nouvelle de la fermeture des chambres et de l'interruption des élections qui se préparent dans tous les états, n'est-ce pas une question bien opportune et bien légitime à se faire que de se demander si la vieille prudence des cabinets de Vienne et de Berlin n'est pas prête à faillir? si nous ne touchons pas à une heure de crise solennelle où la jeunesse des peuples doit encore prendre au corps la vieillesse des monarques, et retourner contre eux, aveugles, l'arme que manie leur main débile et tremblante?

Certes il serait téméraire d'affirmer que le contre-coup d'une explosion centrale doive ébranler subitement les provinces compactes des deux monarchies du Nord et du Sud; mais il est permis de prévoir que ce libéralisme nouveau dont M. de Rotteck est l'interprète à Bade, et MM. Jordan et Pfeiffer, à Cassel, ce libéralisme, religion de l'unité démocratique de l'Allemagne, qui a son prosélytisme, sa poésie, ses journalistes-martyrs, son drapeau et sa fédération, ne saurait être étouffé et anéanti sous des mesures de violence, et qu'il pourra bien remonter par les trouées que les baïonnettes impériales et royales auront faites pour venir jusqu'à lui et s'étendre insensiblement jusqu'aux capitales même où règne la main qui les dirige.

La solennité de Hambach, qui fut, comme on sait, la cause initiale des rigueurs de la diète et de la courageuse opposition des états, aurait-elle été en effet le signal et la prophétie d'une ère de régénération universelle pour l'Allemagne? Où sont, et que pensent et que disent aujourd'hui les trente mille fédérés accourus de tous les royaumes et de toutes les principautés, Hessois, Badois, Bavarois, Saxons, Wurtembourgeois, s'embrassant au milieu des discours des orateurs, au bruit de la *Marseillaise* et des chants de délivrance de la Pologne, et inscrivant sur leur

nouvelle bannière, aux couleurs noire, pourpre et or de la *Burschenschaft*, d'un côté : Unité de l'Allemagne; de l'autre : Liberté, Égalité?

Où sont-ils tous ces fédérés de Newstadt, de Tenkeim, de Hombourg, de Francfort, de Manheim, de Mayence, de Nuremberg et de Bayreuth?

D'autres fédérations suivirent celles de Hambach; à Bergen, dans la Hesse; à Kœnigsten, dans le Nassau : et maintenant que nous approchons de l'anniversaire de cette fête mémorable, la fermentation générale qu'elle a partout soulevée n'est pas encore calmée. Le rêve d'unité des étudians est devenu à cette heure un patriotisme de bourgeois et de paysans.

Nous le répétons, si la diète vient au milieu des orages qu'elle souffle sur tous les états, foulant aux pieds les cratères brûlans que sa menace a creusés, si elle vient réaliser enfin sa vieille politique d'intervention guerrière qu'elle couve dans les chancelleries depuis dix-huit ans, sans doute la victoire lui pourra rester dans des flots de sang; mais dès ce jour aussi une ère toute nouvelle aura commencé pour l'Allemagne. L'Allemagne cheminera lentement peut-être, mais infailliblement, vers une révolution.

Jamais, depuis juillet 1830, l'attitude des nations actives du globe n'a été plus expressive et plus solennelle; et quand on songe que tout se remue, fermente et lutte violemment sur la moitié du globe, depuis le Mississipi jusqu'au fleuve Jaune où l'empereur de Chine change sa politique et destitue les gouverneurs opposés aux Anglais, en même temps que surgit, dans ses provinces du sud, une des plus formidables insurrections qui aient jamais troublé le sommeil de plomb de ce vaste empire; quand on songe à cette fièvre universelle, à ce chaos dont, grâce à Dieu, il faut bien espérer qu'il sortira quelque chose de plus solide et de meilleur que ce que nous voyons; quand on songe à tout cela et que l'on vient à considérer ce que nous faisons, nous, et de quoi s'occupent les graves représentans de cette France, deux fois si grande, si belle et si respectée, on demeure frappé d'étonnement et de douleur.

Il faut bien dire que la chambre cite à sa barre un journaliste pour lui donner une leçon de réserve et de convenance, et qu'elle a préludé à cette solennité par deux journées entières de violences fâcheuses, de personnalités et d'injures.

Est-il personne qui, dans le fond de son cœur et de sa conscience, se refuse à reconnaître qu'il y a lieu de puiser dans ce rapprochement une bonne leçon de science morale et politique?

Les théâtres, pour nous reposer de ces graves et tristes débats, ne nous ont offert aucune nouveauté digne de remarque. Perlet a commencé ses représentations au Gymnase, et M. Véron quitte bien décidément la direction de l'Opéra : voilà pour les nouvelles.

Les concerts, qui sont en grande faveur, ont été nombreux cette quin-

zaine. Celui qui a fait le plus de bruit et qui avait rassemblé dans la salle Ventadour une foule considérable, bien que le prix des places fût presque triplé, c'est le concert historique de M. Fétis.

M. Fétis semble vouloir exercer sur le public le même empire que la diète de Francfort s'attribue sur les petites principautés allemandes. Il tient les promesses de ses affiches et de ses programmes à peu près comme les cabinets de Vienne et de Berlin ont tenu les leurs après la grande campagne de 1813.

La grande affaire est de remplir une salle d'une société choisie, brillante et coquette. De là le programme tant perfectionné, le programme historique, chronologique. Vous entendrez du Cavalli (1639), du Pergolèse (1734). Vous entendrez du Cimarosa, du Weber! accourez et prenez place. Puis, la salle pleine, il n'y a ni Weber, ni Cimarosa, ni Pergolèse, ni Cavalli!

C'est vraiment chose affligeante que de voir un homme du caractère de M. Fétis, savant, grave et consciencieux, à qui l'art est redevable d'études profondes et de précieuses recherches, s'exposer face à face à des mécontentemens, à des interpellations du genre de celles dont nous avons été témoin.

Les publications de contes et nouvelles se poursuivent plus rapidement que jamais. Le septième volume du *Salmigondis* a paru. Nous verrons s'il est dans les treize contes qu'il contient quelque morceau qui mérite une mention particulière. Voici encore le deuxième volume du *Livre des Conteurs*, recueil qui se distingue par le soin que son éditeur apporte jusqu'ici à ne le composer que d'écrits de choix. Nous avons remarqué dans cette nouvelle livraison un conte de Michel Raymond, dont le principal héros est Ibrahim Pacha, le Bonaparte égyptien. C'est un récit dramatique et coloré d'une expédition d'Ibrahim dans l'Abyssinie. *Lucrèce*, par Aloysius Block, est une nouvelle très vive et très spirituelle dans le genre des fameux contes de madame de Navarre.

Nous ne pouvons terminer cette chronique, déjà bien longue, sans dire un mot du bal de notre ami Alexandre Dumas. Il nous tardait vraiment de joindre notre propre témoignage à l'acclamation universelle dont cette fête brillante a été accueillie dans le monde artiste.

Nous avons revu de nos yeux ces salles peintes en un jour et une nuit, ces toiles, ces murailles, ces panneaux enluminés comme par enchantement.

Nous avons revu ce lion et ce tigre de Barye, cette Esmeralda de Ziegler, cette Lucrèce Borgia par Louis Boulanger, cette Mort de madame de Gyac par Tony Johannot, les scènes de la Tour de Nesle de Clément Boulanger, le roi Rodrigue de Delacroix, et les médaillons de MM. Hugo et de Vigny; nous avons voulu tout revoir, et nous n'avons pas oublié, comme

on peut le croire, la salle des grotesques, où Granville, Jadin, Geniols et Forest avaient fait assaut de malice et de satire.

En vérité, c'est tout un nouveau salon improvisé, toute une exposition d'œuvres rapides où le cœur a guidé la brosse et qui vaut bien l'autre.

Et si l'on se figure ces salles se remplissant de costumes de toutes les nations et de tous les âges (M. de Lafayette seul était en frac; M. Barrot lui-même portait un domino); et au milieu de cette foule bigarrée et mouvante, la danse formant ses quadrilles, ou bien la galope, sa spirale rapide, animée, et cela sans discontinuité, toute une nuit de danse, de parfums, de belles femmes, de noble et de franche gaîté, on n'aura encore qu'une idée incomplète de cette mémorable fête.

Eh! quelles expressions pourraient rendre ce que répandaient de vie et d'animation dans cette foule de vrais amis la grâce facile, la noble et franche cordialité, les soins délicats qui présidaient au plaisir de tous, et faisaient, d'une façon toute nouvelle vraiment, les honneurs de la maison? Malgré l'ordonnance exquise des appartemens et la richesse si colorée, si pittoresque des costumes, il n'y avait là pourtant, il faut le dire, ni diamans ni rubis, à payer la rançon d'un roi ou le budget d'un département. Nous n'étions ni chez un banquier juif ni chez un général de l'empire.

Nous étions chez le poète, là même où chaque jour court brûlante cette plume qui nous remue et nous passionne, cette plume d'*Antoni*. A côté des profusions, souvent sans goût et sans joie, de l'opulence impériale ou financière, Dumas installait la fête élégante de l'intelligence et de l'art. Sa plus belle parure était cette guirlande fraîche de jeunes femmes, l'élite du théâtre pour la beauté et les talens. Nous n'en nommerons aucune, ne pouvant les nommer toutes, et pourtant l'absence de madame Dorval, retenue loin de Paris, nous oblige de dire qu'elle était partout cherchée et vivement regrettée. Voilà les rubis et les diamans des fêtes que notre ami Dumas conçoit et réalise au nom de l'intelligence et de l'art.

HISTOIRE

ET

PHILOSOPHIE DE L'ART.

I.

BEETHOVEN.

Ludwig van Beethoven naquit le 15 décembre 1770, à Bonn, où son père était ténor de la chapelle du grand-duc. Dès ses premières années se développa la passion de cet art qu'il porta si haut dans la suite. Il avait à peine cinq ans, que déjà grondait en lui une harmonie instinctive, vague, obscure, confuse, comme tout ce qui nous vient d'instinct : c'était un concert perpétuel, un hymne sans fin que le monde extérieur entretenait dans son âme. Aussi l'air, la rosée, les parfums, les couleurs, et tous les phénomènes de la nature n'étaient pour lui que des voix harmonieuses ; Beethoven, enfant, ne percevait que des sons. Dès-lors il sentit que son

œuvre était de faire entendre à tous cette vaste symphonie dont il était encore seul à jouir; il sentit que la science devait ouvrir un cratère à toute cette lave de mélodie, et le voilà qui tourmente son père, l'obsède du matin au soir, de telle façon qu'au bout de deux ans, toute la science d'un musicien habile ne lui suffit plus. Alors, s'apercevant qu'il devient l'écolier de son fils, son père le confie à van der Eden, l'organiste de la cour, et claveciniste le plus distingué de Bonn.

Après la mort de van der Eden, Neefer, son successeur, prit Ludwig en amitié, et lui fit faire connaissance avec les chefs-d'œuvre de Sébastien Bach, qui, en compagnie des immortelles compositions de Handel, furent pendant toute sa vie l'objet de la plus ardente admiration, je dirai presque d'un culte illimité. Tandis que le virtuose de onze ans exécutait sur le piano les œuvres les plus difficiles avec une habileté prodigieuse, et plus encore avec un sentiment profond, cette ardeur de créer, qu'il avait étouffée pendant trois ans sous des études consciencieuses, vint de nouveau le tourmenter; cette fois il céda, et bientôt des variations sur un thème de marche, trois sonates, plusieurs cantates, parurent successivement à Manheim. Mais le champ où l'artiste semblait se développer le plus à l'aise, c'était la libre fantaisie et l'improvisation sur un motif donné. Là, plus de règles inflexibles et froides pour l'artiste, plus d'épines et de bruyères pour le coursier, mais la plaine, la plaine rase et nue; hardi coursier, les crins au vent, cours, vole, bondis; le terrein est à toi, tu peux le labourer et le broyer, n'importe, va toujours, et quand tu seras au but, Junker, l'habile compositeur, et Mozart, l'homme de génie, battront des mains à ta victoire (1).

Le jeune Ludwig s'était aussi fait connaître comme organiste; l'électeur, protecteur éclairé des jeunes talens, le nomma successeur

(1) Dès l'année 1790, Beethoven était allé passer quelque temps à la ville impériale, dans le seul espoir d'y entendre Mozart, auquel il avait été recommandé. Mozart, voulant d'abord s'assurer de son talent, le fit asseoir au piano; et, après l'avoir écouté froidement, finit par lui dire que toute cette improvisation avait bien l'air d'une leçon apprise par cœur. Beethoven, humilié, lui demanda un thème original; alors Mozart, certain



de Neefer, dans la charge d'organiste de la cour, et lui accorda un congé d'une année, afin qu'il pût aller à Vienne, terminer ses études aux frais de l'état, sous les yeux de Joseph Haydn. Mais à peine Beethoven commençait-il à sentir tout le prix des leçons d'un tel maître, que celui-ci, appelé en Angleterre, se vit forcé de confier son jeune élève au digne maître de chapelle Albrechsberger, qui l'initia aux mystères du contrepoint.

Déjà Beethoven s'était fait connaître par un grand nombre d'admirables compositions, déjà il passait à Vienne pour un pianiste du premier ordre, lorsque, dans les dernières années du siècle passé, surgit en Wolf un rival digne de lui. Alors se renouvela en quelque sorte la querelle des *Glukistes* et des *Piccinnistes;* les nombreux amateurs de la ville impériale se divisèrent en deux partis. A la tête des soutiens de Beethoven était le prince Rodolphe, et parmi les plus zélés protecteurs de Wolf, le baron de Metzler, dont la magnifique villa, située au penchant d'une colline non loin du château de Schœnbrunn, toujours ouverte aux artistes allemands et étrangers, leur offrait un séjour délicieux pendant les beaux mois de l'été. Ce fut là que se livra le combat des deux jeunes artistes, là que les amateurs furent admis au spectacle de cette harmonieuse lutte. Les deux rivaux présentent d'abord les produits de leur imagination, puis se placent à leur piano : c'est là que sont les limites de leurs camps; c'est de là qu'ils doivent s'attaquer, se défendre, et entretenir pendant une heure le feu de cette artillerie, d'où les notes jaillissent en mitraille, en éclats, en fusées. Ils improvisent tour à tour sur des thèmes qu'ils se jettent mutuellement; l'un répond à l'autre, c'est un concert qui semble ne devoir pas finir. Un chant s'élève limpide et clair sous les doigts de Wolf, et va se perdre aussitôt dans le clavier de Beethoven, comme un ruisseau dans l'océan ; car Beethoven en fureur

de le déconcerter, se mit à lui écrire un motif chromatique et fugué d'une extrême difficulté, qu'il étala aussitôt sur le pupitre. Beethoven travailla le thème donné pendant trois quarts d'heure, avec tant de grâce, de verve, d'originalité, de génie, que son auditoire, émerveillé, devint de plus en plus attentif ; et Mozart, transporté, s'écria en face de tous ses amis rassemblés : « Faites attention à ce jeune homme, il ira loin. »

l'enveloppe, l'inonde, l'engloutit, en fait une musique obscure, vague et diffuse, brouillard qui bientôt s'éclaire et se dévoile, et laisse échapper de son sein un motif frais et pur comme l'aurore, un chant simple et naïf dont Wolf s'empare à son tour, et qu'il travaille ensuite à sa manière. Que de caprices délicieux, que d'adorables mélodies sont nées dans cette lutte, qui eussent bravé le temps, s'il se fût trouvé une main assez rapide pour écrire sous la dictée de cette double inspiration! Il était impossible de dire lequel des deux avait mieux fait. Wolf tenait de la nature une main de géant, qui embrassait onze notes avec la même facilité qu'une main ordinaire un octave. Pour Beethoven, déjà dans l'improvisation se révélait son génie sombre et mélancolique; dès qu'il se plongeait dans le royaume des sons, rien d'humain ne demeurait en lui, son esprit avait brisé ses liens terrestres, secoué le joug de la servitude, et flottait joyeux et triomphant dans l'éther sonore et lumineux. Tantôt la note jaillissait en cascades, tantôt elle mugissait écumante comme un torrent. Alors il fallait voir Beethoven les yeux ardens, le corps ébranlé par un mouvement nerveux et convulsif; il fallait voir l'artiste dominer son piano, l'écraser, contraindre l'instrument inerte à devenir la voix de toutes ces pensées qui chantaient dans son âme. Quelquefois il s'arrêtait comme pour reprendre haleine, et s'essuyer le front d'une main, tandis que l'autre errant sur le clavier empêchait l'harmonie de s'éteindre; puis ses forces étant revenues, il reprenait bientôt.

Pendant ce temps, les guerres d'Allemagne et la mort de son noble protecteur détruisirent l'espoir qu'il avait toujours eu de ne pas quitter sa ville natale; et comme le produit de ses jeunes talens lui avait déjà assuré une existence honorable, il choisit Vienne pour y fixer son séjour, et s'y rendit d'autant plus volontiers qu'il fut accompagné de ses deux jeunes frères, chargés désormais des soins de la maison, détails dans lesquels l'artiste ne pouvait pas descendre. Il s'essaya dès-lors dans le style du quatuor, cette magnifique partie de l'art, que Haydn a réformée, ou pour mieux dire inventée; que Mozart ensuite parsema de toutes les fleurs de son imagination, et qu'enfin Beethoven a tellement développée, que le plus qu'un musicien puisse desirer aujourd'hui, c'est d'atteindre le même but, car vouloir le dépasser serait outrecuidance ou folie.

A Vienne, Beethoven se lia d'amitié avec Weiss et Leks, vir-

tuoses de la chambre du prince royal. Il leur faisait connaître ses œuvres à peine terminées, leur disait comment il en rêvait l'exécution, et les initiait à la pensée qui dominait en elles. Aussi bientôt ce fut un bruit dans Vienne, que, pour sentir et apprécier dignement la musique instrumentale de Beethoven, il fallait l'entendre exécuter par ces artistes. La liaison amicale et en même temps utile qu'il entretint avec Salieri, éveilla en Beethoven le desir d'écrire un opéra. On arrangea pour lui une pièce française, *l'Amour conjugal* (Fidelio), qu'il destinait au théâtre de Vienne, où il fut logé gratuitement. Ceux qui le fréquentèrent à cette époque purent seuls apprécier la candeur, la pureté céleste de son âme. — Beethoven, en l'espace de deux ans, créa dix chefs-d'œuvre, dont un seul suffirait à la gloire d'une école : d'abord *Fidelio* dont le finale nous a tous remués jusqu'aux entrailles, puis l'*oratorio* du *Christ aux Oliviers*, puis les concertos de violon dont vous n'avez encore entendu que des fragmens, et que vous entendrez ensuite tout entiers quand votre éducation musicale sera complète; la *symphonie pastorale*, création ravissante de jeunesse, de pureté, de fraîcheur; *l'héroïque*, chef-d'œuvre adopté par l'Allemagne dès sa naissance, et devant lequel Paris s'est incliné; celle en LA, au magnifique *andante;* des concertos de piano, etc., etc. — Quelles années, mon Dieu! quelle profusion de jouissances! que de voluptés il a dû ressentir dans cette vie de création et d'harmonie que rien n'interrompait encore! Cependant *Fidelio* échoua à ses premières représentations; deux choses s'opposaient au succès, l'exécution faible et impuissante, et les approches de la guerre, qui détournaient l'attention générale sur des sujets plus importans. Lorsqu'il fit représenter *Fidelio* à Prague, les symphonistes furent arrêtés dès les premières mesures de l'ouverture, et Beethoven, voyant qu'il était inutile de les faire pâlir sur une musique encore inexécutable pour eux, leur en écrivit une plus facile; car il aima mieux, le grand artiste, sacrifier son travail et le refaire, que de le voir livré à l'ineptie de ces malheureux praticiens. L'année suivante, les directeurs du théâtre de Karlnerthor, Paul Weinmuller et Vogel, choisirent *Fidelio* pour leur représentation à bénéfice. L'ouvrage prit alors la forme qu'il conserve encore aujourd'hui; il fut réduit en deux actes, et devait être précédé de l'imposante ouverture en MI;

mais comme elle n'était pas tout-à-fait terminée, on la remplaça, pour cette fois, par l'ouverture des *Ruines d'Athènes,* en SOL. Beethoven l'augmenta encore de la chanson du geôlier, et du finale du premier acte, auxquels il faut joindre un trio ravissant en *mi bémol,* et un petit duo plein de finesse et de grâce avec violon et violoncelle concertans, deux morceaux qui, malheureusement, ne se trouvent plus dans la partition. Jusque-là Beethoven avait mené une assez pauvre existence, traversée par toutes les contrariétés mesquines dont l'envie harcèle toujours l'artiste qui s'élève.

En 1809, le roi de Westphalie lui fit offrir la place de maître de chapelle à Cassel; Beethoven était sur le point d'accepter, lorsque trois hommes passionnés pour l'art, le grand-duc Rudolph, depuis cardinal archevêque d'Olmütz, les princes Lobkowitz et Knowsky, s'opposèrent à cette résolution. Ils firent obtenir au grand maître un contrat par lequel il lui était assuré 4000 florins de rente, à cette seule condition qu'il en dépenserait les revenus dans les états autrichiens. Beethoven fut touché de cet hommage rendu à son génie, et se mit à travailler sans relâche jusqu'au jour où l'ange de la paix l'emporta doucement à sa patrie primitive, au séjour d'éternelle harmonie. — A mesure que sa réputation se répandait en Europe, elle lui renvoyait de toutes parts des marques de son passage : c'était sa médaille gravée à Paris, un magnifique piano dont l'Angleterre lui faisait hommage; puis des nominations, des diplômes académiques, qui lui arrivaient de tous les pays. Mais tout cela était loin de compenser la perte de cet organe que l'âge lui enlevait, perte la plus douloureuse que puisse faire un musicien. Le mal s'avançait lentement, Beethoven négligea tous les secours de l'art, tellement, qu'étant devenu complétement sourd, il ne put désormais communiquer que par écrit avec le monde extérieur. Les suites nécessaires de cette infirmité devaient être un amour ardent de la solitude, une méfiance inquiète, et tous les symptômes de l'hypocondrie naissante : la lecture, le travail, les promenades en pleine campagne, étaient ses plus douces occupations; un petit cercle d'amis dévoués, son seul délassement. Cependant des souffrances nouvelles s'étant jointes à cette infirmité, forcèrent ce corps, jusque-là sain et vigoureux, d'avoir recours à l'art des médecins :

le docteur Wawurch, professeur de clinique, fit tout ce qui était en lui pour soulager son illustre patient, mais l'hydropisie faisait des progrès rapides, et le mal qui se manifestait chaque jour sous des symptômes plus alarmans, précipita l'instant fatal; instant que Beethoven, pieusement résigné, tranquille et les yeux fixés sur un monde meilleur, envisageait avec espoir. Il institua légataire universel son neveu Carl van Beethoven, qu'il aimait comme un fils, et dont il avait fait lui-même l'éducation. Sa fortune se montait à peu près à neuf mille florins. A sa mort, Vienne, Prague, Berlin, toutes les villes d'Allemagne, furent en deuil; ce fut à qui rendrait au grand homme les honneurs les plus dignes de lui. Un concert spirituel fut donné dans la salle des états de la diète, où l'on n'entendit que de sa musique, et dont le produit fut consacré à lui élever un monument. Beethoven était de moyenne taille, ossu et vigoureux; il n'avait jamais été malade, malgré la vie irrégulière à laquelle un travail continuel l'assujétissait. — Beethoven était d'âme et de corps un robuste et loyal Allemand. Culte envers les malheureux, et dévoûment à tous, telles étaient les qualités qui dominaient en lui, et qu'en revanche il voulait trouver chez les autres : *Ein Mann, ein Wort*. Rien ne l'indignait plus qu'une promesse violée. Dans les premiers temps de sa vie, la musique fut son seul amour, sa seule étude, sa seule passion; mais depuis, son activité se trouvant à l'étroit dans les limites de la symphonie, il lui fallut un champ plus vaste pour s'étendre et se développer : l'artiste voulut devenir un savant, et répandit dans l'étude de la philosophie et de l'histoire cette exubérance de forces méditatives qui ne pouvait se concentrer sur un seul point de l'art. C'était un homme de la trempe de ces premiers artistes allemands, qui croyaient de bonne foi que l'art n'excluait pas la science; Beethoven était musicien comme en 1456 Jean van Eyck était peintre, en lisant Hérodote et Platon dans leur langue, en étant chimiste et géomètre. Aussi cette tension continuelle d'esprit l'empêchait de descendre dans les détails de l'exécution; Beethoven était un chef d'orchestre dont les exécutans devaient surtout se méfier, car il ne pensait qu'à son œuvre. Il était tellement identifié avec elle, que sans le vouloir il en imitait l'expression. Lorsque venait un passage vigoureux, il frappait son pupitre à coups redou-

blés, et peu lui importait que la mesure s'en accommodât ou non. Au *diminuendo*, il se faisait petit; au *pianissimo*, il disparaissait. Mais si tout l'orchestre éclatait dans un *tutti*, le nain devenait géant; selon que grandissait la tempête, il grandissait aussi, et, comme le barbet accroupi dans le laboratoire du docteur Faust, il se transfigurait, s'étendait dans l'espace, et semblait vouloir monter à la nue.

Hinter den Ofen gebannt,
Schwillt es wie ein Elephant,
Er will zum Nebel zerfließen.

Alors sa face s'éclairait, le bonheur rayonnait dans tous ses traits, un sourire de bienveillance errait sur ses lèvres, et sa voix de tonnerre jetait à tous les musiciens, comme pour récompense, ces deux mots : *bravi tutti*. — Quelquefois, dans l'intimité de la causerie, il disait son opinion sur les grands artistes; voici ce qu'il pensait des trois suivans : « Weber a commencé trop tard, l'art en « lui n'est pas spontané, il est le résultat d'une étude opiniâtre et « profonde; du reste, la science me semble lui tenir lieu de génie. » — Beethoven, si tu étais un homme ordinaire, je croirais que c'est l'envie qui t'a fait parler, lorsque tu as jugé si sévèrement l'auteur de *Freyschütz*, d'*Oberon*, d'*Eurianthe*. — Suivons. « Le chef-« d'œuvre de Mozart est et restera toujours la *Zauber-Flœte;* « car c'est dans cet ouvrage qu'il s'est montré pour la première fois « grand maître allemand. *Don Juan* a les allures italiennes, et puis « l'art divin et sacré aurait-il jamais dû se prostituer en un sujet si « scandaleux? »

Oui, Don Juan est un sujet scandaleux pour celui qui n'y voit que la représentation de l'égoïsme triomphant, du libertinage heureux en cette vie. Mais toi, toi, Beethoven, comment n'as-tu pas plongé dans la pensée intime du poète! Tu n'as donc pas vu l'entrée du commandeur dans le festin? Tu n'as donc pas entendu les lamentations de l'athée, à l'étreinte du cavalier de marbre? ou plutôt tu as vu tout cela, mais tu n'as pas lu ce qu'en a écrit Hoffmann.

« Handel est seul sur son trône, nul n'a jamais atteint à sa hau-« teur, rien ne fait présumer que cela soit un jour. Maîtres, étu-

« diez-le profondément, et apprenez de lui comment avec de sim- « ples moyens on produit des effets merveilleux. »

Voici la liste de tous les ouvrages de Beethoven.

Messes. — Oratorio. — Opéras. — Ballet.

Une messe en *ut* pour quatre voix et orchestre.—Une messe en *ré*.
Le Christ au Mont des Oliviers.
Fidelio. — *Egmont*.

SYMPHONIES.

Symphonie en *ut*. — Symphonie héroïque en *ré*. — Symphonie en *si bémol*. — Symphonie en *ut mineur*. — Symphonie pastorale en *fa*. — Symphonie en *la*. — Symphonie en *ré mineur*. — La victoire de Wellington.

OUVERTURES.

Ouverture de *Prométhée*. — Ouverture de *Coriolan*. — Ouverture d'*Egmont*. — Ouverture de *Fidelio*. — *Les Ruines d'Athènes*. — *La Dédicace du Temple*.

Menuets en *mi-bémol*, en *ré*. — Contredanses allemandes en *ut*. — Valses en *ré*. — *Prométhée*, ballet. — Sonates de pianos. — Quatuors pour instrumens à archet. — Quintette. — Septuor. — Chansons. — *Adélaïde*, *Armide*, cantates.

A propos de la symphonie héroïque, je rapporterai une anecdote connue sans doute, mais trop importante pour être négligée ici. La partition de cette symphonie avait pour titre unique le mot *Napoléon*, elle avait été commencée sous le consulat; Beethoven y travaillait encore lorsqu'un matin entre son élève F. Ries, un journal à la main, qui lui annonce que Bonaparte vient de se faire proclamer empereur. Beethoven, qui rêvait un héros républicain, resta un instant stupéfait, puis il s'écria : Allons, c'est un ambitieux comme tous les autres, et au nom de Napoléon substitua ces mots, *symphonia eroica per festeggiare il sovenire di un grand-uomo*, recomposa le second morceau de la symphonie, et d'un

hymne de gloire, fit un chant de deuil. Son Napoléon à lui était mort; le général d'Arcole dont le dévoûment semblait être si vaste, qu'il voulait s'étendre sur tous; cet homme qui devait promener d'Occident en Orient le *verbe* fraternel, et détruire l'égoïsme de la patrie par son exemple, puisqu'il servait la France, étant né Corse; cette auréole, ce rêve, ce soleil que l'artiste saluait à son aurore, espérant que l'Allemagne aurait, elle aussi, part à sa lumière, lorsqu'il serait monté jusqu'au zénith; tout cela s'était éteint, évanoui; tout cela s'était abîmé sous les coussins du trône. L'artiste n'avait plus qu'à se lamenter dans une lente et funèbre mélodie. En effet lorsque le grand homme, ébloui par toutes les splendeurs de la gloire devient égoïste, lorsque le serviteur des serviteurs de Dieu, comme disait Grégoire VII, cherche à tout absorber en lui seul; le poète arrache de son front sa couronne de myrte et de laurier, dépouille la tunique de fête, s'éloigne et se lamente comme Jérémie, et du fond de sa triste solitude exhale de longues plaintes qui se répandent ensuite parmi le peuple, tellement qu'au milieu des acclamations et des *Te Deum,* toujours le lugubre motif monte et s'élève, semblable aux murmures douloureux des captifs barbares liés au char triomphal du Romain. Le grand artiste n'a pas d'inspiration pour l'individu, il ne célèbre l'homme que dans ses rapports sociaux, il chante César revenu des Gaules, Bonaparte vainqueur d'Italie. Mais dès que les consuls s'éloignent du grand sentier humain, l'artiste les abandonne; car pour les étudier, il faudrait les suivre dans leur voie d'égoïsme, il reste dans le peuple, et de même qu'autrefois il en avait exprimé le bonheur et l'ivresse par ses hymnes et ses chants de louanges, aujourd'hui par ses lamentations, il en exprime la tristesse et l'agonie. C'est alors qu'il est vraiment digne d'être appelé la voix de l'humanité.

Tel était à peu près Beethoven. Deux choses en lui, indispensables au grand artiste, génie et conviction. Il croit à sa mission, il croit à la parole, et dès sa jeunesse, il s'y conforme; à quinze ans, il entre dans la route, et tant que dure sa vie, il y marche si droit, qu'à cinquante ans, après avoir fait bien du chemin, il peut en se retournant apercevoir encore le point d'où il est parti sans que les broussailles d'un sentier de traverse l'empêchent de mesurer l'espace qu'il a mis entre son berceau et sa tombe. En vérité c'est une

chose étrange à l'époque où nous vivons que cette croyance à l'art, dont Beethoven est un des plus frappans exemples. Aussi son œuvre est grande, sublime, complète; aussi rien n'a manqué à sa vie, rien, pas même l'envie de ses contemporains, pas même ces longues tristesses de l'âme, ces âpres tortures du corps, que la Divinité semble envoyer à l'artiste, comme pour lui faire acheter bien cher le génie qu'elle lui donne. Nous n'aurons que trop l'occasion de voir quel tribut Beethoven a payé aux misères de ce monde; occupons-nous un instant de ses œuvres, de leur influence sur l'art de notre époque, du rang auquel il s'est placé, et qu'il conserve toujours parmi les grands artistes. Bien que Haydn et surtout Mozart aient fait avant lui des choses ravissantes de fraîcheur et de mélodie dans ce genre de composition, Beethoven peut être regardé comme ayant créé la symphonie, cette symphonie sublime, colossale, épique, opéra et drame à la fois, hymne religieux et chant guerrier, grand tout par lequel le monde musical se résume. La puissance de la musique instrumentale lui appartient, c'est à lui, à Beethoven, qu'elle doit cette allure franche et hardie qu'elle a prise de nos jours; c'est lui qui marche à la tête de ses contemporains, ce génie si vaste et si sublime, qui a toujours dédaigné de s'imiter lui-même en faisant toujours autre chose que ce qu'il avait fait au risque de ne pas être compris par la foule. Et désormais quel doit être le sort de la musique? Où va cet art divin, celui de tous les arts qui agit le plus profondément sur les masses, le plus capable de les pousser au dévoûment! Beethoven est la dernière voix religieuse; c'est un dernier son de l'orgue aux voûtes de la cathédrale; le dogmatisme allemand s'éteint en lui. L'Italie de son côté poursuit son œuvre de sensualisme, œuvre commencée à Cimarosa, et dont le *crescendo rossinien* semble être la limite. Quel peut être le rôle de la France à cette époque? Placée entre deux systèmes qui tombent, elle essaie de les réunir en son unité, espèce de chaudière où toutes les idées fermentent et travaillent en ébullition. Ainsi donc, à bien prendre, l'œuvre de la France, placée entre le nord dogmatique et le midi sensualiste, serait l'éclectisme. Or si l'éclectisme a prouvé plus d'une fois son impuissance philosophique, que sera-ce donc en art, où tout est génie, inspiration, spontanéité? Faites donc bâtir la cathédrale de Cologne

ou de Strasbourg par des éclectiques, et vous aurez quelque chose d'informe et de grotesque, résultat de l'accouplement du temple antique et de l'église du moyen âge, horrible monstruosité qui, malheureusement, existe autre part que dans les hallucinations d'un cerveau malade, car on peut la voir se réaliser chaque jour dans ces hideux et dégradans pastiches que l'ineptie élève sur nos places. Il en est de même en peinture; mais comme ceux qui sont venus à la renaissance continuer l'œuvre des grands artistes religieux, étaient, eux aussi, de grands artistes, possédant au plus haut degré le talent de la forme; comme ceux qui ont succédé à van Eick, à Lucas de Leyden, etc., s'appelaient Raphaël, Michel-Ange, Paul Véronèse, l'éclectisme italien des peintres du seizième siècle, fait par des hommes de génie, est en tout dissemblable de l'éclectisme architectural du dix-neuvième. Seulement ces formes naïves et pures, ces beaux anges chrétiens, à cheveux blonds, entourés d'auréoles, qui priaient en joignant les mains avec béatitude auprès du berceau de Jésus, ou descendaient du ciel dans la chambre de Marie, en lui disant *ave;* toutes ces ravissantes créatures tellement idéales et divines, que rien de matériel ne se laisse voir en elles, et que l'on sent que ces bras, ces visages, ces corps, tout cela n'est qu'une chape dont l'artiste a revêtu la pensée évangélique; enfin tout ce bel art primitif et chrétien disparaît : voici venir l'éclectisme, qui fait de la Vierge une femme sensuelle; de Jésus, un enfant de chair et d'os. Il mêle et confond tout, l'art grec, et l'art moderne, l'Iliade et l'Evangile, Epicure et le Christ : aussi un dessin pur et suave, un coloris admirable parfois et toutes les richesses de la forme; mais la foi, mais le verbe chrétien, mais le sentiment social, il n'en est plus vestige.

En art comme en philosophie, l'éclectisme est donc chose fatale. L'humanité est fille du verbe, elle ne chemine qu'à la condition qu'un verbe la dirige; la voix du révélateur se prolonge pendant deux mille ans, l'humanité marche et s'éloigne; n'importe, l'écho des montagnes, le murmure des arbres, le roulis de la mer lui jettent cette parole qui plane incessamment sur elle, et l'environne comme l'air. Tant que l'homme va droit dans les sentiers prescrits, la parole l'enveloppe tellement que son âme ne peut se mettre en rapport avec le monde extérieur qu'en passant à travers elle; les yeux

alors perçoivent des objets teints de ses couleurs, les oreilles des sons qu'elle a purifiés, l'odorat des parfums qu'elle semble avoir trempés : aussi dans ces temps, l'art est moral, utile, et par cela sublime. Alors la poésie, la musique, la peinture, l'architecture, comme quatre vierges divines, vont se donnant la main et chantant un même chœur. La même idée préside à toute création, qu'importe que ce soient des vers, des sons ou des couleurs? c'est toujours la manifestation de la même parole. Dans cette cathédrale dont l'ensemble est gigantesque, et le détail si fin, si tenu, si délié, dans ces flèches aiguës qui partent des quatre points, et s'élancent au ciel, c'est la prière, la prière ailée, qui frappe du pied le sol et monte légère vers Dieu. C'est elle encore dans les chants de Palestrina, dans les tableaux angéliques d'Albert Dürer, dans les poèmes merveilleux de Dante. Mais un temps arrive où l'artiste abandonne le sentier divin : que ce soit parce que la multitude se lasse de voir se reproduire sans cesse, et sous toutes les formes, des moralités sublimes qu'elle devrait pourtant toujours avoir sous les yeux; que ce soit parce que de grandes nations oubliées, chassées de leur pays, viennent s'immiscer au peuple et répandre sur son chemin des semences mythologiques que le soleil échauffe, de sorte que bientôt le myrte de Vénus croît à côté de l'olivier du Christ; que ces révolutions adviennent, et troublent l'art dogmatique au milieu de ses progrès, c'est chose qu'on ne peut nier; mais ce qu'on ne peut nier non plus, c'est qu'il est des hommes enveloppés dans la croyance, enfermés dans le dogmatisme des premiers temps, qui, au milieu de tout ce débordement d'éclectisme, lorsque la plupart des meilleurs esprits se laissent entraîner par le fleuve, seuls poursuivent dans le silence leur œuvre commencée. Et lorsque toute inspiration religieuse a cessé autour d'eux, lorsque leur siècle, entouré d'élémens étrangers, travaille à les réunir, et va feuilletant les systèmes anciens et modernes, jusqu'à ce qu'à la fin il se trouve avoir fait, philosophie, peinture, poésie ou musique, une œuvre sans importance, qui meurt le jour où elle est née, et rend ainsi à chacun ce qui lui appartient, ces hommes, dont l'âme est le dernier sanctuaire de l'inspiration, jettent à la foule une œuvre spontanée dont

le succès couvre pour quelque temps la voix des faux prophètes qui s'en allaient publiant que la croyance est morte.

Beethoven est un de ces artistes, et certes s'il s'est obstiné dans cette route, c'est qu'il s'y sentait retenu par sa conscience; car il est venu à une époque où la séduction aurait triomphé de tout autre que lui: Byron élevait son école de scepticisme et de désespoir en Angleterre, en France, en Italie, et Gœthe, que Beethoven aimait comme un frère, éclairait l'Allemagne de la splendeur de son nom.

La musique chrétienne, cette harmonie poétique et sainte qui élève l'âme en un monde spirituel, semble se résumer en Beethoven et finir avec lui. Suivez cet art dans ses progrès: d'abord plain-chant et cantique chez les premiers pères, il revêt aux quinzième et seizième siècles une forme instrumentale; voici le luth et la viole et le théorbe qui se mêlent à l'orgue, l'orgue, synthèse harmonieuse; l'orgue, cet orchestre de la cathédrale chrétienne; l'orgue, d'où la note jaillit tantôt claire, limpide, aiguë comme la voix d'un enfant de chœur, tantôt s'exhale triste et lamentable comme celle de la veuve ou de l'orphelin; l'orgue, mélange ravissant de toutes les voix, de toutes les passions, de toutes les âmes, qui chante en un même jour la joie, le bonheur, le recueillement et la mort. Il a des sons de fête pour l'enfant, des chants simples et divins pour la jeune fille qui s'agenouille aux pieds de l'autel, de lugubres et sombres mélodies pour le mort qu'on amène sous la nef, au bruit des cloches. Et que le cadavre arrive, environné d'une foule immense de parens, d'amis ou de cliens; qu'il soit vêtu de soie ou de velours; qu'il ait en tête la couronne de duc ou de baron, ou bien qu'il entre humble et petit, sans escorte, sans gloire et sans renom, n'importe, l'orgue chante toujours. Il n'augmentera pas sa plainte d'une voix pour le riche et le grand de la terre, il ne la diminuera pas d'un son pour le pauvre et l'infirme, car l'orgue, de même que le verbe d'où il est sorti, prêche l'égalité. Athènes et Rome, vous aviez aussi une musique pour la mort, musique sans caractère religieux, musique de joueurs de flûtes, qui venaient suivre les funérailles du riche patricien en sortant d'une orgie de courtisanes; musique de pleureuses, qui vendaient leurs larmes aux morts quand elles ne pou-

vaient plus vendre leurs corps aux vivans! Cortège scandaleux qui s'est promené deux cents ans dans la cité libre, et qui a disparu le jour où Jésus a chassé du temple les marchands qui venaient pour y trafiquer.

L'orgue résume toute la musique du moyen âge, et en effet toutes les compositions étant religieuses, c'était à l'orgue qu'on devait avoir recours. Au seizième siècle, l'Italie, déjà si riche en poésie, donne au monde Palestrina, nouveau fleuron que cette reine des arts ajoute à sa couronne. Palestrina est le premier de tous ces maîtres italiens, et je n'en excepte pas même Cimarosa et Rossini, qui se sont succédé jusqu'à nos jours. Sa musique est pure, suave, angélique, toujours fraîche d'idées, simple d'effets; l'art n'est pour lui qu'un moyen de donner essor à sa pensée religieuse. Eh bien! toute cette harmonie sainte et naïve, tous ces chants divins de Palestrina et des maîtres de son école, après s'être répandus en Italie, arrivent enfin en Allemagne, et se perdent dans le vaste cerveau de Beethoven. Palestrina, Handel, et vous tous, maîtres illustres, sur lesquels le jeune homme a pâli, venez entendre le *Christ au mont des Oliviers*, la symphonie en UT, et vous reconnaîtrez vos phrases chastes et sévères, et toutes les chrétiennes inspirations de vos momens d'extase. Mais vous vous étonnez de cet orchestre immense. Palestrina, c'est bien là ta mélodie vague, flottante, aérienne; mais la forme qui l'enveloppe, comme elle s'est agrandie, comme elle est devenue gigantesque! Heureux, n'est-ce pas? heureux, celui qui est arrivé avec ta foi et ton génie dans un temps où ce monde était découvert, ce mystère révélé! Heureux le créateur qui peut animer toutes ces masses de cuivre, et rassembler dans l'unité de l'œuvre tant de sons formidables et confus! Palestrina, la mélodie pour toi est une perle cristalline dont jamais rien n'altère la douce lueur; tu la jettes sur le sable humide et fin, et la perle brille au milieu des coquillages d'or, et le soleil se mire en sa transparence: cette perle, Beethoven la possède aussi; mais comme il joue capricieusement avec elle! A peine elle est tombée sur l'arène, à peine elle commence à luire paisiblement, que le créateur souffle; et voici l'océan qui la roule dans ses flots. Tantôt elle glisse sur la surface d'une vague, et l'éclaire en passant d'une lueur phosphorescente; tantôt elle bondit sur un rocher et se replonge dans le gouffre. Quelquefois

l'onde se retire et la laisse humide, à découvert, sur le sable; plus souvent l'océan en tumulte l'absorbe et l'engloutit dans ses flots.

La poésie, la peinture et tous les arts ont toujours à choisir, comme la philosophie, entre les deux principes contraires. En musique, ainsi que je l'ai dit, deux grandes écoles bien distinctes se sont dès long-temps illustrées, l'une au midi, l'école sensualiste entre toutes; l'autre au nord, exclusivement dogmatique et religieuse. Et cependant le génie musical a d'abord été en Italie, comme partout, symbolique et religieux; mais les Italiens, amoureux de la forme, adorateurs de la beauté physique, n'ont pu s'habituer à cette harmonie suave, à ces accords si purs, qu'ils frappent l'âme sans traverser les sens. Les Grecs de Naples et de Florence voulaient une musique ardente comme leur soleil, lascive, folle, sensuelle comme leurs femmes, colorée comme un tableau vénitien; Cimarosa et Rossini. L'Allemagne, au contraire, qui ne voit dans l'art qu'un symbolisme, qui, tout entière à l'idée, traite la forme comme un accessoire, a toujours été, en poésie, en musique, en peinture, fidèle à son caractère philosophique : le mysticisme. Aussi l'art allemand en musique, et surtout en peinture, me semble avoir encore aujourd'hui une utilité morale que dès le seizième siècle n'a plus l'art italien. Si vous mettez en parallèle deux artistes : l'un, faisant sans but arrêté, s'inspirant de tout, capricieux, sceptique, n'approfondissant rien, prenant des sentimens et des passions ce qui monte comme une écume au-dessus de l'âme, mais aussi possédant au plus haut degré le talent de la forme; l'autre, tourmenté par une grande idée, idée religieuse, qu'il poursuit partout, qu'il travaille et développe sans cesse; si vous les comparez tous les deux, si vous les estimez à leur juste valeur, direz-vous que le dernier est un moins grand artiste que l'autre? Non, certes, car si vous le disiez, l'avenir vous donnerait un démenti. Eh bien! donc, si l'artiste religieux et dogmatique se pose incontestablement au-dessus de l'artiste profane, si l'idée l'emporte sur la forme, que sera-ce donc lorsque l'idée aura la forme à son service, lorsque ces deux choses seront réunies en un seul, comme cela s'est vu dans Beethoven ! Beethoven est un grand artiste, un artiste complet, car il a trouvé le moyen d'unir les richesses instrumentales de l'orchestre de nos jours à la simplicité

si naïve des chants des premiers maîtres; et, chose étrange! ces effets si puissans qu'il nous a révélés, bien loin de servir à sa gloire, ont été long-temps un obstacle à son adoption européenne.

« — Beethoven a produit de grands effets avec de grands moyens, donc il est inférieur à ceux qui ont atteint le même but avec des ressources bien moindres. L'important dans l'art, c'est d'agir sur la sensibilité de l'âme : or, si tel maître, avec quelques voix de femmes qui chantent à l'unisson, me touche et m'émeut presque autant que Beethoven avec les développemens immenses de son orchestre, je conclus que Beethoven est un artiste d'un ordre inférieur. » Sophisme ridicule, qui arrêterait tout progrès, en empêchant le peintre ou le musicien de se servir des moyens que le temps a mis à sa disposition.

« Alle Mittel die der unerschöpfliche Reichthum der Tonkunst ihm darbietet sind sein Eigen. » Tous les moyens que la richesse inépuisable de l'harmonie offre à l'artiste, sont à sa disposition.

C'est ce qu'Hoffman a répondu à Sacchini à peu près sur un pareil sujet. Donc, parce que les premiers peintres du moyen âge ont fait des choses ravissantes de grâce et de candeur, sans se douter de la perspective, il s'ensuivrait qu'un grand artiste qui naîtrait de nos jours devrait s'en abstenir. Ah! vous tous, qui faites de tels reproches au grand homme, prenez garde de ne pas vous laisser séduire plutôt par la forme de la pensée que par la pensée elle-même; prenez garde de ne pas admirer, sans le vouloir, dans les premiers tableaux allemands, plutôt l'absence complète de toute perspective, que le sentiment religieux empreint sur ces personnages enluminés d'or.

Pourquoi chercher à diminuer la gloire de cet homme progressif, qui, voyant tant de forces inertes qu'il fallait animer, ne s'est pas laissé rebuter, les a toutes groupées dans son œuvre, et, par son génie et sa foi, est parvenu, s'aidant de toutes les ressources de l'art, à être grand, sublime et naïf en même temps. Ainsi, je le répète, le dogmatisme allemand est mort en Beethoven; l'Italie semble avoir atteint en Rossini son plus haut degré de splendeur. Maintenant elle sommeille; mais comme la nature extérieure, source inépuisable d'inspiration pour l'artiste italien, va se renouvelant sans cesse;

comme il y aura toujours à Naples du soleil et des orangers, à Milan des femmes belles et des hommes sensuels; enfin, comme le chant italien, dramatique d'abord, s'adresse par cela même à toutes les oreilles, l'Italie pourra bien continuer son œuvre et chanter long-temps après que la dogmatique Allemagne se sera tue.

Et maintenant où va l'art? Dans quel sentier s'engagera-t-il désormais? C'est une question qu'il ne m'appartient pas, à moi, de résoudre. Cependant si demain une voix s'élevait qui me dît : L'art continuera son travail inutile encore quelques années, puis il se posera pour son ère nouvelle, et l'éclectisme ayant fini son œuvre, les temps venus, il grandira d'une façon étrange, deviendra populaire, car alors seulement il aura compris sa sublime mission, alors seulement il sera dogmatique et social : j'écouterais cette voix comme une prophétie. En effet le siècle qui s'avance est grave et studieux; il sent qu'en philosophie comme en art, il lui faut autre chose que des sophismes et des obscénités.

Déjà, au salon de cette année, quelques jeunes peintres de talent ont essayé de reproduire les grandes moralités de l'art catholique du moyen âge. La foule s'arrête et s'étonne à ces tableaux étranges aujourd'hui; et lorsque l'homme du peuple, rentré le soir chez lui, réfléchit sur ce qu'il a vu dans la journée, croyez-vous, par exemple, que cette représentation du bien et du mal, de la récompense et du châtiment, n'agisse pas autrement sur son âme qu'une sultane au bain, ou que le portrait d'une fille entretenue? Artistes, c'est par vous que l'instruction doit descendre jusqu'au peuple, c'est à vous d'utiliser l'œuvre des Albert Durer, des Dante, des Palestrina, des Beethoven, à vous de pousser l'art à sa spiritualisation.

Il arrive souvent de voir chez les plus grands artistes deux natures bien tranchées, bien dissemblables. Ainsi l'homme qui, dans la solitude du cabinet ou de l'atelier, en face de l'œuvre, dans l'extase de l'inspiration, a rendu, par des teintes ou des mélodies, des choses pures, chastes et divines, dont il n'a pu trouver le type que dans les profondeurs de son âme, est le même qui va passer la nuit dans les tavernes, et s'enivrer en libertin. Mozart, le grand Mozart, après avoir créé le *Recordare*, l'*Ingemisco*, le *Lacrymosa*

du *Requiem*, l'*Ave verum*, et toutes ses ravissantes compositions chrétiennes, que l'on croirait, tant elles sont angéliques et virginales, échappées à l'extase de quelque sainte Cécile; après avoir fait parler la terrible statue, après avoir exprimé avec tant de puissance les angoisses de don Juan, laissait là son œuvre et son clavier; l'élu de Dieu détachait de son front sa lumineuse auréole, et venait se mêler à la foule des autres hommes. Encore s'il eût abandonné son palais merveilleux pour un cercle d'amis paisibles, ou le foyer d'une famille aimée! Mais, non; il semble qu'une loi fatale défende à l'homme de génie d'agir comme la foule, et lui ordonne de se tenir toujours dans une sphère élevée au-dessus d'elle; car s'il en sort pour descendre dans la vie commune, il s'enfonce plus bas que le vulgaire. Peut-être aussi y a-t-il un certain sentiment d'aristocratie cachée sous ces orgies nocturnes de l'artiste; il sera plus haut ou plus bas que le peuple, afin de ne jamais le rencontrer sur son chemin. Etrange dualité qui fait que l'âme épanche dans l'œuvre avec profusion tout ce qui est en elle de recueillement, d'amour chaste et de foi et garde pour les passions humaines la vase qui reste au fond.

La vie de Beethoven, au contraire, est toujours une, simple, régulière. L'amour de l'art naît avec lui, se développe et grandit avec son âme; et ce feu, qui, chez les autres hommes, couve les passions et les vices, est si ardent chez lui, qu'il les dévore. Beethoven avait une grande idée qu'il poursuivait sans cesse, et dont jamais rien n'a pu le distraire, pas même l'amour : en effet, ce mélange divin de joie et d'amertume, qui nous révèle l'existence, cette extase que tout homme ressent une fois en sa vie, n'a jamais trouvé place dans son cœur : Beethoven n'a jamais aimé; mais, comme Dante ou Pétrarque, il avait aussi sa mystique dame, sa Béatrix et sa Laure à lui: c'était une mélodie suave, tremblottante et douteuse, dont l'œil ne saisit pas la forme, et que pourtant il voit flotter dans l'azur lointain:

Bianco vestita e nella facie quale
Per tremolando matutina stella.

Dans la vie privée comme dans l'art, Beethoven est toujours le

même; parti d'un principe, il le suit dans toutes ses conséquences, et de là cette unité si rare de l'homme et de l'artiste, qui fait de lui en quelque sorte un artiste chrétien du moyen âge. On lui a plusieurs fois reproché d'avoir toujours été d'un commerce difficile et maussade, ce que les personnes admises en son intimité ont complétement nié; on lui a fait un crime de s'être retiré du monde, et d'avoir vécu en misanthrope les dernières années de sa vie. En effet, il s'éloigna des hommes, non par haine, mais par désespoir. Au progrès de son génie et de ses succès, au moment où les peuples l'applaudissaient, où tous les princes de l'Europe lui envoyaient des médailles, des titres et des décorations, Beethoven fut tout à coup arrêté par un mal qui, d'ordinaire, attend l'âge de la décrépitude : il devint sourd. Que reste-t-il au peintre réduit à ne plus percevoir de formes, ni de couleurs; au musicien, quand son oreille est à jamais fermée aux inflexions de la voix humaine, aux sons des instrumens, aux vibrations de l'air? qu'ont-ils à faire au milieu d'une société qui ne les comprend plus, puisqu'ils ont perdu la langue qui les mettait en rapport avec elle? L'artiste n'a plus alors qu'à se recueillir en lui-même, en attendant la mort, qu'à écouter son âme chanter son dernier cantique. C'est ce que fit Beethoven : il s'éloigna du monde, car entre lui et le monde l'échange n'était pas égal; il avait tout à lui donner, et n'en recevait rien. Mais l'envie cherche à flétrir toutes les gloires, et comme elle n'a pu attaquer la vie artiste et sociale du grand homme, elle s'est mise à le harceler dans les moindres détails de sa vie individuelle et privée. Elle a répandu des calomnies indignes, qui ont fait le malheur et la désolation de ses dernières années, et contre lesquelles il a protesté du haut de son lit de mort. « O vous, hom-
« mes, qui me tenez pour méchant, égoïste et misanthrope, que
« vous êtes injustes envers moi! L'amour de mes frères est un
« sentiment inné chez moi; mais songez que depuis six ans je suis
« victime d'un mal qui me force à m'exiler du monde. En vain j'ai
« voulu plusieurs fois reprendre mon rang dans la société des
« hommes, j'en ai toujours été banni, non par eux, mais par la
« triste expérience de mon infirmité; pouvais-je donc leur dire,
« quand je ne les entendais pas : Parlez plus haut, criez, je suis
« sourd; pouvais-je avouer la faiblesse d'un sens qui devait être

« plus complet chez moi que chez tout autre? Je n'en aurais jamais
« eu le courage..... Mon médecin voulut que je me retirasse à la
« campagne, je me laissai conduire; mais, hélas! là aussi je de-
« vais retrouver les mêmes tourmens, les mêmes humiliations. Si
« quelqu'un assis auprès de moi me parlait d'une flûte qui modu-
« lait dans le lointain, d'un pâtre qui chantait derrière la mon-
« tagne, qu'avais-je à lui répondre, moi qui n'entendais rien? Ces
« humiliations, je le répète, m'ont bien souvent jeté dans un état
« voisin du désespoir; toi seul, ô mon art divin, tu m'as donné la
« force de supporter cette misérable existence, car j'ai senti par
« toi qu'il ne m'est pas permis d'abandonner ce monde avant
« d'avoir terminé mon œuvre. Oh! mes frères, si vous lisez jamais
« ces lignes, pensez que vous m'avez fait injustice, et s'il en est un
« entre vous qui soit bien malheureux, que celui-là se console et
« reprenne courage en voyant un de ses semblables qui, malgré
« tous les obstacles de la nature, a fait encore ce qu'il a pu pour être
« un jour compté parmi les hommes dignes (würdigen); et vous, mes
« frères par la chair, dès que je serai mort, si le professeur Schmidt
« vit encore, priez-le d'écrire la relation de ma maladie, et ajoutez
« ensuite ce chapitre à l'histoire de ma vie, afin qu'au moins après
« ma mort le monde se réconcilie avec moi autant qu'il est pos-
« sible. Je vous déclare héritiers de ma petite fortune, si l'on peut
« appeler ainsi ce que je vous laisse, partagez-le loyalement; ac-
« cordez-vous, et vivez toujours en bonne intelligence. Vous sa-
« vez que depuis long-temps je vous ai pardonné le mal que vous
« m'avez fait. Toi, mon frère Karl, je te remercie particulièrement
« de l'attachement que tu m'as montré dans les derniers temps.
« Dieu veuille que vous ayez une vie moins troublée que la
« mienne! Enseignez la vertu à vos enfans, elle seule peut rendre
« l'homme heureux. Je parle d'après ma propre expérience, c'est
« à elle seule que je dois de n'avoir pas terminé ma vie par le sui-
« cide. Adieu! aimez-vous bien. Je remercie tous mes amis, et
« particulièrement le prince Lichnowsky et le professeur Schmidt.
« Je desire que les instrumens du prince soient conservés chez un
« de vous, et qu'il n'y ait pas de discussion pour cela. Dès que
« vous pourrez en faire un usage plus avantageux, vendez-les; je
« serai content si, au-delà du tombeau, je puis encore vous être



« utile. Maintenant que le sort s'accomplisse. Je ne crains pas la « mort; au contraire, je la vois s'avancer avec espoir et confiance : « seulement je redouble de zèle et d'efforts; car il faut que, tandis « qu'elle chemine et se dirige vers moi, je trouve le temps d'écrire « tout ce que j'ai dans la tête; alors je quitterai ce monde sans re- « gret. — Adieu! ne m'oubliez pas, un souvenir de vous, c'est la « plus douce récompense qu'il me soit donné d'attendre, et je crois « d'ailleurs l'avoir bien méritée, car pendant ma vie ma plus « chère pensée était de vous rendre heureux. Ainsi soit-il. »

LUDWIG VAN BEETHOVEN.

Heiligenstadt, 6 octobre 1802.

Que de tristesse et pourtant que de calme et de résignation dans ces paroles! Rien ne l'empêchait de se plaindre et de blasphémer; il pouvait, lui aussi, monter sur un vaisseau, traverser l'océan, aller d'Angleterre en Italie, et d'Italie en Grèce, promener son rire amer sur la création, nier tout ce qui l'entourait, n'affirmer que sa personne; pourquoi donc ne l'a-t-il pas fait? il en avait le droit tout aussi bien que Byron, j'imagine. Ils souffraient tous les deux d'un mal irremédiable, qui devait nécessairement les jeter en dehors de la société des hommes; seulement en Beethoven le mal était physique, il était moral chez lord Byron; l'un était sourd, l'autre égoïste; et voilà ce qui fait que leurs lamentations n'ont point été les mêmes. Le poète anglais a voulu rendre Dieu et les hommes responsables d'un mal qui n'avait sa source que dans sa liberté. Beethoven, devenu infirme, a souffert sans se plaindre. Comparez, s'il vous plaît, l'attitude grave et sévère de Manzoni, de Silvio Pellico et de toute cette école dogmatique, aux jongleries des imitateurs de lord Byron. D'un côté, vous verrez des hommes naïfs, s'avouant artistes avec simplicité, heureux dans la famille, et pourtant dévoués à tous; des hommes qui souffriront pendant dix ans le *carcere duro* pour la liberté de leur pays; de l'autre; des jeunes gens d'ailleurs remplis de talent, mais qui s'étudient à faire le mal, quand leur âme les porte au bien, et qui



pensent n'imiter personne, lorsqu'ils copient le geste et la figure de ce démon sorti un jour tout armé du cerveau de Goëthe, comme d'une ardente fournaise. Encore ce Méphistophélès dont ils ont fait leur type, est égoïste par nature, par instinct : lorsqu'il séduit Marguerite, qu'il entraîne Faust dans l'abîme, on peut voir, à l'épanouissement de sa face, quelles ineffables jouissances il puise dans le mal. Et si tout ce qu'il touche se fane et périt éternellement, par une horrible compensation, lui est heureux, lui triomphe, et sa volupté, tout atroce qu'elle est, se conçoit cependant, car partout où il y a virginité, dévoûment, étude, il est dans le cercle du maître; il souffre : il faut qu'il en sorte par la destruction. Quant à ceux qui font le mal sans y trouver leur joie, qui prêchent l'égoïsme aux autres, et qui se dévouraient eux-mêmes au besoin, qui changent un dogme, non par envie de lui substituer leurs croyances; qui, pareils aux limaces, déposent avec indifférence leur glu immonde sur toute fleur, ceux-là sont des satans bien incom plets, qui devraient aller étudier la science du mal chez Méphistophélès, s'il lui arrive jamais de s'affubler encore de la robe et du bonnet de docteur, pour donner audience aux écoliers de Faust.

Ainsi, de ces deux écoles, l'une produit de grandes choses dans la solitude, l'autre envahit tout, se multiplie à l'infini par les romans, les poésies, les drames; école immorale, et tellement impuissante, qu'elle se nie elle-même et cherche sa gloire autre part que dans son œuvre. Nous n'avons plus aujourd'hui de ces robustes ouvriers comme on en voyait en Italie et en Allemagne aux quatorzième et quinzième siècles, de ces hommes de fer tellement trempés dans le dogmatisme de l'art, que la misère et l'insulte pouvaient glisser sur leur peau sans la déchirer. En revanche, nous sommes assaillis par les apôtres du désespoir qui vont prêchant le viol et l'adultère, raillant la poésie comme pour empoisonner dans ses joies les plus intimes l'existence de l'artiste consciencieux, qui disent que c'est folie de s'occuper de choses graves, et qui pourtant produisent eux-mêmes, et en produisant se soumettent aux conditions inflexibles de l'œuvre : la croyance et la foi; car ces hommes sont poètes, ils ont dans l'âme une voix qui veut chanter. Il faudra tôt ou tard que sa mélodie s'exhale; mais telle est leur étrange manie, qu'ils

ne veulent pas même avouer ce que Alighieri demandait à Dieu: l'inspiration; et que, dès que le calme leur revient à l'esprit, ils se torturent, afin d'altérer les choses pures et naïves qu'ils ont écrites dans les momens de spontanéité. Aussi cette école, qui naguère envahissait tout, les musées et les théâtres, aujourd'hui elle agonise déjà douloureusement, et tel doit être le sort de tout art qui n'affirme rien, et ne vit que de formes et de couleurs. Les teintes étranges et capricieuses qui nous ravissaient, il y a quelques années, toutes ces choses que nous trouvions si naïves avant d'avoir étudié la nature et les grands maîtres, que leur effet est autre! Si nous les revoyons aujourd'hui que le temps les a éprouvées comme nous, le prestige est dissipé; ces couleurs si riches, si éblouissantes, se sont évaporées, la forme ne nous absorbe plus, et nous voulons pénétrer dans le fond, nous voulons contempler directement et comme par intuition l'âme et le sentiment intime de l'œuvre; mais, hélas! nous n'y trouvons plus rien; là où il n'y avait que matière, le temps a tout détruit, il ne reste plus qu'un squelette hideux, qui tombe en poussière. De l'œuvre morale s'exhale à travers le temps un parfum de candeur et de sérénité: les poèmes de Dante, les mélodies de Palestrina et d'Allegri, les tableaux d'Albert Dürer et de Rembrandt pourront vieillir un jour, mais ils vieilliront comme une douce et chaste vierge dont la peau blanche se fane, dont le cou s'incline, dont le regard pudique s'éteint. L'amour fera place à la vénération, tandis que l'œuvre toute physique, l'œuvre de forme qui n'existe, je le répète, que par des sons, des lignes ou des couleurs, périt tout entière, ou devient si laide avec le temps, que l'œil s'en détourne comme de la face décrépite d'une vieille courtisane.

Notre siècle est déjà homme, il est temps qu'il se décide: les malheureux essais qu'on a tentés pour faire revivre l'éclectisme, ont prouvé qu'il ne voulait pas se résigner à n'écrire que des manuels ou des compilations; il faudra qu'il nie ou qu'il affirme, et à moins qu'il ne veuille refaire l'œuvre du dernier siècle, il affirmera. Depuis quelques années, à travers toute cette dissolution, on a pu remarquer des tendances vers un dogmatisme religieux; et si un génie tel que Beethoven, imbu des idées nouvelles qui s'élaborent à Paris, surgissait tout à coup pour rallier à lui tous ces rayons qui

manquent de foyer, nul doute que son action sur le siècle ne fût puissante. Qui sait? peut-être ce grand homme est aujourd'hui enfant sur les bancs d'un collège : il ne faut jamais désespérer de l'art, pas plus que de l'humanité.

HANS WERNER.



LETTRE A M. AMPÈRE

SUR UNE CLASSE PARTICULIÈRE

DE MOUVEMENS MUSCULAIRES.

MON CHER AMI,

Vous me demandez une description des expériences que je fis en 1812 pour savoir s'il est vrai, comme plusieurs personnes me l'avaient assuré, *qu'un pendule formé d'un corps lourd et d'un fil flexible oscille, lorsqu'on le tient à la main au-dessus de certains corps, quoique le bras soit immobile.* Vous pensez que ces expériences ont quelque importance; en me rendant aux raisons que vous m'avez données de les publier, qu'il me soit permis de dire qu'il a fallu toute la foi que j'ai en vos lumières pour me déterminer à mettre sous les yeux du public des faits d'un genre si différent de ceux dont je l'ai entretenu jusqu'ici. Quoi qu'il en soit, je vais,

suivant votre désir, exposer mes observations; je les présenterai dans l'ordre où je les ai faites.

Le pendule dont je me servis était un anneau de fer suspendu à un fil de chanvre; il avait été disposé par une personne qui désirait vivement que je vérifiasse moi-même le phénomène qui se manifestait lorsqu'elle le mettait au-dessus de l'eau, d'un bloc de métal ou d'un être vivant : phénomène dont elle me rendit témoin. Ce ne fut pas, je l'avoue, sans surprise que je le vis se reproduire, lorsque ayant saisi moi-même de la main droite le fil du pendule, j'eus placé ce dernier au-dessus du mercure de ma cuve pneumatique, d'une enclume, de plusieurs animaux, etc. Je conclus de mes expériences que s'il n'y avait, comme on me l'assurait, qu'un certain nombre de corps aptes à déterminer les oscillations du pendule, il pourrait arriver qu'en interposant d'autres corps entre les premiers et le pendule en mouvement, celui-ci s'arrêterait. Malgré ma présomption, mon étonnement fut grand lorsqu'après avoir pris de la main gauche une plaque de verre, un gâteau de résine, etc., et avoir placé un de ces corps entre du mercure et le pendule qui oscillait au-dessus, je vis les oscillations diminuer d'amplitude et s'anéantir entièrement. Elles recommencèrent lorsque le corps intermédiaire eut été retiré, et s'anéantirent de nouveau par l'interposition du même corps. Cette succession de phénomènes se répéta un grand nombre de fois avec une constance vraiment remarquable, soit que le corps intermédiaire fût tenu par moi, soit qu'il le fût par une autre personne. Plus ces effets me paraissaient extraordinaires, et plus je sentais le besoin de vérifier s'ils étaient réellement étrangers à tout mouvement musculaire du bras, ainsi qu'on me l'avait affirmé de la manière la plus positive. Cela me conduisit à appuyer le bras droit qui tenait le pendule, sur un support de bois que je faisais avancer à volonté de l'épaule à la main, et revenir de la main vers l'épaule : je remarquai bientôt que, dans la première circonstance, le mouvement du pendule décroissait d'autant plus que l'appui s'approchait davantage de la main, et qu'il cessait lorsque les doigts qui tenaient le fil étaient eux-mêmes appuyés, tandis que, dans la seconde circonstance, l'effet contraire avait lieu; cependant, pour des distances égales du support au fil, le mouvement était plus lent qu'auparavant. Je pensai d'après cela

qu'il était très probable qu'un mouvement musculaire qui avait lieu à mon insu déterminait le phénomène, et je devais d'autant plus prendre cette opinion en considération, que j'avais un souvenir vague, à la vérité, d'avoir été dans *un état tout particulier,* lorsque mes yeux suivaient les oscillations que décrivait le pendule que je tenais à la main.

Je refis mes expériences, le bras parfaitement libre, et je me convainquis que le souvenir dont je viens de parler n'était pas une illusion de mon esprit, car je sentis très bien qu'en même temps que mes yeux suivaient le pendule qui oscillait, il y avait en moi une *disposition ou tendance au mouvement,* qui, toute involontaire qu'elle me semblait, était d'autant plus satisfaite, que le pendule décrivait de plus grands arcs : dès-lors je pensai que si je répétais les expériences les yeux bandés, les résultats pourraient en être tout différens de ceux que j'observais. C'est précisément ce qui arriva. Pendant que le pendule oscillait au-dessus du mercure, on m'appliqua un bandeau sur les yeux : le mouvement diminua bientôt, mais quoique les oscillations fussent faibles, elles ne diminuèrent pas sensiblement par la présence des corps qui avaient paru les arrêter dans mes premières expériences. Enfin, à partir du moment où le pendule fut en repos, je le tins encore pendant un quart d'heure au-dessus du mercure sans qu'il se remît en mouvement, et dans ce temps-là, et toujours à mon insu, on avait interposé et retiré plusieurs fois, soit le plateau de verre, soit le gâteau de résine.

Voici comment j'interprète ces phénomènes.

Lorsque je tenais le pendule à la main, un mouvement musculaire de mon bras, quoique insensible pour moi, fit sortir le pendule de l'état de repos, et les oscillations, une fois commencées, furent bientôt augmentées par l'influence que la vue exerça pour me mettre dans cet état particulier de *disposition ou tendance au mouvement.* Maintenant il faut bien reconnaître que le mouvement musculaire, lors même qu'il est accru par cette *même disposition,* est cependant assez faible pour s'arrêter, je ne dis pas sous l'empire de la volonté, mais lorsqu'on a simplement *la pensée d'essayer si telle chose l'arrêtera.* Il y a donc une liaison intime établie entre l'exécution de certains mouvemens et l'acte de la pensée qui y est relative, quoique cette pensée ne soit point encore la volonté

qui commande aux organes musculaires. C'est en cela que les phénomènes que j'ai décrits me semblent être de quelque intérêt pour la psychologie, et même pour l'histoire des sciences; ils prouvent combien il est facile de prendre des illusions pour des réalités, toutes les fois que nous nous occupons d'un phénomène où nos organes ont quelque part, et cela dans des circonstances qui n'ont pas été analysées suffisamment. En effet, que je me fusse borné à faire osciller le pendule au-dessus de certains corps, et aux expériences où ses oscillations furent arrêtées, quand on interposa du verre, de la résine, etc., entre le pendule et les corps qui semblaient en déterminer le mouvement, et certainement je n'aurais point eu de raison pour ne pas croire à la baguette divinatoire et à autre chose du même genre. Maintenant on concevra sans peine comment des hommes de très bonne foi, et éclairés d'ailleurs, sont quelquefois portés à recourir à des idées tout-à-fait chimériques pour expliquer des phénomènes qui ne sortent pas réellement du monde physique que nous connaissons (1). Une fois convaincu que rien de vraiment extraordinaire n'existait dans les effets qui m'avaient causé tant de surprise, je me suis trouvé dans une disposition si différente de celle où j'étais la première fois que je les observai, que long-temps après, et à diverses époques, j'ai essayé, mais toujours en vain, de les reproduire.

En invoquant votre témoignage sur un fait qui s'est passé sous vos yeux il y a plus de douze ans, je prouverai à mes lecteurs que je ne suis pas la seule personne sur qui la vue ait eu de l'influence pour déterminer les oscillations d'un pendule tenu à la main. Vous vous rappelez sans doute qu'étant chez vous avec le général P***** et plusieurs autres personnes, mes expériences devinrent un des

(1) Je conçois très bien qu'un homme de bonne foi, dont l'attention tout entière est fixée sur le mouvement qu'une baguette qu'il tient en ses mains peut prendre par une cause qui lui est inconnue, pourra recevoir de la moindre circonstance la *tendance au mouvement* nécessaire pour amener la manifestation du phénomène qui l'occupe; par exemple, si cet homme cherche une source, s'il n'a pas les yeux bandés, la vue d'un gazon vert, abondant, sur lequel il marche, pourra déterminer en lui, à son insu, le mouvement musculaire capable de déranger la baguette, par la liaison établie entre l'idée de végétation active et celle de l'eau.

sujets de la conversation; que le général manifesta le desir d'en connaître les détails, et qu'après les lui avoir exposés, il ne dissimula pas combien l'influence de la vue sur le mouvement du pendule était contraire à toutes ses idées. Vous vous rappelez que, sur ma proposition d'en faire lui-même l'expérience, il fut frappé d'étonnement lorsque, après avoir mis la main gauche sur ses yeux pendant quelques minutes, et l'en avoir retirée ensuite, il vit le pendule qu'il tenait de la main droite absolument immobile, quoiqu'il oscillât avec rapidité au moment où ses yeux avaient cessé de le voir.

Les faits précédens et l'interprétation que j'en ai donnée m'ont conduit à les enchaîner à d'autres que nous pouvons observer tous les jours : par cet enchaînement, l'analyse de ceux-ci devient à la fois et plus simple et plus précise qu'elle ne l'a été, en même temps que l'on forme un ensemble de faits dont l'interprétation générale est susceptible d'une grande extension. Mais avant d'aller plus loin, rappelons bien que mes observations présentent deux circonstances principales :

1. Penser qu'un pendule tenu à la main peut se mouvoir, et qu'il se meuve sans qu'on ait la conscience que l'organe musculaire lui imprime aucune impulsion; *voilà un premier fait.*

2. Voir ce pendule osciller, et que ses oscillations deviennent plus étendues par l'influence de la vue sur l'organe musculaire, et toujours sans qu'on en ait la conscience; *voilà un second fait.*

La tendance au mouvement, déterminée en nous par la vue d'un corps en mouvement, se retrouve dans plusieurs cas, par exemple :

1° Lorsque l'attention étant entièrement fixée sur un oiseau qui vole, sur une pierre qui fend l'air, sur de l'eau qui coule, le corps du spectateur se dirige d'une manière plus ou moins prononcée vers la ligne du mouvement;

2° Lorsqu'un joueur de boule ou de billard suivant de l'œil le mobile auquel il a imprimé le mouvement, porte son corps dans la direction qu'il désire voir suivre à ce mobile, comme s'il lui était possible encore de le diriger vers le but qu'il a voulu lui faire atteindre.

Quand nous marchons sur un plan glissant, tout le monde sait avec quelle promptitude nous nous jetons du côté opposé à celui où notre corps est entraîné par suite d'une perte d'équilibre; mais une circonstance moins généralement connue, c'est qu'une tendance au mouvement se manifeste lors même qu'il nous est impossible de nous mouvoir dans le sens de cette tendance; par exemple, en voiture, la peur de verser vous raidit dans la direction opposée à celle qui vous menace, et il en résulte des efforts d'autant plus pénibles que la frayeur et l'irritabilié sont plus grandes. Je crois que dans les chutes ordinaires, le *laisser-tomber* a moins d'inconvénient que l'effort tenté pour prévenir la chute. C'est de cette manière que je comprends la justesse du proverbe : *Il y a un Dieu pour les enfans et pour les ivrognes.*

Le fait que je viens de citer conduit naturellement au cas où, étant placé sur la corniche d'une montagne dont la largeur présente une voie beaucoup plus large que celle qui serait strictement nécessaire si l'on marchait dans une grande route, on vient tout à coup à découvrir la profondeur d'un abîme qu'on a au-dessous de soi. Au même moment, pour ainsi dire, on se jette irrésistiblement du côté opposé à l'abîme, poussé par l'instinct de la conservation qui lutte contre une tendance au mouvement en sens contraire, déterminée par la vue de l'abîme. Cette tendance est encore remarquable lorsqu'on se trouve sur un pont sans garde-fou, placé au-dessus d'un précipice; ce précipice, vu d'un côté du pont, vous fait jeter du côté opposé, et vous met dans le même état d'anxiété que celui auquel vous avez voulu vous soustraire. Ainsi sollicité successivement en deux sens opposés, vous êtes frappé de stupeur et réduit à l'immobilité, si même la crainte trop vive de tomber du côté où vous êtes ne vous fait pas courir le danger de vous jeter du côté opposé. Telle est, dans le cas dont nous parlons, la position d'un homme qui n'a pas été habitué à marcher dans une voie étroite suspendue sur un abîme, tandis que l'homme qui a cette habitude y marche aussi sûrement que dans une grande route, par la raison que, libre de frayeur, il ne pense point au danger que redoute le premier. Enfin la position de celui-ci pourrait devenir plus critique encore, s'il était conduit à découvrir la profondeur de l'abîme dans le cas où, suivant de l'œil le vol d'un oiseau ou le jet

d'une pierre, etc., il aurait déjà obéi jusqu'à un certain point à cette tendance qui nous porte vers un corps qui se meut (1).

La tendance au mouvement dans un sens déterminé, résultant de l'attention qu'on donne à un certain objet, me semble la cause première de plusieurs phénomènes qu'on rapporte généralement à *l'imitation;* ainsi, dans le cas où la vue et même l'audition porte notre pensée sur une personne qui bâille, le mouvement musculaire du bâillement en est ordinairement chez nous la conséquence. Je pourrais en dire autant de la communication du rire, et cet exemple même présente plus que tout autre analogue, une circonstance qui me paraît appuyer beaucoup l'interprétation que je donne de ces phénomènes : c'est que le rire, faible d'abord, peut, s'il se prolonge, passez-moi l'expression, *s'accélérer* (comme nous avons vu les oscillations du pendule tenu à la main augmenter d'amplitude sous l'influence de la vue), et le rire *s'accélérant* peut aller jusqu'à la convulsion.

Je ne doute point que le spectacle de certaines actions propres à agir fortement sur notre frêle machine, que le récit animé de la voix et du geste de ces mêmes actions, ou, encore, la connaissance que l'on en prend par une simple lecture, ne portent certains individus à ces mêmes actions, par suite d'une tendance au mouvement qui les détermine ainsi machinalement à un acte auquel ils n'auraient jamais pensé sans une circonstance étrangère à leur volonté, et auquel ils n'auraient jamais été conduits par ce que l'on doit nommer l'*instinct* chez les animaux.

Le grand acteur est celui dont le geste et le mouvement de la physionomie correspondent au mouvement que les sentimens qu'il traduit sur la scène ont dû exciter dans le personnage qu'il représente.

Le peintre d'histoire qui a étudié la nature saisit la position que devaient avoir les originaux des personnages qu'il peint, lorsqu'ils concouraient à l'acte que la toile doit reproduire.

Le grand poète est celui dont les vers éveillent en ceux qui l'écoutent, les mouvemens correspondans aux faits qu'il chante : tel

(1) Il n'est pas impossible que, dans le mal de mer, il se passe en nous quelque chose d'analogue à ce que je viens de dire.

est le récit d'un morceau de l'Iliade qui porte Alexandre à se jeter sur ses armes.

En terminant ici l'exposition des faits qui me paraissent se lier à mes observations, je crois devoir faire une remarque, qui se trouve bien implicitement dans ce que j'ai dit, mais qui pourrait échapper à quelque lecteur : c'est que cette tendance au mouvement à laquelle je rapporte la cause première d'un grand nombre de nos actions, n'a lieu qu'autant que nous sommes dans un certain état, qui est précisément ce que les magnétiseurs appellent la *foi*. L'existence de cet état est parfaitement démontrée par le récit de mes expériences: effectivement, tant que j'ai cru *possible* le mouvement du pendule que je tenais à la main, il a eu lieu ; mais après en avoir eu découvert la cause, il ne m'a plus été possible de le reproduire. C'est parce que nous ne sommes pas toujours dans le même état, que nous ne recevons pas constamment la même impression d'une même chose : ainsi le bâillement d'un autre ne nous fait pas toujours bâiller ; le rire ne se communique pas toujours du rieur à son voisin, etc. Le grand orateur qui veut faire partager à la foule qui l'écoute la passion qui l'anime, n'arrive point de prime abord à son but ; il commence par y prédisposer son auditoire, et ce n'est qu'après s'en être rendu maître qu'il lance son dernier argument, son dernier trait. Le grand poète, le grand écrivain, usent constamment du même artifice ; ils préparent d'abord leur lecteur à recevoir une impression finale. Rien de plus curieux dans l'étude des causes qui déterminent les actions de l'homme, que la connaissance des moyens employés par le marchand pour appeler d'abord et fixer ensuite l'attention de l'acheteur sur les qualités de l'objet *qu'il veut* lui faire prendre ; que la connaissance des moyens employés par l'escamoteur pour faire tirer d'un jeu de cartes telle carte plutôt que toute autre, ou pour porter l'attention du spectateur sur une certaine chose, afin de la distraire d'une autre, distraction sans laquelle l'escamoteur ne causerait point la surprise qui est l'objet final de son art. Il résulte de ces considérations que les professions les plus diverses emploient des moyens tout-à-fait analogues, quoique excessivement variés, pour arriver à un même but, celui de s'emparer d'abord de l'attention de l'homme, afin de produire ensuite sur lui un effet déterminé.

Je crois que mes observations se lient à l'histoire des facultés des animaux ; qu'il est tels de leurs actes qu'on a attribués à l'instinct, qui rentrent dans la classe de ceux dont j'ai parlé. Ce serait surtout chez les animaux qui vivent en troupe qu'il me paraîtrait intéressant d'étudier, sous ce rapport, l'influence des chefs sur les individus subordonnés. Enfin, les faits que j'ai cités ne jettent-ils pas quelque jour sur la cause de la *fascination* qu'un animal fait éprouver à un autre?

Je crois que mes observations sont encore de nature à devoir fixer l'attention des physiologistes qui, comme M. Flourens, ont examiné d'une manière toute particulière les mouvemens qui surviennent dans des animaux après l'ablation de parties déterminées de leur système nerveux; il me semblerait important d'apprécier l'influence que l'ablation de telle de ces parties peut exercer sur la manifestation des phénomènes qui font le sujet de cette lettre.

Tels sont, mon cher ami, les objets que vous avez considérés comme étant susceptibles d'intéresser les personnes qui pensent avec nous que la marche à suivre en psychologie est celle qu'ont tracée les hommes auxquels les sciences naturelles doivent leurs progrès, et qui partagent notre conviction qu'il n'y a pas de métaphysique positive pour qui ignore les grandes vérités des sciences physiques et mathématiques. L'étude des facultés de l'homme est liée invariablement non-seulement à la connaissance des moyens qu'il a mis en usage pour arriver à fonder chacune des branches spéciales de ces mêmes sciences, mais elle l'est encore à la connaissance des facultés des animaux. Avant de chercher à composer un système général de philosophie, il faut avoir rassemblé un nombre aussi grand que possible de groupes de faits analogues, et en outre il faut que les faits de chaque groupe aient été préalablement approfondis par des études particulières.

Recevez, mon cher ami, etc.

E. Chevreul.

BEATA.

1780.

I.

Il n'y avait guère plus de deux heures que les malades de Spa, les buveurs d'eau, les oisifs et les joueúrs encombraient le salon de l'hôtel des Bains, lorsque la porte s'ouvrit à deux battans. Il en sortit d'abord une large bouffée de chaleur, un gros bruit de voix, l'éclair de mille bougies, puis un frac bleu à longues basques et collet rabattu, une culotte de peau jaune tachetée de vin et de punch, des bottes à revers éperonnées et poudreuses, des mains ensevelies sous de fines manchettes de dentelles, un air vif et luisant de plaisir, un front étincelant de sueur, des joues vermillonnées d'ivresse, une tête de vingt ans sous une neige de cheveux poudrés, un jeune homme enfin, ne regardant ni à droite ni à gauche, poussant, heurtant, bousculant et sautant sur les marches de l'escalier comme un chat amoureux.

— Monsieur, monsieur! vous laissez tomber vos gants, votre argent! — Voix perdues, peines inutiles, il est déjà loin, bien loin, hors de portée; il a franchi l'escalier, le péristyle, la cour, les allées du jardin, la grille des bains, et il est allé respirer au fond d'une bonne chaise de poste qu'il a trouvée tout attelée et toute disposée à recevoir un voyageur qui n'est certainement pas lui. Qu'importe? Bast! fouette, postillon, et en route!

— Où allons-nous, monsieur?

— Où tu voudras.

— Mais, monsieur!...

— La première route venue, voilà cinq florins, ferme la portière, et à cheval!

Les roues baisent la terre, les chevaux la battent, le fouet crie, le postillon fume, et la chaise, emportée, roule, par un beau ciel d'étoiles et une belle nuit d'été, sur la route contraire à celle qu'elle devait parcourir....... Au bout d'une longue demi-heure, l'homme à la grosse queue et aux petites cuisses, descend de cheval, laisse la voiture gravir lentement une montée, secoue les cendres chaudes de sa pipe, la gorge de tabac, et ouvrant la bouche pour la première fois, se dit à lui-même, après trois aspirations de fumée, et avec toute la vivacité allemande: — Je crois bien qu'il est fou ce jeune homme....... Oui, il est fou de joie, fou à lier, ivre, plus ivre cent fois qu'un jour de dimanche aux barrières, qu'un mousse anglais arrivant des Indes, qu'une femme du peuple revenant de la Grève. — Il a joué, et il a gagné....., 15,000 florins courent la poste avec lui, il a de l'or partout, plein ses basques, plein ses goussets, plein l'oreille, plein la tête.....

— Rouge passe, impair gagne, murmura-t-il du creux de sa voiture, malgré l'affreux grincement des roues, et les cahots qui le secouent de façon à lui couper la langue.

— Rouge passe, impair gagne.... A moi! — Faites votre jeu messieurs. — Rouge passe, impair gagne. — Encore à moi! — Rouge passe, impair gagne. — Toujours à moi...... Et l'or s'entasse devant lui comme une montagne, et flamboie aux reflets des lumières comme un Vésuve allumé..... Cette nuée de têtes étagées et pendantes autour de la table, cette foule de mains gravitant sans cesse du tapis à la poche, joueurs, spectateurs, tout disparaît; il ne voit qu'une

chose, le tapis; qu'un homme, le banquier; il n'entend que le bruit, le roulement de la bille; il ne comprend que rouge passe, impair gagne; il n'a des mains que pour ramasser l'or qu'on lui jette, il n'a des sens que pour gagner..... Il est dans le délire.

—Foin des gens qui fuient le jeu comme la morsure d'un chien! s'écrie-t-il..... Foin des gens qui ne savent au monde que manger, dormir et faire l'amour!.... ce sont des brutes..... Oh! merci, merci cent fois, chers amis! vous qui m'avez dit: Joue et tu seras homme... merci, car mon premier florin m'a ramassé des tas d'or et de jouissances..... enfin j'ai complété ma vie; j'ai, grâce à vous, conquis mon dernier poil de barbe; je connais à présent les myriades de sensations enfouies sous les trois lettres du mot JEU! O sublime, sublime rouge ou noir! gain ou perte, pas de milieu, vous êtes là suspendu, sans voix, sans haleine, prêt à monter au ciel ou à plonger dans l'abîme; vous avez la tête sur le billot, vous voyez le couperet au-dessus, et vous dites: Tombera-t-il ou ne tombera-t-il pas? et cela, non pas une fois par hasard, mais soixante fois de suite dans une heure; et cela pour un florin comme pour des millions, pour un liard comme pour un royaume. O jeu!.... divine irritation des nerfs qui réchauffe le sang; fièvre ardente que les forts dissimulent, mais qu'ils ressentent tous jusqu'à la pointe des cheveux; passion qui vous prend l'homme à deux mains et qui vous le secoue jusqu'à extinction de force ou de vie; synapisme énergique qui réveille les morts, et qui fait que le tronc humain le plus rongé de maladies et d'années, le corps le plus ridé, le plus jaune, le plus près de tomber en poussière, se redresse à la vie, auprès d'une poignée de cartes, et bondit sous la pile galvinique d'un monceau d'or!.... Non, baisers de vierge, étreinte de femme, ivresse de la scène, trépignement du parterre, hurlement du peuple, vous n'êtes auprès du jeu qu'un châtouillement insensible, un frôlement de pattes de mouches. Rien, rien au-dessus de rouge passe, impair gagne; rien, si ce n'est la première passe à ce jeu terrible, cette roulette sanglante où le tapis est un champ de carnage, où les enjeux sont des têtes d'hommes, où la bille est de fer, et où le banquier c'est la mort! Oui, lorsque après avoir tiré le canon, labouré des arpens de chair humaine, sur un sol pétri de sang, dans un air embaumé de poudre et sous une voute de flammes et de fumée, après des heures d'angoisses

et d'attente, vous pouvez dire : Enfin j'ai gagné, à moi la partie.. oui, là seulement il y a une volupté immense, supérieure à toutes les voluptés terrestres; mais pour en porter le poids, il faut une organisation de fer, un crâne de Titan..... Oh! que n'ai-je eu assez de force!.... Je me sentais; j'aurais fait sauter la banque, j'aurais joué jour et nuit, toujours, ma vie, la terre, si elle avait pû trouver place sur la table; j'aurais joué contre Dieu même, et j'aurais gagné... Mais le bonheur m'a brisé les nerfs au bout de trois heures, et je suis sorti..... Ah! povero..... je ne suis qu'une femme, bonne à jouer aux hochets avec ses petits enfans. Ah! rouge passe, impair gagne, tu m'as obéi comme un chien pendant trois heures, qui sait maintenant si je te retrouverai jamais?.... j'étouffe!....

Et le voilà qui jette sa tête brûlante à la portière, le voilà puisant avec délices les fraîches ondulations de la brise.....

Son cœur se dégonfle, ses artères battent moins vite, il respire; alors, comme un enfant qui déploie un rouleau de figures peintes, il s'amuse à voir galoper les formes sombres et fantastiques des arbres de la route; il voit courir des maisons, des plaines, des montagnes; des courans d'eau blanchis par la lune étincellent dans l'ombre et sillonnent ses yeux comme l'éclair; la lune elle-même, comme une vieille pièce d'or usée, lui montre sa mine jaune et blafarde; puis au milieu de la virginale poussière des étoiles, il cherche à distinguer la sienne; enfin il se replonge dans le coin de sa chaise, il étale ses jambes, passe la main dans son gilet et clôt les yeux.....

Les sonnettes pendantes aux oreilles des chevaux, le roulement sourd et continuel des roues, le croassement aigre des ressorts de la voiture, l'ont bientôt endormi. Mais la pensée veille et s'égare dans un rêve bizarre, il est médecin... et vite, on le vient quérir, pour saigner une femme *in extremis* : c'est dans une rue borgne, une maison chauve, un escalier décrépi, au cinquième étage, chez une vieille fille; là, à la maigre lueur d'une chandelle coulante, il tire sa lancette et puise dans une veine chétive une palette de sang. Une vieille voisine veut ensuite lui apporter de quoi se laver les mains, car il n'y a pas une goutte d'eau dans la chambre, pas un linge; pour s'essuyer, il tire son mouchoir qui lui sert de serviette; puis il prend son chapeau, mais la vieille fille se soulève, le

rappelle, et lui remet, en reconnaissance de ses bons soins, une petite boîte de trois pouces, entourée d'un petit ruban rose passé. Il ouvre la boîte, et il trouve au milieu d'une petite crêche de mousseline jaune et usée, une grosse araignée noire, couchée sur le dos, remuant avec ses longues pattes des petits morceaux de papier sur lesquels sont inscrits des numéros.... et sur le revers de la boîte il lit en grosse bâtarde : *moyen infaillible de gagner à la loterie;* puis la vieille fille se recouche, crache et meurt... Alors la voiture s'arrête, et le dormeur se réveille en sursaut avec la sueur froide et le tressaillement d'un homme qui a le pistolet sous la gorge; une horrible pensée le saisit, celle d'être assassiné et volé, lui tout jeune et tout cousu d'or, sur une route et dans un pays qu'il ne connaît pas. Il se penche au carreau de la chaise, aperçoit une montagne, des arbres et l'entrée d'un village... trois bonds le mettent hors de la voiture, et le voilà sous le nez du postillon qui bat tranquillement le briquet, et qui est tout étonné de voir le voyageur si près de lui.

— Où sommes-nous?

— A la Sauvenière, monsieur.

— Connais-tu du monde ici?

— Oui, monsieur, pour votre service.

— Veux-tu gagner cinq florins.

— Oui, monsieur.

— Eh bien! un nom d'honnête homme?

— Un nom d'honnête homme? reprend le postillon, étourdi de la demande.

— Oui, et du plus honnête...

— Eh bien! Franz Rasmann le Hongrois, je lui prêterais ma pipe et mon cheval.

— Tiens, voilà dix florins pour ton nom, reste ici et attends-moi, et il disparaît.

Le postillon, ébahi, fait sonner les pièces d'or dans le creux de sa main, et hausse le bras pour les glisser dans le gousset de son gilet... mais sa pipe tombe et se brise en morceaux sur les cailloux.

— Malheur, malheur! s'écrie-t-il amèrement et en branlant la tête, ma pipe est morte.

— J'ai vendu le nom d'un honnête homme à un fou... Jesus mein Gott, ayez pitié de moi!.. qui sait ce qu'il en adviendra!

II.

Le soir, en été, quand le ciel a les pommettes rouges comme une jeune fille qui a chaud, si vous entrez dans un joli village des bords du Rhin au-delà de la Suisse, vous entendez chanter toutes les portes; il y a là sur chaque seuil, comme oiseaux sur le bord de la branche, des groupes de voix argentines qui vous jettent en passant des bouffées d'harmonie... Ce ne sont, il est vrai, que walses, rondes, chansonnettes, trois ou quatre notes au plus, les airs les plus simples du monde; mais vous donneriez pour cette mélodie les plus belles partitions, Beethoven, Mozart, et la meilleure prima dona de Saint-Charles et de la Scala, tant il y a dans les accords de ces jeunes chanteuses une fraîcheur et une pureté d'ensemble qui vous ravissent et vous émotionnent... C'est que vous êtes en Allemagne, sur un sol où l'instinct musical habite les lèvres les plus grossières et les moins habiles, et où la nature a voulu sans doute réparer les rigueurs du climat par le don d'une divine faculté : la musique, langage des âmes poétiques qui ne peuvent refléter leurs pensées par des mots; parole vive, féconde, immense, infinie comme l'âme, nuancée comme l'arc-en-ciel : la musique est la rose de la Germanie, c'est la fleur qui répand tant de poésie dans l'air pesant et glacial du nord, et c'est avec son parfum que le pauvre Allemand, sombre et mélancolique, se crée un rayon de soleil au milieu de ses brouillards et se fait un peu de bleu dans le ciel...

Mein Schatz ist ein Reiter,	Mon amant est un cavalier,
Ein Reiter muß er seyn;	Il fallait qu'il fût cavalier;
Das Roß ist dem Kaiser,	Le cheval est au roi,
Der Reiter ist mein	Mais l'homme est à moi,
Der Reiter.....	Mais l'homme.....

— Jésus mon Dieu!

La chanteuse, interrompue dans son refrain, jeta un léger cri, et fit un bond en arrière... Mais elle avait la main prise et serrée dans celle d'un jeune homme.



— Ma jolie fauvette, est-ce ici que demeure Franz Rasmann?

— Ici même, monsieur, entrez.

La jeune fille, revenue de sa peur, saute comme une petite chèvre, et poussant la porte, elle se remet à chanter d'une voix légère.

Mein Schatz ist ein Reiter,
Ein Reiter muß er seyn;
Das Roß ist dem Kaiser,
Der Reiter ist mein
Der Reiter ist mein.

III.

Une salle basse et enfumée, de vieux cadres, de vieux portraits, de grands rideaux de samis rouge, une fenêtre à verres croisés, un peu ouverte, et tout encadrée de plantes grimpantes, de vignes vierges et de pois de senteur; une table revêtue d'un gros tapis, des chaises, un poile dans un coin, une horloge de bois dans un autre; sur la table, une lampe allumée, une bible ouverte, des lunettes posées en travers, des piles d'or renversées, une jeune fille qui compte, un jeune homme qui regarde... L'horloge sonne neuf heures. — Allons, puisque mon père me laisse toute la besogne, je vais compter les florins. — Un, deux, trois, quatre, cinq, six, sept, huit, neuf, dix, onze... — Ce n'est pas cela, je vais recommencer. — Un, deux, trois, quatre, cinq, six.... — Ma foi, je ne puis aller plus loin!

— Pourquoi cela, mademoiselle?

— Parce que vous me faites tromper avec vos yeux.

— Comment?

— Vous me regardez trop.

— Qu'à cela ne tienne : vous ne me verrez plus.

— Vous vous en allez?

— Non, je m'asseois derrière vous, voulez-vous mon genou pour chaise et mon bras pour dossier?

— Je le veux bien, mais à une condition.

— Tout ce qu'il vous plaira.

— C'est que vous ne me toucherez pas, car je suis très chatouil-leuse et rieuse.

— Soit.

Une, deux, trois, quatre, cinq, six.... Comme ils sont brillans vos beaux florins!

— C'est vrai, mais ils vont salir vos jolis doigts.

— Je vais prendre mes gants.

— Ne vous dérangez pas, voici les miens.

— Ils ne m'iront pas.

— Peut-être?

— Oh! quelle petite main, est-ce bien la vôtre?

— Regardez, mesurez-la vous-même.

— Non, j'ai honte.

— Coquette, j'ai la main si faible qu'un enfant la briserait.

— Vraiment, monsieur!

— Essayez, mettez vos doigts entre les miens.

— Oh! si je pouvais faire crier un homme.

— Quel bonheur, n'est-ce pas? vous êtes méchante!

— Un peu.

— Quelles peines ces pauvres hommes vous ont-ils faites pour tant leur en vouloir?

— Aucunes, c'est par instinct ou par pressentiment.

— Avez-vous jamais aimé?

— Beaucoup, cela vous étonne?

— Vous êtes si enfant!

— Les femmes ne le sont jamais pour aimer.

— Vous êtes charmante.

— Non, je suis folle.

— Folle à rendre fou, folle que j'aime.

— Vous voulez bien le dire.

— Mais je le pense.

— Comment se peut-il? vous ne savez même pas mon nom!

— Qu'importe le nom quand je vous vois?

— Le nom fait beaucoup pour aimer.

— Le nom! c'est si peu de chose.

— C'est justement pour cela.

— Je ne conçois pas.

— Sans doute, vous n'êtes pas femme.

— Oh! rieuse, vous vous moquez.

— Cela se peut, mais nous ne comptons pas les florins. Savez-vous, monsieur, que si je vais de ce train-là..... je n'aurai pas fini demain...

— Plaise à Dieu! ma belle.

— Du tout, monsieur, je veux m'aller coucher; allons, laissez-moi compter.

— Tout ce qu'il vous plaira, mais auparavant j'ai un autre conte à vous faire.

— Je ne comprends pas.

— Je n'y pensais plus, vous êtes Allemande?

— Hongroise, s'il vous plaît, monsieur.

— N'importe, c'est un mauvais jeu de mot, je voulais vous dire...

— Je vous écoute.

— Je voulais vous dire que je vous aime.

— Vraiment, vous ne m'avez vue que la nuit.

— Qu'est-ce que cela fait?

— Eh bien! si j'avais la peau noire.

— Impossible, vous êtes blonde.

— Si j'étais contrefaite?

— Mon bras le saurait.

— Si j'avais des yeux verts?

— Vous ne le diriez pas, — pas plus que si vous m'aimiez.

— C'est ce qui vous trompe.

— Eh bien! puisque vous êtes si franche, m'aimez-vous?

— Non!

— Et pourquoi?

— Parce que — bien des choses.

— Mais encore?

— Parce que d'abord vous êtes un comte, et que je ne suis qu'une petite campagnarde.

— Si ce n'est que cela, je donnerais un monde de florins et de titres, rien que pour le baume de vos cheveux, et puis?

— Parce que j'ai là quelque chose qui m'empêche de vous aimer.

— Le cœur?

— Non vraiment, mais un petit papier.

— Un talisman peut-être?

— Non, monsieur, un petit papier où j'ai griffonné mon idéal, celui que j'ai rêvé.

— Quelle folie!

— Moquez-vous bien, vous aurez beau rire, mais ce n'est pas vous.

— Et ce n'est pas moi, pas la plus petite chose de moi?

— Pas un cheveu; il est brun, et vous, vous êtes tout blanc poudré; il se nomme Henri, et vous vous nommez Otto. — Le vilain nom!

— O mauvaise! — Mais si par hasard je m'appelais Henri, si j'avais les cheveux noirs et les yeux bruns, m'aimeriez-vous?

— Alors, alors je m'en garderais bien.

— Et pourquoi?

— Toujours pourquoi! Eh bien! parce que vous joueriez avec moi comme le chat avec la souris.

— En vérité, je vous croquerais! (Il l'embrasse.)

— O! mon père, mon père!

— Chère enfant.....

Un grand silence..... La lampe est morte, la lune jette à travers la croisée trois fleurettes blanches sur le carreau, puis l'horloge sonne minuit. La jeune fille dort, ou rêve depuis long-temps. Quant au jeune fou, il roule en chaise de poste sur le chemin de Spa, et il rentre à l'hôtel à deux heures du matin, sans argent, sans même la quittance que lui a signée le vieux Hongrois, mais content, mais impatient de revenir le lendemain à la Sauvenière. — Le lendemain il avait pris la route de Paris, il avait reçu une lettre de France: son père était mourant.

IV.

Paris, en 1780, était ce qu'il est encore aujourd'hui, la Solfatare du monde civilisé, la Sodôme de l'Europe, une fournaise d'intelligences fortes et neuves, en ébullition constante, un pandémonium de philosophes, d'économistes, de bavards et d'écrivassiers, un gouffre où s'enrolait la bande noire des démolisseurs de trônes et

d'autels : Paris enfin était un Titan couché dans la fange, écrasé sous une montagne de pierre, mais prêt à secouer le monde du moindre de ses mouvemens..... Et cependant on y dansait avec autant de ferveur qu'aujourd'hui, seulement on y dansait en culottes et en paniers, avec des mouches et de la poudre, ce qui n'empêchait pas mademoiselle Arnould d'être l'homme d'esprit le plus aimable et le plus impertinent de son siècle; M. de Mirabeau, le plus éloquent polisson qui ait mis à mal une femme et une monarchie; et la douce, la fraîche Lamballe, la fleur la plus blanche qu'on ait vue s'épanouir dans une fontange, et que la pique d'un sans-culotte ait jamais teinte en rouge.....

On dansait donc à Paris, au faubourg Saint-Germain, rue de Varennes, chez une douairière qui mariait sa fille : c'était bal de noces, — grand gala, buffets chargés à triple étage, vastes salons, peintures à la Boucher, une platelée de marquises, une tourbe de comtes, une forêt d'épées, une pluie de cordons bleus, une grêle de talons rouges, des chaconnes, des menuets, du biribi, du pharaon, force argent, force esprit, force indécence. La petite, la toute belle, la mariée en un mot, était une pauvre jeune fille bien gauche, bien innocente, sentant encore la guimpe, et qu'on avait tirée du couvent pour la farder comme une vieille, et pour la monter comme une perle sur un corps à long buste, et sur huit ou dix aunes de paniers; néanmoins elle était jolie, un peu pâlotte malgré son rouge et ses dix-huit ans, et fort convenablement née. Elle portait d'or à la vivre d'azur, mise en bande par aucuns d'or à la bande vivrée d'azur..... tout ce qu'il y a de plus inusité et d'indéchiffrable en matière blazonique, le tout avec une couronne comtale et deux cent mille livres de dot : c'était, je crois une Labaume-Maurevert. Quant au mari, l'on disait dans le monde qu'il avait plus d'aïeux que d'écus, qu'il ne prenait femme qu'afin de rétablir la balance; car des femmes il n'aimait que la peau..... Encore fallait-il qu'elle fût douce et blanche. Pour le cœur, il ne s'en souciait pas plus que d'une pelure d'orange ou d'un zeste de noix ; il avait coutume de dire que le bien qu'on en tire ne vaut pas le mal qu'elles nous font, et que d'ailleurs il y a toujours à perdre avec elles : son temps, lorsqu'elles nous aiment par vanité; de l'argent, lorsqu'elles vous prennent par intérêt, et la santé, lorsqu'elles vous enchaînent par

amour. Ce n'est pas qu'il en eût connu des milliers, mais une ou deux bien étudiées, bien retournées, lui avaient donné plus de lumières sur ce chapitre que la possession d'un harem.

C'était au demeurant un fort aimable garçon, fort bien tourné et fort original; un homme à donner vingt Parisiennes pour un cheval anglais, et toute la littérature du dix-huitième siècle pour trois vers inconnus d'un ami des MM. de Pange. Ce soir-là, il dansait peu et jouait beaucoup. Or, tandis que sa femme passait de mains en mains, chassait, croisait, tournait, sautait à en perdre le souffle et ses jarretières, monsieur faisait rouler l'or à pleines poignées sur une table de pharaon.

Enfin, vers minuit, la mariée se retira dans son appartement avec sa mère et ses femmes. Après elle, la place resta long-temps encore à une douzaine d'enragées marquises, qui en auraient pris jusque sur l'autel, et qui dansèrent jusqu'à pamoison; mais la fatigue vint bientôt balayer ce reste de danseurs et de danseuses. Tout disparut, orchestre et lumières. Les joueurs eux-mêmes, race d'ordinaire inamovible et tenace, désertèrent peu à peu les rangs, ils se démolirent un à un, et quittèrent tous le salon, tous... excepté deux, et ces deux là... ils ne jouaient pas aux cartes en partie, ils jouaient aux dés, au plus haut point: ils voulaient aller vite.

— Ma foi, saute, comtesse, et toute la dot. — Mille louis, marquis?

— Je le veux bien, jette le cornet : — trois, cinq; perdu.

— Deux mille louis?

— Deux, six; perdu.

— Dix mille, marquis?

— As, cinq; perdu. Voilà deux cent mille livres.

— Deux cent mille livres!

— Tu n'as plus rien?

— Non!

— Alors, bonsoir.

— Écoute, marquis, voilà qui vaut quinze mille florins. (Il tire de son cou une tresse de cheveux blonds, noués avec un petit ruban bleu, et il la jette sur la table.)

— Est-tu fou, une tresse de cheveux!

— C'est quinze mille florins, te dis-je, je t'en donne ma parole d'honneur; c'est meilleur qu'un bon de la Ferme.

— Allons, je le veux bien. — Quatre, six; perdu.

— Encore... mille damnations!

— Plus rien?

— Rien.....

— Tarare, tu joues de malheur; mais je ne veux pas de ta nouvelle monnaie, je t'en fais cadeau. — Au revoir, Otto.

— Bonsoir.

— Le comte resta foudroyé dans son fauteuil, les yeux fixés sur la tresse de cheveux, qui venait de tomber, et les deux mains collées à son front.

— Le marquis frisota son jabot chiffonné, tira ses manchettes, et passant la main dans ses cheveux, fit une pirouette sur le talon; puis il s'éloigna en chantant entre ses dents un noël du dernier règne:

De Jésus la naissance
Fait grand bruit à la cour,
Louis en diligence
Vient trouver Pompadour. —
Allons voir cet enfant,
Lui dit-il, ma mignone. —
Mais la marquise dit au roi : —
Qu'on l'amène tantôt chez moi,
Je ne vais chez personne.

V.

A peine les talons du marquis avaient-ils quitté la porte, qu'une vieille figure, couverte d'un pied de rouge et encadrée d'un énorme catogan, se suspendit sur l'épaule du perdant, et lui contant dans l'oreille quelques fadeurs, lui rappela qu'il se faisait tard, et qu'il était marié..... Ce souvenir l'impatienta vivement; il se leva et se laissa conduire où d'autres s'élancent avec transport et le frémissement de la joie. Il entra chez sa femme pâle et froid comme un marbre, comme la statue du commandeur chez don Giovanni. —

Il se trouva dans le plus élégant boudoir, sur un beau tapis de Perse, avec des fleurs, des Chinois, du silence, une douce et molle clarté, et une odeur féminine qui s'épanchait de tous les coins de la chambre; une robe de satin à fleurs bleues, de la gaze, des dentelles, pendaient négligemment sur le dos d'un sopha, le lit entr'ouvert était vierge encore, la mariée dormait auprès dans une bergère.

C'était une de ces ravissantes figures comme il en échappait souvent au pinceau suave et coloré de Vatteau, une de ces mille et une animations féminines qui n'appartenaient qu'à lui seul, et qu'il savait coucher avec tant de grâce sous une douce feuillée, ou promener si légèrement sur la terrasse d'un beau jardin; une charmante petite frimousse au teint de rose et de lait, au sourire fin et voltigeant comme l'abeille, aux petits cheveux blonds retroussés, au collier de ruban noir, et aux formes délicates, et nageant dans une grande baigneuse ondoyante, comme la vapeur; un enfant qui dormait de bien bon cœur, et avec tout le calme d'une recluse. Madame sa mère et une foule d'amies complaisantes et expérimentées avaient eu beau dire : Vous êtes sur les limites d'une existence nouvelle, vous allez puiser une source d'émotions inconnues, ouvrez bien les yeux; malgré sa curiosité de jeune fille, et son impatience de femme, bien que le cœur lui battît de crainte et de desir, la fatigue du bal, la lassitude de la danse, l'avaient emporté sur toutes les autres sensations; elle avait penché sa tête, et livré ses yeux au sommeil. Sa joue, appuyée sur son bras, gardait un petit air boudeur qui lui seyait à merveille; son autre main pendante froissait encore par intervalle les feuilles d'une rose tombée de ses cheveux, et un de ses jolis pieds, sorti de sa pantoufle, battait doucement les bords du fauteuil, et semblait répéter en dormant la mesure et la cadence d'une gavotte ou d'une sarabande.

Otto ne put faire autrement que de la regarder, tant elle était gracieuse et au naturel; il la contempla long-temps, bien long-temps, d'abord, comme une belle chose qui prend et captive les yeux, par cela seul qu'elle est belle, ensuite comme une douce lueur qui venait un moment éclairer le noir de ses idées, comme un ange qui passait dans l'enfer de son âme; puis à force de la regarder, à force de penser à tant de jeunesse, de bonheur et de beauté, il se sentit venir au cœur ce qu'il n'avait jamais éprouvé, un froid glacial, et

qui lui fit claquer les dents; une espèce de remords, ce qui lui parut très bouffon, et ce qui le fit rire. Mais le sérieux lui remonta bien vite au visage; alors comme une bête fauve dans sa loge, la tête pendante et l'œil hagard, il se mit à arpenter la chambre à grands pas, et de long en large; et toutes les fois, en passant, qu'il heurtait du pied le fauteuil où reposait sa femme, un saisissement rapide, un frisson magnétique lui chagrinait la peau.

Après une perte au jeu, il n'y a guère que deux choses à faire, se jeter à l'eau, ou s'aller coucher; le choix dépend du tempérament et de la somme perdue : toutefois, lorsqu'on n'a pas pris le premier parti, le second est un topique admirable pour apaiser les sens, et rafraîchir la tête.

Oh! qu'il est doux, qu'il est doux, lorsqu'on a le cœur plein et la poche vide, de prendre ses jambes à son cou, et à travers vent, grêle, nuit et tempête, de grimper à son cinquième étage, de s'envelopper entre deux draps, de silence et d'obscurité, et là seul avec son infamie, de trépigner, de mordre, de jurer, de se traiter de lâche, de misérable, de se plaindre, de se maudire, de ruminer enfin son fiel et sa bile, jusqu'à ce que le sommeil et la fatigue viennent vous prendre et vous enlever dans l'autre monde. Mais retomber d'une bouillote ou d'une roulette au milieu d'une famille, coucher sa tête sur un sein de femme, entendre un cœur bondir d'inquiétude à côté de soi, voir des yeux, des bouches qui vous regardent et vous interrogent, comprimer sa rage, et ne pas pouvoir la suer par tous les pores, c'est passer d'un enfer dans un autre, c'est changer de tortures, prendre du plomb fondu après des fers rouges...., c'est éprouver le supplice d'Otto. Le pauvre diable n'en pouvait plus : pas un sou, criait-il à voix basse; pas un sou, ruiné, rongé jusqu'à l'os, plus rien...., et de la misère, de la misère pour deux, pour trois, pour quatre...., car la misère est prolifique en diable; de la misère... impossible! Il y avait une carafe pleine d'eau sur la cheminée; Otto la prit, et l'aspirant avec énergie, il la vida d'une seule haleine, tant il avait soif....; il recommença ses grands pas, et se remit à tourner autour de la chambre en répétant toujours sourdement comme Hamlet : De la misère... pouah!... Oh! rien n'est mauvais comme de tourner; le loup tourne, la sorcière tourne, l'aigle tourne; tourner appelle le mal; l'enfer vient en

tournant. Plus le comte ajoutait de pas et nouait de cercles, plus sa tête échauffée s'égarait; il allait, il allait comme une jeune fille qui se laisse emporter au courant d'une walse, comme un enfant qui marche dans le brouillard ou le vertige.... Ses yeux étaient blancs, ses lèvres blanches, et ses joues brûlantes: il vomissait de sa bouche une foule de paroles sourdes et inarticulées, et tout son corps tremblait. Tantôt de ses deux mains, il froissait et retournait autour de son cou la tresse de cheveux qu'il avait arrachée de son sein et jouée dans sa frénésie, comme une poignée d'or; tantôt il saisissait la garde de son épée, et la tirant à demi du fourreau, il semblait vouloir l'employer à quelque triste dessein; il ouvrait la fenêtre, et regardait au bas; il paraissait irrésolu, incertain du choix, et comme calculant les chances de mort plus ou moins prompte; puis il reprenait sa course. Mais la mort était toujours dans ses yeux, ses gestes et sa pensée. Enfin, il s'arrêta haletant, et n'en pouvant plus, pour contempler les traits calmes et purs de sa jeune épouse. La pauvre fille, si le sommeil l'avait abandonnée dans ce moment, si ses yeux avaient contemplé cette figure enlaidie et tirée par le désespoir, elle en serait morte de peur; mais elle ne se réveilla pas, et son mari la levant sur ses deux bras, courut, au bord de la fenêtre, la suspendre sur une abîme de trente pieds. — La fenêtre donnait sur la rue. — Personne, et tout pavé. — Il mit un pied sur le balcon, regarda sa dormeuse, et s'écria : Allons, d'une pierre deux coups...... Mais dans ce moment l'horloge des Missions sonna quatre heures. On était encore en été, le soleil blasonnait le ciel de barres blanches et jaunes, un air frais et l'impression du vent réveillèrent l'enfant; elle ouvrit deux grands yeux bleus, jeta ses bras comme une chaîne autour du cou de son mari, et approcha sa joue si près des lèvres d'Otto, que...... l'infâme aima mieux vivre, et le mariage fut consommé......

VI.

Une fin d'automne est triste : nature qui vous fait tant de bien au printemps, qui vous éclaircit l'âme comme le ciel, et qui du moindre buisson vous jette un sourire; nature en novembre vous

contriste et vous désole; le ciel est terne, les feuilles sont jaunes, les arbres noirs; il fait froid, l'âme frissonne au-dedans du corps, et les idées de mort vous tombent des arbres avec les feuilles. Enfin l'on a besoin de rencontrer des gens qui marchent, qui remuent, qui parlent, qui se portent bien; du mouvement, de l'action, pour croire à la vie. C'est surtout dans un pays de montagnes et peu habité que ce déclin de l'année impressionne péniblement: là, tout contribue à la tristesse, de grandes masses noires, immobiles comme des tombes, un jour qui filtre avec peine à travers leurs croupes rases et pelées, et nul être vivant; ou bien une vache, une chèvre, qui pendent aux flancs d'un coteau; aussi, le séjour des eaux, si ravissant et si frais l'été dans la montagne, devient-il un désert et une solitude affreuse au commencement de la mauvaise saison. C'était donc par une fin d'automne bien triste qu'une petite cariole d'osier, attelée d'un petit cheval maigre, roulait sur la route de Spa à Malmédy.

L'intérieur de la voiture était composé du conducteur, maître de la cariole, et de deux voyageurs: le plus jeune occupait le fond, assis sur des paquets, emmailloté dans un manteau, et le chapeau sur le nez; le plus âgé partageait la banquette du cocher: c'était un gros Allemand, frais, taciturne et grand fumeur. A une petite lieue de la ville, ce brave homme tira sa blague, bourra sa pipe et battit le briquet; alors ses joues devinrent un volcan et laissèrent échapper des flots de fumée, capable d'asphixier un monde. Son compagnon de droite n'eut pas plus tôt senti l'odeur du tabac, qu'il tira de sa poche un grand tuyau de pipe, en corne, et dépourvu de cheminée. Alors sans s'inquiéter, et comme s'il eût tenu entre les dents le plus beau houka de l'Inde, la plus belle écume de mer chargée du meilleur Saint-Vincent, il se mit à sucer gravement le morceau de corne, à gonfler sa joue et à cracher de temps à autre, comme un véritable fumeur. Grande fut la surprise du voyageur, mais en sa qualité d'Allemand, il laissa couler quelques minutes avant de faire paraître son étonnement; il attendait toujours une cheminée au bout de la pipe, du tabac et l'étincelle du briquet: point, rien n'arrivait. — L'autre fouettait toujours son petit cheval maigre, et fumait toujours son morceau de corne. Enfin, impatienté de voir un homme fumer sans pipe, il ouvrit largement la

bouche, et s'écria d'un ton de colère : — Sacremann! garçon, as-tu le diable au corps?

— Vous l'avez dit, reprit le conducteur.

L'Allemand, surpris de cette réponse, devint tout rouge; il resta muet, et puis il fit un signe de croix, car il était bon chrétien, quoiqu'il fût de la confession d'Augsbourg, et par conséquent schismatique.

— Le diable! le diable! reprit-il...

— Oui, monsieur, le diable lui-même; j'ai eu le malheur d'être son postillon une fois en ma vie; j'ai brisé à son service la meilleure pipe que l'on eût encore fabriquée, et depuis ce jour je suce un morceau de corne ou de sureau, afin de ne pas perdre l'habitude de toute mon existence, et d'empêcher mes lèvres de se refermer l'une sur l'autre, comme le couvercle d'une tabatière ..

— Ohé! ohé! oh! dia, dia!

— Le diable, le diable! continua le gros Allemand.

— Oui, mein herr, lui-même en chair et en os. Un beau jeune homme ma foi, tout frisé, blanc poudré, cousu d'or, et de belles paroles, un mauvais garnement, un Français enfin..... c'était bien le diable, car il m'a volé un nom d'honnête homme pour six florins; il a perdu une jeune fille, et ruiné un brave militaire, le vieux Rasmann le Hongrois..... Il y a bientot deux ans de cela..... Oh! il m'en souviendra long-temps, toute ma vie..... rien que d'y penser, j'en ai les larmes aux yeux..... Ohé! ohé! oh! oh!

— Prends y garde, garçon, ton cheval fait un faux pas; prends garde de verser.....

— Ohé! ohé! ce n'est rien; allons, Saxon mon ami, du courage, nous voilà bientôt arrivés..... Ce pauvre monsieur Rasmann, ruiné, entièrement ruiné, et obligé d'aller habiter une misérable chaumiére hors du village, bien loin de la Sauvenière, lui qui était riche, content, heureux, lui qui avait une si belle et bonne jeune fille!... et dire que c'est par ma faute..... parce que j'ai conduit le diable une fois, une seule fois..... Oh! c'est vraiment à fendre le cœur d'un homme qui a un peu de conscience.... Jesus mein Gott, ayez pitié de moi!....

— Vraiment, mon garçon, si tu continues, je vais pleurer avec toi..... Mais dis-moi donc, comment le diable?...

Oh! monsieur, c'est une histoire trop malheureuse et trop longue à raconter..... J'ai juré depuis le jour fatal de ne plus fumer et de n'en souffler mot..... Aussi bien nous voilà dans le village, le pavé sonne sous le sabot du cheval, et les lumières étincellent comme des étoiles..... Allons, allons, Saxon mon ami, arrêtons-nous; oh! oh! oh! oh! pas plus loin, c'est ici qu'est l'avoine. — Le cheval s'arrêta, la cariole craqua sur ses fondemens d'osier, et de son gouffre de toile cirée, sortirent le conducteur, l'Allemand et le jeune homme au manteau. Les deux voyageurs payèrent silencieusement le prix du voyage, et se séparèrent l'un de l'autre. Le premier dirigea ses pas vers un mauvais cabaret, décoré, pour enseigne, d'une branche de pin toute jaune et à demi dépouillée. Le second resta à la tête du cheval, et tandis que le conducteur rattachait la boucle de la sous-ventrière de la bête, il lui adressa quelques mots du fond de son manteau.

— C'est ici la Sauvenière, brave homme?

— Oui, monsieur.

— Reste-tu ici long-temps?

— Oui, monsieur, jusqu'à demain.

— Eh bien! si tu veux me ramener à Spa, tiens-toi prêt de bon matin.

— Oui, monsieur.

— Voilà pour boire à ma santé.

Le jeune homme laissa tomber dans la main du conducteur un thaler.

— C'est tout ce que je puis.

— Vous êtes bien bon, monsieur; à demain, devant le cabaret; à demain, monsieur.

Le jeune homme disparut, et le vieux conducteur le regarda long-temps, comme frappé d'une idée qui repasse dans la tête, d'un souvenir qui revient; il lui semblait avoir entendu autrefois un son de voix pareil; il croyait avoir vu une taille semblable, et deux yeux aussi flamboyans se reposer sur son visage; il chercha long-temps les traces de ce souvenir dans les cases de sa mémoire; mais ne pouvant pas les trouver, il examina son thaler, serra son tuyau de pipe, et mit son cheval à l'écurie.

VII.

Otto, car c'était lui qui venait d'arriver à la Souvenière, dans une mince cariole, Otto ne fut pas long-temps sans trouver la chaumière du vieux Hongrois; à une demi portée de fusil du village, il découvrit, au milieu d'un petit bouquet de pâles bouleaux, et sur le bord d'un ruisseau rapide, un bâtiment assez vaste, au dos duquel était appendu, comme un nid d'hirondelle au flanc d'un mur, un long toit de sapin qui descendait jusqu'à terre; ce toit cachait ou couvrait une ou deux croisées à travers lesquelles filtrait une faible lueur rouge. Ce fut vers ce hangar, cette chetive maison, que le comte dirigea ses pas.

La porte était ouverte, il entra dans une salle basse et humide. D'abord il ne vit rien; mais bientôt, à l'aide de plusieurs charbons qui roulaient dans l'âtre, et à force de rester dans l'obscurité, ses yeux, comme s'il eût été dans une cave ou une prison, percèrent peu à peu l'ombre épaisse, et finirent par distinguer, au coin de la cheminée, un vieillard à demi perdu dans un grand fauteuil de chêne. Son front, chauve et poli comme un genou de femme, luisait à la lumière du feu; ses bras, agités par un mouvement régulier, allaient et revenaient en harmonie avec son pied. On aurait dit qu'il jouait d'un instrument et qu'il battait la mesure; il filait tout simplement, il filait une grosse quenouille de lin, sans s'apercevoir le moins du monde qu'il venait d'entrer quelqu'un. — Un ouvrage de femme dans une main d'homme est presque toujours un cachet de décrépitude ou d'imbécillité! Otto, tout préoccupé qu'il était, ne put s'empêcher d'y réfléchir pendant une ou deux minutes; il resta là, devant ce vieux fileur, les bras croisés et l'œil tendu, comme un voyageur près d'une ruine; il pensait aux ravages du temps, il avait peine à concevoir que ce corps d'homme, si ferme et si robuste autrefois, branlât maintenant comme une vieille lampe sans lumière; que ces genoux vigoureux, qui avaient poussé un cheval au milieu d'une mêlée, fussent si chétifs et si retirés; que cette main, si bonne à manier un sabre, eût tout au plus la force de soutenir un fuseau; enfin, que toute la pensée d'un homme fût réduite au mouvement d'un rouet.

O décrépitude, ô vieillesse malheureuse! que la mort est belle et desirable quand l'âme est ferme et le corps droit! qu'il est beau de tomber jeune et dans toute sa force!

Otto s'approcha du fileur, et tirant son chapeau :

— Monsieur Rasmann, j'ai l'honneur de vous saluer.

Le bonhomme ne répondit pas, et continua d'agiter son rouet.

— Est-ce à monsieur Franz Rasmann que j'ai l'honneur de parler? cria-t-il plus fort.

Le bonhomme s'arrêta enfin, et le regarda.

— Je ne crois pas, monsieur, que vous puissiez me connaître, car il y a fort long-temps que vous ne m'avez vu; mais mon nom peut-être...

Le bonhomme se leva, et fit un léger salut.

— Je suis le comte Otto.

Le vieillard rida son front, leva la tête, et répéta lentement : Le comte Otto!... puis il regarda une seconde fois l'étranger, se mit à trembler de tous les membres comme un fiévreux, et les mains pendantes, les yeux hagards, il laissa tomber sa quenouille par terre. Aussitôt la salle fut éclairée d'une lueur subite, une jeune femme apparut une lampe à la main, entre l'étranger et le vieillard.—Mon père, allez vous coucher! —Ces paroles semblèrent produire sur lui un effet magnétique. L'obéissance d'un chien au maître qu'il redoute et qu'il aime n'est pas plus prompte et plus spontanée que celle de ce vieux père à son enfant.

Il se leva sans mot dire de son grand fauteuil, abandonna son travail, et comme un marmot qui cède à la voix de sa mère, il s'en alla, deçà, delà, piétinant, heurtant, et sans penser une seule fois à retourner la tête. — Il ouvrit une porte et disparut.

La jeune femme resta dans la même posture, debout, immobile, les bras appuyés sur le dos du fauteuil, et les yeux fixés sur les pas de son père; le mouvement précipité de sa gorge, le va-et-vient de sa collerette à demi flottante décelaient son trouble et son émotion.

Quand aucun bruit ne s'entendit plus, elle s'écria d'une voix faible et altérée :

— Est-ce bien vous, monsieur?

Le comte ne répondit point, il secoua son chapeau humide de

la brume du soir, essuya son front baigné de sueur, et s'approcha du feu.

— Est-ce bien vous, monsieur? oh! vous venez bien tard!

— C'est vrai, mademoiselle, je viens bien tard, peut-être trop tard.

— Oh! monsieur le comte, non, non, ne le croyez pas.

Et aussitôt ouvrant le fichu qui couvrait sa poitrine, elle en tira un petit morceau de papier plié qu'elle présenta au nouveau venu, en ajoutant avec une sorte de fierté :

— Voilà le reçu que mon père vous a fait de vos 15,000 florins, le voilà tel que vous l'avez laissé... il ne m'a jamais quitté, — et demain, monsieur... demain...

Elle n'acheva pas, tant sa voix tremblait. L'effort qu'elle avait fait pour maîtriser son émotion, le ton qu'elle avait pris pour se délivrer de son père, ces nouvelles paroles, la présence du comte, tant de coups portés à la fois suffisaient pour ébranler les nerfs d'une pauvre fille; aussi ses genoux plièrent, et elle se laissa tomber dans le fauteuil qui était placé devant la cheminée. Otto, la voyant chanceler, s'était élancé vers elle, il l'avait soutenue dans ses bras, il s'était assis auprès sur une mauvaise chaise. Aussitôt qu'elle eut repris ses sens, elle se mit à regarder son amant avec une joie toute céleste; il semblait qu'elle n'avait pas assez d'yeux pour le contempler, pas assez d'oreilles pour l'entendre. Il était beau comme un astre, mélodieux comme une lyre; elle ne s'en lassait pas, et prenant ses deux mains, elle les portait à ses lèvres et les baisait comme une folle.

—O Henri, s'écriait-elle, que vous avez tardé à venir! que d'heures de peines et d'angoisses j'ai passées en votre absence! comme j'ai compté les minutes depuis le jour où vous m'avez quittée! trois années! trois années entières à écouter le bruit de vos pas, c'est bien triste et bien long pour une fille comme moi, faible et seule avec un vieillard, au milieu des montagnes! Aussi je n'ai plus paru une seule fois aux Kermesses, je n'ai plus dansé, je n'ai plus chanté comme avant, j'étais toujours à la fenêtre ou sur le pas de la porte; je tricotais et ne faisais pas une maille, j'attendais, et vous ne veniez pas... Les hommes sont cruels, n'est-ce pas? bien cruels!

Otto avait retiré ses mains des lèvres de la petite Allemande, et la regardait sans répondre.

— Vous me regardez, ô mon bien-aimé; hélas! je ne suis plus qu'une mendiante. La fièvre a pris toute la chair de mes os, le vent du nord a terni la belle couleur de mes joues. L'aubépine de mai ne sera plus jalouse, je ne suis plus rose et blanche comme elle, je ne suis plus la fauvette que vous avez surprise un soir chantant au bord de son nid. — Ce pauvre cœur, vous l'avez rempli d'amour, vous l'avez inondé comme une petite fleur des champs à la première goutte d'eau qui tombe du ciel, et il s'est brisé. Oh! je ne suis plus qu'une ombre maintenant, voyez mes bras comme ils sont frêles! ma poitrine, comme elle est maigre! Maintenant c'est à faire peur, j'ai tant souffert!

— Pauvre fille!

— Oh! oui, vous dites bien vrai, en m'appelant pauvre et misérable, car on ne peut l'être plus que moi, et mon père. Il est dur, quand on a été élevé dans l'aisance, de tomber dans le besoin, il est affreux de passer sa vie à coudre et à filer, et pourquoi? pour gagner à peine de quoi vivre. Que voulez-vous? le malheur est entré dans notre maison comme un soldat; il a tout pillé, tout saccagé. Mon père a été traîné deux fois en prison, et là je l'ai suivi, j'ai partagé son pain noir. Lorsque nous sommes sortis, l'on m'a traité d'enfant sans mère, l'on a voulu m'enlever des bras de mon père; alors il a été obligé de donner de l'argent. Il en a tant donné, qu'il a fallu quitter notre maison de la Sauvenière et venir nous loger ici, dans cette triste masure, où nous vivons comme nous pouvons tous les deux, et où il y a des jours où nous manquons presque de tout.

— Est-il possible?

— C'est la vérité, reprit Beata, c'est la pure vérité, et il suffit de jeter les yeux dans l'intérieur de cette chambre, et sur la nudité des murs, pour voir que je ne mens pas; et pourtant, Henri, j'étais destinée à être plus heureuse, à porter, comme vous, de fines mousselines et de belles dentelles; j'étais faite pour être grande dame, car ma mère descendait d'une noble famille de Presbourg. A Spa, la maison qu'elle habita durant le temps qu'elle prit les eaux, et dans laquelle je vins au monde, porte encore, à l'entrée,

un tableau peint de barres noires et jaunes, avec une belle couronne d'or. Je n'ai jamais vu ma mère, elle mourut que j'étais toute petite, Henri, toute petite!...

Je m'en souviens à peine; ce que je n'ai pas oublié, c'est qu'elle m'appelait Beata, sa jolie Beata; — cela veut dire heureuse en latin, les Hongrois parlent cette langue comme l'allemand : mon père m'en avait appris quelques mots autrefois, mais je n'en sais plus rien maintenant. Depuis trois ans surtout, je ne sais plus distinguer une lettre d'une autre; je n'ai pas même ouvert ma bible, et c'est un grand péché : aussi Dieu devait me punir cruellement. Pourtant je ne me plains pas, oh! non, je ne me plains pas, Dieu m'a ramené celui que j'aimais et que j'aime plus que ma vie.

Et en parlant ainsi, elle se jeta au cou de son amant.

Il y avait de la confusion dans la tête de cette douce enfant, mais à travers ce chaos d'idées on sentait percer une chaleur d'âme qui aurait attendri le cœur le plus dur. D'ailleurs il fallait s'attendre à tout, à ce déluge de paroles et à cette exaltation de pensées. Quand le cœur a été long-temps comprimé, il faut qu'il se dilate; chez les femmes surtout, l'épanchement est nécessaire, il se fait toujours par les lèvres ou par les yeux. Otto n'avait jamais attaché grande importance à la conquête de cette jeune fille, il avait considéré sa liaison avec elle comme une affaire de sens, comme une aventure de montagne, une heureuse fortune qui peut arriver à tout homme bien tourné, que l'on est sot de laisser échapper, mais qu'il ne faut pas prendre au sérieux, et qui n'engage à rien. Évidemment il s'était trompé; loin d'agir sur une nature commune, il avait rencontré des nerfs délicats, une organisation fine et supérieure. Alors le sentiment qu'il avait communiqué si légèrement avait pris de la force, le malheur, les revers, l'absence, et une foule d'accidens l'avaient constamment entretenu, irrité; maintenant les nouveaux événemens le portaient à son plus haut degré d'énergie.

Otto comprit le mal qu'il avait fait, mais il ne vit pas les suites qui pouvaient en résulter. Soit insouciance ou confiance en son étoile, il se livra tout entier à l'impression du moment; malgré l'air de pauvreté répandu autour de lui, malgré les paroles du voiturier et tout ce qu'il venait d'entendre; l'amour de Beata, sa chaleur de

sentiment trop vraie pour être feinte, lui avaient répondu de la probité du vieillard; certain de retrouver encore un peu d'argent, il ne pensait plus qu'à recouvrir de miel les plaies qu'il avait ouvertes, qu'à s'abandonner aux caresses empressées de la bonne petite, et par des promesses et des assurances, à lui donner le change sur l'avenir. Il lui jura qu'il l'aimait toujours, qu'il ne l'avait pas oubliée, que des circonstances graves et imprévues l'avaient seules retenu loin d'elle.

Il faut si peu de choses pour consoler une femme qui vous aime, un rien, un regard, un baiser sur le front. Beata le crut, et lui, comme il était fatigué de la route, et comme il avait besoin de somme, il s'étendit dans le fauteuil, jeta son manteau sur ses épaules et dormit.

VIII.

La nuit s'avançait; la nature au dehors était ébranlée par la tempête. On entendait gémir les bouleaux, et les sapins aux larges branches criaient et hurlaient comme les amarres d'un vaisseau; le vent, s'introduisant dans les petits trous des fenêtres et dans le joint des portes, produisait des gammes de sifflemens aigus, tandis que la raffale, s'abattant sur le toit, semblait y rouler d'énormes pierres et bondir comme l'avalanche. La pluie fouettait les vitres. Les grêlons, tombant dans l'âtre de la cheminée, avaient éteint le peu de feu qui brûlait encore. Plus de lumière. La seule clarté qui apparût quelquefois était celle de la lune, lorsque voguant à travers des flots de noirs nuages, elle découvrait son disque et jetait de grands éclairs blafards sur la terre.

Cependant le fracas extérieur n'empêchait pas le voyageur de dormir. Il n'entendait rien, pas même Beata, qui, légère comme un oiseau, tournait et retournait autour de lui. D'abord elle avait rallumé dans l'âtre quelques brins de sarment, afin de réchauffer ses pieds; mais l'eau continuant à tomber dans la cheminée, elle avait renoncé à son travail, et comme la femme de la Bible, comme la bonne Ruth, elle était revenu se coucher auprès de son amant. Peu à peu ses mains soulevèrent les plis du manteau qui le couvrait, et lorsqu'elle eut assez fait, et qu'elle fut certaine

de ne pas l'éveiller, elle se glissa jusqu'à son cœur. Aimante créature! comme elle était heureuse! un bien perdu et retrouvé est si cher! elle aurait voulu mourir ainsi; elle aurait desiré que ses deux bras devinssent chaînes d'airain, afin de ne plus se séparer de son idole.

Cependant Otto tout d'un coup s'agite, il lève la tête et ouvre les yeux; il sent comme une main froide et osseuse passer sur sa figure et s'arrêter sur son cou, le frisson lui court par tous les membres; il veut détacher son bras des plis du manteau, mais avant d'y parvenir, une voix qu'il croit bien loin de lui, mais qu'il reconnaît de suite, s'écrie :

— Mon père, mon père, allez vous coucher.

Aussitôt il voit à la lueur de la lune, entre la fenêtre et la cheminée, une forme d'homme se dessiner. Cette ombre vacillante s'arrête, paraît hésiter, et sans gémissement, sans plainte, elle prend une direction et se perd dans l'obscurité. Son apparition fit peu de bruit, quelque chose sembla traîner sur le carreau, et tout rentra dans le silence. Otto, qui doutait encore de ce qu'il venait de voir et d'éprouver, tant l'apparition et la disparition avaient eu lieu rapidement, ne se donna pas le tourment de chercher ce que ce pouvait être; il se contenta de dire:

— Est-ce vous, Béata, qui faites tout ce train?

— Oui, c'est moi.

— Et pourquoi donc, ma belle?

— Je ne puis dormir, il fait tant de vent.

— La nuit est donc bien mauvaise?

— Oui, bien mauvaise.

Et la conversation en resta là. Le comte pencha la tête de nouveau, et ferma les yeux. Quant à la jeune fille, toute tremblante encore d'émotion, elle reprit sa place aux pieds de son amant, mais elle ne dormit pas. La scène qui venait de se passer avait été pour elle une révélation terrible; elle avait découvert le déshonneur d'un père, elle venait de sauver la vie du comte.

IX.

Prenez une pierre, jetez-la selon le libre arbitre, à droite ou à gauche ; il s'établira une multitude de faits successifs résultant du jet de la pierre, inévitables et rigoureux. Ainsi, en bien ou en mal, la fatalité prend les actes, des mains de la liberté humaine, et en fait découler impitoyablement la ruine et le bonheur. Ainsi le jour qui se levait était triste pour la famille du Hongrois et pour le comte lui-même.

— Votre père est-il éveillé, Beata?

— Je ne le crois pas, il ne se lève pas si tôt.

— Est-ce que vous souffrez? vous avez la tête dans vos mains.

— J'étouffe, et j'ai les pieds froids.

— Pourquoi ne pas faire de feu?

— Il n'y a pas de bois.

— Mais le voisin?

— Nous n'en avons pas.

— Et ce bâtiment qui est près de cette maison?

— C'est une usine qui n'est pas achevée.

— Vous êtes bien malheureuse!

— Oh! oui, bien malheureuse!

— Que puis-je faire pour vous?

— Tout! — m'emmener d'ici.

— Et votre père?

— Qu'importe, si vous m'aimez?

— Hélas! Je ne le puis.

— Alors, que le bon Dieu ait pitié de moi!

Beata prononça ces dernières paroles d'un accent si singulièrement triste, que le comte se sentit ému jusqu'au fond des entrailles, il la regarda; elle était sur sa chaise, immobile, les yeux fixes et le visage tout pâle.

— Mon enfant, vous vous faites mal en restant ainsi, sortons.

— Où aller?

— Sur la montagne, le long du chemin, prendre l'air un instant.

— Je le veux bien.

Otto prit son manteau, en couvrit les épaules de Beata, et boutonnant son frac, ils sortirent bras dessus bras dessous.

Ils s'apprêtaient à descendre la route qui mène au hameau de la Sauvenière, lorsqu'ils virent un homme venir au-devant d'eux; ils rebroussèrent chemin, et remontèrent le cours du gros ruisseau qui coulait au pied de la maison.

Le soleil se montrait un peu; la terre, lavée par la pluie et affermie par le vent, sonnait sous les pas, et faisait étinceler comme des paillettes mille petites pierres de toutes les formes et de toutes les couleurs. La température était moins froide qu'à l'ordinaire, il y avait comme un sourire de printemps dans ce dernier rayon d'automne, et l'on aurait dit deux amans qui s'en allaient chercher l'ombre et la solitude. Pourtant ils ne parlaient pas. Tant que le ruisseau traça ses détours dans la prairie, ils eurent assez beau chemin. Mais bientôt la scène changea, les roches apparurent, et le ruisseau devint torrent. Ce fut une onde impétueuse et chargée de fange, roulant tantôt sur les roches, et tantôt se précipitant en forme de cascade; un bruit assourdissant, et le mugissement perpétuel d'un troupeau de bœufs. Les obstacles s'accumulaient devant eux, ils furent bientôt dans un vrai désert. Là le vent et la tempête de la nuit dernière avaient amoncelé leurs victimes, des roches en éclat, de grands arbres courbés et renversés, puis des bouquets de sapins s'écrasant les uns les autres, ou foulés comme l'herbe sous les pas d'un enfant. — On sentait que le génie du mal et de la destruction avait dû se ruer à son aise au milieu de ce chaos. Il fallait aussi que les promeneurs prissent plaisir à la contemplation de ces ruines gigantesques et naturelles, car ils ne s'arrêtèrent pas et continuèrent leur marche. Où allaient-ils? Dieu seul le savait. Ils montèrent encore, ils montèrent jusqu'à une roche autour de laquelle il fallait tourner, et qui avait quelque chose d'affreux à la vue.

Cependant, arrivé à une certaine hauteur, Otto jugea prudent de revenir sur ses pas; il se faisait tard, et le vieillard pouvait être levé. Alors il prit la jeune fille par le bras et redescendit avec elle. Ils suivirent la même route, marchant, tantôt l'un devant l'autre, tantôt de front, s'aidant et se soutenant mutuellement. Le torrent bondissait encore au-dessous d'eux. Beata avait la tête penchée et descendit silencieuse, aussi nonchalamment qu'elle était montée.

Tout à coup elle s'arrête, il fallait franchir un tronc d'arbre unissant deux roches.

— Qui vous fait peur, Beata?

— Rien, mais je ne puis passer.

— C'est un enfantillage, vous avez bien passé en allant.

— Le torrent m'étourdit.

— Donnez-moi la main.

— La voilà.

— Prenez garde, nous tombons.....

— Pardonnez-moi, Henri!.....

. . . .

Oh! méprise qui voudra le cœur des femmes, c'est le plus pur limon qu'ait pétri la main de Dieu. Rien n'est sublime comme de voir la nature des anges servir à deux genoux la force humaine, de voir les femmes se faire un bonheur de la souffrance, et tourner pour elles seules le calice amer qui passe à la bouche des hommes. C'est toujours pour elles la continuation des angoisses du Sauveur; c'est l'agonie immense et acceptée avec joie au jardin des Olives. — Pauvres femmes! méprise qui voudra vos nobles cœurs; s'il y a un paradis, votre place y sera plus belle que la nôtre, et s'il est une justice, elle sera plus indulgente pour vos crimes que pour nos fautes.

ÉDOUARD WILLER.

IMPRESSIONS

DE VOYAGES.

IV.

LE SAINT-BERNARD.

Mon excursion à Chamouny dura quatre jours; le cinquième, à dix heures du soir, j'étais de retour à Martigny. Mon ancien ami, le maître d'hôtel, me reçut d'un air comiquement triste. Le pauvre homme avait tant de monde chez lui, qu'il ne savait où me loger: lui-même avait cédé son lit aux voyageurs et comptait coucher dans la grange. Il essaya timidement de me prouver que l'odeur du foin était fort saine, et que je serais mieux chez lui sur la paille que chez un autre dans un lit. Mais je venais de faire douze lieues à pied, circonstance qui me rendait l'esprit fort peu accessible à ce genre de raisonnement, quelque logique qu'il lui parût être : en conséquence, je dis à mon guide de me conduire à l'hôtel de la Tour.

Mon hôte tenta un dernier effort pour me retenir. Il lui restait une grande chambre où il avait empilé une société de cinq voyageurs, un de plus ne devait rien leur faire sur la quantité; il me demanda donc si je me contenterais comme eux et avec eux d'un matelas posé à terre, et sur ma réponse affirmative, il s'achemina, moi le suivant, vers leur chambre, d'où sortait un vacarme épouvantable. Nos voyageurs se battaient à coups de traversin, pour conquérir les uns sur les autres chacun un emplacement de trois pieds de large sur six de long, la grandeur de la chambre n'ayant pas paru leur offrir au premier abord cinq fois cette mesure géométrique. Je jugeai, à part moi, que le moment était mal choisi pour la demande que nous venions faire : mon hôte fit probablement la même réflexion, car il se retourna de mon côté avec un air d'embarras si marqué, que je me décidai à faire ma commission moi-même. Je poussai doucement la porte, et je m'aperçus que provisoirement la bataille se passait dans la nuit, les projectiles ayant éteint les lumières : dès-lors ma résolution fut prise.

Je soufflai la chandelle de mon hôte, ce qui fit rentrer le corridor dans une obscurité aussi complète que celle où était la chambre; je lui recommandai de ne retrouver sous aucun prétexte la deuxième clef de la porte, et je le priai de me laisser me tirer d'affaire tout seul. Il ne demandait pas mieux.

La petite guerre continuait toujours, et les éclats de rire des combattans faisaient un tel bruit, que j'entrai dans la chambre, refermai la porte à double tour, et mis la clef dans ma poche, sans qu'aucun deux s'aperçût qu'il venait de se glisser dans la place un surcroît de garnison.

Je n'avais pas fait deux pas, que j'avais reçu sur la tête un coup de matelas qui m'avait enfoncé mon chapeau jusqu'à la cravate.

On juge bien que je n'étais pas venu là pour demeurer en reste de compte avec ceux qui s'y trouvaient; je n'eus qu'à me baisser pour ramasser une arme, et je me mis à frapper à mon tour avec une vigueur qui aurait dû prouver à mes adversaires qu'il venait d'arriver un renfort de troupes fraîches. Bientôt je m'aperçus que j'étais appuyé contre un angle, position, comme tout le monde sait, très favorable pour une défense individuelle. La mienne fit, à ce qu'il paraît, de si grandes merveilles, que je compris à la faiblesse

des coups qu'on me portait, qu'on perdait l'espoir de me débusquer de la place, et le combat se transporta sur d'autres points. Je profitai de ce moment pour étendre mon matelas sur le carreau; un manteau sans propriétaire apparent, et dans lequel je me pris les jambes, me parut devoir admirablement remplacer les couvertures que la servante n'avait point encore apportées, et que, grâce à la précaution que j'avais prise de fermer la porte à double tour et de mettre la clef dans ma poche, il me paraissait bien difficile qu'elle introduisît désormais parmi nous; je m'en enveloppai le plus confortablement possible. Je me jetai sur mon lit de camp, et j'attendis, le nez tourné vers le mur, l'orage, qui ne devait pas tarder à gronder, lorsque l'un des combattans s'apercevrait qu'il y avait un matelas de déficit.

En effet, peu à peu le calme se rétablit. Les éclats de voix devinrent moins bruyans, chacun songea à établir son bivouac sur le champ de bataille; je sentis un matelas s'appuyer à mes pieds, un autre à ma droite. Chacun emboita le sien, comme il put, dans ceux de ses compagnons, et se jeta dessus; un seul rôdeur continua de chercher quelque temps encore dans les coins et recoins; puis, impatienté de ne rien trouver, une idée lumineuse lui vint, et il s'écria tout à coup : *Messieurs, il y a l'un de vous qui est couché sur deux matelas*.

Cette accusation fut repoussée par un cri d'indignation unanime auquel je m'abstins cependant de prendre part.

Notre homme se remit à chercher, moitié riant, moitié jurant; puis ne trouvant rien, il finit par où il eût dû commencer: il sonna pour avoir de la lumière.

Nous entendîmes les pas de la servante d'auberge qui s'approchait; je vis briller la chandelle à travers le trou de la serrure, et je mis instinctivement la main dans ma poche, pour m'assurer si la bienheureuse clef y était toujours.

Notre homme alla à la porte : elle était fermée. — Ouvrez, dit-il, et donnez-nous de la lumière.

— Messieurs, la clef est en dedans.

— Ah!

La main du chercheur m'intercepta un instant la lumière qui me venait du corridor; puis il se baissa, passa la main à terre, sur

la cheminée. — Qui, diable, a donc fermé la porte en dedans, messieurs?

Ce n'était personne. — La fille attendait toujours.

— Eh! pardieu, il y a une seconde clef de chaque chambre dans votre auberge.

— Oui, monsieur.

— Eh bien! allez chercher l'autre.

La fille obéit, c'était mon moment d'épreuve. Si le maître de l'hôtel n'avait pas suivi mes instructions, j'étais perdu : le plus profond silence régnait, et n'était interrompu que par les coups de pieds impatiens de notre malheureux compagnon qui murmurait entre ses dents :

— Cette péronnelle-là ne reviendra pas. — Je vous demande ce qu'elle peut faire. — Vous verrez qu'elle ne trouvera pas la clef maintenant? — Ah! c'est bienheureux.

Cette dernière exclamation lui était, comme on le devine bien, arrachée par le retour de la fille qui s'était de nouveau arrêtée devant notre porte.

— Eh bien! allons donc.

— Monsieur, c'est comme un fait exprès, on ne peut pas mettre la main dessus.

— Ah! mais c'est donc le diable qui s'en mêle? — Oui, oui. — Riez, messieurs. — Pardieu, c'est bien amusant pour moi, surtout. — D'abord, je vous préviens qu'il me faut un matelas de gré ou de force.

Un hourra de propriétaire répondit à cette menace, et chacun se cramponna à son lit.

— Combien avez-vous apporté de matelas?

— Cinq.

— Vous voyez, messieurs, l'un de vous en a deux.

Une dénégation plus absolue et plus énergique encore que la première, lui répondit.

— Très bien; mais je vais le savoir. Allez-moi chercher une botte d'allumettes.

Il y avait dans cette demande un projet dont je ne comprenais pas bien l'exécution, mais dont le résultat possible me fit frémir. La fille revint avec l'objet demandé.

— C'est bon, glissez-moi une allumette par le trou de la serrure. Elle obéit.

— Maintenant, allumez le bout qui passe de votre côté. Très bien, là.

Je suivais l'opération avec un intérêt que l'on peut comprendre; je vis briller de l'autre côté de la serrure la petite flamme bleuâtre, qui disparut un instant dans l'intérieur de la porte, et reparut de notre côté brillante comme une étoile. C'est une stupide invention que celle des allumettes.

Au fait, je ne savais pas trop comment j'allais m'en tirer, et si mes nouveaux camarades goûteraient la plaisanterie; je me tournai à tout hasard contre le mur, afin d'avoir le temps de préparer un petit discours de réception.

Pendant ce temps, la flamme de l'allumette se fixa à la mèche de la bougie, l'appartement s'illumina. J'entendis chacun s'asseoir sur son matelas pour passer la revue. Au même instant un cri de surprise s'échappa de toutes les bouches, et une voix éclatante comme celle du jugement dernier fit entendre ces mots terribles :

— Nous sommes six.

Une deuxième voix succéda à la première.

— Messieurs, l'appel nominal.

— Oui, l'appel nominal. —

Celui que la perte de son lit rendait le plus intéressé à cette vérification y procéda sur-le-champ.

— D'abord moi, Jules de Lamark, présent.

— M. Lecaron, médecin, présent.

— M. Charles Soissons, propriétaire, présent.

— M. Auguste Reimonenq, créole, présent.

— M. Honoré de Sussy...

Je me retournai vivement.

—A propos, mon cher de Sussy, lui dis-je, en lui tendant la main, je puis vous donner des nouvelles de votre sœur, madame la duchesse d'O.... Je l'ai vue il y a huit jours aux eaux d'Aix : elle y était belle à désespérer.

On peut juger du singulier effet que produisit mon interruption. Tous les yeux se fixèrent sur moi.

—Ah! pardieu, c'est Dumas, s'écria de Sussy.

— Moi-même, mon cher ami, voulez-vous me présenter à ces messieurs? je serais enchanté de faire leur connaissance.

— Certainement. De Sussy me prit par la main; messieurs, j'ai l'honneur.....

Chacun se leva sur son lit et salua.

— Maintenant, messieurs, dis-je en me tournant vers celui dont j'avais usurpé le matelas, permettez que je vous rende votre lit, mais à la condition cependant que vous m'autoriserez à m'en faire apporter un près des vôtres.

La réponse fut affirmative et unanime. J'ouvris la porte; dix minutes après, j'avais un matelas dont j'étais le légitime locataire.

Ces messieurs allaient comme moi au grand Saint-Bernard. Ils avaient retenu deux voitures. Ils m'offrirent de prendre une place avec eux; j'acceptai. La fille reçut l'ordre de nous éveiller le lendemain à six heures du matin. L'étape était longue, il y a dix lieues de Martigny à l'hospice, et les sept premières seulement peuvent se faire en char. Chacun de nous comprenait l'importance d'un bon sommeil : aussi dormîmes-nous tout d'une traite jusqu'à l'heure indiquée.

A sept heures nous étions emballés à quatre dans un de ces charriots étroits auxquels on ajoute deux planches, et qui, dès-lors, prennent le titre pompeux de chars-à-bancs; et à deux dans une de ces petites voitures suisses qui vont de côté comme les crabes. Je m'étais pour mon malheur placé sur le char-à-bancs.

Nous n'avions pas fait dix pas, que, d'après la manière dont il conduisait son cheval, je fis à notre cocher cette observation.

— Mon ami, je vous crois ivre?

— C'est vrai, mais a pas peur, notre maître.

Très bien, du moins nous savions à quoi nous en tenir.

Les choses allèrent à merveille tant que nous fûmes en plaine, et nous ne fîmes que rire des légères courbes que décrivaient cheval et voiture, mais après avoir dépassé Martigny-le-Bourg et Saint-Branchier; lorsque nous commençâmes à pénétrer dans le val d'Entremont, et que nous vîmes le chemin s'escarper aux flancs de la montagne, ce chemin étroit, chemin des Alpes s'il en fut, avec son talus rapide comme un mur d'un côté et son précipice profond de l'autre, nos rires devinrent moins accentués, quoique les

courbes fussent toujours aussi fréquentes, et nous lui fîmes, mais d'une manière plus énergique, cette seconde observation :

— Mais s.... d.... cocher, vous allez nous verser.

Il fouetta son cheval à lui enlever la peau, et nous répondit par sa locution favorite :

— A pas peur, notre maître. — Seulement il ajouta par forme d'encouragement sans doute : — Napoléon a passé par ici.

— C'est une vérité historique que je n'ai pas l'intention de vous contester. Mais Napoléon était à mulet, et il avait un guide qui n'était pas ivre.

— A mulet! — Vous vous y connaissez! — Il était sur une mule...

Nous repartîmes comme le vent; notre guide continua de parler la tête tournée de notre côté, et sans daigner même jeter les yeux sur la route.

— Oui, sur une mule, à preuve même que c'est Martin Groseiller de Saint-Pierre qui le conduisait, et que sa fortune a été faite.

— Cocher!...

— A pas peur, — et que le premier consul lui a envoyé de Paris une maison et quatre arpens de terre. — Haoh! Haoh! —

C'était la roue de notre char qui pinçait le précipice de si près, que Lamark et de Sussy, qui étaient du côté de la planche, dont l'extrémité dépassait la largeur de la voiture, étaient littéralement suspendus sur un abîme de quinze cents pieds de profondeur.

Ceci rendait la plaisanterie de fort mauvais goût. Je sautai à bas de la voiture au risque d'avoir les jambes brisées contre les roues, et j'arrêtai le cheval par la bride. Nos camarades, qui nous suivaient dans la seconde voiture, et qui ne comprenaient rien au jeu que nous jouions depuis le commencement du voyage, avaient jeté un cri que nous avions entendu : ils nous croyaient perdus.

— A pas peur, Napoléon a passé par ici. — A pas peur. —

Et chaque mot de ce refrain éternel était accompagné d'une volée de coups de fouet dont une partie tombait sur le cheval, et l'autre sur moi; l'animal furieux se cabrait en reculant, et la voiture se retrouva de nouveau suspendue au-dessus de l'épouvantable ravin. Ce moment était critique; nos compagnons du charriot



le jugeaient mieux que personne: aussi prirent-ils une résolution violente et instinctive; le cocher, saisi à bras le corps, fut soulevé hors de son siége, et jeté sur la route, où il tomba lourdement, embarrassé comme Hyppolite dans ses rênes qu'il n'avait point abandonnées. Le cheval, qui était d'un naturel fort pacifique, se calma aussitôt; ces messieurs profitèrent de ce moment de repos pour sauter à terre, et chacun de nous, notre damné cocher excepté, se trouva sain et sauf et sur ses jambes au milieu de la route.

Nous laissâmes notre homme se relever, mener son cheval et sa voiture comme il l'entendait, et nous nous acheminâmes à pied : c'était plus fatigant, mais plus sûr. A deux heures nous dînâmes à *Liddes*, où, d'après notre marché, nous devions changer de cheval et de cocher; nous étions trop intéressés à ce que cette clause fût scrupuleusement suivie, pour ne pas donner tous nos soins à son exécution. Cette mutation faite, nous nous remîmes en route, complétement tranquillisés par l'allure honnête de notre quadrupède, et la mine pacifique de son maître, qui, par parenthèse, était le notaire du lieu. En effet, nous arrivâmes sans accident à Saint-Pierre, où finit la route praticable pour les voitures.

Ce fut à l'entour de ce bourg que l'armée française fit sa dernière station lorsqu'elle franchit le grand Saint-Bernard, au-delà duquel l'attendaient les plaines de Marengo. Des gens du pays nous montrèrent les différens emplacemens qu'avaient occupés l'infanterie, la cavalerie et l'artillerie; ils nous expliquèrent comment les canons, démontés de leurs affûts, avaient été assujétis dans des troncs de sapins creux et portés à bras par des hommes qui se relayaient de cent pas en cent pas. Quelques-uns de ces paysans avaient vu opérer cette œuvre de géant, et se vantaient avec orgueil d'y avoir pris part; ils se rappelaient la figure du premier consul, la couleur de son habit et jusqu'à quelques mots insignifians qu'il avait laissé tomber devant eux. C'est ainsi que j'ai retrouvé chez l'étranger, vivant et dans toute sa puissance, le souvenir de cet homme, qui, pour notre jeune génération qui ne l'a pas vu, semble être un héros fabuleux enfanté par quelque imagination homérique.

Cette visite de localité nous retint jusqu'à sept heures du soir.

Lorsque nous revînmes à Saint-Pierre, le temps était couvert et promettait de l'eau pour la nuit. Nous renonçâmes donc à notre premier dessein d'aller coucher à l'hospice, et en rentrant nous dîmes à notre hôte de nous donner à souper, et de nous préparer des chambres.

Ce n'était pas chose facile : plusieurs sociétés de voyageurs étaient arrivées, et retenues comme nous par la menace du temps et l'approche de la nuit, elles s'étaient emparées des chambres et avaient fait main-basse sur les provisions : il ne restait pour nous six qu'un grenier et une omelette.

L'omelette fut dévorée : puis nous procédâmes à la visite de notre chambre à coucher.

Il n'y avait vraiment qu'un aubergiste suisse qui pût avoir l'idée de faire coucher des chrétiens dans un pareil bouge; l'eau qui commençait à tomber filtrait à travers le toit de planche, le vent sifflait dans les fentes des contrevents mal joints, seule clôture des fenêtres; enfin les rats, que notre présence avait fait fuir, constataient par des grignottemens, dont le bruit ne pouvait échapper à des oreilles aussi exercées que les nôtres, leur droit de propriété sur le local que nous venions leur disputer, et leur intention de le reconquérir, malgré notre établissement, aussitôt que nous aurions soufflé les chandelles.

A l'aspect de cet infâme grenier, l'un de nous proposa de partir courageusement pour l'hospice le soir même. C'étaient trois heures de fatigue et de pluie, il est vrai; mais au bout du chemin, quelle perspective!..... Un souper splendide, un beau feu, une cellule bien close, et un bon lit.

La proposition fut reçue avec enthousiasme : nous descendîmes et envoyâmes chercher un guide. Au bout de dix minutes il arriva; nous lui dîmes de recruter deux de ses camarades, et de se procurer six mulets, attendu que nous voulions le même soir aller coucher au grand Saint-Bernard.

— Au grand Saint-Bernard! diable! dit-il.

Et il alla à la fenêtre, regarda le temps, s'assura qu'il était gâté pour toute la nuit, exposa sa main à l'action du vent, afin de juger la direction dans laquelle il soufflait, et revint à nous en secouant la tête.

— Vous dites donc qu'il vous faut trois hommes et six mulets.

— Oui.

— Pour aller cette nuit au Saint-Bernard?

— Oui.

— C'est bon, vous allez les avoir.

Et il nous tourna le dos pour aller les chercher.

Cependant les signes qu'il avait laissé échapper nous donnèrent quelque inquiétude; nous le rappelâmes.

— Est-ce qu'il y a du danger? lui dîmes-nous.

— Dam!... le temps n'est pas beau; mais, puisque vous voulez aller au Saint-Bernard, on tâchera de vous y conduire.

— En répondez-vous?

— L'homme ne peut promettre que ce que peut faire un homme : on tâchera; cependant, si j'ai un conseil à vous donner, avec votre permission, prenez plutôt six guides que trois.

— Eh bien! soit, six guides; mais revenons au danger : quel est-il? Il me semble que nous ne sommes point encore assez avancés en saison pour avoir à craindre les avalanches?

— Non, si nous ne nous écartons pas de la route.

— Mais on ne s'écarte dans la route que lorsqu'elle est couverte de neige, et le 26 août ce serait bien le diable!

— Oh! quant à la neige, voyez-vous, que ça ne vous inquiète pas, nous en aurons, et plus haut que vos guêtres.... Voyez-vous cette petite pluie-là, qui est bien gentille ici? eh bien! à une lieue de Saint-Pierre, comme nous allons toujours en montant jusqu'à l'hospice, ça sera de la neige.—Il retourna à la fenêtre : — Et elle tombera dru, ajouta-t-il en revenant.

— Ah! bah, bah! Au Saint-Bernard!

— Messieurs, cependant, repris-je...

— Au Saint-Bernard : que ceux qui sont de l'avis d'aller coucher au Saint-Bernard lèvent la main.

Quatre mains se levèrent sur six. Le départ fut adopté.

— Voyez-vous, continua notre guide, si vous étiez des gens de la montagne, je dirais : C'est bon, en route; mais vous êtes des Parisiens, à ce que je peux voir avec votre permission, et le Parisien, c'est délicat et ça craint le froid; aussitôt qu'il a les pieds dans la neige, il grelotte.

— Eh bien, nous ne descendrons pas de mulet.

— Ça vous plaît à dire, vous y serez bien forcés.

— N'importe, allez prévenir vos camarades et chercher vos quadrupèdes.

— Avec votre permission, messieurs, vous savez que les courses de nuit se paient double.

— Très bien. Combien de temps vous faut-il?

— Un quart d'heure.

— Allez.

Aussitôt que nous fûmes seuls, nous prîmes les dispositions les plus confortables pour la route; chacun ajouta à ce qu'il avait sur le corps ce qu'il possédait en blouse, redingote ou manteau, remplit sa gourde d'un excellent rhum, dont Soissons était le dispensateur : une distribution fraternelle de cigarres fut faite, et un briquet phosphorique, qui se carrait dans son habit rouge, passa par acclammation du chambranle de la cheminée dans la poche de de Sussy. Puis, chacun se rangeant autour du feu, l'augmenta de tout ce que nous pûmes rencontrer de bois, et fit une provision de chaleur pour le voyage.

Notre guide rentra. — Bon, chauffez-vous, dit-il, ça ne peut pas faire de mal.

— Êtes-vous prêts?

— Oui, notre maître.

— Alors... à cheval.

Nous descendîmes et trouvâmes nos montures à la porte, chacun enfourcha gaîment sa bête, et mu d'un sentiment d'ambition, tenta de lui faire prendre la tête de la colonne. Or, chacun sait, pour peu qu'il ait monté une fois dans sa vie à mulet, que l'une des choses les plus difficiles de ce monde est de faire passer un mulet devant son camarade. Cette lutte nous tint près d'un quart d'heure en joie, tant nous sentions le besoin de réagir d'avance contre la fatigue à venir; enfin Lamark se trouva notre chef de file, et lâchant la bride de son mulet, il parvint, à l'aide de ses talons et de sa canne, à le mettre au trot, en criant :

« A pas peur, Napoléon a passé par ici!... »

Quand un mulet trotte, toute la caravane trotte, et par contrecoup les guides, qui sont à pied, sont obligés de se mettre au galop.

Cela leur inspire en général pour cette sorte d'allure une répugnance qu'ils sont parvenus à faire partager à leurs bêtes; aussi la tête de la colonne, si emportée qu'elle paraisse être, ne tarde-t-elle pas à s'arrêter tout à coup, et à imposer successivement son immobilité à chaque individu, soit homme, soit animal, qui se trouve à sa suite. Puis toute la ligne se remet gravement en marche, s'alongeant au fur et à mesure que le mouvement se communique de sa tête à sa queue.

— Avec votre permission, dit le guide de Lamark, qui avait rejoint son mulet, et qui, de peur d'une nouvelle course, l'avait pris par la bride, sous prétexte que le chemin était mauvais, — ce n'est point par ici qu'est passé Napoléon, la route que nous suivons n'était point encore pratiquée; c'est au flanc opposé de la montagne, et s'il faisait jour, vous verriez que c'étaient de rudes gaillards, ceux qui passaient là, avec des chevaux et des canons. — Tout le monde était de son avis, il n'y eut donc point de contestation.

— Messieurs, de la neige; notre guide est prophète, dit l'un de nous.

En effet, comme nous montions depuis une demi-heure à peu près, le froid devenait de plus en plus vif, et ce qui dans la plaine tombait en pluie, ici tombait en glace.

— Ah! pardieu, de la neige le 26 août, ce sera curieux à raconter à nos Parisiens : messieurs, je suis d'avis que nous descendions, et que nous nous battions avec des pelottes, en mémoire de Napoléon, qui a passé par ici...

Chacun se mit à rire du souvenir que lui rappelait cette parole sacramentelle; quant au danger qu'elle pouvait rappeler en même temps, il était déjà complétement oublié.

— Avec votre permission, messieurs, je vous ai déjà dit que c'était sur l'autre route qu'avait passé Napoléon; quant à ce qui est de vous battre avec des pelottes de neige, je ne vous le conseille pas. Cela vous ferait perdre du temps, et vous n'en avez pas de trop : songez que dans un quart d'heure vous n'y verrez plus, même à conduire vos mulets.

— Eh bien! alors, mon brave, nos mulets nous conduiront.

— Et c'est ce que vous pouvez faire de mieux, de ne pas les contrarier; Dieu a fait chaque chose l'une pour l'autre, voyez-

vous, le Parisien pour Paris, et le mulet pour la montagne. Voilà ce que je dis toujours à mes voyageurs. — Laissez aller la bête, — laissez-la aller. — Ici, comme nous sommes encore dans la plaine de Prou, il n'y a pas grand mal, mais une fois le pont de Hudri passé, vous vous trouverez dans un petit chemin de danseur de corde, et comme la neige ne vous le laissera probablement pas distinguer, abandonnez-vous à votre mulet et soyez tranquille.

— Bravo! le guide, bien parlé, et buvons la goutte.

— Halte. — Chacun porta sa bouteille à sa bouche, et la passa à son guide. Dans les montagnes, on boit dans le même verre et à la même gourdé, on n'est pas dégoûté de celui qui six pas plus loin peut vous sauver la vie.

La chaleur du rhum remit chacun en gaîté, et quoique la nuit et la neige tombassent toujours plus épaisses, la caravane, riant et chantant, se remit bruyamment en route.

C'était une singulière impression que celle que me produisait, au milieu de ce pays désolé, de cette neige aiguë, de cette nuit toujours plus sombre, cette petite file de mulets, de cavaliers et de guides, qui s'enfonçait joyeusement dans la montagne sombre, silencieuse et terrible, qui n'avait pas même un écho pour lui renvoyer ses chants et ses cris. Il paraît que cette impression ne m'atteignit pas seul, car peu à peu les chants devinrent moins bruyans, les éclats de rire plus rares, quelques jurons isolés leur succédèrent; enfin, un *sac.. D..., mes enfans, savez-vous qu'il ne fait pas chaud?* vigoureusement prononcé, parut tellement être le résumé de l'opinion générale, qu'aucune voix ne s'éleva pour combattre le préopinant.

— La goutte, et allumons le cigarre.

— Bravo! qu'est-ce qui a eu l'idée?

— Moi, Jules Thierry de Lamark.

— Arrivé à l'hospice, il lui sera voté des remercîmens.—Allons, de Sussy, le briquet phosphorique.

— Ah! ma foi, messieurs, il faut que je tire mes mains de mes goussets, et elles y sont si chaudement, qu'elles desirent y rester. Venez prendre le briquet dans ma poche.

Un guide nous rendit ce service, ses camarades allumèrent leurs pipes au briquet et nous nos cigarres à leurs pipes, et nous nous

remîmes en route, n'apercevant de chacun de nous, tant la nuit était noire que le point lumineux que chacun portait à sa bouche, et qui devenait brillant à chaque aspiration.

Cette fois il n'y avait plus ni chant ni cri, le rhum avait perdu son influence; le silence le plus profond régnait sur toute la ligne, et n'était interrompu que par le bruit des encouragemens que nos guides donnaient à nos montures, tantôt avec la voix, tantôt avec le geste.

En effet, rien de tout ce qui nous entourait ne poussait à la gaîté : le froid devenait de plus en plus vif, et la neige tombait avec une prodigalité croissante; la nuit n'était éclairée que par un reflet mat et blanchâtre; le chemin se rétrécissait de plus en plus, et de place en place des quartiers de rochers l'obstruaient tellement, que nos mulets étaient forcés de l'abandonner et de prendre des petits sentiers, sur le talus même du précipice, dont nous ne pouvions mesurer la profondeur que par le bruit de la Drance qui roulait au fond : encore ce bruit, qui à chaque pas allait s'affaiblissant, nous prouvait-il que l'abîme devenait de plus en plus profond et escarpé. Nous jugions, par la neige que nous voyions amassée sur le chapeau et les vêtemens de celui qui marchait devant nous, que nous devions, chacun pour notre part, en supporter une égale quantité. D'ailleurs nous sentions à travers nos habits son contact moins pénétrant, mais plus glacé que celui de la pluie; enfin notre chef de colonne s'arrêta.

— Ma foi, messieurs, dit-il, je suis gelé moi, et je vais à pied.

— Je vous l'avais bien dit, que vous seriez obligés de descendre, reprit notre guide.

Effectivement, chacun de nous sentait le besoin de se réchauffer par le mouvement. Nous mîmes pied à terre, et comme on y voyait à peine à se conduire, nos guides nous conseillèrent de nous accrocher à la queue de nos mulets, qui de cette manière nous offraient le double avantage de nous épargner moitié de la fatigue, et de sonder le chemin. Cette manœuvre fut ponctuellement exécutée, car nous comprenions la nécessité de nous abandonner à l'instinct de nos bêtes et à la sagacité de leurs conducteurs.

C'est alors que je reconnus la vérité de la relation de Balmat; je ressentais, pour mon compte, le mal de tête dont il m'avait parlé,

ses éblouissemens vertigieux, et cette irrésistible envie de dormir, à laquelle j'eusse cédé sur mon mulet, et que la nécessité de marcher pouvait seule combattre. Il paraît que notre docteur lui-même l'éprouvait, car il proposa une halte.

— En avant! en avant! messieurs, dit vivement notre guide, car je vous préviens que celui de nous qui s'arrêtera ne repartira plus.

Il y avait, dans l'accent avec lequel il prononça ces paroles, une conviction si profonde, que nous nous remîmes en marche sans aucune objection. L'un de nous, je ne sais lequel, tenta même de nous rappeler à notre ancienne gaîté, avec ces mots consacrés qui jusqu'alors n'avaient jamais manqué leur effet : — *A pas peur, Napoléon a passé par ici.* — Mais cette fois la plaisanterie avait perdu son efficacité, aucun rire n'y répondit, et le silence inaccoutumé avec lequel elle était reçue, lui donna un caractère plus triste que celui d'une plainte.

Nous marchâmes ainsi machinalement et tirés par nos mulets pendant une demi-heure environ, enfonçant dans la neige jusqu'aux genoux, tandis qu'une sueur glacée nous coulait sur le front.

— Une maison! dit tout à coup de Sussy.

— Ah!

Chacun abandonna la queue de son mulet, s'étonnant que nos muletiers n'eussent rien dit de cette station.

— Avec votre permission, dit le guide chef, vous ne savez donc pas ce que c'est que cette maison?

— Fût-ce la maison du diable, pourvu que nous puissions y secouer cette maudite neige et poser nos pieds sur de la terre, entrons.

La chose n'était point difficile; il n'y avait à cette maison ni portes ni contrevents. — Nous appelâmes, personne ne répondit.

— Oui, oui! appelez, dit notre guide, et si vous réveillez ceux qui y dorment, vous aurez du bonheur!...

Effectivement personne ne répondait, et la cabane paraissait déserte : cependant, quelque ouverte qu'elle fût à tous les vents du ciel, elle nous offrait un abri contre la neige; nous résolûmes donc de nous y arrêter un instant.

— S'il y avait une cheminée, nous ferions du feu, dit une voix.

— Et du bois?

— Cherchons toujours la cheminée.

De Sussy étendit les mains.

— Messieurs, une table, dit-il. — Ces mots furent suivis d'une espèce de cri, moitié de frayeur, moitié d'étonnement.

— Qu'y a-t-il donc? — Hein!...

— Il y a qu'un homme est couché sur cette table. — Je tiens sa jambe.

— Un homme!

— Alors secouez-le, il se réveillera.

— Eh! l'ami, eh!...

— Messieurs, dit un de nos guides, se détachant du groupe de ses camarades, restés dehors, et passant sa tête par la fenêtre; — messieurs, pas de plaisanteries pareilles et en pareil lieu. Elles nous porteraient malheur à tous, à vous comme à nous.

— Où sommes-nous donc? —

— Dans une des morgues du Saint-Bernard.... Il retira sa tête de la fenêtre, et alla rejoindre ses camarades sans rien ajouter de plus; mais peu d'orateurs peuvent se vanter d'avoir produit un aussi grand effet avec aussi peu de paroles. Chacun de nous était demeuré cloué à la place qu'il occupait.

— Ma foi, messieurs, il faut voir cela. C'est une des curiosités de la route, dit de Sussy, et il plongea une allumette dans le briquet phosphorique.

L'allumette pétilla, puis répandit un instant une faible lumière à la lueur de laquelle nous aperçûmes trois cadavres, l'un effectivement couché sur la table, les deux autres accroupis aux deux angles du fond; puis l'allumette s'éteignit, et tout rentra dans l'obscurité.

Nous recommençâmes l'opération. Seulement cette fois chacun approcha un bout de papier roulé du mince et éphémère foyer, et lorsqu'il l'eut allumé, commença l'investigation de l'appartement, tenant de la main gauche d'autres mèches toutes prêtes.

Il faudrait s'être trouvé dans la position où nous étions nous-mêmes pour avoir une idée de l'impression que nous fit éprouver la vue de ces malheureux; il faudrait avoir regardé ces figures

noires et grimaçantes à la lumière tremblotante et douteuse de nos bougies improvisées, pour les garder dans sa mémoire, comme elles resteront dans la nôtre. Il faudrait avoir eu pour soi-même, et dans un pareil moment, à craindre le sort terrible des devanciers que nous avions sous les yeux, pour comprendre que nos cheveux se dressèrent, que la sueur nous coula sur le front, et que, quelque besoin que nous eussions de repos et de feu, nous n'éprouvâmes plus qu'un desir, celui de quitter au plus vite cette hôtellerie mortuaire.

Nous nous remîmes donc en route, plus silencieux et plus sombres encore qu'avant cette halte, mais aussi pleins de l'énergie que nous avaient donnée la vue d'un pareil spectacle; pendant une heure, pas un mot ne fut échangé, même de la part des guides. — La neige, le chemin, le froid même, je crois, avaient disparu, tant une seule idée s'était emparée de tout notre esprit, tant une seule crainte pressait notre cœur et hâtait notre marche.

Enfin notre guide chef poussa un de ces cris habituels aux montagnards, qui par leur accent aigu se font entendre à des distances extraordinaires, et qui désignent par leur modulation si celui qui appelle ainsi demande du secours, ou prévient simplement de son arrivée. —

Le cri s'éloigna, comme si rien ne pouvait l'arrêter sur cette vaste nappe de neige, et comme nul écho ne le renvoya vers nous, la montagne rentra dans le silence.

Nous fîmes encore deux cents pas à peu près, alors nous entendîmes les aboiemens d'un chien.

— Ici, Drapeau, ici, cria notre guide.

Au même instant un énorme dogue, de l'espèce unique, connue sous le nom de race du Saint-Bernard, accourut à nous, et reconnaissant notre guide, se dressa contre lui, appuyant ses pattes sur sa poitrine.

— Bien, Drapeau, bien, bonne bête; — avec votre permission, messieurs, c'est une vieille connaissance qui est bien aise de me revoir. — N'est-ce pas, Drapeau, heim! Le chien..., le bon chien! oui, allons, allons, — assez, et en route. —

Heureusement la route n'était plus longue, dix minutes après nous nous trouvâmes tout à coup devant l'hospice que de ce côté

on ne peut apercevoir, même pendant le jour, que lorsqu'on y est presque arrivé : un marronnier nous attendait sur sa porte, — porte ouverte nuit et jour gratuitement, à quiconque vient y demander l'hospitalité, qui, dans ce lieu de désolation, est souvent la vie.

Nous fûmes reçus par le frère qui était de garde, et conduits dans une chambre où nous attendait un excellent feu. Pendant que nous nous réchauffions, on nous préparait nos cellules : la fatigue avait fait disparaître la faim, aussi préférâmes-nous le sommeil au souper. On nous servit une tasse de lait chaud dans notre lit : le frère qui m'apporta la mienne, me dit que j'étais dans la chambre où Napoléon avait dîné; quant à moi, je crois que c'est celle où j'ai le mieux dormi.

Le lendemain, à dix heures, nous étions tous sur pied, et faisions l'inventaire de la chambre consulaire, qui m'était échue en partage : rien ne la distinguait des autres cellules, aucune inscription n'y rappelait le passage du moderne Charlemagne.

Nous nous mîmes à la fenêtre : le ciel était bleu, le soleil brillant et la terre couverte d'un pied de neige.

Il est difficile de se faire une idée de l'âpre tristesse du paysage que l'on découvre des fenêtres de l'hospice, situé à sept mille deux cents pieds au-dessus du niveau de la mer, et placé au milieu du triangle formé par la pointe de Dronaz, le mont Velan et le grand Saint-Bernard. Un lac entretenu par la fonte des glaces et situé à quelques pas du couvent, loin d'égayer la vue, l'assombrit encore; ses eaux, qui paraissent noires dans leur cadre de neige, sont trop froides pour nourrir aucune espèce de poisson, trop élevées pour attirer aucune espèce d'oiseau. C'est en petit une image de la mer Morte, couchée aux pieds de Jérusalem détruite. Tout ce qui est doué d'une apparence de vie animale ou végétale s'est échelonné sur la route, selon que sa force lui a permis de monter : l'homme et le chien seuls sont arrivés au sommet.

C'est ce morne tableau sous les yeux, c'est là seulement où nous étions qu'on peut prendre une idée du sacrifice de ces hommes qui ont abandonné les vallons ravissans du pays d'Aoste et de la Tarentaise, la maison paternelle qui se mirait peut-être aux flots bleus du petit lac d'Orta, qui brille, ardent, humide et profond,

comme l'œil d'une Espagnole amoureuse, la famille aimée, la fiancée bénie avec sa dot de bonheur et d'amour, pour venir un bâton à la main, un chien pour ami, se placer sur la route neigeuse des voyageurs, comme des statues vivantes de dévoûment. C'est là qu'on prend en pitié la charité fastueuse de l'homme des villes, qui croit avoir tout fait pour ses frères, lorsqu'il a laissé ostensiblement tomber du bout de ses doigts, dans la bourse d'une belle quêteuse, la pièce d'or que lui paient une révérence et un sourire. Oh! s'il pouvait arriver au milieu d'une de ces nuits voluptueuses de notre hiver parisien, quand le bal fait bondir les femmes comme un tourbillon de diamans et de fleurs; quand les beaux vers de Victor sur la charité ont attiré une larme juvénile au coin d'un œil brillant de plaisir; s'il pouvait arriver que les lumières s'éteignissent, qu'un pan du mur s'écroulât, que les yeux pussent percer l'espace, et qu'on vît tout à coup au milieu de la nuit, sur un étroit sentier, au bord d'un précipice, menacé par l'avalanche, enveloppé d'une tempête de neige, un de ces vieillards à cheveux blancs qui vont répétant à grands cris : « Par ici, frères! » oh! certes, certes, le plus fier de son aumône essuierait son front humide de honte, et tomberait à genoux, en disant : O mon Dieu!...

On vint nous dire qu'on nous attendait au réfectoire.

Nous descendîmes le cœur serré. Le frère marchait devant nous pour nous montrer le chemin : nous passâmes à côté de la chapelle, et nous entendîmes les chants de l'office. — Nous continuâmes notre route, et à mesure que ces chants s'éloignaient, des rires venaient à nous de l'extrémité du corridor : des rires! cela nous semblait bizarre en pareil lieu. — Nous ouvrîmes enfin la porte, et nous nous trouvâmes au milieu de jeunes gens et de jolies femmes, qui prenaient du thé, et qui parlaient de mademoiselle Taglioni.

Nous nous regardâmes un instant stupéfaits, puis nous nous mîmes à rire comme eux. — Nous avions rencontré ces dames dans notre monde parisien. Nous nous approchâmes d'elles, avec les mêmes manières que dans un salon; les complimens s'échangèrent avec le bon ton de la société la plus fashionnable; nous prîmes à table les places qui nous étaient réservées, et la conversation devint générale, gagnant en gaîté ce qu'elle perdait en gêne. — Au

bout de dix minutes, nous avions complètement oublié où nous étions.

C'est que rien aussi ne pouvait nous en rappeler le souvenir. Le salon, qu'on appelait le réfectoire, était loin de répondre à l'idée austère que retrace ce nom. C'était une jolie salle à manger, décorée avec plus de profusion que de goût; un piano ornait un de ses angles, plusieurs gravures étaient accrochées à ses murs; des vases, une pendule, quelques-uns de ces petits objets de luxe qu'on ne trouve que dans le boudoir des femmes, surchargeaient la cheminée; enfin un certain caractère mondain régnait dans toutes ces choses et nous fut expliqué par un seul mot : chacun de ces meubles était un don fait aux religieux par quelque société reconnaissante, qui avait voulu prouver aux bons pères que, de retour à Paris, elle n'avait point oublié l'hospitalité qu'elle avait reçue d'eux.

Pendant le déjeuner, le frère qui nous en faisait les honneurs, nous donna sur le mont Saint-Bernard quelques renseignemens historiques qu'on ne sera peut-être pas fâché de retrouver ici.

Avant la fondation de l'hospice, le grand Saint-Bernard s'appelait le Mont-Joux, par corruption de ces deux mots latins *mons Jovis,* montagne de Jupiter; ce nom venait lui-même d'un temple élevé à ce dieu, sous l'invocation de Jupiter *pœnin*. L'époque précise de l'érection de ce temple, dont les ruines sont encore visibles, est inconnue. Au premier abord l'orthographe du mot *pœnin,* que Tite-Live écrit incorrectement Pennin, pourrait faire croire qu'elle remonte au passage d'Annibal, et que ce général, parvenu heureusement au sommet des Alpes, y aurait posé la première pierre votive d'un temple à *Jupiter carthaginois*. Cependant les ex-voto qui ont été retrouvés en creusant ces ruines, indiquent que les pèlerins qui venaient y accomplir des vœux étaient des Romains. Maintenant des Romains seraient-ils venus prier aux pieds de la statue du dieu de leurs ennemis, cela est impossible. Le temple au contraire n'aurait-il pas été élevé par les Romains eux-mêmes, lorsque les revers d'Asdrubal, en Sardaigne, forcèrent son frère amolli par Capoue, et battu par Marcellus, d'abandonner l'Italie aux trois quarts conquise pour se réfugier près d'Antiochus? Dans le premier cas, son érection remonterait donc à l'an 535; et dans le second, à l'an 555 de la fondation de Rome. Quant à l'époque où son culte

fut abandonné, on pourrait la fixer avec probabilité au règne de Théodose-le-Grand, aucune médaille postérieure au règne des enfans de cet empereur n'ayant été retrouvée dans les débris de ce temple.

Quant à la fondation de l'hospice, elle remonte certainement au commencement du IXe siècle, puisque l'hospice du *Mont-Joux* est nommé dans la cession des terres que Lod-Her, roi de Lorraine, fit à Ludwig, son frère, en 859; il existait donc avant que l'archidiacre d'Aoste ne vînt y établir, en 970, des chanoines réguliers de Saint-Augustin pour le desservir, et ne changeât son nom païen de Mont-Joux en nom chrétien de Saint-Bernard. Depuis cette époque jusqu'à nous, quarante-trois prévôts se sont succédés.

Neuf siècles sont révolus, et le temps ni les hommes n'ont rien changé aux régles du monastère, ni aux devoirs hospitaliers des chanoines.

La chaîne des Alpes sur laquelle est située le Saint-Bernard fut témoin des quatre passages d'Annibal, de Karl-le-Grand, de François Ier et de Napoléon. Annibal et Karl-le-Grand la franchirent au mont Cenis, François Ier et Napoléon, à l'endroit même où est bâti l'hospice; Karl-le-Grand et Napoléon la traversèrent pour vaincre, Annibal et François Ier pour être vaincus.

Outre les dames dont j'ai déjà parlé, nous avions encore au déjeuner une Anglaise et sa mère. Depuis trois ans, ces deux dernières parcouraient l'Italie et les Alpes à pied, portant leur bagage dans un caban, et faisant leur huit ou dix lieues par jour; nous voulûmes savoir le nom de ces intrépides voyageuses, et nous le cherchâmes sur le registre des étrangers : la plus jeune avait signé *Louisa, ou la fille des montagnes*.

Nous étions entrés pour chercher ce registre dans la salle attenant au réfectoire: elle est, comme la première, ornée de mille petits meubles, envoyés en cadeaux aux bons pères. Elle renferme de plus deux cadres contenant divers objets antiques retrouvés dans les fouilles du temple de Jupiter; les mieux conservés sont deux petites statues, l'une de Jupiter, et l'autre d'Hercule, une main malade, entourée du serpent d'Esculape, et portant sur les doigts, comme signe de maladie, une grenouille et un crapaud; enfin plusieurs plaques de bronze sur lesquelles sont les noms de ceux qui venaient implorer le secours du Dieu.

Je copiai plusieurs de ces *ex-voto*, et je les reproduis ici sans rien changer à l'arrangement des lignes.

J. O. M. Pœnino : T Macrinius demostratus. V. S. L.
jovi optimo maximo votum solvit libente

Pœnino
Pro itu et reditu
C. Julius Primus
V. S. L.

numinibus-aug
Jovi Pœnino sabineius
censor ambianus
V. S. L.

Je fus interrompu dans cette occupation par le bruit que faisaient nos convives. Pendant que je copiais mes inscriptions, le frère qui nous avait fait, sans rien prendre lui-même, les honneurs du déjeuner, était allé dire sa messe. Notre docteur avait été placé en sentinelle à la porte du réfectoire, de Sussy s'était mis au piano, et nos dames, y compris la fille des montagnes, dansaient le galop autour de la table.

Au moment où il était le plus rapide, le docteur entr'ouvrit la porte, passa la tête.

— Mesdames, dit-il aux danseuses, c'est un des frères servans qui vient vous demander si vous voulez voir la Grande-Morgue.

Cette proposition arrêta le galop tout court. Ces dames se consultèrent un moment entre elles. Le dégoût combattait la curiosité. La curiosité l'emporta : nous partîmes.

Arrivées à la porte extérieure, elles déclarèrent qu'elles n'iraient pas plus loin : il y avait un pied et demi de neige, et la morgue est située à quarante pas environ du seuil de l'hospice. Nous établîmes deux fauteuils sur des brancards, et nous offrîmes à nos belles curieuses de les porter pendant le trajet; elles acceptèrent.

Ce ne fut point sans un bon nombre de cris et de rires, arrachés par les vacillations de leur siége et les faux pas de leurs porteurs, qu'elles arrivèrent à la fenêtre éternellement ouverte par laquelle l'œil plonge sous la vaste voûte de la morgue du Saint-Bernard. Il est impossible de voir quelque chose de plus curieux et de plus horrible à la fois que le spectacle qui s'offrit alors à nous.

Qu'on se figure une grande salle basse et cintrée de trente-cinq pieds carrés, à peu près éclairée par une seule fenêtre, et dont le plan-

cher est couvert d'une couche de poussière d'un pied et demi. —

Poussière humaine!

Cette poussière, qui semble, comme les flots épais de la mer Morte, rejeter à sa surface les objets les plus lourds, est couverte d'une multitude d'ossemens. —

Ossemens humains!

Et sur ces ossemens, debout, adossés aux murs, groupés avec la bizarre intelligence du hasard, conservant chacun l'expression et l'attitude dans laquelle la mort les a surpris, les uns à genoux, les autres, les bras étendus; ceux-ci les poings fermés et la tête baissée, ceux-là le front et les mains au ciel; cent cinquante cadavres, noircis par la gelée, aux yeux vides, aux dents blanches, et au milieu d'eux une femme, une pauvre femme qui a cru sauver son enfant en lui donnant son sein, et qui semble, au milieu de cette réunion infernale, une statue de l'amour maternel.

Tout cela renfermé dans cette chambre: poussière, ossemens ou cadavres, selon l'époque dont ils datent; et à la fenêtre de cette chambre, éclairées par un soleil joyeux, des têtes de femmes, jeunes et belles, la vie animée depuis vingt ans à peine contemplant la vie éteinte depuis des siècles. — Ah! c'était un spectacle bien étrange, allez!...

Quant à moi, je verrai ce spectacle toute ma vie; toute ma vie, je verrai cette pauvre mère qui donne le sein à son enfant.

Que dire après cela du Saint-Bernard? Il y a bien encore une église, où est le tombeau de Desaix, une chapelle dédiée à sainte Faustine, une table de marbre noir où est gravée une inscription en l'honneur de Napoléon... il y a bien mille autres choses encore. Mais, croyez-moi, faites-vous montrer ces choses avant d'aller voir cette pauvre mère qui donne le sein à son enfant!...

ALEX. DUMAS (1).

1) Nous sommes forcés de renvoyer à une autre livraison la *Vie aux eaux d'Aix*, qui devait venir à la suite de ce chapitre.



POÉSIES.[1]

I.

Le Crieur de Nuit.

Eveillez-vous, gens qui dormez!
Sur vos toîts minuit passe et pleure;
Priez Dieu, s'il vous plaît! c'est l'heure:
Pour les morts qui vous ont aimés,
Éveillez-vous, gens qui dormez!

« Toi qui ne pleures rien encore,
O mon Ange! ne tremble pas!
Viens verser un secret tout bas
Dans un cœur vivant qui t'adore,
Toi qui ne pleures rien encore! »

(1) Ces deux pièces de vers font partie d'un charmant recueil de poésies de madame Desbordes-Valmore qui paraîtra très prochainement sous le titre de : *Les Pleurs*.

Éveillez-vous, gens qui dormez!
Sur vos toîts minuit passe et pleure;
Priez Dieu, s'il vous plaît! c'est l'heure :
Pour les morts qui vous ont aimés,
Éveillez-vous, gens qui dormez!

« Sous les jasmins de ta fenêtre,
Nul passant ce soir ne me nuit :
J'ai gagné le crieur de nuit;
Descends donc, pour me reconnaître,
Sous les jasmins de ta fenêtre! »

Éveillez-vous, gens qui dormez!
Sur vos toîts minuit passe et pleure;
Priez Dieu, s'il vous plaît! c'est l'heure :
Pour les morts qui vous ont aimés,
Éveillez-vous, gens qui dormez!

« Sans laisser tomber une rose
Sur le front de ton fiancé,
Minuit s'en va triste et lassé;
Et ta blanche fenêtre est close,
Sans laisser tomber une rose! »

Éveillez-vous, gens qui dormez!
Sur vos toîts minuit passe et pleure :
Priez Dieu, s'il vous plaît! c'est l'heure :
Pour les morts qui vous ont aimés,
Éveillez-vous, gens qui dormez!

« Minuit fera lever l'aurore!
Dit l'Ange qui se dévoila.
O mon fiancé! me voilà :
Si vous sonnez long-temps encore,
Minuit fera lever l'aurore! »

Éveillez-vous, gens qui dormez!
Sur vos toîts minuit passe et pleure;
Priez Dieu, s'il vous plaît! c'est l'heure :
Pour les morts qui vous ont aimés,
Éveillez-vous, gens qui dormez!

« Dieu! dit la mère de famille,
Jamais, pour les morts mécontens,
Minuit n'a pleuré si long-temps;
Il aura fait peur à ma fille!
Paix dans les cieux à ma famille! »

Eveillez-vous, gens qui dormez!
Sur vos toîts minuit passe et pleure;
Priez Dieu, s'il vous plaît! c'est l'heure :
Pour les morts qui vous ont aimés,
Eveillez-vous, gens qui dormez!

Des petits enfans et des mères
Racontèrent le lendemain
A l'Ange riant sous sa main
Qu'un mort prolongeait les prières
Des petits enfans et des mères!

*

II.

Le Coucher d'un petit Garçon.

Couchez-vous, petit Paul ! il pleut, c'est nuit, c'est l'heure.
Les loups sont au rempart, le chien vient d'aboyer ;
La cloche a dit : Dormez ! et l'Ange gardien pleure,
Quand les enfans si tard font du bruit au foyer.

— « Je ne veux pas toujours aller dormir ! et j'aime
A faire étinceler mon sabre au feu du soir ;
Et je tuerai les loups! je les tuerai moi-même ! »
Et le petit méchant, tout nu ! vint se rasseoir.

Où sommes-nous, mon Dieu ! donnez-nous patience ;
Et surtout soyez Dieu ! soyez lent à punir :
L'âme qui vient d'éclore a si peu de science !
Attendez sa raison, mon Dieu ! dans l'avenir.

L'oiseau qui brise l'œuf est moins près de la terre ;
Il vous obéit mieux : au coucher du soleil,
Un par un descendus dans l'arbre solitaire,
Sous le rideau qui tremble ils plongent leur sommeil.

Au colombier fermé nul pigeon ne roucoule,
Sous le cygne endormi l'eau du lac bleu s'écoule,
Paul! trois fois la couveuse a compté ses enfans;
Son aile les enferme; et moi, je vous défends!

La lune qui s'enfuit toute pâle et fâchée,
Dit : Quel est cet enfant qui ne dort pas encor!
Sous son lit de nuage elle est déjà couchée;
Au fond d'un cercle noir la voilà qui s'endort.

Le petit mendiant perdu seul, à cette heure,
Rôdant avec ses pieds las et froids, doux martyr!
Dans la rue isolée où sa misère pleure,
Mon Dieu! qu'il aimerait un lit pour s'y blottir!

Et Paul, qui regardait encor sa belle épée,
Se coucha doucement en pliant ses habits :
Et sa mère bientôt ne fut plus occupée
Qu'à baiser ses yeux clos par un ange assoupis!

M[me] DESBORDES-VALMORE.



ETUDES STATISTIQUES

SUR L'ÉTAT

ET LES PROGRÈS DE LA SOCIÉTÉ

EN FRANCE.

4e ÉPOQUE. — TEMPS PRÉCURSEURS DE LA RÉVOLUTION.

Il n'est point, dans l'histoire des peuples civilisés, de témoignage plus frappant de la grandeur et de la rapidité des vicissitudes humaines, que le tableau des élémens numériques de la société en France, au moment où la révolution allait éclater, comparé à celui de ces mêmes élémens, aux temps où nous sommes, à la distance seulement de la moitié d'un siècle.

En compulsant laborieusement les papiers d'état, et en s'aidant du secours d'un petit nombre de publicistes contemporains (1), on est parvenu à découvrir et à grouper des termes numériques officiels ou authentiques, qui établissent :

1° Quelle était, vers 1788, la division de la société en France;

2° Quelle était alors la distribution de la propriété, des revenus, des

(1) Dupré de Saint-Maur, Forbonnais, Necker, Pommelle, Lavoisier, etc. etc.

impôts, et généralement de toutes les charges publiques, entre les différentes classes de la société.

Nous réduirons ici nos recherches à ce dernier objet; et leurs résultats suffiront pour faire apprécier, avec plus d'exactitude et de précision qu'on ne l'a fait encore, les changemens prodigieux opérés dans la constitution de l'ordre social pendant la durée d'une seule génération.

En recherchant avec soin quelle était la distribution de la propriété, en France, avant 1789, nous avons été conduits aux aperçus suivans.

Dupré de Saint-Maur estimait, vers 1760, que les quatre septièmes, ou plus de la moitié du sol de la France, étaient exploités par des métayers. Il n'y en avait conséquemment que trois septièmes, faisant 22,290,000 hectares ou 11,284 lieues carrées qui fussent cultivés par les propriétaires ou sous leur direction personnelle; et la plus grande partie du territoire, formant une étendue de 29,720,000 hectares ou 15,046 lieues carrées appartenaient au clergé, à la noblesse, à la couronne ou à la haute bourgeoisie.

Mais vingt ans plus tard, Turgot, qui avait tous les moyens d'être instruit de ce fait important, affirmait que les terres abandonnées par les propriétaires à l'exploitation des métayers étaient beaucoup plus étendues. D'après ses calculs, elles faisaient les cinq sixièmes de la surface du royaume; ce qui donnait 43,350,000 hectares ou 21,947 lieues carrées aux possessions des classes improductives de la société; et seulement 8,650,000 hectares ou 4,383 lieues carrées à la classe qui dirigeait la culture de ses propriétés territoriales, ou qui les exploitait elle-même.

Ainsi, dans l'ancienne France, il n'y avait pas plus d'un hectare sur six dont la culture fût surveillée par l'œil du maître et éclairée par l'intérêt personnel.

D'après les recherches de Lavoisier présentées en 1791 au comité des finances de l'assemblée constituante, le produit territorial du royaume montait à 2,750,000,000 francs. Il était réduit de plus de moitié, par les frais d'exploitation. Toutes les espèces d'industries agricoles donnaient un revenu net d'environ 1200 millions, faisant un peu plus de 23 francs par hectare.

En procédant d'après les données de Turgot et de Lavoisier, on trouve que :

Le revenu des grands propriétaires privilégiés, et autres, montait à.	1,000,000,000 fr.
Et celui des petits propriétaires à.	200,000,000
Total du revenu net du royaume.	1,200,000,000 fr.

Sur ce produit total, les impositions directes et indirectes prélevaient pour le gouvernement plus de 600 millions. Si leur répartition avait eu lieu proportionnellement au revenu, celui-ci n'aurait été réduit que de moitié pour chaque contribuable; et chaque hectare de terre en valeur aurait donné à son propriétaire, sans distinction de classe, une rente égale au quart de son produit brut. Mais il en était autrement par l'effet des institutions féodales, qui, en 1789, exemptaient encore des plus lourdes taxes les biens de la noblesse et du clergé.

Forbonnais, dans ses recherches sur les finances, estimait qu'en 1760 les terres taillables n'excédaient pas les quatre cinquièmes de celles du royaume. En adoptant cette base, on trouve que, non compris les dîmes et les droits seigneuriaux, les biens privilégiés donnaient un revenu net de 240 millions; savoir : 70 au clergé et 170 à la noblesse. Les biens imposables produisaient donc 960 millions de revenu ou quatre fois autant; mais ils supportaient presque entièrement les 600 millions de taxes, et leurs propriétaires n'en obtenaient que 536 millions, qui étaient réduits à 127 millions par les dîmes ecclésiastiques et féodales, le casuel, les logemens militaires et les charges de la milice.

Ainsi, quoique les biens territoriaux fussent inégalement partagés, et que les classes privilégiées n'en possédassent qu'environ le cinquième, les impositions changeaient totalement les effets de ce partage, et les revenus du clergé et de la noblesse surpassaient de plus de moitié ceux que donnaient ensemble toutes les propriétés roturières.

Si, comme il y a lieu de le présumer, l'étendue des terres privilégiées était proportionnelle à leur revenu, leur surface peut être supposée comme il suit :

	Hectares.		Lieues carrées.
Domaines ecclésiastiques.	3,034,000	—	1,536
Domaines de la noblesse..	7,366,000	—	3,728
Étendue des terres privilégiées. . . .	10,400,000	—	5,264
Étendue des terres imposables. . . .	41,600,000	—	21,060
Total..	52,000,000	—	26,325
Domaine royal.	1,708,950	—	865
Surface du royaume.	53,708,000	—	27,190

Les propriétés territoriales étaient donc distribuées à peu près ainsi qu'il suit avant 1789.

Les domaines du clergé avaient une étendue égale à celle de la Belgique ou de la Hollande. Leur revenu net était estimé, en 1762, par d'Expilly,

d'après des documens authentiques, à 65,361,000 francs. En 1784, Necker le portait à 110 millions et même jusqu'à 130 (tome 3, page 349); mais il comprenait sans doute, dans ces sommes, d'autres produits que ceux des biens-fonds. Enfin, en 1789, M. de Talleyrand, dans son rapport à l'assemblée constituante, le faisait monter à 70 millions, non compris les propriétés des villes et les édifices occupés par les ecclésiastiques ou réservés pour le culte. Ce revenu exempt d'impôts formait le neuvième de celui du royaume; mais d'autres sources de richesse que nous indiquerons bientôt l'augmentaient prodigieusement.

La noblesse possédait une étendue de terres grande comme le royaume de Bavière. Le revenu net et presque exempt d'impôts que donnaient ces possessions s'élevait à 170 millions. C'était beaucoup plus d'un tiers de celui de toute la France.

Les terres imposables, c'est-à-dire celles qui n'étaient ni domaniales, ni nobles ou ecclésiastiques, avaient une surface d'environ 41,600,000 hectares, faisant 21,060 lieues carrées. Elles étaient à l'étendue totale du royaume, comme sept sont à neuf. Elles rapportaient annuellement, à raison de 23 francs et quelques centimes l'hectare, 960 millions de francs, ou plus des trois quarts du produit net de la France; mais les charges dont elles étaient grévées, enlevaient près des huit neuvièmes de cette somme, et il ne restait guère aux propriétaires roturiers qu'une centaine de millions. Lavoisier porte leur nombre à 450,000; ce qui laisse supposer que leur revenu moyen n'excédait pas 220 francs.

On ne peut concevoir un aussi faible produit de la propriété territoriale dans le pays de l'Europe le plus favorisé par la nature, qu'en reconnaissant, par le calcul, que les impôts, les dîmes, les droits féodaux, le casuel ecclésiastique, réduisaient alors le revenu des terres non privilégiées à 2 francs 30 cent. l'hectare, y compris les édifices, et prélevaient 20 fr. 70 cent. sur son produit net. En sorte qu'il s'en fallait de peu que, sur dix gerbes que le cultivateur obtenait de son propre champ, neuf ne fussent acquises de droit au collecteur des taxes, au curé du village et au seigneur du château voisin.

Les détails suivans sont nécessaires pour justifier ces assertions.

1° CLERGÉ.

Les biens de cet ordre étaient répartis approximativement ainsi qu'il suit :

	Revenus.	Capital.
136 archevêques et évêques possédaient.	49,000,000 f.	980,000,000 f.
622 abbés commandataires.	4,442,000	88,840,000
280 chevaliers de Malte.	1,748,000	34,960,000
315,000 ecclésiastiques séculiers ou réguliers.	14,810,000	296,200,000
316,000 ecclésiastiq. possédant en biens-fonds	70,000,000 f.	1,400,000,000 f.
Plus :		
En édifices, sans revenu numéraire. . .	35,000,000 f.	700,000,000 f.
En dîmes ecclésiastiques.	90,000,000	1,800,000,000
En casuel et dons pieux.	210,000,000	4,200,000,000
Total des biens et revenus du clergé avant 1789.	405,000,000 f.	8,170,000,000 f.

Ces dernières valeurs étaient établies ainsi qu'il suit :

La dîme était prélevée sur le produit brut et en nature des céréales destinées à la subsistance d'une population de 24 millions d'habitans. Dans un temps où les légumes n'entraient encore que pour peu de chose dans le régime alimentaire, et alors que l'usage de la pomme de terre était réduit à quelques cantons, il fallait sans doute plus de trois hectolitres et demi de froment ou de seigle pour chaque personne; toutefois, en adoptant ce terme, le produit nécessaire des moissons devait être de 84 millions d'hectolitres, plus 17 millions pour les semences, à raison d'un pour 5 : au total 101 millions d'hectolitres. La dîme de cette masse de céréales excédait 10 millions d'hectolitres, et valait, au prix moyen de 9 fr. chaque, plus de 90 millions de francs. Il est vrai que, dans quelques parties de la France, la dîme n'était que du quinzième du produit brut des céréales, mais, par compensation, dans la plupart des provinces, elle s'étendait aux autres productions de la terre, et elle était levée également sur les vins, les troupeaux, etc.

Dans une communication officielle de Louis XVI à l'assemblée constituante, elle n'est estimée que de 60 à 80 millions; mais on conçoit, par le vague même de cette indication, qu'on ne voulait exprimer qu'un minimum. Le trône affirmait que la perception de cet impôt coûtait 200 francs par paroisse, ce qui l'élevait à 8 millions par an pour le royaume. D'après Necker, on payait alors 58 millions, ou un peu moins de 10 pour 100, la perception des impôts en masse. A ce taux, la dîme aurait été de 80 millions; mais les décimateurs étant sur les lieux, ils devaient la lever à meilleur compte; et cette nouvelle donnée coïncide avec les autres pour la porter, comme nous avons fait, à 90 millions.

Souvent la dîme était même plus pesante que la taille. Vauban, voulant comparer l'un à l'autre ces deux impôts, fit relever leur valeur dans cinquante-trois communes des environs de Rouen, et trouva que les habitans payaient pour la taille 46,370 francs, et pour la dîme 73,080 francs, ou presque le double.

Le trône dit qu'il y avait en Normandie des cures qui retiraient de ce dernier impôt 12 à 15 mille livres de rentes. Il estime que plus de la moitié des dîmes appartenaient non aux curés, mais aux évêques, aux abbés, aux monastères et aux bénéfices simples (p. 334).

Le casuel est plus difficile à évaluer. En 1600, Sully le portait à 24 millions tournois, non compris les legs pieux, aumônes, dépenses de confrérie et autres articles analogues, qu'il estimait à 36 millions. Le marc d'argent ne valant alors que 21 francs, nous pouvons admettre qu'au commencement du règne de Louis XIII, le casuel montait à plus de 60 millions de notre monnaie et les dépenses pieuses à 90; ensemble 150; mais, en 1788, la population étant plus grande d'un tiers, si le zèle religieux n'avait pas diminué les dons volontaires aux églises et aux communautés, ces deux branches du revenu ecclésiastique devaient s'élever à 200 millions de francs.

D'autres bases de calcul donnent un résultat semblable.

D'après Necker, il y avait annuellement en France, avant 1789 :

963,000 baptêmes.
820,000 enterremens.
240,000 mariages.

2,023,000 célébrations.

On comptait alors :

64,000 paroisses dans les villes et campagnes.
1,000 abbayes.
12,000 prieurés.
15,000 couvens.

92,000 églises, non compris les chapelles.

2,023,000 célébrations à 6 fr. chacune, faisant annuellement	12,138,000 fr.
92,000 églises, à 5 messes par jour, chacune à 1 fr..	167,900,000
Prédications, quêtes, dons pieux, 65 fêtes et dimanches à 5 fr.	30,000,000
Total	210,000,000 fr.

Ainsi, le clergé de France avait, en 1789, tant en biens-fonds qu'en dîmes, casuel et dons pieux, des revenus annuels s'élevant au moins à 405 millions de francs. C'était près de 1300 fr. par ecclésiastique de tout rang, et beaucoup au-delà d'un tiers du produit territorial du royaume, avant sa réduction par les impôts levés pour l'état. Ces impôts réduisant à 600 millions, le produit net des propriétés, on ne peut douter que les rentes foncières du clergé, la dîme, le casuel et les dons volontaires ne comprissent plus de deux tiers de la richesse publique donnée chaque année par le sol de la France entière.

En ne tenant compte que du produit foncier et de la dîme, qui n'en différait point, les revenus du clergé montaient à près de 200 millions. Or, dans ce temps, l'impôt étant de la moitié du produit foncier du royaume, s'il avait été réparti également, le clergé aurait payé 100 millions de taxes; mais ses biens étant libres d'imposition, équivalaient par ce privilège à des revenus ordinaires de plus de 300 millions, ou de la moitié du produit net de toutes les propriétés foncières.

Si nous sommes étonnés en lisant dans l'histoire de l'ancienne Egypte que la caste sacerdotale possédât le tiers des biens du pays, c'est qu'on n'a point encore montré, par des supputations déduites de bases authentiques, quelle était en France, et dans plusieurs autres états de l'Europe, à la fin du dernier siècle, la part qu'avait obtenue le clergé dans la propriété territoriale et dans son usufruit.

2° NOBLESSE.

Avant 1789, le corps de la noblesse, au nombre environ de 150,000 individus, avait :

	Revenu.	Capital.
En biens fonds..	170,000,000 fr.	3,400,000,000 fr.
En droits féodaux. . . .	52,000,000	1,040,000,000
Sur la liste civile. . . .	36,000,000	720,000,000
En pensions..	28,000,000	560,000,000
Totaux..	286,000,000 fr.	5,720,000,000 fr.

Ce revenu était atténué :

1° Par la participation d'un nombre borné de roturiers ou de nobles prétendus soit aux pensions civiles et militaires, soit aux faveurs de la cour;

2° Par un faible contingent dans le paiement des impôts territoriaux; savoir : 3 millions de capitation et 15,600,000 fr. de vingtièmes sur les



biens-fonds; ensemble 18,600,000 f. ou environ 10 pour 100 de taxe, tandis que les communes payaient près de 60 pour 100;

3° Par des impôts de consommation, qui atteignaient presque sans distinction tous les habitans du royaume, et qui, proportionnellement au revenu foncier de la noblesse, devaient être de 42 millions et demi, ou le septième de ce genre de taxe.

Ces impôts ôtant 61,100,000 fr. au revenu des nobles, leur laissaient approximativement 225 millions, ou 1500 livres de rente par individu. Abstraction faite des impôts, chaque personne noble avait un revenu annuel :

En biens-fonds, de.	1,134 fr.
En droits seigneuriaux, pensions, places. .	775
Total.	1,909 fr.

La noblesse avait, en outre, la presque totalité des émolumens attachés aux places supérieures de l'ordre civil, et de l'armée de terre et de mer. Elle fournissait :

Au clergé : 130 archevêques ou évêques, 1350 abbés commandataires, 550 abbesses, 12,000 prieurs, 12,000 chanoines, 14,000 bénéficiers.

A l'administration : 30 ministres d'état, 42 conseillers d'état, 78 maitres des requêtes, 34 intendans de provinces, 300 secrétaires du roi, la plupart des 52 fermiers-généraux, etc.

A la magistrature : 217 membres du parlement de Paris, les conseillers des 12 autres parlemens.

A l'armée de terre : 1266 officiers généraux, et environ 24,000 officiers supérieurs et autres.

A l'armée navale : 62 généraux et 1,000 officiers de marine.

Le cumul et la multiplicité des nouveaux nobles pouvaient seuls permettre à l'ordre de la noblesse de suffire aux places qui lui étaient dévolues.

Le clergé et la noblesse réunis, montant à 460,000 individus, avaient :

	Revenu.	Capital.
En biens-fonds productifs. . . .	240,000,000 fr.	4,800,000,000 fr.
— — — — improductifs. . . .	35,000,000	700,000,000
Dîmes et droits féodaux.	142,000,000	2,840,000,000
Pensions, places honorifiques . .	64,000,000	1,280,000,000
Casuel du clergé et dons pieux. . .	210,000,000	4,200,000,000
Totaux.	690,000,000 fr.	13,820,000,000 fr.

Les impôts atténuaient cette énorme richesse, des valeurs suivantes :

	Clergé.	Noblesse.	Totaux.
Impôts territoriaux. . .	10,000,000 fr.	18,600,000 fr.	28,600,000 fr.
— de consommation.	17,500,000	42,500,000	60,000,000
Totaux. . . .	27,500,000 fr.	61,100,000 fr.	88,600,000 fr.

Ainsi dégrevés de toute charge, les deux ordres privilégiés possédaient un revenu net de 600 millions, égale à la moitié du produit net de tous les biens fonciers du royaume.

C'était, en y comprenant les ordres monastiques voués à la pauvreté, près de 1500 francs de rente par personne.

On n'a tenu compte dans ces supputations que de la propriété foncière et du revenu obtenu à titre de privilège ou gratuitement. Les émolumens pour fonctions administratives judiciaires ou militaires n'y sont point compris, quoiqu'ils fussent attribués presque entièrement à l'ordre de la noblesse, à l'exclusion des communes, et qu'ils augmentassent prodigieusement la part de la richesse publique qui lui était départie.

3° COMMUNES.

Elles possédaient en biens fonds, dans les campagnes et plus particulièrement dans les villes, savoir :

	Revenu.	Capital.
La haute bourgeoisie.	72,000,000 fr.	1,440,000,000 fr.
Les petits propriétaires. . . .	888,000,000	17,760.000,000
Totaux.	960,000,000 fr.	19,200,000,000 fr.

Mais, elles redevaient sur ce produit net :

	296,100,000 fr.	d'impôts territoriaux et autres, payés à l'état.
	240,000,000	de consommation.
Total.. .	536,100,000 fr.	

Et en outre, sur leur revenu foncier et leur industrie, elles payaient annuellement :

Au clergé..	90,000,000 fr.	de dîmes.
———	210,000,000	de casuel.
A l'état.. .	100,000,000	pour les charges de la milice et logemens militaires avec les dommages qui en résultaient, la loterie, la corvée, les octrois royaux, les dégâts des bêtes fauves des capitaineries royales, etc. etc.
Total. .	400,000,000 fr.	

Ainsi, les communes payaient sur les 960 millions qui formaient le

revenu net de leurs biens fonciers, 536 millions d'impôts sur les terres et sur la consommation, ou plus de la moitié du produit de ces biens; et sur les 424 millions restant, joints au produit de l'industrie, elles payaient encore environ 400 millions. Au total, les taxes qu'elles supportaient, s'élevaient au moins à 936 millions, et vraisemblablement n'étaient pas au-dessous d'un milliard. Elles constituaient presque les deux tiers de leur revenu agricole et manufacturier; et, sur chaque centaine de francs que rapportaient aux communes l'agriculture et l'industrie, il y en avait 62, qui revenaient au gouvernement, à la noblesse et au clergé.

Les tableaux suivans offrent un aperçu général de la distribution des revenus et des impôts, entre les grandes classes de la société, telle que l'avaient faite, avant 1789, les siècles de la féodalité et de la plénipotence sacerdotale.

Les seuls élémens arbitraires, qu'il ait fallu y admettre, sont :

1° L'évaluation des émolumens pour fonctions civiles et militaires, dévolues à la noblesse exclusivement; nous les avons portés à 100 millions;

2° Les charges de la milice et les frais de logement militaire imposés aux communes, les corvées, la loterie, el les dégâts des chasses royales dans les capitaineries ; nous les avons évalués à 100 millions ;

3° Le produit net de l'industrie et des arts mécaniques, qui est estimé à 505 millions, d'après l'autorité de Dellay d'Agier et d'Arnoult.

1° REVENUS.

Classes.	Nombre d'individus.	Revenus territoriaux.	Autres revenus.	Revenu total.	Revenu par individu.
Clergé.	316,000	70,000,000 fr.	300,000,000 fr.	370,000,000 fr.	1,200 fr.
Noblesse.	150,000	170,000,000	216,000,000	386,000,000	2,580
Communes. . .	24,000,000	960,000,000	505,000,000	1,465,000,000	61
Totaux. .	24,466,000	1,200,000,000 fr.	1,221,000,000 fr.	2,221,000,000 fr.	90 fr.

2° IMPOTS.

Classes.	Impôts territoriaux.	Leur rapport au revenu.	Impôts de consommation.	Leur rapport au revenu.	Autres impôts.
Clergé. . .	10,000,000 f.	un 7e	17,500,000 f.	un 4e	»
Noblesse. .	18,600,000	un 10e	42,500,000	un 4e	»
Communes	296,000,000	un 3e	240,000,000	un 4e	400,000,000 f.
Totaux..	324,000,000 f.	un 4e	300,000,000 f.	un 4e	400,000,000 f.

3° REVENUS ET IMPOTS.

Classes.	Total des impôts.	Leur rapport au revenu.	Total des revenus dégrevés d'impôts.	Impôts par personne.	Revenus dégrevés par personn.
Clergé. . .	27,500,000 f.	un 14e	342,500,000 f.	100 f.	1,100 f.
Noblesse. .	61,100,000	un 6e	324,900,000	420	2,160
Communes	936,000,000	2 tiers	529,000,000	39	22
Totaux. .	1,024,600,000 f.	moitié	1,196,400,000 f.	42 f.	48 f.

Voici les résultats principaux de l'état des choses exprimé par ces termes numériques.

Le clergé possédait un revenu annuel de 870 millions, formant le sixième de tous les produits nets, territoriaux et industriels. Cette somme donnait 1200 fr. de rente à chaque ecclésiastique. Les biens fonciers en fournissaient le cinquième. La dîme, le casuel et les dons volontaires en formaient quatre cinquièmes. Le clergé avait, de plus, pour 700 millions d'édifices employés au culte ou occupés par ses membres. Le revenu de ces possessions, dont nous n'avons point tenu compte, aurait augmenté de 35 millions celui dont jouissait le clergé.

Cet ordre contribuait aux dépenses publiques, par une somme variable, que son assemblée générale fixa, en 1784, à 8,400,000 fr., et qui, avec des accessoires, n'atteignit jamais 10 millions. Les impôts de consommation, qui pouvaient atteindre le clergé, étant portés au quart du revenu foncier, ajoutaient 17 millions et demi à cette contribution. Le tout s'élévait à 27 millions et demi, qui n'excédaient que de peu de chose le quatorzième du revenu. Ainsi, cet ordre payait moitié moins d'impôts que la noblesse, et cinq fois moins que les communes. Il lui restait un revenu dégrèvé d'impôts, montant à 342 millions; ce qui donnait 1100 fr. par ecclésiastique et formait du tiers au quart, ou plus exactement deux septièmes de la masse de tous les revenus du royaume. En comprenant dans ces calculs les édifices que le clergé occupait, on trouve qu'il avait, à très peu près, le tiers du revenu net et dégrèvé de l'agriculture et de l'industrie, joints aux revenus territoriaux et privilégiés de la noblesse; et que, sur 100 fr. obtenus de toute espèce de biens ou de salaire, il en réclamait tout au moins 32.

La noblesse était moins nombreuse que le clergé, et possédait un revenu de 386 millions, qui excédait le sien d'un vingt-unième. Elle avait 170 millions de biens fonciers et 216 en droits féodaux, en pensions, en places honorifiques à la cour, et en émolumens pour fonctions civiles et mili-

taires. C'était, sans les impôts, 2,580 francs par individu; mais, l'ordre payait plus de 60 millions de taxe; savoir 18 millions et demi sur les biens territoriaux, ce qui n'en diminuait le revenu que d'un dixième, et 42 millions et demi pour les impôts de consommation, estimés au quart du produit foncier. Au total, pour toute charge publique, 420 francs par personne; ce qui laissait à chacune un revenu libre d'environ 2,160 francs; c'est-à-dire double de celui de chaque ecclésiastique et centuple de celui de chaque individu des communes. La noblesse avait en masse un revenu dégrevé de tout impôt, montant à 325 millions, faisant beaucoup plus d'un quart de celui du royaume; et sur 100 francs obtenus de toute sorte de biens ou de salaires, il lui en revenait plus de 27.

Les deux ordres privilégiés réunis, montant à 466,000 personnes, possédaient un revenu total de 756 millions, dont 240 en biens fonds, et 516 en dîmes, casuel, droits féodaux, pensions et places militaires, civiles, judiciaires et autres. C'était 1825 francs pour chacun. Ils payaient 28,600,000 francs d'impôts territoriaux ou un neuvième seulement du revenu foncier, et 60 millions de taxes de consommation; ensemble 88,600,000 francs montant encore au neuvième de la totalité de leur revenu. Il leur restait annuellement 667,400,000 francs ou 1430 francs par individu. Cette richesse excédait considérablement la moitié de celle produite chaque année, en France, par toute espèce de travail; elle montait à 56 francs pour 100.

Les communes avaient 1465 millions de revenu, savoir : 960 provenant des biens-fonds et 505 de l'industrie et des arts et métiers. La part de chaque personne était de 61 francs par an, ou 16 à 17 centimes par jour. Les impôts territoriaux enlevaient 296 millions ou le tiers des revenus fonciers; ceux de consommation 240 millions, ou le quart de ce revenu, et les autres taxes environ 400 millions: Au total 936 millions ou les deux tiers de toute espèce de biens ou de salaire.

Ces impôts ôtaient à chaque individu de la classe des communes 39 fr. sur les 61, qui formaient sa participation au revenu net de la France. Il ne lui restait que 22 fr. à dépenser par an, ou un peu plus de 6 cent. par jour. Le revenu dégrevé d'un ecclésiastique était cinquante fois plus grand, et celui d'un noble était presque centuple.

. La proportion du revenu disponible des différentes classes d'habitans du royaume, était tellement inégale, que cinquante-cinq individus des communes devaient subsister de la part que prenait un seul ecclésiastique dans la fortune publique; et que cent huit devaient vivre une année entière de ce qu'obtenait chaque gentilhomme de la richesse de l'état et des biens de ses ancêtres.

Les habitans de la France, considérés en masse, sans distinction de castes, avaient, en 1788, pour 24 millions et demi de personnes, 1200 millions de revenus territoriaux, qui payaient à l'état 324 millions et demi ou 27 pour cent. En outre, les consommations étaient frappées de taxes, montant à 200 millions, ou 25 pour cent. En sorte que les impôts payés à l'état s'élevaient à 624 millions ou plus de moitié de produit foncier. Les redevances au clergé, les logemens militaires et les dommages qu'ils causaient, les chasses royales, la corvée, la milice, chargeaient, de plus, les communes de 400 millions. La masse des impôts montait à un milliard 25 millons; elle égalait la moitié de toute espèce de revenu, et grevait de 42 francs chaque habitant du royaume, lui laissant pour tous les besoins, pendant l'année, une somme de 48 francs ou 13 centimes par jour.

Sous l'empire de cet ordre de choses, la France ne comptait vers la fin de la dynastie des Valois qu'une population de 15 millions; et les deux tiers de son territoire étaient incultes (1).

Elle n'avait sous Louis XV, en 1760, que 20 millions d'habitans; et près de la moitié de la surface était en friche (2).

Enfin, lorsqu'en 1792, elle possédait déjà une population de 26 millions d'hommes, un quart de son étendue ou 13 millions d'hectares, faisant 6,700 lieues carrées, était occupé par des marais, des landes et des broussailles. Pour trois lieues de terrains utiles, il y avait des terrains abandonnés ayant une lieue carrée de surface, et dont l'ensemble formait, dans l'intérieur de ce beau pays, un désert grand comme la Pologne (3).

Ces faits expliquent comment alors, dans le cours de trois années, il y avait périodiquement une année de disette ou de famine dans l'une des contrées les plus fertiles de l'Europe.

Nous venons de montrer ce que la France était devenue en quatorze siècles, sous l'influence prolongée des institutions féodales et de la puissance temporelle du sacerdoce, nous rechercherons une autre fois quels sont, dans la France nouvelle, les élémens de la société, tels qu'ils sont sortis de la révolution.

A. Moreau de Jonnès.

(1) Le duc *de Nevers* et *Jean Bodin*.

(2) *Forbonnais*. Dénombrement officiel. *Tupigny*, p. 3.

(3) *Roland*. Rapport à la convention. 1er janvier 1793.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE.

30 Avril 1833.

L'affaire de la *Revue* en police correctionnelle, après avoir été remise à huitaine, le 23 avril, a été appelée pour la seconde fois aujourd'hui; mais un incident imprévu, tenant à des circonstances toutes personnelles entre l'ancien directeur et le directeur actuel, M. F. Buloz, a occasionné une nouvelle remise à huitaine. M. Odillon-Barrot, qui avait bien voulu se charger de la défense de la *Revue*, n'a pu par conséquent plaider la cause.

Pauvre quinzaine, lecteur, que cette quinzaine qui s'apprête à fuir derrière nous. Rien, absolument rien dont un chroniqueur puisse faire son profit, si ce n'est des nouveautés comme celles qui suivent : une session vient de finir, une nouvelle session s'est ouverte; ou bien monseigneur Chatel prêche contre la divinité de Jésus-Christ, pour la plus grande édification de ses ouailles, et prépare un sermon contre l'existence de Dieu, etc., etc.

Que vous dirai-je des théâtres? On y fait juste ce qu'on y faisait la quinzaine d'auparavant. Le Cirque Olympique est plus *français* que jamais; la Porte-Saint-Martin se vautre dans la fange du *Paradis des Voleurs*, et le Théâtre Français crache sa dernière dent en déclamant les tirades de *Caïus Gracchus*. Le malheureux veut mourir dans les bras d'un Romain!

L'Opéra seul, le gigantesque, le magique Opéra, est plein de vie; il ébranle encore sa vaste salle du galop de *Gustave;* il éblouit les spectateurs de ses milliers de bougies étincelantes. L'Opéra vivra : son Atlas lui est resté. Les myrmidons qui voulaient charger leurs petites épaules du fardeau de M. Véron se sont retirés. Allons, la patrie est sauvée; Veron *for ever!*

On parle cependant plus que jamais de rajeunir le vieux Jason de la

rue de Richelieu. On désigne comme chargée de cette opération médéenne une personne qui réussirait sans doute, si Troie pouvait être sauvée; mais, hélas! Troie est bien morte, et le Théâtre Français aussi. Je ne voudrais pas d'autres symptômes de l'atonie mortelle où est plongé l'art dramatique en France, que ce qui se passe en ce moment. Deux hommes que tout le monde nommera, sans que je le fasse, pourraient seuls lui rendre ses beaux jours: eh bien! l'un a cadenassé ses productions dans un avare portefeuille; l'autre a tourné le dos à la scène pour s'enfouir dans les vieilles chroniques: il s'est fait bénédictin.

De tristes nouvelles sont arrivées récemment d'Italie. Le grand-duc de Toscane veut que ses sujets n'aient rien à envier à ceux de son voisin le duc de Modène, et d'un seul coup il vient de se placer à la hauteur de son modèle. Suppression de journaux, d'académies, d'écoles; destitutions de professeurs, abolition de la défense dans les procès criminels, défense d'accompagner les morts au lieu de repos, etc., etc., tout est tombé à la fois sur la Toscane. L'*Anthologie*, le meilleur recueil peut-être de l'Italie, a péri dans la bagarre. Puis, quand un jour ou l'autre, tremblera le sol, les auteurs de ces beaux faits d'armes seront tout surpris de se trouver face à face avec un peuple irrité. C'est une belle chose que l'histoire et très féconde en enseignemens!

Deux expéditions viennent de s'organiser en Angleterre pour aller à la recherche du capitaine Ross, parti depuis trois ans pour découvrir un passage dans le grand Océan boréal, et dont on n'a pas de nouvelles depuis une année. L'une, qui doit avoir lieu par terre, est déjà partie de Liverpool le 17 février dernier. Le capitaine Back, qui la commande, doit être arrivé à Mont-Réal dans le Canada. De là il doit gagner le grand lac des Esclaves à 2,500 milles de Montréal, puis longeant la rivière des Poissons qui se jette dans la mer boréale entre les 68e et 69e degrés de latitude, arriver sur les bords de cette dernière où il hivernera. Au printemps de l'année 1834, il se dirigera vers la carcasse du *Fury*, l'un des bâtimens du capitaine Parry, qui a péri dans ces parages. Ses mouvemens ultérieurs seront nécessairement réglés par les circonstances.

L'autre expédition, commandée par le frère du capitaine Ross, est encore en Angleterre; elle aura lieu par mer, et arrivera près de la carcasse du *Fury* à peu près à la même époque que le capitaine Back. Ainsi il est probable que d'une part ou d'autre on aura des rene ignemens sur le sort du capitaine Ross.

On vient de recevoir de l'Inde des lettres qui annoncent indirectement la mort de M. Jaquemont, qui parcourait ces contrées depuis plusieurs

années pour le Jardin des Plantes, et que l'on savait malade à Bombay. Ce malheureux évènement ne peut tarder à se confirmer.

Les journaux ont annoncé dernièrement un fait assez singulier. L'Angleterre, dit-on, vient de prendre possession des îles Malouines que les provinces de la Plata ont toujours considéré comme leur appartenant en qualité d'héritières de tout ce que possédait l'Espagne dans cette partie de l'Amérique. Or l'Espagne était devenue propriétaire unique de ces îles depuis l'achat fait en 1767 de la petite colonie que nous avions fondée au Port-Louis, et la destruction en 1770 de l'établissement anglais du Port-Egmont. Buenos-Ayres, de son côté, a fait acte de souveraineté sur ces îles en donnant à divers individus la permission d'aller chasser le bétail sauvage qui y existe; et sous l'administration de M. Rivadavia, un plan avait été formé pour les coloniser. Si les circonstances n'ont pas encore permis de réaliser ce projet, et si les îles Malouines sont toujours désertes, ce n'est pas une raison pour que l'Angleterre s'en empare en pleine paix. Du reste, elle s'est fort peu gênée de tout temps avec Buenos-Ayres; jusqu'en 1827, elle envoyait ses navires tuer les loups marins à l'embouchure de la Plata, aux portes de Montevideo. Un de ces bâtimens, pris en flagrant délit un peu au nord du cap Sainte-Marie, ayant été saisi par un navire de guerre buenos-ayrien, l'ambassadeur anglais, lord Ponsomby, et le consul-général, M. Woodbine Parish, se récrièrent et exigèrent du gouvernement que le capitaine capteur fût jugé par un conseil de guerre. Le prétendu coupable fut absous; mais ce n'était pas moins un abus de la force, pareil à celui dont je parle en ce moment.

Un mot maintenant sur quelques publications nouvelles :

Bellegarde ou *l'Enfant canadien adopté* (1) est un roman traduit de l'anglais, qui, nous dit-on, a eu du succès dans sa patrie. C'est sans doute ce qui a engagé M. Philarète Chasles à l'ajouter à la masse de nos romans indigènes. N'en déplaise cependant à nos voisins et à la trop courte préface du spirituel traducteur, je vois là tout simplement un beau sujet manqué. Il s'agissait de nous peindre le Canada, n'est-il pas vrai? Or, qu'est-ce que le Canada? Nous autres Français, race insouciante des choses lointaines, à peine nous souvenons-nous que le fatal traité de 1763 nous en a dépouillés en faveur de l'Angleterre. Nous ignorons presque complétement que là il existe une population entière française d'origine, de religion, de langage, de mœurs, une population qui veut rester française en dépit de ses vainqueurs, et qui, depuis soixante-dix ans, leur oppose une

(1) Chez Gosselin.

force d'inertie d'autant plus admirable qu'elle lui coûte toute participation aux affaires, et qu'elle est sans espérance. C'est l'instinct de la patrie dans toute sa pureté. Vient ensuite le peuple conquérant, qui s'accroît chaque jour par le cours naturel des choses et par l'émigration du dehors; puis enfin les débris des anciens maîtres du sol, ces Indiens qui s'en vont sans bruit, un à un, rejoindre leurs pères. Il y a là certainement de l'étoffe pour le romancier, quelque chose d'analogue à cette lutte des Saxons et des Normands qui domine tout le récit d'*Ivanhoe*. Voyons maintenant la nature morte : un pays à demi sauvage, des cultures éparses, des forêts vierges, un fleuve qui ne le cède à aucun autre sur la terre, des lacs comme des mers, enfin cette même création que vous avez vue dans *le Dernier des Mohicans*, *les Pionniers*, etc. Soit conscience de son impuissance, soit volonté ainsi arrêtée, l'auteur inconnu de *Bellegarde* s'est bien donné de garde de s'inspirer aux mêmes sources que Cooper ou Washington Irving. Il s'est borné mesquinement à nous offrir les amours très vulgaires de la fille du baron d'Argenteuil et d'un officier anglais, en entremêlant çà et là quelques ébauches des mœurs américaines, bien pâles et bien décolorées, je vous assure. Quant à Bellegarde, l'Indien à demi civilisé, l'enfant mal dompté des forêts, il n'est là que pour fournir à l'ouvrage son titre; on ne l'aperçoit que de loin en loin, sans qu'il fasse ou dise rien qui puisse attirer quelque intérêt sur sa personne. Après cela, je rendrai, si vous voulez, justice au style naturel de l'auteur, à sa raison, à toutes ses autres bonnes qualités: c'est tout ce que je puis faire pour lui.

Pendant qu'il est question du Canada, j'appellerai votre attention sur le *Tableau statistique et politique* (1) que vient de publier M. Isidore Lebrun sur cette contrée, si mal connue en France. L'auteur n'a pas été sur les lieux; on s'en aperçoit aisément à l'absence de ce je ne sais quoi qui s'attache à la pensée de l'homme qui décrit *ex visu;* il ne possède peut-être pas non plus à un éminent degré l'art de disposer ses matériaux de la manière la plus lucide et la plus commode pour le lecteur; mais ces défauts sont compensés par des renseignemens nombreux et des chiffres exacts. Il y a une instruction incontestable à retirer de la lecture de cet ouvrage.

Deux traductions viennent de paraître presque en même temps de *le Mie Prigioni* de Sylvio Pellico. Celle de M. Latour (2) que j'ai sous les yeux, me paraît excellente, et ne laissera rien à desirer à ceux qui ne peuvent jouir de l'exquise délicatesse de l'original. Bien des désappointemens ont eu lieu sans doute à l'apparition de ce livre. Les âmes ardentes qui se sont

(1) 1 vol. in-8°, chez Treuttel et Wurtz.

(2) Chez Fournier jeune.

vouées tout entières à la grande lutte de notre époque, en apprenant qu'une des plus nobles victimes de l'Autriche allait élever la voix pour raconter ses dix années de souffrances, devaient s'attendre à quelque éloquente et amère philippique contre la tyrannie; mais il n'en est rien : ne cherchez pas dans ce volume des renseignemens sur les révolutions italiennes, sur les carbonarisme et les procès politiques de ce temps-là. Prenez et lisez-le comme vous feriez de l'œuvre d'un chrétien des premiers siècles, écrite au sortir des catacombes. On a ri quelque part de cette résignation chrétienne; le sourire du dédain est venu sur certaines lèvres à l'aspect de cette mansuétude évangélique, de cette débonnaireté inouïe du martyr du Spielberg. Ceux qui l'ont fait croient-ils que le poète italien eût été à court, s'il eût voulu maudire et appeler la vengeance? Son livre n'eût pas manqué alors d'échos empressés; mais après tout c'eût été un livre vulgaire : tel qu'il l'a fait, il est sublime et servira mieux sa patrie que vingt conspirations de *carbonari*. Il faut bien qu'il y ait une vertu cachée dans la victime qui pardonne à ses bourreaux, puisque ceux de Pellico ne veulent même pas qu'on sache qu'il a pardonné. A l'heure qu'il est, *le Mie Prigioni* sont à l'index dans tout le royaume lombardo-vénitien.

On se rappelle les craintes et les redoublemens de rigueurs de la cour de Vienne dans ses possessions d'Italie, lorsqu'éclata, en 1820, la révolution de Naples. Tout ce qu'il y avait d'hommes généreux dans la Lombardie fut alors sous le coup des lois portées contre le carbonarisme, lois qui se prêtaient admirablement à toutes les exigences du pouvoir le plus absolu. L'auteur de *Francesca di Rimini*, l'ami de Monti, Foscolo, Porro, Confalonieri, etc., fut arrêté le 13 octobre 1820 et jeté dans la prison de Sainte-Marguerite à Milan, où il resta jusqu'au 19 février 1821. Ce jour-là, on le fit partir pour Venise, où siégeait la commission spéciale instituée pour juger les accusés de complot contre l'état. Cette commission employa à instruire le procès une année entière que le prisonnier passa sous les *plombs*, dans la partie supérieure du palais du doge, enfermé pendant l'été dans une chambre brûlante exposée au midi, et pendant l'hiver dans une chambre glaciale exposée au nord, précieuse tradition vénitienne que l'Autriche a religieusement conservée. Vint enfin le moment de la sentence. Pellico fut conduit avec son ami Maroncelli sur un échafaud élevé en face du palais du doge, et là tous deux entendirent leur condamnation à la peine de mort, commuée gracieusement, par la clémence de l'empereur, en celle du *carcere duro*, à savoir Maroncelli pour *vingt ans*, et Pellico pour *quinze ans*. Le carcere duro est quelque chose d'intermédiaire entre l'enfer du Dante et les galères.

Le 10 avril 1822, les deux condamnés arrivèrent au Spielberg, forteresse

aux portes de Brunn, capitale de la Moravie, où sont enfermés habituellement trois cents malfaiteurs de toute espèce. C'est dans cette horrible demeure que le poète a passé huit longues années, de ces années viriles qui n'ont point d'équivalent dans une vie d'homme. C'est là que gémissent encore de nombreuses victimes, entre autres, l'illustre Confalonieri, le premier jurisconsulte de l'Italie. Que ceux qui nous vantent, comme M. de Montbel, la douceur et la bénignité du régime impérial, veuillent bien nous dire si le sauvage qui brûle son ennemi à petit feu, n'est pas plus humain que les hommes qui ont inventé le régime auquel est soumise la prison du Spielberg. Je n'hésiterais pas à prononcer en faveur du premier. On dit que quelques adoucissemens y ont été apportés depuis peu : que cela soit pour l'honneur de l'Autriche! La grâce de Pellico et de son ami Maroncelli arriva le 1er août 1830, et par une singulière coïncidence elle avait été signée le jour même qu'éclata à Paris la révolution de juillet.

Pellico vit aujourd'hui retiré dans le sein de sa famille à Turin. Outre les mémoires de sa captivité, il a publié récemment un volume de poèmes et un autre de tragédies, composés tous deux au milieu de circonstances qui eussent abattu toute autre âme que la sienne. Une de ces tragédies, *Gismonda*, a été représentée sur le théâtre de Turin au milieu d'unanimes applaudissemens. Après la troisième représentation, le ministre autrichien s'adressa au gouvernement sarde pour qu'elle fût défendue, et le roi de Sardaigne, fidèle à son système d'obéissance aux ordres de la cour de Vienne, donna aussitôt des ordres en conséquence. Le sujet de cette pièce était tiré des guerres du douzième siècle entre les impériaux et les Milanais, guerres pendant lesquelles Milan fut entièrement détruite par les premiers. L'auteur a voulu montrer aux Italiens la folie de leurs dissensions civiles, et la nécessité de s'unir contre les *étrangers*. On conçoit facilement qu'un pareil sujet a dû déplaire au gouvernement autrichien.

NOUVEAUX VOYAGES EN AMÉRIQUE.

Lorsque parut l'ouvrage de mistress Trollope, sur *les mœurs domestiques des Américains*, la *Revue* le fit connaître à ses lecteurs par de nombreux extraits, sans prétendre en rien se rendre complice des opinions avancées par l'auteur. Depuis lors, d'innombrables réclamations se sont élevées contre le livre en question, non-seulement de l'autre côté de l'Atlantique, mais encore parmi les compatriotes de mistress Trollope. La langue anglaise s'est même enrichie, à cette occasion, d'un terme nouveau, du mot *trol-*

lopism, pour désigner toute relation de voyage où la stricte vérité a été moins consultée que le desir de plaire au lecteur en l'amusant à tout prix. On a accusé la spirituelle voyageuse d'avoir indignement caricaturé la nation qu'elle prétendait peindre; ses vues générales ont été ridiculisées; la plupart des faits qu'elle rapporte mis en doute; enfin on s'est moqué sans pitié de cette susceptibilité aristocratique qui a eu tant à souffrir de la démocratie des Etats-Unis. Voici un nouveau voyageur, M. James Stuart, qui a visité cette contrée depuis mistress Trollope, et qui a vu les choses sous un point de vue bien différent. Le livre est intitulé : *Three Years in north America* (trois années dans l'Amérique du Nord), et vient de paraître à Édimbourg et à Londres.

M. James Stuart a résidé aux Etats-Unis de 1828 à 1831. Il a visité en détail l'état de New-York, et descendu le fleuve Saint-Laurent, depuis la cataracte de Niagara jusqu'à Montréal : de là, il est revenu sur le littoral, qu'il a longé jusqu'à la Nouvelle-Orléans; puis remontant le Mississipi et l'Ohio, il a regagné par cette voie le point d'où il était parti. Dans le récit de cet immense voyage, M. James Stuart montre partout une âme élevée et sensible, une bienveillance envers les hommes et les choses qui n'altère en rien son impartialité. Il doit être ce qu'en Angleterre on appelle *a perfect gentleman*. L'opinion d'un tel homme est de quelque poids, et comme en maintes occasions, il émet un jugement tout-à-fait opposé à celui de mistress Trollope, quelques extraits de l'ouvrage ne me paraissent pas hors de propos.

L'égalité entre tous les citoyens et le respect de soi-même qu'elle engendre dans toutes les classes de la société, forment un des traits caractéristiques du peuple des Etats-Unis. M. James Stuart insiste là-dessus en beaucoup d'endroits, et surtout en parlant de la conduite des domestiques dans les auberges.

« Les gens de cette maison paraissaient très attentifs à toutes les demandes des voyageurs; mais vous n'avez aucune réparation à attendre, s'ils oublient ou refusent de se conformer à vos desirs, lorsqu'ils sortent de la règle ordinaire. S'ils sont Américains et non hommes de couleur, ils reçoivent rarement l'argent que peuvent leur offrir les voyageurs; une offre de ce genre est si généralement regardée comme une insulte, que le plus prudent est de s'en abstenir. Toutes les fois que les garçons sont des mulâtres ou des Irlandais, ou généralement parlant des Européens, ils reçoivent assez volontiers une gratification. Mais si le voyageur a l'intention d'en donner une, il est mieux qu'il le fasse en particulier, en prévenant d'avance la personne de son projet.

« A Saratoga, ma femme ayant demandé une blanchisseuse pour faire

laver du linge, notre hôtesse répondit qu'on le laverait dans la maison, et qu'elle prendrait une *dame* pour l'aider. Cette dame, quand elle parut, se trouva être une *dame* de couleur. Il ne sert à rien dans ce pays de parler ainsi aux classes inférieures : « Envoyez chercher cet homme; faites venir cette femme; » un pareil langage ne serait toléré par aucun membre de la communauté. Le sentiment de la dignité personnelle existe presque universellement ici.

« Il y avait dans cet hôtel (à Boston) un domestique américain, qui paraissait exact à remplir tous ses devoirs, et sans jamais se relâcher. Mais ses manières étaient aussi différentes que possible de celles d'un domestique anglais; il ne montrait jamais aucun empressement servile, et n'aurait pas, je pense, pour un empire, ôté son chapeau en passant devant l'un des habitans de l'hôtel. Ce n'était pas cependant manque de civilité, mais persuasion qu'il ne devait agir que comme on agissait envers lui. Les nègres mêmes et les gens de couleur libres ne se parlent les uns aux autres qu'en employant les termes accoutumés de monsieur ou madame, et s'il est question d'un absent, tout le monde en général ne le désigne que sous le nom de citoyen, etc.

« Nous dînâmes à un beau village appelé Dedham, et dans un excellent hôtel. Nous étions servis à table par une très jolie fille qui attira l'attention d'un Irlandais, notre compagnon de voyage, plus qu'il n'est permis par les usages de ce pays. Il la regarda d'abord long-temps, puis se penchant vers son voisin, lui dit assez haut pour être entendu de tout le monde : Quelle charmante créature! La jeune fille rougit et quitta aussitôt la salle. Nous nous attendions à ce que le maître de l'hôtel allait paraître, pour reprocher à cette personne ce qu'il devait considérer comme une grossièreté et une familiarité indécente de sa part : heureusement il n'en fit rien. Mais un autre des assistans, habitant de Boston, prit la parole et expliqua à l'Irlandais combien étaient différens les usages de son pays et de celui-ci relativement à la conduite à tenir dans les maisons destinées à recevoir les voyageurs : il lui dit que la profession d'aubergiste était regardée comme très respectable ici; que les filles d'un homme de cette classe, quoique aussi bien élevées que n'importe quelles demoiselles de la société, ne croyaient pas s'abaisser en consacrant la matinée au service de la maison; qu'en conséquence il n'était pas impossible que la jeune personne sur laquelle il venait de faire une observation aussi cavalière, fût l'une des filles du maître de l'hôtel, qui, le dîner achevé, s'habillerait aussi élégamment que les premières demoiselles de la ville, et serait reçue sur un pied d'égalité parfait avec elles dans les familles les plus respectable. Il recommanda à notre compagnon de voyage de prendre garde de

renouveler son action, de peur qu'il ne lui arrivât de rencontrer un aubergiste qui, pour le punir de son offense, le mettrait à la porte sans beaucoup de cérémonie. Il ajouta que les exemples de ce genre n'étaient pas rares. »

Ce qui arriva à M. James Stuart dans une de ses excursions eût probablement fourni à mistress Trollope une raisonnable quantité de ces agréables plaisanteries dont elle a rempli son livre contre la promiscuité des rangs aux États-Unis. Au retour de cette promenade, M. Stuart, satisfait de la personne qui avait conduit la voiture dont il s'était servi, voulut lui témoigner sa reconnaissance en l'invitant à dîner. « M. Spencer refusa : sa famille, dit-il, l'attendait, et il ne pouvait s'absenter plus long-temps. Peut-être, monsieur, ajouta-t-il, ne vous êtes-vous pas douté que vous avez eu aujourd'hui pour conducteur le grand shériff de ce comté. Nous nous rendons volontiers service les uns aux autres dans cet endroit. Les chevaux que vous avait promis mon voisin n'étant pas arrivés, il a eu recours à moi; j'en ai de bons, et j'aurais été fâché de faire attendre un étranger. Ayant achevé son cigarre, M. Spencer prit congé, après m'avoir serré la main. Nous apprîmes qu'il était un des principaux marchands du village. Ses concitoyens l'avaient choisi pour leur juge de paix, non en raison de son éducation, qui n'était en rien supérieure à la leur, mais à cause de sa capacité et de sa bonne réputation. Ayant été satisfait de la manière dont il s'était acquité de ses fonctions ils l'avaient élevé au rang de grand shériff. Ceci me rappelle une farce jouée à Londres, à la fin de la guerre de la révolution, dans laquelle les personnes occupant les emplois les plus éminens en Amérique, et les généraux qui avaient figuré dans la lutte, étaient représentés comme étant des tailleurs, des savetiers, etc. John Bull ne se sentait pas d'aise. Il oubliait ses dépenses de 200 millions, la perte de ses colonies et de leurs trois millions d'habitans, lorsqu'un rusé *Yankee* se mit à crier de la galerie : La Grande-Bretagne rossée par des tailleurs, des savetiers et des chaudronniers, hourrah!.—L'honnête John Bull s'aperçut, après un moment de réflexion, qu'il se divertissait à ses propres dépens. »

Maintenant, pour ce qui concerne l'hospitalité des Américains. « La bienveillance et l'hospitalité, dit M. James Stuart, sont ici entièrement dépouillées d'ostentation; je parle cependant de la grande masse du peuple, et non de ce très petit nombre d'individus qui se considèrent comme étant la classe la plus élevée du pays. Une invitation à dîner est généralement conçue dans les termes suivans : « Je serai flatté de vous voir à deux heures. » Ordinairement on ne change rien au dîner ordinaire lorsque vous acceptez; votre ami sait que sa table offre tout ce qu'il faut pour

faire bonne chère. Vous êtes l'objet des mêmes attentions qu'un étranger rencontre partout. On a soin de vous offrir ce qu'on suppose devoir vous plaire le mieux, mais sans y joindre aucune instance pour vous faire manger plus que vous n'en avez envie. Si l'on sert du vin, on vous laisse en pleine liberté d'en faire usage ou non. A peine parle-t-on du dîner ou de la qualité des vins sans jamais vous provoquer à boire, en vous apprenant leur âge ou la récolte à laquelle ils appartiennent. Je suis loin de mettre en doute la sincérité de l'hospitalité des Américains, ainsi que l'ont fait quelques voyageurs, bien que les choses en pareil cas ne se passent pas tout-à-fait comme parmi nous; je suis au contraire persuadé qu'ils font rarement une invitation, lorsqu'ils n'éprouvent pas un desir réel qu'elle soit acceptée. »

Ailleurs, M. James Stuart justifie les Américaines des accusations dont elles ont été récemment l'objet. « A une petite distance de Louisville, sur la route de *Shipping-Port*, on voit deux ou trois maisons évidemment occupées par des femmes de vie suspecte, qui ont coutume de se faire voir sur leurs portes. Cela est un scandale qu'il faut certainement faire disparaître, aussi bien que l'abomination encore plus flagrante du même genre qui existe aux Natchez; mais il serait révoltant de ne pas ajouter qu'à part ces deux exceptions, je n'ai vu aucun exemple d'impudeur féminine dans les rues de n'importe quelle ville ou village des États-Unis. Il est probable que la jeune femme mariée qu'un écrivain récent (mistress Troloppe) nous représente comme vivant près d'une maison équivoque et épiant les individus qui y entraient pour leur faire honte de leur conduite, demeurait près de ces maisons des environs de Louisville; car, ainsi que je l'ai observé, les lieux de cette nature ne se trouvent jamais que hors de l'enceinte des villes. Cette histoire est rapportée par l'écrivain en question pour amener une insinuation qui équivaut à peu près à ceci : que les Américaines ne possèdent pas les sentimens de délicatesse auxquels elles ont des prétentions. Une pareille anecdote était certainement moins propre à être mise sous les yeux du public que sous ceux de la personne à laquelle elle a été communiquée. L'absence de délicatesse est donc plus imputable à celle qui l'a publiée qu'à l'ami qui l'a racontée dans les épanchemens de l'intimité. Mais que prouve d'ailleurs un fait isolé de ce genre comparé à ce que le même écrivain répète en cent endroits, à savoir que les Américaines consacrent trop de temps aux soins de leurs familles, et aux devoirs domestiques, comparé surtout à ces exemples de pruderie outrée qu'elle raconte? »

Je pourrais multiplier beaucoup ces extraits, sur d'autres questions tout aussi importantes. Un dernier passage, qui renferme l'opinion de M. Ja-

mes Stuart sur les reproches faits aux mœurs des États-Unis en général, suffira pour mettre le lecteur à même de juger entre lui et mistress Trollope. On rencontre quelquefois dans ce pays des Européens qui pensent comme cette dame. L'un d'eux a donné occasion à M. James Stuart de faire les réflexions suivantes :

« Mon opinion est que tout individu ayant les habitudes et la position sociale de M. Philips préférera le genre de vie auquel il est accoutumé à celui de ce pays; mais cela ne fait rien à la question. Les Américains sont si complétement absorbés par leurs affaires, qu'ils trouvent rarement le temps de s'asseoir et de se livrer à la conversation pendant deux ou trois heures de suite; une longue habitude leur fait préférer de fumer et de boire leur grog, non d'une manière suivie, mais de temps à autre, lorsqu'ils s'y sentent disposés.

« M. Philips veut plaisanter et se trompe complétement lorsqu'il accuse les Américains de n'être pas *gentlemen*, parce que leur manière de vivre n'est pas la sienne. Son erreur provient de ce qu'il croit que ce terme ne doit s'appliquer qu'à ceux qui vivent comme il aimerait vivre, ou comme il vivait dans son pays. Le même préjugé se rencontre fréquemment parmi des personnes de toutes les classes et les suit aussi bien dans les autres contrées qu'elles visitent, qu'en Amérique. Le mot de *gentleman* est connu également des voleurs de grand-chemin ou des filous et du plus fier aristocrate que nous possédions en Angleterre. Ces deux classes de personnes ne diffèrent que sur le sens de cette expression. Mais si on lui donne la signification généralement admise, c'est-à-dire celle qui la rend applicable à tout individu ayant reçu une bonne éducation et doué de bonnes manières, j'ose affirmer, sans crainte d'être contredit de ceux qui connaissent la masse de la population des États-Unis, au nord et au sud, à l'est et à l'ouest, que cette immense contrée renferme un beaucoup plus grand nombre de *gentlemen* que tout autre pays qui existe ou a existé à la surface du globe. Je suis heureux de voir, dans cette occasion, mon opinion partagée par l'un des derniers voyageurs anglais en Amérique, M. Ferrall, qui dit : « qu'aux « États-Unis on ne voit que des *gentlemen*. »

« Les États-Unis sont le pays le plus séduisant pour l'homme pauvre, mais industrieux et capable de travailler; il a la certitude d'y obtenir des droits politiques, une position et de l'aisance. Il n'est donc pas étonnant que tous les individus de cette grande nation, vieux torys ou simples parvenus, soient également disposés à maintenir les choses telles qu'elles étaient ou sont actuellement, assurés qu'ils sont qu'ils reçoivent beaucoup en échange du peu qu'ils cèdent à la masse de leurs concitoyens. M. Ferrall a parfaitement compris ce que je cherche à expliquer, lorsqu'il dit

que « les classes les plus élevées perdent un peu du poli qu'elles de-« vraient avoir par leur contact continuel avec ceux de leurs compatriotes « qui sont moins avancés en civilisation; mais que les classes inférieures « gagnent d'une manière évidente ce que les autres perdent, d'où il résulte « que les personnes qui les composent ont, par leur bonne conduite, une « supériorité remarquable sur les classes analogues de l'Angleterre. »

En voilà assez sur ce sujet. Les Américains n'ont pas plus besoin d'être justifiés des accusations de leurs détracteurs que ne l'aurait la France ou l'Angleterre en pareil cas. Qu'ils aillent leur chemin, et que Dieu les préserve long-temps de « *high life* » et des *dandys* si chers à mistress Trollope!

J'ai encore à vous parler d'un voyageur, du plus original des voyageurs peut-être : M. Charles Waterton est un naturaliste, qui, entraîné par sa passion pour l'histoire naturelle et un goût décidé pour les aventures, a fait, de 1812 à 1824, quatre voyages en Amérique, dans lesquels il a visité les États-Unis, les Antilles, la Guyane et le Brésil. La Guyane est son pays de prédilection; à quatre reprises différentes, il s'est enfoncé dans ses déserts immenses, et une fois il est parvenu jusque sur les bords du Rio-Branco, le principal affluent du Rio-Negro. Ce n'est pas tout : le passage suivant nous apprend que M. Waterton a fait bien autre chose, et jusqu'où va son goût pour l'extraordinaire :

« Si tu veux bien encore, cher lecteur, accorder quelque indulgence aux divagations innocentes de ma plume, je te dirai que, comme tant d'autres, j'ai eu dans ma vie du haut et du bas; car j'ai grimpé jusqu'à la pointe du paratonnerre qui est sur la croix, au sommet du dôme de Saint-Pierre à Rome, et j'y laissai mon gant. Je me suis tenu sur un pied, sur la tête de l'ange gardien au château de Saint-Ange, et je viens de te dire que l'on m'a vu descendre sous la chute du Niagara. »

Ces exploits néanmoins ne sont rien auprès de la mémorable aventure arrivée à M. Waterton avec un caïman dans la rivière d'Essequebo. M. Waterton desirait beaucoup se procurer un de ces animaux pour l'empailler, et il parvint enfin à satisfaire ses desirs, grâce à un appareil assez ingénieux que lui fabriqua un Indien. Le caïman ayant mordu au piège, il s'agissait de l'amener à terre sans danger pour les assistans. Voici l'affaire et les suites telles que nous les raconte M. Waterton :

« Nous étions là silencieux comme le calme qui précède un orage. *Hoc res summa loco. Scinditur in contraria vulgus.* Ils voulaient le tuer et je voulais le prendre vivant.

« Je me promenais en long et en large sur le sable, roulant une douzaine de projets dans ma tête. Le canot était très éloigné. J'ordonnai qu'on l'amenât près de l'endroit où nous étions. Le mât avait huit pieds de lo n



et n'était pas plus gros que mon bras. Je le tirai du canot, et je roulai la voile autour du bout. Il me semblait alors certain que si je mettais le genou en terre, et que je tinsse le mât dans la même direction qu'un soldat tient sa baïonnette lorsqu'il fait une charge, je pourrais l'enfoncer dans la gorge du caïman, s'il venait à moi la gueule ouverte. Lorsqu'on communiqua ce projet aux Indiens, ils rayonnèrent de joie et dirent qu'ils m'aideraient à le tirer du fleuve. « Vous êtes braves à présent, me dis-je à moi-même, *audax omnia perpeti*, maintenant que vous me voyez entre vous et le danger. » Je rassemblai alors tout le monde pour la dernière fois avant le combat; nous étions quatre sauvages de l'Amérique méridionale, deux nègres d'Afrique, un créole de la Trinité, et moi-même, homme blanc du comté d'York; absolument un petit groupe de la tour de Babel, les uns vêtus, les autres tout nus, tous différens d'adresse et de langage.

« Je pris alors le mât du canot dans ma main, et je mis un genou en terre à quatre pas environ du bord de l'eau, décidé à enfoncer le mât dans la gorge du caïman, s'il m'en donnait l'occasion. Je me trouvais certainement dans une position un peu désagréable, et je pensais à Cerbère de l'autre côté du Styx. On tira le caïman jusqu'à la surface; il plongea avec violence aussitôt qu'il arriva dans ces régions élevées, et s'enfonça dans le fleuve lorsqu'on lâcha la corde. J'en vis assez pour n'être pas séduit du premier coup-d'œil. Je dis aussitôt qu'il fallait tout risquer et l'amener à terre; on tira de nouveau, et il parut, *monstrum horrendum*, *informe*. C'était un moment intéressant; je gardai ma position avec fermeté, les yeux fixément attachés sur lui.

« Lorsque le caïman fut à deux pas de moi, je vis qu'il était dans un état de crainte et de trouble; je lâchai tout à coup le mât pour m'élancer sur son dos en faisant un demi-tour au même instant, en sorte que je me trouvai assis le visage tourné convenablement. Je saisis aussitôt ses jambes de devant, et en y mettant toutes mes forces, je les tordis sur son dos; elles me servaient de bride.

« Il parut alors revenu de sa surprise, et se trouvant probablement dans une société dangereuse, il commença à plonger avec violence et battait le sable avec sa longue et forte queue; j'étais hors de ses atteintes étant placé près de la tête; il continua à plonger et à frapper, ce qui rendait ma position très peu commode. Ce spectacle devait être curieux pour un spectateur désintéressé. Mes gens poussaient des cris de triomphe et étaient si bruyans, qu'il se passa quelque temps avant que je pusse leur faire entendre de me tirer avec ma monture plus avant sur le rivage. Je craignais que la corde ne se rompît, et alors il y avait toutes sortes de probabilités que je serais descendu dans les régions aquatiques avec le

caïman. Ceci aurait été plus dangereux que la promenade matinale d'Arion sur la mer:

Delphini incidens vada cœrulea sulcat Arion.

« On nous tira plus de quarante pas sur le sable. Ce fut la première et la dernière fois de ma vie que je montai sur le dos d'un caïman. Si l'on me demandait comment je fis pour garder ma position, je répondrais : J'ai chassé le renard quelques années avec les chiens de lord Darlington. »

Cette excellente bouffonnerie me dispense de prendre au sérieux l'ouvrage de M. Waterton, et de relever quelques erreurs assez graves qui lui sont échappées en histoire naturelle, telles que, par exemple, de considérer, comme venimeux, les crochets que les boas portent près de l'ouverture anale. Je vous recommande ce livre, non comme instructif, mais comme très propre à dissiper le spleen. La traduction française dont je me suis servi a pour titre *Excursions dans l'Amérique méridionale.*

Nous avons reçu à l'occasion de l'article de M. le comte de Montalembert, sur le *vandalisme en France* (1), une lettre de M. Charlemagne Dupuy, à Saumur, dans laquelle il s'indigne de ce que notre jeune collaborateur l'a accusé d'avoir dévasté l'église de Cuneault, bâtie par Dagobert, et d'avoir maintenu la moitié de cet édifice dans l'état de dégradation et d'abandon où il se trouve aujourd'hui, tandis qu'au contraire il l'a trouvée ainsi en 1820, époque où il en est devenu possesseur, et qu'il a fait tous ses efforts pour arrêter une ruine plus complète. M. Dupuy déclare qu'il est prêt à céder à M. de Montalembert la propriété de la moitié de l'église, à condition que celui-ci fera exécuter à ses frais les réparations nécessaires pour y rétablir l'exercice du culte : il annonce en terminant que si d'ici à six mois, M. de Montalembert n'a pas accepté ces conditions, il le dénoncera lui-même au public, qui verra alors de quel côté il y a vandalisme.

Nous sommes charmés de voir que M. Dupuy ait pris à cœur des reproches auxquels on n'est en général que trop insensible, et dont il a compris toute la gravité. Notre collaborateur est tout prêt à reconnaître qu'il a été trompé par les renseignemens qui lui ont été fournis sur les lieux, il y a quelque temps, et à rétracter le blâme qu'il aurait mal à propos déversé sur ce propriétaire. Mais en vérité, nous pensons que M. Dupuy, dans la dernière partie de sa lettre, a voulu prêter à rire à nos lecteurs. La bizarre proposition qu'il fait à M. de Montalembert serait une vengeance ingénieuse, il est vrai, mais peu équitable, à ce qu'il nous semble. La

(1) Voyez le numéro du 1er mars 1833.

condition d'un pauvre ami des arts serait aussi par trop dure, s'il ne pouvait gémir tout haut sur les attentats dont ils sont victimes, sans être pris au collet et condamné à les réparer incontinent et à ses frais. M. de Montalembert ne s'est nullement engagé, même du consentement des propriétaires, à guérir toutes les plaies qui ont été infligées aux églises, aux châteaux et aux autres monumens qu'il a eu la douleur de visiter; en conséquence, il se permettra de décliner l'offre généreuse qu'on veut bien lui faire, au risque même d'être traité à son tour de vandale par le public de M. Charlemagne Dupuy.

Le même article a suscité une réclamation curieuse de la part du *Mémorial Artésien*. Ce journal repousse avec chaleur l'accusation portée par M. de Montalembert contre un membre du conseil municipal de Saint-Omer, qui aurait sollicité et obtenu la destruction des ruines de l'abbaye de Saint-Bertin, parce que leur ombre nuisait aux tulipes de son jardin. Il paraîtrait, d'après le *Mémorial*, que ce ne sont pas ses propres tulipes, mais bien celles d'un de ses amis, que l'honorable municipal a voulu débarrasser de l'ombre monacale, et que, par conséquent, l'acte de vandalisme qu'on lui impute ne doit et ne peut être regardé que comme un trait de pure et intelligente amitié. Nous accueillons avec empressement cette précieuse rectification, et nous la livrons à la sagacité de nos lecteurs.

Le travail de M. de Montalembert a du reste éveillé une vive sympathie en Belgique, où il a été réimprimé avec des notes intéressantes sur l'état de plusieurs monumens de ce pays, et sur divers actes de vandalisme, qui y ont été commis, notamment sous l'administration française. Elles renferment des détails très curieux sur ces travaux de restauration, qui ont été entrepris, ou achevés à la cathédrale de Bruxelles et à l'hôtel-de-ville de Louvain, et qui sont dus au talent et aux lumières de M. Vanderstraeten. Cet artiste paraît avoir parfaitement compris la nature et l'importance de ce genre de développement, le seul qui reste à l'architecture détrônée et dépopularisée de notre temps. — Nous y voyons aussi qu'en Prusse, il existe un édit royal, qui défend la destruction de tout édifice qui a un caractère monumental et historique, et qui veut que dans toutes les restaurations d'édifices de ce genre on conserve, autant que possible, le caractère et le style de l'architecture primitive; à ceux qui verraient dans ces mesures une restriction à la libre disposition des propriétés, nous opposerons les ordonnances de police, qui, dans une foule de cas, en France, ne permettent pas de remuer une pierre à une façade de maison ou de la peindre de telle ou telle couleur sans autorisation préalable; ce à quoi nous devons l'ineffable satisfaction de contempler des créations dans le genre de l'enfilade de la rue de Rivoli. Arbitraire pour

arbitraire, ce n'est peut-être pas le seul cas où celui de la Prusse vaudrait mieux que celui de l'empire, couvé par le juste-milieu.

Divers autres traits de dévastation municipale nous ont été communiqués depuis la publication de notre livraison du 1er mars. L'ouvrage de M. Vitet sur Dieppe nous a appris qu'on a détruit dans cette ville, il y a quelques années, la belle porte de la Barre, par où l'on arrivait de Paris, et dont la voûte sombre et les deux tours produisaient un effet si pittoresque; on a prétexté qu'elle était trop basse pour les charettes de roulage, etc. Vers le même temps, l'administration municipale d'Angers, présidée par un député de l'extrême droite, faisait transformer en théâtre l'ancienne et gothique église de Saint-Pierre. Enfin, dans le Périgord, la vieille église du Vergt, que le conseil de fabrique avait résolu d'entretenir et de réparer, vient d'être jetée bas par un maire, avide d'économies, qui a lancé contre elle un matin cinquante ouvriers, au mépris de l'arrêté du conseil. A la vérité, il y a procès, mais en attendant, il y a ruine.

Aux exemples de vandalisme chez les propriétaires d'anciens monumens, que M. de Montalembert a cités, nous devons aussi en joindre deux autres trop notables pour être passés sous silence. Le premier est celui de M. le marquis de Maillé la Tour-Landry, qui a fait détruire et vendre les décombres de l'abbaye du Loroux en Anjou, fondée au douzième siècle, et qui avait encore conservé un aspect si imposant, que les Prussiens en 1814 la prirent pour une forteresse, et n'osèrent l'attaquer. Le second, plus coupable encore, est celui de la destruction complète du Paraclet, par M. le lieutenant-général comte Pajol. Il n'a pas respecté une seule pierre du seul monument qui nous restât de cette histoire d'Abailard et d'Héloïse, peut-être la plus populaire et la plus touchante de nos vieilles chroniques : le cloître est remplacé par un espalier sur des murs reconstruits de fond en comble. L'oratoire où la supérieure du Paraclet priait jour et nuit pour le repos de l'âme de son ancien précepteur, est devenu un moulin tout neuf: enfin sur l'emplacement des deux tombeaux s'élève un pavillon chinois!

On est heureux de pouvoir opposer à ces déplorables exemples, celui de M. Parquin, bâtonnier de l'ordre des avocats à la cour royale de Paris. Devenu propriétaire du célèbre château du Vivier, en Brie, entre Chaume et Fontenay, résidence habituelle de Charles V et de Charles VI, il a fait les plus nobles efforts pour dégager et conserver dans leur état original les débris de cette maison royale. Grâces à lui, nous pouvons encore admirer ce monument, l'un des plus remarquables de l'art féodal, tant par l'antiquité et l'étendue de son ensemble, que par les détails de construction de la grande tour d'alarme et de la chapelle.

HISTOIRE

DES ANCIENS

PEUPLES ITALIENS.

(STORIA DEGLI ANTICHI POPOLI ITALIANI,
DI GIUSEPPE MICALI [1].)

Les études historiques commencèrent, il y a deux siècles, à prendre en Europe une remarquable activité. A partir de cette époque, on voit se développer une longue série de travaux, qui ne furent jamais depuis interrompus un seul moment, bien que la direction n'en ait pas été toujours confiée au même peuple, et que tous n'aient pas contribué, dans une proportion égale, à la construction du grand édifice qui sera le fruit de leur labeur commun. Ce n'est pas qu'on puisse espérer de parvenir, malgré tant d'efforts,

(1) Trois vol. in-8°, avec un atlas composé de 120 planches.

à le terminer complètement, à rétablir en leur entier les annales du genre humain, à en combler les nombreuses lacunes, à faire pénétrer au sein des ténèbres qui en couvrent certaines parties, une lumière assez vive pour n'en pas laisser desirer une plus vive encore; mais au moins peut-on raisonnablement se flatter d'arriver à une connaissance des faits principaux des divers âges suffisante pour en déduire, à l'aide d'une saine philosophie, les lois générales de l'humanité; et de tous les fruits qu'il est possible de retirer de l'histoire, c'est là certes le plus précieux : car le progrès rapide et sûr de la vraie civilisation en dépend à beaucoup d'égards. On ne saurait donc trop souhaiter l'avancement d'un genre d'étude si étroitement lié aux plus graves intérêts de l'homme.

La France devança les autres nations dans cette vaste carrière. Elle y porta une ardeur soutenue, une solidité de jugement, un esprit d'ordre et de critique, qu'on n'a point encore surpassé. Le génie de Joseph Scaliger, homme prodigieux par l'immense étendue de son savoir, et le seul, dit Frédéric Schlegel, que nous puissions opposer à Leibnitz, créa la science chronologique que tua plus tard la lourde et vide érudition du père Petau. Rien aujourd'hui ne peut, parmi nous, donner une idée des gigantesques travaux des Ducange, des Baluze, des Lecointre, des Duchesne, des Tillemont, de l'Académie des Inscriptions, dont les mémoires forment un recueil jusqu'à présent unique de recherches aussi variées que profondes, et surtout des bénédictins de la congrégation de Saint-Maur. Ces pieux enfans de la solitude, après avoir déposé la bèche et le hoyau qui fertilisèrent une partie de notre sol, élevèrent, dans le silence du cloître, ces merveilleux monumens qu'on pourrait appeler les pyramides de la science, et qui, en ce siècle où l'on ne sait plus tout ce que peut opérer la force d'association constamment dirigée vers un même but, nous apparaissent comme des vestiges laissés par une race d'hommes plus puissante, de son passage sur la terre.

L'Espagne, en s'occupant de sa propre histoire si brillante, si poétique, a contribué à éclaircir une partie de celle des Arabes, ses derniers conquérans. Elle est loin cependant d'avoir épuisé la tâche particulière que sa position lui assigne dans cet ordre de recherches. De nombreux documens restent encore ensevelis dans

ses bibliothèques et ses archives, et probablement continueront d'y dormir inconnus, jusqu'à ce que cette belle et glorieuse nation, sortant de l'atmosphère ténébreuse qu'on a épaissie autour d'elle, se réchauffe au soleil de la civilisation, qui, de nos jours, ranime et féconde des contrées plus heureuses. Les trésors littéraires du Vatican, ouverts à tous, fourniraient de précieux matériaux pour l'histoire du moyen âge et des temps postérieurs. D'autres bibliothèques, à Florence, à Venise, à Milan, demanderaient encore à être soigneusement fouillées par des hommes patiens et habiles. Les immenses travaux de Muratori auraient dû, ce semble, en provoquer de semblables; mais ce nom illustre représente presque seul la gloire de l'Italie dans cette branche importante des connaissances humaines. L'édition si considérablement augmentée du *Monasticon*, de Dugdale, qu'on vient d'achever en Angleterre, est son plus beau monument de ce genre, moins remarquable toutefois par la critique et la science véritable, que par la somptueuse magnificence qui a présidé à son exécution matérielle. Une riche aristocratie a voulu un ouvrage de luxe, un livre démesurément cher; elle l'a eu.

La collection vraiment nationale, commencée en Allemagne d'après les vues patriotiques et sous la direction du comte de Stein, aura, si jamais elle se termine, un autre caractère, nous le croyons. Mais, puisque nous avons nommé l'Allemagne, c'est ici le lieu de lui rendre la justice qui lui est due, et de reconnaître hautement l'incontestable supériorité qu'elle a acquise, depuis un demi-siècle, dans la culture des sciences historiques. Au moment où la France, absorbée tout entière par sa révolution politique, détournait ses regards du passé pour les arrêter uniquement sur l'avenir qu'elle préparait au monde; lorsque, ouvrant la carrière où l'Europe la suit, elle s'abandonna, comme Colomb, aux vents et aux tempêtes pour découvrir de nouveaux rivages et un ciel nouveau; lorsqu'elle dit aux peuples étonnés, aux peuples assoupis dans leur vieille misère : C'est assez de ce qui fut; je vous créerai d'autres destins : alors la laborieuse et pensive Allemagne, occupant la place que la France quittait, laissa celle-ci remuer le présent, et tourna son activité vers un but exclusivement intellectuel. Elle entreprit en quelque sorte de reconstruire, à l'aide des faits et de la théorie philoso-

phique, l'organisme vivant de l'humanité dans les siècles antérieurs. Agrandissant ainsi le domaine de l'histoire, elle y ramena la philologie, l'archéologie, et en général toutes les sciences qu'elle fit converger à ce foyer commun. Recueillant tout, rapprochant tout, religion, lois, mœurs, coutumes, traditions, langues, littérature développée ou informe, et spécialement ces chants spontanés qui furent partout les premières annales des peuples, et l'expression la moins équivoque de leur caractère individuel, de leur vie morale et intime, elle s'efforça de débrouiller leurs origines si obscures et leur filiation si incertaine. Une pareille méthode, on le sent bien, provoquait des hardiesses de tout genre, laissait aux conjectures les plus hasardées un vaste champ, et en exigeant qu'on s'isolât des impressions que l'homme reçoit de tout ce qui l'environne, pour se pénétrer de l'esprit, des sentimens, des passions d'une autre société et d'une autre époque, mettait en jeu une sorte de faculté de divination. A défaut de documens plus directs et plus étendus, l'historien, cherchant à saisir, dans les traditions héroïques et mythiques d'un peuple, son génie propre, et, pour ainsi dire, sa forme particulière, se flattait de le recomposer sans autre secours, à peu près comme Cuvier recomposait des animaux entiers de genre inconnu à l'aide d'un seul fragment de leur structure osseuse, avec cette différence toutefois que le célèbre anatomiste prenait pour point de départ un débris d'organisation, et l'historien la force organisatrice elle-même. On ne peut nier que plusieurs écrivains, dont l'Allemagne s'honore à juste titre, n'aient fait preuve dans ce travail singulier, je dirais presque dans cette espèce de féerie scientifique, d'une étonnante sagacité. Il suffit de nommer Niebuhr, pour rappeler tout ce qu'a d'ingénieux, de brillant, mais aussi de conjectural, la méthode qu'il a illustrée en l'appliquant, souvent avec un rare bonheur, à l'histoire des premiers temps de Rome. Espérons que sa mort prématurée ne privera pas l'Europe de la suite d'un ouvrage qui a jeté un si grand éclat, en ramenant les faits matériels de l'humanité sous la puissance de l'esprit qui les engendre, les anime et les vivifie.

Ce n'est pas qu'on ne puisse aisément abuser de ces procédés *à priori*, surtout lorsqu'on les sépare d'une profonde connaissance des monumens, et que leur emploi n'offre fréquemment quelque

chose d'arbitraire, ou tout au moins d'indémontrable, qui semble peu compatible avec le caractère propre de l'histoire, tel qu'auparavant on se le représentait. Cet inconvénient très réel, et dont les imitateurs de Niebuhr ne sauraient se garder avec trop de soin, ne détruit cependant pas les nombreux avantages qu'offre le mode d'investigation philosophique dont il est une conséquence inévitable. On conçoit néanmoins que plusieurs, moins frappés de ceux-ci qu'effrayés de celui-là, aient cru plus sage de s'abstenir d'entrer dans cette route nouvelle. De là deux écoles historiques, l'une qu'on peut appeler *instinctive*, et l'autre *positive*, ou ne s'appuyant que sur des témoignages écrits. L'auteur de l'ouvrage que nous annonçons appartient à cette dernière. Aspirant à des résultats rigoureusement incontestables, il écarte inexorablement ce qui ne serait que *deviné*, sans être susceptible de preuve directe: non qu'il réprouve, tout au contraire, un usage franc de la pensée, un examen sévère et indépendant des opinions les plus accréditées, mais restreint toutefois dans les bornes de la critique purement historique, suivant l'ancienne acception du mot. Ce cercle ne laisse pas d'être encore assez vaste. On se rappelle en effet qu'il y a vingt-deux ans, M. Micali, dans son livre intitulé: *L'Italie avant les Romains*, appela le premier l'attention des savans sur l'histoire de cette époque antique, et, par la hardiesse de ses vues autant que par la profondeur de ses recherches, donna l'impulsion aux travaux postérieurs et à ceux de Niebuhr lui-même. Il est bon de constater les faits de ce genre, afin que, dans le progrès de la science, chacun jouisse de la part de gloire et de reconnaissance qui lui est due.

Comme tous les hommes supérieurs, M. Micali fut loin d'être pleinement satisfait des essais de sa jeunesse. Au lieu de se reposer dans le succès flatteur qu'il avait obtenu, il recommença ses études, devenues plus faciles à quelques égards, et plus intéressantes par la découverte d'un grand nombre de monumens propres à répandre une vive lumière sur le sujet qui l'occupait. Il relut tout ce qui s'y rapporte dans les écrits des anciens et des modernes, compara tout, discuta tout, et non content des connaissances qui se puisent dans les livres, il parcourut l'Italie entière, pour recueillir sur les lieux mêmes, par l'inspection immédiate du sol, ces notions précises que

rien ne supplée, lorsqu'on veut arriver à des conclusions solides, et ne pas apprécier certains faits comme au hasard. Le résultat de tant de travaux est consigné dans l'*Histoire des anciens peuples d'Italie*, qu'il vient de publier à Florence. Nous tâcherons d'en donner une idée sommaire, en nous permettant, d'après son invitation même, de soumettre à l'illustre auteur quelques doutes sur différens points susceptibles, ce nous semble, d'être contestés, et sur plusieurs applications de son hypothèse fondamentale, developpée avec autant d'art que de clarté, mais conçue en un sens trop exclusif peut-être.

M. Micali se place d'abord au centre de cette magnifique chaîne de montagnes qui parcourt l'Italie dans toute sa longueur. Il suppose qu'à une époque où déjà le pays était habité, la Sicile, auparavant jointe à la Calabre, en fut séparée par quelque violente commotion du sol (1); et que, dans le même temps, la mer, recouvrant les plaines aujourd'hui si fertiles qui s'étendent des deux côtés des Apennins, s'élevait jusqu'au pied de ceux-ci et en baignait les croupes (2). Ces deux suppositions paraissent difficiles à admettre. On est généralement d'accord que la Sicile, comme l'Angleterre et quelques autres îles, autrefois unies aux continens voisins, n'en ont point été séparées postérieurement au grand cataclysme qui opéra, il y a environ cinq mille ans, des bouleversemens si profonds sur la surface de notre globe. Et quant à la submersion primitive des plaines de la péninsule italique, elle impliquerait un changement de niveau dans les mers adjacentes, qui successivement se seraient abaissées et considérablement abaissées; fait contraire aux observations et aux documens historiques, d'où il résulte que le niveau de la Méditerranée n'a pas varié sensiblement depuis près de trente siècles. Il est très vrai cependant que ces plaines, inondées par les débordemens des fleuves qui les traversent, étaient pour la plupart originairement inhabitables, ainsi que le dit M. Micali; qu'elles n'ont pu devenir propres à l'habitation de l'homme qu'à l'aide d'immenses travaux de desséchement, de digues construites pour contenir et diriger les cours d'eau, et qu'encore aujourd'hui une négligence de moins

(1) Tome 1, page 4.

(2) Ibid. p. 17.



d'un demi-siècle dans l'entretien de ces digues, suffirait pour transformer de nouveau la Lombardie presque entière en un vaste et stérile marais. Il est donc certain que la population dut être d'abord confinée dans les montagnes, et qu'elle ne put même étendre ces conquêtes sur un sol tel que celui que nous venons de décrire, avant d'avoir atteint, avec la connaissance et la pratique des arts, un degré de civilisation assez avancé.

Mais quelle était cette population? D'où tirait-elle son origine? A quelle race plus ancienne appartenait-elle? Loin de prétendre résoudre ces questions, M. Micali les juge insolubles, au moins dans l'état actuel de la science, et conséquemment déclare qu'il ne s'en occupera point. Le premier fait pour lui est l'existence de peuplades indigènes en ce sens que leur séjour en Italie est de beaucoup antérieur aux monumens de l'histoire, qu'on ignore entièrement d'où elles y étaient venues, par quelle route, et de quelles nations elles s'étaient détachées. Ces *aborigènes,* comme les appelaient les Romains, possédaient le pays qui s'étend du pied des Alpes jusqu'à l'extrémité de la péninsule. Issus d'une souche commune, ils parlaient tous, suivant M. Micali, une langue radicalement la même, avaient la même religion, les mêmes mœurs, les mêmes lois, les mêmes institutions fondamentales, bien que portant des noms divers, et séparés en un grand nombre de sociétés particulières. Dans la suite des temps, il s'établit, sans parler des îles adjacentes successivement envahies par divers peuples navigateurs, il s'établit, disons-nous, sur les côtes de l'Italie inférieure, des colonies crétoises, chalcidiennes, achéennes et doriques, dont l'ensemble formait ce qu'on nomma depuis la grande Grèce. Mais, quelle qu'ait pu être d'ailleurs leur action civilisatrice sur les populations voisines indigènes, les deux races demeurèrent profondément distinctes et ne se mêlèrent jamais.

D'autres invasions troublèrent, à différentes époques, le repos des habitans de l'Italie supérieure. Les Liburniens, de race illyrique, les Liguriens, les Enètes ou Vénètes et d'autres nations parties des bords opposés de l'Adriatique, refoulèrent, à plusieurs reprises, les populations primitives vers l'Italie centrale, comme des ondes qui se poussent mutuellement. Les Pélages ou Pélagues y pénétrèrent avec les tribus fugitives: mais leur séjour n'y fut pas

très long, et il influa peu sur les peuples au milieu desquels ils vécurent momentanément, à cause de la civilisation supérieure de ceux-ci. Repoussés de proche en proche jusqu'aux dernières limites méridionales de l'Italie, ils la quittèrent enfin, sans y laisser aucune trace durable de leur passage; car, suivant l'opinion au moins très probable de M. Micali, les monumens qu'on appelle cyclopéens leur ont été faussement attribués. Ce genre de construction, indiqué par la nature même dans les pays montagneux où la pierre abonde, fut de tout temps pratiqué par les indigènes, et M. Micali prouve fort bien que l'usage s'en continua jusque sous les premiers empereurs. Toutefois, avant de porter un jugement définitif sur l'influence pélagique en Italie, il faudrait, ce nous semble, mieux connaître ce peuple mystérieux, qu'on dirait poursuivi, dans ses continuelles migrations, par une fatalité inexorable, et qu'on voit tel qu'une ombre vague et silencieuse, se glisser à travers les origines de toutes les nations les plus célèbres de l'occident.

Les Osques, ou Opiques, ou Aurunces, formaient le tronc principal de la race primitive italienne, comme les Ra-Sènes, appelés par les Grecs Tirséniens ou Tirréniens, par les Romains Tusques ou Étrusques, en formaient la branche la plus illustre et la plus civilisée. Nous avouerons que, sur ce point, il nous reste quelques doutes: cette identité d'origine ne nous paraît pas suffisamment constatée; elle manque de preuves directes, et lorsqu'on vient à considérer combien par leurs institutions religieuses et politiques, par leurs sciences, leurs arts, leurs mœurs, et, autant qu'on en peut juger, par leur langue même, les Etrusques différaient des peuples circonvoisins, on se persuade difficilement qu'ils aient pu sortir d'une souche commune, quoique l'on reconnaisse clairement une certaine influence réciproque, qui dut être l'effet de leur rapprochement sur le même sol, et des communications fréquentes qui en étaient une suite nécessaire. Nous ne pensons pas que, pour rendre raison de ces différences radicales, il suffise d'établir que les Etrusques, peuple commerçant et navigateur, eurent de nombreuses relations avec l'Afrique et l'Asie, ni même de conjecturer qu'à l'époque de l'invasion des pasteurs en Égypte, quelques familles sacerdotales se réfugièrent chez les Ra-Sènes, et les initiant au culte égyptien, à la philosophie, aux sciences, aux arts de cette

antique contrée, fondèrent parmi eux un ordre social tout nouveau; car il n'existe aucun autre exemple d'une nation ainsi changée fondamentalement par des étrangers fugitifs, nécessairement suspects du moment où ils auraient laissé seulement apercevoir la pensée d'opérer une révolution, laquelle bouleversait, avec le droit reçu, les relations antérieures entre les divers membres de la communauté. Et d'ailleurs, s'il existe des rapports qu'on ne peut méconnaître entre les idées religieuses des Étrusques et les croyances égyptiennes, il n'en existe presque aucun entre leur organisation sociale et celle de l'Egypte, fondée sur le système des castes. De plus, la mythologie étrusque, d'après ce que les monumens nous en apprennent, avait des relations non moins marquées avec des croyances assyriennes et phéniciennes; et leur religion, leurs institutions, leurs lois, leur ordre social entier formaient un tout tellement compacte, si étroitement lié dans toutes ses parties, que l'esprit se refuse à le concevoir sous une autre notion que celle d'une production vivante et spontanée du génie et des traditions nationales, modifiées ensuite superficiellement par des causes accidentelles, qui jamais n'en altérèrent le fond principal.

Que s'il nous reste des doutes sur l'identité originaire des Rasènes et des Osques, nous ne pensons pas qu'on puisse en conserver sur l'origine commune des peuplades qui successivement occupèrent la péninsule, depuis les rives du Tibre jusqu'à l'extrémité de la Calabre. On peut en voir le dénombrement dans M. Micali, qui suit et expose leur filiation avec une science, une sagacité et une clarté admirable.

Pour comprendre les mouvemens de toutes ces populations, il faut les rapporter à trois causes générales.

Premièrement, l'invasion étrangère. Ainsi, dès les plus anciens temps, les nations connues sous le nom d'Illyriens, de Thessaliens, de Pélages, traversant l'Adriatique, s'emparèrent des côtes voisines des bouches du Pô, et s'avançant ensuite dans l'intérieur du pays, en chassèrent les Ombriens, qui, rencontrant dans leur fuite les Sicules, établis entre l'Arno et le Tibre, les forcèrent de leur céder ce territoire, et de chercher eux-mêmes une autre patrie qu'ils ne trouvèrent que dans la Sicile, à laquelle ils donnèrent leur nom, après l'avoir en partie conquise sur les Sicaniens, ses premiers

habitans. Mais bientôt après les Ombriens furent à leur tour dépossédés par les Ra-Sènes, qui jetèrent au centre de l'Italie les bases d'une domination durable.

Secondement, les guerres intérieures. Tant de petites peuplades voisines, resserrées chacune dans un étroit espace, ne pouvaient guère vivre long-temps en paix, et la force qui, presque toujours, intervenait pour terminer entre elles les contestations sur les limites, devait les changer souvent. Les Étrusques étendirent progressivement les leurs de l'embouchure de la Magra à celle du Tibre, et portant leurs conquêtes dans la haute Italie jusqu'aux rives du Tésin, et dans l'Italie inférieure, au-delà même de celles du Vulturne, ils y fondèrent deux nouveaux états, deux Étruries nouvelles, composées chacune, comme l'ancienne, de douze villes confédérées; car le nombre douze était chez les Ra-Sènes symbolique et sacré. Et encore ici nous voyons les Étrusques constamment séparés de tous les autres peuples italiques par une forme de société qui, dans son ensemble et dans ses détails, leur était exclusivement propre.

Troisièmement, les colonies appelées *Printemps sacrés*. Lorsque l'agriculture, à peine naissante, n'ajoutait que peu de ressources à celles de la vie purement pastorale, la subsistance des tribus errantes dans les vallées des Apennins était généralement très précaire. S'il arrivait que leurs faibles moissons manquassent, ou qu'une épidémie ravageât leurs troupeaux, ou qu'elles eussent éprouvé les calamités de la guerre, alors, pour détourner par une solennelle expiation la colère céleste, elles consacraient au dieu à qui appartient le souverain empire, tout ce qui naissait dans le cours d'un printemps, enfans et animaux, et c'était là le printemps sacré, *ver sacrum*. Il est possible qu'originairement ce qu'on dévouait ainsi fût réellement offert en sacrifice à la divinité qu'on voulait fléchir, comme le pense M. Micali. Cependant j'inclinerais à ne voir dans cette institution singulière qu'un moyen tout-à-fait conforme au génie religieux de l'antiquité, de remédier au trop grand accroissement de la population par l'établissement de colonies qui trouvaient dans le caractère sacré qu'on leur avait imprimé une sauvegarde plus sûre que la force. Et, en effet, sitôt que la génération dévouée avait atteint l'âge de l'adolescence, elle s'en

allait, conduite par l'un des principaux membres de l'ordre sacerdotal, chercher ailleurs d'autres foyers. La religion les protégeait mieux que les armes. « Partout, dit M. Micali, où l'on bâtissait un « temple avec de nouveaux autels et des rites divins, les peuples « se rassemblaient autour; là s'élevaient des habitations rustiques, « s'ouvrait un nouveau marché; là sur une terre nouvelle croissait « un peuple nouveau. Ainsi, selon le génie de ces temps où do- « minait universellement le sacerdoce, tous tenaient pour sacré le « commencement de ces colonies, qui propageaient de côté et « d'autre les formes, les ordonnances et la tutelle d'une même in- « titutions théocratique : tous mieux contenus ou plus justement « régis par elle, s'estimaient heureux d'être associés au sort d'un « peuple favorisé par les augures et cher aux dieux. Ce qui fait « clairement comprendre comment un petit nombre d'hommes « choisis, revêtus des armes invincibles de leur dieu, purent s'in- « corporer avec d'autres peuples indépendans, leur communiquer « leurs lois, leurs règles, et fonder avec le temps des sociétés puis- « santes. Initiés aux mystères religieux et civils, les conducteurs « de ces colonies sacrées ne pouvaient certainement donner au « nouveau peuple d'autres institutions que celles dont ils étaient « les gardiens, les régulateurs et les maîtres. Nous apprenons de « Pline que les Picéniens descendaient des Sabins par le vœu d'un « printemps sacré; les Samnites en provenaient de la même ma- « nière, comme les Lucaniens des Samnites : toutes nations nom- « breuses et fortes, constituées sous une seule loi, ayant la même « religion, et gouvernées également dès l'origine par des comman- « demens et des décrets sacerdotaux (1) ».

Les diverses peuplades de race certainement osque, séparées par la nature même du sol coupé en vallées profondes et difficilement accessibles, avaient habituellement peu de relations entre elles, ce qui contribua sans doute à conserver et à fortifier l'esprit d'indépendance qui formait, comme le remarque Salluste (2), le trait le plus marqué de leur caractère commun. Jamais elles ne parvinrent

(1) Tome 1, page 24.

(2) Genus hominum agreste sine legibus, sine imperio, liberum atque solutum. *Catil.* 6.

à se constituer en un même corps politique, ni même à former une confédération qui eût quelque force d'unité. Ce fut toujours le sort de ce beau pays d'être divisé intérieurement, avec cette différence qu'autrefois ses habitans étaient séparés par la liberté, et qu'ils le sont aujourd'hui par la servitude. La religion seule put opérer un commencement d'union, suffisante peut-être pour garantir l'existence de l'ordre social établi, mais trop faible pour résister aux envahissemens de la puissance plus concentrée de Rome. Laissons parler M. Micali.

« Dès le moment où des Alpes à la mer de Sicile, les tribus indigènes eurent formé de nombreuses sociétés civiles distinctes, « le principe religieux, base de la cité, prévalut partout dans la « jurisprudence publique des nations italiennes, quelle qu'en fût « la force, la police et le nom. De sorte que, de fait, le principal « ou même l'unique lien de leur concorde nécessaire, mais faible, « se trouvait dans le culte religieux, inséparable appui du droit « des gens. Les féries solennelles instituées dès l'origine chez cha« que peuple confédéré, et auxquelles, par le devoir de leur « office, assistaient les magistrats des villes ou territoires alliés, « avaient certainement pour but, sous le voile de la religion, d'af« fermir l'amitié et l'union des confédérés, en les invitant à se re« garder mutuellement comme frères, et à sacrifier ensemble aux « dieux de la patrie, ainsi qu'en usaient les Sabins et les Latins « aux fêtes de la déesse Feronia, les anciens Latins entre eux, les « Etrusques et les Ombriens, comme aussi les Lucaniens. Ce lien « sacré et fraternel tendait encore manifestement à fortifier le pacte « de la loi par la stabilité de l'engagement religieux. Selon le « même principe de gouvernement, tous les autres peuples qui « formaient des états fédératifs, convoquaient solennellement et « avec des rits religieux leurs assemblées publiques, soit dans « les cas urgens, soit aux époques fixées. C'est ainsi que les Etrus« ques avaient coutume de s'assembler dans le temple de Voltumna, « les Latins dans le bois sacré d'Aricia, ou dans celui de Feren« tino, et les Sabins à Cure, comme aussi l'histoire fait de fréquen« tes mentions d'assemblées semblables chez les Ecques, les Her« niques, les Volsques, les Samnites, les Lucaniens et les Ligu« riens. L'objet principal de ces réunions nationales, légalement

« composées des chefs du gouvernement, était la grande affaire de « la guerre ou de la paix, la réception des ambassadeurs, les traités « d'alliance, et tout ce qui concernait la sûreté de l'union. Mais si « les droits de la souveraineté, dans leurs rapports avec la défense « commune, appartenaient naturellement au conseil commun de « la confédération, ce n'était pas une faible cause de troubles, que « ces mêmes droits fussent ensuite exercés sans aucune limite, sé- « parément par chaque peuple, en tout ce qui concernait ses af- « faires privées. C'est ainsi que quelques peuples sabins, les Ceni- « nesiens, les Crustumeniens et les Antennates, se mirent, dit-on, « en devoir de repousser, sans attendre le secours de leurs alliés, « les premières injures des Romains. Plusieurs villes d'Etrurie sou- « tinrent, durant des siècles, des guerres particulières, comme « ceux d'Anagni parmi les Herniques, malgré le vœu de la ligue. « Tusculum se sépara de la même manière de l'union latine, et « Sutri de celle des Toscans, sans qu'on pût l'empêcher par une « autre voie que celle des armes. Et voilà comment, dès l'origine, « chaque confédération des tribus italiques portait en soi un germe « de faiblesse, parce que le lien qui en unissait les divers membres « étant impuissant à les constituer en un seul et même corps, cha- « que cité, lente à se mouvoir, et facilement soustraite à l'autorité « commune, tombait sous l'influence des ambitions individuelles, « qui produisaient souvent des ruptures et des discordes (1). »

Ce mode de gouvernement ressemblait fort au fond à celui des États-Unis américains; seulement, dans celui-ci, le pouvoir central possède plus de force, bien qu'on puisse douter qu'il en ait assez pour maintenir long-temps l'union dont il est le lien. Avec de nombreux avantages, les états fédératifs manquent d'unité de pensée et d'unité de vie, et c'est pourquoi ils se dissolvent aisément et font rarement de grandes choses. Toutefois, ce genre de gouvernement est quelquefois inévitable, lorsque entre des populations qui ne peuvent subsister qu'unies, il existe trop de dissimilitudes pour qu'elles puissent être soumises sans oppression à des lois de tout point uniformes.

L'Etrurie, organisée selon des idées mystiques, et assujétie à une

(1) Tome II, p. 67 et seq.

puissante aristocratie sacerdotale, était divisée en douze cités ou corporations civiles. Le suprême magistrat de chacun de ces douze peuples, dont se composait la nation entière, portait le nom de Lucumon, et il était élu chaque année. Investi d'une pleine puissance, il rendait néanmoins, tous les neuf jours, compte de ses actes à ceux qui l'avaient élevé à cette haute dignité, que les Romains appelaient royale. L'un d'eux était élu généralissime et chef de l'union par les douze peuples confédérés, dont chacun fournissait un licteur à son cortége, pour montrer qu'ils avaient tous une part égale dans la souveraineté commune (1).

Cette organisation sociale, qui excluait le peuple de toute participation aux affaires publiques, devait nécessairement périr sitôt que le prestige religieux qui environnait l'aristocratie gouvernante et faisait sa force, aurait commencé à se dissiper : aussi prit-on pour le conserver des précautions sans nombre. Tous les actes de la vie humaine, unis à des rites mystérieux dont la seule classe sacerdotale possédait le secret et qu'elle pouvait seule accomplir, étaient par là sous sa dépendance. Elle avait enveloppé et serré dans les mêmes chaînes l'homme intellectuel et l'homme civil. Maîtresse absolue des croyances, de la science et des lois, elle n'avait pas laissé une seule issue à la liberté humaine. Il suit de là que, sous cette police pesante et compacte, l'Étrurie devait former une société forte, mais sans élan; un corps, si l'on peut ainsi parler, d'une densité extraordinaire, mais sans principe d'expansion. Le défaut d'unité politique la rendit plus facile à entamer par les Romains, qui l'attaquaient avec toutes leurs forces, tandis que presque toujours elle ne se défendait qu'avec une partie des siennes. Inévitablement elle devait succomber dans cette lutte inégale, et elle succomba en effet vers la fin du cinquième siècle après la fondation de Rome. Ses derniers efforts, glorieux mais stériles, ne servirent qu'à jeter quelque éclat sur sa mort. Et ce qu'il y eut de remarquable à cette fatale époque et dans les temps qui la suivirent, c'est la promptitude avec laquelle l'aristocratie, qui perdait tout, s'oublia elle-même, poussée par sa corruption interne à s'identifier au peuple conquérant, tandis que le plébéien, qu'elle avait tenu perpétuellement

(1) Tome II, p. 71 et 72.

courbé sous sa domination, puisant dans ses croyances religieuses une plus grande énergie de résistance, conserva seul, avec le souvenir et le regret de la patrie, l'esprit national, qui ne s'éteignit complétement qu'après l'introduction du christianisme, dans le sixième siècle de notre ère. La dissolution progressive de cette antique nation est admirablement peinte par M. Micali.

« Juridiquement assujétis sous le nom d'alliés (*socii italici*) à « l'empire romain, privés du droit de faire la guerre, les noms ne « pouvaient donner une garantie qui n'existait plus dans les choses. « Cependant le régime municipal, à l'ombre duquel les cités, après « la rupture du lien fédéral, continuèrent de s'administrer, était une « compensation au poids de leur sujétion et à la nécessité de main- « tenir de leur sang la grandeur d'un peuple oppresseur. L'aristo- « cratie, jadis dominante, se rapprocha désormais toujours plus de « ses nouveaux maîtres : elle se sépara, de sentiment et d'intérêt, « des masses populaires, et elle en fut, en temps et lieu, récompen- « sée par des faveurs et une protection spéciale.... Les aruspices « même, interprètes du pouvoir souverain, firent leur paix et de- « vinrent aussi des instrumens de la domination romaine : parce « que la révérence pour le sacerdoce étant affaiblie, mais non « éteinte, leur ordre surtout continuait de mettre à profit le mo- « nopole secret de l'art formidable de la divination. Par son action « lente et progressive sur les âmes abattues, l'obéissance générale, « quoique forcée, tendait naturellement à étouffer le desir, autre- « fois si vif, de se signaler par des œuvres utiles à la cité. De cette « sorte, l'Étrurie eut désormais du calme et non du repos, des « pompes sans gloire, la servitude sous des noms honorables. L'a- « mour de l'art et des études, auxquels on attachait le plus de prix, « ne laissa pourtant pas de se conserver. Les nobles, les riches et « en général tous ceux que favorisait la fortune, employaient leur « opulence, dans l'oisiveté de la paix, à embellir la vie par le « charme des arts agréables. Quelle était l'affection qu'inspiraient « ces arts, ainsi que la somptueuse ostentation des grands, c'est ce « que montre clairement l'innombrable multitude de monumens « qu'aujourd'hui surtout on découvre dans toute l'Étrurie, et avec « une abondance plus merveilleuse encore dans la vaste nécropole « des Volsques, d'où l'on tire à la fois des milliers de vases, de

« bronzes et d'objets de toute sorte, qui, pour honorer les tom-
« beaux, y furent déposés dans le cours des siècles : toutes choses
« plus ou moins précieuses, ou par la matière, ou par le travail, et
« qui prouvent combien étaient multipliées les commodités de la
« vie, et combien étaient grandes les richesses privées, même après
« la perte de la liberté; car il est manifeste, pour quiconque veut
« en faire la comparaison, qu'un nombre considérable de ces mo-
« numens, comme beaucoup de sculptures de Volterre, furent exé-
« cutés, par des artistes étrusques, dans le style et selon la manière
« usitée aux siècles de la domination romaine. Il subsistait aussi
« alors, dans les cités maritimes, quelque commerce d'outre-mer,
« qui peu à peu alla diminuant, tandis que les travaux de l'agri-
« culteur tenaient partout ouvertes d'inépuisables sources de ri-
« chesses. Mais le sort du citoyen changea bientôt et pour toujours,
« lorsque la propriété territoriale ayant passé en d'autres mains,
« l'habitant des campagnes fut contraint de cultiver comme fermier
« la terre qui jadis était sienne, et que les hommes libres, expulsés
« ou soumis à une dure oppression, la culture de nos champs fut
« confiée par les nouveaux maîtres à des esclaves, et à des esclaves
« étrangers. Cette misère extrême de la Toscane fut, au rapport de
« Caïus Gracchus, le motif le plus fort qui porta son frère Tiberius
« à proposer la loi agraire. Ni le courage cependant, ni le desir de
« la liberté n'étaient tout à fait éteints dans le peuple. Plusieurs
« villes d'Étrurie se soulevèrent dans la guerre d'Annibal; l'esprit
« public se ranima dans la guerre sociale; et dans celle de Sylla,
« l'Étrurie opposa de nouveau une résistance opiniâtre à la vindi-
« cative tyrannie du dictateur de Rome. A cette époque sanglante,
« un grand nombre de villes principales furent ou ruinées ou don-
« nées en garde à des colonies de soldats rapaces, qui dissipaient
« scandaleusement les richesses acquises par d'iniques voies. Les fa-
« milles illustres s'éteignirent ou se réfugièrent en d'autres pays. De
« si grands fléaux détruisaient non-seulement les restes de l'an-
« cienne vie civile, mais encore peu à peu les monumens publics,
« les écrits, la littérature, les beaux-arts, en un mot l'héritage en-
« tier de la vertu des ancêtres. La science des aruspices conserva
« seule sa formidable autorité jusqu'au sixième siècle de l'ère vul-
« gaire, tant le crédule Étrusque, enveloppé dans le lacet de ces

« vieilles fourberies, s'en allait, cherchant opiniâtrément quelque « espérance et quelque consolation à ses misères dans les vains « leurres de la divination paternelle (1). »

Nous n'avons pu donner qu'une idée fort incomplète de l'histoire primitive des peuples de l'Italie, telle qu'avec une rare sagacité et une science profonde, M. Micali a su la reconstruire à l'aide des fragmens épars qu'en ont conservés les anciens auteurs. Dans son deuxième volume, il traite des institutions politiques, du gouvernement, des lois civiles, des croyances et du culte de ces mêmes peuples; de la philosophie, des mœurs et de la vie domestique des Étrusques, des développemens que prirent chez eux les arts du dessin, de leurs principaux monumens, de l'agriculture, de l'art de la guerre, de la navigation, du commerce et de la monnaie, et enfin de la langue étrusque et osque, et de ses dialectes. Son hypothèse sur l'identité originaire de ces deux nations a dû le conduire à ne voir dans l'étrusque et l'osque que deux dialectes d'une même langue primordiale. Ceci, selon nous, est la partie systématique de son livre. On ne saurait douter que l'osque et l'étrusque n'aient dû se faire des emprunts mutuels et se modifier réciproquement : mais que ces deux langues fussent radicalement les mêmes, c'est ce qui ne nous paraît rien moins qu'établi; et l'impossibilité jusqu'ici insurmontable d'arriver à l'intelligence de l'étrusque, dans lequel il n'existe encore qu'*un seul mot* dont le sens soit fixé avec quelque probabilité, favorise peu la supposition de son identité primitive avec l'osque, moins rebelle à l'interprétation, à cause de son affinité plus grande avec l'ancien latin. En définitive, nous croyons que tout ce qui tient aux commencemens de l'Étrurie, est encore pour nous couvert de ténèbres impénétrables. Il existe des rapports frappans entre quelques-unes de leurs idées théologiques et le système religieux de l'Égypte, et, comme le comte de Caylus et d'autres l'avaient déjà remarqué dans le siècle dernier, entre l'art, tel qu'il apparaît dans leurs monumens les plus antiques, et l'art égyptien. Mais à ces rapports incontestables se joignent des différences si tranchées, si profondes, qu'on n'en peut, à vrai dire, rien conclure de certain sur l'origine de la race étrus-

(1) Tome II, p. 165 et seq.

que, qui continue de rester l'un des plus obscurs mystères de la science.

Dans un troisième volume, M. Micali donne l'explication des planches extrêmement curieuses et d'une grande beauté d'exécution, qu'il a jointes à son ouvrage. Elles contiennent un grand nombre de monumens inédits, également utiles à l'histoire des croyances religieuses des Étrusques, et à celle de l'art parmi eux. Ce magnifique recueil, qui a exigé d'immenses travaux et des dépenses énormes, ferait honneur à un souverain. Aucun sacrifice n'a coûté à M. Micali, pour ajouter une palme de plus à la gloire de son pays. Il a élevé un monument véritablement national. Comme savant et comme écrivain, il s'est placé, dans l'*Histoire des anciens peuples d'Italie*, au niveau des premières renommées modernes. En plusieurs endroits de son livre, on croirait entendre Tacite parlant la langue de Machiavel. Comme citoyen, et ce but justifie ce qu'il y a peut-être de hasardé dans quelques unes de ses hypothèses, il montre à ses compatriotes, dès les plus anciens âges, la cause de leurs malheurs dans leurs perpétuelles divisions, en même temps qu'il leur présente un touchant motif d'union dans une origine commune. Chacune de ses pages manifeste l'homme de bien dans le savant illustre; et, après ce dernier travail qui couronne si dignement sa belle carrière, il peut dire avec confiance : *Sat patriæ Priamoque datum*. Cette patrie elle-même, que ses talens honorent, confirmera unanimement ce témoignage de sa conscience.

Il nous a été doux de rendre ce faible hommage à l'un des enfans de cette terre que nous chérissons, de cette terre féconde en tout genre de grandeurs, où rien ne saurait étouffer ni la science, ni les arts, ni le génie. Parce qu'on l'a enveloppée comme de bandelettes funèbres, on entend dire : l'Italie ne vit plus; elle est morte. Non, une nation qui a produit simultanément Micali, Manzoni, Pellico, n'est pas une nation morte. La puissante vie qu'on refoule en son sein, y fermente en secret, et quand viendra l'heure marquée par la Providence, quand le géant qui sommeille dans le tombeau qu'on lui a fait, se réveillera, le monde poussera un cri d'étonnement à la vue des merveilles qui frapperont ses regards. A présent, il est vrai, en voyant ce peuple

languissant au milieu d'une nature si énergique et si brillante, on est ému d'une profonde pitié; on se demande comment il se fait qu'un si beau soleil éclaire tant d'infortunes : mais quand on a pénétré au fond de certaines âmes, qui semblent recéler, comme un sanctuaire, les sacrés destins de la patrie, alors on respire plus à l'aise, alors on sent renaître en soi une inébranlable espérance, et je ne sais quel souffle de l'avenir se mêlant aux brises odorantes qui caressent cette terre enchantée, on rêve pour elle un nouveau printemps.

F. DE LA MENNAIS.

ESSAIS

D'ÉCONOMIE POLITIQUE,

PAR M. DE COUX.[1]

Voici sous le titre d'Essais une nouvelle doctrine d'économie politique. L'auteur consciencieux de cet ouvrage appartient à l'école catholique dont les travaux d'ensemble ont été si malheureusement interrompus, en même temps que la publication de *l'Avenir*. Mais les écrivains qui ont eu la gloire de cette entreprise, ne persévèrent pas moins à répandre isolément, chacun à leur manière, la pensée primitive de leur association. L'économie politique de M. de Coux se lie aux principes de M. de la Mennais; elle part des mêmes sentimens qui ont inspiré à M. de Monta-

(1) Chez Gaume frères, rue du Pot de Fer, 5.

lembert un brillant réquisitoire au nom des souvenirs profanés de la patrie et de l'art blessé dans sa foi.

C'est assurément un livre nouveau qu'un traité orthodoxe d'économie politique, où l'on voit à côté d'un chapitre sur la sainte vierge, considérée comme type de la femme chrétienne, une dissertation sur le crédit public ou les salaires. Jusqu'à présent, les penseurs qui se sont occupés de cette science ont jugé le catholicisme hostile ou au moins étranger, soit au développement, soit à la meilleure distribution des richesses. Les saint-simoniens, avec la prétention d'absorber toutes les traditions humaines au profit d'une théocratie improvisée, avaient bien amalgamé des systèmes d'économie politique, de théologie, de métaphysique et d'histoire; cependant à leurs yeux, le catholicisme, n'ayant accompli sa mission que dans l'ordre spirituel, laissait au nouveau sacerdoce panthéiste le soin de réhabiliter la chair, les biens temporels, l'industrie.

M. de Coux lui-même a cru, pendant un long séjour en Angleterre et aux Etats-Unis, que la religion dont il proclame aujourd'hui la mission industrielle, était contraire à la science, ainsi qu'à l'accumulation des richesses. Mais « depuis 1810, avec la prospérité des Iles Britanniques, qui l'avait d'abord ébloui, ses premières illusions se sont dissipées. Il s'est demandé pourquoi cette surabondance de population qui fait le désespoir des peuples protestans ou incrédules avait été inconnue de nos aïeux. Pendant huit siècles de foi, la naissance d'un fils n'avait encore été une calamité pour personne. Ce fait, dit M. de Coux, suffirait pour justifier le catholicisme; car il a régné en maître dans cette longue période, et par conséquent c'est à lui qu'il faut attribuer l'honneur d'une pareille différence. Dès ce moment, j'entrai dans un nouvel ordre d'idées, et je reconnus que le catholicisme renferme dans ses conséquences pratiques le plus admirable système d'économie sociale qui ait jamais été donné à la terre. Un seul des caractères du *vrai* m'avait paru lui manquer, l'*utile*, et maintenant pour moi, l'utile, même dans ce qu'il a de plus matériel, c'est la religion. »

Nous observerons en passant qu'antérieurement à l'église romaine, beaucoup de peuples, de religions diverses, ont également vécu sans souffrir de la surabondance de leur population, et qu'aujourd'hui cet avantage existe encore dans d'immenses contrées chrétiennes ou non chrétiennes, ce qui prouverait que M. de Coux se trompe en l'attribuant à sa croyance. Il est plus simple d'en voir la raison dans les phénomènes naturels, les circonstances industrielles et politiques de chaque territoire.

En général, M. de Coux fait découler des dogmes romains des conséquences que nous n'admettons pas. Nous aimons à reconnaître l'élévation de ses motifs; sa discussion est grave, spirituelle, pleine d'observations judicieuses; elle offre aux esprits bienveillans ce mouvement des doctes entretiens, qui fait penser au-delà de ce qu'on dit, et provoque des contradictions sans amertume. C'est de cette manière que nous voudrions réfuter M. de Coux, alors même que ses jugemens nous paraissent quelquefois empreints d'une sorte d'austérité, mêlée de crainte et de tristesse. Ainsi, l'auteur résume de cette sorte les principes de son ouvrage : « Point de richesses matérielles sans société, point de société sans vertu, point de vertu sans foi, et aujourd'hui point de foi sans catholicisme. »

Nous en appelons de cette sentence aux lois essentielles du genre humain, dont le christianisme n'est encore que la minorité révolutionnaire, de même que les catholiques ne sont qu'une partie des chrétiens; nous en appelons à la conscience de tous les hommes faits pour s'aimer et s'entr'aider, à la civilisation qui marche malgré tant de querelles sur des matières inconnues, aux souvenirs mêmes de l'écrivain qui s'exprime ainsi, car il n'a point défendu, dans *l'Avenir*, la liberté de la conscience et de la pensée pour les diverses croyances ou opinions, sans croire qu'une société était possible avec ceux qui ne partagent pas sa manière de voir. Pour notre compte, c'est surtout en applaudissant de toute notre âme aux résolutions de *l'Avenir*, que nous sentons combien sont faciles en dehors de l'intimité d'une communion, les garanties d'une société et l'attrait des relations les plus aimables.

M. de Coux distingue dans l'histoire de l'humanité deux élémens nécessaires à son existence, l'action civilisatrice des religions qui établissent une morale commune, et l'action politique qui se saisit des matériaux créés par les religions pour en faire la base de l'édifice social. Selon lui, « dans les différentes religions antérieures ou étrangères au catholicisme, ces deux élémens sont inséparables. De là l'insuffisance de leur mission étroitement nationale, leur esprit de conquête et de servitude. Le catholicisme au contraire, par la nature de ses préceptes, l'unité de son sacerdoce cosmopolite, la souplesse de sa discipline, est la seule tradition qui ne dépouille pas l'action politique de la liberté nécessaire aux perfectionnemens et à la paix des peuples.

« Au lieu de l'unité romaine, gardienne des droits de tous, d'une société organisée sur un plan assez vaste pour embrasser l'espèce humaine sans distinction de langage ni de race, le monde du paganisme présentait un confus mélange de petites sociétés ne connaissant d'autres rapports que ceux



des vainqueurs aux vaincus. Le droit des gens, cette base fondamentale de l'économie politique, puisqu'il est nécessaire aux échanges des peuples, aux progrès de leur industrie, date de l'ère chrétienne. Il a été fondé par le prosélytisme pacifique de l'église universelle, substitué pour la première fois aux procédés des conquérans. Avant cette révolution, convertir un peuple, c'était le subjuguer; les guerres n'avaient qu'un but matériel, circonscrit, et toujours étranger aux intérêts de l'humanité. »

Ici encore, nous croyons que M. de Coux est beaucoup trop exclusif dans son appréciation des bienfaits du catholicisme. La guerre de Troie, les luttes des Pélasges et Ioniens contre la race dorienne, les combats de la Grèce contre l'Asie, les studieuses conquêtes d'Alexandre et tant d'efforts prodigieux de l'antiquité pour faire triompher la jeune civilisation sur les traditions orientales, ne nous paraissent point des guerres purement matérielles. Non-seulement elles intéressaient l'humanité, mais leur succès était peut-être nécessaire à l'établissement même de la société chrétienne. Il est inexact d'affirmer qu'en dehors du catholicisme, il n'y avait de progrès possibles que par l'épée. L'esprit colonial des nations antiques nous montre qu'elles possédaient d'autres moyens. Rome abusait cruellement de ses victoires quand elle éprouva la brillante influence du génie grec. Que d'autres exemples ne voyons-nous pas de l'empire des peuples vaincus sur leurs vainqueurs! De même que les barbares s'inclinent devant la croix, les Turcomans reconnaissent les lumières supérieures des Califes, dont ils envahissent les provinces, et l'énergie conquérante des Tartares va s'éteindre dans l'immobile civilisation chinoise. Ces sortes d'accidens sont propres à tous les cultes.

Tout en félicitant le genre humain de l'immense révolution qui lui apporta des croyances pures de tout préjugé de castes ou de servitude, nous pensons qu'une telle supériorité sur les croyances antérieures a des causes d'autant plus satisfaisantes, que le sens commun peut les apercevoir.

M. de Coux établit avec sagacité, que plus une religion se soumet à l'intérêt d'un peuple particulier, plus son empire est restreint et tyrannique. Il fait voir comment les successeurs de Constantin, en s'isolant du saint-siège, ont multiplié, par leurs prétentions dogmatiques, les sectes chrétiennes qui, en échange d'une misérable tolérance, aimèrent mieux abandonner l'Egypte et la Syrie à l'islamisme, que de s'asservir à l'orthodoxie impériale.

Tous les schismes et la philosophie elle-même lui paraissent également entachés d'une sorte de despotisme anarchique, caractère des pouvoirs

exclusivement nationaux. Comme lui, nous n'admettons ni religions ni philosophies endémiques. Cependant il nous paraît s'être jeté dans quelque embarras, quand il expose comment le saint-siège, n'ayant pu assurer son indépendance au moyen âge, qu'à la faveur d'un établissement temporel, en rapport avec les souverainetés grossières qu'il devait toujours diriger par ses bons exemples, contracta plus tard les vices des pouvoirs énervés par leur opulence ou par les routines d'une autorité devenue trop facile. « Le « prêtre était stationnaire, il ne marchait plus à la tête des nations, et « l'élément politique avait profité de cette inertie pour ravir à l'élément « civilisateur sa suprématie naturelle. »

Mais si telle devait être la destinée de l'église, peut-on la concevoir indépendante de ses intérêts temporels? N'avait-elle pas aussi son principe destructeur de nationalité, et Luther enfin n'est-il pas justifié?

« La réforme, dit encore M. de Coux, et après elle la philosophie, se sont enorgueillies des progrès de l'industrie et de la civilisation moderne, de cette industrie qui s'éteint, de cette civilisation qui s'en va. Le moyen âge leur avait transmis une société resplendissante de force et de jeunesse. Qu'en ont-elles fait? Que sont devenus, entre leurs mains, ces rapports si doux du riche avec le pauvre, du maître avec l'ouvrier, que le catholicisme avait substitués à l'ancien esclavage? »

Nous répondrons d'abord à cette interpellation de l'auteur par ses propres paroles : « Le prêtre était devenu stationnaire, il ne marchait plus à la tête des nations.... »

Quant à la resplendissante jeunesse du moyen âge, aux rapports si doux du riche avec le pauvre, en quel pays, à quelle époque pourrait-on nous montrer le tableau de ce paradis perdu? Hélas! le pauvre n'aurait point, pendant des siècles, lutté et marchandé avec son oppresseur; les communes n'auraient pas échangé tant d'or et de sang contre un peu d'indépendance, si la féodalité, tempérée par le catholicisme, leur avait assuré une si douce existence. Les ligues et les grandes insurrections des communes n'ont-elles pas précédé la réforme? Il ne faut donc pas lui demander ce qu'elle a fait d'une société qui, depuis si long-temps, témoignait ses souffrances par ses agitations.

M. de Coux indique fort bien que l'engouement de nos pères pour les métaux précieux provenait d'un sentiment d'insécurité qui leur faisait préférer les richesses plus susceptibles d'être cachées ou transportées. C'est à ce préjugé fondé sur la crainte et lui survivant après qu'elle n'était plus motivée, que M. de Coux rattache le système mercantile de Colbert. Il ajoute que « nous devons à la même illusion le réseau de douanes

et de prohibitions qui enveloppe les états modernes, réseau destructeur de la liberté du commerce, de cette liberté dont le catholicisme nous aurait dotés depuis long-temps, si son action n'avait été arrêtée par la réforme. »

Cette dernière conjecture est malheureusement peu fondée sur l'histoire. Les douanes existaient en Europe bien avant la réforme et la philosophie. Colbert n'a fait que régulariser ces entraves commerciales dont deux pays protestans, l'Angleterre et les Etats-Unis, ont les premiers reconnu et réduit les inconvéniens.

Les républiques italiennes, ces filles chéries de la papauté qu'elles protégeaient contre l'Europe féodale, n'avaient aucune idée de la liberté du commerce. On ne voit entre elles que de sanglans combats, pour s'arracher mutuellement les profits de quelque marché en Afrique ou dans l'Orient. Dès le commencement du douzième siècle, une guerre éclate entre Venise et Padoue, qui avait détourné le cours de la Brenta pour en interdire l'entrée aux bateaux vénitiens.

Pendant l'expédition de saint Louis en Afrique, le sénat de Venise établit un droit de péage sur les navires et les marchandises de toutes les parties de la mer Adriatique. Nouvelle guerre. Les Bolonais demandent la paix et une diminution du nouveau péage qu'on leur accorde, à condition qu'il raseront un fort destiné à gêner la navigation du Pô. Ancone, à qui ce droit n'est pas moins odieux, s'adresse au pape Grégoire X, pour s'en plaindre. Grégoire X et Nicolas III, qui lui succède, interviennent bien pour préserver Ancone des maux de la guerre, mais le tarif dont elle souffre est maintenu sans aucune protestation de leur part. Au quatorzième siècle, Clément VI n'accorde aux Vénitiens la permission de faire un riche commerce avec le soudan d'Egypte et la Syrie, que pour cinq ans, puis pour dix ans, tant il s'effraie de semblables relations avec des infidèles. Mahomet II, peu de temps après la prise de Constantinople, a moins de scrupules, car il conclut avec la même république un traité confirmé plus tard par Bajazet II, dont la première stipulation est ainsi conçue : « Tous les sujets nés ou réputés vénitiens pourront aborder librement dans tous les ports de la domination du Grand-Seigneur, et « notamment à Constantinople, en payant à la douane impériale deux « pour cent pour toutes les marchandises d'entrée et de sortie. »

En 1484, le sénat vénitien établit sur le commerce étranger des droits si élevés qu'ils équivalent à une prohibition. La ville de Raguse déclare à la république que si on ne modère pas ce tarif, elle sera obligée de subir le joug des Turcs dont elle est déjà tributaire. Le sénat est inflexible.

Alors les Ragusains implorent la protection du Grand-Seigneur, qui mande le baile de Venise et lui reproche fièrement l'injustice de sa nation. Il est vrai que le Grand-Seigneur échoue dans son entremise.

Quand Alexandre VI régla la ligne de démarcation qui devait séparer les récentes découvertes de l'Espagne et du Portugal, le saint-siége eut encore une belle occasion de fonder dans l'ancien et le Nouveau-Monde la liberté commerciale dont il s'était si peu inquiété autour de lui. Ce dessein était d'autant plus facile que les deux royaumes concurrens étaient plus disposés à l'obéissance. Mais la fameuse bulle d'Alexandre VI est au contraire une sorte de consécration des prétentions prohibitives, des douanes et monopoles coloniaux, qui ont allumé de si fréquentes guerres entre les puissances maritimes.

« Nous défendons sous peine d'excommunication, y est-il dit, à toutes personnes de quelque dignité qu'elles soient, fût-ce impériale ou royale, d'aller ou envoyer, sans avoir permission de nous et de nos successeurs, à aucune de ces îles et terres fermes qui sont déjà découvertes et sont encore à découvrir vers l'occident et le midi, suivant la ligne que nous entendons passer du pôle arctique au pôle antarctique, cent lieues loin des îles Açores et du cap Vert. Qu'aucun ne soit si téméraire que d'enfreindre ce qui est porté par notre mandement, exhortation, requête, donation, concession, assignation, constitution, décret, défense et volonté; et si quelqu'un avait la hardiesse d'attenter au contraire, qu'il soit assuré d'encourir l'indignation de Dieu tout-puissant et des apôtres saint Pierre et saint Paul. » (1493)

Il est impossible de donner un monde d'une façon plus absolue et plus exclusive. Ces exemples, auxquels on pourrait ajouter quelques pirateries des chevaliers de Malte, prouvent assez que le catholicisme n'était pas destiné à doter les nations sur lesquelles il avait le plus d'influence, de la liberté du commerce, et n'a d'ailleurs été contrarié dans cette entreprise ni par la réforme ni par la philosophie.

M. de Coux assure que toutes les merveilles de la civilisation sont dues au catholicisme; mais aussitôt que l'émancipation des communes et l'accroissement de leurs richesses offrent quelques conséquences affligeantes, comme un défaut de proportion entre la population et ses moyens de subsister, la misère des ouvriers, le déréglement des mœurs, vite il en rend responsables les divers schismes et l'incrédulité. Ce partage n'est point équitable. Si le catholicisme est la cause première de notre droit des gens, de notre industrie, de notre liberté, toutes nos misères sont aussi des conséquences de ces progrès mêmes. L'essentiel serait de trouver

indépendamment de toute récrimination, des remèdes à ce qui nous afflige.

M. de Coux les a-t-il trouvés? La suite de son ouvrage nous l'apprendra. Nous faisons des vœux pour qu'il apporte une doctrine capable de concilier tant d'intérêts contradictoires, la liberté sous toutes ses formes et les bienfaits d'une meilleure organisation. Il a sondé mieux que personne les graves questions qui préoccupent les économistes. Sa distinction entre les *valeurs d'échange* et les *valeurs d'utilité* nous paraît vraie, fondamentale. Ainsi les richesses apparentes et mal distribuées que de superficiels économistes cherchent dans un accroissement quelconque des valeurs vénales, l'inquiètent beaucoup moins que les valeurs d'utilité, c'est-à-dire la situation réelle du pauvre, le bien-être du plus grand nombre. Le mal de la société lui est connu. Nous avons seulement contesté les causes historiques auxquelles il l'attribue, mais notre sympathie lui est acquise dans les vertueuses recherches qu'il s'est proposées, afin d'élargir la science et de soulager l'humanité. Ses injustices et la sévérité même de son langage nous inspirent du respect. Elles nous paraissent comme l'honorable témoignage d'une charité souffrante et d'une âme confiante dans sa foi. Or, rien ne nous semble plus rare et plus admirable qu'une telle confiance. Assurément M. de Coux aurait quelque raison d'être découragé. Depuis le temps où il avoue lui-même que le prêtre est devenu stationnaire, l'incrédulité et la réforme ont fait de notables progrès. La papauté leur a-t-elle opposé cette ardeur de science, ce noble esprit de liberté qui peuvent seuls établir ou relever de grandes causes? Non, partout elle se retranche dans la protection des gouvernemens despotiques, honteuses gendarmeries dont elle se défendait, pendant la courte durée de ses beaux jours, comme d'une invasion barbare.

On reproche à la philosophie de n'avoir d'autre sanction pour sa morale que l'échafaud ou le bagne. Les sanctions de cette espèce ne manquent pas dans les états romains, et ce n'est pas là qu'on peut trouver, en compensation, l'admirable économie sociale que M. de Coux fait dépendre de la renaissance de la foi. Aujourd'hui, comme autrefois, la politique de Rome ne peut opposer que de faibles argumens au conseil que Voltaire lui adresse par l'organe d'un empereur chinois : « Avant de gouverner la terre, il faut savoir gouverner sa terre. »

Si quelques hommes doués d'une piété égale à la beauté de leurs talens ont assez d'espoir en l'église, pour demander la suppression des indignes privilèges qui la déshonorent, on leur répond par la même admonition encyclique envoyée aux martyrs de Varsovie avec les ukases du bourreau impérial : « *Soumettez-vous aux puissances.* »

La persévérance de ces derniers serviteurs de Rome est inouie, et quand leur cœur est contristé par les plus ingrates censures, nous nous faisons presque un reproche d'avoir mêlé des critiques à la profonde estime qui leur est due.

FR. DE CORCELLE.

LES

CAPRICES DE MARIANNE.

COMÉDIE.

PERSONNAGES.

CLAUDIO, Juge.

MARIANNE, sa Femme.

COELIO.

OCTAVE.

TIBIA, Valet de CLAUDIO.

CIUTA, vieille Femme.

HERMIA, mère de COELIO.

DOMESTIQUES.

MALVOLIO, Intendant d'HERMIA.

(Naples.)

ACTE PREMIER.

SCÈNE PREMIÈRE.

Une rue devant la maison de Claudio.

MARIANNE, sortant de chez elle, un livre de messe à la main.— CIUTA l'aborde.

CIUTA.

Ma belle dame, puis-je vous dire un mot?

MARIANNE.

Que me voulez-vous?

CIUTA.

Un jeune homme de cette ville est éperdument amoureux de vous; depuis un mois entier, il cherche vainement l'occasion de vous l'apprendre. Son nom est Cœlio; il est d'une noble famille et d'une figure distinguée.

MARIANNE.

En voilà assez. Dites à celui qui vous envoie qu'il perd son temps et sa peine, et que s'il a l'audace de me faire entendre une seconde fois un pareil langage, j'en instruirai mon mari. (Elle sort.)

COELIO, entrant.

Eh bien! Ciuta, qu'a-t-elle dit?

CIUTA.

Plus dévote et plus orgueilleuse que jamais. Elle instruira son mari, dit-elle, si on la poursuit plus long-temps.

COELIO.

Ah! malheureux que je suis! je n'ai plus qu'à mourir. Ah! la plus cruelle de toutes les femmes! Et que me conseilles-tu, Ciuta? quelle ressource puis-je encore trouver?

CIUTA.

Je vous conseille d'abord de sortir d'ici, car voici son mari qui la suit. (Ils sortent.)

(Entrent Claudio et Tibia.)

CLAUDIO.

Es-tu mon fidèle serviteur? mon valet de chambre dévoué? Apprends que j'ai à me venger d'un outrage.

TIBIA.

Vous, monsieur!

CLAUDIO.

Moi-même, puisque ces impudentes guitares ne cessent de murmurer sous les fenêtres de ma femme. Mais, patience! tout n'est pas fini. — Écoute un peu de ce côté-ci : voilà du monde qui pourrait nous entendre. Tu m'iras chercher ce soir le spadassin que je t'ai dit.

TIBIA.

Pourquoi faire?

CLAUDIO.

Je crois que Marianne a des amans.

TIBIA.

Vous croyez, monsieur?

CLAUDIO.

Oui; il y a autour de ma maison une odeur d'amans; personne ne passe naturellement devant ma porte; il y pleut des guitares et des entremetteuses.

TIBIA.

Est-ce que vous pouvez empêcher qu'on donne des sérénades à votre femme?

CLAUDIO.

Non ; mais je puis poster un homme derrière la poterne, et me débarrasser du premier qui entrera.

TIBIA.

Fi! votre femme n'a pas d'amans. — C'est comme si vous disiez que j'ai des maîtresses.

CLAUDIO.

Pourquoi n'en aurais-tu pas, Tibia ? Tu es fort laid, mais tu as beaucoup d'esprit.

TIBIA.

J'en conviens, j'en conviens.

CLAUDIO.

Regarde, Tibia, tu en conviens toi-même; il n'en faut plus douter, et mon déshonneur est public.

TIBIA.

Pourquoi public?

CLAUDIO.

Je te dis qu'il est public.

TIBIA.

Mais, monsieur, votre femme passe pour un dragon de vertu dans toute la ville; elle ne voit personne, elle ne sort de chez elle que pour aller à la messe.

CLAUDIO.

Laisse-moi faire. — Je ne me sens pas de colère, après tous les cadeaux qu'elle a reçus de moi! — Oui, Tibia, je machine en ce moment une épouvantable trame, et me sens prêt à mourir de douleur.

TIBIA.

Oh! que non.

CLAUDIO.

Quand je te dis quelque chose, tu me ferais plaisir de le croire.

(Ils sortent.)

COELIO, rentrant.

Malheur à celui qui, au milieu de la jeunesse, s'abandonne à un amour sans espoir! Malheur à celui qui se livre à une douce rêverie, avant de savoir où sa chimère le mène, et s'il peut être payé de

retour! Mollement couché dans une barque, il s'éloigne peu à peu de la rive; il aperçoit au loin des plaines enchantées, de vertes prairies et le mirage léger de son Eldorado. Les vents l'entraînent en silence, et quand la réalité le réveille, il est aussi loin du but où il aspire que du rivage qu'il a quitté; il ne peut plus ni poursuivre sa route, ni revenir sur ses pas.

(On entend un bruit d'instrumens.)

Quelle est cette mascarade? N'est-ce pas Octave que j'aperçois?

(Entre Octave.)

OCTAVE.

Comment se porte, mon bon monsieur, cette gracieuse mélancolie?

COELIO.

Octave! ô fou que tu es! tu as un pied de rouge sur les joues! D'où te vient cet accoutrement? N'as-tu pas de honte en plein jour?

OCTAVE.

O Cœlio! fou que tu es! tu as un pied de blanc sur les joues! — D'où te vient ce large habit noir? N'as-tu pas de honte en plein carnaval?

COELIO.

Quelle vie que la tienne! ou tu es gris, ou je le suis moi-même.

OCTAVE.

Ou tu es amoureux, ou je le suis moi-même.

COELIO.

Plus que jamais de la belle Marianne.

OCTAVE.

Plus que jamais de vin de Chypre.

COELIO.

J'allais chez toi quand je t'ai rencontré.

OCTAVE.

Et moi aussi j'allais chez moi. Comment se porte ma maison? il y a huit jours que je ne l'ai vue.

COELIO.

J'ai un service à te demander.

OCTAVE.

Parle, Cœlio, mon cher enfant. Veux-tu de l'argent? je n'en ai



plus. Veux-tu des conseils? je suis ivre. Veux-tu mon épée? voilà une batte d'arlequin. Parle, parle, dispose de moi.

COELIO.

Combien de temps cela durera-t-il? huit jours hors de chez toi! tu te tueras, Octave.

OCTAVE.

Jamais de ma propre main, mon ami, jamais; j'aimerais mieux mourir que d'attenter à mes jours.

COELIO.

Et n'est-ce pas un suicide comme un autre, que la vie que tu mènes?

OCTAVE.

Figure-toi un danseur de corde, en brodequins d'argent, le balancier au poing, suspendu entre le ciel et la terre; à droite et à gauche, de vieilles petites figures racornies, de maigres et pâles fantômes, des créanciers agiles, des parens et des courtisanes, toute une légion de monstres, se suspendent à son manteau, et le tiraillent de tous côtés pour lui faire perdre l'équilibre; des phrases redondantes, de grands mots enchâssés cavalcadent autour de lui; une nuée de prédictions sinistres l'aveugle de ses ailes noires. Il continue sa course légère de l'orient à l'occident. S'il regarde en bas, la tête lui tourne; s'il regarde en haut, le pied lui manque. Il va plus vite que le vent, et toutes les mains tendues autour de lui ne lui feront pas renverser une goutte de la coupe joyeuse qu'il porte à la sienne. Voilà ma vie, mon cher ami; c'est ma fidèle image que tu vois.

COELIO.

Que tu es heureux d'être fou!

OCTAVE.

Que tu es fou de ne pas être heureux! dis-moi un peu, toi, qu'est-ce qui te manque?

COELIO.

Il me manque le repos, la douce insouciance qui fait de la vie un miroir où tous les objets se peignent un instant, et sur lequel tout glisse. Une dette pour moi est un remords. L'amour, dont, vous autres, vous faites un passe-temps, trouble ma vie entière.

O mon ami, tu ignoreras toujours ce que c'est qu'aimer comme moi. Mon cabinet d'étude est désert; depuis un mois, j'erre autour de cette maison la nuit et le jour. Quel charme j'éprouve, au lever de la lune, à conduire sous ces petits arbres, au fond de cette place, mon chœur modeste de musiciens, à marquer moi-même la mesure, à les entendre chanter la beauté de Marianne! Jamais elle n'a paru à sa fenêtre; jamais elle n'est venue appuyer son front charmant sur sa jalousie.

OCTAVE.

Qui est cette Marianne? est-ce que c'est ma cousine?

CŒLIO.

C'est elle-même, la femme du vieux Claudio.

OCTAVE.

Je ne l'ai jamais vue. Mais à coup sûr, elle est ma cousine. Claudio est fait exprès. Confie-moi tes intérêts, Cœlio.

CŒLIO.

Tous les moyens que j'ai tentés pour lui faire connaître mon amour ont été inutiles. Elle sort du couvent; elle aime son mari, et respecte ses devoirs. Sa porte est fermée à tous les jeunes gens de la ville, et personne ne peut l'approcher.

OCTAVE.

Ouais! est-elle jolie?— Sot que je suis! tu l'aimes, cela n'importe guère. Que pourrions-nous imaginer?

CŒLIO.

Faut-il te parler franchement? ne te riras-tu pas de moi?

OCTAVE.

Laisse-moi rire de toi, et parle franchement.

CŒLIO.

En ta qualité de parent, tu dois être reçu dans la maison.

OCTAVE.

Suis-je reçu? je n'en sais rien. Admettons que je suis reçu. A te dire vrai, il y a une grande différence entre mon auguste famille et une botte d'asperges. Nous ne formons pas un faisceau bien serré, et nous ne tenons guère les uns aux autres que par écrit. Cependant Marianne connaît mon nom. Faut-il lui parler en ta faveur?

COELIO.

Vingt fois j'ai tenté de l'aborder; vingt fois j'ai senti mes genoux fléchir en approchant d'elle. J'ai été forcé de lui envoyer la vieille Ciuta. Quand je la vois, ma gorge se serre, et j'étouffe, comme si mon cœur se soulevait jusqu'à mes lèvres.

OCTAVE.

J'ai éprouvé cela. C'est ainsi qu'au fond des forêts, lorsqu'une biche avance à petits pas sur les feuilles sèches, et que le chasseur entend les bruyères glisser sur ses flancs inquiets, comme le frôlement d'une robe légère, les battemens de cœur le prennent malgré lui; il soulève son arme en silence, sans faire un pas et sans respirer.

COELIO.

Pourquoi donc suis-je ainsi? n'est-ce pas une vieille maxime parmi les libertins, que toutes les femmes se ressemblent? pourquoi donc y a-t-il si peu d'amours qui se ressemblent? En vérité, je ne saurais aimer cette femme comme toi, Octave, tu l'aimerais, ou comme j'en aimerais une autre. Qu'est-ce donc pourtant que tout cela? deux yeux bleus, deux lèvres vermeilles, une robe blanche, et deux blanches mains. Pourquoi ce qui te rendrait joyeux et empressé, ce qui t'attirerait, toi, comme l'aiguille aimantée attire le fer, me rend-il triste et immobile! Qui pourrait dire: ceci est gai ou triste? La réalité n'est qu'une ombre. Appelle imagination ou folie ce qui la divinise. — Alors la folie est la beauté elle-même. Chaque homme marche enveloppé d'un réseau transparent qui le couvre de la tête aux pieds; il croit voir des bois et des fleuves, des visages divins, et l'universelle nature se teint sous ses regards des nuances infinies du tissu magique. Octave! Octave! viens à mon secours.

OCTAVE.

J'aime ton amour, Cœlio, il divague dans ta cervelle comme un flacon syracusain. Donne-moi la main; je viens à ton secours, attends un peu. — L'air me frappe au visage, et les idées me reviennent. Je connais cette Marianne, elle me déteste fort, sans m'avoir jamais vu. C'est une mince poupée, qui marmotte des *ave* sans fin.

COELIO.

Fais ce que tu voudras, mais ne me trompe pas, je t'en conjure;

il est aisé de me tromper; je ne sais pas me défier d'une action que je ne voudrais pas faire moi-même.

OCTAVE.

Si tu escaladais les murs?

COELIO.

Entre elle et moi est une muraille imaginaire que je n'ai pu escalader.

OCTAVE.

Si tu lui écrivais?

COELIO.

Elle déchire mes lettres, ou me les renvoie.

OCTAVE.

Si tu en aimais une autre! Viens avec moi chez Rosalinde.

COELIO.

Le souffle de ma vie est à Marianne; elle peut d'un mot de ses lèvres l'anéantir ou l'embraser. Vivre pour une autre me serait plus difficile que de mourir pour elle; ou je réussirai, ou je me tuerai. Silence! la voici qui rentre; elle détourne la rue.

OCTAVE.

Retire-toi, je vais l'aborder.

COELIO.

Y penses-tu? dans l'équipage ou te voilà! essuie-toi le visage; tu as l'air d'un fou.

OCTAVE.

Voilà qui est fait. L'ivresse et moi, mon cher Cœlio, nous nous sommes trop chers l'un à l'autre pour nous jamais disputer; elle fait mes volontés comme je fais les siennes. N'aie aucune crainte là-dessus; c'est le fait d'un étudiant en vacance qui se grise un jour de grand dîner, de perdre la tête et de lutter avec le vin; moi, mon caractère est d'être ivre, ma façon de penser est de me laisser faire, et je parlerais au roi en ce moment, comme je vais parler à ta belle.

COELIO.

Je ne sais ce que j'éprouve. — Non! ne lui parle pas.

OCTAVE.

Pourquoi?

COELIO.

Je ne puis dire pourquoi; il me semble que tu vas me tromper.

OCTAVE.

Touche là. Je te jure sur mon honneur que Marianne sera à toi, ou à personne au monde, tant que j'y pourrai quelque chose.

(Cœlio sort.)

(Entre Marianne. Octave l'aborde.)

OCTAVE.

Ne vous détournez pas, princesse de beauté! laissez tomber vos regards sur le plus indigne de vos serviteurs.

MARIANNE.

Qui êtes-vous?

OCTAVE.

Mon nom est Octave; je suis cousin de votre mari.

MARIANNE.

Venez-vous pour le voir? entrez au logis; il va revenir.

OCTAVE.

Je ne viens pas pour le voir et n'entrerai point au logis, de peur que vous ne m'en chassiez tout-à-l'heure, quand je vous aurai dit ce qui m'amène.

MARIANNE.

Dispensez-vous donc de le dire, et de m'arrêter plus long-temps.

OCTAVE.

Je ne saurais m'en dispenser, et vous supplie de vous arrêter pour l'entendre. Cruelle Marianne! vos yeux ont causé bien du mal, et vos paroles ne sont pas faites pour le guérir. Que vous avait fait Cœlio?

MARIANNE.

De qui parlez-vous, et quel mal ai-je causé?

OCTAVE.

Un mal le plus cruel de tous, car c'est un mal sans espérance; le plus terrible, car c'est un mal qui se chérit lui-même, et repousse la coupe salutaire jusque dans la main de l'amitié; un mal qui fait pâlir les lèvres sous des poisons plus doux que l'ambroisie, et qui fond en une pluie de larmes le cœur le plus dur, comme la perle

de Cléopâtre; un mal que tous les aromates, toute la science humaine ne sauraient soulager, et qui se nourrit du vent qui passe, du parfum d'une rose fanée, du refrain d'une chanson; et qui suce l'éternel aliment de ses souffrances dans tout ce qui l'entoure, comme une abeille son miel dans tous les buissons d'un jardin.

MARIANNE.

Me direz-vous le nom de ce mal?

OCTAVE.

Que celui qui est digne de le prononcer vous le dise; que les rêves de vos nuits, que ces orangers verts, cette fraîche cascade vous l'apprennent; que vous puissiez le chercher un beau soir, vous le trouverez sur vos lèvres; son nom n'existe pas sans lui.

MARIANNE.

Est-il si dangereux à dire, si terrible dans sa contagion, qu'il effraie une langue qui plaide en sa faveur?

OCTAVE.

Est-il si doux à entendre, cousine, que vous le demandiez? Vous l'avez appris à Cœlio.

MARIANNE.

C'est donc sans le vouloir; je ne connais ni l'un ni l'autre.

OCTAVE.

Que vous les connaissiez ensemble, et que vous ne les sépariez jamais, voilà le souhait de mon cœur.

MARIANNE.

En vérité?

OCTAVE.

Cœlio est le meilleur de mes amis; si je voulais vous faire envie, je vous dirais qu'il est beau comme le jour, jeune, noble, et je ne mentirais pas; mais je ne veux que vous faire pitié, et je vous dirai qu'il est triste comme la mort, depuis le jour où il vous a vue.

MARIANNE.

Est-ce ma faute s'il est triste?

OCTAVE.

Est-ce sa faute si vous êtes belle? Il ne pense qu'à vous; à toute heure, il rôde autour de cette maison; n'avez-vous jamais entendu

chanter sous vos fenêtres? N'avez-vous jamais soulevé, à minuit, cette jalousie et ce rideau?

MARIANNE.

Tout le monde peut chanter le soir, et cette place appartient à tout le monde.

OCTAVE.

Tout le monde aussi peut vous aimer; mais personne ne peut vous le dire. Quel âge avez-vous, Marianne?

MARIANNE.

Voilà une jolie question, et si je n'avais dix-neuf ans, que voudriez-vous que j'en pense?

OCTAVE.

Vous avez donc encor cinq ou six ans pour être aimée, huit ou dix pour aimer vous-même, et le reste pour prier Dieu.

MARIANNE.

Vraiment? Eh bien! pour mettre le temps à profit, j'aime Claudio, votre cousin et mon mari.

OCTAVE.

Mon cousin et votre mari ne feront jamais à eux deux qu'un pédant de village; vous n'aimez point Claudio.

MARIANNE.

Ni Cœlio ; vous pouvez le lui dire.

OCTAVE.

Pourquoi?

MARIANNE.

Pourquoi n'aimerais-je pas Claudio? c'est mon mari.

OCTAVE.

Pourquoi n'aimeriez-vous pas Cœlio? c'est votre amant.

MARIANNE.

Me direz-vous aussi pourquoi je vous écoute? Adieu, seigneur Octave; voilà une plaisanterie qui a duré assez long-temps.

(Elle sort.)

OCTAVE.

Ma foi, ma foi! elle a de beaux yeux. (Il sort.)

SCÈNE II.

La maison de Cœlio.

HERMIA, plusieurs domestiques, MALVOLIO.

HERMIA.

Disposez ces fleurs comme je vous l'ai ordonné; a-t-on dit aux musiciens de venir?

UN DOMESTIQUE.

Oui, madame; ils seront ici à l'heure du souper.

HERMIA.

Ces jalousies fermées sont trop sombres; qu'on laisse entrer le jour sans laisser entrer le soleil. — Plus de fleurs autour de ce lit; le souper est-il bon? Aurons-nous notre belle voisine, la comtesse Pergoli? A quelle heure est sorti mon fils?

MALVOLIO.

Pour être sorti, il faudrait d'abord qu'il fût rentré. Il a passé la nuit dehors.

HERMIA.

Vous ne savez ce que vous dites. — Il a soupé hier avec moi, et m'a ramenée ici. A-t-on fait porter dans le cabinet d'études le tableau que j'ai acheté ce matin?

MALVOLIO.

Du vivant de son père, il n'en aurait pas été ainsi. Ne dirait-on pas que notre maîtresse a dix-huit ans, et qu'elle attend son Sigisbé?

HERMIA.

Mais du vivant de sa mère, il en est ainsi, Malvolio. Qui vous a chargé de veiller sur sa conduite? Songez-y : que Cœlio ne rencontre pas sur son passage un visage de mauvais augure ; qu'il ne vous entende pas grommeler entre vos dents, comme un chien de basse cour à qui l'on dispute l'os qu'il veut ronger, ou par le ciel, pas un de vous ne passera la nuit sous ce toit.

MALVOLIO.

Je ne grommelle rien; ma figure n'est pas un mauvais présage; vous me demandez à quelle heure est sorti mon maître, et je vous

réponds qu'il n'est pas rentré. Depuis qu'il a l'amour en tête, on ne le voit pas quatre fois la semaine.

HERMIA.

Pourquoi ces livres sont-ils couverts de poussière? Pourquoi ces meubles sont-ils en désordre? Pourquoi faut-il que je mette ici la main à tout, si je veux obtenir quelque chose? Il vous appartient bien de lever les yeux sur ce qui ne vous regarde pas, lorsque votre ouvrage est à moitié fait, et que les soins dont on vous charge retombent sur les autres? Allez, et retenez votre langue.

(Entre Cœlio.)

Eh bien! mon cher enfant, quels seront vos plaisirs aujourd'hui?

(Les domestiques se retirent.)

COELIO.

Les vôtres, ma mère. (Il s'asseoit.)

HERMIA.

Eh quoi? les plaisirs communs, et non les peines communes? C'est un partage injuste, Cœlio. Ayez des secrets pour moi, mon enfant, mais non pas de ceux qui vous rongent le cœur, et vous rendent insensible à tout ce qui vous entoure.

COELIO.

Je n'ai point de secret, et plût à Dieu, si j'en avais, qu'ils fussent de nature à faire de moi une statue!

HERMIA.

Quand vous aviez dix ou douze ans, toutes vos peines, tous vos petits chagrins se rattachaient à moi; d'un regard sévère ou indulgent de ces yeux que voilà, dépendait la tristesse ou la joie des vôtres, et votre petite tête blonde tenait par un fil bien délié au cœur de votre mère. Maintenant, mon enfant, je ne suis plus que votre vieille sœur, incapable peut-être de soulager vos ennuis, mais non pas de les partager.

COELIO.

Et vous aussi, vous avez été belle! Sous ces cheveux argentés qui ombragent votre noble front, sous ce long manteau qui vous couvre, l'œil reconnaît encore le port majestueux d'une reine, et les formes gracieuses d'une Diane chasseresse. O ma mère! vous

avez inspiré l'amour ! Sous vos fenêtres entr'ouvertes a murmuré le son de la guitare ; sur ces places bruyantes, dans le tourbillon de ces fêtes, vous avez promené une insouciante et superbe jeunesse ; vous n'avez point aimé ; un parent de mon père est mort d'amour pour vous.

HERMIA.

Quel souvenir me rappelles-tu ?

CŒLIO.

Ah ! si votre cœur peut en supporter la tristesse, si ce n'est pas vous demander des larmes, racontez-moi cette aventure, ma mère, faites-m'en connaître les détails.

HERMIA.

Votre père ne m'avait jamais vue alors. Il se chargea, comme allié de ma famille, de faire agréer la demande du jeune Orsini, qui voulait m'épouser. Il fut reçu comme le méritait son rang, par votre grand-père, et admis dans notre intimité. Orsini était un excellent parti, et cependant je le refusai. Votre père, en plaidant pour lui, avait tué dans mon cœur le peu d'amour qu'il m'avait inspiré pendant deux mois d'assiduités constantes. Je n'avais pas soupçonné la force de sa passion pour moi. Lorsqu'on lui apporta ma réponse, il tomba, privé de connaissance, dans les bras de votre père. Cependant une longue absence, un voyage qu'il entreprit alors, et dans lequel il augmenta sa fortune, devaient avoir dissipé ses chagrins. Votre père changea de rôle, et demanda pour lui ce qu'il n'avait pu obtenir pour Orsini. Je l'aimais d'un amour sincère, et l'estime qu'il avait inspirée à mes parens ne me permit pas d'hésiter. Le mariage fut décidé le jour même, et l'église s'ouvrit pour nous quelques semaines après. Orsini revint à cette époque. Il fut trouver votre père, l'accabla de reproches, l'accusa d'avoir trahi sa confiance, et d'avoir causé le refus qu'il avait essuyé. Du reste, ajouta-t-il, si vous avez desiré ma perte, vous serez satisfait. Epouvanté de ces paroles, votre père vint trouver le mien, et lui demander son témoignage pour désabuser Orsini. — Hélas ! il n'était plus temps ; on trouva dans sa chambre le pauvre jeune homme traversé de part en part de plusieurs coups d'épée.

SCÈNE III.

Le jardin de Claudio.

Entrent CLAUDIO et TIBIA.

CLAUDIO.

Tu as raison, et ma femme est un trésor de pureté. Que te dirais-je de plus? c'est une vertu solide.

TIBIA.

Vous croyez, monsieur?

CLAUDIO.

Peut-elle empêcher qu'on ne chante sous ses croisées? Les signes d'impatience qu'elle peut donner dans son intérieur, sont les suites de son caractère. As-tu remarqué que sa mère, lorsque j'ai touché cette corde, a été tout d'un coup du même avis que moi?

TIBIA.

Relativement à quoi?

CLAUDIO.

Relativement à ce qu'on chante sous ses croisées.

TIBIA.

Chanter n'est pas un mal, je fredonne moi-même à tout moment.

CLAUDIO.

Mais bien chanter est difficile.

TIBIA.

Difficile pour vous et pour moi, qui, n'ayant pas reçu de voix de la nature, ne l'avons jamais cultivée. Mais voyez comme ces acteurs de théâtre s'en tirent habilement.

CLAUDIO.

Ces gens-là passent leur vie sur les planches.

TIBIA.

Combien croyez-vous qu'on puisse donner par an?

CLAUDIO.

A qui? à un juge de paix?

TIBIA.

Non, à un chanteur.

CLAUDIO.

Je n'en sais rien. — On donne à un juge de paix le tiers de ce que vaut ma charge. Les conseillers de justice ont moitié.

TIBIA.

Si j'étais juge en cour royale, et que ma femme eût des amans, je les condamnerais moi-même.

CLAUDIO.

A combien d'années de galère?

TIBIA.

A la peine de mort. Un arrêt de mort est une chose superbe à lire à haute voix.

CLAUDIO.

Ce n'est pas le juge qui le lit, c'est le greffier.

TIBIA.

Le greffier de votre tribunal a une jolie femme.

CLAUDIO.

Non, — c'est le président qui a une jolie femme; j'ai soupé hier avec eux.

TIBIA.

Le greffier aussi! Le spadassin qui va venir ce soir est l'amant de la femme du greffier.

CLAUDIO.

Quel spadassin?

TIBIA.

Celui que vous avez demandé.

CLAUDIO.

Il est inutile qu'il vienne après ce que je t'ai dit tout-à-l'heure.

TIBIA.

A quel sujet?

CLAUDIO.

Au sujet de ma femme.

TIBIA.

La voici qui vient elle-même.

(Entre Marianne.)

MARIANNE.

Savez-vous ce qui m'arrive pendant que vous courez les champs? J'ai reçu la visite de votre cousin.

CLAUDIO.

Qui cela peut-il être? Nommez-le par son nom.

MARIANNE.

Octave, qui m'a fait une déclaration d'amour, de la part de son ami Cœlio. Qui est ce Cœlio? Connaissez-vous cet homme? Trouvez bon que ni lui ni Octave ne mettent les pieds dans cette maison.

CLAUDIO.

Je le connais; c'est le fils d'Hermia, notre voisine. Qu'avez-vous répondu à cela?

MARIANNE.

Il ne s'agit pas de ce que j'ai répondu. Comprenez-vous ce que je dis? Donnez ordre à vos gens qu'ils ne laissent entrer ni cet homme ni son ami. Je m'attends à quelque importunité de leur part, et suis bien aise de l'éviter. (Elle sort.)

CLAUDIO.

Que penses-tu de cette aventure, Tibia? Il y a quelque ruse là-dessous.

TIBIA.

Vous croyez, monsieur?

CLAUDIO.

Pourquoi n'a-t-elle pas voulu dire ce qu'elle a répondu? La déclaration est impertinente, il est vrai; mais la réponse mérite d'être connue. J'ai le soupçon que ce Cœlio est l'ordonnateur de toutes ces guitares.

TIBIA.

Défendre votre porte à ces deux hommes, est un moyen excellent de les éloigner.

CLAUDIO.

Rapporte-t-en à moi: — il faut que je fasse part de cette découverte à ma belle-mère. J'imagine que ma femme me trompe, et que toute cette fable est une pure invention pour me faire prendre le change, et troubler entièrement mes idées. (Ils sortent.)

FIN DU PREMIER ACTE.

ACTE SECOND.

SCÈNE PREMIÈRE.

Une rue.

Entrent OCTAVE et CIUTA.

OCTAVE.

Il y renonce, dites-vous?

CIUTA.

Hélas! pauvre jeune homme! il aime plus que jamais, et sa mélancolie se trompe elle-même sur les desirs qui la nourrissent. Je croirais presque qu'il se défie de vous, de moi, de tout ce qui l'entoure.

OCTAVE.

Non, par le ciel! je n'y renoncerai pas; je me sens moi-même une autre Marianne, et il y a du plaisir à être entêté. Ou Cœlio réussira, ou j'y perdrai ma langue.

CIUTA.

Agirez-vous contre sa volonté?

OCTAVE.

Oui, pour agir d'après la mienne, qui est sa sœur aînée, et pour envoyer aux enfers messer Claudio le juge, que je déteste, méprise et abhorre depuis les pieds jusqu'à la tête.

CIUTA.

Je lui porterai donc votre réponse, et, quant à moi, je cesse de m'en mêler.

OCTAVE.

Je suis comme un homme qui tient la banque d'un pharaon pour le compte d'un autre, et qui a la veine contre lui; il noierait plutôt son meilleur ami que de céder, et la colère de perdre avec l'argent d'autrui l'enflamme cent fois plus que ne le ferait sa propre ruine.

(Entre Cœlio.)

Comment, Cœlio, tu abandonnes la partie!

CŒLIO.

Que veux-tu que je fasse?

OCTAVE.

Te défies-tu de moi? Qu'as-tu? Te voilà pâle comme la neige. — Que se passe-t-il en toi?

CŒLIO.

Pardonne-moi, pardonne-moi! Fais ce que tu voudras; va trouver Marianne.—Dis-lui que me tromper, c'est me donner la mort, et que ma vie est dans ses yeux. (Il sort.)

OCTAVE.

Par le ciel, voilà qui est étrange!

CIUTA.

Silence! vêpres sonnent; la grille du jardin vient de s'ouvrir, Marianne sort. — Elle approche lentement. (Ciuta se retire.)

(Entre Marianne.)

OCTAVE.

Belle Marianne, vous dormirez tranquille. — Le cœur de Cœlio est à une autre, et ce n'est plus sous vos fenêtres qu'il donnera ses sérénades.

MARIANNE.

Quel dommage! et quel grand malheur de n'avoir pu partager

un amour comme celui-là! Voyez! comme le hasard me contrarie! Moi qui allais l'aimer.

OCTAVE.

En vérité?

MARIANNE.

Oui, sur mon âme, ce soir ou demain matin, dimanche au plus tard, je lui appartenais. Qui pourrait ne pas réussir avec un ambassadeur tel que vous? Il faut croire que sa passion pour moi était quelque chose comme du chinois ou de l'arabe, puisqu'il lui fallait un interprète, et qu'elle ne pouvait s'expliquer toute seule.

OCTAVE.

Raillez, raillez! nous ne vous craignons plus.

MARIANNE.

Ou peut-être que cet amour n'était encore qu'un pauvre enfant à la mamelle, et vous, comme une sage nourrice, en le menant à la lisière, vous l'aurez laissé tomber la tête la première en le promenant par la ville.

OCTAVE.

La sage nourrice s'est contentée de lui faire boire d'un certain lait que la vôtre vous a versé sans doute, et généreusement; vous en avez encore sur les lèvres une goutte qui se mêle à toutes vos paroles.

MARIANNE.

Comment s'appelle ce lait merveilleux?

OCTAVE.

L'indifférence. Vous ne pouvez ni aimer ni haïr, et vous êtes comme les roses du Bengale, Marianne, sans épine et sans parfum.

MARIANNE.

Bien dit. Aviez-vous préparé d'avance cette comparaison? Si vous ne brûlez pas le brouillon de vos harangues, donnez-le-moi de grâce, que je les apprenne à ma perruche.

OCTAVE.

Qu'y trouvez-vous qui puisse vous blesser? Une fleur sans parfum n'en est pas moins belle; bien au contraire, ce sont les plus belles que Dieu a faites ainsi; et le jour où, comme une Galatée d'une nouvelle espèce, vous deviendrez de marbre au fond de

quelque église, ce sera une charmante statue que vous ferez, et qui ne laissera pas que de trouver quelque niche respectable dans un confessionnal.

MARIANNE.

Mon cher cousin, est-ce que vous ne plaignez pas le sort des femmes? Voyez un peu ce qui m'arrive. Il est décrété par le sort que Cœlio m'aime, ou qu'il croit m'aimer, lequel Cœlio le dit à ses amis, lesquels amis décrètent à leur tour que, sous peine de mort, je serai sa maîtresse. La jeunesse napolitaine daigne m'envoyer en votre personne un digne représentant, chargé de me faire savoir que j'aie à aimer ledit seigneur Cœlio d'ici à une huitaine de jours. Pesez cela, je vous en prie. Si je me rends, que dira-t-on de moi? N'est-ce pas une femme bien abjecte que celle qui obéit à point nommé, à l'heure convenue, à une pareille proposition? Ne va-t-on pas la déchirer à belles dents, la montrer au doigt, et faire de son nom le refrain d'une chanson à boire? Si elle refuse au contraire, est-il un monstre qui lui soit comparable? Est-il une statue plus froide qu'elle, et l'homme qui lui parle, qui ose l'arrêter en place publique son livre de messe à la main, n'a-t-il pas le droit de lui dire : Vous êtes une rose du Bengale, sans épine et sans parfum?

OCTAVE.

Cousine, cousine, ne vous fâchez pas.

MARIANNE.

N'est-ce pas une chose bien ridicule que l'honnêteté et la foi jurée? que l'éducation d'une fille, la fierté d'un cœur qui s'est figuré qu'il vaut quelque chose, et qu'avant de jeter au vent la poussière de sa fleur chérie, il faut que le calice en soit baigné de larmes, épanoui par quelques rayons de soleil, entr'ouvert par une main délicate? Tout cela n'est-il pas un rêve, une bulle de savon que le premier soupir d'un cavalier à la mode doit évaporer dans les airs?

OCTAVE.

Vous vous méprenez sur mon compte et sur celui de Cœlio.

MARIANNE.

Qu'est-ce après tout qu'une femme? L'occupation d'un moment, une coupe fragile qui renferme une goutte de rosée, qu'on porte à

ses lèvres et qu'on jette par-dessus son épaule. Une femme! c'est une partie de plaisir! Ne pourrait-on pas dire quand on en rencontre une : Voilà une belle nuit qui passe? Et ne serait-ce pas un grand écolier en de telles matières, que celui qui baisserait les yeux devant elle, qui se dirait tout bas : « Voilà peut-être le bonheur d'une vie entière, » et qui la laisserait passer? (Elle sort.)

OCTAVE, seul.

Tra, tra, poum! poum! tra deri la la. Quelle drôle de petite femme! Hai! holà! (Il frappe à une auberge.) Apportez-moi ici, sous cette tonnelle, une bouteille de quelque chose.

LE GARÇON.

Ce qui vous plaira, excellence. Voulez-vous du lacryma-christi?

OCTAVE.

Soit, soit. Allez-vous-en un peu chercher dans les rues d'alentour le seigneur Cœlio, qui porte un manteau noir et des culottes plus noires encore. Vous lui direz qu'un de ses amis est là, qui boit tout seul du lacryma-christi. Après quoi, vous irez à la grande place, et vous m'apporterez une certaine Rosalinde qui est rousse et qui est toujours à sa fenêtre.

(Le garçon sort.)

Je ne sais ce que j'ai dans la gorge; je suis triste comme une procession. (Buvant.) Je ferai aussi bien de dîner ici; voilà le jour qui baisse. Drig! drig! quel ennui que ces vêpres! est-ce que j'ai envie de dormir? Je me sens tout pétrifié.

(Entrent Claudio et Tibia.)

Cousin Claudio, vous êtes un beau juge; où allez-vous si couramment?

CLAUDIO.

Qu'entendez-vous par-là, seigneur Octave?

OCTAVE.

J'entends que vous êtes un magistrat qui a de belles formes.

CLAUDIO.

De langage, ou de complexion?

OCTAVE.

De langage, de langage. Votre perruque est pleine d'éloquence, et vos jambes sont deux charmantes parenthèses.

CLAUDIO.

Soit dit en passant, seigneur Octave, le marteau de ma porte m'a tout l'air de vous avoir brûlé les doigts.

OCTAVE.

En quelle façon, juge plein de science?

CLAUDIO.

En y voulant frapper, cousin plein de finesse.

OCTAVE.

Ajoute hardiment plein de respect, juge, pour le marteau de ta porte: mais tu peux le faire peindre à neuf, sans que je craigne de m'y salir les doigts.

CLAUDIO.

En quelle façon, cousin plein de facéties?

OCTAVE.

En n'y frappant jamais, juge plein de causticité.

CLAUDIO.

Cela vous est pourtant arrivé, puisque ma femme a enjoint à ses gens de vous fermer la porte au nez à la première occasion.

OCTAVE.

Tes lunettes sont myopes, juge plein de grâce; tu te trompes d'adresse dans ton compliment.

CLAUDIO.

Mes lunettes sont excellentes, cousin plein de riposte; n'as-tu pas fait à ma femme une déclaration amoureuse?

OCTAVE.

A quelle occasion, subtil magistrat?

CLAUDIO.

A l'occasion de ton ami Cœlio, cousin; malheureusement j'ai tout entendu.

OCTAVE.

Par quelle oreille, sénateur incorruptible?

CLAUDIO.

Par celle de ma femme, qui m'a tout raconté, godelureau chéri.

OCTAVE.

Tout absolument, juge idolâtré? Rien n'est resté dans cette charmante oreille?

CLAUDIO.

Il y est resté sa réponse, charmant pilier de cabaret, que je suis chargé de te faire.

OCTAVE.

Je ne suis pas chargé de l'entendre, cher procès-verbal.

CLAUDIO.

Ce sera donc ma porte en personne qui te la fera, aimable croupier de roulette, si tu t'avises de la consulter.

OCTAVE.

C'est ce dont je ne me soucie guère, chère sentence de mort, je vivrai heureux sans cela.

CLAUDIO.

Puisses-tu le faire en repos, cher cornet de passe-dix! je te souhaite mille prospérités.

OCTAVE.

Rassure-toi sur ce sujet, cher verrou de prison! je dors tranquille comme une audience.

(Sortent Claudio et Tibia.)

OCTAVE seul.

Il me semble que voilà Cœlio qui s'avance de ce côté. Cœlio! Cœlio! A qui diable en a-t-il?

(Entre Cœlio.)

Sais-tu, mon cher ami, le beau tour que nous joue ta princesse? Elle a tout dit à son mari!

COELIO.

Comment le sais-tu?

OCTAVE.

Par la meilleure de toutes les voies possibles. Je quitte à l'instant Claudio. Marianne nous fera fermer la porte au nez, si nous nous avisons de l'importuner davantage.

COELIO.

Tu l'as vue tout-à-l'heure; que t'avait-elle dit?

OCTAVE.

Rien qui pût me faire pressentir cette douce nouvelle; rien d'agréable cependant. Tiens, Cœlio, renonce à cette femme. Holà! un second verre!

COELIO.

Pour qui?

OCTAVE.

Pour toi. Marianne est une bégueule; je ne sais trop ce qu'elle m'a dit ce matin, je suis resté comme une brute sans pouvoir lui répondre. Allons! n'y pense plus; voilà qui est convenu; et que le ciel m'écrase si je lui adresse jamais la parole. Du courage, Cœlio, n'y pense plus.

COELIO.

Adieu, mon cher ami.

OCTAVE.

Où vas-tu?

COELIO.

J'ai affaire en ville ce soir.

OCTAVE.

Tu as l'air d'aller te noyer. Voyons, Cœlio, à quoi penses-tu? Il y a d'autres Mariannes sous le ciel. Soupons ensemble, et moquons-nous de cette Marianne-là.

COELIO.

Adieu, adieu, je ne puis m'arrêter plus long-temps. Je te verrai demain, mon ami. (Il sort.)

OCTAVE.

Cœlio! écoute donç! nous te trouverons une Marianne bien gentille, douce comme un agneau, et n'allant point à vêpres surtout! Ah! les maudites cloches! quand auront-elles fini de me mener en terre?

LE GARÇON, rentrant.

Monsieur, la demoiselle rousse n'est point à sa fenêtre; elle ne peut se rendre à votre invitation.

OCTAVE.

La peste soit de tout l'univers! Est-il donc décidé que je souperai seul aujourd'hui? La nuit arrive en poste; que diable vais-je de-

venir? Bon! bon! ceci me convient. (Il boit.) Je suis capable d'ensevelir ma tristesse dans ce vin, ou du moins ce vin dans ma tristesse. Ah! ah! les vêpres sont finies; voici Marianne qui revient.

(Entre Marianne.)

MARIANNE.

Encore ici, seigneur Octave? et déjà à table? C'est un peu triste de s'enivrer tout seul.

OCTAVE.

Le monde entier m'a abandonné; je tâche d'y voir double, afin de me servir à moi-même de compagnie.

MARIANNE.

Comment! pas un de vos amis, pas une de vos maîtresses, qui vous soulage de ce fardeau terrible, la solitude?

OCTAVE.

Faut-il vous dire ma pensée? J'avais envoyé chercher une certaine Rosalinde, qui me sert de maîtresse; elle soupe en ville comme une personne de qualité.

MARIANNE.

C'est une fâcheuse affaire sans doute, et votre cœur en doit ressentir un vide effroyable.

OCTAVE.

Un vide que je ne saurais exprimer, et que je communique en vain à cette large coupe. Le carillon des vêpres m'a fendu le crâne pour toute l'après-dînée.

MARIANNE.

Dites-moi, cousin, est-ce du vin à quinze sous la bouteille que vous buvez?

OCTAVE.

N'en riez pas; ce sont les larmes de Christ en personne.

MARIANNE.

Cela m'étonne que vous ne buviez pas du vin à quinze sous, buvez-en, je vous en supplie.

OCTAVE.

Pourquoi en boirais-je, s'il vous plaît?



MARIANNE.

Goûtez-en; je suis sûre qu'il n'y a aucune différence avec celui-là.

OCTAVE.

Il y en a une aussi grande qu'entre le soleil et une lanterne.

MARIANNE.

Non, vous dis-je, c'est la même chose.

OCTAVE.

Dieu m'en préserve! vous moquez-vous de moi?

MARIANNE.

Vous trouvez qu'il y a une grande différence?

OCTAVE.

Assurément.

MARIANNE.

Je croyais qu'il en était du vin comme des femmes. Une femme n'est-elle pas aussi un vase précieux, scellé comme ce flacon de cristal? Ne renferme-t-elle pas une ivresse grossière ou divine, selon sa force et sa valeur? Et n'y a-t-il pas parmi elles le vin du peuple et les larmes du Christ? Quel misérable cœur est-ce donc que le vôtre, pour que vos lèvres lui fassent la leçon? Vous ne boiriez pas le vin que boit le peuple; vous aimez les femmes qu'il aime; l'esprit généreux et poétique de ce flacon doré, ces sucs merveilleux que la lave du Vésuve a cuvés sous son ardent soleil, vous conduiront chancelant et sans force dans les bras d'une fille de joie; vous rougiriez de boire un vin grossier; votre gorge se soulèverait. Ah! vos lèvres sont délicates, mais votre cœur s'enivre à bon marché. Bonsoir, cousin; puisse Rosalinde rentrer ce soir chez elle!

OCTAVE.

Deux mots, de grâce, belle Marianne, et ma réponse sera courte. Combien de temps pensez-vous qu'il faille faire la cour à la bouteille que vous voyez, pour obtenir ses faveurs? Elle est, comme vous dites, toute pleine d'un esprit céleste, et le vin du peuple lui ressemble aussi peu qu'un paysan à son seigneur. Cependant regardez comme elle se laisse faire! — Elle n'a reçu, j'imagine, aucune éducation, elle n'a aucun principe; voyez comme elle est

bonne fille! Un mot a suffi pour la faire sortir du couvent ; toute poudreuse encore, elle s'en est échappée pour me donner un quart d'heure d'oubli, et mourir. Sa couronne virginale, empourprée de cire odorante, est aussitôt tombée en poussière, et, je ne puis vous le cacher, elle a failli passer tout entière sur mes lèvres dans la chaleur de son premier baiser.

MARIANNE.

Êtes-vous sûr qu'elle en vaut davantage? et si vous êtes un de ses vrais amans, n'iriez-vous pas, si la recette en était perdue, en chercher la dernière goutte jusque dans la bouche du volcan?

OCTAVE.

Elle n'en vaut ni plus ni moins. Elle sait qu'elle est bonne à boire et qu'elle est faite pour être bue. Dieu n'en a pas caché la source au sommet d'un pic inabordable, au fond d'une caverne profonde : il l'a suspendue en grappes dorées au bord de nos chemins; elle y fait le métier des courtisanes, elle y effleure la main du passant; elle y étale aux rayons du soleil sa gorge rebondie, et tout une cour d'abeilles et de frelons murmure autour d'elle matin et soir. Le voyageur dévoré de soif peut se coucher sous ses rameaux verts ; jamais elle ne l'a laissé languir, jamais elle ne lui a refusé les douces larmes dont son cœur est plein. Ah! Marianne, c'est un don fatal que la beauté! — La sagesse dont elle se vante est sœur de l'avarice, et il y a plus de miséricorde dans le ciel pour ses faiblesses que pour sa cruauté. Bonsoir, cousine; puisse Cœlio vous oublier!

(Il rentre dans l'auberge, et Marianne dans sa maison.)

—

SCÈNE II.

Une autre rue.

COELIO, CIUTA.

CIUTA.

Seigneur Cœlio, défiez-vous d'Octave. Ne vous a-t-il pas dit que la belle Marianne lui avait fermé sa porte?

COELIO.

Assurément. — Pourquoi m'en défierais-je ?

CIUTA.

Tout-à-l'heure, en passant dans sa rue, je l'ai vu en conversation avec elle sous une tonnelle couverte.

COELIO.

Qu'y a-t-il d'étonnant à cela? Il aura épié ses démarches et saisi un moment favorable pour lui parler de moi.

CIUTA.

J'entends qu'ils se parlaient amicalement et comme gens qui sont de bon accord ensemble.

COELIO.

En es-tu sûre, Ciuta? Alors je suis le plus heureux des hommes; il aura plaidé ma cause avec chaleur.

CIUTA.

Puisse le ciel vous favoriser! (Elle sort.)

COELIO.

Ah! que je fusse né dans le temps des tournois et des batailles! Qu'il m'eût été permis de porter les couleurs de Marianne et de les teindre de mon sang! Qu'on m'eût donné un rival à combattre, une armée entière à défier! Que le sacrifice de ma vie eût pu lui être utile! Je sais agir, mais je ne puis parler. Ma langue ne sert point mon cœur, et je mourrai sans m'être fait comprendre, comme un muet dans une prison. (Il sort.)

SCÈNE III.

Chez Claudio.

CLAUDIO, MARIANNE.

CLAUDIO.

Pensez-vous que je sois un mannequin, et que je me promène sur la terre pour servir d'épouvantail aux oiseaux?

MARIANNE.

D'où vous vient cette gracieuse idée?

CLAUDIO.

Pensez-vous qu'un juge criminel ignore la valeur des mots, et qu'on puisse se jouer de sa crédulité, comme de celle d'un danseur ambulant?

MARIANNE.

A qui en avez-vous ce soir?

CLAUDIO.

Pensez-vous que je n'ai pas entendu vos propres paroles: Si cet homme ou son ami se présente à ma porte, qu'on la lui fasse fermer? et croyez-vous que je trouve convenable de vous voir converser librement avec lui sous une tonnelle, lorsque le soleil est couché?

MARIANNE.

Vous m'avez vue sous une tonnelle?

CLAUDIO.

Oui, oui, de ces yeux que voilà, sous la tonnelle d'un cabaret! La tonnelle d'un cabaret n'est point un lieu de conversation pour la femme d'un magistrat, et il est inutile de faire fermer sa porte, quand on se renvoie le dé en plein air avec si peu de retenue.

MARIANNE.

Depuis quand m'est-il défendu de causer avec un de vos parens?

CLAUDIO.

Quand un de mes parens est un de vos amans, il est fort bien fait de s'en abstenir.

MARIANNE.

Octave! un de mes amans? Perdez-vous la tête? Il n'a de sa vie fait la cour à personne.

CLAUDIO.

Son caractère est vicieux. — C'est un coureur de tabagies.

MARIANNE.

Raison de plus pour qu'il ne soit pas, comme vous dites fort agréablement, *un de mes amans*. — Il me plaît de parler à Octave sous la tonnelle d'un cabaret.

CLAUDIO.

Ne me poussez pas à quelque fâcheuse extrémité par vos extravagances, et réfléchissez à ce que vous faites.

MARIANNE.

A quelle extrémité voulez-vous que je vous pousse? Je suis curieuse de savoir ce que vous feriez?

CLAUDIO.

Je vous défendrais de le voir, et d'échanger avec lui aucune parole, soit dans ma maison, soit dans une maison tierce, soit en plein air.

MARIANNE.

Ah! ah! vraiment! Voilà qui est nouveau; Octave est mon parent tout autant que le vôtre; je prétends lui parler quand bon me semblera, en plein air ou ailleurs, et dans cette maison, s'il lui plaît d'y venir.

CLAUDIO.

Souvenez-vous de cette dernière phrase que vous venez de prononcer. Je vous ménage un châtiment exemplaire, si vous allez contre ma volonté.

MARIANNE.

Trouvez bon que j'aille d'après la mienne, et ménagez-moi ce qui vous plaît. Je m'en soucie comme de cela.

CLAUDIO.

Marianne, brisons cet entretien. Ou vous sentirez l'inconvenance de s'arrêter sous une tonnelle, ou vous me réduirez à une violence qui répugne à mon habit. (Il sort.)

MARIANNE seule.

Holà! quelqu'un!

(Un domestique entre.)

Voyez-vous là-bas dans cette rue ce jeune homme assis devant une table, sous cette tonnelle? Allez lui dire que j'ai à lui parler, et qu'il prenne la peine d'entrer dans ce jardin. (Le domestique sort.)

Voilà qui est nouveau! Pour qui me prend-on? Quel mal y a-t-il donc? Comment suis-je donc faite aujourd'hui? Voilà une robe affreuse. Qu'est-ce que cela signifie? — Vous me réduirez à la violence! Quelle violence? Je voudrais que ma mère fût là. Ah,

bah! elle est de son avis, dès qu'il dit un mot. J'ai une envie de battre quelqu'un! (Elle renverse les chaises.) Je suis bien sotte en vérité. Voilà Octave qui vient. — Je voudrais qu'il le rencontrât. — Ah! c'est donc là le commencement? On me l'avait prédit. — Je le savais. — Je m'y attendais! Patience, patience. Il me ménage un châtiment! et lequel, par hasard? Je voudrais bien savoir ce qu'il veut dire.

(Entre Octave.)

Asseyez-vous, Octave, j'ai à vous parler.

OCTAVE.

Où voulez-vous que je m'asseoie? Toutes les chaises sont les quatre fers en l'air. — Que vient-il donc de se passer ici?

MARIANNE.

Rien du tout.

OCTAVE.

En vérité, cousine, vos yeux disent le contraire.

MARIANNE.

J'ai réfléchi à ce que vous m'avez dit sur le compte de votre ami Cœlio. Dites-moi, pourquoi ne s'explique-t-il pas lui-même?

OCTAVE.

Par une raison assez simple. — Il vous a écrit, et vous avez déchiré ses lettres. Il vous a envoyé quelqu'un, et vous lui avez fermé la bouche. Il vous a donné des concerts, vous l'avez laissé dans la rue. Ma foi, il s'est donné au diable, et on s'y donnerait à moins.

MARIANNE.

Cela veut dire qu'il a songé à vous?

OCTAVE.

Oui.

MARIANNE.

Eh bien! parlez-moi de lui.

OCTAVE.

Sérieusement?

MARIANNE.

Oui, oui, sérieusement. Me voilà. J'écoute.

OCTAVE.

Vous voulez rire?

MARIANNE.

Quel pitoyable avocat êtes-vous donc ? Parlez, que je veuille rire ou non.

OCTAVE.

Que regardez-vous à droite et à gauche? En vérité, vous êtes en colère.

MARIANNE.

Je veux prendre un amant, Octave.... sinon un amant, du moins un cavalier. Qui me conseillez-vous? Je m'en rapporte à votre choix. —Cœlio ou tout autre, peu m'importe; — dès demain,— dès ce soir, — celui qui aura la fantaisie de chanter sous mes fenêtres, trouvera ma porte entr'ouverte. Eh bien! vous ne parlez pas? Je vous dis que je prends un amant. Tenez, voilà mon écharpe en gage : — qui vous voudrez, la rapportera.

OCTAVE.

Marianne ! quelle que soit la raison qui a pu vous inspirer une minute de complaisance, puisque vous m'avez appelé, puisque vous consentez à m'entendre, au nom du ciel, restez la même une minute encore, permettez-moi de vous parler! (Il se jette à genoux.)

MARIANNE.

Que voulez-vous me dire ?

OCTAVE.

Si jamais homme au monde a été digne de vous comprendre, digne de vivre et de mourir pour vous, cet homme est Cœlio. Je n'ai jamais valu grand'chose, et je me rends cette justice, que la passion dont je fais l'éloge, trouve un misérable interprète. Ah! si vous saviez sur quel autel sacré vous êtes adorée comme un Dieu! Vous, si belle, si jeune, si pure encore, livrée à un vieillard qui n'a plus de sens, et qui n'a jamais eu de cœur ! si vous saviez quel trésor de bonheur, quelle mine féconde repose en vous! en lui! dans cette fraîche aurore de jeunesse, dans cette rosée céleste de la vie, dans ce premier accord de deux âmes jumelles ! Je ne vous parle pas de sa souffrance, de cette douce et triste mélancolie qui ne s'est jamais lassée de vos rigueurs, et qui en mourrait sans se plaindre. Oui, Marianne, il en mourra. Que puis-je vous dire? qu'inventerais-je pour donner à mes paroles la force qui leur manque? Je ne

sais pas le langage de l'amour. Regardez dans votre âme ; c'est elle qui peut vous parler de la sienne. Y a-t-il un pouvoir capable de vous toucher? Vous qui savez supplier Dieu, existe-t-il une prière qui puisse rendre ce dont mon cœur est plein?

MARIANNE.

Relevez-vous, Octave. En vérité, si quelqu'un entrait ici, ne croirait-on pas, à vous entendre, que c'est pour vous que vous plaidez?

OCTAVE.

Marianne! Marianne! au nom du ciel, ne souriez pas! ne fermez pas votre cœur au premier éclair qui l'ait peut-être traversé! Ce caprice de bonté, ce moment précieux va s'évanouir. — Vous avez prononcé le nom de Cœlio; vous avez pensé à lui, dites-vous. Ah! si c'est une fantaisie, ne me la gâtez pas. — Le bonheur d'un homme en dépend.

MARIANNE.

Êtes-vous sûr qu'il ne me soit pas permis de sourire?

OCTAVE.

Oui, vous avez raison; je sais tout le tort que mon amitié peut faire. Je sais qui je suis, je le sens; un pareil langage dans ma bouche a l'air d'une raillerie. Vous doutez de la sincérité de mes paroles; jamais peut-être je n'ai senti avec plus d'amertume qu'en ce moment le peu de confiance que je puis inspirer.

MARIANNE.

Pourquoi cela? vous voyez que j'écoute. Cœlio me déplaît; je ne veux pas de lui. Parlez-moi de quelque autre, de qui vous voudrez. Choisissez-moi dans vos amis un cavalier digne de moi; envoyez-le-moi, Octave. Vous voyez que je m'en rapporte à vous.

OCTAVE.

O femme trois fois femme! Cœlio vous déplaît, — mais le premier venu vous plaira. L'homme qui vous aime depuis un mois, qui s'attache à vos pas, qui mourrait de bon cœur sur un mot de votre bouche, celui-là vous déplaît! Il est jeune, beau, riche et digne en tout point de vous; mais il vous déplaît! et le premier venu vous plaira!

MARIANNE.

Faites ce que je vous dis, ou ne me revoyez pas. (Elle sort.)

OCTAVE, seul.

Ton écharpe est bien jolie, Marianne, et ton petit caprice de colère est un charmant traité de paix. — Il ne me faudrait pas beaucoup d'orgueil pour le comprendre : un peu de perfidie suffirait. Ce sera pourtant Cœlio qui en profitera. (Il sort.)

—

SCENE IV.

Chez Cœlio.

COELIO, un domestique.

COELIO.

Il est en bas, dites-vous? Qu'il monte. Pourquoi ne le faites-vous pas monter sur-le-champ?

(Entre Octave.)

Eh bien! mon ami, quelle nouvelle?

OCTAVE.

Attache ce chiffon à ton bras droit, Cœlio ; prends ta guitare et ton épée. — Tu es l'amant de Marianne.

COELIO.

Au nom du ciel, ne te ris pas de moi.

OCTAVE.

La nuit est belle; — la lune va paraître à l'horizon. Marianne est seule, et sa porte est entr'ouverte. Tu es un heureux garçon, Cœlio.

COELIO.

Est-ce vrai ? — est-ce vrai? Ou tu es ma vie, Octave, ou tu es sans pitié.

OCTAVE.

Tu n'es pas encore parti? Je te dis que tout est convenu. Une chanson sous la fenêtre; cache-toi un peu le nez dans ton manteau, afin que les espions du mari ne te reconnaissent pas. Sois sans crainte, afin qu'on te craigne ; et si elle résiste, prouve-lui qu'il est un peu tard.

COELIO.

Ah! mon Dieu, le cœur me manque.

OCTAVE.

Et à moi aussi, car je n'ai dîné qu'à moitié. — Pour récompense de mes peines, dis en sortant qu'on me monte à souper. (Il s'asseoit.) As-tu du tabac turc? Tu me retrouveras probablement ici demain matin. Allons, mon ami, en route! tu m'embrasseras en revenant. En route! en route! la nuit s'avance. (Cœlio sort.)

OCTAVE seul.

Ecris sur tes tablettes, Dieu juste, que cette nuit doit m'être comptée dans ton paradis. Est-ce bien vrai que tu as un paradis? En vérité cette femme était belle, et sa petite colère lui allait bien. D'où venait-elle? c'est ce que j'ignore. Qu'importe comment la bille d'ivoire tombe sur le numéro que nous avons appelé? Souffler une maîtresse à son ami, c'est une rouerie trop commune pour moi. Marianne ou toute autre, qu'est-ce que cela me fait? La véritable affaire est de souper; il est clair que Cœlio est à jeun. Comme tu m'aurais détesté, Marianne, si je t'avais aimée! comme tu m'aurais fermé ta porte! comme ton bélitre de mari t'aurait paru un Adonis, un Sylvain, en comparaison de moi! Où est donc la raison de tout cela? pourquoi la fumée de cette pipe va-t-elle à droite plutôt qu'à gauche? Voilà la raison de tout. — Fou! trois fois fou à lier, celui qui calcule ses chances, qui met la raison de son côté! La justice céleste tient une balance dans ses mains. La balance est parfaitement juste, mais tous les poids sont creux. Dans l'un il y a une pistole, dans l'autre un soupir amoureux, dans celui-là une migraine, dans celui-ci il y a le temps qu'il fait, et toutes les actions humaines s'en vont de haut en bas selon ces poids capricieux.

(Un domestique entrant.)

LE DOMESTIQUE.

Monsieur, voilà une lettre à votre adresse; elle est si pressée que vos gens l'ont apportée ici; on a recommandé de vous la remettre, en quelque lieu que vous fussiez ce soir.

OCTAVE.

Voyons un peu cela. (Il lit.)

« Ne venez pas ce soir. Mon mari a entouré la maison d'assassins,
« et vous êtes perdu s'ils vous trouvent.

« MARIANNE. »

Malheureux que je suis! qu'ai-je fait? Mon manteau! mon chapeau! Dieu veuille qu'il soit encore temps! suivez-moi, vous et tous les domestiques qui sont debout à cette heure. Il s'agit de la vie de votre maître. (Il sort en courant.)

—

SCÈNE V.

Le jardin de Claudio. Il est nuit.

CLAUDIO, DEUX SPADASSINS, TIBIA.

CLAUDIO.

Laissez-le entrer, et jetez-vous sur lui dès qu'il sera parvenu à ce bosquet.

TIBIA.

Et s'il entre par l'autre côté?

CLAUDIO.

Alors, attendez-le au coin du mur.

UN SPADASSIN.

Oui, monsieur.

TIBIA.

Le voilà qui arrive. Tenez, monsieur. Voyez comme son ombre est grande! c'est un homme d'une belle stature.

CLAUDIO.

Retirons-nous à l'écart, et frappons quand il en sera temps.

(Entre Cœlio.)

COELIO, frappant à la jalousie.

Marianne, Marianne, êtes-vous là?

MARIANNE, paraissant à la fenêtre.

Fuyez, Octave; vous n'avez donc pas reçu ma lettre?

COELIO.

Seigneur mon Dieu! quel nom ai-je entendu?

MARIANNE.

La maison est entourée d'assassins; mon mari vous a vu entrer ce soir; il a écouté notre conversation, et votre mort est certaine, si vous restez une minute encore.

COELIO.

Est-ce un rêve? suis-je Cœlio?

MARIANNE.

Octave, Octave, au nom du ciel, ne vous arrêtez pas. Puisse-t-il être encore temps de vous échapper! Demain, trouvez-vous, à midi, dans un confessional de l'église, j'y serai.

(La jalousie se referme.)

COELIO.

O mort! puisque tu es là, viens donc à mon secours. Octave, traître Octave, puisse mon sang retomber sur toi! Puisque tu savais quel sort m'attendait ici, et que tu m'y as envoyé à ta place, tu seras satisfait dans ton désir. O mort! je t'ouvre les bras; voici le terme de mes maux.

(Il sort. On entend des cris étouffés et un bruit éloigné dans le jardin.)

OCTAVE, en dehors.

Ouvrez, ou j'enfonce les portes.

CLAUDIO, ouvrant, son épée sous le bras.

Que voulez-vous?

OCTAVE.

Où est Cœlio?

CLAUDIO.

Je ne pense pas que son habitude soit de coucher dans cette maison.

OCTAVE.

Si tu l'as assassiné, Claudio, prends garde à toi; je te tordrai le cou de ces mains que voilà.

CLAUDIO.

Êtes-vous fou ou somnambule?

OCTAVE.

Ne l'es-tu pas, toi-même, pour te promener à cette heure, ton épée sous le bras!

CLAUDIO.

Cherchez dans ce jardin, si bon vous semble; je n'y ai vu entrer personne; et si quelqu'un l'a voulu faire, il me semble que j'avais le droit de ne pas lui ouvrir.

OCTAVE à ses gens.

Venez, et cherchez partout.

CLAUDIO, bas à Tibia.

Tout est-il fini, comme je l'ai ordonné?

TIBIA.

Oui, monsieur; soyez en repos, ils peuvent chercher tant qu'ils voudront.

(Tous sortent.)

—

SCENE VI.

Un cimetière.

OCTAVE et MARIANNE, auprès d'un tombeau.

OCTAVE.

Moi seul au monde je l'ai connu. Cette urne d'albâtre, couverte de ce long voile de deuil, est sa parfaite image. C'est ainsi qu'une douce mélancolie voilait les perfections de cette âme tendre et délicate. Pour moi seul, cette vie silencieuse n'a point été un mystère. Les longues soirées que nous avons passées ensemble sont comme de fraîches oasis dans un désert aride; elles ont versé sur mon cœur les seules gouttes de rosée qui y soient jamais tombées. Cœlio était la bonne partie de moi-même; elle est remontée au ciel avec lui. C'était un homme d'un autre temps; il connaissait les plaisirs, et leur préférait la solitude; il savait combien les illusions sont trompeuses, et il préférait ses illusions à la réalité. Elle eût été heureuse, la femme qui l'eût aimé.

MARIANNE.

Ne serait-elle point heureuse, Octave, la femme qui t'aimerait?

OCTAVE.

Je ne sais point aimer; Cœlio seul le savait. La cendre que ren-

ferme cette tombe est tout ce que j'ai aimé sur la terre, tout ce que j'aimerai. Lui seul savait verser dans une autre âme toutes les sources de bonheur qui reposaient dans la sienne. Lui seul était capable d'un dévoûment sans bornes; lui seul eût consacré sa vie entière à la femme qu'il aimait, aussi facilement qu'il aurait bravé la mort pour elle. Je ne suis qu'un débauché sans cœur; je n'estime point les femmes; l'amour que j'inspire est comme celui que je ressens, l'ivresse passagère d'un songe. Je ne sais pas les secrets qu'il savait. Ma gaîté est comme le masque d'un histrion; mon cœur est plus vieux qu'elle, mes sens blasés n'en veulent plus. Je ne suis qu'un lâche; sa mort n'est point vengée.

MARIANNE.

Comment aurait-elle pu l'être, à moins de risquer votre vie? Claudio est trop vieux pour accepter un duel, et trop puissant dans cette ville pour rien craindre de vous.

OCTAVE.

Cœlio m'aurait vengé si j'étais mort pour lui, comme il est mort pour moi. Ce tombeau m'appartient : c'est moi qu'ils ont étendu sous cette froide pierre; c'est pour moi qu'ils avaient aiguisé leurs épées; c'est moi qu'ils ont tué. Adieu la gaîté de ma jeunesse, l'insouciante folie, la vie libre et joyeuse au pied du Vésuve! adieu les bruyans repas, les causeries du soir, les sérénades sous les balcons dorés! adieu Naples et ses femmes, les mascarades à la lueur des torches, les longs soupers à l'ombre des forêts! adieu l'amour et l'amitié! ma place est vide sur la terre!

MARIANNE.

Mais non pas dans mon cœur, Octave. Pourquoi dis-tu : Adieu l'amour?

OCTAVE.

Je ne vous aime pas, Marianne; c'était Cœlio qui vous aimait.

ALFRED DE MUSSET.



ESSAI SUR L'HISTOIRE

DU

THÉATRE ESPAGNOL.

Il est impossible d'assigner une époque précise à la naissance du théâtre espagnol. Pour en découvrir la première origine, on doit, comme en France, remonter jusqu'aux temps des troubadours et des jongleurs (*trobadores y juglares*), lesquels parurent simultanément dans les provinces du nord-est de l'Espagne et dans celles du midi de la France, où se parlait la même langue; leurs essais firent naître à la fois la poésie et le drame moderne. Ce fut au douzième siècle qu'ils se répandirent dans la Provence et dans les états chrétiens de la Péninsule. La *Coronica general de España* rapporte même que quelques-uns d'entre eux assistèrent aux noces des filles du Cid, vers l'année 1090. Ces poètes voyageurs, qui portaient dans les cours et dans les châteaux les seuls divertissemens connus à cette époque, après avoir fait entendre d'abord la simple chanson du barde et du rapsode, se réunirent bientôt en compagnies pour

offrir à leurs nobles hôtes des espèces de représentations où se trouvaient mêlées la poésie, la musique et la danse. Une supplique en vers du troubadour provençal Giraud Riquier, présentée à son protecteur Alphonse X, roi de Castille, en juin 1275, pour réclamer les priviléges de son ordre, fait connaître qu'il y avait alors en Espagne plusieurs classes de ces acteurs ambulans. Les uns, qui dansaient et chantaient dans les rues, pour l'amusement de la populace et moyennant quelque aumône, s'appelaient *bouffons* ou *truans* (*bufones o truhanes*); ceux qui exerçaient le même métier, mais dans les maisons des riches, avec plus de décence et de talent, se nommaient *jongleurs* (*juglares*); enfin, ceux qui composaient les danses, les vers et le chant des couplets, et les représentations ou *jeux mêlés* (*juegos partidos*), méritaient l'honorable nom de *troubadours* (*trobadores*). Ces distinctions se retrouvent textuellement dans diverses lois du fameux code des *Partidas*. Les *bouffons* des rues y sont déclarés *infâmes* (ley IV, tit. VI, part. 7), et dépouillés de tous droits civils; les jongleuses (*juglaresas*) y sont privées de l'honneur d'être admises pour concubines (*barraganas*) (1) des hommes de haut lignage (ley III, tit. XIV, part. 4). Aucune fête ne se passait alors sans le concours de ces diverses espèces de ménestrels, ou plutôt ils faisaient seuls les frais de toutes les fêtes, et la *gaie science* (*gaya ciencia*) allait divertir le plus petit châtelain au fond de son manoir, comme le monarque au milieu de sa cour. L'archiprêtre de Hita, poète satirique des premières années du quatorzième siècle, dans son poème burlesque, intitulé : *La Guerre de don Carnaval et de dame Carême* (*Guerra de don Carnal y doña Cuaresma*), voulant peindre les jouissances de son héros, le représente assis à une table magnifiquement servie, *ayant devant lui ses jongleurs comme un homme de qualité* :

Estaba don Carnal ricamente asentado
A mesa mucho farta en un rico estrado,
Delante sus *juglares* como omen honrado.

(1) *Barragana*, espèce de concubine autorisée. Les prêtres partagèrent habituellement ce privilége des nobles. On trouve, dans les archives du *señorio* de Biscaye, une vieille ordonnance qui concède aux prêtres, *pour le repos des ménages*, le droit d'avoir chacun une *barragana*.

Au couronnement d'Alphonse IV d'Aragon (1328), il y eut à Sarragosse des représentations dirigées par l'infant don Pédro, frère du roi, dans lesquelles une nombreuse troupe de jongleurs, divisée en coryphées et en choristes, récitait les vers composés par ce prince.

Toutefois ces essais des troubadours n'étaient que la réunion des trois arts qui composaient leur science, la danse, la musique et la poésie, mais sans suite, sans but, sans ordonnance scénique. En Espagne, comme en France, en Italie, en Angleterre, le drame naquit dans l'église. Les cérémonies du paganisme avaient enfanté le théâtre grec; les cérémonies chrétiennes enfantèrent le théâtre moderne. D'abord on prit l'usage, pour solenniser chaque fête, de mettre en action, aux yeux des fidèles, l'évènement dont on célébrait le souvenir. Les prêtres furent les premiers acteurs de ces représentations édifiantes; mais ils ne tardèrent pas à y glisser des paroles ou des scènes étrangères à la cérémonie; puis on vint peu à peu jusqu'à l'oublier entièrement, pour substituer aux saintes imitations quelque farce profane à la manière des jongleurs, et les tréteaux dressés dans les églises en firent des écoles de médisance et de scandale. C'est ce que prouve une loi d'Alphonse X, insérée dans ses *Partidas* (ley XXXIV. tit. VI. part. I.): « Les prêtres, y est-il dit, ne doivent point représenter des *jeux de* « *mocquerie* (*juegos de escarnio*), pour que les gens viennent les « voir, comme cela se fait. Et si d'autres hommes en représentent, « les prêtres ne doivent point y assister, parce qu'on y fait beau- « coup de grossièretés et d'indécences. Et ces choses ne doivent « pas non plus se faire dans les églises, et nous disons au contraire « qu'il faut les en chasser ignominieusement.... Mais il y a des re- « présentations permises aux prêtres, telles que la naissance de « N. S. Jésus-Christ, et la visite de l'ange aux pasteurs; la venue « du Sauveur au monde, comment les Mages vinrent l'adorer; sa « résurrection, comment il fut crucifié et ressuscita le troisième « jour. Des choses comme celles-là, qui excitent l'homme à bien « faire et à avoir dévotion en la foi, ils peuvent les faire, et en « outre pour que les hommes aient souvenance que, selon celles-là, « les autres furent faites en réalité. Mais ils doivent faire cela « avec ordre et beaucoup de dévotion, et dans les grandes villes

« où il y a des archevêques ou évêques, et par ordre de ceux-ci, « mais non dans les villages ou dans les lieux vils, et pour gagner « de l'argent. »

Le texte de cette loi fait connaître qu'il y avait alors, dans les églises, deux sortes de représentations : les unes, réellement religieuses, n'étaient autre chose que nos anciens *mystères;* les autres, semblables à notre *fête de l'âne* ou *des fous,* étaient des bouffonneries licencieuses et satiriques. Malgré cette loi des *Partidas,* malgré les innombrables défenses dont elle fut suivie, l'autorité ne put obtenir qu'on cessât des représentations où la multitude trouvait son plaisir, et les prêtres leur intérêt. Vainement le pouvoir ecclésiastique lui-même crut-il devoir intervenir pour réformer les plus scandaleux abus. Le concile de Tolède, de l'année 1565 (acto II°, cap. II.), « considérant qu'on représentait dans les temples ce qu'on « oserait à peine permettre dans les lieux les plus vils et les plus « dissolus, » supprima les représentations de la fête des Innocens que souillait une affreuse licence de langage; il ordonna, en outre, qu'à l'avenir les spectacles fussent examinés d'avance par l'ordinaire, et qu'on ne pût les exécuter dans l'église pendant la célébration de l'office divin. Mariana, qui rapporte le canon du concile de Tolède, dans son traité *de Spectaculis,* convient qu'il n'eut pas plus d'effet que les prohibitions de l'autorité laïque, et qu'on ne put détruire un abus enraciné par une longue et générale habitude. Au temps même où il écrivait, c'est-à-dire au dix-septième siècle, le désordre n'avait pas cessé. « On introduit, di- « sait-il avec indignation, dans les plus augustes temples, des fem- « mes de mauvaise vie, et l'on y représente de telles choses que les « oreilles ont horreur de les écouter, et qu'on éprouve de la peine « et de la honte à les redire. » L'Espagne, plus qu'aucun autre pays de l'Europe, a conservé, par une tradition non interrompue, quelques-uns de ses plus anciens usages. Actuellement encore on y célèbre les solennités du carême, et principalement de la semaine-sainte, par de semblables représentations, non moins offensantes pour la religion que pour les bonnes mœurs et le bon goût. J'en ai moi-même été plusieurs fois témoin. On élève dans le chœur de l'église une espèce de théâtre appelé *le monument,* où se jouent les actes de la Passion, et les nombreux figurans qui s'y succèdent

portent encore les costumes du moyen âge, tels qu'ils devaient être à l'origine de ces cérémonies. Ce sont les *san-benito,* les masques noirs, les hauts bonnets pointus, les jupons traînans, les ceintures ou plutôt les cuirasses de cordes, tout l'attirail enfin d'une procession d'*auto-de-fe*.

Il est hors de doute qu'on doit attribuer à cette ancienne coutume, toujours existante, l'origine des drames religieux appelés *autos sacramentales* ou *comedias divinas,* genre auquel se sont adonnés, sans exception, les plus beaux génies du théâtre espagnol. Les sujets de ces pièces étaient empruntés à l'Écriture sainte et aux légendes des saints. On les jouait avec une grande pompe sur les théâtres de la capitale. C'était aussi le principal répertoire des troupes de comédiens ambulans qui parcouraient l'Espagne, et desquelles on peut prendre une idée bien exacte et bien complète en lisant dans Cervantès (*don Quixote,* part. II, cap. II) les démêlés de son héros avec la compagnie d'acteurs qui s'en allait en costume, d'un village à l'autre, jouer l'*auto* des *Cortès de la mort*. Voici comment Agustin de Rojas, dans son *Viage entretenido* (Voyage amusant) dépeint une de ces troupes appelée *Cambaleo :* « C'est, dit-il, une femme qui chante « et cinq hommes qui pleurent; ils emportent une comédie, deux « *autos,* trois ou quatre intermèdes (*entremeses*), et un paquet de « hardes que porterait une araignée, etc. » Les *comédias divinas* étaient si généralement estimées, et réputées si supérieures aux comédies profanes qu'on appelait de *capa y espada* (de manteau et d'épée), que, pendant le règne de Philippe IV, c'est-à-dire à l'époque la plus brillante du théâtre espagnol, le Conseil de Castille proposa, comme une condition de l'ouverture des théâtres qui étaient restés quelque temps fermés pour des deuils de cour (de 1644 à 1649), « que les comédies se renfermassent dans des sujets de bon exemple « pris dans des vies et des morts édifiantes, et que tout cela fût sans « mélange d'amour. » Heureusement que le goût du monarque, d'accord avec celui du public, l'empêcha d'accueillir la proposition de ses austères conseillers. La représentation de ces *autos sacramentales*, qui menaçaient alors d'envahir le théâtre et d'en expulser toutes les autres espèces de drames, ne fut défendue qu'en 1765, sous le règne de Charles III.

Ce fut aussi dans l'église, à côté des drames *sacramentels,* que

prirent naissance ces petites pièces divertissantes appelées aujourd'hui *sainetes* (assaisonnemens). Les anciens *juegos de escarnio,* si goûtés de la multitude et si difficilement chassés du sanctuaire, se réfugièrent sur les théâtres, dès qu'on en éleva. Les farces satiriques ou licencieuses furent nommées d'abord *entremeses* (intermèdes), parce qu'on les jouait dans les entr'actes d'une comédie; et la plupart des grands auteurs n'ont pas dédaigné d'y employer leur plume. Cervantes, entre autres, a fait de charmans intermèdes. Les *sainetes* actuels, qui ont conservé toute la liberté, ou plutôt toute la licence des premières bouffonneries cléricales, ressemblent pour la forme à nos proverbes dramatiques : c'est un canevas léger sur lequel sont brodées quelques scènes plaisantes, et semé de quelques mots malins. Ils excitent moins un rire délicat qu'une grosse et franche gaîté; mais il est difficile, de ne pas s'y livrer follement, pour peu que l'acteur soit passable. Ceux de Ramon de la Cruz sont avec raison les plus estimés.

La plus ancienne représentation théâtrale dont il soit fait mention dans les annales espagnoles, est celle qui fut donnée pour les fêtes du couronnement de Ferdinand-l'Honnête, roi d'Aragon, en 1414. Elle avait été composée par le marquis de Villena, homme d'un savoir prodigieux pour cette époque, et qui marchait audacieusement en avant de son siècle et de sa nation. Depuis, l'inquisition fit brûler tous ses ouvrages, et sa pièce périt avec eux. Le titre en est même inconnu. On sait seulement que c'était une comédie allégorique, où figuraient la Justice, la Paix, la Vérité et la Clémence. Ces allégories, semblables à nos anciennes *moralités,* furent quelque temps à la mode dans l'enfance du théâtre espagnol, et Cervantès les rajeunit plus tard. Peu après l'essai de Villena, le marquis de Santillana, son ami, non moins savant, non moins libre dans sa pensée et dans ses écrits, mit en drame, sous le nom de *Comedieta de Ponza,* les événemens d'un combat naval qui eut lieu, en 1435, près de l'île de Ponza, entre les Génois et les Aragonais, et dans lequel ceux-ci furent défaits. Cette pièce ne fut jamais jouée, ni même imprimée dans les œuvres de l'auteur; on en connaissait seulement le titre, qui est cité dans ses lettres. M. Martinez de la Rosa l'a retrouvée dans les manuscrits de notre bibliothèque royale, et c'est pour la littérature de son pays une décou-

verte vraiment précieuse, car cette pièce n'est pas seulement une curiosité par sa date; elle se recommande aussi par une adresse remarquable à tirer parti d'un événement historique, et par de singulières beautés dans le plan, dans le dialogue et dans la versification.

En Castille, pour trouver le premier établissement d'une espèce de théâtre, il faut remonter jusqu'à la fin du quinzième siècle. Ce fut Juan de la Encina, lequel excella dans la poésie légère, et dont les nombreux ouvrages forment un *cancionero* tout entier, qui donna le premier essai de drame. Après avoir agrandi le domaine des représentations religieuses, en composant pour les fêtes du culte plusieurs *autos*, où l'on trouve, non de simples paraphrases des Écritures, mais des conceptions propres au poète, ainsi qu'une certaine majesté d'action et de langage, il imagina de porter le théâtre hors de l'église. Dans ce but, il composa de petites pièces pastorales auxquelles il donna le nom d'*églogues*. Ces pièces, dont il remplissait lui-même les principaux rôles, furent jouées d'abord dans les salons de l'amiral de Castille et de la duchesse de l'Infantado. C'était simplement, comme le nom l'indique, un dialogue entre quelques bergers. L'auteur, imitant Virgile, se servit d'abord de ce moyen pour célébrer par des allusions certains événemens, une paix conclue, le retour d'un prince; puis il inventa des sujets simples et courts, et mit en scène les propres passions de ses interlocuteurs. Ces petites pièces, coupées par des danses, se terminaient par des chansons (*villancicos*), et contenaient aussi d'ordinaire quelque scène bouffonne. C'est à la fois l'enfance de la comédie, du ballet et du vaudeville. On découvre avec surprise, dans ces essais précoces, non-seulement de la naïveté, du naturel, mais beaucoup de grâce et d'esprit. Par exemple, dans une de ces *églogues*, dont le sujet est le pouvoir de l'Amour, ce dieu paraît à la première scène, et célèbre lui-même sa force et sa puissance. Son monologue, en dix strophes d'une coupe élégante, est un des morceaux les plus délicats et les plus ingénieux qu'on ait jamais écrits sur ce sujet. Une circonstance digne de remarque, c'est que la première de ces petites comédies pastorales, d'où l'on peut, en quelque sorte, faire dater le théâtre castillan, fut jouée en 1492, dans cette année si célèbre qui donna à l'Espagne Grenade et le Nouveau-Monde.

Dans le même temps parut la fameuse *Celestina,* commencée par Rodrigo Cota, et achevée par Fernando Rojas de Montalvan. Quoique portant le titre de *tragi-comédie,* cet ouvrage n'est qu'une *nouvelle* dialoguée. Elle ne fut jamais représentée, et ne pouvait pas l'être. Mais le singulier mérite de cette composition vraiment primitive, qui eut successivement plusieurs éditions, et qui fut traduite dans toutes les langues, servit beaucoup aux progrès du théâtre, en fournissant un véritable modèle de diction dramatique.

Ce fut au commencement du seizième siècle qu'à ces divers essais succédèrent enfin les premières pièces du théâtre espagnol; mais, par un singulier concours de circonstances, elles parurent hors de l'Espagne. Un certain Bartolomé de Torrès-Naharro, long-temps prisonnier des Mores, et résidant à Rome après son rachat, y composa des comédies dans la langue de son pays, et, chose étrange! les fit représenter à la cour de Léon X, dans le même temps qu'on y jouait la *Mandragore* de Machiavel et les pièces de l'Arétin. Torrès-Naharro avertit lui-même qu'il a dû glisser dans ses comédies des mots italiens, « eu égard au lieu et aux personnes devant lesquelles elles se récitaient. » Elles sont peu connues, et Signorelli, dans son *Histoire critique des théâtres*, en parle avec une sorte de mépris. Ce jugement est plus que sevère; il est injuste. On trouve dans la plupart des compositions de Naharro, notamment dans la *Soldadesca*, la *Tinelaria*, la *Trophea*, la *Yemenea,* une heureuse invention de sujet, des caractères bien tracés, des scènes piquantes, un dialogue plein de sel et de vivacité. On y trouve aussi le ton licencieux des comédies italiennes de cette époque, et des traits d'une malignité hardie propre à l'auteur, qui, prêtre et vivant à la cour pontificale, a composé contre l'église des satires qu'on croirait dictées par Luther. Ce Naharro, en faisant imprimer ses comédies à Naples, en 1517, pour donner à la fois la leçon et l'exemple, y joignit des *préceptes sur l'art dramatique*, les premiers aussi qui parurent en langue castillanne. Ces préceptes sont, en général, fort judicieux. Naharro établit très bien la distinction de la tragédie et de la comédie, et du caractère propre à chacune de ces compositions. Il divise également les dernières en comédies historiques. (*comedias a noticia*), et comédies d'invention (*comedias a fantasia*). Ce fut enfin lui qui donna aux actes le nom de

jornadas, journées. M. de Sismondi suppose que les Espagnols ont pris ce mot des anciens *mystères* français, dont on représentait chaque jour une partie ; c'est une erreur manifeste. *Jornada* ne veut pas dire une *journée* dans le sens de l'espace d'un jour, c'est une journée de marche, une étape. Un drame divisé en trois *jornadas* n'est autre chose qu'un drame dont l'action marche et s'arrête trois fois.

Les pièces de Torrès-Naharro parvenaient à peine à l'Espagne (vers 1520), que l'inquisition, si jalouse alors d'extirper les moindres traces de protestantisme, les proscrivit. La même sentence frappa celles qui furent écrites en Allemagne, peu de temps après, par Cristoval de Castillejo, secrétaire de l'empereur Ferdinand, frère de Charles-Quint. Celles-ci qu'on n'osa même imprimer dans les œuvres de l'auteur, lorsque l'interdit fut levé en 1573, sont tout-à-fait perdues. Aussi le théâtre espagnol offre-t-il ce singulier phénomène : qu'il eut réellement deux enfances. Les différens essais dont je viens de parler, frappés par cette prohibition, restèrent quelque temps sans imitateurs, et semblèrent même complètement oubliés, à tel point que ce fut une comédie de l'Arioste qu'on représenta aux noces d'une infante, en 1548. Quelques savans essayaient bien de chercher des modèles dans l'antiquité, en traduisant Plaute, Térence, Aristophane; mais leurs ouvrages étaient moins faits encore pour pénétrer dans la nation. Ainsi, tandis que, des œuvres dramatiques que possédait déjà l'Espagne, les unes restaient cachées dans la bibliothèque d'un petit nombre d'érudits, et les autres enfouies dans les greffes de l'inquisition, le peuple s'abandonnait encore aux farces grossières des jongleurs et des bouffons. Voilà pourquoi tous les critiques étrangers, Schlegel, Bouterwek, Sismondi, sans faire aucune mention des premiers auteurs, dont ils semblent ignorer même les noms, ne placent qu'au milieu du seizième siècle la naissance du drame en Espagne.

Ce fut Lope de Rueda qui y créa le théâtre populaire. Il était de Séville, où il exerçait l'état de batteur d'or. Poussé par un penchant irrésistible, il quitta le marteau pour s'enrôler dans une troupe de bateleurs qui courait les campagnes, et dont il devint bientôt le chef ou l'*auteur*. Ce nom d'*autor*, dérivé, non du latin

auctor, mais d'*auto*, acte, représentation, se donnait alors à celui qui composait et récitait des pièces, et il s'est conservé jusqu'à nos jours pour désigner le directeur d'une compagnie comique. On l'appelait aussi *maître en fait de comédies* (*maestro de hacer comedias*). Lope de Rueda réunissait les deux talens nécessaires d'un *auteur* de cette époque; il obtint un prodigieux succès, et fut à l'envi proclamé grand poète et grand comédien. On lui fit même honneur de l'invention des actes ou *jornadas*, et du prologue appelé d'abord *introïto*, puis *loa*, quoiqu'on en eût fait usage bien avant lui; mais on avait perdu jusqu'au souvenir des essais qui l'avaient précédé. Lope passa plusieurs années à courir de ville en ville; enfin sa grande réputation le fit appeler à la cour, et les seigneurs de ce temps allaient en foule oublier devant ses tréteaux la sombre gravité du palais de Philippe II. Il mourut à Madrid, en 1567. Quelques-uns de ses ouvrages sont arrivés jusqu'à nous, à savoir, quatre comédies, deux dialogues pastoraux, et sept *pas* pour des intermèdes. Tous sont en prose, quoiqu'il écrivît facilement en vers; on y remarque surtout de la naïveté et de la finesse. Quant à l'état dans lequel se trouvait le théâtre, on ne saurait mieux le faire connaître qu'en laissant parler Cervantès, qui, dans sa jeunesse, connut et vit jouer Lope de Rueda : « On traita « aussi, dit-il, dans le *Prologo de sus comedias*, de qui le premier « en Espagne, tira la comédie de ses langes, la mit en étalage, et « la vêtit d'habits de fête. Moi, comme le plus vieux, je dis que je « me souvenais d'avoir vu jouer le grand Lope de Rueda, homme « insigne pour l'esprit et la représentation.... Dans le temps de ce « célèbre acteur espagnol, tout l'attirail d'un *auteur* de comédies « s'enfermait dans un sac. C'étaient trois ou quatre vestes de peaux « blanches garnies de cuir doré, autant de barbes, de perruques « et de hauts-de-chausses. Les comédies étaient des colloques, « comme des églogues, entre deux ou trois bergers et quelque ber- « gère. On les allongeait avec deux ou trois intermèdes, tantôt de « négresse, tantôt de *rufian*, tantôt de niais, tantôt de Biscayen, « car ces quatre figures et beaucoup d'autres, Lope les faisait avec « le plus de vérité et de perfection qui se puisse imaginer.... Il n'y « avait pas alors de machines et de décorations, ni de combats de « Mores et chrétiens, à pied ou à cheval. Il n'y avait point de fi-

« gures qui semblassent sortir du centre de la terre, par le plancher du théâtre, et moins encore de nuages qui descendissent « du ciel avec des anges ou des âmes. Le théâtre se composait de quatre planches portées par quatre bancs en carré, « qui les élevaient à quatre palmes de terre. Tout le décors était « une vieille couverture tirée par deux cordes d'un bout à l'autre, « pour faire ce qu'on appelle le *vestiaire,* et derrière laquelle se « tenaient les musiciens, qui chantaient, sans guitare, quelque an- « cien *romance.* »

A la même époque (1561), la cour d'Espagne, qui avait jusque-là voyagé d'une capitale de province à l'autre, se fixa tout-à-fait à Madrid. Cette circonstance fut favorable à l'art dramatique, en fixant aussi le théâtre. Des documens authentiques attestent qu'un an après la mort de Lope de Rueda, il y avait à Madrid des salles de spectacle (*corrales de comedias*). On comptait alors, tant dans la capitale que dans les provinces, plusieurs troupes d'acteurs qui se distinguaient entre elles par des noms bizarres et ridicules. Peu de temps après, Juan de Malara, célèbre professeur d'humanités, plus connu sous le nom du commentateur grec (*comentador griego*), fit jouer à Salamanque un drame en vers intitulé *Locusta,* qu'il avait d'abord écrit en latin. Puis vint un acteur de Tolède, nommé Navarro, lequel fut appelé l'inventeur des théâtres, pour avoir apporté quelque pompe à la représentation. « Il changea, dit Cervantès, le sac des habits en coffres et malles; il mit en avant la « musique, jusque-là cachée derrière la couverture; il ôta les barbes postiches aux acteurs dont les rôles ne les requéraient pas; il « inventa les machines, les nuages, les tonnerres et les éclairs, les « défis et les batailles. » Un certain Cosme d'Oviedo imagina, dans le même temps, les affiches, et, pendant ces progrès matériels, l'art théâtral prenait aussi des développemens moraux. Ce n'étaient déjà plus les églogues pastorales de Lope de Rueda, mais des pièces animées de quelque intrigue, où les passions commençaient à servir de ressort et à produire l'intérêt. Voici les titres de quelques-unes de ces pièces qui forment le passage entre l'enfance de l'art et sa virilité; ils peuvent donner une idée des sujets : *Didon et Enée ou le pieux Troyen, le Grand-Prieur de Castille, la Loyauté contre son roi, le Soleil à minuit et les étoiles à midi, la Prise de Séville par*

saint Ferdinand, les Cortès de la mort, etc. A voir les noms pompeux dont ces ébauches étaient décorées, ne les prendrait-on pas plutôt pour ces drames hardis des belles époques du théâtre espagnol?

Vers 1580, on éleva à Madrid les deux théâtres encore subsistans de *la Cruz* et *del Principe*. Alors quelques esprits supérieurs ne dédaignèrent pas de travailler pour la scène, abandonnée jusque-là à ces chefs de troupes ambulantes qui composaient eux-mêmes les farces de leur répertoire. Cervantès entra l'un des premiers dans cette carrière. A son retour d'Alger, et l'imagination vivement frappée des maux qu'il avait soufferts en esclavage, il composa, sur ses propres aventures, la comédie de *Los Tratos de Argel*. Cette pièce fut suivie de vingt à trente autres, parmi lesquelles il cite lui-même avec complaisance, avec éloge, la *Numancia*, la *Gran-Turquesca*, la *Batalla naval*, la *Confusa*, etc. Toutes ces pièces, comme une partie de ses autres ouvrages, ne furent long-temps connues que de nom, et l'on en déplorait vivement la perte. On pensait qu'avec une imagination si riche, un esprit si vif et si gai, une raison si élevée, un goût si pur; qu'avec sa grande connaissance des règles du théâtre, dont il a fait, en plusieurs endroits du *don Quixote*, une judicieuse poétique; qu'après les louanges qu'il se donne avec tant d'ingénuité, comme auteur comique, et le singulier talent qu'il a réellement déployé dans ses intermèdes; on pensait, dis-je, que ses grandes compositions étaient autant de chefs-d'œuvre. Malheureusement pour sa renommée dramatique, deux d'entre elles furent retrouvées, la *Numancia* et *Los Tratos de Argel*. Ces pièces sont loin de répondre aux regrets qu'elles avaient excités, et la réputation de leur auteur aurait assurément gagné à ce qu'on ne les connût que par le jugement qu'il en porte. C'est un nouvel exemple des singulières aberrations de l'esprit humain, et une nouvelle preuve de l'impuissance où l'on est de se juger soi-même, que cette opinion de Cervantès, qui parle de ses compositions théâtrales avec autant d'orgueil que de son immortel roman.

Cervantès écrivait à Madrid. Dans le même temps, Juan de la Cueva fit représenter quelques drames à Séville. Il réduisit à quatre le nombre des *jornadas*, jusque-là de cinq ou six. Le spectacle se composait alors, outre la pièce principale, de trois inter-

mèdes joués dans les entr'actes, et d'un petit ballet. Valence, qui eut toujours une école rivale de Séville pour les arts et pour les lettres, faisait aussi quelques pas dans la carrière dramatique. Le capitaine Cristobal de Viruès, poète valencien, passe pour avoir, le premier, réduit le nombre des actes à trois, ce qui fut depuis adopté comme règle par tous les auteurs espagnols. « Viruès, dit Lope de « Véga, mit en trois actes la comédie qui avait été jusque-là sur « quatre pieds, comme un enfant, car elle était encore dans l'en- « fance. »

Le théâtre, sous le rapport de la pompe scénique, avait déjà pris un grand essor. Le même Rojas, qui disait qu'au temps de Lope de Rueda, un *auteur* et sa troupe auraient pu mettre leur paquet de hardes sur le dos d'une araignée, raconte qu'à l'époque de Cueva et de Viruès, des femmes jouaient leurs rôles avec des habits de soie et de velours, avec des chaînes d'or et de perles, que l'on chantait dans les intermèdes à trois et quatre voix, et qu'enfin des chevaux même servaient, dans les drames militaires, à compléter l'illusion.

Une chose bien digne de remarque, et qui est, si je ne me trompe, toute particulière au théâtre espagnol, c'est qu'on voit, à sa naissance même, commencer la querelle entre les auteurs qui veulent s'affranchir des règles, et les critiques qui veulent les y soumettre. En Espagne, au seizième siècle, le romantisme se trouve déjà aux prises avec les rigides observateurs des préceptes d'Aristote. Tandis que le rhéteur Pinciano recommandait avec instance aux écrivains dramatiques le respect des unités, dont ceux-ci ne se souciaient guère, l'un d'eux, Juan de la Cueva, prenait ouvertement, dans son *Exemplar poetico,* la défense des libertés théâtrales. Il les invoquait comme nées de la succession des temps qui avait aboli d'antiques lois, et comme plus propres à donner à l'imagination toute sa hardiesse, tout son essor. Cependant, il joignait à cette sage opinion des avis non moins sages sur l'abus des innovations, et posait en maximes, sinon les règles trop gênantes de la vieille poétique, au moins celles que le bon sens et le bon goût doivent dicter pour tous les temps, pour tous les pays, et que ses compatriotes, dans leur fougueuse impatience de toute entrave,

n'ont pas su respecter assez. Le livre de Cueva semblerait de nos jours un véritable à-propos.

Enfin, parut Lope de Vega. Devant lui, comme devant ces puissans génies qui naissent au milieu des dissensions publiques et les apaisent par leur ascendant, la guerre cessa. Il monta, suivant l'expression de Cervantès, sur le trône de la comédie, et régna sans partage, sans rivaux, sans contradicteurs. Il faut, au milieu de ce tableau rapide, s'arrêter un moment à cet homme extraordinaire, qui eut une si prodigieuse influence sur le théâtre moderne.

Lope de Vega, né en 1562, montra, dès la première enfance, un goût très vif pour les lettres et surtout pour la scène. A l'âge de onze ans, il composait déjà de petites pièces. Les évènemens dont sa jeunesse aventureuse fut agitée, ses malheurs, ses voyages, le détournèrent d'abord de ce premier penchant; mais de retour dans son pays natal, il s'y abandonna sans réserve, et fit succéder sans interruption, jusqu'à sa mort, cette foule incroyable d'ouvrages de tous genres qu'à lui seul, entre tous les hommes, il a été donné de produire. Dans la préface d'un livre imprimé en 1604, lorsqu'il avait quarante-deux ans, il porte à plus de vingt-trois mille feuilles le nombre de vers qu'il avait déjà écrits pour le théâtre. En 1618, il assure que le nombre des comédies qu'il a composées s'élève à huit cents; en 1620, à neuf cents. « J'ai eu assez de vie, dit-il en 1629, lorsqu'il publiait la vingtième partie de ses œuvres dramatiques, pour en écrire dix-sept cents. » Enfin, en 1635, année de sa mort, il avait achevé les *dix-huit cents comédies* que lui attribuent son ami Perez de Montalban et le savant Nicolas Antonio. Toutes furent représentées, la moitié au moins imprimées. Dans ce nombre, il en est plus de cent dont chacune ne lui coûta qu'un jour de travail, et, comme il le dit lui-même, « en vingt-quatre heures passa des Muses au théâtre. » Pour compléter la liste immense des œuvres de Lope de Vega, il faut ajouter à ces dix-huit cents comédies environ quatre cents *autos sacramentales*, un grand nombre d'intermèdes, des poèmes épiques, didactiques et burlesques (*la Jerusalem conquistada, la Gatomaquia*, etc.), des épîtres, des satires, des dissertations, des pièces fugitives et une foule innombrable de sonnets. On a fait sur les œuvres de Lope cet effrayant calcul, que, pendant les soixante-treize ans qu'il a vécu, c'est-à-dire depuis

l'heure de sa naissance jusqu'à celle de sa mort, et bien que sa jeunesse eût été perdue pour les lettres, il a dû écrire chaque jour huit pages entières, presque toutes de poésie. Le nombre total de ses écrits est évalué à cent trente-trois mille pages et à vingt-un millions de vers (1). L'histoire littéraire n'offre certes rien qui approche de cette fécondité vraiment fabuleuse; et quand même aucun autre mérite ne s'attacherait au nom de Lope de Vega, il devrait vivre toutefois dans la mémoire des hommes comme un de ces prodiges que la nature ne produit pas une seconde fois.

Maître absolu, arbitre souverain du théâtre et de la littérature de son pays, Lope, comme tant d'autres dictateurs, manqua à sa haute vocation. Cet homme prodigieux, que Cervantès appelait *monstruo de naturaleza,* pouvait réformer et diriger le goût du public, il trouva plus commode d'y sacrifier; et les applaudissemens de la multitude le précipitèrent dans des défauts qu'il connaissait, mais qu'il ne voulut pas éviter, et auxquels il donna sciemment l'autorité de son exemple et de sa renommée. « Il faut, disait-il dans une de ses préfaces, que les étrangers remarquent bien qu'en Espagne les comédies ne suivent pas les règles de l'art. Je les ai faites telles que je les ai trouvées; autrement on ne les aurait point entendues. » « Ce n'est pas, dit-il encore dans son *Arte nuevo de hacer comedias,* que j'ignore les préceptes de l'art, Dieu merci. Mais quelqu'un qui les suivrait en écrivant serait sûr de mourir sans gloire et sans profit.... Aussi, quand je dois écrire une comédie, j'enferme les règles sous six clefs, et je mets dehors Plaute et Térence pour que leur voix ne s'élève pas contre moi.... Je fais des pièces pour le public; et puisqu'il les paie, il est juste de les faire à son goût. » Lope termine ce traité poétique en convenant qu'il est plus barbare que ceux auxquels il donne des leçons, et que toutes ses comédies, hors six qu'il ne nomme point, pèchent gravement contre les véritables règles de l'art. Lope de Vega, rassasié d'honneurs et de richesses, objet de gloire pour sa patrie et d'envie pour les étrangers, dont la renommée enfin fut telle que

(1) On a également calculé qu'à 500 réaux pièce (130 fr.), ses comédies lui ont rapporté 80,000 ducats, et ses *autos*, 6,000; fortune immense pour ce temps-là.

son nom servait à personnifier l'excellence en toutes choses, Lope de Vega doit sembler bien sévère envers lui-même, lorsqu'au milieu de cette multitude il n'excepte que six comédies de sa propre réprobation; et cependant la postérité, plus sévère encore, n'a pas même ratifié cet arrêt. Aucun de ses innombrables ouvrages n'a mérité d'être donné pour modèle. On les a plutôt cités comme une preuve de l'abus des facultés naturelles, et comme un guide contre les fautes où il entraîne. Cette intarissable imagination, cette prodigieuse facilité d'écrire, ce talent de peindre les caractères et de faire agir les passions, tant d'habileté à manier le dialogue, tant d'esprit, tant de finesse, toutes ces qualités qu'il répandit à pleines mains dans ses œuvres, et qu'il réunissait au plus haut degré, sont comme étouffées par leur propre excès. On dirait d'un arbre vigoureux que n'émonde point la main du jardinier, et qui use sa sève en jets désordonnés et stériles. Partout on sent l'absence du travail consciencieux, du goût épuré; partout, l'oubli de cette crainte salutaire du public, et de cette rigueur pour soi-même sans laquelle n'est point de perfection.

Toutefois, pour juger avec équité Lope de Vega, il faut se reporter à son époque. Si la certitude et l'enivrement du succès lui firent préférer des triomphes faciles à une gloire plus noble et plus durable, quel modèle, quel rival avait-il pour guider ou pour exciter son talent? En Espagne, personne n'entra dans la carrière qu'il parcourait avec tant d'éclat, sinon à sa suite, et pour l'imiter servilement jusqu'en ses extravagances. Rien, dans le reste de l'Europe, ne pouvait lui donner plus de lumières ou plus d'émulation. En France, la scène était encore abandonnée aux Jodelle, aux Hardy, et l'Italie s'était arrêtée à la *Mandragore*. Avec Lope de Vega parut un seul autre grand génie, créateur aussi du théâtre de sa nation, unissant des qualités et des défauts à peu près semblables, et qu'il serait aussi facile qu'intéressant de mettre en parallèle. Mais la barrière qui séparait alors les langues du nord et celles du midi sépara les deux illustres rivaux. Shakespeare et Lope de Vega vécurent en même temps sans se connaître, et ne purent s'emprunter ni cette noble jalousie de gloire, ni ces leçons réciproques que donnent les luttes du génie. Chacun d'eux régna seul, unique, dans un empire incontesté. Comme Shakespeare et avec

lui, Lope conservera toujours l'honneur d'avoir fondé le théâtre moderne; mais par des raisons de politique et de langage, plus que Shakespeare, il porta son influence chez les nations étrangères, et nous, Français, auxquels il a le plus prêté, nous devons répéter ce juste éloge de son illustre éditeur, lord Holland: « Si Lope de Vega n'eût point écrit, les chefs-d'œuvre de Corneille et de Molière n'auraient peut-être jamais existé; et si nous ne connaissions pas leurs ouvrages, Lope passerait encore pour un des grands auteurs dramatiques de l'Europe. »

Douze ans avant la mort de Lope de Vega (1621), arriva celle de Philippe III, et à ce monarque triste et dévot succéda un jeune prince ami des plaisirs et passionné pour le théâtre. Philippe IV aimait le commerce des gens de lettres, les recevait à la cour, et s'amusait à jouer avec eux ces comédies improvisées, alors fort à la mode en Italie. On lui attribue même plusieurs ouvrages dramatiques qui furent représentés sous le nom d'*un esprit de cette cour* (*por un ingenio de esta corte*), entre autres la passable comédie intitulée *Donner la vie pour sa dame*. Cette circonstance accrut encore le mouvement imprimé par Lope de Vega, et amena la plus brillante époque du théâtre espagnol. Une foule d'auteurs s'étaient, de son vivant, jetés sur les traces du maître, tels que les docteurs Ramon et Mira de Mescua, le licencié Miguel Sanchez, le chanoine Tarraga, don Guillen de Castro, Aguilar, Luis Velez de Guevara, et cent autres; mais tous l'imitaient et restaient loin de lui. Ce ne fut qu'à la fin de son règne que parut le rival qui devait le détrôner: Calderon de la Barca.

Avec une imagination moins vaste, mais plus flexible et mieux réglée, une fécondité presque aussi prodigieuse, un talent égal, sinon de poète, au moins de versificateur, Calderon, guidé par les succès et par les défauts de Lope de Vega, put le vaincre et presque le faire oublier. Dans les *autos sacramentales*, ou drames religieux, dans ces pièces représentées aux fêtes solennelles, sous la protection de l'autorité, en présence de tout le peuple, et qui, par ces raisons, donnaient à l'auteur plus de gloire et de profit qu'aucune autre, Calderon passa tous ses devanciers et ne fut égalé par aucun de ses successeurs. Sa réputation et son mérite en ce genre furent si grands, et sa supériorité si incontestable, qu'il obtint, par lettres

patentes, le privilège de fournir, seul, les *autos* à la capitale de la monarchie, et qu'il exploita ce monopole pendant trente-sept ans. Calderon ne fut pas moins célèbre dans les *drames héroïques,* autres compositions réprouvées aujourd'hui comme les *divines comédies,* mais alors en aussi grand honneur. Elles étaient pour l'art dramatique exactement ce qu'étaient les romans de chevalerie pour l'art littéraire. Chassés des livres par le *don Quixote*, ceux-ci semblaient s'être réfugiés sur le théâtre, auquel il appartenait pourtant plus spécialement d'en faire justice. Citer les titres de quelques-uns de ces drames, tels que *la vie de Sémiramis fille de l'air*, *les Aspics de Cléopatre, la jalousie de Rodomont*, *les exploits de Roland et du géant Galafre au pont d'Amantible*, c'est donner une idée de leur contenu. Il faut se borner à considérer Calderon comme auteur de comédies de *capa y espada.* Ce n'est ni par la variété, ni par la peinture des caractères qu'il brille. Dans ses cent et quelques pièces, on trouve toujours des galans braves et favorisés, des dames amoureuses et dévergondées, des rivaux jaloux et pleureurs, des pères imbéciles, des frères spadassins, des valets familiers, insolens et entremetteurs. C'est toujours le même canevas, toujours le même genre d'intrigues et d'aventures. Mais, avec un fonds et des élémens semblables, quelle infinie variété de combinaisons, d'incidens, de résultats! quel mouvement, quelle vivacité, quelle plénitude! D'ordinaire le spectateur marche plus vite que le poète; il le devine, le presse, le devance. Avec Calderon, le contraire arrive; jamais il ne se laisse passer de vitesse, et le spectateur a peine à le suivre, emporté par le tourbillon de sa prodigieuse activité. Certes, si l'art dramatique était uniquement l'art de combiner une action, de la compliquer d'autres actions parallèles, d'entasser les incidens, les surprises, et de serrer étroitement le nœud pour couper ensuite brusquement tous ces fils emmêlés, Calderon serait le premier auteur comique du monde.

Pendant sa longue carrière, commencée à treize ans par la comédie *el Carro del cielo*, et terminée à quatre-vingt-un par celle de *Hado y divisa,* parut et brilla près de lui Moreto, moins connu de nos jours, mais alors son rival de gloire en Espagne et chez les nations étrangères. Moreto est inférieur à Calderon dans l'invention du sujet, dans la disposition du plan; mais son exposition est plus

claire, et son action, moins embarrassée, marche et se développe avec plus de liberté. Il ne sait point accumuler tant d'incidens, mais il fatigue moins l'attention, et n'ayant point autant serré son nœud, il le dénoue plus aisément. Moreto n'est sans doute pas exempt de mauvais goût, et l'on trouve dans ses compositions tous les défauts de l'école. Cependant il est plus sobre que Calderon de ces pensées subtiles et alambiquées, de ces tirades pompeuses et vides, de ces hors-d'œuvre prétentieux et insipides qui déparent tout le théâtre espagnol. Son style est plus simple, son dialogue plus vif, ses plaisanteries plus naturelles. Il me semble que, si on ouvrait un concours entre tous les théâtres de l'Europe, et qu'il fallût représenter celui de l'Espagne par une seule pièce, on ne pourrait mieux choisir, au milieu des innombrables richesses qu'il possède, que la comédie de Moreto intitulée *El desden con el desden* (l'indifférence contre l'indifférence), dont Molière a donné, dans la *Princesse d'Elide*, une copie décolorée.

Moreto n'a pas seulement l'honneur de s'être placé, dans la comédie d'intrigue, au niveau de Lope et de Calderon. Il a, le premier peut-être, ouvert une route nouvelle, en esquissant des comédies de caractère qu'on appelait alors *comedias de figuron*, et dont l'action, jusque-là dispersée entre tous les personnages d'une double ou triple intrigue, se resserrait autour d'un seul homme, dans lequel était personnifié quelque vice ou quelque ridicule. Telles sont, par exemple, ses comédies *El lindo don Diego*, qu'on pourrait appeler *le Fat*, et *el marquez de Cigarral*, autre espèce de don Quichotte, devenu fou à force de relire ses parchemins et de compter ses quartiers de noblesse. Cette heureuse innovation, qui amena les chefs-d'œuvre de la scène, et dont Moreto peut être regardé comme le principal auteur, suffit pour lui assigner un rang distingué parmi les maîtres du théâtre.

A la même époque vivait un autre poète dramatique qui ne jouit pas durant sa vie de toute la célébrité qu'il obtint ensuite, et qui, par un hasard inexplicable, est resté tellement inconnu aux nations étrangères, que les plus célèbres critiques, Signorelli, Schlegel, Sismondi, n'ont pas même prononcé son nom. Bouterwek est le seul qui le mentionne; encore est-ce d'une manière inexacte et insignifiante. C'était un moine de la Merci, nommé Fray-Gabriel

Tellez, qui, du fond de son couvent, et sous le nom supposé de *Tirso de Molina*, jeta sur le théâtre un assez grand nombre de pièces qui furent ensuite recueillies et publiées par son neveu. Peut-être est-il moins ingénieux que Calderon, et moins délicat que Moreto; mais il est supérieur à tous les poètes de son pays par la malice et la gaîté. Dans ses argumens, il fait assez peu de cas de toute règle, et sacrifie même aisément la vraisemblance. Ce qu'il cherche, c'est l'occasion de placer les saillies d'un esprit rieur et caustique, de donner carrière à une liberté de langage poussée jusqu'à la licence, à une hardiesse de pensée qui ne respecte ni les puissances de la terre, ni même celles du ciel. Il n'épargne rien, il s'attaque à tout ce qui le choque ou le divertit, et fait en quelque sorte de ses comédies de longues épigrammes. Si l'on voulait faire connaître par analogie le genre de talent de Tirso de Molina, je ne connais qu'un seul écrivain auquel on pût le comparer, Beaumarchais; et réellement il existe entre ces deux hommes la plus singulière ressemblance. Aussi suis-je bien convaincu que de toutes les pièces du théâtre espagnol celles de Tirso de Molina sont celles qui nous plairaient le plus à nous autres Français. Ce sont pourtant les moins connues. En Espagne, où Lope et Calderon ne figurent plus que dans les bibliothèques, Tirso de Molina se montre encore aujourd'hui sur le théâtre, et le goût très prononcé du prince actuel pour les moqueries graveleuses du moine de la Merci a fait taire les susceptibilités de police que devaient éveiller ses hardies critiques des grands. Ferdinand VII affectionne surtout la comédie intitulée *Don Gil des chausses vertes* (*Don Gil el de las calzas verdes*); c'est un plat de régal que la municipalité de Madrid lui fait servir habituellement dans les jours de solennité.

La brillante époque du théâtre espagnol est renfermée dans la première moitié du dix-septième siècle. Le goût du monarque, de la cour et de la nation, avait jeté tous les gens de lettres dans cette carrière, la plus glorieuse alors et la plus lucrative. Outre les trois grands maîtres que je viens de citer, et qui méritaient une mention spéciale, il existait alors une foule d'auteurs du second ordre, dont on ne saurait sans injustice se dispenser de rappeler au moins les noms. A leur tête, il faut placer Francisco de Rojas, qui mar-

cherait l'égal de Moreto, car il a toutes ses qualités, s'il ne l'eût surpassé dans ses défauts. Puis viennent Guillen de Castro, Ruiz de Alarcon, La Hoz, Diamante, Mendoza, Belmonte, les frères Figueroas, qui écrivaient en commun, comme font aujourd'hui nos vaudevillistes; Cancer, Enciso, Salazar, Bancès-Candamo, qui tous, sans avoir fait une école, un théâtre, se sont au moins distingués par quelque composition importante.

Le mouvement littéraire suivit, en Espagne, le mouvement politique; les lettres et les arts eurent, comme la nation même, leur grandeur et leur décadence. Les malheurs dont la monarchie espagnole fut accablée dans les dernières années du règne de Philippe IV, et plusieurs deuils de cour qui firent successivement fermer les théâtres, portèrent les premiers coups à l'art dramatique. La mort de ce prince (1665) qui en avait été le plus zélé protecteur, fut le signal d'une chute rapide et complète. Son successeur, l'imbécile Charles II, était encore dans la première enfance, et la reine régente signala les débuts de son administration par un décret que lui dicta sans doute son directeur, le jésuite Evrard Nitard, et qui est assurément unique dans l'histoire littéraire des nations. Elle ordonna « que toutes les comédies cessassent « jusqu'à ce que son fils fût en âge de s'en amuser. » Bien que cet ordre étrange n'ait pu être rigoureusement exécuté, on conçoit l'effet qu'il dut produire dans un temps où les lettres ne pouvaient fleurir que sous le patronage des grands, et où le théâtre ne résistait aux attaques multipliées du Conseil de Castille que par la protection spéciale du prince. Un seul fait en fera juger. Nous voyons dans un mémoire adressé à Philippe IV par le comédien Cristoval Santyago Orriz, en 1632, que l'on comptait alors en Espagne plus de quarante troupes de comédiens, quoique le Conseil n'en voulût autoriser que six, qu'elles se composaient d'environ mille personnes, et qu'on avait tellement élevé de salles de spectacles, qu'il y avait bien peu de villes, et même de bourgs, qui n'en eussent au moins une mise en fermage. Cependant, au mariage de Charles II avec une nièce de Louis XIV (1679), mariage où l'on déploya toute la magnificence possible, on ne put rassembler plus de trois compagnies pour les spectacles de la cour.

A cette époque de décadence et d'abandon, un seul homme es-

saya de soutenir le théâtre chancelant: ce fut Solis. Le célèbre historien de la conquête du Mexique consacra également à la scène son imagination brillante, son esprit aimable et son style si fortement coloré. Il a laissé plusieurs comédies dignes de l'époque à laquelle il survivait, entre autres celle intitulée *El àmor al uso* (l'amour à la mode), l'une des meilleures dont puisse se glorifier sa nation. On peut dire qu'avec Solis s'éteignit le théâtre espagnol, dont l'histoire est circonscrite entre Lope de Vega et lui. L'élévation de Philippe V au trône d'Espagne ayant fait prévaloir le goût français, et introduit, au moins à la cour, les habitudes de la cour de Louis XIV, les Espagnols, après avoir été nos précurseurs et nos maîtres, comme on le verra plus tard, se contentèrent d'être humblement nos traducteurs et nos copistes. Il est vrai que, dans le cours du dix-huitième siècle, quelques essais pour recréer un théâtre national furent tentés successivement par Zamora, Cañizarès, Luzan et Jovellanos, mais sans aucun succès; et, pour trouver une œuvre originale, après toutefois les *sainetes* de Ramon de la Cruz, il faut arriver jusqu'au commencement de notre siècle, à Moratin et à M. Martinez de la Rosa.

Mon intention, en jetant un coup-d'œil sur l'histoire du théâtre espagnol, n'a point été d'entreprendre une dissertation critique : ce serait la matière d'un livre entier. Cependant j'ajouterai à ce précis rapide deux réflexions générales.

L'époque où fleurit le théâtre en Espagne fut, si l'on peut dire ainsi, mal choisie. C'était déjà, au dedans, une époque de décadence littéraire. Après le prodigieux mouvement, les fortes études et les grands ouvrages du seizième siècle, le mauvais goût avait pénétré dans toutes les branches de la littérature, et devait nécessairement infester la scène. Quand les opuscules prétentieux de Gongora et des *Cultos* remplaçaient les vastes compositions d'Ercilla et de Cervantès, on ne pouvait guère attendre des auteurs comiques contemporains un goût bien sévère et bien consciencieux. D'une autre part, les nations étrangères n'offraient encore aucun exemple bon ou mauvais, aucun modèle à imiter ou à fuir; ce qui pourrait faire dire que le théâtre, en Espagne, s'ouvrit trop tard ou trop tôt. Ces deux circonstances ont laissé les écrivains dramatiques de ce pays sans frein et sans guide. Aussi trouve-t-on, dans

leurs ouvrages, plus d'invention que d'observation, plus d'imagination que de bon sens, plus de verve que de goût, plus de qualités naturelles que de qualités acquises. De là vient qu'ils ont tous cherché de préférence à tisser des canevas d'intrigues, non à peindre des caractères; à mettre en relief des aventures, non des passions ou des vices, et que le théâtre espagnol ressemble moins à une galerie de portraits fidèlement tracés qu'à une espèce de lanterne magique où passent rapidement mille figures bizarres et confuses. C'est dans leur roman qu'ils ont mis la comédie, et dans leur comédie le roman.

Il est un autre défaut, plus capital encore, qu'on peut en grande partie attribuer aux mêmes causes. J.-J. Rousseau prétendait que, loin de servir à la réforme des mœurs, loin de donner de bons exemples et d'utiles leçons, le théâtre n'était le plus souvent qu'une école de scandale et d'immoralité. Les esprits rigides qui s'appuient de son opinion doivent bien regretter qu'il n'ait pas connu le théâtre espagnol; c'est alors qu'il eût soutenu victorieusement cette thèse taxée de paradoxe. Au lieu d'adopter pour maxime l'ancien adage devenu la devise du théâtre, les auteurs espagnols, laissant à part toute idée d'utilité, pour ne chercher et n'offrir qu'un pur divertissement, ont pris pour la fin même ce qui ne devait être que le moyen. Il est vraiment curieux de voir comment, sans mauvaise intention, sans scrupule, avec bonne foi et simplicité, ils sont licencieux et immoraux. C'est au point qu'un critique moderne a pu dire avec raison, en jugeant leurs ouvrages : « On y » voit peints, sous les couleurs les plus charmantes, les sentimens les » plus dépravés : fraudes, artifices, perfidies, fuites de jeunes filles, » escalades de maisons, résistances à la justice, défis et combats » fondés sur un faux point d'honneur, enlèvemens autorisés, violences projetées et accomplies, bouffons insolens, valets qui font » honneur et métier de leurs infâmes entremises, etc. »

Ce vice radical, qu'on peut expliquer aussi par les anathèmes de l'église, et qui, à son tour, explique et justifie en quelque sorte la sévérité tant de fois déployée contre le théâtre, n'est pas accidentel et propre à quelques auteurs seulement. Tous, sans exception, y sont plus ou moins tombés. Si, dans quelque pièce ou dans quelque scène, vous rencontrez par hasard une leçon utile,

n'en ayez nulle obligation au poète ; c'est que le plan ou la situation l'amenait, mais il ne la cherchait pas. Leur but à tous, leur but unique, a été d'amuser le public et de s'en faire applaudir. Du reste, aucune trace de philosophie, aucun desir de perfectionnement, aucune pensée de civilisation. On dirait que les auteurs et le public étant tombés d'accord que rien de bon ne pouvait sortir d'un amusement réprouvé par l'église et traité de péché honteux dans le confessionnal, il fallait en prendre son parti et se résigner à considérer le théâtre comme un mauvais lieu. Cette opinion, mise en pratique ingénument, doit sembler d'autant plus singulière que la plupart des auteurs qui ont suivi la carrière du théâtre appartenaient à l'état ecclésiastique. Ainsi les cinq grands maîtres de la scène espagnole, Lope de Vega, Calderon, Moreto, Tirso de Molina et Solis, étaient prêtres. Cela pourrait donner matière à bien des réflexions; mais elles n'appartiennent plus à mon sujet (1).

En traçant cette esquisse du théâtre espagnol depuis les essais demi dévots, demi profanes, du moyen âge jusqu'à nos jours, et en faisant connaître, au moins par leurs noms et la nature spéciale de leur talent, les auteurs qui ont brillé sur la scène espagnole aux diverses époques, je me suis borné à l'histoire de la comédie proprement dite; il faut revenir à celle d'une autre branche de ce théâtre, de la tragédie, que j'ai dû négliger, parce qu'elle ne pouvait entrer, sans quelque confusion, dans le récit principal.

On a vu le théâtre et la comédie naître en Espagne plus tôt qu'en aucun autre pays de l'Europe, sans imitation, par la force des mœurs,

(1) Je crois devoir indiquer, pour ceux qui voudraient faire une étude approfondie du théâtre espagnol, les meilleures pièces des principaux auteurs :

Lope de Vega : La moza de cantaro. — La dama melindrosa. — Los milagros del desprecio. — La esclava de su galan. — La bella mal maridada. — Por el puente, Juana. — Amar sin saber á quien. — El perro del hortelano. — El acero de Madrid. — El anzuelo de Fenisa. — La hermosa fea. — Lo cierto por lo dudoso, etc. —

Calderon : La dama duende. — Casa con dos puertas mala es de guardar. — El secreto á voces. — No hay burlas con el amor. — Peor esta que estaba, etc. —

Moreto : El desden con el desden. — Trampa adelante. — No puede ser

et comme un fruit indigène. Il n'en est pas ainsi de la tragédie proprement dite, qui, au contraire, y fut en quelque sorte importée comme une plante exotique. On croit que le premier essai en est dû au poète Boscan, lequel a mérité, dans son pays, le nom de père de la poésie pour avoir substitué au pesant *monorime* des arabes les rhythmes élégans, variés, de Boccace et de Pétrarque. Cet essai fut la traduction d'une tragédie d'Euripide, traductión qui n'est point arrivée jusqu'à nous. Presque immédiatement, et vers l'année 1520, le savant humaniste Fernan-Perez de Oliva, qui revenait aussi de voir jouer à la cour de Léon X *la Sophonisba* du Trissin, écrivit deux autres imitations du théâtre grec, *la Venganza de Agamenon,* tirée de *l'Electre* de Sophocle, et *l'Hecuba*, traduite d'Euripide. Ces tragédies, écrites en prose, mais avec élégance et correction, restèrent inconnues hors des universités, et tout porte à croire qu'elles ne furent point données au théâtre.

Pour trouver une véritable représentation tragique, il faut arriver jusque vers 1570 ; à cette époque, trois villes avaient leur théâtre et leur école littéraire : à Séville, Juan de Malara faisait jouer plusieurs tragédies dont les sujets étaient tirés de l'écriture sainte, *Absalon*, *Saül,* etc. A Madrid, qui venait d'être tout récemment choisie pour capitale du royaume, un moine nommé Fray Geronimo Bermudez, donnait, sous le nom d'Antonio de Silva, deux tragédies qui méritent une mention spéciale. La première, intitulée *Nise lastimosa*, est le fameux argument d'Inès de Castro, qu'il imita sans doute d'Antonio Ferreira, bien que la pièce espa-

guardar una muger. — La confusion de un jardin. — De fuera vendra quien de casa nos echara. — El lindo don Diego. — El marquez de Cigarral, etc. —

Francisco de Rojas : Donde hay agravios no hay zelos. — Lo que son mugeres. — Entre bobos anda el juego. — Abrir el ojo, o aviso á los solteros. — Del rey abajo ninguno, etc. —

Tirso de Molina : El vergonzoso en palacio. — El pretendiente con palabras y plumas. — Marta la piadosa. — Por el sotano y por el torno. — Amar por señas. — No hay peor sordo. — Don Gil, el de las calzas verdes, etc. —

Solis : El amor al uso. — Un bobo hace ciento. — La Gitanilla de Madrid, etc. —

gnole ait été imprimée long-temps avant celle du poëte portugais. La seconde, propre à Bermudez, mais fort inférieure à l'autre, est intitulée *Nise Laureada*. Elle a pour sujet la vengeance que l'infant, devenu roi, tira des assassins de sa femme, et le couronnement d'Inès après sa mort. Ces deux drames, divisés en cinq actes, et coupés par des chœurs à la manière antique, peuvent être regardés comme les premières tragédies écrites en vers castillans.

A Valence, où le premier théâtre était une propriété de l'hôpital, se jouaient, presque dans le même temps, divers drames de Viruès, plus remarquables encore. Viruès était l'un des chefs de cette école qui, en Espagne, se fit gloire, dès l'origine, de mépriser les règles d'Aristote, et de secouer toute espèce d'entraves. Son début fut une tragédie intitulée *La gran Semiramis*. Au lieu des cinq actes grecs, il la divisa, comme les comédies, en trois *jornadas* ou plutôt en trois tragédies distinctes qui contiennent toute la vie de Sémiramis. La première se passe à Bactre, et se termine par la mort de Memnon; la seconde, à Ninive, et se termine par la mort de Ninus; la troisième, à Babylone, et finit par la mort de Sémiramis. Cette trilogie singulière fut suivie de plusieurs autres compositions tragiques, telles que *Cassandra, Attila*, etc., que Viruès donna successivement sur le théâtre de son pays. L'une d'elles, qu'il annonça comme écrite selon le genre ancien, et la seule où les règles soient à peu près respectées, porte le nom d'*Elisa Dido*. Ce n'est pas cependant le célèbre épisode de Virgile, mis sur la scène tragique un peu avant par Lodovico Dolce, un peu après par notre vieux Jodelle; l'amante d'Enée, dans le drame espagnol, reste fidèle à son premier époux Sichée, et se tue pour ne point épouser Yarbas. Le compagnon de Viruès dans cette vieille guerre contre les règles classiques, Juan de la Cueva, après avoir imité l'Ajax-Télamon de Sophocle, donnait aussi à Séville deux tragédies originales: l'une, *Los siete infantes de Lara*, prise dans une tradition populaire; l'autre, bien plus importante, empruntée aux annales de Rome, et contenant réunis deux sujets tragiques, *la mort de Virginie* et celle *d'Appius Claudius*. Ce fut Cueva qui mit le premier sur la scène cet argument depuis tant de fois répété. A cette époque, le théâtre de Madrid s'enrichissait de nouveaux ouvrages. Aux tragédies du moine Bermudez succédaient celles de

Lupercio de Argensola, tragédies auxquelles Cervantès adressa, dans son *Don Quixote,* des louanges si flatteuses et si délicates, mais qui, l'on doit l'avouer, sont loin d'en être dignes. Un exemple en sera la preuve. Dans l'*Alexandra,* dont le sujet se rattache à l'histoire des Ptolémées, tous les personnages sans exception meurent à la fin. Il n'en reste pas un seul pour dire, comme dans le *sainete* si connu de *Manolo* : « Et nous, qu'est-ce que nous faisons? mourons-nous aussi ? »

Les éloges accordés par Cervantès à de telles compositions doivent d'autant plus surprendre sous la plume d'un écrivain si peu flatteur, qu'il avait donné lui-même une tragédie bien supérieure à celle d'Argensola, quoique fort éloignée de la perfection. La *Numancia* (la chute de Numance) est assurément le meilleur ouvrage dramatique de l'auteur du *Don Quixote*. Dans les sentimens héroïques d'un peuple qui se dévoue à la mort pour conserver sa liberté, dans les touchans épisodes que fait naître, au milieu de cette immense catastrophe, l'enthousiasme de l'amour, de l'amitié, de la tendresse maternelle, se déploie tout le génie de cette âme si fière et si tendre. Mais l'ensemble est éminemment défectueux, le plan vague et décousu, les détails sont incohérens, et l'intérêt, trop divisé, se fatigue et s'éteint. La *Numancia* peut être lue, mais non représentée. Cependant Cervantès, qui pressentait combien la pompe théâtrale devait prêter au drame de grandeur et d'éclat, s'était efforcé d'ajouter à son ouvrage toutes les ressources dont la scène disposait de son temps, et les recommandations imprimées avec le texte de la pièce prouvent en quelle enfance était encore l'art de la scène. « Pour imiter le tonnerre, dit-il quelque part, on roulera des pierres dans un tonneau. » Ailleurs, en parlant des soldats de Scipion : « Ils doivent, dit-il, être armés à l'antique, et « *sans arquebuses,* » craignant sans doute qu'on ne montrât les légions romaines avec l'uniforme des *tercios* du duc d'Albe.

Malgré les imperfections du théâtre tragique espagnol, on peut dire qu'il était, à la fin du seizième siècle, égal à celui d'Italie, et bien supérieur, tant à celui d'Angleterre, lorsque Shakespeare parut vers la même époque, que même à celui de France, avant la venue de Corneille un demi-siècle plus tard. Il fallait qu'au milieu de ces essais déjà recommandables s'élevât quelque génie qui

fit école, et créât le théâtre national. Ce qui manqua à l'Italie, ce qu'eurent l'Angleterre et la France, l'Espagne devait l'avoir aussi : un de ces esprits puissans, vastes, créateurs, lui fut donné. Mais, abusant de sa force, et manquant à sa noble mission, il étouffa ces germes qu'il devait féconder; il renversa ces fondemens sur lesquels il devait construire. J'ai déjà montré Lope de Vega avilissant sa prodigieuse nature jusqu'à sacrifier sciemment les vrais intérêts de l'art à de faciles succès, et la dignité du génie aux étroits calculs d'une ambitieuse vanité. La tragédie périt aux mains de Lope de Vega. Incapable de régler son imagination vagabonde, ou de contenir les saillies de son esprit rieur et malin, il ne put se plier à la réserve et à la gravité tragiques. Il aima mieux se jeter dans la carrière sans bornes des *comédies héroïques*, où son imagination bondissait à l'aise, et, gâtant dans l'exécution les sujets tragiques qui lui venaient à l'esprit, par le mélange des caractères, des évènemens, des dialogues propres à la comédie, il franchit tous les intervalles, et confondit tous les genres.

Lope, qui donnait non-seulement l'exemple, mais le précepte formel de faire ainsi, savait bien qu'il détruisait une moitié de la littérature dramatique; car, de ses dix-huit cents pièces profanes, six seulement reçurent de lui le nom de tragédies; encore ce titre, qu'elles ne justifient pas, semble-t-il plutôt donné par le caprice que par le discernement. Ensuite, il ressuscita le nom barbare de *tragi-comédie* qu'avait inventé Plaute pour son *Amphytrion,* à cause du mélange des dieux, des rois et des valets qui s'y trouvent rassemblés. Ce nom fit fortune; la plupart des auteurs espagnols l'adoptèrent pour le genre métis qu'il devait exprimer, et, même en France, on le donna dans le commencement au *Cid* de Corneille.

C'est une remarque digne d'être faite que les deux grands génies contemporains qui donnèrent la vie et la forme au théâtre moderne ont encouru l'un et l'autre le même reproche de la confusion des genres. Mais combien on se tromperait en leur adressant ce reproche également et sans distinction! Ceux même qui accusent Shakespeare d'avoir joint le bouffon au pathétique et le grotesque au sublime, conviennent, d'une part, qu'il était sans modèle, sans précurseur, pour éviter ce défaut, excuse qui manque à Lope de Vega; d'une autre part, qu'il agissait en cela, non par ca-

price, par commodité, par mépris de toute règle, mais en artiste, avec intelligence et volonté. D'ailleurs Shakespeare, qui mêle quelquefois les genres, ne les confond jamais; chacune de ses œuvres, prise dans son ensemble, conserve un caractère propre; on dit: C'est une comédie, c'est une tragédie, et *Jules César* n'est point écrit comme le *Juif de Venise*, ni *Othello*, comme *la Tempête*. Voilà pourquoi, bien que leur manière semble la même au premier coup-d'œil, on peut en même temps admirer Shakespeare et blâmer Lope de Vega.

Régnant en maître absolu sur la scène espagnole, Lope en fut long-temps le seul modèle, le type immuable. Tous les auteurs se jetèrent après lui dans les larges voies qu'il s'était frayées, et le sentier tragique fut abandonné. Il est certain que, pendant les règnes de Philippe III et de Philippe IV, dans la seconde moitié du *siècle d'or* de la littérature espagnole, lorsque la scène était comme inondée par la verve inépuisable des nombreux auteurs que j'ai cités, aucune des quarante compagnies d'acteurs que l'on comptait alors n'offrit au public une seule tragédie. Le *Cid*, qui a servi de modèle au nôtre, n'était lui-même qu'une comédie héroïque. Cette disette fut si générale, si complète, que la plupart des critiques étrangers, qui ont jugé le théâtre espagnol, ont affirmé que le nom de tragédie était un mot vide de sens dans la langue castillane. Les autres, moins tranchans dans leurs décisions, ont dit avec plus de justesse qu'en Espagne tous les genres étaient confondus. Mais cette assertion, vraie dans le fait, deviendrait elle-même injuste, si on l'étendait jusqu'à la théorie du drame. L'Espagne, en effet, n'a point manqué de critiques éclairés qui rappelassent aux écrivains la différence des genres, et leur traçassent des règles sûres pour en éviter la confusion. Cueva, Pinciano, Cascalès et cent autres s'évertuèrent à tonner contre l'erreur de leurs compatriotes; mais leurs voix se brisèrent contre la force de l'habitude, et Lope de Vega resta plus fort avec l'exemple de ses égaremens que tous les rhéteurs avec leurs classiques remontrances.

Ce manque absolu de tragédies sur un théâtre aussi riche par le nombre des pièces que tous les théâtres réunis du reste du monde, a paru si difficile à expliquer, qu'on en a cherché la cause dans une foule de suppositions diverses. Celle qui a prévalu, c'est que la tra-

gédie n'était ni dans le goût ni dans les mœurs de la nation espagnole. Mais pourquoi plairait-elle moins que les autres formes du drame à un peuple grave, austère, et qui se presse avec fureur aux spectacles sanglans des courses de taureaux? D'ailleurs les traductions des belles tragédies étrangères ont toujours été reçues avec enthousiasme. Mais il y a plus, c'est que l'élément tragique domine dans un grand nombre des plus célèbres pièces de la scène espagnole, et que les sujets les plus populaires semblent en général, pour parler la vieille langue, mieux appropriés au cothurne de Melpomène qu'au brodequin de Thalie. Ce n'est donc point le goût, mais la forme même de la tragédie qui a manqué à l'Espagne.

Après l'avènement de Philippe V, lorsque le théâtre du siècle de Louis XIV y pénétra, quelques essais furent tentés par les poètes espagnols pour imiter nos tragiques autrement que par de serviles traductions. De ce nombre furent la *Virginia* et l'*Ataulfo*, de Montiano. Plus tard, sous le ministère éclairé du marquis d'Aranda, ces tentatives furent continuées par Fernandez de Moratin, Cadalso et Garcia de la Huerta. Mais leurs ouvrages, quoique estimables, n'étaient point assez saillans pour naturaliser un nouveau genre de drame. Ce ne fut qu'au commencement du présent siècle que Cienfuegos éleva, dans sa patrie, une véritable scène tragique. Il eut pour principal appui le talent du célèbre Isidoro Mayquez, acteur tellement accompli qu'on peut avec justice le comparer à Talma, dont il fut en quelque sorte l'élève; encore avait-il sur notre grand tragédien l'avantage de réussir également dans tous les genres, même dans la comédie bouffonne. Après Cienfuegos, parurent deux poètes tragiques, encore vivans. L'un est Quintana, auteur d'une tragédie de *Pelayo* (Pélage), vraiment belle et pathétique, dont les Espagnols, forcés, comme leurs ancêtres, de repousser un dominateur étranger, récitaient les plus énergiques tirades en marchant au combat. L'autre est Martinez de la Rosa, qui débuta aussi par une pièce patriotique, la *Veuve de Padilla*. Composée pendant le siège de Cadix, cette tragédie de circonstance fut jouée sur un théâtre élevé pour elle. M. Martinez l'a fait suivre d'une *Morayma*, pièce dans le genre de *Mérope*, et d'un *OEdipe*, joué tout récemment à Madrid, dans lequel il a trouvé le secret

d'être original après Sophocle, Sénèque, Corneille, Voltaire, Lamothe et Dryden.

Il me reste à rattacher maintenant l'histoire du théâtre espagnol à celle de notre propre théâtre. Je crois inutile, non de prouver, mais seulement d'énoncer que le premier exerça sur l'autre la plus grande et la plus heureuse influence ; ce n'est pas matière à controverse. Mais il est intéressant de rechercher jusqu'où s'étendit cette influence, et comment elle s'exerça.

« Aucun auteur espagnol, a dit Voltaire, n'a traduit ni imité « aucun auteur français jusqu'au règne de Philippe V; nous, au « contraire, depuis le temps de Louis XIII et de Louis XIV, nous « avons pris aux Espagnols plus de quarante compositions drama- « tiques. » Avant Corneille, la scène française avait pour toutes richesses les essais tragiques de Jodelle, de Hardy, de Mairet, et quelques farces italiennes jouées sur les trétaux à la foire ; tandis qu'en Espagne, la scène venait d'atteindre son plus haut point de splendeur. On peut dire qu'en donnant au jeune poete rouennais le conseil d'étudier le théâtre espagnol, le vieux commandeur de Chalon donna à la France la tragédie et la comédie. Personne n'ignore que le *Cid* est imité des deux auteurs espagnols Guillen de Castio et Diamante, qui avaient traité ce sujet national sous le titre de *las Mocedades del Cid* (1); mais ce qu'on semble avoir oublié, c'est que la première comédie régulière qui parut sur notre scène, celle qui ouvrit, pour ainsi dire, la seconde route dramatique, *le Menteur* enfin, est encore un emprunt au théâtre espagnol. Corneille n'en fait pas mystère. « Ce n'est, dit-il, qu'une co- « pie d'un excellent original..... Ce sujet, ajoute-t-il, m'a paru si « ingénieux et si bien traité, que j'ai répété souvent que je donne- « rais deux de mes meilleurs ouvrages pour que celui-là fût de mon

(1) Laharpe suppose à tort que Diamante donna le Cid au théâtre avant Guillen de Castro. L'antériorité appartient incontestablement à celui-ci. Mais comment s'étonnerait-on que Laharpe fit à ce sujet une erreur de quelques années, lui qui commet un anachronisme de quatre siècles, en parlant d'un des plus célèbres personnages historiques des temps modernes? N'a-t-il pas dit que l'action du Cid, lequel mourut en 1099, se passait au *quinzième* siècle?



invention.» Il l'appelle aussi, dans son enthousiasme, *la merveille du théâtre*, et ne craint pas d'assurer que, « dans ce genre, il n'a rien « trouvé qui lui fût comparable, ni chez les anciens, ni chez les « modernes. »

Cet *excellent original*, cette *merveille du théâtre* est la comédie intitulé *La Verdad sospechosa* (la vérité douteuse), de Don Juan Ruis de Alarcon. Long-temps elle fut attribuée, par les uns, à Lope de Vega, par les autres, à Francisco de Rojas, et Corneille en ignorait l'auteur véritable. Lorsqu'il donna *la suite du Menteur*, il avoua, avec la même ingénuité, « qu'il avait eu raison « de dire que ce ne serait pas le dernier larcin qu'il ferait aux Es- « pagnols, et que cette *suite* était tirée de la même source. » C'est en effet le sujet traité par Lope de Vega sous le titre de *Amar sin saber à quien* (aimer sans savoir qui).

S'il était besoin d'ajouter d'autres preuves à de tels aveux, et s'il fallait faire comprendre jusqu'à quel point notre théâtre, au dix-septième siècle, était sous l'influence immédiate du théâtre espagnol, il suffirait de citer Fontenelle, si jaloux cependant de la gloire de son oncle. « Cette pièce, dit-il en parlant d'un autre ouvrage « du grand Corneille, est presque entièrement tirée de l'espagnol, « selon la coutume de ce temps..... car alors on prenait presque « tous les sujets des Espagnols, à cause de leur grande supériorité « dans ces matières. » Cervantès disait aussi, vers la fin de sa vie, « qu'en France, ni homme, ni femme, ne manque d'apprendre la « langue castillanne (*Persiles y Sigismunda*); » et Voltaire accorde aux Espagnols la même influence sur la littérature que sur les affaires publiques. Mais à quoi bon multiplier les citations et les preuves ? N'est-il pas reconnu que l'auteur du *Cid* et du *Menteur,* plein d'admiration pour ses maîtres, et nourri de leurs ouvrages, porta, même dans les compositions qui lui sont propres, ces mœurs chevaleresques, ces hauts sentimens, ces pensées fastueuses, dont il avait eu tant de modèles ? N'est-il pas reconnu que ses Romains eux-mêmes appartiennent au moyen âge autant qu'à la république, et sont peut-être plus Espagnols que Romains?

Confesser avec Voltaire que « nous devons à l'Espagne la première tragédie touchante et la première comédie de caractère qui aient



illustré la France, » c'est faire un aveu bien honorable à nos devanciers; mais, pour être complètement justes à leur égard, il faut reconnaître que, dans le sens où nous leur devons Corneille, nous leur devons aussi Molière. Cette opinion demande quelques développemens. Dans ses premiers ouvrages, écrits en quelque sorte pour une troupe de bateleurs, Molière imita d'abord les Italiens, *maîtres en l'art de la farce;* néanmoins il paraît que, dès ces débuts, la littérature espagnole ne lui était point étrangère. En effet, l'épisode d'André, dans l'*Etourdi,* semble imité de la nouvelle de Cervantès *la Gitanilla de Madrid,* mise en comédie par Solis, et le *Dépit amoureux* contient une scène évidemment prise au *Chien du jardinier* (El perro del hortelano), de Lope de Vega. Mais c'est surtout à son entrée dans la haute comédie que se reconnaît cette influence à laquelle Corneille dut le *Cid* et *le Menteur.* « Cette comédie de Corneille, dit Voltaire, n'est « qu'une traduction; mais c'est probablement à cette traduction « que nous devons Molière. Il est impossible en effet que l'inimi- « table Molière ait vu cette pièce sans voir tout d'un coup la pro- « digieuse supériorité que ce genre a sur tous les autres, et sans s'y « livrer entièrement. » L'illustre commentateur donne, en parlant ainsi, le plus éclatant témoignage de son exquise sagacité; car ce qui n'est dans sa pensée qu'une conjecture, une vraisemblance, se trouve être un fait positif. La preuve en est fournie par Molière lui-même. Voici comment il s'exprime dans une lettre à Boileau, citée par Martinez de la Rosa, et que Voltaire ne connaissait point : « Je « dois beaucoup au *Menteur;* quand on le représenta, j'avais déjà « le desir d'écrire, mais j'étais en doute sur ce que j'écrirais. Mes « idées étaient encore confuses, et cet ouvrage les fixa... Enfin, sans « *le Menteur,* j'aurais composé sans doute des comédies d'intrigue, « *l'Étourdi, le Dépit amoureux;* mais peut-être n'aurais-je pas fait *le* « *Misanthrope.* »

Ce ne fut pas seulement par l'intermédiaire du grand Corneille que Molière reçut l'influence du théâtre espagnol; il lui fit, surtout dans ses ouvrages de second ordre, plusieurs emprunts directs. *Don Garcie de Navarre* est l'imitation d'une comédie héroïque portant le même titre (don Garcia de Navarra). *La princesse d'Elide* est prise de la célèbre comédie de Moreto, *El desden con el desden,*

restée bien supérieure à la copie que Molière en fit à la hâte pour une fête de Versailles. *Le Festin de Pierre,* que Thomas Corneille mit dans la suite en vers, et dont le titre absurde ne peut venir que d'une traduction fautive, est *le Convive de pierre* (el Convidado de piedra) du moine Gabriel Tellez, connu sous le nom de Tirso de Molina. L'*École des Maris* offre dans plusieurs scènes un souvenir manifeste de la *Discreta enamorada,* de Lope, et de la comédie de Moreto, intitulée *No puede ser guardar una muger* (on ne peut garder une femme). L'idée première des *Femmes savantes* semble prise à la comédie de Calderon, *No hay burlas con el amor* (on ne badine pas avec l'amour), et cet ouvrage présente aussi plusieurs points de ressemblance avec la *Presumida y la hermosa* (la présomptueuse et la belle), de Fernando de Zarate. Enfin, *le Médecin malgré lui* (traduit en espagnol avec un meilleur titre, *El medico a palos*), qui ne semble avoir été inspiré à Molière que par son malin vouloir contre la faculté, pourrait bien s'être offert à sa pensée à la lecture de la comédie très connue de Lope de Vega, nommée *El acero de Madrid* (l'acier de Madrid) (1) : c'est aussi une jeune fille qui, dans l'intéret de ses amours, feint d'être malade; c'est un valet bouffon qu'on affuble du bonnet de docteur, et qui vient réciter des apophthègmes latins.

Si, avec son incomparable génie, Molière a contracté tant de dettes envers le théâtre espagnol, on peut croire que la foule des auteurs secondaires ne se sont fait ni faute ni scrupule de puiser largement aux mêmes sources. Aussi, même dans le grand siècle, quelle tourbe d'imitateurs envahissent notre scène! Scarron, Quinault, Thomas Corneille, comme Rotrou précédemment, n'offrent guère au théâtre que des sujets pris à l'Espagne. On écrirait un livre pour mentionner et juger toutes les copies, plus ou moins heureuses, qui furent transportées sur la scène française pendant le règne de Louis XIV. M. de Sismondi a déjà fait cette remarque, juste dans

(1) Il était alors de mode de prendre, pour les maladies de vapeur, une eau dans laquelle on trompait l'acier; mais il fallait, pour que le remède opérât, se promener long-temps chaque matin. Cette mode, merveilleusement propice aux intrigues amoureuses, forme le titre et le sujet de la comédie de Lope.

la double acception du mot, et l'opinion de Schlegel à cet égard mérite d'être rapportée : « Les richesses du théâtre espagnol, dit-il, « ont fini par passer en proverbe, et j'ai déjà eu l'occasion de remar« quer que l'usage d'emprunter en secret à ce trésor inépuisable se « trouvait introduit, depuis bien long-temps, chez les auteurs des « autres nations. Mais mon intention n'est point de signaler tous « les larcins de cette espèce; la liste en serait longue et difficile à « compléter. »

Assurément, lorsqu'on rappelle les emprunts de Corneille et de Molière, qu'ils étaient au reste les premiers à reconnaître, personne ne s'avisera de les accuser de serviles plagiats. A qui pourrait-on supposer une pareille pensée? qui ne sait que leurs mains habiles ont converti en or tout ce qu'elles ont touché, que leur génie créateur brille jusque dans l'imitation, que presque toujours enfin les copies qu'ils ont tracées surpassent et font oublier l'original? Ils ont fait dans le drame ce que Lesage a fait dans le roman; Lesage, de qui l'on ne citerait pas une seule œuvre, sans excepter même *Gil-Blas,* dont l'idée-mère, le cadre et la plupart des développemens ne fussent pris aux Espagnols, mais qui sut corriger et grandir ses modèles au point de se les approprier par l'immense supériorité de l'ensemble et des détails. Toutefois il faut convenir qu'on a trop vite oublié les services littéraires de nos voisins du midi; que notre orgueil national, justement glorieux de tant de chefs-d'œuvre enviés de toutes les nations, s'est trop complètement délivré du poids de la reconnaissance envers ceux qui nous ont frayé la route, et qu'il y a quelque ingratitude à verser sur eux le ridicule, le blâme amer, je dirais presque le mépris. Doit-on cesser de respecter ses maîtres, même quand on les surpasse ? Voyez Boileau, persiflant déjà le théâtre espagnol en masse, tandis que Corneille et Molière vivaient encore. Du haut du Parnasse classique dont il se fait législateur, il lance l'anathème sur tous ces dissidens du culte des unités, sur tous ces *rimeurs* qui peuvent sans péril montrer le héros d'un spectacle *grossier, enfant au premier acte et barbon au dernier.* Mais ce trait, dont il perce fièrement les rimeurs *de-là les Pyrénées,* Boileau se garde bien de dire qu'eux-mêmes le lui ont fourni. Je citerais cette expression dix fois répétée avant lui, en vers et en prose, par les cri-

tiques espagnols (1). Ce n'est donc pas *sans péril* qu'un auteur pouvait se permettre de telles licences sur la scène espagnole, et Boileau, l'imitateur Boileau, lançant contre le péché de quelques-uns une excommunication générale, n'est encore que le copiste de ceux qu'il condamne. Pour Laharpe, il ne savait que par ouï-dire qu'il y eût un théâtre espagnol; l'histoire ne lui en était pas plus connue que la langue. Et cependant, pour remplir son office de rhéteur universel, il tranche hardiment du critique, et tombe avec un imperturbable aplomb dans les plus lourdes erreurs. Ne loue-t-il pas Beaumarchais « d'avoir substitué un dialogue plein d'esprit et de « verve aux *fadeurs* et aux *pasquinades* qui font tout l'assaisonne- « ment des anciens *canevas* espagnols? » Certes, voilà ce qui s'appelle apprécier dignement Lope de Vega, Calderon, Moreto; voilà mesurer avec conscience la taille de ces géans, et rendre pleine justice à des renommées devant qui le grand Corneille inclinait son vénérable front! Le dédain de Laharpe serait un faible mal; mais de tels jugemens se propagent, et les impressions de collège deviennent une sorte de préjugé dont les esprits même les plus élevés ne peuvent, à moins d'études approfondies, se délivrer entièrement. Dans son *Essai historique sur Shakespeare,* M. Villemain juge ainsi l'époque où brilla ce grand homme : « Chez toutes les « nations de l'Europe, excepté l'Italie, le goût se montrait à la fois « grossier et corrompu. » L'exception n'est pas complète, car le seizième siècle est précisément celui où fleurirent tous les grands écrivains de l'Espagne, et qu'elle appelle avec un juste orgueil son *siècle d'or;* ce ne fut que dans le siècle suivant que le goût se cor-

(1) ... *Poemas à do nace un nino, y crece, y tiene barbas* (Lopez Pinciano)... Des pièces où naît un *enfant* qui grandit et prend de la *barbe*.

... *Salir un nino en mantillas en la primera escena y en la segunda salir ya hecho hombre barbado.* (Cervantès.) On voit paraître un *enfant* au maillot dans la première scène, et dans la seconde, il revient déjà fait homme *barbu*.

... Ni que parié la dama esta jordana y en otra tiene el nino y sus barbas. (*Id.*)

... La dame accouche dans cet acte, et dans l'autre, l'*enfant* a déjà sa *barbe*.

rompit, non par grossièreté, mais au contraire à force de recherche. Avec ce siècle finit l'influence du théâtre espagnol, et cette influence de la littérature cesse en même temps que celle de la politique. Du jour où le petit-fils de Louis XIV s'assied sur le trône de Charles II, l'Espagne est aussi déchue de toute nationalité littéraire; tandis que nos écrivains puisent à l'envi dans son immense répertoire, elle cesse de produire pour se faire à son tour copiste de ses imitateurs et copiste servile; sa scène n'offre plus que des traductions. On peut dire que le très petit nombre d'œuvres originales qui parurent dans la suite sont tellement dans le goût français, qu'elles appartiennent à l'histoire de notre propre théâtre, et cela, par le même droit qui fait appartenir les premières compositions de nos grands auteurs dramatiques à l'histoire du théâtre espagnol.

L. Viardot.

LÉLIA.

Nous sommes heureux de pouvoir offrir aux lecteurs de la *Revue* un fragment complet de *Lélia*. Ce nouvel ouvrage de l'auteur d'*Indiana* et de *Valentine* placera, nous l'espérons, G. Sand dans les rangs les plus élevés de la poésie et du roman. *Lélia*, autant que nous en pouvons juger sur une première et rapide lecture, participe du roman pour la grâce piquante des détails, pour la réalité simple et naïve, et en même temps du poème par l'élévation des idées, la grandeur des images, et la beauté idéale des sentimens.

Ce n'est plus, comme dans *Indiana*, le récit presque biographique d'une passion malheureuse et désappointée, ni comme dans *Valentine*, l'effusion et la candeur d'une âme de femme aux prises avec l'égoïsme desséché d'un homme du monde. La conception générale de *Lélia* relève d'une vue plus haute et plus générale. La vie extérieure y tient peu de place. L'exposition, le nœud, la péripétie et le dénoûment de ce drame mystérieux se dessinent et s'achèvent dans les plis de la conscience.

***Lélia*, nous en avons l'assurance, commencera une révolution éclatante dans la littérature contemporaine, et donnera le coup de grâce à la poésie purement *visible*.**

Pour l'intelligence des pages qui vont suivre, il suffit de savoir que Sténio figure l'amour crédule, et Lélia le doute né de l'amour trompé.

(N. D. D.)

I.

Le printemps était revenu avec ses chants d'oiseaux et ses parfums de fleurs nouvelles. Le jour finissait, les rougeurs du couchant s'effaçaient sous les teintes violettes de la nuit : Lélia rêvait sur la terrasse de la villa Viola. C'était une riche maison qu'un Italien avait fait bâtir pour sa maîtresse à l'entrée de ces montagnes. Elle y était morte de chagrin ; et l'Italien, ne voulant plus habiter un lieu qui lui rappelait de douloureux souvenirs, avait loué à des étrangers les jardins qui renfermaient la tombe et la villa qui portait le nom de sa bien-aimée. Il y a des douleurs qui se nourrissent d'elles-mêmes. Il y en a qui s'effraient et qui se fuient comme des remords.

Molle et paresseuse comme la brise, comme l'onde, comme tout ce jour de mai si doux et si somnolent, Lélia, penchée sur la balustrade, plongeait du regard dans la plus belle vallée que le pied de l'homme civilisé ait foulée. Le soleil était descendu derrière l'horizon, et pourtant le lac conservait encore un ton rouge ardent, comme si l'antique dieu, qu'on supposait rentrer chaque soir dans les flots, se fût en effet plongé dans sa masse transparente.

Lélia rêvait. Elle écoutait le murmure confus de la vallée, les cris des jeunes agneaux roux qui venaient s'agenouiller devant leurs mères brunes, le bruit de l'eau dont on commençait à ouvrir les écluses, la voix des grands pâtres bronzés, qui ont un profil grec, de pittoresques haillons, et qui chantent d'un ton guttural en descendant la montagne, l'escopette sur l'épaule. Elle écoutait aussi la clochette au timbre grêle qui sonne au cou des longues vaches tigrées, et l'aboiement sonore de ces grands chiens de race primitive qui font bondir les échos sur le flanc des ravins.

Lélia était calme et radieuse comme le ciel. Sténio fit apporter la harpe, et lui chanta ses hymnes les plus beaux. Pendant qu'il chantait, la nuit descendait, toujours lente et solennelle, comme les graves accords de la harpe, comme les belles notes de la voix

suave et mâle du poète. Quand il eut fini, le ciel était perdu sous ce premier manteau gris dont la nuit se revêt, alors que les étoiles tremblantes osent à peine se montrer lointaines et pâles comme un faible espoir au sein du doute; à peine une ligne blanche perdue dans la brume se dessinait au pourtour de l'horizon. C'était la dernière lueur du crépuscule, le dernier adieu du jour.

Alors ses bras tombèrent, le son de la harpe expira, et le jeune homme, se prosternant devant Lélia, lui demanda un mot d'amour ou de pitié, un signe de vie ou de tendresse. Lélia prit la main de l'enfant, et la porta à ses yeux : elle pleurait.

—Oh! s'écria-t-il avec transport, tu pleures! Tu vis donc enfin?

Lélia passa ses doigts dans les cheveux parfumés de Sténio, et, attirant sa tête sur son sein, elle la couvrit de baisers. Rarement il lui était arrivé d'effleurer ce beau front de ses lèvres. Une caresse de Lélia était un don du ciel aussi rare qu'une fleur oubliée par l'hiver, et qu'on trouve épanouie sur la neige. Aussi cette brusque et brûlante effusion faillit coûter la vie à l'enfant qui avait reçu des lèvres froides de Lélia son premier baiser de femme. Il devint pâle, son cœur cessa de battre; près de mourir, il la repoussa de toute sa force, car il n'avait jamais tant craint la mort qu'en cet instant où la vie se révélait à lui.

Il avait besoin de parler pour échapper à ces terribles caresses, à cet excès de bonheur qui était douloureux comme la fièvre.

—Oh! dis-moi, s'écria-t-il en s'échappant de ses bras, dis-moi que tu m'aimes enfin!

—Ne te l'ai-je pas dit déjà? lui répondit-elle avec un regard et un sourire que Murillo eût donnés à la Vierge emportée aux cieux par les anges.

—Non, tu ne me l'as pas dit, répondit-il, tu m'as dit, un jour où tu allais mourir, que tu voulais aimer. Cela voulait dire qu'au moment de perdre la vie, tu regrettais de n'en avoir pas joui.

—Vous croyez donc cela, Sténio? dit-elle avec un ton de coquetterie moqueuse.

—Je ne crois rien, mais je cherche à vous deviner. O Lélia! vous m'avez promis d'essayer d'aimer, c'est là tout ce que vous m'avez promis.

— Sans doute, dit Lélia froidement, je n'ai pas promis de réussir.

— Mais espères-tu que tu pourras m'aimer enfin ? lui dit-il d'une voix triste et douce qui remua toute l'âme de Lélia.

Elle l'entoura de ses bras et le pressa contre elle avec une force surhumaine. Sténio, qui voulait encore lui résister, se sentit dominé par cette puissance qui le glaçait d'effroi. Son sang bouillonnait comme la lave, et se figeait comme elle. Il avait tour à tour chaud et froid, il était mal et il était bien. Était-ce la joie, était-ce l'angoisse? Il ne le savait pas. C'était l'une et l'autre, c'était plus que cela encore : c'était le ciel et l'enfer, c'était l'amour et la honte, le desir et l'effroi, l'extase et l'agonie.

Enfin le courage lui revint. Il se rappela de combien de vœux délirans il avait appelé cette heure de trouble et de transports; il se méprisa pour la pusillanime timidité qui l'arrêtait, et s'abandonnant à un élan qui avait quelque chose de vorace et de fauve, il maîtrisa la femme à son tour, il l'étreignit dans ses bras, il colla sa bouche à cette bouche douce et molle dont le contact l'étonnait encore.... Mais Lélia, le repoussant tout à coup, lui dit d'une voix sèche et dure :

— Laissez-moi, je ne vous aime plus! — Sténio tomba anéanti sur les dalles de la terrasse. C'est alors que réellement il se crut près de mourir en sentant le froid du désespoir et de la honte étrangler tout à coup cette rage d'amour et cette fièvre d'attente.

Lélia se mit à rire; la colère le ranima, il se releva, et délibéra un instant s'il ne la tuerait pas.

Mais cette femme était si indifférente à la vie, qu'il n'y avait pas plus moyen de se venger d'elle que de l'effrayer. Sténio essaya d'être philosophique et froid; mais au bout de trois mots il se mit à pleurer.

Alors Lélia l'embrassa de nouveau, et comme il n'osait plus lui rendre ses caresses, elle l'en accabla jusqu'à l'énivrer; puis elle lui mit sa main sur la bouche, et le repoussa lorsqu'elle le sentit se ranimer et frissonner de plaisir.

— Vipère! s'écria-t-il en essayant de se lever pour la fuir.

Elle le retint.

— Reviens, lui dit-elle, reviens sur mon cœur. Je t'aimais tant

tout-à-l'heure, alors que, peureux et naïf, tu recevais mes baisers presque malgré toi! Tiens, lorsque tu m'as dit ce mot: *Espères-tu que tu pourras m'aimer?* j'ai senti que je t'adorais. Tu étais si humble alors! Reste ainsi, c'est ainsi que je t'aime. Quand je te vois trembler et reculer devant l'amour qui te cherche, il me semble que je suis plus jeune et plus ardente que toi. Cela m'enorgueillit et me charme, la vie ne me décourage plus, car je m'imagine alors que je puis te la donner; mais quand tu t'enhardis, quand tu me demandes plus qu'il n'est en moi de sentir, je perds l'espoir, je m'effraie d'aimer et de vivre. Je souffre et je regrette de m'être abusée une fois de plus.

— Pauvre femme! dit Sténio, vaincu par la pitié.

— Oh! ne peux-tu rester ainsi craintif et palpitant sous mes caresses! lui dit-elle, en attirant encore sa tête sur ses genoux. Tiens, laisse-moi passer ma main autour de ton cou blanc et poli comme un marbre antique; laisse-moi sentir tes cheveux si doux et si souples se rouler et s'attacher à mes doigts. Comme ta poitrine est blanche, jeune homme! Comme ton cœur y bat rude et violent! C'est bien, mon enfant; mais ce cœur renferme-t-il le germe de quelque mâle vertu? Traversera-t-il la vie sans se corrompre ou sans se sécher? Voici la lune qui monte au-dessus de toi et réfléchit son rayon dans tes yeux. Respire dans cette brise l'herbe et la prairie en fleurs. Je reconnais l'émanation de chaque plante, je les sens passer l'une après l'autre dans l'air qui les emporte. Maintenant, c'est le thym sauvage de la colline; tout-à-l'heure, c'étaient les narcisses du lac, et à présent ce sont les géraniums du jardin. Comme les esprits de l'air doivent se réjouir à poursuivre ces parfums subtils et à s'y baigner! Tu souris, mon gracieux poète, endors-toi ainsi.

— M'endormir! dit Sténio d'un ton de surprise et de reproche.

— Pourquoi non? N'es-tu pas calme, n'es-tu pas heureux maintenant?

— Heureux! oui; mais calme?

— Eh bien! vous êtes un sot! reprit-elle en le repoussant.

— Lélia, vous me rendez malheureux, laissez-moi vous quitter.

— Lâche! comme vous craignez la souffrance! Allez, partez!

— Je ne peux pas, répondit-il en revenant tomber à ses genoux.

— Mon Dieu! lui dit-elle en l'embrassant, pourquoi souffrir? Vous ne savez pas combien je vous aime: je me plais à vous caresser, à vous regarder, comme si vous étiez mon enfant. Tenez, je n'ai jamais été mère, mais il me semble que j'ai pour vous le sentiment que j'aurais eu pour mon fils. Je me complais dans votre beauté avec une candeur, avec une puérilité maternelle... Et puis, après tout, quel sentiment puis-je avoir pour vous?

— Vous ne pourrez donc pas avoir d'amour? lui dit Sténio d'une voix tremblante et le cœur déchiré.

Lélia ne répondit point, elle passa convulsivement ses mains dans les flots de cheveux noirs qui bouclaient au front du jeune homme; elle se pencha vers lui et le contempla comme si elle eût voulu résumer dans un regard la puissance de plusieurs âmes, dans un instant l'ivresse de cent existences; puis l'ambitieuse et impuissante créature, trouvant son cœur moins ardent que son cerveau et ses facultés au-dessous de ses rêves, se découragea encore une fois de la vie: sa main retomba morte à son côté, elle regarda la lune avec tristesse, elle respira la brise avec un gonflement de narines qui avait quelque chose de sauvage; puis portant sa main à son cœur et respirant du fond de la poitrine:

— Hélas! dit-elle d'une voix irritée et le regard sombre, heureux ceux qui peuvent aimer!

II.

Il y avait, au bas des terrasses du jardin, une petite rivière qui coulait sous l'épais ombrage des ifs et des cèdres, et s'enfonçait sous leurs rameaux pendans. Sous une de ces voûtes mystérieuses, un tombeau de marbre blanc se mirait dans l'eau, pâle au milieu des sombres reflets de la verdure. A peine un souffle furtif de la brise ébranlait les angles purs et tremblans du marbre réfléchi dans l'onde; un grand liseron avait envahi ses flancs, et suspendait ses guirlandes de cloches bleues autour des sculptures déjà noircies par la pluie et l'abandon. La mousse croissait sur le sein et sur les

bras des statues agenouillées; les cyprès éplorés, laissant tomber languissamment leurs branches sur ces fronts livides, enveloppaient déjà le monument confié à la protection de l'oubli.

— C'est là, dit Lélia, en écartant les longues herbes qui cachaient l'inscription, le tombeau d'une femme morte d'amour et de douleur!....

— C'est un monument plein de religion et de poésie, dit Sténio. Voyez comme la nature semble s'enorgueillir de le posséder! Comme ces festons de fleurs l'enlacent mollement, comme ces arbres l'embrassent, comme l'eau en baise le pied avec tendresse! Pauvre femme morte d'amour! Pauvre ange exilé sur la terre et fourvoyé dans les voies humaines, tu dors enfin dans la paix de ton cercueil, tu ne souffres plus, Viola! Tu dors comme ce ruisseau, tu étends dans ton lit de marbre tes bras fatigués, comme ce cyprès penché sur toi. Lélia, prends cette fleur de la tombe, mets-la sur ton sein, respire-la bien souvent, mais respire-la vite avant que, séparée de sa tige, elle perde ce virginal parfum qui est peut-être l'âme de Viola, l'âme d'une femme qui a aimé jusqu'à en mourir. Viola! s'il y a quelque émanation de vous dans ces fleurs, si quelque souffle d'amour et de vie a passé de votre sein dans ce mystérieux calice, ne pouvez-vous pénétrer jusqu'au cœur de Lélia? Ne pouvez-vous embraser l'air qu'elle respire, et faire qu'elle ne soit plus là, pâle, froide et morte, comme ces statues qui se regardent d'un air mélancolique dans le ruisseau?

— Enfant! dit Lélia, en jetant la fleur au cours paresseux de l'eau et en la suivant d'un regard distrait, croyez-vous donc que je n'aie pas aussi ma souffrance, âpre et profonde comme celle qui a tué cette femme? Eh! que savez-vous? Ce fut là peut-être une vie bien riche, bien complète, bien féconde. Vivre d'amour et en mourir! C'est beau pour une femme! Sous quel ciel de feu étiez-vous donc née, Viola? Où aviez-vous pris un cœur si énergique, qu'il s'est brisé au lieu de ployer sous le poids de la vie? Quel dieu avait mis en vous cette indomptable puissance que la mort seule a pu détrôner de votre âme? O grande! grande entre toutes les créatures! vous n'avez pas courbé la tête sous le joug, vous n'avez pas voulu accepter la destinée, et pourtant vous n'avez pas hâté votre mort comme ces

êtres faibles qui se tuent pour s'empêcher de guérir. Vous étiez si sûre de ne pas vous consoler, que vous vous êtes flétrie lentement sans reculer d'un pas vers la vie, sans avancer d'un pas vers la tombe; la mort est venue, et elle vous a prise, faible, brisée, morte déjà, mais enracinée encore à votre amour, disant à la nature : — Adieu, je te méprise et ne veux pas de salut. Garde tes bienfaits, ta poésie décevante, tes consolantes vanités, et l'oubli narcotique, et le scepticisme au front d'airain; garde tout cela pour les autres, moi je veux aimer ou mourir! — Viola! vous avez même repoussé Dieu, vous avez franchement haï ce pouvoir inique qui vous avait donné pour lot la douleur et la solitude. Vous n'êtes pas venue, au bord de cette onde, chanter des hymnes mélancoliques, comme fait Sténio les jours où je l'afflige; vous n'avez pas été vous prosterner dans les temples, comme fait Magnus, quand le démon du désespoir est en lui; vous n'avez pas, comme Trenmor, écrasé votre sensibilité sous la méditation; vous n'avez pas, comme lui, tué vos passions de sang-froid pour vivre fier et tranquille sur leurs débris. Et vous n'avez pas non plus, comme Lélia...

Elle oublia d'articuler sa pensée, et le coude appuyé sur le mausolée, l'œil immobile sur les flots, elle n'entendit pas Sténio qui la suppliait de se révéler à lui.

— Oui! dit-elle après un long silence, elle est morte! et si une âme humaine a mérité d'aller aux cieux, c'est la sienne; elle a fait plus qu'il ne lui était imposé : elle a bu la coupe d'amertume jusqu'à la lie; puis repoussant le bienfait qui allait descendre d'en-haut après l'épreuve, refusant la faculté d'oublier et de mépriser son mal, elle a brisé la coupe et gardé le poison dans son sein comme un amer trésor. Elle est morte! morte de chagrin! Et nous tous, nous vivons! Vous-même, jeune homme, qui avez encore des facultés toutes neuves pour la douleur, vous vivez ou bien vous parlez de suicide, et cela est plus lâche que de subir cette vie souillée que le mépris de Dieu nous laisse!

Sténio, la voyant plus triste, se mit à chanter pour la distraire. Tandis qu'il chantait, des larmes coulaient de ses paupières fatiguées; mais il domptait sa douleur, et cherchait dans son âme abattue des inspirations pour consoler Lélia.

III.

—Tu m'as dit souvent, Lélia, que j'étais jeune et pur comme un ange des cieux; tu m'as dit quelquefois que tu m'aimais. Ce matin encore, tu m'as souri en disant : — Je n'ai plus de bonheur qu'en toi. — Mais ce soir tu as oublié tout, et tu renverses sans pitié les fondemens de mon bonheur.

Soit! brise-moi, jette-moi à terre comme cette fleur que tu viens de respirer, et que maintenant tu abandonnes sur le gravier du ruisseau. Si, à me voir emporté comme elle et ballotté, flétri, au caprice de l'onde, tu trouves quelque amusement, quelque satisfaction ironique et cruelle, déchire-moi, foule-moi sous ton pied: mais n'oublie pas qu'au jour, à l'heure où tu voudras me ramasser et me respirer encore, tu me retrouveras fleuri et prêt à renaître sous tes caresses.

Eh bien! pauvre femme, tu m'aimeras comme tu pourras. Je savais bien que tu ne pouvais plus aimer comme j'aime; d'ailleurs, il est juste que tu sois la plus adorée et la plus souveraine de nous deux. Je ne mérite pas l'amour que tu mérites; je n'ai pas souffert, je n'ai pas combattu comme toi; je ne suis qu'un enfant sans gloire et sans blessures en face de la vie qui commence et de la lutte qui s'ouvre. Toi sillonnée de la foudre, toi cent fois renversée et toujours debout, toi qui ne comprends pas Dieu et qui crois pourtant, toi qui l'insultes et qui l'aimes, toi flétrie comme un vieillard et jeune comme un enfant, Lélia, ma pauvre âme! aime-moi comme tu pourras : je serai toujours à genoux pour te remercier, et je te donnerai tout mon cœur, toute ma vie, en échange du peu qui te reste à me donner.

Laisse-toi seulement aimer ; accepte sans dédain les souffrances que j'apporte en holocauste à tes pieds; laisse-moi consumer ma vie et brûler mon cœur sur l'autel que je t'ai dressé. Ne me plains pas : je suis encore plus heureux que toi, c'est pour toi que je souffre! Oh! que ne puis-je mourir pour toi, comme Viola mourut de son



amour ! Qu'il y a de volupté dans ces tortures que tu mets dans mon sein! qu'il y a de bonheur à être seulement ton jouet et ta victime; à expier, jeune, pur et résigné, les vieilles iniquités, les murmures, les impiétés amassés sur ta tête! Ah! si l'on pouvait laver les taches d'une autre âme avec les douleurs de son âme et le sang de ses veines; si l'on pouvait la racheter, comme un nouveau Christ, et renoncer à sa part d'éternité pour lui épargner le néant!

C'est ainsi que je vous aime, Lélia. Vous ne le savez pas, car vous n'avez pas envie de le savoir. Je ne vous demande pas de m'apprécier, encore moins de me plaindre : venez à moi seulement quand vous souffrirez, et faites-moi tout le mal que vous voudrez, afin de vous distraire de celui qui vous ronge....

— Eh bien! dit Lélia, je souffre mortellement à l'heure qu'il est : la colère fermente dans mon sein. Voulez-vous blasphémer pour moi ? Cela me soulagera peut-être. Voulez-vous jeter des pierres vers le ciel, outrager Dieu, maudire l'éternité, invoquer le néant, adorer le mal, appeler la destruction sur les ouvrages de la providence et le mépris sur son culte? Voyons, êtes-vous capable de tuer Abel pour me venger de Dieu mon tyran? Voulez-vous crier comme un chien effaré qui voit la lune semer des fantômes sur les murs? Voulez-vous mordre la terre et manger du sable comme Nabuchodonosor? Voulez-vous, comme Job, cracher votre colère et la mienne dans de véhémentes imprécations? Voulez-vous, jeune homme pur et pieux, vous plonger dans l'athéisme jusqu'au cou et ramper dans la fange où j'expire? Je souffre, et je n'ai pas de force pour crier. Allons, rugissez pour moi! Eh bien! vous pleurez!..... Vous pouvez pleurer, vous? Heureux ceux qui pleurent! Mes yeux sont plus secs que les déserts de sable où la rosée ne tombe jamais, et mon cœur est plus sec que mes yeux. Vous pleurez? Eh bien ! écoutez pour vous distraire un chant que j'ai traduit d'un poète étranger.

*

IV.

« Qu'ai-je donc fait pour être frappée de cette malédiction? Pourquoi vous êtes-vous retiré de moi? Vous ne refusez pas le soleil aux plantes inertes, la rosée aux imperceptibles graminées des champs; vous donnez aux étamines d'une fleur la puissance d'aimer, et au madrépore stupide les sensations du bonheur. Et moi, qui suis aussi une créature de vos mains; moi, que vous aviez douée d'une apparente richesse d'organisation, vous m'avez tout retiré; vous m'avez traitée plus mal que vos anges foudroyés, car ils ont encore la puissance de haïr et de blasphémer, et moi je ne l'ai même pas! Vous m'avez traitée plus mal que la fange du ruisseau et que le gravier du chemin, car on les foule aux pieds, et ils ne le sentent pas. Moi, je sens ce que je suis, et je ne puis pas mordre le pied qui m'opprime, ni soulever la damnation qui pèse sur moi comme une montagne.

Pourquoi m'avez-vous ainsi traitée, pouvoir inconnu dont je sens la main de fer s'étendre sur moi? Pourquoi m'avez-vous fait naître femme, si vous vouliez un peu plus tard me changer en pierre et me laisser inutile en dehors de la vie commune? Est-ce pour m'élever au-dessus de tous, ou pour me rabaisser au-dessous, que vous m'avez ainsi faite, ô mon Dieu! Si c'est une destinée de prédilection, faites donc qu'elle me soit douce et que je la porte sans souffrance; si c'est une vie de châtiment, pourquoi donc me l'avez-vous infligée? Hélas! étais-je coupable avant de naître?

Qu'est-ce donc que cette âme que vous m'avez donnée? Est-ce là ce qu'on appelle une âme de poète? Plus mobile que la lumière et plus vagabonde que le vent, toujours avide, toujours inquiète, toujours haletante, toujours cherchant en dehors d'elle les élémens de sa durée et les épuisant tous avant de les avoir seulement goûtés! O vie, ô tourment! Tout aspirer et ne rien saisir! tout comprendre et ne rien posséder! arriver au scepticisme du cœur, comme Faust au scepticisme de l'esprit! Destinée plus malheureuse que la destinée

de Faust; car il garde dans son sein le trésor des passions jeunes et ardentes, qui ont couvé en silence sous la poussière des livres, et dormi tandis que l'intelligence veillait; et quand Faust, fatigué de chercher la perfection et de ne la pas trouver, s'arrête, près de maudire et de renier Dieu, Dieu, pour le punir, lui envoie l'ange des sombres et funestes passions. Cet ange s'attache à lui; il le réchauffe, il le rajeunit, il le brûle, il l'égare, il le dévore; et le vieux Faust entre dans la vie, jeune et vivace, coupable maudit, mais tout-puissant! Il en était venu à ne plus aimer Dieu, mais le voilà qui aime Marguerite. Mon Dieu, donnez-moi la malédiction de Faust!

Car vous ne me suffisez pas, Dieu! vous le savez bien. Vous ne voulez pas être tout pour moi! vous ne vous révélez pas assez pour que je m'empare de vous et pour que je m'y attache exclusivement. Vous m'attirez, vous me flattez avec un souffle embaumé de vos brises célestes, vous me souriez entre deux nuages d'or, vous m'apparaissez dans mes songes, vous m'appelez, vous m'excitez sans cesse à prendre mon essor vers vous, mais vous avez oublié de me donner des ailes. A quoi bon m'avoir donné une âme pour vous desirer? Vous m'échappez sans cesse; vous enveloppez ce beau ciel et cette belle nature de lourdes et sombres vapeurs; vous faites passer sur les fleurs un vent du midi qui les dévore, ou vous faites souffler sur moi une bise qui me glace et me contriste jusqu'à la moelle des os. Vous nous donnez des jours de brume et des nuits sans étoiles; vous bouleversez notre pauvre univers avec des tempêtes qui nous irritent, qui nous enivrent, qui nous rendent audacieux et sceptiques malgré nous! Et si, dans ces tristes heures, nous succombons sous le doute, vous éveillez en nous les aiguillons du remords et vous placez un reproche dans toutes les voix de la terre et du ciel!

Pourquoi, pourquoi nous avez-vous faits ainsi? Quel profit tirez-vous de nos souffrances? Quelle gloire notre abjection et notre néant ajoutent-ils à votre gloire? — Ces tourmens sont-ils nécessaires à l'homme pour lui faire desirer le ciel? L'espérance est-elle une faible et pâle fleur qui ne croît que parmi les rochers, sous le souffle des orages? Fleur précieuse, suave parfum, viens habiter ce cœur aride et dévasté!... Ah! c'est en vain, depuis long-temps, que tu essaies de le rajeunir : tes racines ne peuvent plus s'attacher à ses parois

d'airain; son atmosphère glacée te dessèche; ses tempêtes t'arrachent et te jettent à terre, brisée, flétrie!... O espoir! ne peux-tu donc plus refleurir pour moi?... »

— Ces chants sont douloureux, cette poésie est cruelle, dit Sténio en lui arrachant la harpe des mains; vous vous plaisez dans ces sombres rêveries; vous me déchirez sans pitié. Non, ce n'est point là la traduction d'un poète étranger : le texte de ce poème est au fond de votre âme, Lélia, je le sais bien! O cruelle et incurable! écoutez cet oiseau : il chante mieux que vous; il chante le soleil, le printemps et l'amour. Ce petit être est donc mieux organisé que vous, qui ne savez chanter que la douleur et le doute.

GEORGE SAND.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE.

14 mai 1833.

Quelques événemens se sont passés cette quinzaine dont je pourrais vous entretenir longuement; mais, malheureux retardataire que je suis, n'ayant la parole que deux fois par mois, que pourrais-je vous offrir qui n'ait pas été flétri en passant par les dix mille mains de la presse quotidienne? Le salon est fermé depuis quinze jours; parle-t-on encore du salon, si ce n'est quelques parties intéressées qui n'ont pas eu leur part de la maigre pluie de faveurs tombée du ciel ministériel? Blaye a vu la conclusion du drame tragi-comique que recélaient ses murs; en parlera-t-on encore demain? j'en doute fort, pour ma part. Réveillerai-je votre attention en vous disant que voilà Méhémet-Aly devenu propriétaire légitime d'une notable portion du manteau impérial du sultan, son maître, et qu'ainsi la race arabe va se trouver sur un pied égal avec sa rivale la race turque? Vous le savez aussi bien que moi, et sans doute vous ne vous en souciez guères.

Je vois cependant en Angleterre deux faits récens qui me paraissent mériter de nous arrêter un instant. L'un est le soufflet que viennent d'appliquer les électeurs de Westminster sur la joue de leur ancien représentant sir John Hobhouse, en élisant à sa place son antagoniste, le radical

colonel Evans, indice prophétique de l'orage qui commence à gronder autour du ministère de lord Grey. L'autre, tout aussi important, est le bill qui s'élabore en ce moment pour l'émancipation des esclaves dans les colonies anglaises des Indes occidentales. S'il passe tel qu'il est conçu, la plaie la plus honteuse de l'humanité actuelle aura disparu dans vingt ans de cette partie du monde. Les lois sur la traite ne faisaient que prohiber l'importation de nouveaux nègres : celle-ci attaque l'esclavage dans sa source même.

Parmi nous, en dehors de la politique, les théâtres seuls peuvent fournir matière à quelques observations, et je vais vous en dire deux mots.

Les nombreux admirateurs du beau talent de madame Dorval n'apprendront pas sans intérêt qu'une représentation extraordinaire doit avoir lieu dans quelques jours à son bénéfice. M. Véron, avec son obligeance accoutumée, a mis la salle de l'Opéra à la disposition de madame Dorval. La composition du spectacle n'est pas définitivement arrêtée; nous pouvons dire seulement que toutes les illustrations de nos théâtres y concourront, et qu'un de nos premiers écrivains a composé pour cette solennité un proverbe qui n'en sera pas la partie la moins piquante. La *Revue* publiera ce proverbe dans sa prochaine livraison.

Je vous ai dit un mot dernièrement du rajeunissement projeté du Théâtre Français, et je croyais, dans ma simplicité, avoir à vous annoncer aujourd'hui qu'on avait déjà mis la main à la besogne. Mais pas plus en fait d'art que de politique, les choses n'ont cette allure dégagée par le temps qui court. Le spirituel écrivain choisi pour opérer le miracle avait accepté : c'était chose à peu près conclue, et le grand œuvre allait commencer, lorsque soudain une double clameur s'est élevée dans les camps ennemis des classiques et des romantiques, mots dont je me sers à défaut d'autres à moi connus pour rendre ma pensée. On se rappelle la grotesque pétition faite par les premiers à Charles X, pour le prier d'interdire l'entrée du Théâtre Français à leurs adversaires. Depuis cette époque il paraît que l'encombrement s'est prodigieusement accru dans leurs portefeuilles, qui d'entre eux a six tragédies, qui huit comédies, qui quatre ou cinq drames à écouler, sans compter M. Viennet, dont le bagage dramatique à lui tout seul s'élève, dit-on, à environ quarante mille vers. Dans cet état de pléthore effrayante, on sent que la veine poétique de ces messieurs a besoin d'une prompte et abondante saignée pour éviter une apoplexie prochaine, et en conséquence ils ont piteusement exposé leur situation au ministre, se plaignant que le directeur désigné, étant connu pour hanter les romantiques, et être infecté de leurs doctrines, fermerait inévitablement le che-

min des honneurs à l'*Arbogaste* de M. Viennet et autres héros de même force, destinés à relever la scène française. D'autre part, les romantiques, j'entends les exagérés de la secte, ont porté des doléances en sens opposé à M. Thiers, qui de tout ceci aurait dû conclure naturellement que le futur directeur occupait à tout le moins un juste-milieu littéraire, et se réjouir d'une si belle découverte. Mais il n'en a pas été ainsi. Quel parti pensez-vous donc qu'aient embrassé dans tout ceci les hommes actuellement au pouvoir, ces mêmes hommes qui hier traduisaient Shakespeare, Schiller, exaltaient l'étude du moyen âge, prêchaient presque une croisade contre Racine et Voltaire, faisant à peine grâce à Corneille et Molière en qualité de romantiques et d'imitateurs du théâtre espagnol; qui enfin avaient conçu un théâtre sans règles, une peinture sans dogmes, une sculpture sans autorités; l'art, en un mot, livré à la fantaisie individuelle dans la plus large acception du terme? Eh bien! ces hommes qui parlaient ainsi hier ont bravement pris le parti de M. Viennet et consorts. Les habiles du parti vous diront naïvement : « Il s'agit ici de quelque chose de plus important que la littérature. Le romantisme, en accoutumant la jeunesse à ne pas reconnaître de règles, la conduit naturellement aux idées révolutionnaires. Au fond, voyez-vous, nous gardons nos doctrines romantiques, mais pour en user *in petto* et en jouir entre nous. En notre qualité d'hommes du pouvoir, nous prêchons le classicisme, qui plie l'homme dès le jeune âge à l'obéissance, etc. »

Bref, la nomination n'a pas eu lieu, et la place de sauveur de la Comédie Française est toujours vacante.

En attendant que le salut lui vienne des bureaux de M. Thiers, le Théâtre Français fait de lui-même un dernier effort pour maintenir sa barque à flot. Il vient d'annoncer l'apparition prochaine d'une pièce nouvelle de M. Casimir Delavigne, *les Enfans d'Edouard*, dont les répétitions avaient lieu depuis quelque temps avec un certain mystère. Je ne doute pas que le drame de M. Delavigne n'obtienne un honnête succès; mais dût-il exciter le même enthousiasme que firent naître jadis *les Vêpres Siciliennes* à l'Odéon, il ne lui sera donné pas plus qu'à tout autre drame isolé, de tirer le Théâtre Français de sa léthargie mortelle. Ce sera tout au plus un palliatif passager. Ce qu'il faudrait au vieillard décrépit, ce serait une copieuse injection de sang neuf dans ses vieilles veines, le rajeunissement d'Elmire, et l'abandon de ses traditions surannées. Peut-être alors pourrait-il encore voir le public prendre le chemin du Palais-Royal.

Je pourrais dire de belles choses sur ce sujet, lecteur, mais vous ne connaissez pas tous les périls de la critique, tout les dangers du feuilleton. Depuis quelque temps, une certaine coutume commence à s'intro-

duire, qui, si elle prenait racine et devenait à la mode, obligerait tout homme qui donne son avis sur les œuvres de son prochain, à prendre, avant de parler, ses licences dans un tir, et à ne marcher qu'armé d'une cotte de maille et d'une dague au côté. On dirait que le siècle veut rétrograder jusqu'aux jugemens de Dieu. Dernièrement un des collaborateurs de la *Revue* donne son avis d'une manière décente et rationnelle sur un ouvrage exposé au salon; ne voilà-t-il pas que l'auteur s'avise de le menacer d'un cartel? Je n'ai pas besoin de dire que la proposition a été reçue comme elle devait l'être. Plus récemment encore, un de nos plus mordans critiques, coupable avec récidive du crime de lèse-vaudeville sur la personne du grand manufacturier de cette espèce nauséabonde de produits, vient de recevoir une lettre anonyme par laquelle on l'engage à être désormais moins irrévérencieux envers ledit manufacturier, que sinon il se verra traduire sur la scène et accusé publiquement de je ne sais quelle infamie. Cela n'est-il pas joli? J'en connais un troisième, coupable du même délit que le précédent, qui reçoit en lettres anonymes de quoi allumer son feu tous les matins et en revendre encore à l'épicier du coin. Voilà comme quoi les lettres ont été faites pour semer de fleurs le chemin de la vie, ainsi qu'on vous l'a sans doute appris au collège. Et notez que ces turpitudes se passent parmi des gens qui se disent hommes d'art. Mais l'art, voyez-vous, lecteur, l'art, ce mot dont on assourdit vos oreilles, voulez-vous connaître au fond son véritable sens pour ces hommes-là? traduisez-le simplement par celui-ci : *pot-au-feu* ou *marmite*, à votre choix. Cela est dur à dire, mais cela est.

Au risque d'attirer sur ma tête quelque colère anonyme ou avouée d'auteur, il faut que je vous dise mon avis sur quelques livres que je viens de lire à votre intention, et non pour ma satisfaction personnelle.

L'auteur de *Résignée* poursuit, avec un zèle qui ne se dément pas, le développement de ses idées sur la régénération future de la société. Il y a quelque courage à marcher dans cette voie aujourd'hui que la foule se venge par le mépris de l'attention qu'elle a prêtée un instant aux grandes questions qui se sont agitées ces deux dernières années, et n'a plus pour elles que le ricanement de l'incrédulité. *Les Ombrages* (1) sont une espèce de trilogie par laquelle M. Gustave Drouineau a voulu démontrer les trois propositions suivantes : la réalité et la puissance de l'âme; comment l'âme perd sa liberté et sa volonté; et enfin comment la perte de la liberté et de la volonté peut conduire à la démence. Chacune de ces propositions forme le

(1) 1 vol. in-8°, chez Gosselin.

sujet d'un récit dramatique bien conduit et plein d'un intérêt soutenu. *Nelly* est une histoire charmante d'une jeune fille muette, et à qui l'amour rend la parole; mais je lui préfère les *Transactions* comme donnant une solution plus complète de la question morale que l'auteur a voulu résoudre. *Le chevalier d'A...* me paraît le plus faible morceau du volume. Quant à la question en elle-même, c'est-à-dire le *néo-christianisme*, si j'ai bien compris ce que M. Gustave Drouineau a publié jusqu'à ce jour sur ce sujet, il me paraît appartenir de près à l'une ou à l'autre de ces nombreuses petites sectes qu'a enfantées le saint-simonisme, à celle principalement qui s'intitulait *la science nouvelle*, et qui n'a rien de commun avec les hommes à la longue barbe, au gilet symbolique, dont le chef expie en ce moment à Sainte-Pélagie le crime d'avoir été trop bon logicien. Comme M. Gustave Drouineau, la *science nouvelle* avait cherché à formuler les trois époques morale, religieuse et critique, à travers lesquelles est censé avoir passé le christianisme, et elle admettait que l'*extension* et l'*application* des doctrines chrétiennes pouvaient seules régénérer le monde. D'autres ont été plus loin, et de conséquences en conséquences sont arrivés au catholicisme, ou du moins la différence entre ses croyances et les leurs est si mince, qu'ils ne peuvent l'exprimer que par le mot sacramentel de *progrès*, aussi vague et aussi indéfini que celui d'extension que nous venons de voir plus haut. Il est inutile de rechercher avec quelles autres opinions de même nature le système de M. Gustave Drouineau peut avoir une parenté plus ou moins éloignée. J'avoue qu'il m'est impossible de comprendre où toutes ces doctrines en veulent venir, en admettant d'un côté la vérité du christianisme dont la prétention première est l'universalité de temps et de lieux, et en prétendant de l'autre lui donner un développement plus large. Il faudrait, ce me semble, avant tout, commencer par rendre le mot d'*extension* ou de *progrès* clair et palpable à tous, en d'autres termes, émettre un symbole précis et rigoureux qui contînt toute la pensée sur laquelle repose le néo-christianisme.

Jusqu'à présent je ne vois que des résultats généraux indiqués pour un avenir incertain, les masses sollicitées à entrer dans une certaine voie; mais nul moyen d'exécution arrêté; rien qui s'empare de l'individu pour lui prescrire ses devoirs de tous les instans; en un mot je n'aperçois qu'une loi ténébreuse dépouillée de toute sanction, un simple système philosophique bon à prendre ou à laisser au gré de chacun. Si, dans votre opinion, le christianisme est seul propre à régénérer la société, qu'avez-vous de mieux à faire que d'employer tous vos efforts à ranimer cette croyance aux trois quarts éteinte chez les masses? ou si elle a besoin de modifications, indiquez clairement celles que vous voulez lui faire subir :

alors nous pourrons nous entendre. Jusque-là c'est un combat dans les nuages, une pure logomachie.

Les *Contes Hollandais* (1), de M. Arnold da Costa, m'avaient séduit par leur titre au premier abord; rien qu'à ce mot de *contes hollandais*, j'ai rêvé ingénument des soirées passées devant un bon feu de tourbe ou de charbon de terre, de fumée de tabac, de bierre écumante, ou bien de prairies humides et verdoyantes, de canaux, de kermesses, enfin de tout ce qu'un autre eût probablement rêvé à ma place. Est-ce ma faute ou celle de l'auteur si mon attente a été complétement trompée? Ces contes se prêtent merveilleusement à tous les pays et à toutes les époques; changez seulement les noms de lieux et de personnes; remplacez Rotterdam, Amsterdam, Haarlem, le Keyersracht, le Nes, par Madrid, Paris, Naples, la rue Saint-Honoré ou la Puerta del sol; au lieu de Rosa Koster, Maria Kuyper, Margarita Muys, mettez Léonie, Dolorida, Béatrix, ou le premier nom français, espagnol, italien, qui vous passera par la tête, et je doute fort que la couleur locale du livre en soit notablement altérée. M. Arnold da Costa ne paraît pas avoir compris qu'il lui fallait mettre en action quelques bonnes scènes de l'école flamande, au lieu de nous conter de petits récits d'amour, tous à dénoûmens ensanglantés, comme les grandes passions du midi. Je n'approuve pas non plus son Amsterdam à vue d'oiseau, comme inintelligible pour le lecteur sans une carte explicative, et comme réminiscence trop servile de l'admirable tableau de *Notre-Dame de Paris*.

Je ne quitterai pas les *Contes hollandais* sans dire un mot à l'auteur de son style. Pourquoi gâter à plaisir ce qu'il a reçu en partage d'imagination et d'originalité, par des phrases telles que celles-ci? Il s'agit d'une noce de village : « Ces joyeux maîtres bacchanalisaient de leur mieux, dévoraient très allégrement crêpes au lard, poissons secs, saumons fumés, et s'empourpraient bellement le nez par les innumérables lampées dont ils s'arrosaient le gosier pour empêcher la soif de venir. » Et plus loin, pour peindre le désespoir d'une jeune fille qui vient de perdre son amant : « Elle se tordait devant moi comme ces vers qui se débattent dans du vinaigre, lascive, effarée, élastique, crispée, poussant de longs gémissemens, mordant avec démence les barreaux de ma chaise, rayant le parquet de ses ongles à en saigner. » Est-ce là, s'il vous plaît, du français ou du hollandais? Moi, je parierais presque pour le dernier. A coup sûr cela est exécrable.

Le *Salmigondis* vient de jeter sur la place son tribut accoutumé de *contes de toutes les couleurs*. La huitième livraison offre la même quantité que les

(1) Chez Urbain Canel.

précédentes de noms inconnus, parmi lesquels brillent çà et là quelques astres qui depuis long-temps se sont levés sur l'horizon littéraire. Ne me demandez pas de vous signaler un à un tous les contes qui gisent côte à côte dans ce volume comme les momies des nécropoles d'Égypte. Je ne veux pas troubler le repos des auteurs pour conserver le mien. Trois seuls ont laissé une trace dans mon cerveau : *La veuve du poète*, par madame R. de Thellusson, tableau animé et touchant de la fascination que peut exercer un homme de génie sur la femme qu'il s'est choisie pour compagne ; *le Mariage d'un vilain*, où M. Paul de Musset a su rajeunir ce vieil oripeau d'opéra comique, le droit du seigneur; et *l'Horloge d'or*, par M. N. de Salvandy, fragment d'idée revêtu d'une apparence philosophique comme les contes de *ma Mère l'oie*. Je me suis demandé en lisant ce dernier si c'était bien là l'ouvrage d'un homme d'esprit, tel que l'auteur d'*Alonzo* l'est incontestablement, et voilà pourquoi ce conte m'est resté dans la mémoire.

Un éclair de doute a traversé mon esprit en voyant apparaître le second volume *des Heures du soir, livre des femmes*. La petite mystification que contenait le premier, m'avait mis sur mes gardes. Une spirituelle préface, équivalant presque à une déclaration de guerre, annonçait qu'il était interdit à tout auteur portant barbe au menton de coopérer à la rédaction de cet ouvrage. Ce devait être une œuvre de femmes dans toute la force du terme. Puis, comme effrayées de cette levée de boucliers, ces dames ne s'étaient-elles pas avisées d'admettre dans leurs rangs deux jeunes gens qui s'étaient contentés, pour tout déguisement, de féminiser leurs noms de baptême? Ce qu'il y a de plus piquant dans tout ceci, c'est que la critique n'a pas vu passer le moindre petit bout d'oreille qui vînt éveiller ses soupçons et l'avertir de la supercherie. Un habile homme de ma connaissance a donné dans le piège en plein, et a répandu toutes les fleurs de sa galanterie aux pieds de ces messieurs, qui ont dû bien rire du succès de leur déguisement. Cette fois des noms bien connus ne permettent pas le plus léger doute sur l'identité des sexes. C'est bien à la plume élégante et gracieuse de madame Amable Tastu que nous devons *Trop tard*, récit où brillent une observation fine des mœurs de notre époque et une satire mordante de certains hommes habiles à faire leur chemin, et de celle de madame Elisa Voyart que sont sortis *les Fiançailles et l'habit de noce*, peinture naïve des mœurs de la Lorraine dans le dernier siècle. *Laura Murillo*, par madame Mennessier-Nodier, est un petit épisode de la peste de Barcelonne qui n'a d'autre défaut que d'être trop court. Quant à madame Hortense Allart qui s'est bornée cette fois à traduire une vieille chronique romaine recueillie par Muratori, elle nous doit, pour réparation d'avoir pris ce vêtement

d'emprunt, de se révéler sous sa propre forme dans un prochain volume.

CONTES A LA JEUNESSE, PAR MADAME LAURE BERNARD (1).

Ces contes, adressés par l'auteur à sa jeune amie, mademoiselle Fanny Fénimore Cooper, fille de l'illustre romancier américain, ont de la grâce et du naturel. Le style, en dépit de quelques négligences semées çà et là, est en général d'une élégance et d'une facilité soutenue. Il s'y montre en outre un talent d'observation fort remarquable. Les personnages sont mis en scène, et leurs caractères sont développés avec une netteté, une précision qui rappelle assez la manière de M. Mérimée. Bien que s'adressant à la jeunesse, ces contes seront donc une lecture agréable pour tous les âges; c'est ce qui nous encourage à les recommander à nos lecteurs, sans crainte d'engager notre responsabilité littéraire.

— M. de Gagern vient de publier à Berlin la correspondance de M. de Stein, qui a joué un rôle si actif dans les événemens des années 1813 et 1814. Ce ministre fut le fondateur des nombreuses sociétés secrètes, qui contribuèrent si puissamment au renversement de la puissance de Napoléon en Allemagne. Cet ouvrage produit une grande sensation dans tout le pays.

— Il paraît depuis quelque temps à Berlin, sous la direction de M. Ranke, un recueil historico-politique, qui compte pour collaborateurs les hommes les plus distingués du nord de l'Allemagne, tels que MM. de Savigny, Hoffmann, Eichhorn, etc.

(1) Chez Pierre Maumus, rue Guénégaud,

HISTOIRE

DES

LOIS PAR LES MOEURS.

L'ORIENT ET LA GRÈCE.

PREMIER FRAGMENT.[1]

L'INDE.

En Orient, toute législation est religieuse; c'est par là que les législations orientales ont prise sur les mœurs, les pénètrent, les travaillent, les façonnent avec une puissance que la foi seule peut conférer. Ces lois, parole écrite et volonté vivante de Dieu lui-même, tiennent de leur origine une incomparable autorité. Elles s'emparent de la vie entière des peuples et des individus, elles font un devoir de ce qui est inutile, un crime de ce

(1) Le travail, dont ces fragmens font partie, n'a point concouru pour le prix décerné en 1832 par l'Académie sur la question *de l'influence des lois sur les mœurs et des mœurs sur les lois.*

qui est indifférent. Comme elles sont un code moral en même temps qu'elles sont un code politique, la vie domestique est soumise à leur empire aussi bien que la vie sociale. Cet empire s'étend aux actions les plus secrètes, aux sentimens les plus intimes des hommes, aux détails les plus obscurs de leur existence, à leurs habitudes, à leurs vêtemens; on peut le dire d'une manière générale : en Orient, les lois dictent les mœurs qui ailleurs dictent les lois.

Cependant, même en Orient, il faut tenir compte de l'influence qu'exercèrent dans le principe, sur ces législations si absolues, les mœurs primitives des peuples qui les reçurent, et, de plus, il faut reconnaître que, malgré leur permanence et leur raideur, ces législations ont été atteintes par les modifications que la suite des âges a introduites dans les mœurs.

Ainsi, aux Indes, le législateur n'est pas un homme, c'est un Manou, une intelligence supérieure, une manifestation de Brahma. S'arrachant à la contemplation de l'être dans laquelle il est absorbé, le divin Manou révèle aux sages son code sacré. Ce code commence par une cosmogonie, et la société indienne sort du sein de Dieu avec l'univers.

On ne peut nier que cette législation, au nom de sa source divine, ne commande aux mœurs en souveraine. Elle établit les castes, c'est-à-dire elle parque les hommes en troupeaux séparés, et leur met une marque pour les distinguer et les reconnaître. Elle attribue aux membres de chacune de ces catégories tel costume, telle occupation, telle industrie, et leur interdit toutes les autres; elle proscrit le mélange des castes, elle établit surtout une barrière insurmontable entre les trois castes supérieures et les soudras. Elle flétrit et maudit les races issues des mélanges qu'elle réprouve, et les voue d'avance aux travaux les plus vils dont elle ne leur permet pas de répudier l'opprobre héréditaire. Elle ne respecte pas beaucoup plus la liberté d'action dans les castes supérieures. Le roi, cet être céleste composé de parcelles de la substance des huit principales divinités, *qui, comme le soleil, brûle les yeux et les cœurs, qui est le feu et l'air, le soleil et la lune* (1), le roi est gouverné par les brahmes jusque dans les moindres détails de sa vie, jusque dans les circonstances les plus futiles de sa journée. La caste des guerriers est de même soumise aux prescriptions tyranniques et minutieuses des brahmes, et c'est à cette domination de la caste sacerdotale sur la caste armée qu'est due en grande partie l'absence d'esprit militaire chez les Indiens. Tout prouve que la guerre a tenu une grande place dans les mœurs antiques de l'Inde. L'Inde a aussi ses âges héroïques, et les grands noms qui y figurent sont des noms de guerriers;

(1) Loi de Manou, chap. VII, 4-6-7.

mais la loi des brahmes, toute religieuse, toute pacifique, a cherché à établir la subordination des Kchatryas par l'affaiblissement de l'esprit belliqueux, même de la force physique. C'est dans ce but, sans doute, qu'elle a réprouvé l'usage de manger de la chair, réprobation qui n'existait pas dans les mœurs, ni même, au moins d'une manière absolue, dans les lois primitives de l'Inde; car cette défense, aujourd'hui généralement observée, n'est qu'en germe dans les lois de Manou. (1)

Les brahmes, en inspirant l'horreur du sang, le respect de la vie de tous les êtres, ce qui s'accordait du reste avec leur croyance au panthéisme, se sont efforcés de dompter l'esprit belliqueux qu'ils redoutaient dans la caste dont ils voulaient faire et dont ils ont su faire leur instrument. Le succès les a punis. Toujours placés entre la crainte de l'insurrection des Kchatryas et le besoin qu'ils avaient de leur protection, en vain les brahmes leur ont-ils crié, au jour du péril, de combattre vaillamment pour eux, selon le devoir de la classe militaire (2); en vain ont-ils proclamé que le soldat tué en fuyant assume tous les péchés de son chef, et que le chef, dans ce cas, hérite de toutes les bonnes œuvres que le soldat avait amassées pour la vie future (3); le Tartare ou l'Anglais, nourris de chair et élevés dans le mépris du sang, ont vaincu facilement l'Indien frugivore; et pour avoir affaibli les mœurs militaires qui devaient la défendre, la loi des brahmes s'est vue menacée de faire place au Coran ou à l'Évangile.

A l'égard des femmes se manifeste une autre action de la loi sur les mœurs. Quand on voit l'état de dépendance et d'asservissement auquel la femme est réduite dans l'Inde, on ne peut s'empêcher d'en chercher au moins en partie la cause dans cette loi qui proclame que jour et nuit les femmes doivent être tenues par leurs protecteurs dans un état de dépendance... qui ajoute : « Leurs pères les protègent dans l'enfance, leurs maris dans la jeunesse, leur fils dans la vieillesse. Une femme n'est jamais capable d'indépendance. » (4)

C'est encore le desir de la domination et la crainte d'un pouvoir rival qui ont porté les brahmes à proclamer l'infériorité et à prescrire la soumission illimitée des femmes à leurs époux. Ils ont écrit leur esclavage

(1) Il est accordé de manger des viandes permises sans péché. (Ch. IV, 32.) Cependant l'abstinence est conseillée plus loin : manger de la chair entraîne la souffrance des animaux et le meurtre des animaux, c'est un obstacle au chemin de la béatitude. Abstenons-nous donc de manger de la chair. (Loi de Manou, 47-8-9.)

(2) Manou, VIII, 87-88.

(3) *Id.* VIII, 94-95.

(4 *Id.* IX, 2-3.

dans les lois, parce qu'ils redoutaient leur empire sur les mœurs. En Orient, où l'attrait des sexes est plus impétueux que partout ailleurs, le législateur a toujours craint l'ascendant que cet attrait pouvait donner au plus faible. Dans cette crainte, il a fait peser sur lui un anathème, il l'a représenté comme allié d'une manière ou d'une autre au mauvais principe. Ainsi, dans l'Inde, la femme a été enchaînée, de peur que l'homme ne cessât d'être libre. Elle a été dégradée, parce qu'elle était redoutable; l'égalité lui a été refusée, parce qu'on redoutait sa tyrannie. La loi qui constitue sa dépendance est une loi d'ostracisme.

Mais quel que soit le principe de cette loi, il est évident qu'elle est elle-même le principe de l'état d'abjection et de servitude dans lequel les Indiens tiennent leurs femmes, si l'on en croit les voyageurs.

J'ai dit que la législation indienne s'emparait de la vie entière des individus soumis à son empire; j'ai dit trop peu, car l'Indien des trois castes supérieures lui appartient avant que de naître. Dès le moment de la conception, des règles sont prescrites touchant l'embryon à peine formé; l'enfant ne peut entrer dans ce monde, il ne peut être séparé du sein de sa mère qu'avec certaines cérémonies (1) écrites au code. Dès ce moment chacun des pas qu'il fera dans la vie est marqué dans le livre de la loi. La loi lui prescrira, selon la caste à laquelle il appartient, de quelle étoffe doit être son manteau, de quel bois doit être son bâton. Elle réglera sa prière, ses ablutions, ses repas; elle lui indiquera où il doit choisir une femme, ce qu'il doit faire chaque jour, et même à l'heure de la mort. Enfin, elle désignera les rites qui doivent s'accomplir sur sa tombe. Ainsi, avant la naissance et par-delà le trépas, l'homme est gouverné par cette loi, et l'on peut dire qu'elle fait ses mœurs, car elle n'y laisse rien de libre, elle n'épargne rien dans son existence qu'elle envahit tout entière.

Mais examinons si là même où les mœurs semblent le plus dépendre de la loi, elles n'ont pas agi primitivement sur elles, et si cette loi, qui leur donne aujourd'hui sa forme, n'a pas été d'abord en partie moulée sur elles.

Rien ne semble, au premier coup-d'œil, faire une violence plus complète à notre nature que l'institution des castes, ce classement d'individus humains qui décide à l'avance de toute leur destinée. Mais que dirons-nous si cette institution, dont les suites sont si funestes, a sa racine dans la nature même des choses; si elle n'est adoptée, si elle ne peut s'établir et subsister que parce qu'elle est l'expression d'un fait, la différence des races et d'un sentiment, la haine qu'elles se portent entre elles? C'est pourtant ce qui paraît démontré maintenant, au moins pour l'Inde. On

(1) Manou, II-19.

sait que *paria* veut dire étranger, que *varna* veut dire à la fois caste et couleur, on ne peut guère douter que les trois castes supérieures, desquelles à tant d'égards les droits sont les mêmes, n'appartiennent à une population conquérante, supérieure en intelligence et en beauté à la population conquise et de couleur probablement différente. Ainsi s'expliquerait l'abjection de cette dernière par son infériorité physique et morale. Dans les premières, il a dû s'opérer une fusion entre des tribus guerrières, des tribus sacerdotales, des tribus industrielles et commerçantes. Chacune a gardé ses habitudes, et la loi qui semble lui avoir imposé ses mœurs n'a fait que les constater. Seulement, et c'est là le vice de cette législation, elle a fixé d'une manière immuable ce qui était spontané de sa nature, et devait demeurer libre. En un mot, l'on peut croire qu'à leur origine les races sont distinctes par leur caractère, par leur vocation, par leur tempérament, qu'il y a entre elles une inégalité et des inimitiés semblables à celles des individus, que la capacité intellectuelle et morale des unes est très supérieure à celles des autres. Mais c'eût été le devoir d'une législation bienfaisante d'effacer ces différences, de calmer ces inimitiés, de détruire peu à peu cette inégalité, au lieu de les perpétuer en les consacrant; elle ne l'a point fait, on a le droit de le lui reprocher, mais encore faut-il convenir qu'elle n'a pas non plus inscrit à sa fantaisie sur la société indienne, comme sur une table rase, des compartimens symétriques, mais qu'elle a, pour ainsi dire, calqué le plan de son édifice sur un dessin primitif qu'avaient tracé antérieurement la tradition et les mœurs.

Continuons de suivre l'action des mœurs primitives de l'Inde sur ses lois.

En Orient, la famille est le fondement de l'état. Ceci tient aux mœurs patriarcales qui sont les mœurs natives de l'Asie. Elles ne peuvent être l'œuvre d'une législation particulière, puisque nous les retrouvons chez des peuples dont les lois actuelles diffèrent essentiellement; d'ailleurs elles semblent antérieures à ces lois, car elles se rencontrent partout à l'origine de la civilisation orientale. Aussi plusieurs des traits les plus généraux de cette civilisation s'expliquent par cette origine. Le despotisme des rois comme celui des prêtres ne s'est établi aussi facilement que parce qu'on était accoutumé à l'autorité absolue du chef de famille, à la fois monarque et pontife dans sa tente. Le droit sacerdotal et le droit royal émanent en Orient du droit paternel, fondé lui-même sur la base sacrée des mœurs domestiques.

Nous verrons quelle a été, chez les diverses nations de l'Orient et principalement à la Chine, l'influence de ces mœurs primitives et générales sur les lois postérieures et particulières. Quant à l'Inde, c'est moins la famille charnelle qui joue un rôle dans sa législation qu'une sorte de fa-

mille religieuse, fondée sur la participation héréditaire aux mêmes cérémonies, principalement à des cérémonies funèbres. On retrouve quelque chose d'analogue chez les peuples de l'Occident, dans la Phratrie athénienne et surtout la *gens* romaine (1). Car on sait que la communauté de nom, chez les Cornelius, par exemple, tenait à la communauté des choses sacrées, non à la parenté du sang. Ces rapports prouvent à quelle haute antiquité remonte l'organisation de cette famille spirituelle dont le centre est un autel domestique, dont le lien est la religion des tombeaux. Probablement cette organisation contemporaine des origines brahminiques est antérieure à toute loi écrite. Sans doute elle était de temps immémorial dans les mœurs de cette race indo-européenne, à laquelle appartiennent presque tous les peuples civilisés de la terre. Eh bien! cette organisation primitive est le fondement d'une portion considérable du droit indien qu'elle a précédé, notamment du droit d'héritage, tel qu'il est contenu dans le code de Manou. (2)

Tel est le rôle que jouent, dans l'antique société de l'Inde, deux faits qui sont donnés par ses mœurs primitives, la race et la famille, ou ce qui dans ces mœurs tient la place de la famille. Et voilà cette législation brahminique si impérieuse, qui, lors même qu'elle semble grouper arbitrairement les hommes par la caste et le sacrifice, obéit à des mœurs qu'elle n'a point produites.

On peut aller plus loin, et retrouver dans l'organisation politique de l'Inde la trace de mœurs encore plus anciennes. Telle est cette espèce de commune antérieure à toute autre institution, subsistant à travers toutes les conquêtes et tous les bouleversemens, qu'on pourrait appeler la molécule indestructible de la société indienne. Dès le principe, on voit le sol de l'Inde couvert de petites associations locales, dont chacune forme un tout politique complet, et contient ce qui lui est nécessaire pour vivre et se conserver (3). Laissons parler le savant historien de Mysore (4). Chaque district de l'Inde, dit-il, est en fait et a toujours été une commune ou petite république, et présente un tableau frappant de l'état primordial des choses, quand les hommes formaient de semblables communautés pour satisfaire à leurs besoins réciproques. Chacune de ces

(1) *Voyez* Niebuhr, *Hist. romaine;* Bunsen, *de jure hereditario Atheniensium.*

(2) *Voyez* Gans Erb-Recht et M. Lerminier, *Introduction à l'histoire du droit*, p. 326.

(3) Heeren, ideen, III vol., p. 307-8.

(4) Historical sketches of the south of India, by colonel Mark Wilks. Londres 1810. V. 1, p. 117 et suiv.



communautés contient, outre les propriétaires fonciers, douze membres, le juge et magistrat (potail), celui qui tient les registres, celui qui inspecte la commune et ses dépendances, celui qui distribue les eaux pour l'irrigation, l'astrologue qui détermine les jours et les heures favorables ou sinistres, le charron, le potier, celui qui lave les menus vêtemens fabriqués dans l'intérieur des familles ou achetés au marché voisin, le barbier, l'orfèvre ou celui qui travaille à la parure des femmes et des jeunes filles, et qui dans maintes localités est remplacé par le poète (rapsode) ou maître d'école... L'Inde est une masse de semblables républiques. Elles ne s'inquiètent point de la chute et du partage des empires, pourvu que la commune subsiste avec son territoire qui est marqué très exactement par des bornes. Peu leur importe à qui passe le pouvoir. L'administration intérieure demeure toujours la même.

Il me semble évident que les brahmes ne sont pour rien dans l'organisation de ces petites sociétés, car ils y auraient marqué leur place, ils se seraient attribué une part des revenus; elles ont bien en général leur brahme, mais il ne compte pas parmi les douze fonctionnaires essentiels. Il leur est annexé comme une dépendance, non comme un principe. Il faut donc reconnaître là quelque chose qu'ils n'ont pas créé, qui était antérieur à leur arrivée dans le sud de l'Inde; et qu'on y fasse bien attention, c'est dans cette portion du pays sur laquelle leur pouvoir s'est moins complètement étendu, que s'est le mieux conservée cette organisation primitive : c'est une preuve de plus qu'elle ne vient point d'eux. Voilà donc un élément social antérieur aux brahmes, et qui a subsisté au-dessous de la législation qu'ils ont imposée au pays.

Ainsi trois sortes d'associations qui font la vie sociale de l'Inde, la caste, la parenté religieuse, la commune, ne sont point l'œuvre de la législation brahminique. Cette législation les a trouvées toutes faites, elle les a reçues de mœurs aussi anciennes ou plus anciennes qu'elle-même.

Telle est la part qu'on doit faire à l'action des mœurs primitives sur la loi indienne. Cette loi qui semble d'abord si intraitable est donc entrée en composition avec les mœurs, et a respecté les habitudes fondamentales des Hindoux. Mais ce n'est pas tout : cette loi, dont le caractère est l'immutabilité, l'éternité; cette parole de Brahma, que rien ne devait altérer, a subi par l'effet du temps des changemens essentiels, et elle s'est montrée flexible aux mœurs nouvelles, comme elle avait été docile aux mœurs primitives. Seconde influence non moins importante à signaler que la première.

Voici ce que prescrit l'antique loi de Manou dans le cas d'adultère (1).

(1) Chap. VIII.

« Si une femme, fière de sa famille ou des grandes qualités de ses parens, viole effectivement son devoir envers son seigneur, que le roi la condamne à être dévorée par les chiens dans un lieu très fréquenté. »

L'atrocité de cette peine tenait vraisemblablement à l'horreur qu'une telle législation devait naturellement professer pour un crime qui pouvait produire le plus grand des maux, la confusion des races. L'adoucissement graduel des mœurs et l'influence du mahométisme ont fait tomber cette loi barbare. (1)

Le droit d'héritage fut primitivement, comme nous l'avons vu, fondé sur la religion des sépultures. Tout l'avantage était pour le fils aîné, celui par qui le chef de race acquitte sa dette envers ses aïeux, celui à qui il appartient d'accomplir le sacrifice funèbre, et par là d'ouvrir à son père l'entrée du monde supérieur. Le fils aîné seul est engendré par un sentiment de devoir, dit Manou; les autres, ajoute-t-il, sont considérés comme engendrés par l'amour du plaisir. En conséquence, il fallait mettre à part pour lui, avant tout partage, un vingtième de l'héritage et ce qu'il y avait de meilleur dans tous les biens mobiliers. Si on ne mettait rien à part pour lui, il devait avoir une double portion. Mais à ce texte primitif un commentaire postérieur a ajouté une clause qui l'annulle : si tous sont égaux en bonnes qualités, ils doivent tous partager également.

En effet, l'usage du partage égal entre les frères a entièrement prévalu dans l'Inde, et les Hindoux ont tellement oublié la loi primitive, qu'ils montrent le plus grand étonnement, dit l'abbé Dubois (2), lorsqu'ils apprennent que, dans certaines contrées de l'Europe, un père dépouille plusieurs de ses enfans *pour en enrichir un seul*. Ainsi, le changement des mœurs a entraîné le changement des anciennes lois, et même en a aboli la mémoire dans le peuple.

Les Hindoux sont les premiers à reconnaître ces changemens apportés dans leurs lois par leurs mœurs; ils confessent que certaines lois qui étaient faites pour les trois premiers âges du monde ne peuvent subsister dans le quatrième, dans l'âge de misère et de crime où nous vivons.

Selon leurs idées, ces changemens tiennent à la décadence qui entraîne le monde, c'est la corruption toujours croissante des hommes qui a forcé de relâcher quelque chose de la sévérité antique. Mais il est aisé de voir que ce prétendu relâchement est dans plusieurs cas un véritable progrès moral. Ainsi, parmi les pieuses coutumes qu'a perdues notre époque

(1) Dubois, Voyage dans l'Inde.

(2) T. II, p. 44, Voyage dans l'Inde.

dégénérée, est mentionné, entre le sacrifice du taureau et celui du cheval, le sacrifice humain. (1)

Ainsi, il est dit que, dans le premier âge, un homme qui avait communiqué avec un grand pécheur était obligé d'abandonner son pays, dans le second sa ville, dans le troisième sa famille, mais que dans le quatrième il suffit qu'il abandonne le coupable. (2)

Ainsi est abrogée cette loi bizarre, en vertu de laquelle le frère de l'époux mort ou impuissant devait le remplacer. Cette prescription singulière est mentionnée par Manou, mais supprimée par lui en raison de la succession des quatre âges (3); c'est-à-dire que dès l'époque où le code de Manou a été rédigé, cette coutume commençait à tomber en désuétude par le fait de mœurs nouvelles, et c'est à l'influence de ces mœurs que le législateur, quel qu'il soit, rendait hommage, en modifiant la loi primitive.

Les mœurs ont donc quelque peu varié dans cette Inde, qu'on se figure complètement immobile, et leurs variations ont atteint la législation si pleine d'autorité qui avait en partie créé ces mœurs. Tel est le résultat que l'Inde nous a présenté.

LES JUIFS.

Passons à un autre peuple de l'Orient, le peuple juif; on ne peut faire un plus grand pas, rien n'est si loin de l'Inde que la Judée. Il n'y a pas dans l'histoire de plus parfait contraste qu'entre les castes de Brahma et les tribus de Jéhovah.

D'une part, un peuple doux, contemplatif, porté à l'abstraction et à la rêverie, des esprits d'une subtilité raffinée, des imaginations d'une richesse surabondante, des corps faibles, des âmes sans courage; de l'autre, un peuple sombre, énergique, ne possédant qu'un petit nombre d'idées hautes, se nourrissant de quelques sentimens âpres et profonds, des âmes ardentes, un tempérament actif et guerrier; ici des castes enracinées au sol, émanant comme tout le reste d'un principe immuable; là un peuple voyageur, portant au milieu de lui une loi qui se révèle librement par l'inspiration au génie des prophètes, et suscite pour son accomplissement

(1) Loi de Manou, trad. de W. Jones, éd. d'Haugthon, in-4°, p. 430. General note.

(2) *Idem.*

(3) *Idem.*

le bras des capitaines. Au fond, les deux principes contraires, les deux pôles opposés de la pensée humaine : savoir, l'unité abstraite et l'unité active, le panthéisme et le théisme, le dieu monde et le dieu vivant.

Cependant ces deux peuples appartiennent à l'Orient, et tous deux ont cela de commun, que, chez l'un comme chez l'autre, la loi commande aux mœurs, parce qu'elle est une loi religieuse, et même on peut dire que nul n'est allé plus loin que Moïse dans cette voie. Je ne trouve aucun législateur qui se soit saisi plus énergiquement que lui de l'argile humaine pour la pétrir et la mouler. Moïse parlait au nom d'un Dieu terrible avec lequel il conversait parmi les tonnerres du Sinaï; et quand, au sortir de ces redoutables entretiens, il apparaissait aux enfans d'Israël, il était à l'aise pour disposer de toutes leurs actions, pour régler souverainement les existences au nom de cette loi écrite sur la pierre par le doigt de Dieu.

Aussi rien n'échappe à ses commandemens : dans quels détails n'entre-t-il pas touchant les sacrifices, les mariages, les alimens, les ablutions, les nécessités et les infirmités les plus abjectes de la nature humaine! Pour séparer son peuple de tous les autres peuples, il marque ses actions et ses coutumes même indifférentes d'un sceau particulier. C'est comme une circoncision sociale, dont l'autre n'est que l'ombre. Il fait plus, il réprime violemment les penchans de ce peuple, surtout le plus puissant de tous, ce penchant irrésistible à l'idolâtrie contracté dans la terre d'Égypte, et entré dès-lors si avant dans les mœurs d'Israël, qu'il fera succomber le plus sage de ses enfans; Moïse ne cesse point de le combattre, il n'est point avare du fer et du sang. Mais la race juive n'est pas une race docile et souple à la discipline, c'est une race rebelle, intraitable; Moïse ne se lasse point, et il frappe à grands coups sur ces têtes de bronze jusqu'à ce que le bronze se soit aplati sous le marteau.

Tel est Moïse. Eh bien! ce législateur armé de l'autorité de son Dieu terrible et de son génie indomptable a été lui-même contraint d'obtempérer aux coutumes et aux mœurs établies de son temps; il ne s'est pas dissimulé que celles de l'avenir modifieraient son œuvre : c'est ce qui est arrivé au-delà de sa prévision, et nous sommes encore ramenés au même spectacle. Ici comme aux Indes, nous allons voir la loi religieuse, ce roc antique dont la base se cache dans l'abîme du temps, surgir de l'océan des mœurs et nous montrer des vestiges de cet océan son berceau, comme une île qui naît du sein des mers en garde sur son front quelques dépouilles.

D'abord la tribu, ce premier élément du corps social tel que l'organisa Moïse, ne fut point constituée par lui. Elle avait son fondement dans la famille, car elle n'était qu'une association de plusieurs familles descendant

ou croyant descendre d'un même chef. Chacune de ces familles particulières formait une branche collatérale de la grande famille, qui était la tribu. Or, cette relation des individus est basée sur les mœurs patriarcales, qui furent les mœurs primitives des Hébreux. Ces mœurs avaient naturellement formé la tribu, Moïse la reçut d'elles, et en fit la base de la société qu'il instituait. Chacune de ces tribus était réellement une petite société qui se gouvernait par ses chefs de famille et ses vieillards, et qui se considérait comme entièrement libre à l'égard des autres. Moïse fit tout ce qu'il put pour les grouper en corps de nation, à chacune il marqua sa place et son rang, à plusieurs il assigna leur emploi, il s'efforça de modeler l'unité du peuple juif sur l'unité de Jéhovah; mais, malgré tous ses efforts et même tous ses succès, la vie individuelle des tribus subsista, et après s'être à grand'peine ralliées autour de David, elles brisèrent sous son petit-fils le lien passager qu'elles avaient accepté pour un jour.

Les anciennes mœurs des Hébreux étaient surtout pastorales, Moïse voulut les rendre surtout agricoles. Autour de lui erraient dans le désert des populations vagabondes, vivant de brigandages; il voulut séparer fortement son peuple de l'errant Ismaël. En masse il parvint à ce double but; il fixa sur le sol la tente de l'Hébreu, et l'y enchaîna par le lien de la propriété. Mais les mœurs primitives sont tenaces, les mœurs voisines sont contagieuses; ne voit-on pas sous les Juges de véritables hordes comme les hordes arabes (1)? et quand le peuple de Dieu est arrivé dans la terre sainte, n'y a-t-il pas des tribus qui desirent prendre le terrain qui est proche du désert pour continuer la vie nomade? Mais voici qui est décisif, la loi mosaïque elle-même atteste l'existence d'un droit coutumier antérieur à elle, ou qu'elle ne veut ou n'ose pas toujours abolir. Jésus-Christ, en parlant du divorce, l'appelle une concession faite par Moïse à la dureté du cœur des Juifs; il y en a plusieurs autres du même genre.

Ainsi, on voit par le témoignage de Moïse lui-même que cette obligation imposée au frère d'épouser la veuve de son frère mort sans enfans, qui choque nos idées et que repoussent nos lois, cette obligation qui, sans doute par un progrès moral, tombait en désuétude aux Indes dès l'époque de Manou, existait cent cinquante ans avant Moïse, plus impérieuse encore que dans sa loi. (2)

Ce n'est pas Moïse qui a institué *le vengeur du sang*, à qui le meurtre d'un parent confère le droit et impose le devoir d'attenter, par tous les moyens possibles, aux jours des meurtriers. Cette coutume est celle de la

(1) Michaelis, *Mosaisches recht*, t. 1, p. 196.

(2) Genèse, chap. 38.

plupart des peuples primitifs. C'est le tair des Arabes, surtout en usage avant Mahomet. Il est évident qu'elle était de tout temps commune aux populations sémitiques. Rien n'est plus opposé à la discipline de la loi mosaïque que cette liberté de se faire justice par ses propres mains; rien n'est plus attentatoire à la majesté du Dieu vengeur que de devancer son arrêt, et de substituer un bras périssable à son bras éternel. Cependant Moïse a laissé subsister cet usage. Il l'a trouvé trop profondément enraciné dans les mœurs nationales pour tenter de l'extirper. Nulle part il ne le sanctionne directement, par où on voit bien qu'il n'en est pas l'auteur; mais il s'en occupe comme d'une chose établie, pour le régulariser et le restreindre.

Car là où cette grande volonté est contrainte de plier devant la puissance invincible des coutumes reçues, des lois qui font partie des mœurs, elle s'efforce du moins de modifier ce qu'elle ne peut détruire. Ainsi, Moïse n'établit pas le divorce, mais il l'admet comme une institution existante, et il en tempère les inconvéniens par une clause qui en prévient l'abus, il défend de reprendre la femme qu'on a quittée.

Moïse, le créateur par excellence en matière de législation, n'a donc pas tout créé. Ce puissant artiste a travaillé sur un fond donné, sur une matière qui lui préexistait. C'est l'œuvre des plus grands hommes; Dieu seul fait quelque chose de rien, et rien de quelque chose.

En outre, comme je l'ai dit, cette loi n'était pas entièrement immuable, une partie a subsisté et subsiste encore, une autre s'est conformée aux temps, s'est transformée avec les mœurs.

Dans certains cas, la correction d'une loi inexécutable ne s'est pas fait attendre long-temps. Ainsi, la loi de mort proclamée d'une manière absolue contre les Chananéens, dans le premier élan de l'horreur religieuse, fut mitigée sous les Juges. Par suite du relâchement et de la corruption croissante des mœurs, l'on fut obligé d'augmenter avec le temps les amendes que Moïse avait fixées. Je ne parle point ici de leur taux relatif, qui suit partout les variations de la valeur de l'argent; je parle de leur taux absolu. Ainsi, du temps de Moïse, le voleur payait (1) quatre ou cinq fois, et au temps de Salomon sept fois la valeur de l'objet dérobé.

Des dispositions législatives, tout autrement importantes et fondamentales, n'ont pas tenu devant la résistance des mœurs et ont été promptement abrogées par l'usage. Telle est l'institution si remarquable de l'année du jubilé.

On sait que Moïse, dont la pensée dominante était la stabilité, la fixité

(1) Deuxième livre de Moïse, 23-37, comparez proverbes, 6, 31.

dans les conditions des particuliers; Moïse, qui ne voulait pas du commerce et de l'industrie, qui n'admettait dans sa cité politique que la religion, l'agriculture et la guerre, avait partagé d'avance la terre promise en un certain nombre de lots semblables, égal à celui des familles. Le véritable propriétaire de cette terre était Dieu : c'était Jéhovah, roi d'Israël. Le sol d'Israël appartenait à Jéhovah comme la terre d'Égypte à Pharaon. L'Hébreu qui le cultivait n'était que le fermier de Jéhovah. La propriété territoriale ainsi constituée, il s'agissait de maintenir l'égalité de fortune entre tous les Juifs, pour que tous fussent égaux sous le niveau de Dieu et de sa loi; car telle était la pensée de démocratie théocratique qui faisait le fonds de la politique de Moïse. Pour les maintenir dans cet état, il déclara inaliénables ces biens partagés également entre tous; il permit seulement de les vendre ou plutôt de les engager pour un temps, mais ce temps ne pouvait dépasser un demi-siècle, car après cet intervalle revenait l'année du jubilé, qui devait rendre à chacun la possession de son bien, et rétablir ainsi l'égalité.

Cette loi reposait, comme on voit, sur l'idée même qui est le fondement de toute la législation de Moïse; divisant une terre qui n'était pas encore aux Juifs et qu'ils devaient conquérir, il n'a été gêné par aucune coutume, par aucun droit antérieur; il a disposé du sol purement d'après ses idées. Eh bien! il s'est trouvé que cette disposition était impraticable, et les plus fidèles zélateurs de la loi se sont dispensés d'obéir à une injonction trop contraire aux sentimens et aux mœurs naturelles des hommes.

Pour les preuves que cette partie de la religion mosaïque n'a pas été long-temps ou n'a jamais été en vigueur, on peut consulter Michaëlis, qui le démontre avec la dernière évidence. (1)

Ce n'est pas tout, le génie prophétique de Moïse avait compris que cette œuvre si forte n'était pas à l'abri des vicissitudes humaines; et c'est un admirable passage du Deutéronome (2) que celui où il pressent que son peuple se pourra bien lasser de n'obéir qu'à Dieu, qu'un jour, malgré tout ce que le génie de Moïse aura fait pour lui conserver sa liberté en l'isolant des autres peuples, l'ennui de cette sainte liberté le prendra, et que, dans sa faiblesse, séduit par l'exemple, il voudra un roi comme le reste des nations. Moïse se résigne à cette dégradation de son peuple et à cet abaissement de sa théocratie, et il prescrit ce qu'il faudra faire quand ce triste jour sera venu. Qu'exige-t-il? Si les Juifs veulent un roi, qu'ils le prennent, mais qu'ils le prennent parmi eux; que ce

(1) *Mosaisches recht*, t. II, p. 54.

(2) Deutéronome, ch. XVII, v. 14 et suiv.

roi ne soit pas un étranger. C'est ainsi qu'avec une profonde sagesse et une indépendance d'esprit supérieure, il fait la part de la contagion pour l'arrêter et sauver du naufrage tout ce qu'il en peut sauver, la nationalité d'Israël.

Il suit de ce qui précède que si la loi de Moïse a agi énergiquement sur les mœurs des Hébreux, leurs mœurs ont sensiblement réagi sur sa loi.

Parcourons rapidement les principales phases de cette action et de cette réaction.

Il faut mettre en dehors de cette étude une portion de la loi qui s'est fondue avec les mœurs, qui est entrée dans le sang et dans la substance des Juifs, qui vit au sein de leurs tribus dispersées, et qui vivra autant qu'elles. Telle est la circoncision qu'ils pratiquent comme au temps d'Abraham; même certaines prescriptions qui semblent indifférentes subsistent, l'intervalle dont les fiançailles précèdent le mariage est, par exemple, de dix mois aujourd'hui, comme avant la captivité de Babylone. On trouverait dans la vie habituelle des Juifs mille exemples de cette persistance avec laquelle ce peuple se cramponne au passé. Je choisis un trait saillant de sa physionomie morale, l'horreur de ce qui n'est pas lui, la loi de haïr le genre humain; cette loi est de Moïse. Le genre humain pour les Juifs, c'étaient les nations idolâtres, leurs oppresseurs d'Égypte, leurs ennemis de Chanaan. Il fallait les armer contre ces peuples d'une haine indomptable. Moïse sut planter cette haine si avant dans leurs âmes, qu'elle n'en est plus sortie, et qu'ils l'ont successivement étendue aux divers peuples qu'ils ont rencontrés; on la retrouve à toutes les époques de leur histoire : dans l'Ancien Testament, elle éclate à chaque page; les temps modernes venus, elle s'aigrit encore par la persécution et l'opprobre.

Le Talmud permet au Juif de voler le chrétien, et si le chrétien est au bord du précipice, lui ordonne de l'y pousser. Et de nos jours, dans une ville d'Allemagne, un jeune protestant s'abstint d'aller dans une maison juive, parce qu'il s'aperçut qu'après avoir pris le thé avec lui, on brisait la tasse dont il s'était servi.

Mais à part ce fonds commun qui perce à toutes les époques de l'histoire des Juifs, on ne saurait nier que leurs mœurs et leur organisation politique n'aient changé depuis Abraham jusqu'à nos jours.

Les mœurs qui ont précédé la loi de Moïse étaient, nous l'avons vu, patriarcales, et quelque chose en subsista sous son empire. Moïse fit sa loi pour le désert; seulement, guidé par un instinct merveilleux d'avenir, il se servit du désert pour discipliner son peuple et le préparer à la terre promise. Après lui, l'état de guerre et de conquête crée au sein d'Israël des mœurs violentes. C'est un temps tout héroïque et tout barbare que celui

de ces chefs guerriers qu'on appelait des Juges. C'est le temps du fort Samson et du vaillant Gédéon. C'est le temps où Jahel enfonce un clou dans la tête de Sisara, où Jephté immole sa fille, où le lévite d'Éphraïm divise le corps de sa femme en douze parts, et en envoie une à chaque tribu d'Israël.

Les Hébreux ont le sol à gagner et à maintenir. De là cette guerre acharnée et ces mœurs atroces. Ils ne sont pas encore complètement organisés en corps de nation; mais quand le moment est venu, quand ils se sentent maîtres du terrain et assis sur le sol de la Judée, la civilisation, cette plante qui sort du sillon creusé par la main de l'homme, la civilisation commence à jeter ses racines au milieu d'eux. De nouvelles mœurs nécessitent cette nouvelle forme de gouvernement que la sagesse de Moïse avait prévue. Et si un chef guerrier convenait à Israël errant dans le désertc omme une caravane, ou campé sur son nouveau territoire, Israël établi d'une manière stable au sein de ses villes, au milieu de ses champs et de ses troupeaux, a besoin d'un roi. Les anciennes mœurs dont Samuël était l'interprète y répugnaient; mais les temps étaient changés, et lui-même fut contraint de céder. Sous Saül, c'est la guerre qui domine encore dans les mœurs juives. Sous David, les arts de la paix se développent, la poésie est sur le trône; les habitudes du luxe oriental commencent à entourer ce trône. David avait des eunuques. Salomon enfin s'environne d'une incroyable magnificence, bâtit, outre le temple, des palais, des jardins somptueux, couvre la mer de ses flottes, enrichit Jérusalem des trésors d'Ophir, et vit au sein de son sérail comme un roi de Babylone. C'en était trop; c'était trop s'écarter de la tradition et des vieilles mœurs. Qu'aurait dit Moïse, s'il eût vu cette mollesse au sein du peuple qu'il avait formé pour labourer, peupler et combattre? Tout l'esprit de sa législation était dirigé contre le commerce, le luxe, l'inégalité de fortunes qui en résulte. Aussi l'état qui avait cette législation pour base, ne put tenir contre l'influence de mœurs opposées à son principe. Les richesses et les femmes étrangères corrompirent cet homme d'un esprit trop étendu et de trop peu de foi; sage et voluptueux sceptique qui était destiné à terminer l'œuvre de Moïse et à préparer sa ruine, à bâtir le temple et à ébranler la loi. Du jour où Salomon tomba aux pieds des idoles, il prosterna avec lui la majesté d'Israël, qui ne s'en est jamais complètement relevée. Il se repentit, mais il était trop tard, son règne avait porté le coup, le principe mosaïque était vicié, et le lendemain de ce règne, l'unité juive, telle que Moïse l'avait faite, fut brisée. Et maintenant c'est l'esclavage qui retrempera les Juifs; c'est lui qui, courbant les tribus sous sa verge de fer, les réunira dans une même oppression et une commune douleur. Pour atteler en-

semble Israël et Juda, le joug de Moïse n'avait pas suffi, il fallut le joug et la main pesante du vainqueur. A travers toutes ces vicissitudes, la loi a toujours été, au milieu du peuple, personnifiée dans les prophètes qui en sont l'expression vivante; toujours ils ont averti leurs frères de corriger leurs mœurs dont la perdition a entraîné la perte de leur loi. Après la captivité, ce furent d'incroyables et touchans efforts pour retrouver cette ancienne loi, pour reconstruire l'ancien peuple du Seigneur, pour se reprendre aux mœurs et aux traditions des aïeux; mais bientôt le glaive d'Alexandre fendit les antiques ténèbres de l'Orient, et rapide comme la lueur de ce glaive, un éclair du génie grec les traversa. La civilisation opiniâtre de la Judée fut bien vite entamée par cette civilisation pénétrante. Sous les successeurs d'Alexandre, les Juifs s'hellénisèrent, et leur loi se corrompit tous les jours davantage. Sous les Macchabées, il y eut un retour prodigieux d'esprit national, et la Judée se crut revenue au temps des Juges. Enfin, les Romains, devant qui tout devait tomber, parurent. Les Juifs choquèrent les maîtres du monde par l'obstination de leurs mœurs et l'indépendance de leur loi. Les Romains firent tout ce qu'ils purent pour dénaturer les unes et fausser l'autre; l'Iduméen Hérode les servit par ses intrigues : cependant les Juifs ne cédèrent pas, et malgré leur état misérable, malgré les sectes qui les divisaient, malgré les altérations profondes qu'avaient subies leurs croyances, leurs mœurs et leur constitution, ils résistèrent. On vit qu'il fallait en finir avec eux et les détruire. Cela même fut impossible. On brûla Jérusalem, on massacra des milliers d'hommes, de femmes, d'enfans; on ne put tuer le peuple, il vit encore.

Jérusalem tombée, une nouvelle ère commença pour le Juif, une ère d'exil et d'asservissement : cette condition malheureuse influa sur la loi; tant qu'il avait été séparé des autres peuples, elle avait subsisté dans son intégrité; maintenant qu'il allait proscrit à travers le monde, elle perdit sa simplicité primitive; les mystères insensés de la cabale, les subtilités des rabbins, en la surchargeant, la défigurèrent. Alors aussi les malheureux Juifs connurent et subirent d'autres lois sur lesquelles leurs mœurs n'avaient point de prise. Ce furent les lois de leurs maîtres, les lois du pays qui leur vendait un précaire asile. Ces lois de l'oppresseur firent partout l'immoralité du peuple opprimé, et si l'on peut reprocher aux Juifs du moyen âge des mœurs sordides, on doit dire que ce furent nos lois qui les condamnèrent à ces vices. Partout de leur état civil dépendirent et leur genre de vie et les mœurs qu'ils adoptèrent. Chez les Maures d'Espagne, où leur sort était assez doux, ils cultivèrent les lettres au point de négliger le commerce; mais dans les pays comme la France et l'Angleterre, où on

les persécuta presque toujours, ce fut pour eux une nécessité de se vouer à de moins nobles occupations, de se livrer à l'usure. En les excluant du droit commun, on leur interdisait la propriété territoriale qui a besoin de garantie, et ainsi la barbarie de la législation féodale les poussa vers un genre d'existence qui était tout-à-fait l'opposé de leurs mœurs antiques et de l'esprit de leur loi; car ces mœurs étaient précisément ce qu'on ne pouvait souffrir chez des Juifs agricoles et guerriers, et l'intérêt de l'argent dont on les forçait à tirer leur seule richesse, l'intérêt de l'argent était proscrit par la loi de Moïse.

La législation qui les opprimait en était donc venue à leur donner des mœurs directement contraires à celles que leur avait faites leur antique loi. Ils acceptèrent avec une ardeur désespérée l'humiliante ressource qu'on leur laissait. Mais cependant, sous le joug qui dégradait leurs mœurs, ils s'attachèrent avec un indicible acharnement à ce qu'ils en pouvaient conserver. Jamais, par exemple, les capitulaires des rois carlovingiens ne purent obtenir qu'ils consentissent à se marier d'après la loi chrétienne. Dans ce rapide coup-d'œil sur les mœurs et les institutions juives aux diverses époques de leur existence, j'ai principalement insisté sur les altérations que les premières ont pu faire subir aux secondes, parce que la législation des Juifs est avec celle de l'Inde la plus inflexible, la plus inébranlable de toutes. Je voulais établir que là même où la loi commande aux mœurs au nom de la religion, il arrive que dans le détail les mœurs modifient singulièrement la loi : si cette vérité est démontrée pour l'Inde et pour la Judée, où pourra-t-on la méconnaître?

MAHOMET.

Quant à la loi de Mahomet, c'est celle des lois religieuses de l'Orient qui a le moins contrarié les mœurs de ceux à qui elle s'imposait. Elle n'a point, comme la loi de Moïse, tenu en bride les appétits d'un peuple charnel, elle leur a donné carrière, elle a été facile aux penchans de ses sectateurs, et c'est à cette facilité qu'elle a dû en partie sa puissance. Ces tribus étaient guerrières avant Mahomet; l'amour et les batailles, c'est tout ce que chantent leurs anciens poètes, c'est tout ce que raconte l'épopée romanesque d'Antar. Mahomet n'est pas venu gêner les passions arabes, il est venu les exalter. Il a dit à ces chefs de hordes : Vous aimez la guerre, les femmes et le pillage; eh bien! guerroyez au nom de mon Dieu, et les belles captives et les trésors de l'infidèle ne vous manqueront pas. Au milieu de ces populations naturellement enthousiastes, qui ont deviné la chevalerie européenne, si

elles ne l'ont pas inspirée, il a jeté l'idée sublime de Dieu, il s'est fait le représentant de cette idée, et au nom d'Allah et de Mahomet, il a prescrit à ses disciples ce qui pouvait leur plaire davantage, la conquête du monde. Qu'est cela en comparaison du mors que la main de Moïse a placé dans la bouche d'Israël? A côté de lui je trouve Mahomet bien petit. Il flatte la nature humaine, Moïse la dompte.

Ouvrez le Koran, le meurtre est acquitté par une composition pécuniaire, concession que Moïse n'a point faite; le Koran ajoute : ou par la délivrance d'un musulman captif. Cette clause est dans l'intérêt de l'extension de la foi; mais remarquez la faiblesse de la loi devant l'exigence des mœurs. Quelques avantages que retire l'islamisme de la délivrance d'un fidèle, le vengeur du sang peut refuser la compensation et demander qu'on livre le meurtrier à sa merci.

Cependant, il faut le reconnaître, cette loi, si complaisante aux mœurs primitives, fit quelques efforts pour les améliorer, principalement à l'égard des héritages. Elle lutta contre d'antiques coutumes qui refusaient à l'orphelin et à la veuve les biens du père et de l'époux; on alléguait que ce bien devait aller à ceux qui étaient en état de porter les armes. Mahomet, quelque belliqueuse que fût sa législation, comme inspiré par je ne sais quel souffle de christianisme, statua qu'on respecterait la part des veuves et des orphelins. Il voulut que les femmes ne fussent pas prises contre leur gré par droit d'héritage; cependant il resta de la prépondérance affectée aux guerriers dans l'origine, et qu'il était dans les mœurs de maintenir, cette règle générale : à un homme doit échoir le double de ce qui échoit à une femme. Chose remarquable! cette loi, en général si docile aux passions et aux coutumes des hommes parmi lesquels elle s'est établie, a résisté avec une énergie singulière à tous les changemens qu'aurait pu y introduire par la suite la diversité des mœurs, des lieux et des temps. Au sein de la civilisation élégante des califes, comme sous la tente, en Afrique, en Espagne, en Sicile, aux Indes, à la Chine, à Constantinople, d'un bout du monde à l'autre, et à travers douze siècles, l'islamisme a subsisté inaltérable. Ce qui semblait dans ses pratiques le plus local et le plus accidentel n'a été nulle part et jamais abandonné. Dans le désert, le musulman imite avec le sable les ablutions prescrites; perdu dans les steppes de la Tartarie, il se tourne pour faire son oraison vers le côté où il croit que se trouve la pierre sacrée de la Mecque. L'islamisme a eu sur le judaïsme un avantage, c'est de venir après que les Romains avaient passé; l'empire du monde était vacant, et il a osé y prétendre. Si cet empire lui a échappé, du moins personne n'a pris la Mecque, et le croissant resplendit sur la ville des Césars. Les musulmans ont un pied en Europe, où leur présence

nous outrage, où ils nous méprisent de les supporter, et il y a peu d'années, une grande puissance a reculé devant leur fanatisme aux abois. Ce fanatisme est leur force, car c'est l'amour passionné de leurs mœurs et de leurs lois. Je sais que, de nos jours, un petit-fils d'Othman a conçu l'étrange dessein de tailler brusquement la société musulmane sur le modèle de la nôtre. Ceux qui ont vanté les égorgemens philosophiques de ce brûleur de casernes, dont on a voulu faire un grand homme, et qui n'est qu'un barbare honteux, croyant marcher avec l'Europe, et se traînant à sa suite dans le sang ; ceux qui l'ont vanté pensaient sans doute que la civilisation se laissait intimer par un décret sanglant du despotisme, et qu'on pouvait envoyer le cordon de mort à une société comme à un visir. Les choses ne vont point ainsi : il y a encore beaucoup à faire pour transporter Paris à Constantinople. Au reste, il me semble évident que le jour où Mahmoud aura renversé le dernier débris des mœurs nationales et religieuses qui étaient le support de son empire, cet empire posant à vide tombera. Dans l'intérêt de l'Europe et de la Grèce, je souhaite que le sultan remporte encore beaucoup de victoires sur les mœurs et sur le fanatisme de ses sujets.

L'ÉGYPTE ET LA PERSE.

Comment parler de l'Orient et ne pas prononcer le nom de l'antique Égypte; mais comment comparer ses lois et ses mœurs, quand les unes et les autres nous sont si imparfaitement connues?

L'Égypte tout entière est un grand hiéroglyphe que l'on n'a pas encore déchiffré. Ce qu'on entrevoit de sa constitution présente des rapports frappans soit avec l'Inde, soit avec la Judée. Comme dans la première, nous voyons ici des castes qu'Hérodote appelle des races (1) vouées à certaines occupations héréditaires; à leur tête une caste sacerdotale gouvernant par un roi de la caste des guerriers, et les prêtres réglant avec le même despotisme qu'aux Indes sa vie et ses moindres actions. En Égypte, je trouve, comme chez Moïse, l'agriculture fondement de l'état, et de perpétuels efforts pour asseoir la société sur une base territoriale et pour la défendre de la contagion et de l'invasion des mœurs nomades, pour séparer fortement le peuple agricole des peuples pasteurs qui le soumirent une fois et le menacèrent long-temps. Ces analogies ne sont pas très extraordinaires, car l'influence de l'Inde sur l'Égypte, admise par Heeren

(1) Γένεα.

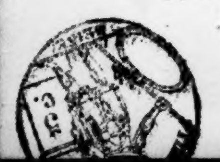
et Cuvier, n'est guère douteuse, et celle de l'Égypte sur la Judée l'est encore moins. Je ne répéterai donc point à propos de ce peuple ce que j'ai dit à propos des deux autres, et je renvoie pour les observations que j'aurais à faire sur lui à celles que j'ai faites sur eux.

Ce n'est pas que, dans le peu qu'on sait des antiques mœurs de l'Égypte, il ne soit possible de démêler quelque trait saillant qui tranche avec celles de tout autre pays. Telle est, par exemple, cette préoccupation de la mort qui dominait la vie entière des Égyptiens, qui était familière à toutes leurs pensées et présente à toutes leurs actions. Depuis la tête de mort qu'on apportait au milieu du festin pour exciter les convives à la joie, jusqu'à ces nécropoles plus vastes que les cités des vivans, ces temples dont les murs sont couverts de peintures qui représentent l'histoire de l'âme après la vie, ces pyramides, masses énormes élevées à grand'peine pour y cacher un tombeau : tout en Égypte parle de la mort. Ceci devait tenir aux mœurs et se retrouve dans les lois. L'Égypte est le seul pays où l'on ait fait un moyen politique d'un arrêt funèbre et soumis un cadavre à un jugement.

Mais je le répète, nous n'avons point le code de l'Égypte. Les Grecs, qui nous apprennent quelque chose de ses institutions et de ses coutumes, ne l'ont visitée qu'après l'ère des Pharaons, après cette ère de dix siècles, pendant lesquels la civilisation égyptienne se développa dans sa pureté ; alors cette civilisation commençait à s'altérer par la conquête. Peut-être est-il donné à notre temps d'en savoir davantage. Attendons ! (1)

La Perse aussi présente de grandes obscurités. Je ne veux ni ne dois m'y enfoncer. D'importans travaux se préparent en ce moment sur les antiquités persanes. Jusqu'à ce qu'ils aient paru, on ne peut s'aventurer sur ce terrain mal connu sans courir le risque de s'égarer. Je dirai seulement qu'en comparant ce que les auteurs anciens nous apprennent des Perses avec ce que nous révèle l'imparfaite traduction des livres de Zoroastre que nous possédons, l'on peut déjà s'assurer que ces mœurs et ces institutions étaient dans une parfaite harmonie et reposaient sur la même idée : c'était l'idée qui servait de base à leur religion, l'idée de la guerre, mais de la guerre sacrée, livrée par le principe bon, intelligent, lumineux, au principe ténébreux et malfaisant. De cette idée sortait naturellement celle de la pureté, base de la loi de Zoroastre et des mœurs qu'il prescrivit. Les prescrivit-il en effet, ou les mœurs étaient-elles antérieures à lui et ont-elles passé de la coutume dans sa loi ? J'incline à le croire sans prétendre le prouver. Mais d'abord je remarque dans la race d'Iran la pré-

(1) Le voile est retombé. Champollion vient de mourir.



pondérance et l'émancipation de l'esprit guerrier. Ce peuple, surtout militaire, ne paraît jamais avoir porté le joug de ses mages comme les Indiens celui de leurs brahmes. D'après cela, je ne pense pas qu'il ait reçu de sa religion cette idée de pureté, fondement de sa morale et de ses mœurs; je crois plutôt qu'il l'a puisée dans son génie austère et belliqueux.

Zoroastre s'empara de cette idée, il en tira les préceptes qui en paraissaient le plus éloignés. Ainsi voulait-il favoriser l'agriculture? Dans ce but, il ordonnait de cultiver la terre pour la purifier, pour la soustraire au mauvais principe et la mettre sous l'empire du principe bienfaisant. Plusieurs de ses lois eussent révolté son temps, si elles n'eussent été préparées par les mœurs. Que dis-je? elles l'eussent révolté lui-même. Si par exemple le pouvoir de cette idée de pureté n'avait pas été si grand sur toutes les âmes, si elle n'eût pas inspiré un respect superstitieux pour le feu, son image et son symbole, le caractère humain de ce législateur qui défend, sous des peines sévères en ce monde et dans l'autre, de battre une chienne qui a des petits, ne lui aurait pas dicté cette sentence barbare : Celui dont la bouche a soufflé sur le feu est digne de mort.

Du reste, Zoroastre s'est donné constamment non pour un créateur comme Moïse, mais pour un rénovateur de la tradition antique, un réformateur de la tradition corrompue; il veut reconstituer dans sa pureté l'ancienne société persane, l'empire de Djemschid. Sa législation est une restauration des mœurs primitives.

Il est donc permis de croire, d'après cela, que les mœurs eurent en Perse, comme ailleurs, une puissante influence sur la loi religieuse qui en exerça sur elles une si grande à son tour.

LA CHINE.

Reste un pays à part, presque aussi étranger par sa constitution à l'Orient qu'à l'Occident : c'est la Chine où il n'existe ni castes religieuses ni noblesse militaire, mais un despote, de la police et de l'administration, où la libre concurrence du savoir ouverte à tous est la base de la hiérarchie sociale, où enfin les disciples de Confucius gouvernent sous un roi tartare une population boudhiste.

Cet empire dont la population égale presque celle de l'Europe existe depuis plus de quatre mille ans. Certes il a été le théâtre de bien des changemens que nous connaissons mal encore. Les diverses parties qui le composent se sont à plus d'une reprise séparées et réunies. Il a été régi par

vingt-deux dynasties; il a donc éprouvé au moins vingt-deux révolutions. Deux fois il a été vaincu par les barbares, et deux fois il a vaincu la barbarie.

Depuis l'époque de ses premiers rois, que le début de son histoire nous montre desséchant le sol et fondant la société, jusqu'à l'empereur qui règne maintenant sur cent quatre-vingt millions d'hommes, à travers la longue période de ses déchiremens, quelque chose a subsisté immobile : c'est le fonds de ses anciennes mœurs. Ce fonds est aujourd'hui bien altéré, bien corrompu sans doute, mais il est reconnaissable même à cette heure, au sein d'une civilisation décrépite, comme les traits caractéristiques du visage de l'enfant peuvent se lire encore sur la physionomie décomposée du moribond.

Quel était-il ce fonds immuable d'où tout est sorti? quel était l'élément primordial de cette vieille société? C'était la famille patriarcale, la famille agricole. De là les deux idées qui sont encore l'âme de la politique chinoise : l'obéissance filiale, l'importance de l'agriculture.

Ouvrons les annales de la Chine. Quel spectacle nous présentent les premiers chapitres du Chou-King, son plus ancien livre historique? Un chef gouvernant les familles et les tribus qui se groupent autour de lui, comme il gouvernerait des enfans et des serviteurs, appliquant tous ses soins à assainir la terre, à la rendre habitable et féconde, à favoriser par la culture la multiplication de l'homme et des animaux utiles. Ce sont quelques tribus qui se détachent de leur errante famille et se font une vie stable en s'attachant au sol. Ce qui peut seconder la tendance agricole, la faire prévaloir sur la vie nomade, c'est là ce que le chef encourage et prescrit avec une autorité toute paternelle. Un de ces anciens rois est un laboureur, un autre est choisi à cause de son respect pour ses parens (1). Si l'on énumère les devoirs des rois, le premier est de procurer au peuple les cinq choses nécessaires à la vie, celui de faire régner la vertu ne vient qu'après (2). Des huit règles du gouvernement la première est celle des fruits, la seconde celle des biens, c'est-à-dire, le soin de la nourriture et du bien-être matériel des hommes. La maxime fondamentale est l'obéissance filiale, et ce qui n'en est qu'une extension, le respect de la vieillesse, un vieillard étant respectable pour chacun en ce qu'il lui présente l'image de son père. En ces temps, l'idée de la paternité, dans laquelle se confondait celle de l'amour maternel, s'appliquait au principe de la société et à celui de l'univers. On disait : De même que le ciel et la terre sont

(1) Chou-king. trad. du père Gaubil, p. 9.

(2) *Id.*, p. 24.

le père et la mère de toute chose, le roi doit être le père et la mère de son peuple (1).

Les diverses dynasties qui arrivèrent à l'empire, sanctionnèrent leur usurpation par une adhésion constante aux anciennes maximes, un respect inviolable des anciennes mœurs. Ce fut le lien qui réunit successivement autour du trône impérial les états indépendans.

C'est sur cette base que s'établit la monarchie des Chinois, qui atteignit une certaine unité vers le onzième siècle avant Jésus-Christ. Mais bientôt ce lien se relâcha d'abord, puis se brisa entièrement, et alors commença cette époque d'anarchie et de divisions qu'on a justement nommée le moyen âge de la Chine, et qui fut aussi long que le nôtre. C'est au plus fort de cette anarchie, quand l'autorité impériale n'existait plus que de nom et avait à peu près autant d'influence sur les états nés du démembrement général que celle de l'empereur au quatorzième siècle sur les grands feudataires d'Allemagne; c'est alors que parut Confucius. Confucius sentit le besoin de reconstituer l'unité chinoise. Que fit-il dans ce but? Il recueillit les anciens rites, les anciens chants, les anciennes maximes, les histoires des premiers temps. Voilà ce que contiennent les cinq kings dont il est le rédacteur. Tout son enseignement était un appel au passé; son idéal politique, c'était la résurrection des mœurs antiques. Seulement, venu dans un temps philosophique, dans un temps où il y avait des sectes et des écoles, il donna une forme abstraite et symétrique à cette morale qui n'était au fond qu'une tradition réduite en système. Si cette doctrine l'a emporté sur ses rivales, si elle est devenue une autorité, tandis que les autres sont restées à l'état d'opinion, c'est qu'elle n'était qu'une expression systématique, une sorte de traduction en langage abstrait des mœurs primordiales, des sentimens intimes du pays. C'est par là qu'une philosophie a pu devenir une loi.

Au reste, ce n'est que douze cents ans après Confucius, au septième siècle de notre ère, que son école est entrée en possession de la société chinoise. Ce n'est qu'alors qu'a été organisé le système des examens par lequel tous les emplois sont donnés exclusivement aux lettrés, selon le degré auquel ils ont porté l'étude de la morale et de la politique de Confucius.

Il a fallu tout ce temps pour user l'anarchie féodale, et quand son ère a été consommée, les lettrés dépositaires d'un système qui reposait sur les anciennes mœurs, qui contenait ce qu'il y a d'immuable dans la nature chinoise, se sont trouvés les vrais représentans de la société; ils ont été en mesure de lui donner ce qu'elle cherchait après tant d'agitations, l'u-

(1) Chou-king, p. 15.

nité et la paix au sein d'une organisation naturelle et nationale, et c'est ainsi qu'un corps de littérateurs a pu hériter de la violence et de la guerre, et qu'une époque pacifique a pu succéder à des siècles de destruction.

Quand les généraux et les fils de Djingis-Khan conquirent la Chine, leur première pensée fut de la détruire; car c'est ainsi que ces chefs entendaient la conquête. Les lettrés garantirent la Chine de l'extermination totale dont elle était menacée. A cette époque, on en voit quelques-uns, ministres des empereurs mongols, s'interposer entre eux et leurs concitoyens, enseigner à ces vainqueurs sauvages quel parti ils pouvaient tirer de l'administration régulière qu'ils trouvaient établie dans l'empire, et les gagner à l'humanité en leur prouvant que le gouvernement leur rapporterait plus que le pillage. Ces lettrés, en sauvant l'existence matérielle de leur pays, avaient sauvé sa civilisation; car les Tartares ne l'ayant pas anéantie furent contraints de l'adopter. Alors on vit quelle est la force d'une organisation sociale fondée sur des mœurs enracinées. Mœurs et lois résistèrent à la plus terrible des conquêtes, et s'imposèrent aux plus redoutables des conquérans.

Le même spectacle se reproduisit lors de la conquête des Mantchoux, et à l'heure qu'il est, l'empire du milieu, après avoir traversé tant de siècles, tant de vicissitudes et d'invasions, est encore gouverné par ses vieilles maximes. Ce qu'il y a d'essentiel dans ses mœurs n'a pas péri.

Mais qu'est-il résulté de cette inconcevable ténacité? Ces mœurs, nées d'un état de choses entièrement aboli depuis bien des siècles, ont cessé d'être en harmonie avec la société qui s'appuyait sur elles; elles ont perdu, pour ainsi dire, leur sens et leur vertu. L'empereur de la Chine s'appelle encore le père et la mère de son peuple, et une fois par an il ouvre lui-même un sillon en témoignage de son respect de l'agriculture; mais l'autorité paternelle et patriarcale s'est peu à peu changée en un despotisme absolu. Le devoir de nourrir les cent familles primitives est devenu le soin du bien-être matériel d'un peuple immense. Despotisme sans limites du souverain, soin exclusif du bien-être matériel des sujets, voilà à quel état de choses ont abouti les anciennes mœurs patriarcales et agricoles. Il valait mieux pour elles s'effacer, et être remplacées par des mœurs nouvelles que de subsister ainsi dénaturées. La Chine est une momie de peuple. Une momie a, si l'on veut, figure d'homme; on y reconnaît même les traits fondamentaux de la race, mais elle ne subsiste qu'au moyen des bandelettes qui la serrent et sans lesquelles elle tomberait en poussière; mais de son sein vide on a retiré les organes de la vie. Il en est ainsi de la Chine; ses membres ne tiennent ensemble que parce qu'elle est étroite-

ment emmaillotté dans les langes de son enfance, son sein est creux, il n'y a plus de cœur.

Lisez dans les journaux anglais les actes du gouvernement, les proclamations officielles insérées dans la *Gazette Impériale*, et vous croirez lire un chapitre du Chou-King; l'empereur actuel parle comme parlait l'empereur Yao : mais ouvrez le code pénal de la Chine, son seul code, et vous verrez ce que sont devenues dans la réalité les anciennes mœurs. L'obéissance filiale est toujours la base de la société, mais l'empereur étant le père de tous, cette obéissance est une prostration de tous devant son pouvoir, et c'est au nom d'un sentiment respectable en soi et inhérent aux mœurs chinoises, mais perverti par la servitude, qu'ont été établies des lois atroces : telles sont celles qui prononcent contre l'auteur de toute atteinte non-seulement à la personne de l'empereur, mais à son palais, au temple de sa famille, aux sépultures de ses ancêtres, une mort épouvantable, le supplice des couteaux (1), et enveloppent dans cette sentence tous les parens du coupable. Il y a des peines sévères pour celui qui, dans un placet, emploie le nom de l'empereur, porte ou donne son nom; il est défendu d'imiter les rites impériaux (2). Le crime de lèse-majesté est identifié avec le sacrilège (3). Tout ce qui tient au gouvernement participe de ce respect superstitieux. Le châtiment pour celui qui jette une pierre contre un monument public (4), ou qui résiste à la patrouille, est la mort (5). C'est que le gouvernement et même la police ont hérité de la vénération primitive et de la docilité sans bornes qu'inspirait le chef patriarcal à la famille politique primitive.

Le principe des anciennes mœurs est donc caché au fond des institutions actuelles, mais il y est avorté, flétri; de là est résulté le marasme moral où languit cette nation. Son gouvernement a pu lui donner la paix, une certaine justice, l'abondance des biens matériels : la population y a tellement augmenté, que deux millions d'hommes y vivent sur les rivières et les canaux, et que les mères, ne pouvant élever leurs enfans, ont dans leur ménage un bassin de cuivre pour noyer les nouveau-nés. Mais un peuple

(1) On commence par attacher le coupable à une croix de sa hauteur, ensuite l'exécuteur prend au hasard, dans un panier couvert, un des couteaux qui y sont renfermés (chacun porte écrit le nom d'une partie du corps), et coupe le membre que le couteau indique. (*Code pénal de la Chine*, t. II, p. 2-3.)

(2) *Code pénal de la Chine*, tom. I, p. 286.

(3) *Id.*, p. 23.

(4) *Id.*, p. 328.

(5) *Id.*, p. 374.

dénué de vie morale n'est rien, malgré ses richesses, ses aises, sa population, rien qu'un paralytique couché sur un coffre-fort. Et, bien qu'elle conserve à beaucoup d'égards les coutumes des anciens sages, au fond cette nation n'a d'autre loi que les supplices, d'autre conscience que le bambou.

Savez-vous en effet ce qu'est la loi fondamentale, *la grande loi?* C'est le tarif des coups, des amendes et des bannissemens, le tout symétriquement, on pourrait presque dire géométriquement disposé, de sorte que tant de coups correspondent à tant d'onces d'argent, à tant de milles de distance. Savez-vous quelles instructions préliminaires sont placées en tête de cette législation? « Le bambou est droit, poli, sans branches, de la longueur, de la largeur et du poids marqués dans le tableau. On le prend pour s'en servir par le bout le moins gros (1). »

Il nous importe de remarquer que, dans la distribution de ces corrections légales, ce sont des idées empruntées aux mœurs primitives de la Chine, qui bien souvent décident des coups à recevoir ou des sommes à payer.

De l'obéissance filiale découle la puissance paternelle : ainsi on peut tuer ses fils ou ses petit-fils pour soixante-dix coups (2) par tête, mais si on lève la main sur sa belle-mère, on reçoit six cents coups (3).

La déférence pour l'âge est encore une suite de l'obéissance filiale; ainsi il y a une grande différence entre les crimes commis à l'égard d'un parent plus âgé ou moins âgé que soi (4).

Le bâton qui prescrit aujourd'hui les vertus naturelles aux mœurs primitives des Chinois leur recommande aussi l'agriculture (5), qui fesait une partie essentielle de ces mœurs. En un mot, il se met toujours à la place de la sagesse traditionnelle des premiers rois et de la morale dogmatique de Confucius.

Mais cette législation ne se borne point à enjoindre par la peur du châtiment le mensonge des anciennes mœurs, elle va plus loin. Elle corrompt positivement les mœurs existantes. Un grand nombre d'emplois sont doubles, pour que les deux fonctionnaires qui en sont revêtus se surveillent l'un l'autre, et ainsi une prime est offerte à l'espionnage et à la délation. En général la dénonciation d'un coupable est prescrite à tous, et

(1) *Code pénal de la Chine*, t. 1, p. 16.

(2) *Idem.*

(3) *Idem.*

(4) *Idem.*

(5) *Idem.*

ses biens sont promis au dénonciateur. La dernière honte pour une législation, c'est d'écrire la bassesse dans son code, et d'en venir à faire de l'honneur un crime capital.

Veut-on voir enfin le vol prescrit par mesure administrative? Dans une ville située sur la frontière de la Chine et de la Russie, les Russes s'apercevaient que leur bonne foi était sans cesse trompée par de faux poids, de fausses mesures, par toutes les ruses familières aux marchands chinois. A leurs plaintes l'autorité locale répondait qu'elle était indignée de ces fourberies et prendrait des mesures pour les faire cesser, quand le hasard fit découvrir une pièce officielle par laquelle les magistrats de la ville encourageaient les marchands chinois à tromper les Russes, et même leur en indiquaient les moyens. Voilà où en est ce peuple, voilà où il a été conduit par l'opiniâtreté avec laquelle il s'est attaché à deux ou trois idées empruntées à ses mœurs primitives. Ce que ces mœurs avaient de vital a péri. Leur cadavre est resté, et cette société attachée à un cadavre a fini par se putréfier. Détournons nos yeux de ce hideux spectacle pour les attacher sur ce que l'histoire a de plus brillant. Passons à la Grèce.

LA GRÈCE.

La Grèce fut le plus éclatant théâtre du développement de l'humanité; c'est plaisir, en sortant des profondeurs mystérieuses de l'Orient, d'aborder à cette ingénieuse terre de Grèce, et de saluer dans ses mœurs et dans ses lois l'aurore de la liberté.

On le sait, la Grèce est double; deux tendances distinctes se manifestent dans son sein et se font sentir à travers toute son histoire. Deux civilisations d'un caractère opposé s'y dessinent en face l'une de l'autre, et finissent par se combattre. L'une est la civilisation dorienne qui tient encore à l'Orient par un reste d'influence sacerdotale et par des penchans aristocratiques; l'autre est la civilisation ionienne qui a entièrement rompu avec l'Orient et où dominent le commerce et la démocratie : l'une grave, sévère, l'autre pétulante et voluptueuse; l'une amie de l'ordre et de la règle, l'autre éprise de la liberté.

Cette opposition fondamentale se trahit en toutes choses, dans la religion, dans l'art, dans les mœurs. Le dorisme austère, inflexible est bien représenté par Sparte et Lycurgue. L'ionisme ingénieux, mobile est bien représenté par Athènes et Solon.

Si nous cherchons à faire en Grèce la part des deux principes dont

nous traçons l'histoire, nous trouverons d'abord qu'à Sparte les mœurs ont ployé sous les lois et qu'à Athènes les lois ont obéi aux mœurs.

Que Lycurgue soit un personnage réel, qu'il soit, comme on commence à le croire, un personnage mythique, peu importe. Toujours est-il que la tradition nous le représente agissant à la manière d'un législateur oriental. Il parle au nom d'une divinité, au nom de l'Apollon de Delphes, de l'Apollon Dorien. Ce n'est qu'après que la Pythie l'a déclaré le plus sage des hommes, et lui a expressément annoncé qu'il fonderait la meilleure des républiques, ce n'est qu'investi par elle d'une autorité sacrée, qu'il se met à l'œuvre, et ses lois s'appellent des oracles (*rethra*). Veut-il instituer son sénat, son grand moyen politique, le sénat, destiné à faire équilibre entre les rois et le peuple, il a soin qu'un oracle spécial en prescrive l'établissement. En un mot, Lycurgue est un Moïse dont la montagne de Delphes est le Sinaï.

Parlant ainsi au nom de la religion, Lycurgue n'a pas besoin de ménager beaucoup les mœurs de ses concitoyens. La propriété était très inégalement répartie, Lycurgue divise la terre en neuf mille lots égaux qu'il partage entre les Spartiates, et qu'il défend d'aliéner. Il anéantit le commerce et l'industrie par sa monnaie de fer, brise d'un coup toutes les existences, détruit toutes les fortunes; on se plaint, mais on se soumet, car le trépied a parlé.

Lycurgue poursuit son œuvre : d'abord il faut qu'il permette à l'enfant d'exister; si cette matière vivante n'est pas propre à entrer dans son moule, il la rejette impitoyablement.

La vie tout entière des Spartiates, comme l'a dit excellemment Aristote, n'était qu'une sévère discipline. Cette discipline les prenait au berceau, car les nourrices avaient ordre de faire jeuner de temps en temps les enfans qu'elles allaitaient. Un peu plus grands, on les fouettait à l'autel de Diane pour les accoutumer et les endurcir à la douleur. Devenus citoyens, ils étaient tenus comme les enfans sous la verge de la loi. Tous devaient être vêtus de la même manière, tous devaient manger en commun; un petit nombre de mets seulement étaient autorisés, les voyages étaient interdits, le célibat puni, la règle s'étendait à tout.

Il n'est pas jusqu'aux sentimens les plus naturels, ceux qui font partie, pour ainsi dire, de l'âme humaine, qui ne fussent foulés aux pieds par cette législation d'airain; elle ne s'attaquait pas seulement aux mœurs d'un peuple, mais aux mœurs communes du genre humain. Elle arracha aux mères leurs enfans, elle déchira la tunique des vierges, elle défendit de pleurer plus de douze jours les parens perdus, elle ordonna au mari d'abandonner sa couche à un étranger plus robuste, elle fit du vol une

vertu, heurtant toutes les bases ordinaires de la société humaine, la famille, la pudeur, la fidélité conjugale et la propriété. Puis, son œuvre achevée, elle la proclame éternelle. Nulle pierre ne devait être remuée dans cet édifice construit tout d'une pièce; et en effet, il dura cinq cents ans immobile au milieu des révolutions innombrables qui agitaient autour de lui tous les états de la Grèce, et l'esprit de Lycurgue se retrouve à tous les momens de cette durée depuis l'éphore Ekprepès brisant à coup de hache deux cordes qu'un musicien avait voulu ajouter à la lyre, jusqu'à cet Agis, roi vraiment martyr, qui eut l'honneur de mourir pour la loi de son pays.

Certes on ne m'accusera pas de méconnaître l'empire de la loi de Lycurgue sur les mœurs. Cet empire fut poussé jusqu'à la tyrannie et tint du prodige. Mais après avoir reconnu une si incontestable vérité, il faut se demander si par hasard cette tyrannie ne nous semble pas plus violente qu'elle ne le fut réellement, et si une bonne partie des commandemens de Lycurgue que nous trouvons les plus durs étaient pour ceux auxquels ils s'adressaient aussi choquans que pour nous; en un mot, s'il n'y avait pas sur bien des points quelque conformité entre les lois de Lycurgue et les mœurs doriennes.

Ce qui le prouverait, ce sont les ressemblances qu'on remarque entre les diverses constitutions des états doriens.

L'organisation de la république lacédémonienne se montre dans chacun de ces états, à de légères différences près. On voit qu'ils étaient tous formés sur un même plan. Dans tous se retrouvaient une famille héroïque, en général des Héraclides, investie de la royauté (1), dans tous un sénat de vieillards (2), une éphorie (3). Les institutions que nous sommes le plus accoutumés à lier dans notre esprit avec l'idée de la constitution de Lycurgue, n'étaient pas étrangères aux autres républiques doriennes. Les festins en commun existaient en Crète comme à Sparte, à Mégare du temps de Théogris, à Corinthe avant le tyran Périandre (4). Le costume des jeunes Lacédémoniennes dont au reste les déclamations athéniennes ont exagéré l'indécence, leur habitude de se livrer, en présence des hommes, à divers exercices gymnastiques, toutes ces choses qui nous surprennent dans ces lois de Lycurgue, tenaient aux mœurs doriennes. Il était dans les mœurs que les jeunes filles fussent, moins que les femmes ma-

(1) O. Müller, *die Dorier*, t. II, p. 109.

(2) *Id.*, p. 96.

(3) *Id.*, p. 112.

(4) *Id.*, p. 202-274.

riées, renfermées dans la maison domestique, plus exposées qu'elles aux regards, plus mêlées à la société des hommes; c'étaient des mœurs plus franches, plus fortes, plus septentrionales et moins asiatiques que celles des populations ioniennes. Enfin la loi qui prescrivait à l'époux d'enlever son épouse, toute bizarre qu'elle semble, devait avoir sa raison dans quelque coutume dorienne ; car en Crète il existait un usage évidemment analogue à celui-ci : l'enlèvement du jeune homme aimé par l'ami qu'il s'était choisi (1).

Une des lois les plus extraordinaires que Lycurgue ait portée est celle qui prescrivait aux jeunes Spartiates le vol, mais un vol adroit. Elle se rattachait à une autre du même genre par laquelle il leur était enjoint de s'enfoncer à certaines époques dans les bois, les montagnes et les lieux sauvages, et là de vivre pendant quelque temps de ce qu'ils pourraient se procurer par la ruse ou la force, menant véritablement la vie de brigands. M. Müller, l'homme qui nous a fait le mieux connaître l'existence des populations doriennes, voit, dans cette institution, une tradition perpétuée des anciennes mœurs, quand les Doriens dans les montagnes de l'Olympe ou de l'Æta étaient obligés de mener un genre de vie semblable, et de conquérir ainsi chaque jour leur nourriture sur les habitans de la plaine (2). Il voit également dans la fustigation des enfans à l'autel de Diane un signe commémoratif du culte antique et sanglant de la déesse (3) de la Tauride. Ainsi les mœurs et les traditions primitives des peuples doriens tiendraient dans les lois de Lycurgue une place beaucoup plus grande qu'on n'est tenté d'abord de le supposer.

Du reste, c'est l'opinion du savant dont je parle que les mœurs de ces populations étaient les vieilles mœurs helléniques qui subsistèrent à Sparte plus purement qu'ailleurs. Il a montré dans l'époque héroïque le type de la royauté dorienne; il fait voir que les rois dans Homère ressemblent beaucoup à ce que furent les rois de Sparte (4), qui de même sacrifiaient aux dieux et recevaient une portion de la victime. Il a également retrouvé dans Homère le conseil des vieillards (5), la gérusie lacédémonienne; enfin jusqu'à l'origine des repas en commun entre les chefs avec exclusion des femmes. Il a même rendu très vraisemblable que ces mœurs avaient existé chez les peuples où plus tard la démocratie les a

(1) *Die Dorier*, t. II, p. 292.

(2) *Id.*, p. 311-12.

(3) *Id.*, t. II, p. 382.

(4) *Id.*, p. 92.

(5) *Id.*, p.

fait disparaître; il a reconnu dans les prytanes d'Athènes un dernier reste de la royauté héroïque conservée à Lacédémone.

Ainsi considérée, l'œuvre de Lycurgue nous apparaît sous un jour tout nouveau. Si c'est à certains égards une tyrannie violente des mœurs contemporaines, c'est à beaucoup d'autres une réhabilitation, une réorganisation des mœurs antérieures, et l'influence des mœurs reparaît ici jusque dans la législation, qui semblait le plus les soumettre et les dominer.

Ce qu'on peut dire, c'est que la constitution de Sparte était fondée sur l'exagération du principe commun à toutes les autres constitutions doriennes. Ce principe était l'ordre, non cet ordre négatif, pour ainsi dire, qui n'est que l'absence du désordre, qui est produit par une force compressive, et périt dès qu'elle se retire; mais cet ordre réel qui tient à l'agencement harmonieux de toutes les parties de l'état, de tous les élémens de la cité. C'est ce que les Doriens distinguaient par le beau nom de *cosmos*, qui exprime l'ordre de l'univers. L'ordre en ce sens, cet ordre plein de simplicité et de grandeur qui naît de la subordination des parties à l'ensemble, se trouve dans leur architecture, comme il se retrouvait dans leur religion, dans leur poésie, dans leur musique. Toute leur existence était empreinte de ce caractère d'ordre et d'harmonie, et ils en transportaient le sentiment et le besoin dans la politique. La société, selon les idées et les mœurs doriennes, n'était pas une collection d'individus indépendans et isolés, mais une agglomération compacte de citoyens serrés en faisceau par un lien religieux, nul n'ayant d'existence personnelle, chacun vivant de la vie de tous, et se perdant, pour ainsi dire, dans l'état.

Tel était pour les Doriens l'idéal du gouvernement, l'idéal qu'ils cherchèrent à réaliser partout où ils s'établirent, en Crète, à Corinthe, en Sicile. C'est là ce que voulut Lycurgue, il le voulut avec excès. Dominé par l'idée de l'ordre dorien, du cosmos, il ne tint compte des sentimens de l'individu et de la famille et les immola, l'un et l'autre à la chose publique. Il ne laissa vivre que celui qui pouvait la servir et à la condition de la servir sans cesse; il subordonna tout à ce devoir, qui était à ses yeux la fin même de la politique; il n'abandonna rien à la fantaisie particulière, ni les banquets, ni les vêtemens, ni même les rapports intimes des époux; il ne ménagea aucun des sentimens les plus chers au cœur humain, aucun des instincts les plus impérieux de notre nature: tout cela était, aux yeux du législateur dorien, un égoïsme qu'il fallait mettre en poussière, et cette poussière pouvait seule être le ciment de l'état : que lui faisaient la pudeur des vierges, l'amour des maris, la tendresse des fils? Il voulait qu'on n'eût qu'une mère, Sparte; qu'une fa-

mille, Sparte; qu'une amante et une femme, Sparte; il voulait abîmer toutes les individualités dans une unité puissante, et il parvint à son but. Il y parvint, parce que l'idée dont il poursuivait l'accomplissement, était une idée dorienne, et qu'il avait affaire à une population dorienne. Sa loi était comme ces tyrans populaires auxquels la multitude obéit, parce que leur despotisme sert ses penchans.

Et sans cela croit-on que Sparte eût si facilement adopté cette loi que n'étayait aucune force matérielle, que les dieux conseillaient, il est vrai, mais qu'eux-mêmes, ne commandaient pas d'une manière absolue? Où le législateur eût-il pris la force de se faire obéir, s'il n'eût trouvé un point d'appui caché dans la société qu'il voulait régir? Autrement, son empire sur des hommes d'humeur aussi fière est inexplicable; ils n'auraient pas du moins porté le joug si long-temps et si gaîment (car la gaîté lacédémonienne avait passé en proverbe), si ce joug n'eût convenu à leurs mœurs.

L'influence des mœurs sur les lois que nous venons de reconnaître à l'origine de la constitution de Lycurgue, ne paraît pas moins dans le spectacle de sa durée et de sa chute. Cent trente ans après l'établissement des lois de Lycurgue, furent institués les éphores dont le rôle ne cessa jamais d'être une opposition constante à la constitution de Lycurgue.

A quoi tint ce rôle de l'éphorie, qui introduisit de si grands changemens dans l'état, et finit par amener sa perte? Il tint, comme on l'a remarqué (1), aux nouveaux rapports et aux nouvelles mœurs qui naquirent de l'agrandissement de la puissance lacédémonienne. L'extension du territoire, en relâchant le lien national, multiplia les points de contact entre les Spartiates et les étrangers. Par là les éphores chargés, comme on sait, de tout ce qui concernait les étrangers, acquirent plus d'importance, quand, au mépris des lois de Lycurgue, le nombre en augmentait chaque jour. Les éphores étaient aussi chargés de la surveillance des deniers de l'état, et l'accroissement de la richesse publique accrut leur ascendant. En un mot, toutes les nouveautés qui tendaient à altérer la législation primitive trouvaient naturellement dans l'éphorie un instrument et un organe. Voici donc un élément perturbateur introduit par l'altération des mœurs dans la constitution politique et qui en causera la destruction. En effet, ce fut un éphore qui demanda le premier la liberté de tester, incompatible avec la manière dont Lycurgue avait institué la propriété. Ce furent des éphores qui firent échouer par leurs intrigues les magnanimes tentatives d'Agis et de Cléomènes pour le rétablissement des anciennes lois.

(1) *Die Dorier*, t. II, p. 124-5.

Mais ce qui servit puissamment la tendance désorganisatrice de l'éphorie, ce qui la suscita même en grande partie, ce fut l'introduction de la richesse à Sparte après la guerre du Péloponèse, ce fut la corruption qui s'ensuivit. Avec l'or d'Athènes, de nouvelles mœurs se glissèrent dans la cité trop puissante.

Dès ce moment l'œuvre de Lycurgue fut frappée au cœur; elle mourut de cette blessure après une agonie dont la longueur prouva ce qu'elle pouvait supporter.

Voilà ce qui arrive aux gouvernemens qui n'admettent point le progrès; retranchés dans une immobilité apparente, ils croient pouvoir se dérober à l'action du temps qui transforme incessamment tous les êtres. Mais peu à peu les conditions de leur existence se modifient à leur insu. Les mœurs changent, malgré tous les efforts et toutes les gênes de la loi, parce que leur nature est de changer éternellement, et alors la loi, pour n'avoir pas transigé avec elles, périt par elles. Elle n'a pas fait alliance avec les mœurs nouvelles, elle suit les mœurs anciennes dans la tombe. Pour que l'institution de Lycurgue pût durer éternellement, il eût fallu l'isoler entièrement, et la soustraire à ce mouvement de rotation qui emporte le monde moral à travers le temps, semblable à celui qui roule l'univers matériel à travers l'espace; car le moindre contact avec des mœurs étrangères renfermait le germe d'une altération toujours croissante dans les mœurs des Lacédémoniens, et les mœurs enfin minées, la loi qu'elles soutenaient devait s'écrouler avec ses fondemens.

S'il a fallu quelque attention pour démêler à Sparte quelle influence eurent les mœurs sur des lois qui semblaient en être indépendantes, à Athènes, au contraire, ce qui frappe d'abord, comme je l'ai dit plus haut, c'est l'influence des mœurs sur les lois.

Les mœurs athéniennes, à l'époque de Solon, étaient essentiellement démocratiques. Il n'y avait pas là, comme à Sparte, une famille sacrée, à qui le trône appartînt par une sorte de droit divin. On n'y trouvait pas non plus cette séparation tranchée entre un petit nombre de citoyens établis par la conquête et une population nombreuse soumise aux conquérans. Depuis plusieurs siècles, la royauté était morte avec Codrus, et l'égalité avait jeté de profondes racines dans le sol de l'Attique. La situation littorale d'Athènes l'invitait au commerce, et le commerce est favorable à la démocratie. Enfin, il semble qu'il y ait dans le sang de la race ionienne quelque chose qui la pousse invinciblement à l'activité commerciale et à l'égalité politique. Ce génie particulier se montra dans les villes ioniennes de l'Asie Mineure, et les fugitifs qui fondèrent Massalie le transportèrent avec eux de Phocée aux rivages de la Gaule.

Solon trouva donc à Athènes des mœurs démocratiques avec leur conséquence ordinaire, l'agitation, le désordre, les divisions. Avant lui, deux tentatives avaient été faites pour imposer un joug à ces mœurs. L'une était comme un effort désespéré d'un législateur farouche, qui, sentant le besoin de retremper Athènes, avait imaginé de la retremper dans le sang. La rigueur outrée de la loi de Dracon l'avait fait promptement rejeter. Le Crétois Epiménide, saint et mystérieux personnage, qui passait pour entretenir un commerce avec les dieux, était venu dans Athènes, il y avait été reçu avec respect comme un homme divin que le ciel inspirait; mais le prophète dorien avait bientôt compris que les mœurs des Athéniens se refusaient à la constitution qu'il eût pu leur donner, et après avoir prescrit quelques observances religieuses, il s'était retiré presque sans laisser de trace. L'anarchie était au comble. Chacun prétendait ordonner l'état à sa fantaisie. Les habitans de la montagne, ceux de la plaine, ceux du rivage, voulaient une constitution différente, en rapport avec leurs habitudes et leurs besoins. L'inégalité des fortunes qui, terrible là où elle n'est contrebalancée par nulle autre inégalité, écrase les états démocratiques de sa tyrannie, la plus insolente et la plus impitoyable de toutes; l'inégalité des fortunes était poussée à ce point, que la propriété territoriale se trouvait concentrée dans les mains du petit nombre, et qu'il ne restait à la multitude que de la misère et des dettes. Les uns prétendaient tout garder, les autres demandaient l'abolition des dettes et le partage des terres. La société était dans une crise violente qui semblait devoir la briser. C'est alors que Solon parut.

Jusqu'ici nous avons vu dans tout l'Orient, et à Sparte même, des législateurs qui donnent la religion pour base à la politique, et à ce titre, exercent une grande puissance sur les sentimens et les mœurs des hommes. Solon est le premier qui ose se passer de cet imposant appui. A peine cite-t-on à son sujet un oracle incertain. Que nous sommes loin de cette intervention perpétuelle de Delphes dans la législation de Lycurgue! — Pour Solon, son existence n'a rien d'incertain ni de merveilleux, elle ne se perd point dans la nuit des âges héroïques, elle ne touche point au monde de la mythologie. Solon n'est point un Héraclide sur lequel se soient conservées des traditions plus poétiques que vraisemblables. Sa vie est simple, son extraction médiocre. Il ne parle point d'en haut, il ne change point les bases de la société; mais choisi par ses égaux pour leur donner des lois, il s'applique à chercher ce qui, pour eux, est à la fois desirable et possible. Il tient compte des circonstances, des obstacles, négocie avec les partis, compose avec les intérêts, en abolissant les dettes, laisse espérer qu'il partagera les terres, traite la législation et la

politique avec un art encore inconnu; enfin, comme il le dit lui-même, il ne veut pas donner aux Athéniens les meilleures lois imaginables, mais les meilleures qu'ils puissent supporter. Se plaçant dans ce point de vue, il est évident qu'il tiendra grandement compte des mœurs dans ses lois, que celles-ci ne viseront guère à autre chose qu'à être l'expression des premières, tout au plus à les corriger indirectement, à tirer d'elles-mêmes de quoi modérer leurs inconvéniens, mais non à les plier ou à les détruire.

Les mœurs athéniennes étaient, nous l'avons vu, démocratiques. La loi de Solon sera démocratique comme elle. Cette législation n'aura qu'un but : organiser et régulariser les élémens démocratiques contenus dans les mœurs.

Ainsi elle prescrira l'activité, l'industrie, elle encouragera aux arts mécaniques (1) autant que Lycurgue cherchait à en détourner, car elle s'adresse à une population industrielle et mercantile, et Lycurgue s'adressait à une population conquérante qui ne se plaisait qu'aux travaux de la guerre, et ressentait un dédain tout aristocratique pour les occupations manuelles.

Il y aura à Athènes une assemblée populaire qui décidera souverainement, sans contradiction et sans appel. En effet, comment persuader à ce peuple ardent, inquiet, jaloux, qu'il s'en rapporte à d'autres qu'à lui-même sur ce qui touche à ses intérêts ou à sa gloire? Comment obtenir de lui qu'il se prive du plaisir de délibérer, de haranguer, de juger? Ce qu'il lui faut, c'est cette vie de l'Agora, oisive et passionnée. Solon ne tentera point d'éloigner le peuple de la place publique, de la tribune, car cette multitude ingénieuse et vaine se sent capable de tout oser et se croit propre à tout faire; mais Solon, qui lui-même est Athénien, et aussi ingénieux que pas un de ses compatriotes, Solon parviendra, tout en caressant les sentimens populaires, à les diriger. A force d'adresse, il saura trouver au sein de cette démocratie de quoi la modérer à son insu. Tout citoyen doit voter; mais en exigeant qu'on appelle d'abord au scrutin ceux qui ont plus de trente ans, il espère entraîner les autres par l'ascendant de l'exemple, et refroidir l'emportement de la jeunesse en lui laissant le temps de la réflexion. Tout Athénien a droit de monter à la tribune; mais Solon limite indirectement le nombre des orateurs par une censure préalable de leurs mœurs. Quiconque aura frappé son père ou sa mère, refusé de les nourrir ou de les loger, jeté son bouclier dans la ba-

(1) Un fils à qui son père n'avait pas fait apprendre un métier était dispensé par Solon de le nourrir dans sa vieillesse.

taille, etc., s'il ose haranguer ses concitoyens, pourra être accusé par eux. Enfin Solon transporte l'initiative du peuple au conseil des quatre cents; le peuple délibère, mais seulement sur ce que le conseil a proposé. Et remarquez comment se forme ce conseil : ce ne peut être au nom d'aucun privilège, l'altière démocratie d'Athènes ne le souffrirait pas. Qui donc indiquera ceux qui doivent en faire partie? Le sort, la fève blanche ou noire. Ainsi Solon cherche un tempérament à la démocratie dans le hasard qu'il juge être quelquefois moins aveugle qu'elle, et la passion de l'égalité populaire est amenée par l'habileté du législateur à cette concession, sans s'apercevoir de ce qu'elle fait, sans songer que c'est au fond le hasard qui est le père de toute inégalité.

La division des Athéniens en quatre classes d'après la fortune, analogue à celle de Servius Tullius et à notre principe actuel du cens, est entièrement dans l'esprit démocratique, car elle repose sur un fondement mobile, la richesse. D'ailleurs, les emplois politiques étaient accessibles aux trois classes supérieures; la dernière seule en était exclue : et encore Solon, comme pour réparer cette infraction au principe démocratique, se hâta d'abandonner à cette quatrième classe les emplois judiciaires en manière de dédommagement. Toute la constitution athénienne était donc basée sur la richesse. Solon n'avait pas trouvé d'autre principe social existant; il fut donc obligé de tout rapporter à celui-ci, et Athènes serait peut-être tombée, malgré Solon, à ce degré d'abaissement moral où peuvent descendre les républiques dont le mobile unique est l'argent, si l'esprit mercantile n'eût trouvé un contre-poids naturel dans l'ascendant de l'éloquence et le pouvoir du génie. Solon luttait contre l'égoïsme qui est le danger des démocraties, qui s'y montre tour à tour sous les traits de l'ambition ou de l'indolence. Il s'efforçait d'unir entre eux les citoyens, d'en faire un corps composé de membres solidement attachés les uns aux autres. Sa tâche était d'autant plus difficile, qu'il était dénué de tout point d'appui religieux ou aristocratique; et c'est dans les ressources et les expédiens dont il s'avisa pour y suppléer, qu'il fit éclater surtout une merveilleuse industrie. Recevant le mot d'ordre des mœurs capricieuses du peuple athénien, il voulait cependant lui donner des mœurs plus fortes, plus compactes, pour ainsi dire. C'est dans ce but qu'il fit un devoir à tout citoyen de prendre un parti en cas de division politique, qu'il permit à chacun de se constituer accusateur au nom d'une femme, d'un enfant outragé, et déclara l'offense faite à tout particulier, crime contre l'état.

Car, quelque différente que fût de la hardiesse et de l'autorité de Lycurgue, la sagesse timide, la circonspection prudente et délicate de So-

lon, il cherchait aussi, bien que d'une manière plus détournée, à agir par la loi sur les mœurs.

Il faut le reconnaître avec impartialité; comme nous avons reconnu que les lois de Lycurgue, si puissantes sur les mœurs, en avaient cependant à quelques égards subi l'influence, ainsi Solon veille avec le plus grand soin à l'éducation, défend à la propriété d'excéder une certaine mesure, intervient dans les détails de la vie domestique, et punit de mort l'archonte qui dans un état d'ivresse oserait paraître en public avec sa couronne.

Du reste, il y avait dans les mœurs athéniennes une dignité native, un goût inné d'élégance qui les accompagnait jusque dans leurs désordres, et tempérait leurs égaremens. Une délicatesse de sentiment mêlée quelquefois de grandeur suppléait heureusement à la loi et la corrigeait. C'était ce qui donnait de la force à la sentence par laquelle on privait un Athénien de l'honneur en le déclarant *atimos*. Le grand nombre de cas auxquels cette peine était appliquée prouve qu'elle produisait un effet considérable, et une pareille loi ne produit d'effet qu'autant que son arrêt est ratifié par les mœurs.

Certes, l'ambition et l'intrigue avaient un jeu bien vaste dans un pays comme Athènes, où elles pouvaient rapidement conduire à tout; mais il faut se souvenir que plusieurs de ces magistratures, objets de tant de brigues, ne donnaient d'autre privilège que celui de dépenser sa fortune au service de l'état. Tels étaient celui des triérarques qui fournissaient des galères à la république, celui des chorèges qui se chargeaient des soins du théâtre; car le théâtre, la musique, la danse, étaient chose publique, officielle pour ainsi dire. Les archontes nommaient en pleine assemblée les joueurs de flûte chargés d'accompagner les danses publiques, et il n'était permis ni à un étranger ni à un Athénien flétri de se mêler à ces danses.

Aimable peuple dont les lois ne dédaignaient pas de régler les nobles plaisirs! La législation de Solon recommandait qu'on se gardât de confondre les divers modes de musique, et Platon commence son dialogue sur les lois, qui renferme sa politique positive, par établir l'importance des chants et des chœurs de danse pour le gouvernement des états.

A un tel peuple il appartenait d'avoir un poète pour législateur.

Ce législateur adressant en vers des conseils à ses concitoyens qui lui ont demandé une constitution, offre un spectacle plein de grâce qu'Athènes seule pouvait donner.

Solon ne réclama point pour ses lois, comme Lycurgue, une éternelle durée. Le sol athénien était trop mobile et trop léger pour qu'il pût con-

cevoir une telle espérance; il ne demanda pour elles que cent années, et cette demande modeste ne lui fut pas même accordée.

A peine s'était-il éloigné que l'ancienne anarchie recommence, puis vient la tyrannie. Tyran aimable et spirituel, comme il fallait être pour subjuguer des Athéniens, Pisistrate se saisit par la ruse d'un pouvoir qu'il conserve par l'indulgence et la douceur. En vain le vieux Solon parcourt les rues d'Athènes avec ses armes pour exciter ses concitoyens à défendre son ouvrage; Pisistrate le va visiter, honore et captive sa vieillesse. Du reste, les lois de Solon étaient si bien accommodées au génie des Athéniens, que celles de Pisistrate furent conçues dans le même esprit. C'est par là que la législation de Solon, quoique altérée à diverses reprises, ne périt jamais tout entière; elle ne se maintenait pas, comme celle de Lycurgue, par sa raideur et son inflexibilité, mais elle résistait par sa souplesse même. Solon survécut à la forme de gouvernement qu'il avait instituée; mais le caractère de sa législation dura autant que les mœurs des Athéniens dont elle était le résultat et l'image.

Athènes supporta la tyrannie tant qu'elle fut douce et brillante; quand, sous les fils de Pisistrate, elle devint pesante et dure, son humeur indépendante en fut irritée, et une conspiration vraiment athénienne se forma: c'est une conspiration au milieu d'une fête; ce sont de jeunes amis cachant leurs poignards sous des branches de myrthe. La législation de Solon reparaît, mais Clisthènes, qui la rétablit, l'altère; plus docile encore aux goûts démocratiques des Athéniens, il pousse leur constitution plus avant dans cette voie. De quatre tribus il en fait dix, et multiplie par là l'activité politique dans l'état. Dès ce moment, une agitation toujours plus inquiète précipite ce peuple ardent vers une démocratie sans règles. En même temps l'exaltation populaire, qui transporte tous les esprits, enfante des prodiges dans la guerre, dans l'éloquence, dans la poésie, dans les arts. Et quand vint le grand combat contre l'Asie, ce fut cette Athènes bouillante et indisciplinée qui s'élança au premier rang; ce fut elle qui à Marathon étonna les masses orientales en se précipitant sur elles avec une insouciante ardeur comme pour une lutte de la palestre. Rien en Grèce ne fut comparable à ce fougueux et brillant héroïsme. Les Spartiates surent mourir avec leur roi aux Thermopyles, les Athéniens proscrivaient leurs généraux et battaient les Perses sur la terre et sur la mer. Quelle législation eût pu résister à l'emportement du triomphe, à l'ivresse d'une telle gloire? Comment disputer quelque chose à une démocratie de héros, à une populace pleine de grâce et de génie? Personne ne pouvait en avoir la pensée, et le sage Aristide lui-même céda au torrent. Il ouvrit la porte de toutes les dignités à la masse entière des citoyens, sans en



excepter cette quatrième classe que la prudence de Solon avait exclue des emplois politiques. Dès-lors les faibles barrières que les lois avaient tenté d'opposer aux mœurs démocratiques tombèrent. Ces mœurs débordèrent avec une impétuosité sans frein. Ce fut alors, quand l'état, battu par le flot populaire, allait s'écrouler, qu'il y eut pour Athènes un moment d'activité, de splendeur, de gloire unique dans les annales du genre humain. Toutes les facultés du peuple le mieux doué de la terre firent explosion à la fois. Périclès qui a attaché son nom à cette époque merveilleuse, Périclès fut aussi celui qui porta les derniers coups à la constitution de son pays, qui acheva de relâcher le lien social, et lança le char de l'état dans cette carrière où il devait fournir une course si brillante et si rapide, et se briser dans son triomphe au milieu des applaudissemens de la Grèce et du monde.

Sans doute il fallait, pour produire cette époque extraordinaire, que l'âme de chaque citoyen fût excitée par les agitations et les orages de la démocratie; il fallait le souffle brûlant du vent populaire pour épanouir au milieu de la tempête cette fleur éblouissante.

Mais ce vent fécondant et terrible avait déposé dans cette fleur un germe de mort; Athènes eut là, dans l'histoire du genre humain, une heure incomparable; mais l'heure d'après, il fallut mourir.

Cette fièvre qui lui avait fait faire de si grandes choses précipita sa fin; le génie ionien, au plus fort de son exaltation démocratique, rencontra pour son malheur le génie dorien, qui depuis long-temps attachait sur lui un œil dédaigneux et menaçant. Les deux génies luttèrent, et cette lutte dura vingt-sept années. L'Ionien ne manqua pas de courage, mais de suite et de patience; le Dorien le terrassa froidement et le fit esclave. La Sparte de Lycurgue fut plus forte que l'Athènes de Solon.

Mais Athènes ne savait pas servir long-temps, elle ne pouvait surtout endurer l'humeur sombre de ses tyrans, ses mœurs se soulevèrent contre eux et les chassèrent. Alors se présenta pour elle un vainqueur qui lui convenait mieux. Alexandre était un maître assez brillant pour succéder à Pisistrate et à Périclès. Athènes, qui, comme tous les autres états démocratiques de l'antiquité, inclina toujours à la tyrannie, Athènes le pays de la finesse et de la gloire, se laissa prendre aux ruses de Philippe et vaincre aux exploits d'Alexandre.

Enfin, tous les peuples de la Grèce perdirent l'un après l'autre leur liberté, en perdant les mœurs de la liberté.

La ligue achéenne fut un dernier effort pour la défendre, quand déjà elle n'existait plus que dans la pensée de deux jeunes rois et de quelques nobles femmes de Sparte, quand elle mourait de la main du bour-

reau dans la prison d'Agis, ou gisait dans les rues d'Alexandrie sous les cadavres de Cléomènes et de ses vaillans compagnons. Il était trop tard. En vain la Grèce entière applaudit au Romain qui la déclarait libre, les maîtres du monde ne pouvaient décréter la liberté : on décrète la mort, mais non pas la vie. Avec les anciennes mœurs, l'ancienne société grecque avait péri. C'était ce peuple romain qui la remplaçait désormais sur la scène du monde. Puisque la Grèce est morte, suivons l'univers, passons aux Romains.

J. J. Ampère.

(*La fin à la prochaine livraison.*)

LES

ENFANS D'ÉDOUARD.

THÉATRE FRANÇAIS.

Si c'est un bonheur pour la critique d'étudier, et d'expliquer à la foule inattentive, un ouvrage important par son mérite réel, par la grandeur de la conception, par l'exécution délicate et achevée, ou même, au défaut de ces rares qualités, par la hardiesse des intentions et la majesté de la perspective; si c'est pour la réflexion patiente un sérieux et durable plaisir, que de pénétrer, jour par jour, le secret des fantaisies qui ne se révèlent à la multitude que par des tentatives souvent très éloignées l'une de l'autre; d'assister sans relâche et sans distraction à la lutte perpétuelle qui se partage l'imagination humaine depuis le berceau de la poésie, de suivre et d'applaudir tour à tour le triomphe de l'ordre sur le mouvement, ou du mouvement sur l'ordre, c'est-à-dire de Sophocle sur Eschyle,

de Térence sur Plaute, de Racine sur Corneille; c'est, je l'avoue, une besogne fastidieuse que d'assister au spectacle d'une œuvre sans portée, sans vigueur, et disons-le, sans volonté.

Or, cette tristesse sincère que nous exprimons ici, nous est venue à la représentation des *Enfans d'Edouard*. La critique, et, j'en conviens sans peine, si haute et si désintéressée qu'elle puisse être, n'aura jamais la même valeur et la même animation que les traités des philosophes, les récits des historiens, ou les inventions des poètes. Bien qu'elle prétende, avec une modestie effrontée, établir et défendre les lois qui régissent toutes les formes de la pensée, tout en avouant implicitement que Dieu lui a refusé la faculté de réaliser aucune de ces formes, cependant cette sévère magistrature, même aux mains de Quintilien, de Samuël Johnson ou de Diderot, n'aura jamais, pour la société qui nous entoure, la même grandeur et les mêmes joies que la lecture d'Homère, de Tacite ou de Platon. Mais s'il est arrivé, à de lointains intervalles, à l'estimation des œuvres de la pensée de disputer l'attention publique à ces œuvres elles-mêmes, ce n'a jamais été qu'à la condition de ne s'en prendre qu'aux maîtres et aux novateurs du premier ordre; car il faut à la critique, pour vivre même huit jours, la colère ou l'enthousiasme. Il faut qu'elle combatte corps à corps les idées perverses qui veulent détourner l'art de sa route, ou qu'elle élève sur un piédestal les statues des demi-dieux à qui l'impiété, l'ignorance ou l'envie refusent la gloire et l'encens.

Pourtant, lorsqu'on a rencontré, parmi les inventeurs de son tems, de secrètes sympathies, si l'on n'a pu se défendre d'applaudir, comme à une victoire personnelle, aux créations du génie qui sont venues baptiser de leur nom de courageuses, mais impuissantes espérances, il y aurait de l'ingratitude, et peut-être de la lâcheté, à ne pas mener à fin la tâche qu'on a choisie : ce n'est pas assez d'avoir dit aux uns : « J'avais prévu ce que vous avez fait, » et aux autres : « Vous avez donné la vie et la durée au plus cher et au plus constant de mes rêves; j'avais aperçu l'écueil que vous avez touché, j'avais deviné la gloire qui vous couronne. » Non, il faut aller plus loin, quoi qu'il en coûte à notre paresse instinctive. A vrai dire, nous n'avons plus rien à faire dans la lice, quand les lances les plus vaillantes ont été rompues, quand les armures les plus fidèles

ont été faussées, quand les casques étincelans ont roulé dans le sang et la poussière, quand le vainqueur est proclamé. Mais, pour qu'il ne manque rien à la louange de ceux qui ont vaincu, il faut réciter, sans découragement et sans dégoût, les noms obscurs de ceux qui n'ont pas même combattu, comme pour agrandir le cortége du guerrier prédestiné.

M. Casimir Delavigne pourrait impunément écrire et montrer sur la scène française plusieurs centaines de tragédies pareilles aux *Enfans d'Edouard*, sans hâter ou ralentir les progrès de l'art dramatique. Si donc nous parlons de lui cette fois, ce n'est pas pour lui-même, ni pour discuter ce qui n'est pas discutable, le sens et le dessein de son poème prétendu; c'est qu'il nous importe absolument de prouver qu'il ne compte pas dans la littérature de son temps; qu'il n'est ni de ce siècle-ci, ni du siècle passé, ni du siècle précédent; qu'il ne relève ni du tragique austère qui faisait pleurer Condé, ni du studieux élève de Port-Royal qui devait mourir d'une bouderie de roi, après avoir dévoué sa muse aux fêtes religieuses de Saint-Cyr, et qu'il n'a rien à démêler non plus avec le hardi dialecticien qui, du fond de Ferney, gouvernait l'Europe attentive, et rédigeait *Mahomet*, comme un pamphlet, pour le dédier au pape.

Au moins ces trois grands noms dominaient la société française parce qu'ils la comprenaient. S'ils ont pris tour à tour pour modèle la Grèce, l'Espagne ou l'Angleterre, c'est qu'ils y avaient découvert d'intimes alliances avec les idées, les passions et les habitudes de leur temps. Mais je défie le plus habile de surprendre une parenté, si lointaine qu'elle soit, entre M. Delavigne et les choses ou les hommes de ce temps-ci.

Les Enfans d'Edouard m'ont semblé une gageure sérieuse, un parti pris d'emprunter à toutes les querelles, à tous les systèmes qui se coudoient dans les salons et dans les académies, ce qu'ils ont d'inoffensif et de superficiel, et ainsi, par exemple, aux versificateurs patiens de l'empire, l'élégance monotone, les hémistiches arrangés en cascatelles sonores; aux adeptes du moyen âge, aux panégyristes de la scène anglaise et allemande, le nom et le costume de quelques personnages historiques; et enfin aux admira-

teurs oisifs des bons mots et du marivaudage débités pendant dix ans au boulevard Bonne-Nouvelle, et qui se sont appelés, je ne sais pourquoi, la comédie de la restauration, leurs antithèses cliquetissantes, leurs puérilités fardées; mais au moins, prenez-y garde, je n'en veux pas conclure que M. Delavigne soit le rival de M. Eugène Scribe.

Le drame s'ouvre par une scène d'espiéglerie très médiocrement gaie, dont la disposition et les détails sont froids, guindés, d'une prétentieuse coquetterie, mais réussissent, Dieu seul sait comment! à tenir le parterre et les loges dans une continuelle et muette extase. Nous assistons à la toilette du jeune duc d'York; Elizabeth Woodville semble oublier la guerre civile qui menace de toutes parts la fortune de sa famille, pour se complaire dans les mutuelles taquineries d'une gouvernante et d'un enfant. Je me prêterais bien volontiers au charme individuel de la scène, si déplacée qu'elle soit, si elle était touchée avec une délicatesse plus légère et plus naïve, et si les sarcasmes, sur les lèvres de M. Delavigne, ne se figeaient au point de se glacer. — L'analyse de la pièce entière, si l'on voulait la rattacher à une idée *une*, progressive et logique, serait absolument impossible : l'action, s'il y en a une toutefois, n'est qu'un travail mesquin de marquetterie; les incidens se succèdent sans jamais s'engendrer. Quoique l'auteur ait choisi dans les annales anglaises un crime enveloppé d'épaisses ténèbres, mais constaté, au dire des chroniqueurs, et notamment selon le témoignage de Philippe de Commines qui se connaissait en ces sortes de choses, préparé, poursuivi, accompli, avec une ruse infernale, il n'y a pas, durant trois heures, un seul instant d'émotion ou d'angoisse, d'indignation ou de pitié, d'horreur ou de sympathie.

J'ai entendu chuchoter autour de moi quelques amis empressés, qui admiraient dans *les Enfans d'Edouard* le développement idéal et simultané (disaient-ils) de deux sentimens très beaux à coup sûr, mais à mon avis complétement absens de la pièce, pour peu qu'on exige l'élan et la naïveté. Ils louaient à l'envi l'amour fraternel d'Edouard et de Richard, et la tendresse d'Elisabeth pour ses deux fils. Pour réfuter cette affirmation d'une aveugle amitié, j'invoquerais, s'il en était besoin, l'autorité des jeunes femmes, qui pendant toute la soirée n'ont pas trouvé une larme à répandre; et l'on m'ac-

cordera bien, je l'espère, que la représentation scénique puisse arracher des cris de souffrance, aussi bien que le marbre ciselé par le statuaire de Marseille.

Si l'on veut essayer de décalquer sévèrement les lignes de la fable inventée par M. Delavigne, on a grand'peine à comprendre le travail de sa pensée. Le duc de Glocester souffre avec une patience exemplaire les railleries d'un marmot, qu'il pourrait d'une parole réduire au silence. Il convoite le trône, il le touche du doigt, il n'a qu'à étendre la main pour placer la couronne sur sa tête, et, comme un intrigant vulgaire, comme un chevalier d'industrie, il flatte honteusement la reine, qui va s'enfuir au premier soupçon de ses desseins. Il descend jusqu'à la rassurer, quand il pourrait lever le front, et lui dire hardiment : « Je veux être le roi, et je le serai. » Il se laisse insulter par le jeune duc d'York, et se résigne à l'insulte au lieu de la punir. Il confie à Buckingham la moitié de ses projets, et s'indigne de ses scrupules, comme s'il ignorait qu'en de pareils marchés les demi-confidences font les trahisons inévitables. Au lieu de le gagner en l'associant au partage, il s'amuse à le tromper comme la reine, à protester devant lui de son dévoûment inviolable aux droits et à la personne des héritiers d'Édouard IV. Puis, pour décharger sa conscience de toute inquiétude, il le fait assassiner par un aventurier ; il gaspille le crime, il prodigue les meurtres publics, comme s'il n'avait pas à sa dévotion les prisons et l'exil.

Quand il tient dans sa main la vie d'Édouard V et de Richard d'York, chose incroyable! il ne révèle pas à leurs geôliers le sort qui les attend; et c'est leur mère elle-même, la reine Élisabeth, qui leur apprend qu'ils vont mourir. Comment a-t-elle pu pénétrer dans la tour? comment a-t-elle trompé la vigilance des gardiens? résolve qui pourra ces questions insolubles. Je ne chicanerais pas la vraisemblance du moyen, si le poète atteignait à de grands effets; mais comme il n'en est rien, j'ai le droit de me plaindre.

Le dénoûment prévu d'avance, la mort des deux enfans, n'effraie pas un seul instant. Pourquoi? c'est que les deux frères n'ont pas dans la bouche un accent vrai, pathétique ; c'est qu'ils regrettent la vie comme des hommes, pour des honneurs qu'ils ignorent, et

qu'ils ne pleurent pas comme des enfans, sur les plaisirs qui leur échappent.

Disons-le simplement, cette tragédie prétendue n'est qu'une paraphrase laborieuse d'une toile envoyée il y a deux ans au Louvre, par M. Paul Delaroche. Or, le défaut du tableau est aussi celui de la tragédie. M. Paul Delaroche avait peint sur une toile de dix pieds un sujet dont la composition et les lignes convenaient tout au plus aux dimensions d'une aquarelle. M. Delavigne a délayé dans les trois actes d'une tragédie le petit nombre d'idées et d'images qui auraient pu suffire à défrayer une élégie. La toile de M. Delaroche était d'une couleur violette et fausse; la versification de M. Delavigne est d'une élégance frelatée. Je dois même ajouter (et ceci, j'en suis sûr, va surprendre bien des croyans) que plusieurs fois l'illustre académicien a violé cavalièrement les lois du rhythme et de la grammaire. Je ne sais pas, par exemple, où il a vu que Londres se pouvait féminiser; qu'Édouard était un mot trisyllabique; que l'on pouvait *protester une chose*. Ce sont là, je le sais, des péchés véniels; mais enfin M. Delavigne est académicien.

Si nous abandonnons les questions relatives à la vraisemblance, à la rapidité de l'action, à l'enchaînement et à la génération des scènes, pour aborder un problème plus général et plus élevé, celui de la vérité humaine des caractères, notre embarras sera grand pour reconnaître dans les acteurs de M. Delavigne, ceux qui décidaient, dans les dernières années du quinzième siècle, les destinées de la Grande-Bretagne. Je ne ferai pas à l'auteur des *Messéniennes* l'injure de lui rappeler le Richard III de Shakespeare. Je ne lui proposerai pas de s'agenouiller devant l'image d'un dieu qui n'a jamais reçu ses prières. Mais, je lui demanderai si le duc de Glocester, qui n'a pas craint de prendre pour marche-pied deux têtes de rois, qui a éclairci sans pitié les rangs des plus illustres familles, pouvait trouver le temps de faire sur sa conduite et ses desseins d'ingénieux quolibets. N'était-ce pas avant tout et surtout un homme d'action bien plus que de parole?

Est-ce que la reine Elisabeth ne doit pas opter entre le rôle de veuve et celui de mère, entre la couronne de son mari et la vie de ses fils? Reine, elle doit soutenir la légitimité de leur naissance et

de leur droit; mère, elle doit sacrifier, s'il le faut, l'honneur de son nom au salut de ses enfans. Dans la tragédie de M. Delavigne, elle flotte incessamment entre ces deux rôles sans se décider pour aucun.

Buckingham professe en toute occasion une innocence qui a tout lieu de nous surprendre dans le compagnon et l'âme damnée de Richard III. Qu'il trébuche par maladresse, je le veux bien; qu'il se perde auprès de son maître par impertinence ou par gaucherie, à la bonne heure! Mais qu'il oppose à l'ambition de Glocester les scrupules d'une conscience timorée, c'est ce que je ne saurais comprendre.

Tyrrel a particulièrement charmé l'auditoire de la rue de Richelieu. J'aurais mauvaise grâce à nier un fait aussi public. Pourtant, je dois l'avouer, je n'ai pas une admiration bien vive pour cette scélératesse bavarde qui éclate en bruyantes fanfares, qui se vante, s'explique, se met à l'enchère, et qui, au moment de l'action, chancelle et redescend au niveau des poltronneries vulgaires. J'aimerais mieux dix fois que Tyrrel récitât quelque cent vers de moins sur la flamme ondoyante du punch, sur les follets capricieux qui viennent se jouer au bord du bowl, sur l'inconstance des dés et le bonheur de l'orgie, et qu'il eût la main prompte, sûre et fidèle. Si j'avais été Richard III, loin de le récompenser pour avoir gardé les fils d'Edouard IV, je l'aurais fait pendre pour avoir laissé sa veuve pénétrer dans la Tour de Londres.

Je n'ai pas le courage de critiquer le caractère attribué aux enfans d'Edouard. Le rôle qu'ils jouent est tellement passif, que le blâme peut à peine les atteindre. *Ils ne sont pas;* c'est tout ce que j'en puis dire. Ils devaient concentrer l'intérêt sur eux-mêmes, mais ce n'était pas à eux que l'action appartenait. Ils en étaient le but et non le moyen. S'ils ne signifient rien dans la tragédie de M. Delavigne, leur nullité doit être imputée à la faiblesse et à l'inhabileté des autres caractères.

Est-ce que par hasard l'été de 1483, tel que le racontent les historiens anglais, ne contenait pas les élémens d'une tragédie? Voyons.

Je suis fort d'avis qu'il est très inutile, pour inventer un poëme dramatique fondé sur une époque donnée de l'histoire d'un peuple,

de posséder une formule générale et précise qui exprime le développement total de ce peuple; ces sortes d'études pouvaient convenir à Bossuet, à Vico, à Herder, et, de nos jours, séduisent encore quelques esprits graves et solitaires comme Schelling ou Ballanche. Mais quoique ces hardies tentatives, loin de refroidir l'imagination, l'exaltent et la rassérènent, en portant ses regards vers les régions de l'idéalité la plus pure, cependant je conçois très bien que les artistes les plus éminens qui ont écrit pour le théâtre ne se soient pas mêlés à ces sortes d'investigations. C'est qu'en effet les inventions scéniques vivent surtout d'individualité, tandis que les formules historiques ont besoin d'absorber l'homme dans l'idée.

Néanmoins, lors même qu'il s'agit d'aborder poétiquement et directement un caractère ou un évènement historique, il faut en connaître la mission et le rôle, l'origine et la fin. Autrement on marche de tâtonnemens en tâtonnemens, dans une nuit que le génie le plus heureux risque tout au plus d'éclairer par le mensonge.

Et ainsi, puisque Richard III, dans les annales anglaises, marque le passage de la maison de Lancastre à la maison de Tudor, si l'on ignore le sens politique de cette transition, à moins qu'on ne trouve dans la biographie de Richard III une tragédie exclusivement domestique, une intrigue d'amour par exemple, une aventure de jeunesse, il n'y a pas de poème possible.

On le sait, la guerre civile des deux roses, c'est-à-dire la querelle des maisons d'York et de Lancastre, marque, dans l'histoire des îles Britanniques, la ruine de la royauté féodale, et l'avénement de la royauté absolue, qui devait elle-même succomber en 1649, pour faire place en 1688 à la monarchie représentative. Donc, une tragédie où Richard III joue le principal rôle doit nous montrer l'agonie de la royauté féodale. A cette heure où le dogme de la royauté absolue n'a pas encore été consacré par l'avarice de Henri VII, et la luxure sanguinaire de Henri VIII, la guerre n'est pas entre la cour et le peuple; elle est entre les seigneurs qui s'entretuent et se disputent la couronne. Le premier guerrier venu qui peut mettre une armée brave et cupide au service de son ambition, s'appelle roi et s'asseoit sur le trône. Ainsi fit Richard III.

Quoi qu'on fasse, toutes les fois qu'on mettra sur la scène ce

bourreau difforme et bouffon, on ne pourra jamais le mettre au second plan; car enfin il jouait sa partie et ne tuait que pour son compte. C'était pour frayer sa route, et non celle d'un autre, qu'il fauchait toute une moisson de têtes illustres. Le meurtre des enfans d'Edouard IV n'est que le dernier épisode de cette monstrueuse tragédie qui devait enfanter une royauté de deux ans. La disparition des deux jeunes frères n'eût servi de rien sans la mort de Clarence, de lord Rivers, de lord Hastings. Il fallait vider toutes les chambres du palais avant d'en trouver une qui fût paisiblement habitable, et Richard III le savait bien.

La pénitence publique de Jane Shore, les accusations ignominieuses dirigées à la fois contre la mère et la veuve d'Edouard IV par Richard lui-même, ne sont pas non plus inutiles à l'achèvement de ce tableau historique, car elles montrent que le duc de Glocester se délassait parfois de la satiété du carnage dans de brillans intermèdes d'hypocrisie, et qu'après tout il ne versait le sang qu'à la dernière extrémité, quand la ruse, le mensonge, l'or, l'avilissement et la servilité avaient désappointé ses espérances. En attaquant la légitimité d'Edouard IV, il sapait la popularité de ses enfans.

Il semble donc, à la réflexion même la plus hâtée, qu'il n'y avait dans l'été de 1483 qu'une tragédie possible, dont le dénoûment aurait été l'avénement de Richard III, et qui aurait eu pour exposition, pour nœud et pour moyens, les traits les plus saillans de la vie politique du Protecteur; à savoir : la pénitence publique de Jane Shore, la fuite de la reine à l'abbaye de Westminster avec le duc d'York, l'accusation d'illégitimité portée contre ses fils et son mari, le meurtre d'Hastings et de Rivers, et, enfin, en présence d'une population menaçante, prête à se soulever pour un roi qu'elle ne connait pas, en haine d'un tigre furieux dont elle a trop senti la sanglante morsure, la mort des neveux et la royauté de l'oncle.

Il eût été bon d'insister sur le côté jovial et satirique du caractère de Richard III, et de mettre en scène ses paroles les plus connues, comme ce qu'il dit à l'évêque d'Ely; les expressions dont il s'est servi en dénonçant à la malédiction publique, comme luxurieux, brigands, traîtres, concussionnaires, ses ennemis dont la

tête venait de tomber sur le billot. Ainsi, on le voit, à moins de vouloir se mettre à la suite de M. Paul Delaroche, et trouver dans son tableau une tragédie armée de toutes pièces, on ne devait pas chercher dans la seule mort des enfans d'Édouard le sujet d'un poème dramatique.

Mais n'y a-t-il pas dans la biographie de Richard III de quoi épouvanter une imagination aussi mesquine que celle de M. Delavigne? C'est à l'histoire littéraire qu'il appartient de répondre, et je me contenterai de consulter les souvenirs poétiques de la restauration. J'ai dit que l'auteur des *Messéniennes* n'était pas de son temps; je crois la chose facile à prouver. Bien que M. Delavigne se soit essayé dans l'ode, dans le dithyrambe, dans l'élégie, dans le poème didactique, dans le discours en vers, dans la comédie de caractère, dans la tragédie pure et la tragédie mêlée, dans le drame bourgeois et dans le drame historique, et même, dans le drame héroïque et philosophique; bien qu'il ait écrit *Waterloo, Jeanne d'Arc, Parthénope, le Jeune Diacre, la Vaccine, le Paria, l'École des Vieillards, la princesse Aurélie*, et quantité de ballades mises en musique, remarquables surtout par la nouveauté du rhythme et l'hétérodoxie des rimes, cependant il ne lui est jamais arrivé qu'une seule fois d'exciter un attention réelle; ç'a été lorsqu'il a versifié toutes les opinions militantes, tous les mécontentemens quotidiens dont se composait le libéralisme politique appelé par Paul-Louis, si exactement, le *libéralisme à deux anses*. En cette occasion, je le confesse, M. Delavigne a été de son temps, mais à quelles conditions?

Au théâtre, il n'a rien inventé. Son début, dont on a voulu faire quelque bruit, et qui n'est guère célèbre que par la publication posthume et fort peu authentique des sympathies de Talma, n'est qu'un mélodrame de second ordre, une amplification de rhétorique. Je n'attribue qu'un seul mérite aux *Comédiens*, c'est de m'avoir fait relire, avec un plaisir éternellement nouveau, quelques pages de Gilblas. J'en puis dire autant du *Paria* et de la *Chaumière indienne*. Je ne sais par quel hasard inespéré il s'est rencontré dans les chœurs quelques strophes vraiment lyriques; je soupçonne qu'on en pourrait retrouver la trace dans Kalidâsi. C'est à peine si j'ose parler d'un travestissement de Byron, qui a dû à la pantomime expressive

et puissante de madame Dorval, quelques soirées d'applaudissemens. Les pages de Sanuto sont plus dramatiques à coup sûr que le poëme de M. Delavigne.

Je ne voudrais pas affirmer que cent personnes, même littéraires, se souviennent aujourd'hui de la *princesse Aurélie,* satire obscure et alambiquée d'un triumvirat politique oublié six mois avant le jour où l'auteur des *Messéniennes* s'aventura malencontreusement jusqu'à prendre en main le fouet d'Aristophane, de Junius et de Beaumarchais. — Sans Talma, qui est-ce qui se souviendrait de Danville? Louis XI est dans la vie littéraire de M. Delavigne, la même chose à peu près que Philippe à Bovines, dans la vie pittoresque d'Horace Vernet. Des deux parts, c'est la même impuissance et la même *guinderie.* Il fallait le talent pastoral de M. Delavigne pour trouver dans Philippe de Commines, Jean de Troyes et Béranger, le sujet d'une églogue inoffensive; pour emprunter au conseiller de Bourgogne, au greffier de Paris et au lyriste le plus dru de notre siècle, une bergerie qui eût fait envie à Racan.

Il n'y a donc en lui ni l'étoffe d'un poëte capable d'imposer à ses contemporains la couleur et la trempe de ses pensées habituelles; ni celle d'un inventeur fertile en ressources de toutes sortes, promenant du nord au midi, de la Grèce à la Judée, de l'Alhambra à Whitehall, les caprices et les *erreurs* de son imagination; s'égarant avec délices dans les siècles évanouis, et donnant à chacune de ses rêveries, de ses douleurs ou de ses joies, le nom d'une catastrophe ou d'un héros; se ressouvenant des choses et des hommes qu'il n'a pas connus, comme un vieillard qui repasse dans le secret de sa conscience ses premières années, et qui écoute le bruit des jours qui ne sont plus.

Non, M. Delavigne n'est pas poëte. Ceux qui l'ont cru se sont trompés. Ceux qui l'ont répété ont été trompés; ceux qui le soutiennent ignorent eux-mêmes l'origine et la valeur de leur conviction. S'il était vraiment, comme on le dit, un artiste du premier ordre, au lieu de descendre aux opinions vulgaires et démonétisées, pour les versifier et les appeler siennes, il aurait librement exprimé ses idées individuelles, et il aurait amené la foule à les accepter. Puisqu'il n'en a rien fait, c'est qu'il se sentait faible; puisqu'il s'est appuyé sur elle au lieu de l'élever jusqu'à lui, c'est qu'il

n'avait ni mission ni puissance; puisqu'il a suivi, c'est qu'il ne devait pas conduire.

Mais il y a dans toutes les réflexions qui précèdent, le germe d'une conclusion plus générale et plus haute : je veux parler d'une réaction spiritualiste dans toutes les formes de l'art littéraire; car, prenez-y garde, l'esprit, l'imagination et le style de M. Delavigne, sont à la taille du plus grand nombre. C'est un irréprochable ouvrier en hémistiches; il sait précisément la dose de plaisanterie commune dont il faut envelopper et assaisonner une idée presque nouvelle pour la rendre présentable et polie.

Il faut donc induire de tout ceci que l'auditoire de la rue de Richelieu, qui n'a trouvé dans les *Enfans d'Édouard* aucune aspérité repoussante, aucune excentricité scandaleuse, mais qui est demeuré froid et muet malgré le dévoûment des amitiés, commence à se lasser tout de bon des panoramas historiques, et regrette sérieusement les passions humaines en échange desquelles on lui donne aujourd'hui des hauberts, des tabards, des surcots et des couronnes à fleurons. Il commence à comprendre ce qu'il n'aurait jamais dû oublier, que la poésie dramatique est quelque chose de plus sérieux et de plus élevé qu'un ballet ou une mascarade; que c'est une nourriture pour l'âme, et non une pâture pour les yeux.

C'est pourquoi je pense que les inventeurs de profession feront bien de se préparer à la révolution qui s'annonce dans le goût public, de se mêler au monde et à ceux qui ont vécu, de mener des journées actives et pleines, et d'oublier pour quelque temps les missels enluminés, les chroniques poudreuses, les gravures héraldiques et les généalogies, s'ils veulent faire face à l'indifférence, et ramener la foule qui s'en va.

GUSTAVE PLANCHE.



QUITTE POUR LA PEUR.

PROVERBE.

PERSONNAGES.

LE DUC DE ***.

LA DUCHESSE DE ***, sa Femme.

M. TRONCHIN, Médecin.

ROSETTE, Femme de chambre de la Duchesse.

UN LAQUAIS.

QUITTE POUR LA PEUR.

SCÈNE PREMIÈRE.

LA DUCHESSE, ROSETTE.

LA DUCHESSE (achevant de se parer pour le jour, se regardant dans sa toilette et posant une mouche.)

Mais, Rosette, conçoit-on la négligence de ces médecins?

ROSETTE.

Ah! madame, cela n'a pas de nom.

LA DUCHESSE.

Moi qui suis si souffrante!

ROSETTE.

Madame la duchesse qui est si souffrante!

LA DUCHESSE.

Moi qui n'ai jamais consenti à prendre d'autre médecin que ce bon vieux Tronchin! Le chevalier m'en a voulu long-temps.

ROSETTE.

Pendant plus d'une heure.

LA DUCHESSE (vivement.)

C'est-à-dire qu'il a voulu m'en vouloir, mais qu'il n'a pas pu.

ROSETTE.

Il vient d'envoyer deux bouquets par son coureur.

LA DUCHESSE.

Et il n'est pas venu lui-même! Ah! c'est joli. Moi, je vais sortir à cheval.

ROSETTE.

M. Tronchin a défendu le cheval à madame.

LA DUCHESSE.

Mais je suis malade, j'en ai besoin.

ROSETTE.

C'est parce que madame la duchesse est malade, qu'il ne le faut pas.

LA DUCHESSE.

Alors je vais écrire au chevalier pour le gronder.

ROSETTE.

M. Tronchin a défendu à madame de s'appliquer et de tenir sa tête baissée.

LA DUCHESSE.

Eh bien! je vais chanter, ouvrez le clavecin, mademoiselle.

ROSETTE.

Mon Dieu! comment dirai-je à madame que M. Tronchin lui a défendu de chanter?

LA DUCHESSE (tapant du pied).

Il faut donc que je me recouche, puisque je ne puis rien faire. — Je vais lire. Non, fais-moi la lecture. — Je vais me coucher sur le sopha, la tête me tourne, et j'étouffe. Je ne sais pourquoi....

ROSETTE (prenant un livre).

Voici ESTELLE de M. de Florian et les ORAISONS *célèbres* de M. de Bossuet.

LA DUCHESSE.

Lis ce que tu voudras, va.

ROSETTE (lit).

« Némorin, à chaque aurore, allait cueillir les bluets qu'Es-

telle... les bluets qu'Estelle aimait à mêler dans les longues tresses de ses cheveux noirs. » (Elle pose le livre.)

LA DUCHESSE.

Qu'il est capricieux le chevalier! Il ne veut plus que je mette de corps en fer, comme si l'on pouvait sortir sans cela. Lis toujours, va.

ROSETTE (continue, et après avoir quitté Florian, prend Bossuet sans s'en douter).

« Pour moi, s'il m'est permis après tous les autres de venir rendre les derniers devoirs à ce tombeau, ô prince, le digne sujet de nos louanges et de nos regrets, vous vivrez éternellement dans ma mémoire. »

LA DUCHESSE.

Je ne conçois pas qu'il ne soit pas encore arrivé. Comme il était bien hier avec ses épaulettes de diamant!

ROSETTE (continue).

« Heureux, si averti par ces cheveux blancs du compte que je dois rendre de mon administration, je réserve au troupeau......... (Tiens, c'est drôle ça : Au troupeau!) Troupeau que je dois nourrir de la parole divine, les restes d'une voix qui tombe, et... »

LA DUCHESSE.

Le voilà commandeur de Malte à présent. Sans ses vœux, il se serait peut-être marié, cependant.

ROSETTE.

Oh! madame! par exemple!....

LA DUCHESSE.

Lis toujours, va, je t'entends.

ROSETTE (continue).

... « Et d'une ardeur qui s'éteint... » Ah! les bergers et les troupeaux, ce n'est pas bien amusant.... (Elle jette les livres.)

LA DUCHESSE.

Crois-tu qu'il se fût marié? — Dis.

ROSETTE.

Jamais sans la permission de madame la duchesse.

LA DUCHESSE.

S'il n'avait pas dû être plus marié que M. le duc, j'aurais bien pu la lui donner... Hélas! dans quel temps vivons-nous?—Comprends-tu

bien qu'un homme soit mon mari, et ne vienne pas chez moi? m'expliquerais-tu bien ce que c'est précisément qu'un maître inconnu qu'il me faut respecter, craindre et aimer comme Dieu, sans le voir, qui ne se soucie de moi nullement, et qu'il faut que j'honore; dont il faut que je me cache, et qui ne daigne pas m'épier; qui me donne seulement son nom à porter de bien loin, comme on le donne à une terre abandonnée?

ROSETTE.

Madame, j'ai un frère qui est fermier, un gros fermier de Normandie, et il répète toujours que lorsqu'on ne cultive pas une terre, on ne doit avoir de droit ni sur ses fleurs ni sur ses fruits.

LA DUCHESSE (avec orgueil).

Qu'est-ce que vous dites donc, mademoiselle? Cherchez ma montre dans mon écrin. (Après avoir rêvé un peu.) — Tiens, ce que tu dis là n'a pas l'air d'avoir le sens commun. Mais je crois que cela mènerait loin en politique, si l'on voulait y réfléchir. Donne-moi un flacon, je me sens faible. —

Ah! quand j'étais au couvent, il y a deux ans, si mes bonnes religieuses m'avaient dit comment on est marié, j'aurais commencé par pleurer de tout mon cœur, toute une nuit, ensuite j'aurais bien pris une grande résolution ou de me faire abbesse ou d'épouser un homme qui m'eût aimée. Il est vrai que ce n'aurait pas été le chevalier, ainsi......

ROSETTE.

Ainsi il vaut peut-être mieux que le monde aille de cette façon.

LA DUCHESSE.

Mais de cette façon, Rosette, je ne sais comment je vis, moi. Il est bien vrai que je remplis tous mes devoirs de religion, mais aussi à chaque confession, je fais une promesse de rupture que je ne tiens pas.

Je crois bien que l'abbé n'y compte guère à dire le vrai, et ne le demande pas sérieusement; mais enfin c'est tromper le bon Dieu. Et pourquoi cette vie gênée et tourmentée, cet hommage aux choses sacrées, aussi public que le dédain de ces choses? Moi, je n'y comprends rien, et tout ce que je sais faire, c'est d'aimer celui que j'aime. Je vois que personne ne m'en veut après tout.

ROSETTE.

Ah! bon Dieu! madame, vous en vouloir? Bien au contraire, je crois qu'il n'y a personne qui ne vous sache gré à tous deux de vous aimer si bien.

LA DUCHESSE.

Crois-tu?

ROSETTE.

Cela se voit dans les petits sourires d'amitié qu'on vous fait en passant quand il donne le bras à madame la duchesse. Vos deux familles le reçoivent ici avec un amour....

LA DUCHESSE (soupirant).

Oui, mais il n'est pas ici chez lui...... et cependant c'est là ce qu'on appelle le plus grand bonheur du monde, et tel qu'il est, on n'oserait pas le souhaiter à sa fille. (Après un peu de rêverie.) Sa fille! ce mot là me fait trembler. Est-ce un état bien heureux que celui où l'on sent que si l'on était mère, on en mourrait de honte, que l'insouciance et les ménagemens du grand monde finiraient là tout à coup, et se changeraient en mépris et en froideur, que les femmes qui pardonnent à l'amante fermeraient leur porte à la mère, et que tous ceux qui me passent l'oubli d'un mari, ne me passeraient pas l'oubli de son nom, car ce n'est qu'un nom qu'il faut respecter, et ce nom vous tient enchaînée, ce nom est suspendu sur votre tête, comme une épée? Que celui qu'il représente soit pour vous tout ou rien, n'importe! nous avons ce nom écrit sur le collier, et au bas: *j'appartiens*.

ROSETTE.

Mais, madame, serait-on si méchant pour vous? Madame est si généralement aimée!

LA DUCHESSE.

Quand on ne serait pas méchant, je me ferais justice à moi-même et une justice bien sévère, croyez-moi. — Je n'oserais pas seulement lever les yeux devant ma mère, et même, je crois, sur moi seule.

ROSETTE.

Bon Dieu! madame m'effraie.

LA DUCHESSE.

Assez. Nous parlons trop de cela, mademoiselle, et je ne sais pas

comme nous y sommes venues. Je ne suis pas une héroïne de roman, je ne me tuerais pas, mais certes j'irais me jeter pour la vie dans un couvent.

—

SCÈNE II.

LA DUCHESSE, ROSETTE, UN LAQUAIS.

LE LAQUAIS.

M. le docteur Tronchin demande si madame la duchesse peut le recevoir.

LA DUCHESSE (à Rosette).

Allez dire qu'on le fasse entrer.

—

SCÈNE III.

LA DUCHESSE, TRONCHIN (appuyé sur une longue canne aussi haute que lui, vieux, voûté, portant une perruque à la Voltaire).

LA DUCHESSE (galment).

Ah ! voilà mon bon vieux docteur ! (Elle se lève et court au-devant lui.) Allons, appuyez-vous sur votre malade. (Elle lui prend le bras et le conduit à un fauteuil.)

Quelle histoire allez-vous me conter, docteur, quelle est l'anecdote du jour?

TRONCHIN.

Ah! belle dame! belle dame! vous voulez savoir les anecdotes des autres, prenez garde de m'en fournir une vous-même. Donnez-moi votre main, voyons ce pouls, madame... mais asseyez-vous... mais ne remuez donc pas toujours, vous êtes insaisissable.

LA DUCHESSE (s'asseyant).

Eh bien! voyons, que me direz-vous?

TRONCHIN (tenant le pouls de la duchesse).

Vous savez l'histoire qui court sur la présidente, n'est-il pas vrai, madame?

LA DUCHESSE.

Eh! mon Dieu, non, je ne m'informe point d'elle.

TRONCHIN.

Eh! pourquoi ne pas vouloir vous en informer? Vous vivez par trop détachée de tout aussi. — Si j'osais vous donner un conseil, ce serait de montrer quelque intérêt aux jeunes femmes de la société dont l'opinion pourrait vous défendre, si vous en aviez besoin un jour ou l'autre.

LA DUCHESSE.

Mais j'espère bien n'avoir nul besoin d'être défendue, monsieur.

TRONCHIN.

Ah! madame, je suis sûr que vous êtes bien tranquille au fond du cœur; mais je trouve que vous me faites appeler bien souvent depuis quelques jours.

LA DUCHESSE.

Je ne vois pas, docteur, ce que vos visites ont de commun avec l'opinion du monde sur moi.

TRONCHIN.

C'est justement ce que me disait la présidente, et elle s'est bien aperçue de l'influence d'un médecin sur l'opinion publique. — Je voudrais bien vous rendre aussi confiante qu'elle. — Je l'ai tirée, ma foi, d'un mauvais pas; mais je suis discret et je ne vous conterai pas l'histoire, puisque vous ne vous intéressez pas à elle.—Point de fièvre, mais un peu d'agitation..... restez, restez... ne m'ôtez pas votre main, madame.

LA DUCHESSE.

Quel âge a-t-elle la présidente?

TRONCHIN.

Précisément le vôtre, madame. Ah! comme elle était inquiète, son mari n'est pas tendre, savez-vous? Il allait, ma foi, faire un grand éclat. Ah! comme elle pleurait! mais tout cela est fini à pré-

sent. Vous savez, belle dame, que la reine va jouer la comédie à Trianon?

LA DUCHESSE (inquiète).

Mais la présidente courait donc un grand danger?

TRONCHIN.

Un danger que peuvent courir bien des jeunes femmes; car enfin j'ai vu bien des choses comme cela dans ma vie. Mais autrefois cela s'arrangeait par la dévotion plus facilement qu'aujourd'hui. A présent c'est le diable. Je vous trouve les yeux battus.

LA DUCHESSE.

J'ai mal dormi cette nuit après votre visite.

TRONCHIN.

Je ne suis pourtant pas méchant, bien effrayant pour vous.

LA DUCHESSE.

C'est votre bonté qui est effrayante, et votre silence qui est méchant. Cette femme dont vous parlez, voyons, après tout, est-elle déshonorée?

TRONCHIN.

Non, mais elle pouvait l'être et de plus abandonnée de tout le monde.

LA DUCHESSE.

Et pourtant tout le monde sait qui elle aime.

TRONCHIN.

Tout le monde le sait et personne ne le dit.

LA DUCHESSE.

Et tout d'un coup on eût changé à ce point?

TRONCHIN.

Madame, quand une jeune femme a une faiblesse publique, tout le monde a son pardon dans le coeur et sa condamnation sur les lèvres.

LA DUCHESSE (vite).

Et les lèvres nous jugent.

TRONCHIN.

Ce n'est pas la faute qui est punie, c'est le bruit qu'elle fait.

LA DUCHESSE.

Et les fautes, docteur, peuvent-elles être toujours sans bruit?

TRONCHIN.

Les plus bruyantes, madame, ce sont d'ordinaire les plus légères fautes, et les plus fortes sont les plus silencieuses, j'ai toujours vu ça.

LA DUCHESSE.

Voilà qui est bien contre le bon sens, par exemple.

TRONCHIN.

Comme tout ce qui se fait dans le monde, madame.

LA DUCHESSE (se levant et lui tendant la main).

Docteur, vous êtes franc?

TRONCHIN.

Toujours plus qu'on ne le veut, madame.

LA DUCHESSE.

On ne peut jamais l'être assez pour quelqu'un dont le parti est pris d'avance.

TRONCHIN.

Un parti pris d'avance est souvent le plus mauvais parti, madame.

LA DUCHESSE (avec impatience).

Que vous importe? c'est mon affaire; je veux savoir de vous quelle est ma maladie?

TRONCHIN.

J'aurais déjà dit ma pensée à madame la duchesse, si je connaissais moins le caractère de M. le duc.

LA DUCHESSE.

Eh bien! que ne me parlez-vous de son caractère? quoique je n'aime pas à l'entendre nommer, comme il n'est pas impossible qu'il ne survienne par la suite quelque évènement qui nous soit commun.... je.....

TRONCHIN.

Il est furieusement fantasque, madame, je l'ai vu haut comme ça (mettant la main à la hauteur de la tête d'un enfant) et toujours le même, suivant tout à coup son premier mouvement avec une soudaineté irrésistible et impossible à deviner. Dès l'enfance, cette impétuosité s'est montrée et n'a fait que croître avec lui. Il a tout fait de cette manière dans sa vie, allant d'un extrême à l'autre sans hésiter.

Cela lui a fait faire beaucoup de grandes choses et beaucoup de sottises aussi, mais jamais rien de commun. Voilà son caractère.

LA DUCHESSE.

Vous n'êtes pas rassurant, docteur, s'il va d'un extrême à l'autre, il m'aimera bien, et je ne saurai que faire de cet amour-là.

TRONCHIN.

Ce n'est pourtant pas ce qui peut vous arriver de pis aujourd'hui, madame.

LA DUCHESSE.

Ah! mon Dieu, que me dit-il là! (Elle frappe du pied.)

TRONCHIN.

C'est un fort grand seigneur, madame, que M. le duc. Il a toute l'amitié du roi et un vaste crédit à la cour. Quiconque l'offenserait serait perdu sans ressource, et comme il a beaucoup d'esprit et de pénétration, comme outre cela il a l'esprit ironique et cassant, il n'est pas possible de lui insinuer sans péril un plan de conduite, quel qu'il soit, et vouloir le diriger serait une haute imprudence. Le plus sûr avec lui serait une franchise totale.

LA DUCHESSE (s'est détournée plusieurs fois en rougissant, elle se lève et va à la fenêtre).

Assez, assez par grâce, je vous en supplie, monsieur; je me sens rougir à chaque mot que vous me dites et vous me jetez dans un grand embarras.

(Elle lui parle sans le regarder.)

Je vous l'avoue, je tremble comme un enfant. — Je ne puis supporter cette conversation. Les craintes terribles qu'elle fait naître en moi, me révoltent et m'indignent contre moi-même. — Vous êtes bien âgé, monsieur Tronchin, mais ni votre âge, ni votre profession savante, ne m'empêchent d'avoir honte qu'un homme puisse me parler, en face, de tant de choses que je ne sais pas, moi, et dont on ne parle jamais! (Une larme s'échappe.)

(Avec autorité.)

Je ne veux plus que nous causions davantage.

(Tronchin se lève.)

La vérité que vous avez à me dire et que vous me devez, écrivez-la ici, je l'enverrai prendre tout-à-l'heure. — Voici une plume. Ce

que vous écrirez pourrait bien être un arrêt, mais je n'en aurai nul ressentiment contre vous. (Elle lui serre la main, le docteur baise sa main.) Votre jugement est le jugement de Dieu.—Je suis bien malheureuse.

(Elle sort vite.)

—

SCÈNE IV.

TRONCHIN seul.

(Il se rassied, écrit un billet, s'arrête et relit ce qu'il vient d'écrire; puis il dit:)

La science inutile des hommes ne pourra jamais autre chose que détourner une douleur par une autre plus grande. A la place de l'inquiétude et de l'insomnie, je vous donne la certitude et le désespoir.

(Il s'essuie les yeux où roule une larme.)

Elle souffrira parce qu'elle a une âme candide dans son égarement, franche au milieu de la fausseté du monde, sensible dans une société froide et polie, passionnée dans un temps d'indifférence, pieuse dans un siècle d'irréligion. Elle souffrira sans doute; mais dans le temps et le monde où nous sommes, la nature usée, faible et fardée dès l'enfance, n'a pas plus d'énergie pour les transports du malheur que pour ceux de la félicité. Le chagrin glissera sur elle, et d'ailleurs je vais lui chercher du secours à la source même de son infortune.

—

SCÈNE V.

TRONCHIN, ROSETTE.

ROSETTE.

Monsieur, je viens chercher.....

TRONCHIN (lui donnant un papier).

Prenez, mademoiselle.

(Rosette sort.)

—

SCÈNE VI.

TRONCHIN, seul.

Son mari doit être à Trianon, ou à Versailles. Je puis m'y rendre dans deux heures et demie.

—

SCÈNE VII.

TRONCHIN, ROSETTE.

(On entend un grand cri de la duchesse.)

TRONCHIN.

Rosette revient toute pâle....

ROSETTE.

Ah! monsieur, voyez madame la duchesse, comme elle pleure!

(Elle entr'ouvre une porte vitrée.)

TRONCHIN.

Ce n'est rien, ce n'est rien qu'une petite attaque de nerfs, vous lui ferez prendre un peu d'éther, et vous brûlerez une plume dans sa chambre, celle-ci par exemple. — Sa maladie ne peut pas durer plus de huit mois. — Je vais à Versailles. Il sort.)

ROSETTE.

Comme ces vieux médecins sont durs! (Elle court chez la duchesse.)

—



SCÈNE VIII.

Versailles. — La chambre du duc.

LE DUC, TRONCHIN, entrent ensemble.

LE DUC.

Vous en êtes bien sûr, docteur?

TRONCHIN.

Monsieur le duc, j'en réponds sur ma tête.

LE DUC (s'asseyant et taillant une plume.)

Allons, il est toujours bon de savoir à quoi s'en tenir. Vous la voyez très souvent? Asseyez-vous donc!

TRONCHIN.

Presque tous les jours, je passe chez elle pour des migraines, des bagatelles...

LE DUC.

Et comment est-elle ma femme? est-elle jolie, est-elle agréable?

TRONCHIN.

C'est la plus gracieuse personne de la terre.

LE DUC.

Vraiment? je ne l'aurais pas cru, le jour où je la vis, ce n'était pas ça du tout. C'était tout empesé, tout guindé, tout raide, ça venait du couvent, ça ne savait ni entrer, ni sortir, ça saluait tout d'une pièce; de la fraîcheur seulement, la beauté du diable.

TRONCHIN.

Oh! à présent, monsieur le duc, c'est toute autre chose.

LE DUC.

Oui, oui, le chevalier doit l'avoir formée. Le petit chevalier a du monde. Je suis fâché de ne pas la connaître.

TRONCHIN.

Ah! çà! il faut avouer, entre nous, que vous en aviez bien la permission.

LE DUC (prenant du tabac pour le verser d'une tabatière d'or dans une à portrait.)

Ça peut bien être! Je ne dis pas le contraire, docteur, mais, ma

foi, c'était bien difficile. La marquise est bien la femme la plus despotique qui jamais ait vécu; vous savez bien qu'elle ne m'eût jamais laissé marier, si elle n'eût été bien assurée de moi, et bien certaine que ce serait ici, comme partout à présent, une sorte de cérémonie de famille, sans importance et sans suites.

TRONCHIN.

Sans importance, cela dépend de vous, mais sans suites, monsieur le duc......

LE DUC (sérieusement).

Cela dépend aussi de moi, plus qu'on ne croit, monsieur; mais c'est mon affaire. (Il se lève et se promène.) Savez-vous à quoi je pense, mon vieil ami? c'est que l'honneur ne peut pas toujours être compris de la même façon.

Dans la passion, le meurtre peut être sublime; mais dans l'indifférence, il serait ridicule, et dans un homme d'état ou un homme de cour, par ma foi, il serait fou.

Tenez, regardez! Moi, par exemple, je sors de chez le roi. Il a eu la bonté de me parler d'affaires assez long-temps. Il regrette M. d'Orvilliers, mais il l'abandonne à ses ennemis, et le laisse quitter le commandement de la flotte avec laquelle il a battu les Anglais. Moi, qui suis l'ami de d'Orvilliers, et qui sais ce qu'il vaut, cela m'a fait de la peine; je viens d'en parler vivement, je me suis avancé pour lui. Le roi m'a écouté volontiers et est entré dans mes raisons. Il m'a présenté ensuite Franklin, le docteur Franklin, l'imprimeur, l'Américain, l'homme pauvre, l'homme en habit gris, le savant, le sage, l'envoyé du Nouveau-Monde à l'ancien, grave comme le paysan du Danube, demandant justice à l'Europe pour son pays, et l'obtenant de Louis XVI; j'ai eu une longue conférence avec ce bon Franklin; je l'ai vu ce matin même présenter son petit-fils au vieux Voltaire, et demander à Voltaire une bénédiction, et Voltaire ne riant pas, Voltaire étendant les mains aussi gravement qu'eût fait le souverain pontife, et secouant sa tête octogénaire avec émotion, et disant sur la tête de l'enfant : Dieu et la liberté! — C'était beau, c'était solennel, c'était grand.

Et au retour, le roi m'a parlé de tout cela avec la justesse de son admirable bon sens; il voit l'avenir sans crainte, mais non sans tristesse; il sent qu'une révolution partant de France peut y re-



venir. Il aide ce qu'il ne peut empêcher, pour adoucir la pente; mais il la voit rapide et sans fond, car il pense et parle en législateur quand il est avec ses amis. Mais l'action l'intimide. Au sortir de l'entretien, il m'a donné ma part dans les événemens présens et à venir.

Voilà ma matinée. — Elle est sérieuse, comme vous voyez, et maintenant en vérité, m'occuper d'une affaire de.... de quoi dirai-je? de ménage?.... Oh! non! — Quelque chose de moins que cela encore.... Une affaire de boudoir.... et d'un boudoir que je n'ai jamais vu.... en bonne vérité, vous le sentez, cela ne m'est guère possible. Un sourire de pitié est vraiment tout ce que cela me peut arracher. Je suis si étranger à cette jeune femme, moi, que je n'ai pas le droit de la colère, mais elle porte mon nom, et quant à ce qu'il y a dans ce petit événement, qui pourrait blesser l'amour-propre de l'un ou l'intérêt de l'autre, fiez-vous-en à moi pour ne tirer d'elle qu'une vengeance de bonne compagnie. Pauvre petite femme, elle doit avoir une peur d'enfer! (Il rit et prend son épée.) Venez-vous avec moi voir la marquise au Petit-Trianon? Je l'ai trouvée assez pâle ce matin, elle m'inquiète. (Il sonne.)

A ses gens.

Ce soir à onze heures, on me tiendra un carrosse prêt pour aller à Paris.

Passez, mon cher Tronchin.

TRONCHIN (à part.)

Je n'ai plus qu'à les laisser faire à présent. (Ils sortent.)

—

SCÈNE IX.

A Paris. La chambre à coucher de la duchesse.

LA DUCHESSE, ROSETTE.

LA DUCHESSE, seule.

(Elle est à sa toilette, en peignoir, prête à se coucher, ses cheveux à demi dépoudrés répandus sur son sein, comme ceux d'une Madeleine, en longs flots, nommés repentirs.)

Quelle heure est-il?

ROSETTE (achevant de la coiffer pour la nuit et de lui ôter sa toilette de cour).

Onze heures et demie, madame, et M. le chevalier....

LA DUCHESSE.

Il ne viendra plus à présent. Il a bien fait de ne pas venir aujourd'hui. — J'aime mieux ne pas l'avoir vu. J'ai bien mieux pleuré.—

Chez qui peut-il être allé? — A présent, je vais être bien plus jalouse; à présent que je suis si malheureuse! — Quels livres m'a envoyés l'abbé?

ROSETTE.

Les contes de M. l'abbé de Voisenon.

LA DUCHESSE.

Et le chevalier?

ROSETTE.

Le petit Carême et l'Imitation.

LA DUCHESSE.

Ah! comme il me connaît bien! Sais-tu, Rosette, que son portrait est bien ressemblant! Tiens, il avait cet habit-là quand la reine lui a parlé si long-temps, et pendant tout ce temps-là, il me regardait de peur que je ne fusse jalouse. Tout le monde l'a remarqué. Oh! il est charmant! (Soupirant.) Ah! que je suis malheureuse, n'est-ce pas, Rosette!

ROSETTE.

Oh! oui, madame.

LA DUCHESSE.

Il n'y a pas de femme plus malheureuse que moi sur toute la terre.

ROSETTE.

Oh! non, madame.

LA DUCHESSE.

Je vais me coucher.... Laissez-moi seule, je vous rappellerai....

(Rosette sort.)

Je vais faire mes prières.

—

SCÈNE X.

LA DUCHESSE, seule.

(Elle va ouvrir les rideaux de son lit, et en voyant le crucifix elle a peur; elle crie :)

Rosette! Rosette!

SCÈNE XI.

LA DUCHESSE, ROSETTE.

ROSETTE (effrayée).

Madame!

LA DUCHESSE.

Quoi donc?

ROSETTE.

Madame m'a appelée.

LA DUCHESSE.

Ah! je voulais... mon peignoir.

ROSETTE.

Madame la duchesse l'a sur elle.

LA DUCHESSE.

J'en voulais un autre. — Non. — Restez avec moi, j'ai peur. — Restez sur le sopha, je vais lire; (à part) je n'ose pas faire un signe de croix. — A quelle heure le chevalier vient-il demain matin? Ah! je suis la plus malheureuse femme du monde.

(Elle pleure.)

Allons, mets dans la ruelle un flambeau et *la Nouvelle Héloïse*. (Tenant le livre) : Jean-Jacques! ah! Jean-Jacques! vous savez, vous, combien d'infortunes se cachent sous le sourire d'une femme.

(On frappe à une porte de la rue, une voiture roule.)

On frappe à la porte! Ce n'est pas ici, j'espère!

ROSETTE.

J'ai entendu un carrosse s'arrêter à la porte de l'hôtel.

LA DUCHESSE.

En es-tu bien sûre, Rosette? à minuit!

(Rosette regarde à la fenêtre.)

ROSETTE.

C'est bien à la porte de madame la duchesse, un carrosse avec deux laquais qui portent des torches, c'est la livrée de madame.

LA DUCHESSE.

Eh! bon Dieu! serait-il arrivé quelque évènement chez ma mère? Je suis dans un effroi!

ROSETTE.

J'entends marcher! on monte chez madame la duchesse.

LA DUCHESSE.

Mais qu'est-ce donc? (On frappe.)
Demande avant d'ouvrir.

ROSETTE.

Qui est là?

UN LAQUAIS.

M. le duc arrive de Versailles!

ROSETTE.

M. le duc arrive de Versailles!

LA DUCHESSE (tombant sur un sopha).

M. le duc! depuis deux ans! lui! depuis deux ans! jamais! et aujourd'hui! à cette heure! Ah! que vient-il faire, Rosette? Il vient me tuer! cela est certain! — Embrasse-moi, mon enfant, et prends ce collier, tiens, et ce bracelet; tiens, en souvenir de moi.

ROSETTE.

Je ne veux pas de tout cela! Je ne quitterai point madame la duchesse!

(On frappe encore.)

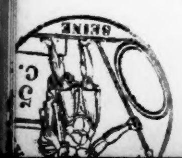
Eh bien! quoi! madame la duchesse est au lit.

LE LAQUAIS (toujours derrière la porte).

Monsieur le duc demande si madame la duchesse peut le recevoir.

LA DUCHESSE (du canapé, vite).

Non!



ROSETTE (vite à la porte).

Non!

LA DUCHESSE.

Plus poliment, Rosette: *Madame est endormie.*

ROSETTE (criant et ayant un peu perdu la tête).

Madame est endormie!

LE LAQUAIS.

Monsieur le duc dit que vous avez dû la réveiller, et qu'il attendra que madame la duchesse puisse le recevoir. Il a à lui parler.

ROSETTE (à la duchesse).

Monsieur le duc veut que madame se lève!

LA DUCHESSE.

Ah! mon Dieu! il sait tout, il vient me faire mourir.

ROSETTE (sérieusement).

Madame!..... (Elle s'arrête.)

LA DUCHESSE.

Eh bien?

ROSETTE.

Madame, je ne le crois pas!

LA DUCHESSE.

Et pourquoi ne le crois-tu pas?

ROSETTE (tragiquement).

Madame, parce que les gens ont l'air gai!

LA DUCHESSE (effrayée).

Ils ont l'air gai? — Mais c'est encore pis. Oh! mon pauvre chevalier!

(Elle prend son portrait.)

ROSETTE.

Hélas! madame la duchesse, quel malheur d'être la femme de monsieur le duc!

LA DUCHESSE (désolée).

Quelle horreur! quelle insolence!

ROSETTE.

Et s'il vient par jalousie!

LA DUCHESSE.

Quel étrange amour! voilà qui est odieux!

Ecoute! il ne peut venir que par fureur ou par passion; de toute façon c'est me faire mourir. Tue-moi, je t'en prie.

ROSETTE (reculant).

Non, madame! moi tuer madame! cela ne se peut pas.

LA DUCHESSE.

Eh bien! au moins va dans mon cabinet. Tu écouteras tout, et dès que je sonnerai, tu entreras. Je ne veux pas qu'il reste plus d'un quart d'heure ici, quelque chose qu'il me veuille dire. Hélas! si le chevalier le savait!

ROSETTE.

Oh! madame! il en mourrait d'abord!

LA DUCHESSE.

Pauvre ami! — S'il se met en colère, tu crieras au feu!

Au bout du compte, je ne le connais pas, moi, mon mari!

ROSETTE.

Certainement! madame ne l'a jamais vu qu'une fois.

LA DUCHESSE.

Oh! mon Dieu! ayez pitié de moi!

ROSETTE.

On revient, madame.

LA DUCHESSE.

Allons, du courage! — Mademoiselle, dites que je suis visible.

ROSETTE.

Madame la duchesse est visible.

LA DUCHESSE (à genoux, se signant).

Mon Dieu! ayez pitié de moi!

(Elle se couche à demi sur le sopha.)

—

SCÈNE XII.

UN LAQUAIS, LE DUC, LA DUCHESSE.

UN LAQUAIS, ouvrant les deux battans de la porte.

Monsieur le duc.

(La duchesse se lève, fait une grande révérence et s'assied toute droite, sans oser parler.)

LE DUC.

(Il la salue, puis il va droit à la cheminée, et gardant son épée au côté et son chapeau sous le bras, se chauffe tranquillement les pieds. Après un long silence, il la salue froidement.)

Eh bien! madame, comment vous trouvez-vous?

LA DUCHESSE.

Mais, monsieur, un peu surprise de vous voir, et confuse de n'avoir pas eu le temps de m'habiller pour vous.

LE DUC.

Oh! n'importe, n'importe, je ne tiens pas au cérémonial. D'ailleurs on peut paraître en négligé devant son mari.

LA DUCHESSE (à part).

Son mari! hélas! — (Haut.) Oui, certainement..... son mari..... Mais ce nom-là..... je vous avoue.....

LE DUC (ironiquement).

Oui, oui... J'entends, vous n'y êtes pas plus habituée qu'à ma personne. (Souriant.) C'est ma faute, (tendrement) c'est ma très grande faute, ou plutôt c'est la faute de tout le monde. — (Sérieusement.) Qui peut dire en ce monde, et *dans le monde surtout,* qu'il n'ajoute pas par sa conduite aux fautes des autres? Dites-le-moi, madame?

LA DUCHESSE.

Ah! je crois bien que vous avez raison, monsieur, vous savez le monde mieux que moi!

LE DUC (avec feu).

Mieux que vous! mieux que vous, madame! cela n'est parbleu pas facile. Je n'entends parler à Versailles que de votre grâce dans

le monde, vous faites fureur! On n'a que votre nom à la bouche. C'est une rage. (D'un ton ambigu.) — Moi... je l'avoue, cela... cela m'a piqué d'honneur!

LA DUCHESSE (à part).

Oh! ciel! piqué d'honneur! que veut-il dire?

LE DUC (s'approchant avec galanterie).

Ça! voyons! regardez-moi bien! Me reconnaissez-vous?

LA DUCHESSE.

Sans doute, monsieur le duc, j'aurais bien mauvaise grâce à ne pas.....

LE DUC (tendrement).

Me dire : oui? n'est-ce pas? Ce n'est pas cette docilité qu'il me faut, c'est de la franchise.

LA DUCHESSE.

De la...

LE DUC (sévèrement).

De la franchise, madame.

(Il quitte le fauteuil et retourne brusquement à la cheminée.)

J'aurai beaucoup à vous dire cette nuit et des choses fort sérieuses!

LA DUCHESSE.

Quoi! cette nuit, monsieur! y pensez-vous?

LE DUC (froidement).

J'y ai pensé, madame, pendant tout le chemin de Versailles et un peu avant aussi.

LA DUCHESSE (à part).

Il sait ma faute! Il la sait! tout est fini!

LE DUC.

Oui, j'ai le projet de ne partir que demain matin au jour, et vos gens et les miens doivent être couchés à présent.

LA DUCHESSE (vivement, se levant).

Mais ce n'est pas moi qui l'ai ordonné.

LE DUC (avec sang-froid et le sourire sur la bouche).

Alors, madame, si ce n'est vous, il faut donc que ce soit moi.

LA DUCHESSE (à part).

Il restera.

LE DUC (regardant la pendule).

Demain j'arriverai à temps pour le petit lever. — C'est une pendule de Julien-le-Roy que vous avez là?

(Il ôte son épée et son chapeau et les pose sur un guéridon).

LA DUCHESSE (à part).

Un sang-froid à n'y rien comprendre! — Quelle inquiétude il me donne!

LE DUC (s'asseyant).

Ah! ah! voici quelques livres! C'est bien ce que l'on m'avait dit: vous aimez l'esprit, et vous en avez; oh! je sais que vous en avez beaucoup, et du bon, du vrai, du meilleur esprit. — C'est monsieur de Voltaire! — Oh! Zaïre! — *Zaïre vous pleurez!* Lekain dit cela comme ça, n'est-ce pas?

LA DUCHESSE.

Je ne l'ai pas vu, monsieur.

LE DUC.

Ah! c'est vrai! Je sais que vous êtes un peu dévote, vous n'allez pas à la comédie, mais vous la lisez. Vous lisez la comédie..... pour la jouer, jamais! (Avec une horreur comique). Oh! jamais!

LA DUCHESSE.

On ne m'y a pas élevée, monsieur, fort heureusement pour moi.

LE DUC.

Et pour votre prochain, madame, mais je suis sûr qu'avec votre esprit vous la joueriez parfaitement..... Tenez (nous avons le temps), si vous étiez la belle Zaïre, soupçonnée d'infidélité par Orosmane, le violent, le terrible Orosmane.

LA DUCHESSE (à part).

(A demi-voix à la cloison.)

Ah! c'est ma mort qu'il a résolue! — Rosette, prenez garde! Rosette! faites bien attention.

LE DUC.

En vérité, madame, c'est le plus généreux des mortels que ce

soudan Orosmane; n'ayez donc pas peur de lui. S'il entrait ici, par exemple, disant avec la tendresse que met Lekain dans cette scène-là:

Hélas! le crime veille et son horreur me suit.
A ce coupable excès porter sa hardiesse!
Tu ne connaissais pas mon cœur et ma tendresse,
Combien je t'adorais! quels feux!.....

LA DUCHESSE (se levant et allant à lui).

Monsieur! avez-vous quelque chose à me reprocher?..

LE DUC (riant).

Ah! le mauvais vers que voilà. Eh! bon Dieu, que dites-vous donc là! Ce n'est pas dans la pièce.

LA DUCHESSE (boudant).

Eh! monsieur, je ne dis pas de vers, je parle. On ne vient pas à minuit chez une femme pour lui dire des vers aussi.

LE DUC (jetant son livre).

(Avec tendresse et mélancolie.)

Eh! croyez-vous donc que ce soit là ce qui m'amène? causons un peu en amis.

(Il s'assied sur la causeuse près d'elle.)

Çà! vous est-il arrivé quelquefois de songer à votre mari, par extraordinaire, là, un beau matin, en vous éveillant?

LA DUCHESSE (étonnée).

Eh! monsieur, mon mari pense si peu à sa femme, qu'il n'a vraiment pas le droit d'exiger la moindre réciprocité.

LE DUC.

Eh! qui donc vous a pu dire, ingrate, qu'il ne pensait pas à vous? était-il en passe de vous l'écrire? c'eût été ridicule à lui. Vous le faire dire par quelqu'un, c'était bien froid. Mais venir vous le jurer chez vous et vous le prouver, voilà quel était son devoir.

LA DUCHESSE (à part).

Me le jurer! Ah! pauvre chevalier! (Elle baise son portrait.) Me le jurer, monsieur! et me jurer quoi, s'il vous plait? Vous êtes-vous jamais cru obligé à quelque chose envers moi? Que vous suis-je donc, monsieur, sinon une étrangère qui porte votre nom?...

LE DUC.

Et peut le donner, madame....

LA DUCHESSE (se levant).

Ah! monsieur le duc, faites-moi grâce.

LE DUC (se lève tout à coup en riant).

Grâce! madame, et de quoi grâce, bon Dieu!—Ah! je comprends; vous voulez que je vous fasse grâce de mes complimens, de mes tendresses et de mes fadeurs. Eh! je le veux bien. Tant qu'il vous plaira! parlons d'autre chose.

LA DUCHESSE.

Quelle torture!

LE DUC.

Savez-vous de qui ces tableaux-là sont les portraits? Je suis sûr que vous ne les regardez jamais. Ces braves gens cuirassés sont mes aïeux, ils sont anciens; nous sommes, ma foi, très anciens, aussi anciens que les Bourbons; savez-vous, mon nom est celui d'un connétable, de cinq maréchaux de France tous pairs des rois, et parens et alliés des rois, et élevés avec eux dès l'enfance, camarades de leur jeunesse, frères d'armes de leur âge d'homme, conseillers et appuis de leur vieillesse. C'est beau! c'est assez beau pour que l'on s'en souvienne, et quand on s'en souvient, il n'est guère possible de ne pas songer que ce serait un malheur épouvantable, une désolation véritable dans une famille, que de n'avoir personne à qui léguer ce nom, sans parler de l'héritage qui ne laisse pas que d'être considérable. Cela ne vous a-t-il jamais affligée?

LA DUCHESSE.

Eh! monsieur, je ne vois pas pourquoi je m'en affligerais quand vous n'y pensez jamais. Après tout, c'est de votre nom qu'il s'agit, et non du mien.

LE DUC.

Eh! quoi! Élisabeth!

LA DUCHESSE.

Élisabeth? vous vous croyez ailleurs, je pense.

LE DUC.

Eh! n'est-ce pas Élisabeth que vous vous nommez? Quel est donc votre nom de baptême?

LA DUCHESSE (avec tristesse).

Baptême ! le nom du baptême ! c'est vous qui demandez le nom que l'on m'a donné ! Je voudrais bien savoir ce qu'eût dit mon pauvre père qui tenait tant à ce nom-là, (vite) et vous, je ne vous le dirai pas, si quelqu'un lui eût dit : Eh ! bien ce nom si doux, son mari ne daignera pas le savoir.

Du reste cela est juste ! (Avec agitation.) Les noms de baptême sont faits pour être dits par ceux qui aiment et pour être inconnus à ceux qui n'aiment pas. (En enfant.) Il est bien juste que vous ne sachiez pas le mien, et c'est bien fait... et je ne vous le dirai pas.

LE DUC (à part, souriant et charmé).

Ah! çà! mais comme elle est gentille! suis-je fou de me prendre les doigts à mon piège?

C'est qu'elle est charmante en vérité.

(Haut et sérieux.)

Eh! pourquoi saurais-je ce nom d'enfant, madame? qu'est-ce pour moi, je vous prie, que la jeune fille enfermée au couvent jusqu'à ce qu'on me la donne sans que je sache seulement son âge? C'est la jeune femme connue sous mon nom qui m'appartient, celle-là seule est mienne, madame, puisque, pour la nommer, il faut qu'on me nomme moi-même.

LA DUCHESSE (se levant, vite et avec colère).

Monsieur le duc, voulez-vous me rendre folle? Je ne comprends plus rien ni à vos idées, ni à vos sentimens, ni à mon existence, ni à vos droits ni aux miens; je ne suis peut-être qu'une enfant! j'ai peut-être été toujours trompée. Dites-moi ce que vous savez de la vie réelle du monde. Dites-moi pourquoi les usages sont contre la religion, et le monde contre Dieu. Dites-moi si notre vie a tort ou raison; si le mariage existe ou non; si je suis votre femme, pourquoi vous ne m'avez jamais revue, et pourquoi l'on ne vous en blâme pas; si les sermens sont sérieux, pourquoi ils ne le sont pas pour vous; si vous avez et si j'ai moi-même le droit de jalousie. Dites-moi ce que signifie tout cela? Qu'est-ce que ce mariage du nom et de la fortune, d'où les personnes sont absentes, et pourquoi nos hommes d'affaires nous ont fait paraître dans ce marché? Dites-moi si le droit qu'on vous a donné était seulement celui de venir

me troubler, me poursuivre chez moi quand il vous plaît d'y tomber comme la foudre, au moment où l'on s'y attend le moins, à tout hasard, au risque de me causer la plus grande frayeur, sans ménagemens, sans scrupules, la nuit, dans mon hôtel, dans ma chambre, dans mon alcôve, là!

LE DUC.

Ah! madame, les beaux yeux que voilà! aussi éloquens que votre bouche lorsqu'un peu d'agitation la fait parler. — Eh bien! quoi! voulez-vous que je vous explique une chose inexplicable? Voulez-vous queje fasse du pédantisme avec vous? Faut-il que je m'embarque avec vous dans les phrases? Exigez-vous que je vous parle du grand monde, et que je vous raconte l'histoire de l'Hymen? — Vous dire comment le mariage, d'abord sacré, est devenu si profane à la cour, et si profané surtout; vous dire comment nos vieilles et saintes familles sont devenues si frivoles et si mondaines, comment et par qui nous fûmes tirés de nos châteaux et de nos terres pour venir nous échelonner dans une royale antichambre, comment notre ruine fastueuse a nécessité nos alliances calculées, et comment on les a toutes réglées en famille, d'avance et dès le berceau (comme la nôtre par exemple); vous raconter comment la religion (irréparable malheur peut-être!) s'en est allée en plaisanteries, fondue avec le sel attique dans le creuset des philosophes; vous décrire par quels chemins l'Amour est venu se jeter à travers tout cela, pour élever son temple secret sur tant de ruines, et comment il est devenu lui-même quelque chose de respecté et de sacré, pour ainsi dire, selon le choix et la durée; vous raconter, vous expliquer, vous analyser tout cela, ce serait par trop long et par trop fastidieux, vous en savez, je gage, autantquemoi sur beaucoup de ces choses...

LA DUCHESSE (lui prenant la main avec plus de confiance).

Hélas! à vous vrai dire, monsieur, si je les sais un peu, comme vous les savez beaucoup, il me semble, j'en souffre plus que je n'en suis heureuse, et je ne sais quelle fin peut avoir un monde comme le nôtre.

LE DUC.

Eh! bon Dieu! madame, qui s'en inquiète à l'heure qu'il est, si

ce n'est vous? Personne, je vous jure, pas même chez ceux que cela touche de plus près. Respirons en paix, croyez-moi! Respirons, tel qu'il est, cet air empoisonné, si l'on veut, mais assez embaumé, selon mon goût, de l'atmosphère où nous sommes nés, et dirigeons-nous seulement lorsqu'il le faudra, selon cette loi que, ma foi, je ne vis jamais nulle part écrite, mais que je sentis toujours vivante en moi, la loi de l'honneur.

LA DUCHESSE (un peu effrayée et reculant).

L'honneur! oui! mais cet honneur, en quoi le faites-vous consister, monsieur le duc?

LE DUC (très gravement).

Il est dans tous les instans de la vie d'un galant homme, madame, mais il doit surtout le faire consister dans le soin de soutenir la dignité de son nom..... et.....

LA DUCHESSE (à part).

Encore cette idée! ô mon Dieu! mon Dieu!

LE DUC.

..... Et en supposant qu'on eût porté quelque atteinte à la pureté de ce nom, il ne doit hésiter devant aucun sacrifice pour réparer l'injure ou la cacher éternellement.

LA DUCHESSE.

Aucun sacrifice ne vous coûterait-il, monsieur?

LE DUC.

Aucun, madame, en vérité.

LA DUCHESSE.

En vérité?

LE DUC (sur un ton emporté).

Sur ma parole! aucun! fallût-il un meurtre!

LA DUCHESSE (à part).

Ah! je suis perdue! ah! mon Dieu! (Elle regarde sa croix.)

LE DUC (sur un ton passionné).

Fallût-il me jeter à vos pieds et les couvrir de baisers, et m'humilier pour rentrer en grâce! (Il lui baise la main à genoux).

LA DUCHESSE (à part).

Ah! pauvre chevalier! nous sommes perdus! je n'oserai plus te revoir. (Elle baise le portrait du chevalier.)

LE DUC (brusquement en homme et comme quittant le masque).

Ah! ça! voyons, mon enfant, touchez là.

LA DUCHESSE (étonnée).

Quoi donc!

LE DUC.

Touchez là, vous dis-je; une fois seulement donnez-moi la main, c'est tout ce que je vous demande.

LA DUCHESSE (pleurant presque).

Comment! monsieur.

LE DUC.

Oui, vraiment, touchez-là bien franchement, en bonne et sincère amie; je ne veux point vous faire de mal et toute la vengeance que je tirerais de vous (si vous m'aviez offensé), ce serait cette frayeur que je viens de vous faire.

Asseyez-vous. — Je vais partir. —

(Il reprend son chapeau et son épée.)

Voici le jour qui vient! il me faut le temps d'arriver à Versailles.

(Debout, il lui serre la main, elle est assise.)

Écoutez bien. Il n'y a rien que je ne sache.....

A vrai dire, je ne me sens nulle colère et nulle haine pour vous.

(Avec émotion.)

N'ayez, je vous prie, nulle haine contre moi, non plus. Nous avons chacun nos petits secrets. Vous faites bien, et je crois que je ne fais pas mal de mon côté. Restons en là! Je ne sais si tout cela nous passera, mais noussommes jeunes tous les deux, nous verrons. —Soyez toujours bien assurée que mon amitié ne passera pas pour vous.... Je vous demande la vôtre, et (en riant) n'ayez pas peur, je ne reviendrai vous voir que quand vous m'écrirez de venir.

LA DUCHESSE.

Etes-vous donc si bon, monsieur? et je ne vous connaissais pas!

LE DUC.

Pardonnez-moi cette mauvaise nuit que je vous ai fait passer.

Je vous ai dit que je tenais à notre nom.... En voici la preuve : —Vos gens et les miens m'ont vu entrer, ils me verront sortir, et pour le monde c'est tout ce qu'il faut.—

LA DUCHESSE (à ses genoux, lui baise les mains et pleure en se cachant le visage. — Silence.)

Ah! monsieur le duc, quelle bonté et quelle honte pour moi! Où me cacher, monsieur? j'irai dans un couvent.

LE DUC (souriant.)

C'est trop! c'est beaucoup trop! je n'en crois rien, et je ne le souhaite pas. Du reste, il n'en sera que ce que vous voudrez; adieu, moi, je vous ai sauvée en sauvant les apparences.

(Il sonne, on ouvre, il sort.)

—

SCÈNE XIII ET DERNIÈRE.

LA DUCHESSE, ROSETTE.

ROSETTE. (Elle entre sur la pointe du pied avec effroi.)

Ah! madame! l'ennemi est parti.

LA DUCHESSE.

L'ennemi! ah! taisez-vous. — L'ennemi! ah! je n'ai pas de meilleur ami.

ROSETTE.

Toujours est-il que nous en voilà QUITTES POUR LA PEUR.

LE C[te] ALFRED DE VIGNY.



MÉLANGES

DE SCIENCES ET D'HISTOIRE NATURELLE.

INSECTE FOSSILE

DANS LE TERREIN HOUILLER.

Il n'est plus permis de douter aujourd'hui que notre globe n'ait, à des époques dont nous ne pouvons fixer précisément la date, mais dont nous connaissons l'ordre de succession, éprouvé de violentes catastrophes qui, sans altérer sensiblement sa forme générale, ont beaucoup modifié sa surface et changé à chaque fois les rapports des mers et des terres. Chacune de ces révolutions a laissé après elle des traces, à l'aide desquelles nous pourrons un jour, non-seulement tracer la forme des continens à diverses époques, mais encore nous faire une idée des plantes et des animaux qui existaient alors. Les débris des êtres organisés conservés dans les couches successivement formées sont les médailles à l'aide desquelles nous referons ainsi l'histoire des temps antérieurs à la naissance de l'homme. On sait comment, à l'aide de quelques fragmens, notre illustre Cuvier est parvenu à reconstruire des animaux qui vivaient

sur cette partie du globe que Paris occupe aujourd'hui, à nous les faire connaître presque comme si nous les avions vus, au point qu'il ne nous manque, pour ainsi dire, que de savoir quelle était la couleur de leur pelage. La science qu'il a créée et portée tout d'un coup à un si haut degré de perfection, continue d'être cultivée avec zèle. On ne se borne pas à étudier les restes des grands vertébrés, et l'investigation s'étend aux plus humbles produits des deux règnes organiques. Toutefois on sent bien que la difficulté augmente, à mesure que les êtres dont on s'occupe sont de plus petite dimension, et que leur organisation plus fragile les a exposés davantage à la destruction. Les insectes sont surtout dans ce cas, et les vestiges qu'ils ont laissés, ont dû, dans bien des cas, échapper à l'attention des observateurs.

Assez fréquens dans les terreins supérieurs à la craie, les insectes fossiles deviennent extrêmement rares dans les terreins qui lui sont inférieurs, et jusqu'à présent ce n'était que dans les calcaires schisteux de Solenhofen, dans la Hesse, et de Stonesfield, près Oxford, qu'on en avait trouvé quelques exemples; encore faut-il remarquer que les roches qui les renferment dans ces deux localités se rapportent aux couches les plus supérieures de formations oolitique ou jurassique. Voici pourtant qu'une empreinte d'insecte fossile vient d'être découverte dans le terrein houiller, c'est-à-dire dans la formation la plus inférieure des terreins secondaires. On s'attendait si peu à rencontrer des insectes dans ce terrein, qu'un très habile géologue anglais, M. Gedeon Mantell, à qui ce morceau avait été d'abord présenté au milieu de beaucoup d'autres impressions végétales provenant de la même localité, n'y arrêta point son attention, et se méprenant sur sa véritable nature, le comprit dans une série d'échantillons qu'il adressait à M. Adolphe Brongniart, dont les beaux travaux sur les végétaux fossiles sont appréciés des géologues étrangers aussi bien que de ceux de notre pays. M. A. Brongniart, en examinant cette empreinte, reconnut qu'elle ne provenait pas d'un végétal, et l'ayant fait voir à M. Audouin, celui-ci jugea tout d'abord qu'elle était due à une aile d'insecte, et s'occupa de déterminer l'ordre et le genre auxquels l'animal appartenait.

De tous les organes extérieurs des insectes, les ailes sont peut-être ceux qui fournissent les caractères les plus tranchés et les plus faciles à saisir; malheureusement on ne les a encore étudiées convenablement que dans les hyménoptères et les diptères, et l'aile en question n'appartenait point à un insecte de l'un ou l'autre de ces ordres. Il a fallu en conséquence que M. Audouin se livrât à un examen assez long, pour arriver à une détermination satisfaisante. Malgré ces difficultés, il a bien constaté, 1° que l'insecte appartenait à l'ordre des nevroptères; 2° qu'il avoisinait les hémérobes, les semblis et surtout les corydales, et qu'il se rapprochait beaucoup du genre mantispe, qui fait le passage naturel aux orthoptères du genre mante; 3° qu'il n'appartenait à aucune des espèces et probablement à aucun des genres connus. Ce dernier résultat est conforme à ce que l'on observe relativement à tous les animaux fossiles, qui, en général, diffèrent d'autant plus des espèces vivantes qu'ils appartiennent à des couches plus anciennes.

L'empreinte qui a été l'objet des recherches de M. Audouin, avait été trouvée, au milieu de nombreux fossiles végétaux, en Angleterre, à Colebrookedale dans le Shropshire. La note qu'il a rédigée à ce sujet, a été présentée à l'Académie des sciences dans la séance du 25 février.

ARCHITECTURE DES ARAIGNÉES.

On a lu à l'Académie des sciences dans la séance du 13 mai, un mémoire dans lequel M. Léon Dufour, donne une description très complète de la tarentule, et présente sur ses mœurs des détails très intéressans.

Cette aranéide, qui a été l'objet de tant de contes, appartient au genre *lycose* de Latreille, genre dont les espèces, très nombreuses dans le midi de l'Europe, n'ont point encore été assez étudiées.

Considérées sous le rapport de leurs habitudes (et ces habitudes sont un résultat nécessaire de l'organisation), les lycoses peuvent se partager en deux sections. Celles de la première, plus grandes, plus fortes, plus industrieuses, se creusent dans la terre de véritables clapiers. Celles de la seconde section se tiennent plus habituelle-

ment à la surface du sol, et cherchent seulement un refuge dans les anfractuosités du terrein ou sous des pierres.

La lycose, qui fait le sujet principal des observations de M. Dufour, appartient à la première section. Il l'a observée identique, sauf des différences insignifiantes, en diverses parties de l'Espagne, et s'est bien assuré que c'était la véritable tarentule des anciens, celle des auteurs qui ont écrit sur le tarentisme, celle de Linné, de Fabricius, d'Olivier, etc. Il justifie cette assertion en établissant un rapprochement entre les descriptions de ces différens écrivains, et une description très complète qu'il a faite lui-même de cet insecte. Il montre que M. Latreille s'est trompé en donnant pour la tarentule de Linné et de Fabricius une lycose qui a le dessous du ventre d'un rouge vermillon clair avec une bande transverse très noire.

La lycose décrite dans la seconde édition du nouveau dictionnaire d'histoire naturelle, sous le nom de Melanogaster, n'est autre chose que la tarentule de M. Dufour, et c'est même en partie d'après les individus envoyés par lui d'Espagne, que cette description a été faite.

La lycose tarentule habite de préférence les lieux découverts, secs, arides, incultes, exposés au soleil. Elle se tient ordinairement, au moins quand elle est adulte, dans des conduits souterreins qu'elle se creuse elle-même, conduits cylindriques, qui ont souvent un pouce de diamètre et qui s'enfoncent presque jusqu'à un pied et plus dans la profondeur du sol. Vertical dans la partie voisine de l'orifice, ce tuyau se courbe à quatre ou cinq pouces de profondeur, se continue quelque temps dans une direction horizontale, puis redevient perpendiculaire. C'est à l'origine du premier coude que se tient la tarentule, qui, de ce poste, voit tout ce qui se passe à l'entrée de sa demeure. « C'est là, dit l'auteur du mémoire, qu'à l'époque où je lui faisais la chasse, j'apercevais ses yeux étincelans comme des diamans, lumineux comme ceux du chat dans l'obscurité. »

L'orifice extérieur du terrier de la tarentule est ordinairement surmonté par un tuyau construit de toutes pièces par elle-même, lequel s'élève d'un pouce au-dessus de la surface du sol, et a par-

fois deux pouces de diamètre, de sorte qu'il est plus large que le terrier. Il est principalement composé de fragmens de bois sec unis à l'aide d'un peu de terre glaise et tapissé en-dedans d'un tissu filé par l'araignée, tissu qui se continue dans tout l'intérieur du terrier. Cette sorte d'ouvrage avancé a pour objet d'interdire l'entrée aux fragmens que le vent roule à la surface du sol, et en même temps de garantir la demeure du danger d'une inondation.

La tarentule n'est pas la seule espèce de lycose qui élève des tuyaux en maçonnerie au-dessus de l'ouverture de sa demeure souterreine. La lycose habile (*lycosa perita. Latr.*), découverte par M. Latreille aux environs de Paris, aurait aussi, d'après cet auteur, l'habitude de construire un petit tuyau conique avec des corps étrangers, de la terre, du bois, etc., et de le tapisser également avec un tissu de soie.

La tarentule est un insecte défiant, toujours sur ses gardes, et qui, au premier indice du danger, regagne en un clin-d'œil la partie la plus reculée de sa demeure. Il faudrait donc pour s'en rendre maître, en l'attaquant de front, creuser profondément dans un sol souvent assez dur et employer la pioche et la pelle comme pour déterrer un renard; mais on réussit sans tant de peine, si on a recours à la ruse. Le moyen employé par M. Léon Dufour consistait à offrir un appât à la voracité de l'araignée en agitant à l'entrée de sa galerie un chaume de graminée surmonté de son épillet. L'araignée, trompée par ce bruit qui lui semblait produit par un insecte, s'avançait à pas mesurés et à tâtons vers l'épillet, et en retirant à propos celui-ci un peu en-dehors du trou, elle s'élançait souvent d'un seul trait hors de sa demeure, dont l'entomologiste avait soin de fermer aussitôt l'entrée. Alors déconcertée, embarrassée de sa liberté, elle éludait fort gauchement les poursuites, et cherchait habituellement refuge dans un cornet de papier préparé à dessein pour l'enfermer.

Si on ne réussissait pas à la faire sortir tout d'abord hors de sa demeure, le premier moment de surprise perdu, il n'y avait plus moyen de lui faire commettre cette imprudence, et elle s'arrêtait près de sa porte, observant les mouvemens de l'épillet. Mais pendant qu'elle était ainsi musant, on lui coupait la retraite en en-

fonçant obliquement en terre une lame de couteau dans la direction du clapier. Après cela, on en était aisément le maître, soit qu'elle s'obstinât à ne pas bouger de sa demeure, soit qu'elle prît le parti d'en sortir.

Dans quelques circonstances où la tarentule avait bien reconnu que l'épillet n'était pas un animal, elle ne s'inquiétait plus de ses mouvemens, et si on enfonçait le chaume jusqu'à la toucher dans son gîte, elle semblait jouer dédaigneusement avec cet épillet, et le repoussait à coups de pattes sans se donner la peine de gagner le fond de son terrier.

Cette prudence d'ailleurs est assez rare chez la tarentule, et son avidité est cause qu'elle se laisse prendre à différentes sortes de piéges. Ainsi, au rapport de Baglivi, les paysans de la Pouille la chassent en imitant près de son terrier, à l'aide d'un chalumeau d'avoine, le bourdonnement d'un insecte.

La tarentule est susceptible de s'apprivoiser; M. Dufour en a conservé une dans un bocal de verre au fond duquel il avait placé le cornet de papier, qui lui avait d'abord servi de prison, et qui devenait maintenant pour elle une retraite. L'araignée s'habitua promptement à sa réclusion, et finit par devenir si familière, qu'elle venait saisir au bout des doigts de l'entomologiste la mouche vivante qu'il lui présentait. Après avoir donné à la mouche le coup de la mort avec le crochet de ses mandibules, elle ne se contentait pas, comme la plupart des araignées, de lui sucer la tête; elle en broyait tout le corps en l'enfonçant successivement dans sa bouche au moyen de ses palpes. Elle rejetait ensuite les tégumens triturés et les balayait loin de son gîte. Après son repas, elle manquait rarement de faire sa toilette, qui consistait à brosser avec les tarses de ses pattes antérieures ses palpes et ses mandibules, tant en-dehors qu'en-dedans; et, après cela, elle restait immobile.

Le soir et la nuit étaient pour elle le temps de la promenade et des tentatives d'évasion, on l'entendait alors souvent gratter le papier qui fermait le vase dans lequel elle était emprisonnée. Ces habitudes nocturnes confirment l'auteur dans l'opinion qu'il a déjà émise ailleurs, que la plupart des aranéides ont, comme les chats, la faculté de voir la nuit.

Après cinq mois de détention, la tarentule de M. Dufour ne fut plus retrouvée dans son bocal.

Dans une autre occasion, M. Dufour se donna le spectacle d'un combat singulier entre deux tarentules qu'il avait réunies dans un bocal. Après avoir cherché quelque temps à fuir, elles s'approchèrent l'une de l'autre, puis s'étant observées une minute, elles se dressèrent à la fois, se présentant réciproquement le bouclier de leur thorax. Elles restèrent quelque temps en cette position, puis se précipitèrent l'une sur l'autre, s'entrelacèrent de leurs pattes et cherchèrent dans une lutte obstinée à se piquer avec les crochets de leurs mandibules. Une fois, la fatigue fit suspendre la bataille; mais bientôt les deux combattans qui s'étaient éloignés, reprirent leur posture menaçante, et la lutte ne tarda pas à recommencer. Une des tarentules, après avoir long-temps balancé la victoire, fut enfin terrassée et blessée mortellement à la tête. Elle devint la proie de son antagoniste qui commença par lui déchirer le crâne, et finit par la dévorer tout entière.

Baglivi avait déjà observé ces combats singuliers entre deux tarentules réunies dans une même prison.

Ce n'est pas dans le genre lycose seulement que l'on trouve des espèces remarquables par leur habileté architectonique, et le genre *mygale* en fournit aussi plusieurs. Telles sont la mygale recluse (*mygale nidulans* de M. Walckenaër), qui habite la Jamaïque, et la mygale maçonne (*mygale cementaria* de Latreille), qui se trouve aux environs de Montpellier. Cette dernière construit, dans des terreins inclinés, un nid qui ressemble à plusieurs égards à celui de la tarentule, mais en diffère surtout en ceci, que l'orifice, au lieu d'être simplement protégé par un rempart circulaire, se ferme exactement au moyen d'une porte à charnière dont le bord est reçu dans une feuillure de forme appropriée.

La mygale maçonne emploie une force et une adresse singulière lorsqu'on essaie d'ouvrir la porte de son domicile. Sauvages qui le premier nous a fait connaître les habitudes de cette araignée, ayant voulu une fois soulever la porte au moyen d'une épingle, éprouva une résistance à laquelle il ne s'attendait pas. Il vit l'ani-

mal dans une attitude renversée, accrochée par les jambes, d'un côté aux parois de l'entrée du trou, de l'autre à la toile qui revêt le derrière de la porte, tirer à lui cette porte, de sorte que dans cette lutte elle s'ouvrait et se fermait alternativement. La mygale ne céda que lorsque la trappe fut entièrement soulevée; elle se précipita alors au fond du trou.

La mygale maçonne, dès le premier indice de danger, vient se cramponner contre sa porte. Rien n'est plus facile alors que de lui couper la retraite en ouvrant une tranchée, et de la rejeter à la surface du sol. Alors on s'en empare aisément, car dès qu'elle se trouve ainsi en pleine lumière, elle s'emble privée de toutes ses forces et elle ne marche qu'en chancelant. Nous avons vu qu'il en était à peu près de même pour la tarentule, ce qui semblerait indiquer chez les deux des habitudes nocturnes.

On a donné le nom de *mygale de Sauvages,* non à l'espèce dont cet observateur a fait connaître les mœurs, mais à une autre qui habite l'île de Corse; on la désigne cependant plus communément sous le nom de mygale Pionnière (*mygale fodiens*), qui lui a été donné par M. Walckenaer: c'est à cette espèce que M. Latreille attribue la construction de nids qui sont conservés dans la collection du muséum d'histoire naturelle, et qui font l'objet d'un mémoire de M. Audouin sur lequel M. F. Cuvier a lu récemment un rapport à l'Académie.

Ces nids, au nombre de quatre, sont compris dans une masse de terre cubique de trois pouces de côté, et leur réunion sur un si petit espace, indique dans les pionnières des mœurs moins farouches que celles de la plupart des autres araignées. Chaque nid est formé d'un tube cylindrique de dix lignes de diamètre, droit dans les deux tiers supérieurs, et devenant légèrement oblique dans l'autre tiers. La partie inférieure des quatre tuyaux manque, la motte de terre n'ayant pas été enlevée assez profondément, de sorte que jusqu'à présent on ne connaît ni la longueur totale du clapier ni sa direction près du cul-de-sac.

Le tube n'est pas simplement creusé dans la terre argileuse qui forme la masse de la motte; il est construit à la manière d'un puits, c'est-à-dire qu'il a sa muraille de revêtement formée par une espèce

de mortier assez solide, muraille qui peut être isolée entièrement de la masse qui l'entoure.

La partie intérieure de cet ouvrage de maçonnerie semble avoir été construite avec un mortier plus fin que la partie extérieure; elle est unie à la surface comme si elle eût été passée à la truelle, et revêtue en outre d'une double tapisserie dont la plus grossière est appliquée immédiatement sur la muraille, tandis que celle qui forme la tenture véritable de cet appartement est fine et a l'aspect d'un papier satiné.

Il ne suffit pas à notre pionnière d'être logée chaudement et commodément, il lui faut, pour jouir de ce *comfort,* être exempte d'inquiétudes et en sûreté contre les ennemis du dehors. Pour remplir ce but, notre mygale fait comme la maçonne une porte à sa maison. Cette porte, dont Rossi a donné une description que complètent aujourd'hui les nouvelles observations de M. Audouin, est de tout l'édifice la partie qui mérite le plus de fixer l'attention. Sa forme générale est celle que nos constructeurs d'instrumens donnent aux soupapes noyées, quand ils veulent qu'elles ferment bien hermétiquement. C'est un disque plus large en haut qu'en bas, une rondelle conique dont les bords sont reçus dans une échancrure de forme appropriée, dans une *feuillure,* comme disent les menuisiers pour les portes de nos maisons. Au-dedans, la porte de notre mygale est ornée comme il convient pour ne pas faire disparate avec le reste de l'appartement; au-dehors, au contraire, elle ne montre qu'une surface raboteuse formée par une terre grossière qui se confond avec celle du terrein environnant; cette apparence plus que modeste a pour résultat de ne point appeler l'attention des êtres qui pourraient être mal intentionnés pour le propriétaire du logis.

Si de l'extérieur de la porte nous passons à considérer sa structure intime, nous y trouvons une complication qu'on était loin de soupçonner. En effet, quoiqu'elle ne soit guère épaisse que de trois lignes, elle résulte de la superposition de plus de trente couches de terre séparées les unes des autres par autant de couches de toile. Toutes ces assises successives s'emboîtent les unes dans les autres à la manière des poids de cuivre en usage pour nos petites balances.

En examinant les couches de toile, on remarque qu'elles se terminent au pourtour de la porte, excepté dans une petite étendue de

la circonférence où elle se prolongent dans le mur même et forment ainsi par leur réunion une charnière dont la force est en raison du nombre des couches, et par conséquent proportionnelle au poids de la porte. Cette charnière est élastique et ramène la porte avec d'autant plus de force qu'elle a été plus éloignée de sa position naturelle. Il en résulte que si l'araignée, qui se tient d'habitude en un point d'où elle peut entendre ce qui se passe au-dehors, est obligée de sortir précipitamment pour saisir quelque insecte qui passe, elle n'a pas besoin de perdre du temps à fermer sa maison pour en interdire à l'ennemi l'accès ou même la vue; la porte se clôt d'elle-même.

On sent bien d'ailleurs que si la mygale a un certain intérêt à fermer, quand elle est absente, sa demeure de laquelle on ne peut rien emporter, il lui est plus important encore de pouvoir en défendre l'entrée lorsqu'elle y est renfermée. Nous avons vu que pour obtenir ce résultat, l'araignée maçonne oppose à l'effort qui tend à écarter le couvercle un effort en sens contraire, se tenant accrochée par les pattes d'une part à sa porte et de l'autre aux murailles de sa maison. C'est là un moyen très grossier, mais que nous trouvons de beaucoup perfectionné dans le cas de la pionnière, d'abord par un emploi plus avantageux des forces musculaires, puis par l'usage d'un appareil destiné à suppléer à leur insuffisance.

Dans la partie opposée à la charnière et précisément au point où nous placerions le verrou, parce que c'est le lieu où la résistance peut s'exercer avec le plus d'efficacité, la pionnière a ménagé un certain nombre de trous dans lesquels elle introduit les forts crochets de ses mandibules qui, une fois entrés, ne font que s'y fixer davantage par les efforts exercés du dehors et sans exiger de la part de l'assiégée aucune contraction musculaire. L'animal peut donc faire usage de toutes ses forces pour se cramponner des huit pattes dont il est pourvu à la tapisserie intérieure de sa maison.

DES COQUATRIS (1) ET DES COQUATRES.

Le mot de *coquatris* ou *cocatrix,* qui s'est conservé jusqu'à nos jours dans le nom d'une petite rue de la Cité, située entre la rue

(1) En espagnol *cocatriz*, en anglais *cockatrice*.

Saint-Pierre-aux-Bœufs et la rue des Cannettes, désignait autrefois un reptile malfaisant et d'origine diabolique dont les gens donnaient des signalemens très divers (ce qui n'avait rien d'étonnant, puisque personne ne l'avait vu), et que les uns représentaient comme un basilic ou serpent couronné qui tuait de son regard, tandis que les autres lui donnaient une figure approchante de celle du crocodile. Partant de cette dernière opinion, Hayton, prince arménien, qui devint fondateur d'un couvent de prémontrés dans la ville de Poitiers, soutient dans son livre des Tartares, écrit en 1307, que le mot de cocatriz n'est qu'une corruption du mot crocodile ou *cocodrille*, comme disait alors le peuple. Hayton se trompe; le mot de *cocatrix* vient de celui de *coquâtre* par lequel, encore aujourd'hui, on prétend désigner un chapon chez lequel l'opération n'aurait réussi qu'à demi. Le *cocatrix* était le serpent, le basilic né de l'œuf pondu par un *coquâtre* ou par un coq.

Si un coq pondait un œuf, il était manifeste, d'après les idées du temps, que ce ne pouvait être que l'effet de quelque sortilège ou même de l'opération immédiate du démon. Or, d'un pareil produit, il ne pouvait naître qu'un animal éminemment malfaisant; les philosophes n'avaient pas sur ce point une autre opinion que les ignorans. Cependant l'époque vint où les savans ne voulurent plus reconnaître un pareil pouvoir aux diables ni aux sorciers, et comme dès-lors le fait si long-temps admis ne trouvait plus son explication, ils prirent le parti de le nier tout plat. Ils soutinrent en conséquence que les petits œufs souvent dépourvus de jaune qu'on donnait pour des œufs de coqs étaient réellement des œufs de très jeunes poulettes, et ils ne tinrent aucun compte du témoignage de plusieurs ménagères, qui assuraient *avoir vu pondre ces œufs par des coqs* ou du moins par des animaux qui y ressemblaient de tout point.

En 1710, Lapeyronie lut à l'Académie des sciences un mémoire fort curieux sur ce sujet. « Un fermier, dit ce célèbre chirurgien, m'apporta plusieurs œufs un peu plus gros que ceux de pigeon, disant qu'ils avaient été pondus par un jeune coq, qui était le seul de sa basse cour dans laquelle il y avait aussi quelques poules. Il doutait si peu de ce fait, qu'il m'assura positivement que si je faisais éclore quelqu'un de ces œufs, il naîtrait de chacun d'eux un

serpent; et pour me persuader ce qu'il avançait, il me dit que je n'avais qu'à ouvrir un de ces œufs, que je le trouverais sans jaune, et qu'à défaut du jaune, j'y verrais en petit, mais fort distinctement, la figure d'un serpent.

« Je fis l'ouverture de l'un de ces œufs en présence de M. Bon, président de la chambre des comptes, associé honoraire, et de plusieurs autres personnes. Nous fûmes tous également surpris de voir cet œuf sans jaune, et de voir, à défaut du jaune, un corps qui ressemblait assez bien à un petit serpent entortillé. Je le développai sans peine après en avoir raffermi la substance dans l'esprit de vin. J'en ouvris ensuite quelques autres que je trouvai en gros semblables au premier; toute la différence qui s'y trouvait, c'est que le prétendu serpent n'était pas dans tous également bien représenté. »

Lapeyronie soupçonnant que le coq, accusé d'avoir ainsi pondu des œufs, pouvait présenter quelque cas d'hermaphrodisme, se le fit apporter; mais, l'ayant disséqué, il ne trouva dans son organisation rien qui pût justifier cette conjecture.

« Le fermier, poursuit notre anatomiste, n'ayant plus de coq, fut bien surpris de continuer à trouver des œufs semblables à ceux qu'il m'avait apportés; il fut attentif à découvrir d'où ils venaient; guéri de son erreur, il voulut en connaître la cause, et s'assura qu'ils étaient pondus par une poule qu'il m'apporta.

« J'aperçus, pendant tout le temps que je la gardai, qu'elle chantait à peu près comme un coq enroué, mais qu'elle chantait avec beaucoup de violence; qu'elle rendait par le cloaque des matières jaunes délayées, qui ressemblaient à du jaune d'œuf détrempé dans de l'eau, et qu'elle pondait de petits œufs semblables à ceux que j'avais ouverts. »

Lapeyronie, en ouvrant l'animal, trouva dans son abdomen une vessie de la grosseur du poing pleine d'une eau fort claire, laquelle, pressant en deux points sur l'oviducte, produisait l'écrasement de l'œuf descendant de l'ovaire, et amenait l'écoulement du jaune et d'une partie du blanc; l'œuf ainsi diminué reprenait sa forme et se revêtait de la coque dans la région ordinaire. En examinant l'intérieur de l'œuf, il était aisé de reconnaître les traces de la rupture. Le petit corps tortillé qui figurait le serpent était le reste des deux

chalazes qui se trouvaient repliées sur elles-mêmes en raison de la diminution du volume produite par l'écoulement du jaune.

La production d'œufs sans jaune ne dépend pas toujours d'une altération maladive, comme celle dont nous venons de parler. Harvé pense que lorsqu'il arrive que tous les œufs qui formaient une grappe dans l'ovaire s'en sont successivement détachés, la sécrétion du blanc n'est pas pour cela arrêtée tout à coup, mais que cette humeur visqueuse peut se réunir en un globule, qui prend ensuite une enveloppe calcaire comme dans le cas normal. Cela arriverait donc aux poules épuisées par un grand nombre de pontes, et c'est ce que paraissent avoir remarqué en certaines parties de l'Italie les gens qui s'occupent des basses-cours, puisqu'ils donnent à ces œufs le nom de *centinina,* voulant indiquer par là que cet œuf est le centième pondu par la poule.

Comme on peut concevoir sans grande difficulté que des corps étrangers introduits par le cloaque pénètrent jusqu'au lieu où l'œuf se revêt de son enveloppe dure, on ne sera point étonné d'apprendre qu'on ait trouvé différens corps dans l'intérieur de certains œufs, et sans que la coquille portât la trace d'aucune fracture. Les exemples en effet en sont assez nombreux, et plusieurs ne permettent pas le plus léger doute sur leur authenticité. Ainsi en 1691, *Dodard* fit voir à l'Académie un crin de cheval de la longueur d'un pied, et qui avait été trouvé dans le jaune d'un œuf de poule. Perrault présenta de même à l'Académie un œuf dans lequel on avait trouvé une épingle enfermée, sans qu'on pût découvrir le moindre vestige de l'endroit par où elle était entrée. Cette épingle était couverte d'une croûte blanchâtre et épaisse d'un tiers de ligne. Sous la croûte, l'épingle était noire et un peu rouillée.

Le docteur *Santa-Sofia* rapporte qu'une femme de la duchesse douairière de Parme, ayant cassé un œuf, y trouva, dans le blanc, un petit serpent vivant, dont la tête était fort aplatie. Il était aussi long que le doigt index et gros comme la queue d'une cerise. Il mourut le jour suivant. L'œuf avait été pondu la veille du jour où il fut cassé, par une poule élevée avec plusieurs autres dans un endroit hors la ville.

Tout porte à croire que le prétendu serpent que le docteur *Santa-Sofia* dit avoir vu se mouvoir à la manière des autres rep-

tiles n'était qu'un de ces vers si communs chez certains oiseaux, et qui ne se trouvent pas seulement dans la cavité du canal intestinal, mais encore dans l'intérieur de différens organes.

Les faits que nous venons de rapporter rendent bien raison de l'origine des œufs sans jaune, et le dernier peut faire concevoir comment on a été conduit à penser que de ces œufs naissaient des serpens; mais qu'est-ce qui a pu faire croire qu'ils étaient pondus par des coqs? c'est ce que nous ne voyons pas encore. Les femmes qui assurent avoir vu pondre des coqs ont-elles été induites en erreur par les mêmes causes que le paysan dont parle Lapeyronie? Cela a pu arriver quelquefois sans doute; cependant remarquons bien que cet homme ne s'est mépris sur l'origine de ces œufs, que parce qu'il était déjà persuadé d'avance qu'un coq pouvait pondre. La difficulté n'est donc que reculée, et il faut chercher d'où a pu naître d'abord une si étrange opinion. Un passage d'Aristote aurait pu déjà mettre sur la voie, quand même nous n'aurions pas d'observations plus précises. Cet illustre naturaliste, après avoir raconté comment, dans certaines circonstances, les dauphins viennent s'échouer sur le rivage, et dit qu'on ne savait pas ce qui les y poussait, ajoute ce qui suit : « Mais s'il est vrai que les actions des animaux sont toujours le résultat de certains penchans, de certaines affections, il faut reconnaître également que ces actions à leur tour peuvent devenir en bien des cas causes de modifications marquées dans quelques parties de l'organisation. Ainsi une poule qui a vaincu un coq prend son chant et se comporte en mâle à l'égard des autres poules; sa crête et sa queue s'élèvent à la manière de celle des coqs, au point qu'il est difficile de la reconnaître pour femelle. Quelquefois même il lui pousse de petits ergots. »

Nous reviendrons bientôt sur ce passage, qui contient plus d'un fait important; mais, pour le moment, nous nous contenterons de faire remarquer que dans l'observation de Lapeyronie, les œufs qui contenaient les prétendus serpens étaient pondus par une poule, qui déjà, comme les poules dont parle Aristote, rappelait par son chant celui du coq, et qui peut-être plus tard, si le scalpel n'eût abrégé sa vie, eût subi complétement la transformation, et pris le plumage des mâles.

Le docteur Butter de Plymouth a prouvé en effet, d'une manière

convaincante, que la poule, dans un âge avancé, a une tendance manifeste à prendre le plumage et tout l'extérieur du coq. Parmi les faits qu'il apporte en preuve, nous citerons le suivant.

Un habitant de Compton près de Plymouth, M. Corham, a possédé long-temps une excellente race de coqs de combat, dont les mâles étaient d'un beau rouge foncé, et les femelles d'un brun obscur. Une de ces poules, dont les fils s'étaient fait dans le *cock-pit* (1) une réputation prodigieuse, fut conservée avec un soin tout particulier, et parvint ainsi à un âge avancé. Cependant, quand elle eut atteint quinze années, on remarqua, après la mue, qu'elle avait pris à la queue quelques plumes arquées semblables à celles des coqs de sa race, tandis que les autres plumes étaient restées brunes et droites. Dans la mue suivante, elle perdit tout le brun qu'elle avait dans son plumage, prit entièrement la belle robe rouge des mâles de sa famille, de sorte qu'il eût été impossible à toute personne non prévenue de ne pas la prendre pour un coq. La transformation dans une seule saison fut complète, car il lui poussa en même temps des éperons aux jambes, et une crête et des babines comme aux mâles. Depuis cette métamorphose, elle ne pondit plus jamais. Elle ne jouit pas d'ailleurs long-temps de sa nouvelle et brillante parure; elle mourut avant la fin de l'année.

M. Butter a vu plus tard la même métamorphose s'opérer sur des individus qu'il avait élevés lui-même. Deux poules de race commune et excellentes pondeuses, qu'il avait pour cette raison conservées fort long-temps, furent mises en expérience, et prirent toutes les deux le plumage des mâles, l'une à l'âge de treize et l'autre à celui de quinze ans. « Lorsque cette métamorphose s'opéra, j'étais, dit-il, resté cinq mois sans aller à Bowden où je les faisais garder. Quand j'entrai dans le lieu où elles étaient, je demandai à la fille de basse-cour d'où venaient les deux jeunes coqs que je voyais devant moi, et je ne fus pas peu surpris, tout prévenu que j'eusse dû être, d'apprendre que c'étaient mes vieilles poules qui avaient pris aussi le plumage et le chant des mâles. »

Ce n'est pas chez les poules seulement qu'on voit survenir l'étrange métamorphose dont nous venons de citer des exemples;

(1) Lieu où l'on fait battre les coqs.

on l'observe chez d'autres gallinacés et notamment chez les faisans. Les chasseurs désignent par le nom de *faisans-coquards* des individus dont le plumage ressemble à celui des mâles, quoiqu'un peu plus terne, et qu'ils considèrent en effet comme des mâles malades; cependant on s'est assuré depuis un demi-siècle environ que ces faisans-coquards sont des femelles : c'est ce que l'inspection anatomique prouva à Mauduit, qui en disséqua un vers 1770, et à Vicq d'Azyr, qui peu après en disséqua aussi plusieurs. Mauduit a consigné ce fait dans la partie ornithologique de l'Encyclopédie méthodique. Il ajoute qu'un inspecteur des chasses de la forêt de Saint-Germain avait aussi reconnu que les vieilles poules faisanes qui ne pondent plus ou ne pondent que très peu, prennent un plumage approchant de celui du mâle. « Cela a pu, dit-il en terminant, échapper à l'observation dans les faisanderies, parce qu'on n'y conserve que de jeunes femelles; mais depuis on l'a vérifié par rapport à la femelle du faisan doré de la Chine, parce que l'on conserve ces animaux rares tout le temps de leur vie. »

M. Isidore Geoffroy Saint-Hilaire a suivi à la ménagerie du Muséum cette transformation dans ses diverses périodes chez des femelles de faisan doré de la Chine, de faisan argenté et de faisan commun.

Chez une femelle de la dernière espèce, la ponte avait cessé à l'âge de cinq ans, et le changement de plumage commença dès-lors à devenir apparent. Il se manifesta d'abord sur le ventre qui prit une teinte plus jaune, et sur le col qui se colora plus vivement. Bientôt tout le corps eut changé de couleur. L'année suivante, les teintes de ses plumes prirent encore beaucoup plus de l'éclat et de la vivacité de celles du mâle. La troisième année, cet éclat augmenta encore, et à tel point qu'il était presque impossible de ne pas se méprendre sur son sexe d'après la seule inspection des couleurs, surtout si on ne voyait pas, en même temps, près d'elle un mâle véritable. La ressemblance n'était pas encore complète, mais tout faisait présumer qu'elle serait telle la quatrième année, et la faisane semblait devoir vivre bien au-delà de ce terme, lorsqu'un accident la fit périr. On avait remarqué que depuis son changement de plumage elle était devenue pour les mâles un objet fort indifférent; elle-même, depuis la même époque,

ne les cherchait ni ne les évitait plus, et semblait au contraire avoir des attentions particulières pour les jeunes femelles.

Chez une femelle de faisan argenté, qui avait été élevée dans la maison de campagne d'un ami de M. Geoffroy, puis donnée au Muséum dans sa vieillesse, le changement ne commença à se manifester que vers l'âge de huit ou dix ans, et trois ans au moins après qu'elle avait cessé de pondre, tandis que, chez l'autre, l'époque de la cessation des pontes avait coïncidé avec celle du commencement de la transformation. Le changement fut progressif trois années durant; il était complet à la fin de la quatrième, de sorte que, non-seulement par la vivacité des couleurs, mais encore par la longueur de la crête et de la queue, cette vieille poule représentait un mâle orné de la plus brillante parure.

Le mâle vivait encore à l'époque où le changement avait commencé à paraître chez cette faisane, et cela ne paraissait pas l'avoir rendu indifférent pour elle, peut-être parce que c'était son unique compagne; celle-ci au contraire le fuyait et paraissait quelquefois importunée de sa présence.

La femelle du faisan à collier avait été, comme la précédente, élevée près de Paris, chez un particulier; elle fut de même donnée au Muséum dans sa vieillesse. Les renseignemens fournis par le donateur apprirent qu'elle avait plusieurs fois pondu chez lui. Néanmoins, comme le changement de plumage se trouvait déjà fort avancé, et qu'elle présentait dès-lors plutôt les caractères extérieurs d'un mâle que ceux d'une femelle, on crut devoir, lors de sa mort arrivée peu de temps après, constater par l'examen anatomique son véritable sexe. Cet examen leva tous les doutes qu'on pouvait avoir.

Quoique la robe rappelât beaucoup celle du mâle, cependant on y remarquait encore d'assez notables différences: ainsi les couvertures supérieures de la queue et des ailes étaient rousses comme le reste du corps, le collier était moins marqué et le ventre beaucoup moins noir que chez le mâle, de sorte que sous le rapport des couleurs cette femelle tenait moins du mâle que les deux précédentes, surtout la seconde; mais elle offrait de plus qu'elles un attribut bien masculin, un ergot à chaque patte.

Nous avons donc déjà dans le seul genre *phasianus*, qui com-

prend aussi notre coq commun, quatre espèces chez lesquelles la transformation singulière dont nous venons de parler se montre très fréquemment. L'analogie pourrait porter à croire qu'elle n'est pas moins commune dans les autres genres de la famille des gallinacés, surtout dans ceux qui sont le plus voisins du genre *phasianus;* mais les faits ne confirment pas cette conjecture. Chez les paons, par exemple, la transformation est infiniment plus rare que chez les coqs et les faisans proprement dits; on ne l'a même jamais observée au Muséum chez les paonnes, quoiqu'on les y laisse presbue toujours mourir de vieillesse. M. I. Geoffroy ne paraît pas non plus en connaître d'exemples relativement aux femelles des dindons. Cependant il en existe pour ces deux espèces et même pour d'autres bien plus éloignées du genre *phasianus*. Latham dit positivement que les paonnes qui ont cessé de pondre prennent quelquefois le plum.ge du mâle, et Hunter fait une observation à peu près semblable; enfin une femelle ainsi métamorphosée existe dans le muséum du collége d'Édimbourg, à qui elle a été donnée, depuis peu de temps, par lord Glenlee.

La transformation de la dinde est attestée par Bechstein, celle de la perdrix, par Montagu, celle de la femelle du pigeon domestique, par Tiedemann. Le même observateur la signale aussi chez une espèce qui, quoique placée parmi les échassiers, offre avec les gallinacés plusieurs traits de ressemblance, chez l'outarde ; il en cite également un exemple pour les palmipèdes dans l'espèce du canard domestique, et Casteby dans celle du pélican d'Amérique.

Pour les passereaux, je prendrai mes exemples dans le mémoire déjà cité de M. Isidore Geoffroy. « J'ai, dit-il, appris de M. Dufresne, chef du laboratoire de zoologie du Muséum, que les femelles de cotingas deviennent, dans la vieillesse, semblables à leurs mâles. M. Florent Prevost a vu le changement de plumage commencé chez plusieurs femelles de pinçons; et la même observation a été faite aussi à l'égard de la femelle du rouge-queue et de celle de notre étourneau. »

Nous n'avons point de cas semblables à citer pour les deux derniers ordres d'oiseaux, les rapaces et les grimpeurs, mais peut-être en découvrira-t-on plus tard. Remarquons d'ailleurs que les deux familles qui ont été le mieux étudiées, parce que ce sont celles dont

l'homme a tenu un grand nombre d'individus en servitude, sont précisément celles dans lesquelles on devait le moins s'attendre à trouver le phénomène. Chez les perroquets en effet, il n'y a, pour ainsi dire, pas de différence de plumage entre les mâles et les femelles, et chez les faucons, outre que la robe ne prend jamais ces couleurs brillantes qui dans d'autres oiseaux indiquent l'âge ou seulement la saison des amours, la femelle, par une anomalie unique chez les vertébrés, l'emporte sur le mâle par tous les avantages extérieurs.

On a pu voir dans les divers exemples que nous venons de citer que la transformation par laquelle certaines femelles, dans la classe des oiseaux, prennent l'extérieur du mâle, ne se montre que chez celles qui, par l'effet de l'âge ou d'un vice de conformation, sont devenues impropres à la reproduction de l'espèce. Cette condition se trouve déjà tacitement exprimée dans le passage d'Aristote. Certes nous n'admettrons pas avec lui que ce soit la vanité, l'orgueil de la victoire remportée sur un coq qui fasse prendre à la poule un habit plus brillant que ne le comporte sa condition; mais ce que nous devons demander à un naturaliste ancien, ce ne sont pas des explications qu'on trouvera d'ordinaire plus ingénieuses que solides, ce sont des faits, surtout ceux qui concernent les habitudes et les mœurs des animaux qu'ils ont observés mieux que nous. Or, dans le cas qui nous occupe, le fait indépendant de toute interprétation, c'est le combat de la poule contre le coq, et ce fait est décisif; car quel est le coq qui ait jamais maltraité une poulette? quelle est la poule, encore dans l'âge des amours, qui ait fait à un coq mauvaise mine? La chose est évidente, les poules querelleuses d'Aristote n'étaient que de vieilles poules!

Si, dans certains cas, les femelles des oiseaux prennent en vieillissant l'extérieur du mâle, les mâles dans beaucoup d'espèces ont pendant la jeunesse la livrée des femelles, de sorte qu'à cette époque il est souvent fort difficile de distinguer les sexes; c'est dans le temps où l'animal est capable de se reproduire et principalement dans la saison des amours, que la distinction est bien prononcée. Cela se voit aussi, quoique d'une manière moins marquée, dans d'autres vertébrés, notamment dans certains mammifères, et la différence porte principalement sur les productions épidermoïques,

poils, plumes, ergots, dents et cornes. Ainsi le développement des défenses dans les pachydermes, de la crinière dans le lion, annonce l'époque de la puberté. L'émasculation au contraire retient jusqu'à un certain point ces parties dans les conditions où elles se trouvent dans les femelles. Un soprano ne prend point de barbe; un cerf soumis jeune à l'opération ne se pare point de cornes. Au contraire, une vieille femme prend quelquefois de la barbe, et des femelles de chevreuil, ainsi que l'a fait connaître Otto dans son anatomie pathologique, ont en veillissant pris des cornes semblables à celles du mâle. Je dois la communication de ce fait à M. I. Geoffroy, et j'en ai trouvé un semblable dans l'ouvrage de Girault le Gallois (*Giraldus cambrensis*). Cet écrivain raconte dans son *itinerarium Cambriæ,* livre 2, chap. Ier, que dans le pays de Galles, on tua de son temps une biche dont la tête portait la ramure d'un cerf de douze ans. Cette tête fut envoyée comme objet de curiosité au roi d'Angleterre Henri II.

La stérilité produit chez les femelles des effets analogues à ceux de l'âge, c'est-à-dire qu'elle donne souvent à leur système épidermoïque quelque chose de celui du mâle, et pour ne parler ici que de l'espèce humaine, j'ai depuis long-temps remarqué la présence de poils au menton chez plus de la moitié des jeunes femmes qui s'affligeaient de n'avoir point d'enfans.

ROULIN. D. M.

VOYAGE DANS L'INDE.[1]

Camp de Cursali, au sommet de la vallée de la Jumnah, sous ses sources, à 2615 mètres au-dessus de Calcutta. 15 mai 1830.

Il y a bien long-temps que je ne t'ai écrit, mon bon ami; cependant je ne puis croire mon registre, qui, après—Chandernagor le 21 novembre 1829, une énorme lettre à Porphire,—se tient coi sur toi. Si réellement je ne t'ai point écrit depuis, j'ai si souvent pensé à toi, tu m'as fait si souvent compagnie dans ma solitude, que j'éprouve entièrement l'illusion d'avoir été le plus fidèle des correspondans. Ma dernière lettre à notre père, écrite à Delhi, a voyagé avec moi jusqu'à *Kythul* dans le pays des Sykes indépendans, au nord-ouest des possessions anglaises, jusqu'au 22 mars, jour auquel elle s'est acheminée vers Delhi, et de là vers Calcutta, commençant son long et aventureux voyage dans la giberne d'un cavalier syke, lancé en estafette tout exprès.

(1) Nous avons annoncé dans notre livraison du 1er mai, la mort de M. Victor Jacquemont, qui a succombé à Bombay, le 22 décembre 1832, à une maladie de foie dont il avait pris le germe dans le Radjputana. Ce jeune voyageur, qui explorait depuis plusieurs années les contrées les plus reculées de l'Inde, laisse, outre ses collections d'histoire naturelle, et d'importans manuscrits qui ne tarderont pas, dit-on, d'arriver en France, un grand nombre de lettres, dans lesquelles il adressait jour par jour à sa famille la relation de son voyage. C'est une de ces lettres (actuellement sous presse chez le libraire Fournier) que nous publions aujourd'hui. Nous donnerons dans nos prochaines livraisons des *Lettres familières sur l'Inde* d'un autre voyageur, M. Alfred Duvaucel, dont la fin a été plus malheureuse encore que celle de Victor Jacquemont.

Le lendemain de ce jour-là, je montai à cheval au lever du soleil, avec les aimables gens à la bonne fortune desquels la mienne, assez mince, se trouvait liée pour une quinzaine de jours, et nous galopâmes pendant trois heures, à crever nos chevaux. Il va sans dire que mon fidèle bidet persan, malgré sa modeste apparence, arriva plus frais que les superbes arabes de mes compagnons, tous payés de 5 à 6,000 francs. Nous trouvâmes une autre suite de tentes piquées, et devant notre camp, les dix-sept éléphans du rajah de Pathalah, et ses quatre cents cavaliers rangés en bataille. Un élégant et simple déjeûner, servi à notre arrivée, fut lestement expédié, et aussitôt après nous montâmes chacun sur notre éléphant. On me fit la politesse de celui du rajah, avec son siége royal de velours et d'oripeau. Nous nous plaçâmes au centre de la chaîne formée par ces animaux, la plupart allant à vide, ou portant les ministres (vakils) des rajahs d'alentour, députés près de notre jeune ami le sous-résident de Delhi. Sur les ailes de cette ligne importante, notre cavalerie se déploya, et les deux tambours du rajah placés au front, battant la marche royale, nous entrâmes dans le désert.

Ce sont des plaines immenses, sablonneuses, salées, couvertes d'arbrisseaux épineux, parsemées de grands arbres çà et là; ailleurs des steppes herbeuses. Il n'y a point d'obstacles pour les éléphans, ils arrachent laborieusement les arbres entre lesquels ils ne peuvent passer, et les branches qui atteindraient le chasseur qu'ils portent. Arrêtée par la forêt, notre cavalerie était quelquefois obligée de se replier, et elle passait après nous dans la large trouée que nous avions ouverte. Là où elle pouvait agir librement, elle se formait de part et d'autre en demi-cercle, qui battait à une grande distance tout l'espace d'alentour, et jetait sous le front des éléphans tout le gibier de la plaine. Entre six que nous étions, nous tuâmes par centaines des lièvres et des perdrix; une hyène et plusieurs sangliers passant sous notre feu, furent blessés, *en terme de chasseur*, car nos cavaliers, lancés à leur poursuite, ne purent les atteindre. Nous vîmes des troupeaux d'antilopes et de nilgauts, mais sans pouvoir les approcher à portée de la carabine; de *lions*, pas l'ombre d'un seul. Mais nous espérâmes pour le lendemain, et revînmes à la chute du jour à notre camp. J'étais ravi de l'étrangeté de cette

scène nouvelle. J'avais plus vu de l'Orient ce jour-là que depuis un an que j'étais arrivé dans l'Inde.

Bain, toilette au retour. Le bain, c'est une outre d'eau froide qu'un serviteur vide en la faisant jaillir avec force sur la poitrine et les épaules; la toilette, le plus léger vêtement de coton. Puis le dîner dans une tente immense illuminée comme une salle de bal. Les bouteilles tombaient comme dans le jour devant nous les lièvres et les perdrix. J'étais seul indigne à l'une et l'autre fête. Cependant j'y faisais de mon mieux. L'eau était prohibée, exclue. Les têtes faibles, les peureux, buvaient du bordeaux en place: il ne compte pas comme vin; le champagne lui-même n'est considéré que comme une agréable moyenne proportionnelle entre l'eau et le vin. Ce nom est réservé aux vins d'Espagne et de Portugal. La partie solide du dîner à l'égal de ce liquide pour la recherche et la profusion; et pour que rien ne manquât à la soirée, qui dura jusqu'à minuit, au dessert, des comédiens persans, des mimes entrèrent, dont les prodigieux travestissemens nous obligèrent de quitter la table et de nous jeter à plat dos sur le tapis, pour rire avec moins de danger. Ceux-là congédiés, des danseuses firent leur entrée, elles chantent et dansent alternativement. Rien de si monotone que leur danse, si ce n'est leur chant; celui-ci n'est pas sans art, et l'on dit que les éclats de voix qui dominent par intervalles le faible murmure plaintif qu'on entend à peine, plaisent d'une manière particulière à ceux qui ont oublié la mesure et la mélodie de la musique européenne. Je ne suis pas encore assez Indien pour cela. Mais leur danse est déjà pour moi la plus gracieuse et la plus séduisante du monde. Les entrechats et les pirouettes de l'Opéra me semblent auprès comme les gambades des sauvages de la mer du Sud, et le stupide trépignement des Nègres. Au reste c'est dans le nord de l'Hindostan que ces *Nautchgirls* sont le plus célèbres.

Le lendemain à cinq heures, le maître d'hôtel m'éveilla, comme la veille, avec une grande tasse d'excellent café moka, fait exprès pour *notre ami le Français;* lestés de leur tasse de thé, *mes amis Anglais* m'attendaient déjà à cheval. Nous galopâmes à dix lieues en avant, et trouvâmes, comme la veille, toutes choses et toutes gens prêts à notre arrivée. Nos éléphans, dans la nuit, avaient porté l'autre suite de tentes, l'autre équipage de cuisine, etc.,

tout notre camp avait marché à la fraîcheur; et, reposés et repus, nous trouvâmes, après le déjeuner, le même ordre de bataille que la veille. Nous chassâmes tout le jour avec le même appareil, et continuâmes ainsi pendant une huitaine de jours. Enfin, quand nous eûmes battu tous les buissons de la contrée, épuisé, ruiné le peu de villages qui y sont dispersés, et mis sur les dents la cavalerie syke, nous revînmes chez nous, emmenant seulement une troupe de cavaliers et tous les éléphans qui devaient servir à chasser aux tigres vers la base des montagnes. La bande joyeuse et magnifique m'accompagna jusqu'à *Saharunpore,* petite ville où le gouvernement entretient un misérable jardin botanique. Son directeur, le médecin de la station, devait m'être très utile. Je préparai chez lui mon nouvel équipage de voyage, laissai sous sa garde mon second bagage et les collections formées depuis Delhi; et, n'emportant que le plus strict nécessaire, je dis adieu aux plaines le 12 avril, deux jours après le renversement de la mousson, et l'établissement des vents du sud-ouest, chauds de 35° le jour et 33 ou 34 la nuit. Je montai jusqu'à *Dheyra,* dans le Dhoon, avec des chars et des bœufs. Là, je les congédiai, je renvoyai à Saharunpore, à l'écurie de mon botaniste, mon pauvre *tatton* (les Anglais ont cinq à six mots excellens et polis contre notre unique et ignoble *bidet,* que je ne puis me résoudre davantage à appliquer à ma monture), je me munis en sa place d'un long et solide bambou; et après avoir soigneusement visité ce premier étage des montagnes, tandis qu'à mon camp des vanniers, des bourreliers et toutes sortes d'ouvriers faisaient les apprêts de mon voyage à des lieux où des hommes seuls peuvent passer, je montai sur le second gradin de l'Himalaya, le 24 avril. On n'y a jamais vu de voyageur avec un aussi simple appareil. Trente-cinq porteurs me suffisent, dépense de près de 400 francs par mois; il est vrai que j'ai pu réduire à cinq le nombre de mes domestiques en y ajoutant même un jardinier. J'ai en outre une escorte de cinq soldats gorkhas, commandés par un havildar de choix, qui s'entend merveilleusement à faire marcher mon monde; ainsi je fais le quarante-sixième. Tu trouveras que c'est là un train royal; cependant j'ai tous les jours un bien mauvais dîner, heureux qu'il n'ait pas manqué encore jusqu'ici : du riz bouilli, un

quartier de chevreau insipide et coriace, et l'eau du torrent voisin. Je ne bois d'eau-de-vie qu'à la pointe du jour, pour me réchauffer; quelques gouttes me suffisent. Je couche sur un lit bien dur, sans matelats; ma tente est bien légère; le vent glacé, qui tombe la nuit des cimes neigées, souffle au travers, entre par rafales par-dessous et me gèle dans mes habits et mes couvertures. Des tempêtes d'une violence et d'une continuité tout-à-fait inconnues auparavant dans les montagnes, à cette époque de l'année, m'y assaillirent dès le lendemain du jour où j'y montai. Cette veine d'adversité n'est pas épuisée. Chaque jour, à midi, amène un petit orage de grêle et de pluie. A Dheyra, le tonnerre fracassa l'arbre sous lequel ma petite tente était tendue; deux de mes gens y étaient avec moi, et tous deux furent paralysés quelques instans dans le côté gauche. Sur les cimes de Mossouri, qui dominent la vallée de Dheyra, l'espace autour de moi fut jonché des éclats d'une roche foudroyée, tandis que l'oreille basse, et transi de froid et d'humidité, je faisais mon soucieux et mince repas. Il semble vraiment qu'on me vise de là haut. Les deux premiers coups n'ont pas touché, mais gare au troisième.

L'influence de l'élévation efface entièrement ici celle de la latitude (31°) sur le climat et ses productions. Je suis campé sous un bois d'abricotiers sauvages, qui commencent seulement à feuiller. Le tapis de ma tente est, sans métaphore, émaillé de fleurs. Ce ne sont que fraisiers qui se détachent partout au milieu des gazons. Le vent m'apporte la fumée du grand feu autour duquel sommeillent mes montagnards : son odeur est agréable, c'est un cèdre qu'ils brûlent, ou un pin. La plupart des arbres de nos forêts, ou des espèces si voisines, qu'un botaniste seul en aperçoit la différence, dominent dans la zône moyenne de l'Himalaya, associées à quelques autres qui nous sont étrangères, mais qui ne laissent pas d'avoir leurs représentans dans les plaines de l'Amérique septentrionale.

Ma vue s'est certainement très raccourcie depuis un an, je ne quitte plus mes lunettes que pour lire ou pour écrire, et avec les lunettes même, je ne vois pas assez loin pour me servir de ma carabine. La portée de mon fusil est toute celle de mes yeux: j'ai donc laissé ma carabine à Saharunpore.

Mais dans l'inventaire de ma personne c'est le seul déficit que je

sente. Une année de séjour dans les plaines n'avait pas entamé ma constitution. Je retrouve dans les montagnes mes jambes des Alpes, je souffre du froid, comme j'ai été quelquefois incommodé de la chaleur, mais ces excès contraires n'influent que sur mon humeur, sans atteindre ma santé. Ma police d'assurance contre le choléra, la dyssenterie et la fièvre des Jungles (les trois grandes maladies de l'Inde) ne me quitte pas, et je compte bien ne l'ouvrir qu'à Paris, sans jamais être obligé de la produire jusque-là. C'est une petite boite qui renferme les remèdes violens à opposer à une attaque, avec une excellente instruction, un petit traité sur leur usage, que voulut bien faire pour moi le médecin le plus habile de Calcutta. Quand je me rappelle ses attentions, je ne puis que me retracer la suite non interrompue de procédés bienveillans et d'égards flatteurs dont je n'ai cessé d'être l'objet depuis mon arrivée en ce pays. Sous ce rapport, rien ne m'aura manqué; et ce qu'il y a de bizarre, c'est que ma fortune ne s'est pas démentie, même près des *fashionables*. Quoique je vienne de faire sept à huit cents lieues à cheval, sans fouet et sans éperons, les officiers du plus *dashing* corps de l'armée anglaise, où le major, pour devenir lieutenant-colonel, paie 240,000 francs, me sont frères, et quand je redescendrai des montagnes au mois d'octobre ou de novembre, je trouverai un relai de chevaux préparé par leurs soins, de Saharunpore à *Meirut*, sept jours de marche (50 lieues), sans aucune espèce d'intérêt.

Il est tard, il faut te dire bonsoir; cher ami, bonsoir et adieu pour quelque temps. Demain je monte aux sources de la Jumnah, elles sont, je crois, à deux milles mètres au-dessus de ce lieu, le dernier habité de la vallée. Adieu donc.

20 mai, camp de Rana.

Encore sous des abricotiers, mon ami, mais à deux journées de marche au-dessus de ma dernière station, et quoique la hauteur de celle-ci excède encore deux mille mètres, cependant le soleil est bien chaud à cette heure, où j'arrive épuisé de fatigue, malade du changement de régime auquel, dans les hautes montagnes, la

nécessité m'a forcé. Depuis six mois, la base fondamentale de mon déjeûner et de mon dîner, c'était du riz. Ici, il n'y a plus que du blé et de l'orge. Je me croyais bien pourvu de mon avoine accoutumée, et comme je suis très peu désireux de mettre le nez dans ce repaire d'iniquités (je veux dire le panier de ma bouche) de mon cuisinier, je crus l'imbécille sur parole : puis il se trouva que bientôt la disette de riz se déclara; mais mon havildar gorkha, mon lieutenant-général, à force de violer le domicile du peu de gens qu'il y a en cette haute vallée, trouva quelques paniers de pommes de terre. Grand régal là-dessus, quoique je les mangeasse au sel, comme Bonaparte les artichaux. Mais si tu as ton *Courier* présent à la mémoire, tu te souviendras que celui qu'on n'appelait pas encore le duc de.... de je ne sais quoi, s'écria : O grand homme! admirable en tout!...

Quoique je sois ici un très grand seigneur relativement, personne ne me fit ce compliment, et le passage du sec au vert eut sur moi la funeste influence que tu ressentais, il y a quelques dix-huit ans, sur les bords du Niémen, allant à pied par précaution, et menant ton cheval par la bride. Cependant le temps était superbe, et au pied des hautes cimes où j'étais campé, c'était une circonstance trop précieuse pour n'en pas profiter aussitôt. J'y fis deux ascensions, à un jour d'intervalle; arrêté dans la première, par la superstition et surtout par la stupide pusillanimité de mes gens, bien au-dessous du point que je m'étais proposé d'atteindre. Cette pusillanimité m'aurait fait manquer pareillement le but de ma deuxième expédition, si aux promesses d'encouragement à me suivre, je n'avais ajouté la menace d'un châtiment pour qui refuserait de marcher. Un seul, mon jardinier, m'était fidèle, le plus stupide et le plus craintif des Hindous. Le reste de la bande, accroupi au soleil sur une roche qui perçait le manteau de neige sur laquelle nous marchions depuis deux heures, était parfaitement mutiné et appelait mon pauvre jardinier. Je n'attendis pas que la fidélité succombât; et quoiqu'il en coûte de gravir sur des neiges molles quelques centaines de pieds au-dessus d'un certain niveau, où la rareté de l'air rend la respiration précipitée et pénible, épuisé au bout de trente pas, je sacrifiai mon avance, et fléchissant légèrement les genoux, renversant le corps en arrière, appuyé de mes deux mains sur

mon long et solide bambou qui modérait ma vitesse au besoin, quand je lui faisais sillonner plus profondément la neige, je me lançai comme une pierre sur le roc de la révolte, où le bambou joua un autre rôle. Le traître dont j'avais reconnu la voix appelant mon jardinier, paya pour tous, et très cher. La moindre faiblesse de ma part, une demi-mesure eût été la plus dangereuse des mesures, le coupable étant d'ailleurs le plus agile, le plus robuste et le plus mal intentionné de tous habituellement. Je le pris de si haut sur ses épaules dès le début, que, l'eût-il voulu, il n'eût pu rien répondre. Comme ces pauvres diables, malgré leur pénible et humble condition, sont d'une caste élevée, militaire par essence, j'ignorais vraiment comment les autres prendraient cette leçon. Tout *Rajpouts,* tout montagnards qu'ils sont, ils la prirent en vrais Hindous, c'est-à-dire joignant les mains et demandant grâce. Le battu, remis de son étourdissement, prit la tête de la file, tenant le bout d'une longue corde à laquelle tous les autres s'accrochèrent comme à une rampe, de crainte des crevasses sous la neige; attaché de la sorte avec mon aide-de-camp botanique, je marchai sur le flanc de la colonne en vrai chien de berger, épuisant tous les tropes de ma réthorique *hindostanie* pour stimuler les esprits défaillans. Il n'y a pas un de ces gens qui, chargé d'un poids de cent livres, ne pût faire dans les plus détestables sentiers des montagnes trois fois plus de chemin que moi dans le même temps. Mais ces déserts de neige sont pour eux une chose inaccoutumée. Sortis des chemins dont ils ont l'habitude, et dont elle leur cache entièrement le danger souvent fatal d'un faux pas, leur instinct bestial de progression expire devant ces pentes neigées qui ne requièrent nulle adresse et nul courage; car le danger d'une chute y est nul. Je tombai souvent et j'en fus quitte pour secouer mes habits. Je voulais déterminer la hauteur où toute végétation s'arrête; je la vis près d'expirer, mais les délais de ma marche et puis son extrême lenteur m'obligèrent de songer au retour avant que j'eusse atteint les dernières crêtes de rochers qui surgissaient au-dessus des neiges, et qui probablement sont les limites de la zône végétale. En revenant du pays de Kanawer (Kannaauer), cette occasion ne pourra me manquer. Mais j'aurais désiré fixer ce point en diverses parties de la chaîne centrale de l'Himalaya.

Ne blâme pas Frédéric de ses rares violences dans le pays de sauvages qu'il habite, elles font sa sûreté. Entre le marteau et l'enclume, entre le mépris et le servile respect, il n'y a point de position neutre possible, pour lui dans son île, ni pour moi dans le vieux et ignoble pays où je voyage. Ses coutumes de servilité m'obligent de renchérir de beaucoup sur les exigences de notre frère; il ne bat point les gens qui ne l'appellent pas *seigneurie, altesse, majesté*. Or, c'est la règle dans l'Inde que les natifs ne s'adressent que par ces titres (les mêmes qu'ils donnent à leurs rajahs, à leurs nawabs, à l'empereur de Delhi) au plus mince *english gentleman*. Un homme de mauvaise humeur m'ayant dit *vous*, au lieu de *votre altesse*, ce matin même sur la route, j'ai dû lui donner une leçon très sévère de politesse. J'étais pleinement dans mon droit, comme le serait le philantrope parisien de souffléter le rustre qui le tutoierait. Je dois être d'autant plus jaloux de l'étiquette, que la simplicité de mon équipage, la vie dure que je mène, les privations et les fatigues que j'endure comme mes gens, mes vêtemens d'étoffe commune, appropriés à ce genre de vie, tout en moi et autour de moi les invite à s'en départir. Aussi le monseigneur ne me suffit-il pas, il me faut de la majesté, ou pour le moins de l'altesse.

Tu rirais sans doute de sa majesté, si tu pouvais la contempler dans ses habits d'ours blanc, avec ses longues moustaches; ornement qui impose beaucoup aux gens à peine barbus de l'Himalaya. Heureusement je n'ai pas de miroir pour trancher la question, et je me figure que le reflet roussâtre que j'aperçois sous mon nez, en baissant les yeux, n'est que l'effet d'un faux jour.

A plus d'un égard fâcheux, mon cher Porphyre, mes petites infortunes suivent à une respectueuse distance tes misères de Moscou. L'horrible malpropreté des montagnards, contre laquelle je ne peux me défendre, est un des maux auxquels je me résigne le plus difficilement. J'espère ne pas m'y habituer.

VICTOR JACQUEMONT.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE.

Le procès qui nous avait été intenté, est enfin terminé. Le beau talent de M. Odilon-Barrot, qui s'était empressé d'offrir son secours à la *Revue des deux mondes*, n'a pas eu à se déployer devant l'auditoire d'un tribunal de police correctionelle. Quelques paroles de sa bouche ont suffi pour éclairer cette cause, si claire pour tout le monde, si tout le monde voulait voir. La *Revue des deux mondes* était accusée d'avoir dépassé le cercle de ses attributions pour avoir parlé quelquefois, dans ses chroniques de la quinzaine, des travaux littéraires de M. Guizot, des dîners ministériels, et de la direction que les doctrinaires voudraient donner aux lettres et aux beaux-arts. Nous avions beau alléguer que la *Revue de Paris*, journal tout littéraire, avait publié, pendant plus d'une année, une chronique politique, rédigée par M. et madame Guizot, dire que vingt feuilles de de ce genre parlent chaque jour à Paris des séances des chambres et des affaires publiques, sans avoir demandé à la caisse des dépôts et consignations, après un paiement préalable de quelques mille francs, le droit de censurer les gouvernemens de l'Europe; c'était à la *Revue des deux mondes*, venue la dernière dans cette lice, qu'on en voulait. Elle seule devait servir d'exemple. On nous reprochait sans cesse cette innocente chronique, où nous touchons si légèrement les évènemens de la quinzaine, et on trouvait que ce n'était que par la prison et l'amende qu'une telle audace pouvait être réprimée. Personne ne nous parlait, il est vrai, des *Lettres sur les hommes d'état de la France*, interrompues par tous ces débats,



qui avaient éveillé tant de susceptibilités. On se gardait bien de s'établir avec nous sur ce terrein. Le retentissement de ces révélations sur les dernières transactions de Benjamin Constant, sur la cause des douleurs de Périer, avait été assez grand. On s'était dit qu'il ne fallait pas le prolonger, et on était bien décidé à ne pas nous trouver coupables là-dessus. Pour nous, persuadés d'abord que c'était là la seule et unique cause des poursuites qu'on exerçait contre nous, nous avions conçu une convenable défense, et nous nous préparions à prouver qu'en cette affaire nous nous étions réduits au simple rôle d'historiens, élaguant de nos récits tout ce qui touchait de trop près à la politique du jour, et sacrifiant les documens les plus précieux avec un courage dont le tribunal nous eût peut-être su gré. Mais le plaidoyer que nous méditions a été inutile. Ce n'est pas pour nos lettres politiques qu'on nous demandait un cautionnement, c'est pour notre chronique littéraire. Las de chicaner sur le droit de prononcer tels ou tels noms, de discuter de telle ou telle chose, nous avons déposé ce cautionnement qui nous ouvre les portes du monde réel, et aujourd'hui nous nous trouvons avoir payé le droit de parler librement de tout, en nous abstenant toutefois de médire de l'autorité, des gens en place, de l'académie, et de tout ce qui tient à quelque chose.

Dieu merci! nous pourrons désormais conter légalement, à nos risques et périls, et n'ayant à craindre tout au plus que l'amende, Sainte-Pélagie ou le Mont-Saint-Michel, comment, par exemple, l'emprunt grec est arrivé à bon terme, et quels louables efforts ont été faits par nos députés doctrinaires en cette occasion. Chaque matin, pendant plusieurs jours, on a vu leurs carosses et leurs cabriolets sillonner toute la ville. M. le comte Jaubert a encore deux chevaux sur la litière, deux bons chevaux que l'emprunt grec a ruinés. On rencontrait à chaque pas M. le comte de Rémusat, gourmant la lenteur de son cocher de louage, qui ne se doutait pas que les quarante sous qu'on lui payait à l'heure, rapportaient quelques millions au gouvernement du roi Othon. Enfin tant de promesses, de protestations, d'encouragemens ont été portés à domicile chez MM. les députés, par M. Mahul, M. Duvergier et tous les jeunes officiers d'ordonnance de MM. de Broglie et Guizot, que les portes du trésor se sont encore cette fois largement ouvertes, et que sans bourse délier, comme l'a dit si facétieusement M. le ministre des affaires étrangères, nous paierons de notre or, frappé à l'effigie du roi de juillet, l'établissement féodal d'un nouveau souverain de la sainte-alliance.

Il nous sera aussi permis maintenant de dire quelques paroles au sujet des malheureux captifs de juin, qu'on vient d'arracher aux cachots de Sainte-Pélagie, pour les lancer sur la cime aride du Mont-Saint-Michel.

Il est vrai que ces paroles seraient inutiles, car une indifférence presque générale, il faut le dire, a accompagné ces malheureux dans leur translation. A la chambre, les centres ont trouvé d'aimables plaisanteries à opposer à un orateur qui se plaignait de la rigueur extrême avec laquelle ont été traités l'inflexible Jeanne et ses compagnons. Un ministre a fort bien prouvé que le gouvernement était dans son droit en agissant de la sorte, et que la prison du Mont-Saint-Michel, où Louis-Philippe a vu briser, au commencement de la révolution, des cages de fer destinées à renfermer les gens de lettres qui écrivaient contre les ministres du temps, est aujourd'hui un séjour charmant. On y jouit, à travers les barres de fer et les créneaux, d'une délicieuse vue de la mer qu'on voit à dix-huit cents pieds au-dessous de soi, l'air y est pur et vif : Avranches, ville populeuse et animée, n'est qu'à peu de lieues de là, à l'extrémité d'une magnifique plaine de sable que domine la forteresse, et en vérité les prisonniers ont grand tort de se plaindre. Leurs femmes et leurs familles qui passaient pieusement la journée au guichet de Sainte-Pélagie, attendant l'heure de les voir, de les secourir et de les embrasser, auront la liberté de traverser paisiblement cette plaine quand le leur permettra la marée qui la couvre. Rien ne les empêchera de gravir les mille degrés du roc tournoyant qui mène au fort, et une fois en haut, si elles arrivent à une certaine heure précise, si le télégraphe s'est montré clément ce jour-là, si les huit cents prisonniers entassés dans ce lieu n'ont pas encouru la disgrâce de leurs geôliers, la consolation qui était permise aux détenus de Sainte-Pélagie, sera accordée aux prisonniers du Mont-Saint-Michel. L'honorable M. Gaillard Kerbertin a bien dit, c'est un lieu très *salutaire* que le Mont-Saint-Michel!

Cependant on aménage avec soin un élégant navire pour madame la comtesse de Luchesi-Palli, qui n'est coupable, il est vrai, que d'avoir mis la Vendée en feu pendant plusieurs mois, et de nous avoir jetés dans les horreurs d'une guerre civile plus burlesquement terminée que les exploits d'Hudibras, par la main flexible d'un accoucheur. Une nef commode va l'emporter aux riantes mers de Sicile, et les flots qui se prêtent à tout, complaisans comme une chambre de députés, ces flots qui ceignent étroitement les prisonniers du Mont-Saint-Michel, vont rendre à la liberté l'auguste pécheresse.

On assure que M. le ministre du commerce attend l'époque de cette heureuse délivrance (nous parlons de l'élargissement administratif de madame la comtesse de Palli), pour célébrer les fêtes de son propre mariage avec une riche héritière. Depuis quelque temps, on voit M. le ministre du commerce suivre assidûment sa jolie fiancée, et se dédommager près d'elle, sur une banquette de l'Opéra, des tourmens qu'il est condamné à

endurer sur *le banc de douleur* de la chambre où sans doute il envie le sort agréable de ces condamnés de Saint-Michel, qui vont mener une vie qu'il nous a peinte sous des couleurs vraiment séduisantes.

Les soins que M. Thiers accorde à son prochain établissement, ne l'ont pas empêché de s'occuper avec sollicitude de son ministère. Il a commencé à défendre avec succès à la chambre ce fameux projet d'un emprunt de cent millions, destinés à faire des routes, et à achever les monumens de ce Napoléon qui n'achevait rien, au dire de notre jeune ministre. Si l'on en croit quelques personnes qui se disent bien informées, l'existence politique de M. Thiers se trouverait tout-à-fait consolidée par l'adoption de ce projet. Un très haut personnage s'intéresse beaucoup, dit-on, à ces cent millions, dont quelques-uns passeraient dans les coffres de la liste civile. Il est déjà convenu, ajoute-t-on, entre le ministre et qui de droit, que la bibliothèque royale sera transférée au Louvre, et que pour mettre le propriétaire actuel de ce palais en état de recevoir dignement le dépôt de nos richesses nationales, on lui paiera sur les cent millions qu'on demande, la bagatelle de dix-huit millions. Les architectes autres que M. Fontaine ont beau alléguer qu'il faut dix-huit mille mètres d'étendue pour placer les livres de la bibliothèque, et qu'il ne s'en trouve que six mille à prendre dans le Louvre, on leur répond, l'œil fixé sur les dix-huit millions, qu'on prendra mille mètres dans une partie du bâtiment, et mille mètres dans une autre, cent mètres dans les combles et cent mètres dans les caves, et que tout ira bien. Puis, M. le ministre du commerce, bon courtisan, comme on sait, s'écrie, en sautillant, que les savans ont de bonnes jambes, qu'ils pourront monter et descendre pour visiter les gravures, les manuscrits et les livres, et que d'ailleurs on leur fera deux beaux escaliers. — *Aussi beaux que celui des Tuileries que vous venez d'abattre?* lui répondait hier un spiritel architecte à qui il s'adressait. Il est inutile d'ajouter que ce n'est pas M. Fontaine.

Ce qui paraît plus certain, c'est que les dix-huit millions seront donnés à la liste civile, et que la bibliothèque royale restera où elle est. Qu'importe d'ailleurs à M. Thiers? Ne disait-il pas dernièrement en riant, à quelqu'un qui lui reprochait d'avoir galamment fait acquérir par le gouvernement, sur une recommandation féminine, un tableau reconnu pitoyable par lui-même : *La chambre nous oblige-t-elle à acheter de bons tableaux?*

Qu'espérer d'une telle insouciance et du cynisme porté à un si haut degré dans les affaires du pays?

En attendant que M. Thiers, le protecteur des arts, relève et régénère le Théâtre Français, M. Véron soutient l'éclat du sien, et protège l'art en

véritable ministre. C'est du moins ce qu'il a fait cette semaine, en prêtant généreusement la salle de l'Opéra à madame Dorval, et en mettant ses danseuses à la disposition de cette grande actrice. La représentation de madame Dorval n'a pas été aussi fructueuse qu'elle devait l'être. L'attrait de voir un acte de la *Phèdre* de Pradon n'avait pas été assez grand pour le public, et le proverbe que nous publions aujourd'hui, tout fin, tout philosophique et spirituel qu'il soit, ne suffisait pas pour remplir la vaste scène de l'Opéra. On ne peut se figurer la finesse et la grâce que madame Dorval a répandues dans le rôle de la jeune duchesse, cette innocente coupable dont elle a rendu si parfaitement la candeur et la mélancolie. Dans le mauvais acte de la *Phèdre* de Pradon, madame Dorval a prouvé que sa place est au Théâtre Français.

Un incident au moins singulier a failli ravir à madame Dorval les fruits de cette représentation. Quelques heures avant qu'elle parût sur la scène, le directeur de la Porte Saint-Martin, qui avait donné depuis long-temps son consentement, a refusé l'autorisation écrite de laisser jouer madame Dorval à l'Opéra. Or, tout l'attrait de cette représentation reposait sur elle. L'embarras était grand, le trait bien noir, et le remède bien difficile à trouver. On sait quelle influence mademoiselle Georges exerce au théâtre de la porte Saint-Martin, dont elle est en quelque sorte la directrice; influence si puissante, que madame Dorval est réduite à ne jouer jamais que des rôles médiocres, et à ne paraître que dans des ouvrages dont on n'espère pas le succès. Il était difficile de méconnaître la main d'où partait le coup. Peut-être aussi était-ce un reste de cette vieille rivalité qui s'était allumée, il y a vingt-cinq ans, entre mademoiselle Georges et mademoiselle Duchesnois; car mademoiselle Duchesnois devait jouer aussi ce soir-là, au bénéfice de madame Dorval, le rôle de Phèdre de Racine. Quoi qu'il en soit, les deux Phèdres eussent été fort embarrassées, si un homme d'esprit, dont la plume est aussi vive que l'épée, ne se fût présenté devant M. le directeur de la Porte Saint-Martin, une boîte de pistolets à la main, et ne lui laissant que l'alternative de tenir sa parole, ou de venir la rompre, comme faisait Napoléon, sur le champ de bataille. Cette conférence s'est terminée comme celle de Tilsitt, et l'on s'est arrangé à l'amiable, en se promettant tout bas de rompre à la première circonstance.

M. le directeur de la Porte Saint-Martin devait cependant quelque reconnaissance à madame Dorval, qui avait joué, quelques jours auparavant, le rôle de Beatrix Cenci, dans la tragédie de ce nom, de M. le marquis de Custine. M. de Custine est un de ces poètes rares qui pensent que l'honneur d'être représenté en public, ne peut être trop payé. On porte,

si les bruits de coulisses ne nous trompent pas, à cent quarante-cinq mille francs, la somme payée en conséquence de ce principe, par M. de Custine à M. le directeur de la Porte Saint-Martin, pour frais de costumes, de décors et de public, et pour dépenses de toute espèce occasionées par la mise en scène de son ouvrage. On ajoute que l'auteur payait au directeur mille écus par représentation, mais qu'ayant voulu réduire quelque peu de cette somme, à la quatrième représentation, le directeur a rudement refusé de jouer plus long-temps la pièce. Nous souhaitons au directeur de la Porte Saint-Martin beaucoup d'actrices aussi distinguées que madame Dorval, et surtout beaucoup d'auteurs aussi riches et aussi généreux que M. de Custine, quoiqu'il les récompense fort mal.

— Bocagé, que la Comédie Française n'a pas su retenir, va faire une tournée dans le midi de la France, où il est impatiemment attendu. Cet excellent acteur n'avait retardé son départ que pour jouer le rôle du duc dans le proverbe de M. Alfred de Vigny; il s'en est acquitté avec beaucoup d'aisance et de finesse. Il a été très bien secondé par Provost.

UNE GROSSESSE, PAR M. J. LACROIX.

Nous devons à une *pensée lugubre, effrayante, satanique, mais au fond morale*, qui a long-temps hanté le cerveau de M. Jules Lacroix, le roman dont il vient de nous gratifier sous le titre d'*une Grossesse* (1). Voilà du moins ce qu'il nous apprend dans une préface sous forme d'allocution au bibliophile Jacob, où je vois, que lui Jules Lacroix a long-temps regardé l'art comme chose sérieuse, et sué sang et eau à limer des traductions de Perse et de Juvénal; mais que le bibliophile lui a démontré sans réplique comme quoi c'était pure niaiserie, par le temps qui court, de s'escrimer consciencieusement pour gagner les bonnes grâces du public, et que la littérature était une marchandise comme une autre. Ainsi revenu des erreurs de sa jeunesse, M. Jules Lacroix a mis sur l'enclume sa pensée satanique et morale, et voici ce qu'il a enfanté: le marquis d'Escas, vieux mari à cheveux blancs, a une jeune femme et un ami, le vicomte Armand, qui le trompent tous deux, et le rendent père d'un enfant dont il salue la naissance avec les transports paternels d'usage. Il surprend un jour sa femme dans les bras du vicomte, et l'horrible vérité se découvre à lui tout entière. Dans le premier moment de fureur, il songe à un duel, à l'assassinat : mais le premier

(1) 1 vol. in-8°, chez Renduel.

lui paraît un moyen de vengeance incertain, le second insuffisant, et voici ce qu'il imagine : Le vicomte doit épouser une jeune personne qu'il aime passionnément et qui habite momentanément la maison du marquis. Celui-ci administre une potion somnifère à toute la maison, et pendant la nuit livre la jeune fiancée à une espèce de satyre qui remplit chez lui les fonctions de jardinier. Le mariage a lieu, et la première découverte que fait le vicomte dans le monde conjugal est que sa femme se trouve enceinte de trois mois. — Scènes de fureur et tout ce qui s'ensuit jusqu'à l'accouchement. L'enfant vient au monde, et pour dénoûment le vieillard outragé vient avec son jardinier près du lit de l'accouchée, et déclare tout ce qui s'est passé. Le vicomte prend l'enfant, lui brise la tête contre la muraille et se brûle la cervelle. Le marquis de son côté retourne chez lui, fait une scène terrible à sa femme, lui fend le crâne avec le talon de sa botte, et s'enfuit je ne sais où, après avoir fait porter son prétendu fils aux enfans trouvés.

La morale de tout ceci est évidemment qu'il faut s'adresser le moins possible à la femme de son voisin, morale quelque peu banale, mais bonne à redire pour l'instruction de plusieurs. Ce qui est moins édifiant, quoi qu'en dise M. Jules Lacroix, c'est la forme donnée à cet enseignement. Il n'a reculé devant aucune des conséquences de son sujet. C'est là tout ce que je veux dire de son livre.

SOLITUDE, RÊVERIES, PAR M. DARGAUD. (1)

Solitude, par M. Dargaud, est un livre qui révèle chez son auteur une âme élevée et contemplative, éprise de l'isolément sans haïr la société, atteinte de tristesse sans trop de désenchantement. C'est un livre propre à remplir les heures d'une promenade solitaire à l'ombre des bois. Peut-être pourrait-on exiger quelque chose de plus mâle dans les rêveries de M. Dargaud. La mélancolie s'est perfectionnée comme tout le reste depuis cinquante ans à peu près qu'elle a été inventée. Elle a échangé ses formes indécises et vaporeuses pour des formes plus austères. Notre époque veut dans ce genre une forte nourriture. — Childe Harold nous a tous gâtés.

(1) 1 vol. in-8°, chez Paulin.

F. BULOZ.

LETTRES FAMILIÈRES

SUR L'INDE.

I.

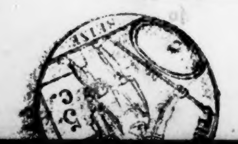
Nous croyons qu'on nous saura gré de faire précéder les lettres qui suivent d'une courte notice sur le voyageur auquel nous les devons. Elles ont été écrites de l'Inde, il y a quelques années, par M. Alfred Duvaucel, beau-fils de M. Cuvier, jeune homme qui a rendu les plus rares services à l'histoire naturelle, et qu'une mort prématurée a seule empêché de prendre dans les sciences une place digne de la famille à laquelle il appartenait. Né à Paris, le 4 février 1793, M. Alfred Duvaucel embrassa de bonne heure la carrière des armes, et fit en qualité de sous-officier la campagne de 1813. L'année suivante, il fut envoyé à Anvers et nommé officier d'ordonnance du général Carnot, avec lequel il resta jusqu'à la paix. Ayant donné sa démission à cette époque, et ne trouvant, après de longues et inutiles démarches, aucun emploi conforme à ses goûts pour les sciences, il résolut de se rendre dans l'Inde, et s'embarqua à la fin de décembre 1817, sur un navire du Havre, qui, après une relâche au Cap de Bonne-Espérance, arriva à Calcutta dans les derniers jours du mois de

mai 1818. Là, M. Duvaucel rencontra M. Diard, jeune médecin envoyé par le Muséum d'histoire naturelle, dans ces riches contrées, et qui venait d'y débarquer depuis peu de temps. Il se joignit à lui, et tous deux furent s'établir à Chandernagor, où leur activité fut couronnée d'un tel succès, que, dans peu de mois, ils se trouvèrent à même de faire au Jardin du roi plusieurs envois, contenant, entre autres choses rares ou nouvelles, un squelette du dauphin du Gange; le dessin et la description du tapir de Sumatra, pris sur un individu vivant, appartenant à lord Moira; un jeune bouc du Cachemire, vivant, etc., etc.

Nos deux voyageurs se préparaient à partir pour l'intérieur, lorsque sir Stamford Raffles, gouverneur de Bencowlen dans l'île de Sumatra, et chargé d'une mission politique pour plusieurs points du détroit de Malacca, leur proposa de l'accompagner et de s'établir à Bencowlen, sous la condition que la moitié du produit de leurs recherches appartiendrait à la compagnie des Indes, qui se chargeait de tous les frais. La proposition fut acceptée, et nos naturalistes arrivèrent à leur destination après avoir visité Poulo-Pinang, Sincapour, Achem, Malacca, etc. Peu de temps après, sir Stamford Raffles, profitant du sens obscur d'un article du traité passé avec eux, réclama pour la compagnie la presque totalité des récoltes scientifiques faites pendant le voyage, et le tribunal de Bencowlen, devant lequel fut porté l'affaire, décida en faveur de la forme contre l'équité naturelle. Ainsi dépouillés en grande partie de la part qui leur revenait dans les fruits de leurs travaux, les deux amis quittèrent Sumatra à la fin de 1819, en prenant chacun une direction différente. M. Diard se dirigea sur la Cochinchine, et M. Duvaucel retourna au Bengale. Les nombreux envois que reçut bientôt le Muséum attestèrent l'ardeur avec laquelle il avait repris ses recherches.

Vers le milieu de l'année 1821, M. Duvaucel partit pour explorer le Sylhet, contrée peu connue des Anglais eux-mêmes : il visita une partie du Côsiah, et fut le premier Européen qui pénétra dans la caverne de Boubonne (Bhûvana), dont il a donné une bonne description. Exposé sans cesse, pendant ce voyage, à l'influence d'un climat malsain, il gagna, dans les profondes forêts du Sylhet, la fièvre connue dans le pays sous le nom de *jungle fever*, qui l'obligea de revenir à Calcutta, où il arriva avec d'immenses collections en tout genre.

L'année suivante, il partit pour visiter le Nepaul, mais diverses circonstances l'empêchèrent de pénétrer aussi loin qu'il avait l'intention de le faire. Il revint dans la province de Benarès, où il passa, tant à Benarès même qu'à Gurack, près d'une année qui accrut prodigieusement ses richesses zoologiques. Sa santé s'altérait de plus en plus dans ces fatigues conti-



nuelles, et un accident qui faillit lui coûter la vie près de Boglipour, le força d'opérer de nouveau son retour dans la capitale du Bengale. Venant de tirer un rhinocéros dans un épais taillis, un autre de ces animaux qu'il n'avait pas aperçu, se précipita sur lui, le foula aux pieds, et d'un coup de corne lui fit une profonde blessure à la jambe. A partir de cette époque, ses forces furent chaque jour en s'affaiblissant, et une maladie de foie à laquelle se joignit la dyssenterie le mit dans l'impossibilité de songer à de nouvelles excursions. Les médecins jugèrent alors qu'un voyage par mer pouvait seul le sauver, et le déterminèrent à s'embarquer pour Madras. Mais il était trop tard, et il n'arriva à sa destination que pour rendre le dernier soupir à la fin d'août 1824.

Dans ce rapide exposé de la vie de M. Duvaucel, nous n'avons montré que le voyageur intrépide, le collecteur infatigable d'objets d'histoire naturelle; mais à l'audace et à l'énergie nécessaires dans cette double profession, se joignaient chez lui une instruction très étendue, un coup-d'oeil perçant et des vues profondes dont s'étonna plus d'une fois M. Cuvier, auquel il communiquait régulièrement ses observations scientifiques. M. Duvaucel était un de ces hommes qui ne sont déplacés dans aucune carrière. En 1821, se trouvant à Chandernagor dans un moment où plusieurs emplois étaient vacans, sans qu'on eût personne sous la main pour les remplir, on le nomma par intérim procureur du roi, caissier du gouvernement, curateur aux biens vacans, et il s'acquitta de ces diverses fonctions, nouvelles pour lui, à la satisfaction générale. *L'Asiatic journal*, en annonçant sa mort, vantait, entre autres qualités, sa facilité pour toute espèce d'études, et rappelait qu'arrivé au Bengale, sans connaître un mot d'anglais, il avait promptement appris cette langue, et assez bien pour pouvoir publier dans les *Asiatic Researches* des dissertations sur divers points d'histoire naturelle.

Son activité prodigieuse suffisait à tout : chasses, lectures, mémoires sur mille sujets différens, correspondance régulière avec les personnes les plus distinguées du Bengale et au dehors, il trouvait du temps pour tout faire. Les lettres que nous publions ici ont été adressées, pendant son voyage au Sylhet, à une sœur qu'il chérissait tendrement, et qui était la confidente habituelle de ses pensées les plus secrètes. Seules, elles suffiraient pour témoigner de la facilité dont nous parlions tout-à-l'heure. Bien qu'écrites à la hâte, dans cent lieux divers, souvent dans des momens où la faim et le sommeil se faisaient vivement sentir, elles n'offrent aucune rature. A peine, de loin en loin, avons-nous été obligés de modifier quelques termes échappés à la rapidité de la composition. Ce sont les seuls changemens que nous nous soyons permis, ainsi

que la suppression de quelques détails trop intimes pour être livrés à la publicité.

Ce qui fait, à notre avis, le principal charme de ces lettres, c'est cette gaîté soutenue au milieu de privations de toute espèce, cette causerie sans prétention sur des choses que nous sommes accoutumés à voir traiter d'une manière plus ou moins solennelle par les voyageurs ordinaires. On dirait d'une correspondance entre deux amis séparés par quelques lieues de distance, et se communiquant dans les épanchemens de l'intimité les petits évènemens de chaque jour. Nous espérons donc que les lecteurs de la *Revue* partageront l'intérêt que nous a fait éprouver la lecture de ces lettres, et les vifs regrets que nous inspire la perte d'un homme frappé au milieu de sa carrière, avant d'avoir pu ajouter son nom à la liste de ceux dont s'enorgueillit la France.

T. L.

Calcutta, 18 juillet 1821.

Je ne quitterai pas la première ville de l'Inde sans t'en dire au moins deux mots que j'extrais d'un livre sur le poivre et le coton que tu n'as sans doute jamais lu. Tu sauras donc que Calcutta, si célèbre dans les annales du commerce, était encore à la fin du dix-septième siècle un petit village hindou qui fut concédé à un chirurgien de Surate, nommé Bouthon, pour avoir guéri la fille d'un Grand-Mogol à Delhy, et la femme d'un soubab à Mourchédabad. On lui permit d'abord d'avoir trente hommes armés pour protéger son commerce, moyennant une redevance annuelle de trois mille roupies au Grand-Mogol, qui était, je crois, Aureng-Zeb, mais à la condition qu'il n'empiéterait jamais sur ses voisins, et surtout qu'il n'élèverait aucunes fortifications. M. Bouthon savait aussi bien faire le commerce que la chirurgie, et en peu d'années les huttes en terre furent remplacées par des maisons en bois. On brûla des forêts, on dessécha des marais qui rendaient l'air infect; on fit des briques, et de ces briques des murs qui remplacèrent les

planches déjà pourries. La guerre se déclara; Bouthon, qui était prudent, creusa des fossés; on se battit, on s'égorgea, et ces marchands armés qui n'avaient alors que deux lieues de terrein, obtinrent quarante nouveaux villages voisins de Calcutta, par l'entremise d'un second chirurgien, nommé Hamilton, qui sut guérir l'empereur Hosan-Aly d'une maladie dont tous les empiriques de ses états n'avaient pu le délivrer. On prétend même que ce bon prince poussa la reconnaissance jusqu'à donner aux Anglais le droit de juridiction criminelle, et qu'ainsi ses sujets furent pendus selon la coutume de Londres.

C'est dans ce même temps qu'une province du Bengale se révolta contre son soubab. Le second Esculape, fondateur de Calcutta, avait lu Tacite aussi bien qu'Hippocrate, et connaissait ce grand principe : *Si tu veux la paix, prépare-toi à la guerre.* Les fossés furent donc agrandis : les canons se multiplièrent; on fit des palissades, des parapets, des terres-pleins, et toutes les gentillesses du métier. On commença enfin, sous le règne de Charles II, un des plus jolis forts du monde, qui fut à peu près terminé sous Jacques Ier, et qui reçut le nom de fort William.

Telle fut, ma chère belle, l'origine de Calcutta, qui ne le cède pas à celle de Rome, dont le fondateur n'était qu'un brigand. A la vérité, il n'en sortira jamais des Camille, des Manlius, des Scipion; mais ces hommes-là n'entendaient rien au commerce, et l'honorable compagnie fait plus de cas d'une caisse d'opium qui lui vaut deux cents guinées que de tous les héros de Rome qui ne lui rapportent rien.

Adieu, je termine ici ma première lettre qui servira de préface à mon journal. Je suis venu ici pour faire mes emplettes, et je n'y veux rester que deux ou trois jours, ce qui est bien peu dans un pays où il faut réveiller les marchands pour leur acheter quelque chose, et tout faire par soi-même, quand on ne veut pas perdre cent pour cent sur tout ce qu'on achète.

Le 19 au soir.

Ainsi que toutes les villes qui se sont élevées peu à peu et sans plan fixe, Calcutta, ma chère belle, Calcutta manque de régularité

dans ses détails et d'harmonie dans son ensemble. On y trouve des rues nouvelles deux ou trois fois larges comme celle qui conduit au Luxembourg, bordées chacune par deux canaux qui servent à l'écoulement des eaux en temps de pluie, et à rafraîchir la voie publique quand il fait chaud; mais ces rues sont percées par une infinité de ruelles et d'impasses où les canaux mal entretenus répandent une odeur infecte et des miasmes qui déciment la population. On a formé depuis peu de belles places ornées de bassins où viennent se baigner avec les Hindous, des grues, des cigognes et des pélicans; mais il n'y a pas un arbre pour se mettre à l'abri du soleil, et ce n'est qu'à la chute du jour qu'on peut s'y promener. Il existe à Calcutta des temples, des églises, des synagogues, des mosquées, des pagodes, enfin des logemens pour toutes les communions. A côté d'une maison de commerce anglaise, qui ressemble à un hôtel, se trouve le palais d'un prince indien, qui ressemble à une écurie. Il y a plusieurs bazars aussi grands que la halle, et des boulevards aussi longs qu'à Paris; mais le costume des habitans, leur langage, les boutiques, et une foule d'autres petites particularités établissent une différence infinie entre une ville du Bengale et une ville de France. Les voyageurs, qui abordent ici après cinq mois d'une navigation pénible, reposent avec délices leurs regards fatigués de la monotonie de la mer sur tous ces objets nouveaux pour eux. A leurs yeux une hutte est un palais, un buisson est une forêt; mais si on résiste à l'illusion, rien n'étonne dans cette ville qu'on vante avec tant d'exagération, et dont peut-être on n'eût jamais parlé, si, au lieu d'être au bord de la mer, elle eût été située à trois cents milles dans l'intérieur. Je conviens que le premier aspect en est séduisant. Les maisons, d'une blancheur éblouissante, sont pour la plupart ornées de colonnes et de portiques; au lieu de ces toits en pente qui menacent les passans, elles sont couronnées par une vaste terrasse entourée d'un balcon élégant; on n'y voit pas de portes sales, de fenêtres brisées, de poutres à découvert, etc. La pluie, le soleil et les insectes auraient bientôt détruit le bois qu'on ne peindrait pas sans cesse. La propreté est aussi nécessaire pour les choses que pour les hommes, et les Anglais l'observent minutieusement. La plus belle maison en apparence est celle du gouverneur général qui n'est pas moins grande que la moitié du palais

des Tuileries. C'est encore un monument qui frappe au premier aspect, mais qui déplaît quand on l'examine avec attention : il est ramassé et lourd; ses colonnes sont mal distribuées et mal proportionnées; on y reconnaît deux ou trois ordres d'architecture. Les portes sont beaucoup trop petites; les escaliers rappellent ceux des onzième et douzième siècles. On s'y trouve gêné malgré son étendue, et tout décèle un architecte sans goût, ou peut-être l'insuffisance des matériaux qui ne sont que des briques.

Calcutta, qui n'était qu'un village, ne renferme aucune antiquité. Le seul objet qui réveille un souvenir est une petite colonne, trajane par sa forme, mais qui rappelle un crime atroce, au lieu d'un règne glorieux. Elle indique le lieu de la sépulture de cent vingt-trois pères de famille européens, qui moururent suffoqués par la chaleur dans un petit corps-de-garde, nommé depuis *blak hole* (trou noir), où les fit entasser un prince indien, Souradja-Doula, qui s'empara de Calcutta quelques années après sa fondation.

20 juillet.

Je n'ai trouvé que peu de choses à te dire sur les maisons de Calcutta, et je n'en aurai guère plus sur les hommes, car les marchands se ressemblent tous, de quelque nation qu'ils soient, parce que le besoin impérieux de l'argent les soumet aux mêmes idées, aux mêmes habitudes et aux mêmes défauts. L'inconvénient de cet esprit de commerce pour ceux qui ne s'en occupent pas est de rendre Calcutta la ville la plus insipide du monde, comme aussi la plus riche et la plus vicieuse. Il n'y en a pas où le vol soit plus ouvertement toléré, où l'on s'inquiète moins de la moralité des individus, où l'on compte pour si peu la probité et le désintéressement. Comme le vrai talent trouve toujours à vivre dans son pays, il s'ensuit que la grande majorité des hommes d'ici est fort médiocre, et que les plus nobles professions y deviennent un métier plus ou moins mal exercé. Ainsi, je crois pouvoir avancer que les médecins du Bengale sont généralement des charlatans intéressés et paresseux, puisque, préférant l'argent à toute considération, il n'y en

a pas trois sur deux cents qui étudient une foule de maladies peu connues en Europe, et encore moins qui les guérissent. Les avocats, à deux ou trois près, sont également dévorés de la soif du gain. Ce serait une sottise ici et non un honneur de défendre l'innocente pauvreté : celui qui paie le mieux est sûr d'avoir gain de cause. Le corps militaire n'est pas plus respectable; car si quelque chose ennoblit cette profession, c'est le désintéressement, compagnon ordinaire du vrai courage : ne pouvant faire usage du leur, les officiers anglais cherchent à s'enrichir comme les marchands, et je connais des colonels qui s'entendent mieux à une opération de commerce qu'à faire manœuvrer un régiment. Un autre inconvénient de cet esprit de trafic, c'est qu'en procurant de la fortune, il n'apprend pas à en jouir. Il y a trois cents négocians européens à Calcutta, qui pourraient avoir en Angleterre un bel hôtel, des terres, des chevaux, qui pourraient admirer de beaux tableaux, écouter de bonne musique, respirer un air pur, vivre avec des gens d'esprit et entendre tous les soirs ou Kemble ou madame Catalani. Eh bien ! pour ajouter deux lacks de roupies aux deux qu'il a déjà, un négociant passera trois années encore à humer un air infect, à combattre une chaleur dévorante et toutes les maladies qu'elle enfante; il risquera de se ruiner, il s'imposera mille privations, et échangeant des années contre des roupies, il deviendra dix fois plus riche, et mourra dix ans plus tôt. Ce qu'il y a de plus révoltant dans tout ceci, c'est d'entendre des hommes riches de plusieurs millions se plaindre de la dureté des temps comme des malheureux qui meurent de faim. La paix, pour messieurs du Bengale, est le fléau des nations, et j'en ai vu qui poussaient l'impudence jusqu'à regretter ce bon temps où cent mille hommes s'égorgeaient régulièrement chaque année, parce qu'alors, disent-ils, on vendait mieux et on gagnait davantage . . . .

. . . .

D'après ce que je t'ai dit des hommes, tu dois croire que les femmes de Calcutta ne sont pas plus aimables, et en effet toutes celles que j'ai connues au Bengale, à l'exception de la marquise de Hastings et quelques autres, m'ont donné une triste idée de l'éducation des demoiselles en Angleterre. Il arrive ici par trentaines de jeunes personnes qui n'ont souvent pour mentor que le capi-

taine du vaisseau pendant le voyage. On leur apprend tout juste ce qu'il faut pour séduire un homme qui veut se marier, et je sais qu'il ne faut pas grand'chose. Elles épousent un commis, un lieutenant, un procureur ou un chirurgien dont le moindre défaut est de préférer le vin à l'amour. Cet infernal climat et leur singulier régime de vie altèrent en deux ans leur éclat et leur santé. La chaleur les entretient dans une oisiveté complète. Leur seule distraction consiste à visiter dans la journée deux ou trois magasins de modes, et le soir à s'aller promener sur une route aussi plate que la main. Arrivent bientôt les enfans dont elles ne s'occupent pas plus que s'ils n'étaient pas au monde. Ceux-ci passent de la sorte cinq ou six ans avec les domestiques noirs, après quoi on les envoie à Londres perfectionner leur éducation. Une maman anglaise, grâce à ses principes stoïques, se console facilement d'une absence qui procure à son fils l'avantage d'épeler Horace, et à sa fille, celui d'écorcher Cramer. Tous deux reviennent dans leur pays pour faire connaissance avec leur père et leur mère qui sont déjà vieux. Tous deux se marient six mois après la reconnaissance, et gouverneront un jour leurs enfans de la manière dont ils ont été gouvernés eux-mêmes.

Bonsoir, ma chère belle, j'en aurais trop à te dire sur ce sujet. Je quitterai Calcutta demain. Je termine cette lettre en t'apprenant que nous avons deux mauvais théâtres d'amateurs où l'on paie dix-huit francs pour entrer, et dont le premier acteur est secrétaire de la Société Asiatique. Pas de bibliothèques, pas de musée, pas de conversations, rien de ce qui charme notre triste et courte vie; mais en revanche des maisons de banque et de jeu qui l'abrègent. Adieu! J'espère n'avoir plus à revenir dans cette ville maudite où le moindre inconvénient est d'être étouffé par la chaleur ou la poussière des briques dans une espèce de litière romaine nommée palanquin, où l'on s'étend comme un mourant qu'on porte à l'hôpital.

21 au soir.

..... Je t'écris à cette heure de la maison flottante qui va me promener pendant quelques mois sur les eaux sacrées du Gange,

maison qu'on nomme *bazarra,* ainsi qu'a dû te l'apprendre le récit de mon triste naufrage à Chandernagor, au moment où *la Seine* allait te porter des lettres que j'ai perdues. Les *bazarras* sont de grands bateaux plats qui ne servent qu'à voyager sur les rivières; ils sont partagés en deux pièces, dont l'une sert de salon, l'autre de chambre à coucher, toutes deux percées de sept ou huit fenêtres sur chaque côté et assez hautes pour qu'un homme de la plus grande taille puisse s'y tenir debout à son aise. Les gens riches se servent d'une autre espèce de bateaux appelés *péniches,* qui vont à la voile, tandis que les bazarras sont presque toujours traînés par des hommes. L'intérieur en est meublé avec plus ou moins d'élégance. On en voit avec des lustres, des glaces, des bustes, des tapis, des sophas, etc., en un mot, tout ce qui ne sert à autre chose qu'à prouver qu'on a beaucoup d'argent, et qu'on n'en fait pas le meilleur usage possible. Une péniche tant soit peu élégante revient à trente mille francs, et celle du gouverneur général, qui lui sert quinze jours tous les trois ans, coûte autant qu'une belle terre aux environs de Paris. Ceux qui n'ont pas de prétention à la fortune, les pauvres diables comme moi, n'ont dans leurs bazarras que ce qui leur est indispensable; aussi le mien est-il probablement le plus simple de tous ceux de l'Inde. J'ai pour tout mobilier des tabourets qui me tiennent lieu de canapés, des malles pour me servir d'armoires, et deux bougeoirs à brûle-bouts pour m'éclairer. Ma suite est tout aussi modeste; au lieu d'une vingtaine de grands fainéans à turbans et à moustaches qu'on voit plantés derrière un capitaine de la Compagnie, je n'ai que les fidèles serviteurs qui m'ont accompagné à Sumatra, savoir un Malabar aussi adroit que M. Lucas (1), qui sait aussi bien empailler que chasser; un jeune Malais, que je nomme *Jumahat,* c'est-à-dire *Vendredi;* un cuisinier qui fait parfaitement la soupe, les omelettes, les œufs durs, etc., et enfin un jeune peintre mulâtre qui deviendrait un homme de talent, si j'en avais moi-même. Tout mon monde est à bord, j'ai passé la revue de mon équipage, et je partirai demain. Bonsoir, ma chère belle!

(1) Directeur des galeries du Muséum d'histoire naturelle, mort depuis quelques années.

22 juillet.

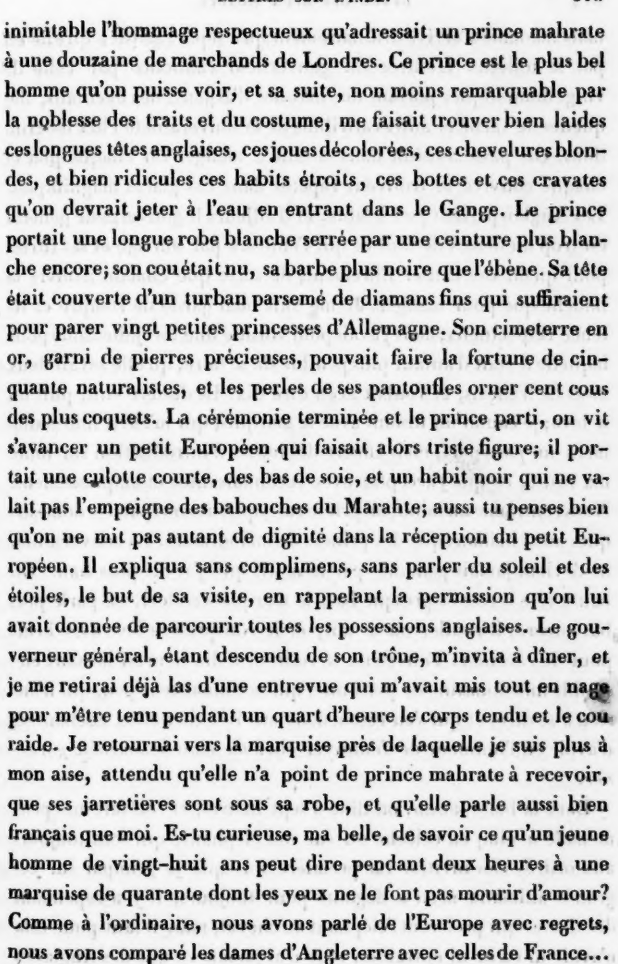
Il est quatre heures du matin, et j'ai donné le signal du départ. Le port est déjà tout mouvement, tant l'intérêt est matinal, et tandis qu'à Paris vous dormez comme des souches, on fait à Calcutta un bruit à ne pas s'entendre. Près de moi, ce sont des coups redoublés sur un vaisseau qu'on répare; un peu plus loin, des matelots s'égosillent en soulevant un fardeau; à gauche on appelle, à droite on se dispute : les cloches, les poulies, les porte-voix, les cabestans, sont en jeu, et les gros jurons volent de tous les côtés. Pendant ce beau vacarme, mon bazarra monte lentement la rivière, et je passe entre cent vaisseaux qui contiendraient chacun dix barques comme la mienne. Les bords de l'Hougly sont pour le moins aussi fleuris que ceux de la Seine : on y voit de même *des troupeaux bondissans* et des *bergers heureux soupirant leur amour;* mais il y a de plus des presses à coton, des greniers à sel et des magasins à vins qui varient agréablement le tableau. En outre, on voit flotter de temps en temps des cadavres humains à demi dévorés sur lesquels sont perchés des vautours, qui en arrachent les restes, et quand la mer sera basse, les deux rives du fleuve seront garnies de chiens et de cigognes, qui se disputeront le peu qu'auront laissé les vautours et les poissons. La manie du merveilleux fait dire ici que ces oiseaux de proie étendent leurs ailes comme des voiles pour conduire le cadavre à terre où ils le mangeront plus à leur aise. Les grand'mamans indiennes content cela aux enfans pour les réjouir, et les voyageurs anglais n'ont pas manqué de l'imprimer comme une preuve de l'intelligence des vautours et même de leur voracité; car il y en a qui prétendent que c'est pour ne pas partager leur proie avec les poissons qu'ils font ce manège. Mais c'est tout simplement parce qu'ils tomberaient à l'eau, s'ils n'ouvraient leurs ailes pour se maintenir sur un corps que le moindre mouvement fait tourner. On ne voit pas non plus sur la Seine des troupeaux de marsouins faisant la culbute, car je me rappelle qu'un jour tout Paris courut pour voir un poisson de mer long comme le bras, qui était remonté jusqu'au Pont-Neuf. Ce qu'on y verra encore moins, c'est une marée montante et descen-

dante qui favorise les allans et venans, et qui fut inventée par Bramah disent les Hindous, pour contenter tout le monde. Cette belle invention me fait monter l'Hougly comme on descend la Seine, et c'est pour la dernière fois que je t'ai parlé de Calcutta, dont on n'aperçoit plus que les dômes, les mâts et les paratonnerres, qui forment sur la ville comme une forêt de piques. Dans peu d'instans, je serai à Barrackpour, où réside le gouverneur général qui préfère une modeste maison de campagne à son palais de la ville. J'y passerai la journée, et je prendrai congé de son excellence le plus tôt possible.

Barrackpour, le 23 juillet.

Les grands ont bien peu de frais à faire pour plaire aux petits, et sont deux fois coupables quand ils leur déplaisent. En garde contre toutes les illusions de l'amour-propre et persuadé qu'un grand seigneur, surtout un grand seigneur anglais, n'est guère poli que par intérêt, je devrais douter de la sincérité d'un gouverneur de cinquante millions d'hommes qui me reçoit avec prévenance. Cependant, ma belle, ses offres me semblèrent toujours si naturelles, que j'ai fini par croire qu'elles étaient dictées par une bienveillance sincère, et j'ai même poussé l'aveuglement ou la vanité jusqu'à m'attribuer le mérite des politesses que j'ai reçues. Voici en peu de mots ma journée d'hier.

En arrivant à Barrackpour, j'adressai un petit billet à la marquise de Hastings, et je fus introduit aussitôt près du lord gouverneur, qui n'est pas plus abordable pour le commun des martyrs qu'un ministre ou qu'un gentilhomme endetté. Tu n'eusses pas été plus étonnée que moi, ma belle, en voyant un marquis assis sur un trône à clous dorés, plus riche que celui d'aucun souverain d'Europe, entouré de cent gardes magnifiquement habillés; un marquis enfin à qui il ne manque qu'un sceptre et une couronne pour avoir l'air du plus grand roi du monde. Son excellence en frac vert, avec deux larges rubans moirés en travers de la poitrine, deux ou trois crachats sur le cœur, et une vilaine jarretière jaunâtre par-dessus sa culotte, son excellence recevait avec un sérieux



inimitable l'hommage respectueux qu'adressait un prince mahrate à une douzaine de marchands de Londres. Ce prince est le plus bel homme qu'on puisse voir, et sa suite, non moins remarquable par la noblesse des traits et du costume, me faisait trouver bien laides ces longues têtes anglaises, ces joues décolorées, ces chevelures blondes, et bien ridicules ces habits étroits, ces bottes et ces cravates qu'on devrait jeter à l'eau en entrant dans le Gange. Le prince portait une longue robe blanche serrée par une ceinture plus blanche encore; son cou était nu, sa barbe plus noire que l'ébène. Sa tête était couverte d'un turban parsemé de diamans fins qui suffiraient pour parer vingt petites princesses d'Allemagne. Son cimeterre en or, garni de pierres précieuses, pouvait faire la fortune de cinquante naturalistes, et les perles de ses pantoufles orner cent cous des plus coquets. La cérémonie terminée et le prince parti, on vit s'avancer un petit Européen qui faisait alors triste figure; il portait une culotte courte, des bas de soie, et un habit noir qui ne valait pas l'empeigne des babouches du Marahte; aussi tu penses bien qu'on ne mit pas autant de dignité dans la réception du petit Européen. Il expliqua sans complimens, sans parler du soleil et des étoiles, le but de sa visite, en rappelant la permission qu'on lui avait donnée de parcourir toutes les possessions anglaises. Le gouverneur général, étant descendu de son trône, m'invita à dîner, et je me retirai déjà las d'une entrevue qui m'avait mis tout en nage pour m'être tenu pendant un quart d'heure le corps tendu et le cou raide. Je retournai vers la marquise près de laquelle je suis plus à mon aise, attendu qu'elle n'a point de prince mahrate à recevoir, que ses jarretières sont sous sa robe, et qu'elle parle aussi bien français que moi. Es-tu curieuse, ma belle, de savoir ce qu'un jeune homme de vingt-huit ans peut dire pendant deux heures à une marquise de quarante dont les yeux ne le font pas mourir d'amour? Comme à l'ordinaire, nous avons parlé de l'Europe avec regrets, nous avons comparé les dames d'Angleterre avec celles de France...

L'article médisance ne dura que sept quarts d'heure; le huitième fut employé à voir de beaux dessins et des curiosités que chaque petit résident s'empresse d'envoyer au gouverneur général, qui aurait bientôt le plus riche cabinet d'histoire naturelle, s'il était tant soit peu naturaliste. On est censé dîner à cinq heures à Barrackpour;

mais madame n'arrive ordinairement qu'à sept, retardée qu'elle est par sa toilette. L'entrée du gouverneur s'annonce par celle de vingt domestiques portant des massues d'argent, des éventails, des queues de vache et autres attributs de la souveraineté chez les Hindous. On passe aussitôt dans sa salle à manger où chaque plat et chaque convive se trouvent répétés dans des glaces magnifiques. Les Anglais parlent peu à table, et d'ailleurs le gouverneur général est trop au-dessus de tout ce qui l'entoure par son âge et ses titres, pour qu'on ose causer librement, de sorte que chacun n'ouvre la bouche que pour manger. Je me suis bien gardé de rompre ce silence respectueux; mais j'avais pour voisine une fort jolie dame pour laquelle il était d'autant plus pénible de se taire, qu'elle savait deux mots de français, et voulait m'en dire dix. Le dessert vint, puis on se leva; je causai un instant avec le marquis, qui m'offrit non-seulement un passeport, mais encore des lettres d'introduction sur toute ma route, ce que j'acceptai avec reconnaissance et empressement. Nous rentrâmes au salon; on prit le café, qui fut servi par des domestiques aussi brillans que des princes de mélodrames. La conversation ne devient jamais générale par le motif que j'ai dit plus haut. On cause tête à tête et presque bas; le marquis s'endort, on parle plus bas encore; il ronfle, on se tait, et la marquise se lève avec bruit pour le réveiller. Tous deux se retirent à dix heures, laissant ensemble une douzaine de personnes qui se connaissent peu, qui n'ont rien à se dire, et qui s'en retournent aussitôt chez elles, enchantées d'avoir eu l'honneur de s'ennuyer chez *the most honourable governor*.

Dans la belle saison, on dîne à sept heures, et l'on fait une promenade à cinq en calèche ou sur des éléphans, qui sont toujours aux ordres des invités. La première fois que je grimpai sur ces grands animaux m'en a dégoûté pour toujours; il y a cependant des dames qui préfèrent l'éléphant au cheval, mais il faut pour cela n'avoir ni cœur ni entrailles, et je n'ai jamais vu que des Anglaises douées de ce goût intrépide.

P. S. Vis-à-vis de Barrackpour, sur la rive opposée de l'Hougly, se trouve un comptoir danois dont la célébrité n'est pas ce qui lui fait le plus d'honneur. Serampour, n'en déplaise à M. Jacobsen et à

son cousin M. Wallich qui y fut envoyé en qualité de médecin, Serampour est l'asile de tous les banqueroutiers du Bengale, de tous les gens poursuivis pour dettes ou pour délits plus ou moins graves, et fait ainsi du roi de Danemark le protecteur de tous les fripons de l'Inde. Il en résulte que des créanciers mourant de faim à Calcutta, peuvent voir tous les jours leurs débiteurs rouler carosse à Serampour. Cette ville est fort jolie et la plus propre du pays; on y rit, on s'y amuse beaucoup, pour peu qu'on aime la mauvaise compagnie. Les meilleures maisons sont celles qui doivent le plus d'argent, parce qu'il n'y a rien qui mette un homme plus à son aise que l'insolvabilité, et j'ai plusieurs fois été tenté de quitter Chandernagor où l'on meurt de faim, où l'on crève d'ennui, pour venir m'établir à Serampour, qui est un avant-goût du paradis.

Au reste, Serampour n'est pas seulement un repaire de mauvais sujets. Des missionnaires anabaptistes y ont fondé un collége pour l'éducation des enfans riches, et je crois que par la suite ils l'emporteront sur les fripons pour la célébrité de la ville danoise. Ces bons pères, ayant bien vite reconnu qu'ils ne feraient pas plus d'anabaptistes avec les Hindous que nous n'avons fait de catholiques romains avec les Chinois, se sont bornés à convertir des shillings en roupies. Rien ne prouve mieux leurs succès dans cette espèce de conversion que l'augmentation rapide de leurs domaines, qui s'agrandissent de tous ceux des âmes charitables. La moitié de la ville est déjà en leur pouvoir; ils viennent d'établir une belle imprimerie où l'on trouve Virgile et Goldsmith traduits en bengali; depuis peu de jours, ils fabriquent du papier passable au moyen d'une machine à vapeur fort ingénieuse, et l'on assure qu'ils vont élever maintenant une manufacture de bougies, de sorte qu'on trouvera chez eux des indulgences, du papier, des dispenses, des chandelles et des bénédictions.

Chandernagor, 24 juillet.

Je suis arrivé hier à Chandernagor, jadis la plus florissante ville du Bengale et maintenant la plus misérable. Si je te disais tout ce

que je sais sur son origine, son ancienne prospérité, sa décadence, ses divers gouvernemens, son administration passée et présente, etc., ma lettre aurait vingt pages, et mon petit journal deviendrait une longue histoire. Je réserverai mon savoir pour une autre occasion, et je me bornerai à quelques lignes qui te rendront plus savante que le vicomte Dubouchage, lequel plaçait dernièrement Chandernagor au-dessous de Calcutta et sur la rive gauche du Gange.

Tu sauras que Chandernagor et son territoire, d'environ deux milles, furent cédés à la compagnie française des Indes par Aureng-Zeb en 1688, pour la somme de 100,000 francs. Alors toutes les nations avaient la manie de s'établir au Bengale, et c'est, je crois, le besoin de l'imitation qui nous y conduisit, car pendant plusieurs années, le comptoir français ne servit à rien et fut sur le point d'être abandonné. C'est vers 1700 qu'y vint en qualité de résident un petit commis des finances, dont le bureau n'avait pas éteint l'imagination, et qui devint par la suite un négociant habile, un administrateur éclairé, un bon général, et plus tard une malheureuse victime de l'envie et de la délation. Dupleix persuada facilement au conseil de Pondichéry qu'on pourrait tirer un grand parti de Chandernagor. Comme en ce temps nos comptoirs de l'Inde n'étaient pas tout-à-fait un bénéfice de la marine; comme on n'avait pas besoin d'écrire à six mille lieues pour obtenir une réponse qui n'arrivait que quand elle était inutile; comme nous avions des colonies tout simplement par utilité, et non pour se débarrasser de malheureux sans place, sans argent et parfois sans talens; dans ce temps, dis-je, Dupleix eut bientôt ouvert une source de commerce dans tout l'Indoustan et jusqu'au Thibet, où il sut trouver quelque chose de mieux que les ordures du grand Lama. Après douze ans d'une administration active et sage, Chandernagor armait vingt vaisseaux; Chandernagor honorait le commerce, la nation, et fut parfois utile aux sciences. Il fit la fortune d'un grand nombre de Français, qui allaient en jouir dans leur patrie. Tel était Chandernagor il y a cent ans. Depuis nos pauvres comptoirs de l'Inde, le plus souvent administrés par les bureaux de la place Louis XV, n'ont été qu'en déclinant. Si deux ou trois hommes de mérite sont parvenus, à force d'adresse et de courage, à retarder

leur décadence, aucun ne fut assez puissant pour en détruire le principe; et, chose très remarquable, ils ne firent un peu de bien qu'en désobéissant aux ordres qu'ils recevaient de France. Je sais bien que quatre ou cinq petits villages, qu'on décore du nom de comptoirs, ne sont pas d'une grande importance pour un pays aussi riche, aussi puissant, enfin aussi agité que la France d'aujourd'hui; mais encore, puisqu'on croit devoir les conserver, ne devrait-on pas se croire obligé de les entretenir, de n'en pas tirer tout le revenu aux dépens des colons? Et n'est-ce pas une duperie indigne que d'envoyer ici, avant de leur dire ce qu'il en est, de pauvres diables, qui meurent de misère et de regrets, en maudissant leur gouvernement, quand ils ne sont pas venus pour le tromper, ou se soustraire, en changeant de pays, au poids d'une mauvaise réputation? J'ai connu, au moins indirectement, le plus grand nombre des Français nouvellement envoyés dans l'Inde, et je t'assure qu'à l'exception de deux ou trois, ils sont tous de l'une ou l'autre espèce. Quant aux anciens habitans, qui sont ou des indigotiers ruinés ou de vieux militaires, ils vivaient depuis la révolution par la générosité de la compagnie anglaise, qui les employait au commerce du sel et de l'opium; mais le traité de 1814, en vendant ce monopole aux Anglais, et en nous rendant nos comptoirs, prive ces malheureux de cette dernière ressource, et s'ils ne meurent pas tous de faim avec les employés de la marine, c'est qu'un peu de riz et d'eau suffit pour soutenir leur chétive existence..........

Croirais-tu, ma belle, que l'administration de Chandernagor, où l'on ne fait pas pour six sous de commerce, est beaucoup plus compliquée que celle de la compagnie qui régit soixante millions d'hommes? Croirais-tu qu'il faut plus de paperasses pour solder *dix-huit* soldats indiens, que nous avons à notre service, que pour payer deux régimens anglais, et qu'il ne faut pas moins que l'inspection de quatre bureaux pour constater l'usure d'un balai ou la cassure d'une cruche? Notre dernier intendant général des établissemens français au Bengale, homme d'esprit et de cœur, qui sentait tout le ridicule de son titre et l'humiliation de sa place, notre dernier intendant, dis-je, m'assurait, peu de jours avant sa mort, qu'à l'arrivée d'une frégate française à Pondichéry, en 1819, il avait fallu

la signature de M. de Bougainville, capitaine de la frégate, du comte Dupuy, pair de France, d'un inspecteur, d'un intendant, d'un contrôleur et de trois ou quatre commissaires de marine, pour autoriser le barbier du navire à faire repasser ses deux rasoirs aux frais de l'état, et que ce ne fut qu'après une nouvelle demande, sur un nouveau papier, avec de nouvelles signatures, qu'on lui permit d'acheter un chiffon pour essuyer ces mêmes rasoirs. A Chandernagor, nous avons des bureaux d'enregistrement, des bureaux d'armemens, des bureaux de contrôle, et même un capitaine de port, quoiqu'il n'y puisse plus venir de vaisseaux. Nous parlons sur nos budgets d'hôpitaux, d'arsenaux, de chantiers, de magasins, quoiqu'en réalité il n'y ait rien de tout cela. Nous ressemblons à ces marquis dépouillés, qui n'ont que de vieux parchemins pour toute fortune et pour tout mérite; et telle est la fausse idée qu'on se fait généralement de l'Inde, qu'il y a beaucoup de gens qui échangeraient leur place de 6000 fr. à Paris, pour une de 12000 au Bengale, qui les rendrait moitié moins riches.

Chandernagor est situé au bord de l'Hougly, dont il n'est séparé que par une large promenade, appelée *Ghaut*, où l'on vient voir l'eau couler, au clair de la lune, seul plaisir des heureux habitans. Derrière cette promenade se trouvent deux rues qui lui sont parallèles, chacune coupée par une demi-douzaine de ruelles en zigzag. Telle est la ville *blanche*, occupée par *vingt* pauvres Français, *dix* riches Anglais, et *trois cents* métis. Les maisons de Chandernagor, comme toutes celles de l'Inde, ont une terrasse au lieu de toit, et sur les derrières un petit jardin potager avec un petit étang qui se réduit à un trou dans celles des employés de la marine. Le plus grand inconvénient de ces maisons est l'humidité et la chaleur. Les habitans quelque peu aisés remédient à la première avec des *pankas* suspendus au plancher; les naturalistes se font des éventails avec des plumes de cigogne ou des feuilles de palmier, et les employés de la marine s'éventent avec leurs mouchoirs. On ne voit ni auberges ni pensions bourgeoises à Chandernagor et à Calcutta. Chaque individu a sa maison, son ménage particulier, et il faut au dernier commis un cuisinier, un portier, un jardinier, un balayeur, et un autre individu pour mettre sa table et nettoyer ses souliers; car un Hindou, pour rien au monde, ne ferait un autre ouvrage

que le sien, et chez eux l'article de religion qui favorise le mieux leur paresse est le plus rigoureusement observé.

Les salaires de ces domestiques, le loyer de la maison et la nourriture nécessitent une dépense de 150 fr. par mois, et c'est tout au plus ce qu'on donne à un pauvre jeune homme, qui en gagnait 100 en France, et qui se trouve maintenant à six mille lieues de sa patrie, de tout bonheur, et de plus obligé de lutter contre un climat insupportable, contre l'ennui, contre les regrets, contre les privations, le tout en buvant de l'eau. Comme le bonheur public est fondé sur le bonheur particulier, il s'ensuit que la pauvre ville de Chandernagor est la plus triste de l'Inde, et qu'on y voit des Anglais rire et des Français se pendre; et comme la misère tend à aigrir les hommes, il n'y pas de ville où les habitans se détestent autant qu'à Chandernagor, où l'on porte plus loin la malveillance et l'inimitié. J'ai été assez heureux pour n'avoir contre moi que la moitié de la ville, parce que j'ai défendu l'autre. J'y laisse quelques regrets et j'emporte bon nombre de malédictions. . . . .

25 juillet.

Au-dessus de Chandernagor et du même côté se trouve un comptoir hollandais, nommé Chinsura. Avant que ses habitans fussent, comme nous, soumis au régime ministériel, dans le temps qu'ils avaient une compagnie intéressée à se choisir de bons agens, Chinsura était un comptoir fort riche, et qui plus est fort gai, fort agréable, du moins autant qu'un comptoir hollandais peut l'être; aujourd'hui c'est le pendant de Chandernagor. Ces pauvres Bataves ont une administration qui ne le cède à la nôtre ni en formalités ni en complication. Il faut au gouverneur un ordre de Java, pour dépenser vingt rixdalers, et celui-ci ne le donne guère qu'avec l'autorisation d'un ministre qui n'est jamais sorti d'Amsterdam. Les plus riches Hollandais en sont réduits au fromage, au riz, au poisson fumé, et c'est tout au plus si le clergé peut boire un pot de bierre par semaine. Il ne leur manque plus qu'un contrôleur et un comte D.... pour être réduits à la mendicité. La maison la plus remarquable qu'on aperçoit en arrivant à Chinsura, est celle d'un Français, le général Martin, qui pouvait passer pour l'héritier du marquis de

Carabas. Le général Martin était, je crois, un soldat de ce brave marquis de Bussy ou de ce lâche comte de Conway. Il se distingua dans les guerres du Décan, si sanglantes, si injustes, si honteuses pour notre misérable humanité, guerres dont le motif ne fut pas même coloré, guerres enfin dans lesquelles on ne voit rien de clair, à travers les milliers de traités qui les obscurcissent, que la plus constante duplicité et la cupidité la plus atroce. Les avis sont singulièrement partagés sur le compte du général Martin. Il fut probe, fripon, avare, généreux, intrépide ou lâche, selon qu'on écoute les Anglais, les Français, les Mahrates ou les Malabars. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'il amassa au service de divers sultans des richesses réellement fabuleuses. Nous avons ici de nombreux monumens qui les attestent. L'un des plus remarquables est aux environs de Patna où, depuis la mort de ce Crésus, ses exécuteurs testamentaires entretiennent une maison somptueuse dans laquelle les étrangers européens trouvent à toute heure un excellent dîner et le reste. Ses autres vœux ne furent pas moins singuliers, et il s'en est même trouvé de si extraordinaires, qu'on n'a pas pu les remplir. J'ai lu son testament, qui est déposé à Calcutta : il peint mieux le général que tout ce qu'on m'en a dit; c'est celui d'un homme ignorant, superstitieux, bizarre et vaniteux. Voilà ce qui me paraît de plus évident dans l'histoire de cet heureux soldat, dont la carrière et la fortune sont encore une énigme pour ceux qui ne songent pas à tout ce qui peut résulter de la combinaison de beaucoup de défauts avec quelques bonnes qualités.

Même jour.

Nous passons à Hougly, qui a pris le nom de la rivière et ne lui a pas donné le sien, ainsi que le prétend un historien anglais, attendu, dit-il, que la rivière est plus ancienne que le village. C'est ici que se trouve un temple hindou non moins révéré que les pagodes de Jagrena, et que se célèbre la fameuse fête du *Rott* ou chariot à trente-six roues sous lequel les pieux Hindous viennent se faire écraser avec empressement. C'est ici qu'on dresse le *tcharock,* espèce de potence à laquelle s'accrochent, au moyen d'un morceau de fer



passé dans la peau du dos, les plus fidèles serviteurs de Wishnou, qu'on fait tourner ainsi jusqu'à ce qu'ils aient rendu l'âme; c'est ici enfin qu'on voit de jeunes veuves se brûler sur le corps d'un vieil époux, et j'aurais même pu être témoin de ce révoltant spectacle, si je fusse arrivé deux jours plus tôt. Au-dessus d'Hougly se trouvent les ruines d'une forteresse maure dont la date et l'histoire ne me sont pas connues; mais ce qui l'est de tout le monde, c'est un petit espace de terrein où l'on fait de la glace en hiver au moyen d'un procédé fort simple. Un peu plus loin se trouve un petit établissement où flotte le pavillon du roi de Portugal; c'est, je crois, le plus ancien de ceux qui sont au Bengale : il date du second voyage de Vasco de Gama. On y faisait jadis un commerce considérable d'étoffes et d'opium; aujourd'hui on n'y vend plus que des hosties, des prières et des billets de confession. Le Bandel est devenu un abbaye fort riche où quarante moines aussi ignorans que paresseux et débauchés passent leur vie entière à s'enivrer, à dire des messes et à faire des dupes. C'est de toute l'Inde l'endroit où l'on fait meilleure chère, et le receveur de la douane m'a assuré qu'il se consommait dans cette abbaye autant de viandes, de vins et de liqueurs qu'à Calcutta. Je n'ai pas jugé à propos de m'arrêter dans cet endroit.

Le 27 au soir.

. . . . Je suis auprès d'une indigoterie qui passe pour la plus productive du Bengale. Elle appartient à un vieux Portugais, qui est aujourd'hui l'homme le plus riche de l'Inde, y compris tous les princes que l'honorable compagnie a ruinés. Ce Portugais est venu ici avec *dix* piastres; il a été commis à vingt piastres pendant plusieurs années. Quatre fois il a perdu le fruit de ses épargnes englouties avec le vaisseau qui les portait; mais il ne s'est pas rebuté pour si peu de chose, et à force de patience et d'économie, il a fini par amasser *cinq cents* lacks de roupies, ce qui est un bel exemple à donner aux gens qui s'occupent de commerce. Mais voici pour ceux qui ont un autre esprit. Quoique son âge avancé ne lui laisse pas l'espoir de vivre long-temps, quoique son immense fortune le mette à même de faire le bonheur

de mille malheureux, cet indigne harpagon se laisse mourir de faim, de soif, de chaud et de fatigue. Il s'est privé cinquante ans du nécessaire pour avoir du superflu, et il s'en prive encore tous les jours.

Non loin de cette indigoterie, qui s'appelle Soukçagor, sur la rive droite de l'Hougly, se trouve un saint lieu, nommé Gouptipara. Il n'est habité que par des brames, et l'on voit dans une des pagodes la chevelure de la déesse Dourga. Moi profane, moi paria, moi qu'un vrai fils de Brahma ne voudrait pas toucher du bout du doigt, je n'eusse jamais osé souiller ce saint lieu de ma présence indigne, si Gouptipara n'eût été célèbre aussi par le séjour d'une troupe de singes aussi nombreuse que celle des brames. Je suis donc entré à Gouptipara, à peu près comme Pythagore à Benarès, lui pour chercher des hommes, moi pour trouver des bêtes, ce qui est généralement plus facile. J'ai vu les arbres couverts de houlmann à longues queues (1), qui se sont mis à fuir en poussant des cris et en faisant des sauts à effrayer un homme qui n'aurait pas parcouru les forêts de Sumatra. Les Hindous, en voyant mon fusil, ont deviné aussi bien que les singes le motif de ma visite, et dix ou douze d'entre eux sont venus au-devant de moi pour m'apprendre le danger que je courais en tirant sur des animaux qui ne sont pas moins que des princes métamorphosés, cousins-germains ou peu s'en faut d'un de leurs dieux les plus révérés. J'avais bien envie de ne pas écouter ces avocats des macaques qui me récitaient avec emphase tout ce qu'il était possible de dire pour me toucher ou m'effrayer; mais diverses considérations me retinrent, et je m'en allai. Malheureusement je n'avais pas assez d'horreur du sacrilége. Je rencontrai sur ma route une princesse si séduisante, que je ne pus résister au desir de la voir de plus près. Je lui lâchai un coup de fusil, et je fus alors témoin d'un trait aussi touchant que celui rapporté dans un des mémoires de M. Malouet. La pauvre princesse, qui portait un petit prince sur son dos, fut atteinte près du cœur; elle sentit qu'elle était mortellement blessée, et réunissant toutes ses forces, elle saisit son petit, l'accrocha à une branche, et tomba morte à mes pieds. Un trait si maternel m'a fait plus d'im-

(1) *Simia Entellus* des auteurs.

pression que tous les discours des brames, et le plaisir d'avoir un bel animal n'a pu l'emporter cette fois sur le regret d'avoir tué un être qui semblait tenir à la vie par ce qui la rend le plus respectable.

A côté de Gouptipara se trouve un village considérable où se réfugient tous les Hindous qui perdent leur caste pour une certaine faute qui ne nous paraîtrait rien moins que grave. Tu sauras que lorsqu'un Bengali est près de mourir, on lui fait prononcer certain mot : *orriboll,* qui signifie simplement : *J'appelle Dieu,* mais qu'on traduit ainsi : Portez-moi au bord de la rivière, et donnez l'extrême-onction à mes sens, en me mettant de la bourbe sacrée dans les yeux, le nez, la bouche et les oreilles, ce qu'on exécute à la lettre. Tu songes bien que le moribond survit rarement à cette cérémonie; quelques-uns néanmoins en réchappent. Cette résurrection, qu'un fanatisme bien entendu, s'il y en avait de tel, devrait attribuer à la grâce, est au contraire, parmi les Hindous, un titre de réprobation. Le malheureux survivant est chassé à jamais de sa caste et même de sa famille comme un homme repoussé par le ciel. J'aurais eu grande envie de voir cette assemblée de revenans qu'on dit tout honteux d'être au monde, après avoir prononcé *orriboll,* qui dit plus qu'il n'est gros; mais il était tard, et la faim et le soleil me chassèrent dans mon bazarra.

—

En quittant Gouptipara, M. Duvaucel se détourna de sa route pour se rendre à Coulbarria, sur la rivière de Cassimbazar, où l'appelaient quelques affaires particulières. Il en partit le 10 août et arriva le 22 à Dacca. Le récit de ce voyage étant d'un moindre intérêt que ce qui précède, nous le passons sous silence.

Dacca, 24 août.

.... Après déjeuner, je montai en calèche pour visiter tous les monumens publics, et surtout les temples qui sont toujours les archives les plus anciennes et les mieux conservées. J'avais pour guide un *mounchy* ou maître de langues qui parlait si bien la sienne, que je pouvais à peine le comprendre, parce que le peu que j'en sais est corrompu par le bengali, qui lui-même est une corruption du sanskrit. J'avais en outre deux cahiers de gravures intitulés

Antiquités de Dacca, avec quelques mots de texte, ouvrage fait depuis peu par un M. Doily, alors collecteur à Dacca, et que j'ai beaucoup connu depuis comme directeur des douanes à Calcutta. M. Doily était sans doute plus exact dans son livre de bureau que dans son travail d'artiste, car avec ce travail à la main, j'ai eu peine à reconnaître les lieux qu'il a voulu peindre. Ses gravures représentent des monumens qui ne le céderaient pas à ceux de Rome, et je t'assure qu'il n'y a pas plus de rapport entre Rome et Dacca qu'entre Raphaël et M. Doily.

Dacca est construite sur un banc ou plutôt sur une île formée par les bras du Gange, nommé *Ganga* en bon hindoustani. Le plus grand de ces bras s'appelle Bora-Ganga (grand Gange), nom que la ville a porté long-temps avant celui de Dacca, dont la signification est douteuse. Cette ville ne date dans l'histoire que de l'époque où les Européens s'établirent au Bengale, c'est-à-dire de trois siècles environ, et doit sa prospérité aux conquêtes du fameux Akbar, qui, comme Alexandre, construisait à mesure qu'il détruisait. Au reste, pour la prospérité commerciale, la position d'un lieu vaut mieux que la faveur d'un héros. Dacca est proche de la mer, et voisine d'un pays dont elle est l'entrepôt; elle serait depuis long-temps ce que Calcutta est depuis peu, si les vaisseaux pouvaient remonter le Gange aussi bien que l'Hougly.

L'histoire nous apprend que le sultan Jehanguir, grand-père d'Aureng-Zeb, après avoir conquis le Bengale, établit à Dacca la résidence du gouverneur de cette contrée. Ce Jehanguir savait mieux élever ses soldats que ses enfans : les siens furent d'assez mauvais sujets, et l'un d'eux, nommé Cha-Jehan, trouvant sans doute que son père ne lui donnait pas assez pour vivre, imagina en 1624 de voler le trésor de Dacca, évalué à douze millions. Jehanguir se fâcha, mais sa colère ne dura que trois ans, car il mourut en 1627, et son pendard de fils, qu'on soupçonnait d'avoir accéléré sa mort, fut néanmoins reconnu empereur par toute la noblesse maure, qui lui trouva des talens, de la probité et toutes les vertus inhérentes à la royauté. Mahomet-Soudja, encore enfant, prit la place de son père à Dacca, et mangeait légitimement le reste des douze millions, quand un général d'Aureng-Zeb, nommé Kan-Khanan, et depuis émir Jemla, le chassa de la ville, qui reconnut alors

Aureng-Zeb pour souverain légitime. Un Anglais, nommé Stewart, qui a recueilli quelques faits de ce temps-là, rapporte que l'émir Jemla poursuivit l'armée vaincue jusque dans le royaume d'Assam, où se livra une grande bataille, et c'est à propos de la défaite du jeune Soudja, que Bernier, qui rapporte aussi ce fait, prétend que ce jour-là « le roi n'eut pas du bon ». Il aurait pu ajouter qu'il eut du mauvais, car le malheureux y perdit tous ses sujets et tous ses trésors. Quoi qu'il en soit, les missionnaires portugais qui infestaient déjà l'Inde, profitèrent de l'occasion pour aller prêcher au Sylhet, et ne pouvant venir à bout de convertir ces chiens de musulmans, qui avaient plus de sens que de foi, formèrent un bataillon sacré, nommé, je crois, *Banditti*, et accompagnèrent l'armée victorieuse, confessant, brûlant, baptisant, massacrant tous les Hindous de la secte de Wishnou, qui ne comprenaient pas ce que c'est que la transsubstantiation, la vierge immaculée, et une foule de mystères aussi saints et aussi clairs que ceux-là.

La défaite du roi Soudja et du roi d'Assam, qui mourut peu de temps après, causa une révolution dans les états de ce dernier. Alors vint un usurpateur, comme à l'ordinaire, puis des partis, puis des querelles, puis des massacres, et l'on ne sait ce que serait devenu le malheureux royaume, si les Anglais, entraînés par un sentiment irrésistible de générosité, n'eussent enfin consenti à devenir médiateurs. Ils chassèrent le roi légitime Deb, et prirent pour épices les trésors immenses de sa capitale, nommée Beyrar, au pied des montagnes du Boutan.

Je reviens à Dacca, et je te fais grâce des conquêtes du nouveau gouverneur, nommé Cha-Esther-Kan. Tu sauras seulement que la bonne ville de Dacca fut troublée pendant toute la vie d'Aureng-Zeb, qui dura cent cinq ans, et qu'enfin elle fut prise par un nommé Khossim-Kan, malgré ses canons de vingt-deux pieds de long, et ses boulets de quatre cents livres. Ce calibre étonnera peut-être un ingénieur qui ne connaît que Cohorn et Vauban. Dans ce cas, tu le renverras à l'histoire de l'Hindoustan par un voyageur, M. Dow, qui en a vu, je ne sais où, du poids de sept cents *maunds* ou environ 56,000 livres.

On a compté jusqu'à 200,000 âmes à Dacca dans le temps de sa prospérité; mais le dernier recensement, fait en 1801, réduit ce

nombre à 29,000 Hindous et musulmans, environ 200 Arméniens, je ne sais combien de Grecs, et 600 chrétiens romains, le tout commandé par une douzaine d'Anglais. Ces derniers n'ont qu'un temple fort modeste où chaque semaine l'un d'eux fait une leçon de morale que tout le monde comprend et que personne ne suit, surtout quand il prêche contre l'amour des richesses. Du reste ils ont orné la ville de plusieurs belles maisons, de rues spacieuses, et de marchés bien fournis.

Dacca renferme plusieurs monumens anciens, mais en partie ruinés, tels que la mosquée de Bora-Ganga, celle de Siouf-Kan, qui porte le nom de son fondateur, et une tour élevée qui servait à indiquer la crue annuelle des eaux de la rivière. Les ruines qui m'ont causé le plus de peine, sont celles de la factorerie française, qui serait encore dans toute sa prospérité, si les bureaux de Paris n'avaient pas voulu s'ingérer dans les détails de son administration; si leur avidité, leur ignorance, leur despotisme, n'avaient pas sacrifié les Dupleix, les Lally, les Labourdonnaie, et tous ceux qui montrèrent quelques sentimens d'indépendance. En 1814, on nomma un chef de comptoir à Dacca, sans s'inquiéter si la chose était possible. C'était un gentillâtre gascon qui, comme tant d'autres, avait crié : vive le roi! à tue-tête pour avoir du pain. Le malheureux vint ici pendant mon séjour à Sumatra, persuadé qu'il était au moins gouverneur, puisque sa commission de la marine lui donnait le droit de juridiction civile et criminelle. Le chef anglais lui représenta qu'il n'avait aucun ordre à donner; mais le Gascon invoqua l'ordonnance de 1784, et prétendit qu'il avait le droit de faire pendre toutes les autorités, le grand-juge et la garnison, ainsi que le disait clairement son grifonnage de la place Louis XV. Cette scène ridicule dura un mois, au bout duquel le marquis de Hastings fit signifier au Gascon l'ordre de quitter la ville. La même chose est arrivée à Patna, où le gouverneur anglais, qui reçoit un traitement de 400,000 fr., ne voulait pas être le très humble serviteur d'un pauvre diable qui n'en gagne pas 6000. Partout on nous a chassés, partout on s'est moqué de nous, et partout on a eu raison. Ah! comme j'en dirais si je n'avais sans cesse présente à la pensée la recommandation de Fontenelle : « Eusses-tu la main pleine de vérités, il faudrait y regarder long-temps avant de l'ouvrir. »

Ma chère belle, tu n'en sauras donc pas davantage; car il ne faut pas déserrer tous les doigts, même avec sa sœur.

Je terminerai ma lettre en t'apprenant qu'on fait à Dacca d'excellent fromage et du savon passable. Ce sont là ses deux principales richesses, car on n'y fabrique presque plus de ces étoffes si estimées autrefois avant que nous en fissions de meilleures, et le *Tandi-Bazar* ou marché des tisserands est le plus désert de tous.

1er septembre, sur le Barampouter.

Je suis depuis trois jours sur l'un des plus grands fleuves du monde, et je vais le quitter pour entrer dans une rivière nommée Megna, sans avoir rien vu de ce que j'en avais lu, et surtout de ce qu'on m'en avait dit. Je devais être à tout instant sur des bancs mouvans à fleur d'eau; mon bazarra devait faire cent pirouettes au milieu de tourbillons rapides; j'avais à craindre la rencontre des arbres déracinés et entraînés par le courant, ensuite des coups de vent qui viennent comme la foudre, puis des ondées si abondantes qu'elles obscurcissent complétement les airs, etc. Eh bien! tout cela s'est trouvé faux. Nous avons eu du vent et de la pluie; mais je n'ai couru aucun danger, et me voici sain et sauf en dépit des récits de mes confrères les voyageurs. Avant de quitter ce fleuve célèbre, je t'en dirai le peu que je sais. Les sources du Barampouter ont été aussi long-temps inconnues que celles du Gange. Les révérends pères Tiefentaler, Philippe de la Trinité, du Halde, et une foule d'autres révérends, n'ont jamais été d'accord à ce sujet avec d'Anville, qui ne l'était pas avec Rennell. Les uns plaçaient ces sources dans le royaume d'Assam, les autres dans les gorges du Boutan. Plus anciennement ce fleuve sortait du paradis comme le Tigre et l'Euphrate. C'est tout au plus si l'on s'accordait sur son nom, car les uns l'appelaient Tsampou, les autres Barampouter; et quoiqu'on en parle depuis deux mille ans, quoique les chrétiens y fassent du commerce et des conversions depuis trois siècles, il y a peu de temps qu'on a découvert qu'il prend sa source au Thibet, ainsi que le Gange. De l'aveu des Anglais, le premier qui parla rai-

sonnablement sur le Barampouter, est le père du Halde; mais celui qui le remonta le plus haut fut sans contredit le père Barbier, qui eut l'heureuse idée de porter un confessionnal dans les montagnes du Thibet. M. Bogle, qui fut envoyé vers le grand Lama, pour rassurer son infaillibilité effrayée de l'avidité anglaise, M. Bogle, dis-je, donna enfin sur ce sujet des renseignemens positifs que tu peux lire comme moi dans l'*Annual Register*, si le cœur t'en dit. Mais ce que tu ne verras pas là, c'est que les eaux du Barampouter sont aussi sacrées que celles de son frère le Gange. On est aussi bien purifié en se lavant les mains à Sourinampour d'où je t'écris, qu'à Benarès ou Patna. Il y a même des théologiens hindous qui disputent sérieusement sur la prééminence des eaux des deux fleuves. Ceux qui vivent au bord du Gange le préfèrent au Barampouter, et réciproquement; ceux qui demeurent à égale distance de l'un et de l'autre, se décident suivant leurs caprices. Les rois qui ne se dérangent pas, même pour se purifier, envoient tous les ans une cruche en ambassade, et j'ai vu le rajah de Tanjore en personne, qui quittait ses états pour venir ici se purger de trois ou quatre homicides.

. . . .

2 septembre.

Je suis entré aujourd'hui dans une rivière à laquelle toutes les cartes s'accordent à ne donner qu'environ cent pieds de largeur; mais au lieu d'un ruisseau, j'ai trouvé un lac. Depuis plusieurs jours, je suis consigné dans mon bateau, n'ayant sous les yeux que l'image de la plus affreuse désolation. Figure-toi des plaines de douze à quinze lieues d'étendue entièrement submergées et couvertes cependant d'une végétation magnifique. Figure-toi des bateaux courant à la voile au milieu de champs de riz et de joncs, et paraissant glisser sur l'herbe. Maintenant approche avec moi de ces amas de huttes élevées sur des monticules de quelques pieds de surface, et qui seraient elles-mêmes entraînées, si l'eau montait de quelques pouces. Tu verras des malheureux entassés comme dans une étroite prison, des troupeaux nombreux qui ne savent où se coucher, et par-dessus tout cela des nuées d'insectes, de punaises et

de moustiques, assez épaisses pour obscurcir l'air, et dont on ne se garantit qu'en risquant de mettre le feu à la maison. Telle est l'existence des malheureux villageois de ce pays pendant la moitié de l'année, pour recueillir un peu de riz pendant l'autre. Ici, comme ailleurs, la nature nous fait payer cher ses bienfaits. Adieu.

3 septembre.

Dans une lettre de Dacca (1), ma chère belle, je t'ai promis de t'apprendre la cause de l'absence du gouverneur : j'y manquerai d'autant moins que je n'ai pas autre chose à dire, et que d'ailleurs cette histoire est du ressort de mon journal. Tu sauras que depuis plusieurs années on s'apercevait de temps à autre de la disparition de plusieurs soldats de la compagnie sur les frontières du Sylhet. Jusqu'à présent on l'avait mise sur le compte des tigres; mais dernièrement, tandis qu'on déplorait la perte de trois nouvelles victimes, une d'elles arriva au Sylhet après cinq jours d'absence, et raconta que ses deux compagnons avaient été sacrifiés à la déesse Kaly, le Pluton, le Moloch, le génie du mal en un mot chez les bas Asiatiques, le tout pour guérir la belle-sœur du rajah de Gentiapour d'une maladie qui résistait à tout autre remède. Les détails de ce sacrifice sont révoltans: après avoir jeté des fleurs sur les victimes, après les avoir encensées et baignées, leur avoir coupé les cheveux et les ongles, fendu la lèvre jusqu'au menton, enfin après une foule d'absurdités barbares, on leur coupa la gorge au-dessus de l'auguste malade, de manière à faire tomber le sang chaud sur sa tête. Le soldat échappé avait été remis au lendemain, et s'était enfui pendant la nuit, aimant mieux devenir la proie d'un tigre que le sauveur d'une femme aussi atroce. Aussitôt que le marquis d'Hastings eut connaissance de cette affaire, il expédia un ambassadeur audit rajah pour le prévenir qu'il serait pendu sans miséricorde, si son auguste sœur prenait encore médecine de cette façon. Heureusement pour le rajah que ses états ne valaient pas la peine d'être pris, car il ne les eût pas conservés long-temps : comme il n'y

(1) Cette lettre a été omise.

a pas d'argent à gagner dans les montagnes de Gutya, on s'est contenté d'un avertissement sans frais, et madame en sera quitte pour prendre désormais des médicamens plus simples.

Voilà cependant ce peuple que tous les voyageurs nous donnent comme un modèle de douceur. A les entendre, un Hindou se ferait scrupule de tuer une puce : ce sont les hommes de l'âge d'or, et Pythagore est venu les admirer. Mais qu'ils passent quatre ans avec eux, ce que Pythagore n'a pas fait, qu'ils étudient leurs mœurs, leur langage, leur religion, et ils reconnaîtront que les Hindous sont cruels comme tous les peuples ignorans et fanatiques. Il n'y a que les missionnaires chrétiens qui les aient bien jugés. Outre les bûchers où l'on traîne de jeunes femmes plutôt qu'elles ne s'y précipitent de bonne volonté, il se fait ici d'autres sacrifices humains à l'insu des Anglais, qui ne peuvent juger les coupables avec la sévérité de leurs lois. Il y a à Calcutta un brame qui a sacrifié trois cents enfans à la déesse Kaly pour en faire avoir un à sa femme. Quand un homme enfouit sa fortune, ce qui arrive assez souvent, il enterre à côté un enfant vivant pour servir de *jogue* ou gardien. D'autres en font manger par des crocodiles, les noient pour satisfaire à des vœux, ou les immolent à des singes ou à des serpens, et ce qu'il y a de plus affreux, c'est qu'on trouve des malheureux qui vendent leurs enfans pour de pareilles horreurs, et que les sacrificateurs les immolent moins par superstition que par intérêt. Sois donc persuadée que les Hindous ne valent pas mieux que d'autres sauvages.

5 septembre.

Je n'ai pu t'écrire hier, ma chère belle; sais-tu bien que j'ai failli ne plus continuer mon journal? Sais-tu que j'ai vu la mort d'aussi près qu'on peut la voir, et que si je vis encore, c'est par un de ces coups du sort qui feraient croire à la prédestination. J'avais aperçu, en me levant, une montagne qu'on me disait être une carrière à chaux. Après m'en être approché autant que possible avec mon bazarra, je m'embarquai dans un canot qui me conduisit cinq milles plus loin; j'en fis encore trois à pied, et je touchais à cette mal-

heureuse montagne, quand un de mes gens, tirant sur un sanglier, fit sortir du bois deux paires de buffles sauvages qui fondirent sur nous avec la rapidité de l'éclair. Nous n'eûmes que le temps de nous précipiter dans un trou étroit et profond, sans savoir ce qu'il contenait et comment nous en sortirions; mais le danger était pressant, et il n'y avait pas d'autre parti à prendre. Nous tombâmes six pêle-mêle dans un tas de bourbe où nous enfonçâmes jusqu'à la poitrine et nous attendîmes ainsi le choc des buffles qui chargèrent jusqu'au bord du trou. Nous employâmes le peu de jour et le peu de linge sec qui nous restait, à nettoyer nos fusils, et après avoir grimpé les uns sur les autres, nous fîmes feu sur l'ennemi. Deux des buffles furent blessés, mais il fallut encore nous cacher, et ce ne fut qu'au bout de quatre heures que nous pûmes regagner le bazarra. Je n'ai pas vu la montagne et je n'ai pas cherché à dépouiller les morts. J'en suis quitte pour un bras foulé, non le mien, mais celui d'un de mes domestiques. C'est au moins la quatrième fois qu'un pareil accident m'arrive; j'ai perdu deux hommes à Sumatra, et pour te rassurer, je te fais le serment de ne plus tant risquer ma peau pour avoir celle des autres. Adieu, je tombe de faim et de sommeil.

Alfred Duvaucel.

(*La suite à une prochaine livraison.*)

LE CHOLERA.

FRAGMENT PHILOSOPHIQUE.

Nous étions au mois d'août de l'année dernière; je devais passer le reste de la saison en Basse-Bretagne. Le hasard de la promenade m'ayant éloigné de la maison que j'habitais, je m'en allais cheminant le long d'une rivière dont les alentours étaient variés et pittoresques; c'était ce qui m'avait donné la fantaisie de la suivre quelques instans. Je me proposais de plus de visiter, avant la nuit, les ruines d'un vieux château que j'apercevais dans le lointain.

Le lieu où je me trouvais, éloigné de toute ville, de tout hameau un peu considérable, ne montrait que bien peu de traces de la présence de l'homme; à cela près de deux où trois colonnes de fumée, qui, tremblotant derrière les arbres, révélaient la présence d'autant de chétives habitations, on aurait pu se croire au désert.

La rivière, s'échappant du fond d'une vallée où l'œil ne pouvait la suivre, arrivait avec de nombreux détours jusqu'à l'endroit où je m'étais résolu à la côtoyer; de ce point elle s'élargissait de plus en plus, puis allait se perdre enfin, après grand nombre de sinuosités nouvelles, au sein d'une vaste rade, au-delà de laquelle apparaissait la pleine mer, qu'on voyait se confondre avec le ciel aux dernières limites de l'horizon.

Derrière moi, c'est-à-dire du côté de la mer, car j'allais en sens inverse du cours de l'eau, plusieurs vaisseaux manœuvraient aux derniers rayons du soleil qui se jouaient dans leurs cordages et sur leurs voiles; les uns voulaient entrer en rade, les autres au contraire gagner le large. Devant moi, les ruines qui étaient le but de ma promenade, s'élevaient sombres, tristes, solitaires, au sommet d'une assez haute colline, et se projetaient en découpures étranges, en contours fantastiques, sur un ciel terne et grisâtre.

A mes côtés se succédaient des chênes séculaires, des pins au sombre feuillage, des saules à la chevelure pendante. De grands quartiers de rochers, long-temps cachés par les sinuosités de la rivière, se montraient tout à coup comme s'ils fussent surgi de terre à l'instant même. Sur le penchant des côteaux apparaissaient çà et là de ces champs de blé noir, dont la couleur rouge foncée, qui se détache vivement de la verdure, et les met, pour ainsi dire, en saillie, au milieu de ce qui les entoure, donne une physionomie toute particulière aux paysages de la Bretagne.

De temps à autre quelque goëland, fatigué de se balancer à la surface de l'eau, ou bien effrayé de mon approche, s'élevait lourdement dans les airs, et déployant ses larges ailes, traversait l'atmosphère d'un vol pesant et silencieux.

Sans avoir beaucoup perdu de sa transparence, la lumière du jour commençait à perdre de son éclat. Le tronc et le feuillage des arbres devenaient d'un ton de plus en plus foncé. De légères vapeurs, enveloppant les objets éloignés, adoucissaient déjà leurs formes et leurs couleurs, sans en rien dérober encore. De nombreux nuages, après avoir flotté dans les airs toute la journée, étaient enfin devenus immobiles, et, se fondant les uns dans les autres, formaient un immense voile grisâtre, qui couvrait, dans toute son étendue, la voûte du ciel; une main invisible semblait seulement se plaire à

en soulever quelques plis à la dernière limite de l'occident, car de ce côté sa bordure inférieure, légèrement relevée, laissait à l'œil charmé la vue du soleil qui descendait en ce moment dans l'océan tout enveloppé d'une pourpre étincelante: spectacle d'une splendeur toujours variée dans sa journalière magnificence!

Du sifflement des feuilles mortes que je traînais sous mes pas, du bruissement de la marée montante se déroulant lentement sur les plages unies, ou bien écumant avec fracas au pied des rochers; des gémissemens confus d'un vent faible qui d'instant en instant venait se briser à travers les branchages des arbres, imitant assez bien les dernières plaintes d'un agonisant; de tout cela, dis-je, résultait je ne sais quel concert d'une mélancolique harmonie.

L'impression que j'en recevais m'entraîna peu à peu dans une indéfinissable et vague rêverie. Les affaires, les plaisirs, les soucis du moment, les projets de l'avenir, tout cela n'exista bientôt plus pour moi. Les préoccupations politiques s'enfuirent elles-mêmes de mon esprit... Tous ces mille et mille craquemens d'une machine sociale qui s'en va se détraquant sous nos yeux, avec une si effroyable vitesse, pendant quelques instans je n'en entendis plus rien.

Un sentiment de vague tristesse, qui ne manquait ni de charme, ni d'une sorte de solennité, s'emparait peu à peu de moi. Un attendrissement sans motifs mouillait mes yeux. Au-dedans de moi s'opérait comme un retour vers les jours de mon enfance. Je me retrouvais au milieu de mes premières émotions, de mes premiers sentimens, comme si tant d'autres émotions, tant d'autres sentimens, surtout tant de mécomptes, tant de désenchantemens, dès le milieu de la vie, ne nous en séparaient pas par d'infranchissables abîmes. Des affections depuis long-temps méconnues, froissées, trahies peut-être, et en tout cas, au moins bien usées au frottement du monde, se réveillaient en moi. Je m'étonnais presque de les retrouver encore saintes, encore dévouées, encore prêtes au sacrifice. Des amis depuis long-temps dans la tombe, oubliés peut-être d'ordinaire, recevaient tout à coup comme une nouvelle existence du souvenir plein de vivacité qui me les rappelait en ce moment; il me semblait voir leurs traits, entendre le son de leurs voix. Ils glissaient à mes côtés, m'arrivaient par les airs, se

multipliaient autour de moi de mille façons, parés en même temps de je ne sais quelle auréole brillante dont les ornait la consécration de la mort. Je me laissais aller à leur adresser longuement la parole; puis j'entendais leurs paroles à eux résonner aussitôt dans ces mêmes mystérieux échos où nous nous disons à nous-mêmes notre propre pensée.

Le sentiment de la réalité allait ainsi s'effaçant de plus en plus de mon esprit. La réalité elle-même semblait se retirer de toutes parts d'autour de moi pour faire place à ces douces et fantastiques réminiscences du cœur et de la mémoire, lorsqu'un spectacle inattendu se présenta, qui captiva bientôt toute mon attention.

La rive opposée, bouleversée d'accidens de terrein assez considérables, présentait grand nombre de collines de hauteur, de dimension, de forme et de culture différentes, laissant voir çà et là quelques groupes de gigantesques rochers. Au bas de l'une d'elles couverte d'un grand bois de haute futaie, s'élevait, du milieu d'une sorte d'îlot de terre rougeâtre, une petite église entourée d'un cimetière aux murailles blanches, dont l'une avait le pied baigné par la marée montante. La couleur noirâtre de cette église contrastait assez bien avec le fond de verdure, sur laquelle on la voyait se dessiner; les élégantes dentelures de son clocher gothique se mariaient admirablement avec le feuillage festonné des grands arbres, et en général le pinceau le plus exercé n'aurait pu mieux disposer tous les objets que je voyais là, les mieux entourer et les mieux éclairer, pour en créer un paysage plus habilement composé.

Or, au moment même où j'arrivai en face de l'église, son grand portail, vis-à-vis lequel je me trouvais, s'ouvrit tout à coup; il brilla comme une étoile au sein de l'obscurité de son intérieur; puis une grande croix d'argent sortit suivie d'un vieux prêtre précédant de peu de pas un cercueil entouré de jeunes filles, dont chacune portait un cierge allumé. Leurs vêtemens blancs m'annonçaient que c'était une de leurs compagnes qu'elles conduisaient à sa dernière demeure. Derrière venait un assez grand nombre de parens, d'amis, de voisins, en habits de deuil. Une fosse attendait tout ouverte l'hôte qu'on y descendit, en même temps que le prêtre se mit à psalmodier les prières d'usage, auxquelles les assistans agenouillés répondirent en chœur. Leurs voix, mêlées au tintement

des cloches, au bruissement des flots, m'arrivaient adoucies, harmoniées par la distance, toutes chargées d'une sombre et puissante mélodie. Je leur prêtai l'oreille avec un recueillement profond, tout en regardant, avec une sorte d'angoisse et d'anxiété, la terre s'amonceler rapidement, grâce à l'activité des fossoyeurs, sur la créature qui lui était confiée pour l'éternité. Tant que dura ce spectacle, je le considérai avec une avide et douloureuse curiosité; mais à peine fut-il achevé, que mes yeux se reportèrent sur l'Océan, qui se déroulait à mes pieds dans toute sa sombre majesté. Je laissai quelques instans mes regards errer à sa surface, sur d'innombrables vagues qui se gonflant peu à peu, se couvraient d'une légère écume, puis se brisaient bientôt pour rentrer à jamais au sein de l'immensité, ainsi que cette jeune fille, subitement arrêtée à ses premier pas dans le monde. C'étaient comme des milliers de voix symboliques, s'élevant tout à coup pour me raconter tout ce qu'il y a de fragile et de fugitif dans la destinée de l'homme.

L'apparition subite de cet appareil de funérailles, le retentissement inattendu de ce chant de deuil, au milieu du silence et de la solitude où je me trouvais, étaient sans doute de nature à me faire une assez vive impression, malgré la fréquence de cérémonies pareilles dans les tristes jours que nous traversions alors, car le choléra, qui avait ravagé une partie de la France, venait d'apparaître tout récemment en Bretagne; mais je dois ajouter qu'il arriva de plus qu'un souvenir récent et douloureux fut éveillé en moi par ce spectacle dont le hasard m'avait rendu témoin.

Mademoiselle de la D...., à peine âgée de quinze ans, réunissait à toutes les sortes de distinctions, le don merveilleux, j'allais dire divin, d'une admirable beauté. Sa mère avait éprouvé des revers de fortune, qui l'avaient reléguée dans une sorte de solitude, au fond d'un des quartiers écartés de Paris; elle en était la seule consolation, la seule joie dans le présent, la seule espérance dans l'avenir. De cet isolement où toutes deux vivaient, de ces malheurs supportés en commun, de bien d'autres circonstances encore, il était résulté que le sentiment qui existait entre ces deux personnes, était, vraiment d'un ordre à part; les mots d'amour de mère et d'amour de fille n'en sauraient donner qu'une imparfaite idée, malgré tout ce qu'ils remuent dans nos cœurs de saint et de doux, de tendre et



de sacré. En chacune se trouvait une telle naïveté de dévoûment, une telle abnégation de toute personnalité, qu'il eût été vrai, à la lettre, de dire que la mère vivait dans la fille, la fille dans la mère. Une circonstance singulière ajoutait de plus, au tableau de cette douce communauté de nobles sentimens, je ne sais quoi d'infiniment gracieux, d'infiniment touchant; c'était une telle ressemblance dans les traits, la démarche, les manières, la physionomie, avec cela, un tel accord de caractère et d'intelligence, en un mot de telles sympathies morales, qu'on aurait cru parfois ne voir en toutes deux qu'une seule et même personne, à deux époques diverses de la vie. C'est ainsi que, dans ses gracieux caprices, la nature nous montre quelquefois sur un seul arbuste, ici la fleur richement épanouie, et là la fleur qui vient d'éclore, mais dont le sein enferme encore des trésors de couleurs et de parfums. Quoi qu'il en soit, bien qu'à l'époque désolante du choléra, j'eusse occasion, par suite d'anciennes relations, de voir souvent madame et mademoiselle de la D...., il ne m'était jamais arrivé, peut-être par une bizarre disposition d'esprit, de concevoir quelque crainte au sujet de la jeune personne. Je la voyais naître si doucement à la vie sous l'aile maternelle, s'avancer vers la destinée avec tant de calme et de pureté; elle exhalait tout autour d'elle un tel parfum d'innocence, de candeur et de chasteté, qu'elle me semblait devoir être bien certainement défendue par quelque invisible barrière, placée sous quelque angélique sauve-garde. Craindre pour elle m'eût paru je ne sais quel odieux blasphème dont la seule idée ne me serait même jamais venue.—Et pourtant un jour où je l'avais vue la veille où je ne sais quelle circonstance imprévue me ramenait si promptement chez sa mère; au moment où franchissant le seuil de leur appartement, je m'attendais à la revoir, je la revoyais déjà avec sa blanche robe de la veille, je la trouvai habillée dans son linceul. En une nuit, le choléra l'avait faite cadavre. Dussé-je vivre de longues années, je ne pense pas avoir à me rencontrer de nouveau, avec un plus impitoyable mécompte, une plus terrible ironie du sort. La douleur de madame de la D...., les premiers momens de stupeur passés, fut empreinte d'un calme, d'une résignation qui déchirèrent le cœur de ceux qui en furent témoins, plus que n'auraient pu le faire des larmes, des cris, de

gémissemens, toutes les convulsions du désespoir. Elle se soumit avec une douceur, une patience infinie, à tous les soins que ses amis s'empressèrent de lui prodiguer. Pour leur en témoigner sa reconnaissance, elle semblait consentir à s'entourer d'eux, à s'appuyer sur leur bras, afin d'essayer de marcher encore dans le monde, de se mêler encore à la foule indifférente. Mais au bout de toutes les perspectives désolées de la vie, ce n'était plus qu'un seul objet qui lui apparaissait sans cesse : le tombeau de sa fille tant aimée. Ce tombeau l'attirait par une sorte de mystérieuse, d'horrible fascination dont elle seule pouvait apprécier l'irrésistible puissance; et c'est ce qui lui donnait la force d'être calme, la force de marcher, la force même de sourire parfois. Aussi, tandis qu'à ces indices, beaucoup commençaient à la croire résignée (ils sont en petit nombre, ceux dont l'œil sait voir la douleur qui s'enferme muette et silencieuse au sein du cœur qu'elle consume), il arriva que s'étant couchée un jour, ne paraissant souffrir que d'une indisposition légère, elle ne se releva pourtant plus. La maladie avait eu peu de chose à faire pour devenir mortelle.

A ce souvenir, en raison de leur analogie avec lui, se joignirent bientôt d'autres souvenirs également douloureux. Autour de ces deux victimes se groupèrent bientôt dans ma mémoire d'autres victimes du même fléau, dont j'avais vu de même la triste fin, ou dont la triste fin m'avait été racontée.

C'étaient d'autres jeunes filles, qui de même étaient tombées sur le seuil de leur destinée d'amour et de dévoûment. C'étaient de belles fiancées arrachées tout à coup au long avenir d'espérance et de bonheur qu'elles rêvaient déjà dans les bras d'un époux de leur choix. C'étaient de tendres mères enlevées à l'amour de leurs enfans. C'étaient des hommes dans toute la force, toute la vigueur de l'âge, à qui de longues années paraissaient assurées, ou bien d'autres hommes aux cheveux blanchissans, à qui le sort semblait devoir quelques jours de repos, après les fatigues d'une carrière agitée. C'étaient des guerriers épargnés dans vingt batailles par le fer et le plomb, et s'étonnant de succomber sous des coups invisibles plus rapides et plus meurtriers; c'étaient des hommes d'art et d'étude qui, le pied dans la tombe, se sentaient mourir plus cruellement encore au dernier regard qu'ils jetaient sur l'œuvre chérie,

dans laquelle ils avaient espéré se survivre longuement dans la mémoire des hommes, mais qui périssait aussi en demeurant inachevée. C'étaient enfin ou de petits enfans, qui avaient traversé ce monde, sans s'en être doutés, sans y laisser de trace, semblables au caillou qui s'enfonce dans une onde profonde, ou bien des vieillards, qui, frappés dans leurs descendans, par lesquels seulement ils tenaient à ce monde, restaient debout encore quelques instans, mais déracinés de la vie, mais menaçant de tomber au premier souffle ennemi. Le sombre aspect qu'offrit un moment Paris, avec sa population consternée, avec ses rues désertes dès la fin du jour, avec ses portails décorés en grand nombre de signes de deuil, avec les chars funèbres qui le sillonnaient en tous sens, s'emplissant de morts de porte en porte : ce sombre aspect me fut de nouveau présent. Je me rappelai la sinistre préoccupation des esprits, les terreurs de l'âme éclatant subitement sur tous les visages, au milieu des conversations les plus indifférentes, des plus insignifiantes circonstances. Et comment le moindre mot n'aurait-il pas suffi à rappeler l'idée qui, en dépit des efforts de chacun, ne manquait guère d'être présente à tous les esprits? Comment le geste le plus indifférent n'eût-il pas été assez significatif pour désigner l'objet, qui ne cessait guère d'être visible à tous les yeux? Je me rappelai l'effet produit par le retentissement subit de ce mot de choléra, étrange, inusité pour nous : il me sembla le revoir encore, s'écrivant tout à coup au-dessus de nos foyers et de nos tables, de nos banquets, aussi terrible, aussi redoutable que les mots mystérieux du festin de Balthasar. Je me rappelai mille autres scènes d'effroi, de consternation et de douleur; elles se mêlèrent, s'enlacèrent les unes aux autres, en se revêtant de je ne sais quelle fantastique réalité; au milieu d'elles, et malgré tous mes efforts pour les repousser de mes yeux, ne cessaient de m'apparaître, hideux, horribles, sanglans, les odieux massacres des prétendus empoisonneur ; et de la sorte, se dressa devant moi comme un tableau fidèle de ce que j'avais vu du choléra de Paris.

Au fond de ce tableau, dans ses perspectives les plus éloignées, les mêmes calamités se montraient de nouveau. Mon œil les retrouvait à Moscou, à Varsovie, à Londres, en Amérique. Elles éclataient au milieu d'une population religieuse, tombant à ge

noux à la voix de son empereur; elles décimaient une armée victorieuse; elles planaient sur les plus nobles martyrs qu'ait jamais comptés la liberté; on les voyait surgir subitement, tantôt au sein de quelque peuple, ignorant des agitations politiques et vivant aussi paisiblement qu'avaient vécu ses aïeux, ou bien encore au sein de quelque autre peuple, tout bouillonnant de l'ardeur fiévreuse des révolutions. Mais partout c'étaient les mêmes misères, partout c'étaient les mêmes désolations. Le personnage invisible et terrible autour duquel se déroulait ce drame sanglant, foulait toutes ces nations de langues, de caractères, de mœurs, de croyances si diverses, d'un pied également dédaigneux, également meurtrier.

Ma pensée s'assombrissait de plus en plus. De lugubres spectacles, évoqués par elle, surgissaient çà et là de l'abîme du passé. La solitude où je me trouvais s'en était comme peuplée tout à coup. Au bruit confus d'un gémissement prolongé, à une longue traînée de morts et de mourans, il me semblait suivre la fameuse peste noire qui, partie des environs de la grande muraille, traversa l'Asie Mineure, la Grèce, la Syrie, l'Egypte, l'Italie, s'abattit longuement sur la France d'où elle se releva pour aller visiter l'Angleterre, désolant, dépeuplant par conséquent une immense partie du globe. Je vis l'Allemagne encore humide du sang versé pendant la guerre de trente ans, dévastée par une autre peste aussi terrible. Au dire des chroniqueurs, celle-ci, à l'instar de la foudre, mais plus redoutable, marchait enveloppée dans un sombre nuage. La nuée meurtrière s'abattant sur une ville, en dévorait en trois jours le tiers des habitans; puis elle se dissipait aussi rapidement qu'elle était apparue. Sous le beau ciel de la Provence, le même fléau se montrait sous des apparences différentes. Là l'air ne cessa pas d'être doux et chaud, le ciel d'être pur, la mer d'être bleuâtre, et le soleil d'étinceler; les brises du soir n'en arrivèrent pas moins à Marseille, toutes chargées de fraîcheur et de parfums; et cependant une grande solitude se fit peu à peu dans les rues de cette ville, naguère si riante, si animée. La mortalité s'y accrut si rapidement, qu'en peu de jours les cimetières devinrent trop étroits pour le nombre des cadavres. En peu de semaines, la terre en fut comme rassasiée; et comme dès-lors les forces commencèrent aussi à man-

quer aux vivans pour lui enfouir assez profondément les morts au sein, et qu'entassés les uns sur les autres, ils étaient en proie à un mouvement de fermentation putride, on les vit entr'ouvrir leurs tombes mal creusées; de sorte qu'elle semblait les rejeter, les vomir elle-même de ses propres entrailles. Des gouffres pestilentiels s'ouvrirent çà et là, espèces de volcans aux éruptions plus meurtrières que ceux dont s'échappent des torrens de lave enflammée. Ces sépultures, tout incomplètes qu'elles étaient, ne tardèrent pourtant pas à manquer bientôt elles-mêmes. On se contenta de rouler les cadavres dans les fossés de la ville où la putréfaction en fit une sorte de masse fluide, sans forme ni consistance, qui entoura, qui enlaça Marseille, comme une ceinture, l'étreignant de jour en jour plus étroitement, menaçant de lui faire exhaler incessamment son dernier souffle de vie (1). A ce spectacle la jolie ville de Toulon ne tardait pas à se troubler. Elle alluma de grands feux, comme si les feux de son beau soleil n'étaient plus suffisans pour purifier l'air, ou bien comme si le manteau d'épaisse fumée dont elle s'enveloppa pendant plusieurs jours, devait la soustraire aux coups du fléau. Elle abandonna à une solitude et à un silence prématuré ses rues, ses promenades, ses beaux ombrages : les habitans se confinèrent dans leurs maisons, la ville toute entière sembla retenir son haleine et faire la morte; mais elle n'en saurait être quitte pour ces vains semblans. L'épidémie se montre dans ses murs aussi terrible, aussi meurtrière qu'à Marseille. Les rayons du soleil vivifiant, sous lesquels elle s'est développée, semblent même lui avoir communiqué une force, une intensité qu'elle n'avait pas manifestée tout d'abord. Les scènes de désolation de Marseille se reproduisent de nouveau. Les cadavres entassés par milliers sont bientôt à l'étroit. Bien plus, sous les coups répétés du fléau, c'est la société elle-même, la société toute entière qui semble s'être brisée, s'être écroulée. On voit poindre, apparaître, se pavaner sur ses ruines, ceux qu'elle retint d'ordinaire dans ses cachots, dans ses prisons les plus obscures, dans ses geôles les plus rigoureuses, les forçats, les galériens. Un moment ils sont seuls à se montrer dans les rues. On les croirait les uniques habitans de la ville; ils en sont les rois, les souverains, et bien plus les libéra-

(1) *Histoire de la Régence*, de Lemontey.

teurs. Le dégoût de la vie, l'énergie du crime où s'étaient trempées leurs âmes, en avaient fait (on n'ose le dire) comme des héros. C'est par eux seuls que la ville fut délivrée de la multitude de cadavres en pourriture, sous lesquels elle menaçait de demeurer pour toujours ensevelie. La cité fut sauvée par le bagne. Ecoutez-la le confesser elle-même par la bouche d'un de ses magistrats, qui fut l'historien fidèle, aussi bien que l'intrépide témoin de ces temps désastreux. « Heureuses, s'écrie M. d'Antrechaux, trop heureuses « les villes qui, au milieu de semblables circonstances, possèdent « dans leur sein des forçats des galères du roi (1). » A la parole de Manzoni, au son de cette parole poétique, qui a fait revivre pour nous la réalité, que l'histoire se bornait à nous raconter, je revis aussi Milan avec ses rues désertes et silencieuses. J'entendis les chansons bruyantes de ses effrayans Monati. J'errai quelques instans avec Renzo au milieu des spectres vivans du lazaret. J'interrogeai avec lui, plein de doute et d'effroi, leurs visages amaigris. Qui n'a tremblé, comme Renzo, pour quelque Lucie? Puis enfin, comme, au milieu de ce champ désolé de l'histoire dont je venais de parcourir les plus funèbres sentiers, je cherchais quelque objet moins lugubre pour reposer mes yeux attristés, la ville d'Alcibiade, de Périclès et d'Aspasie me revint à la pensée. Mais la tribune aux harangues était silencieuse; le théâtre ne redisait plus les vers d'Eschyle ou de Sophocle; les vagues se brisant le long des galères oisives, étaient le seul bruit qui se fît entendre au Pyrée; les rues, les places publiques étaient désertes, et à peine se montrait-il çà et là un petit nombre de pâles et maladives figures, semblables à des ombres qu'on verrait errer au bord de leurs tombes. Athènes m'apparaissait livrée à toutes les désolations de la peste du Péloponèse. C'était à ce moment terrible que mon imagination assombrie s'était prise à en évoquer le fantôme. Naguère encore si riante et si belle, mais alors flétrie, décolorée sous les rudes atteintes du fléau, Athènes, l'élégante, la brillante Athènes, semblait une jeune fille se débattant douloureusement aux embrassemens funestes de quelque odieux vampire.

A ces grandes calamités qui s'entr'ouvrent de temps à autre, ainsi

(1) Relation de la peste de Toulon, par M. d'Antrechaux, consul de ladite ville pendant la durée de l'épidémie.

que des gouffres de désolation au milieu de nous, combien ne s'en joint-il pas d'autres, dont l'action plus lente, mais continue, ne laisse pas que d'être aussi meurtrière? Ce n'est qu'à force de sueur et de sang, que l'homme, jeté nu sur la terre, y trace un pénible sillon, tandis que s'ouvrent à ses côtés mille fossés prématurés. La beauté, la force, l'intelligence ne lui sont que de fugitives apparitions. Il vit au milieu de fantômes doués d'aussi peu de réalité que ceux qu'il crée parfois dans le délire de la fièvre. Aucune expression, aucune image, aucun symbole, ne sauraient exprimer tout ce qu'il y a de fragile et de misérable dans sa condition. A ce triste banquet de la vie, où, sans l'avoir sollicité, il se trouve convié, combien d'épées se balancent au-dessus de sa tête, plus menaçantes que celle dont s'effraya Damoclès! Cependant, comme si ce n'était pas assez de tant de misères et de tant de maux qui l'assaillent, parce qu'il est homme, seulement parce qu'il est homme, ne s'en fait-il pas bien d'autres encore de sa propre main! Sur la surface de la terre l'homme a-t-il un ennemi plus redoutable que lui-même? et, pour ne parler toutefois que des plus éclatans de ces désastres dont lui-même est l'auteur, a-t-il jamais cessé de répandre son sang sur d'innombrables champs de batailles?

Après les guerres primitives, dont la tradition va se perdre dans la sainte obscurité des récits cosmogoniques, l'Orient nous offre aussitôt d'autres guerres immenses, gigantesques, colossales, à l'égal de ses poèmes, de ses monumens, de ses religions. L'histoire de la Perse se déroule à travers les phases diverses d'un combat perpétuel. La Grèce est le théâtre d'un long duel entre Athènes et Sparte. Toutes les nations de la terre viennent tomber sous l'épée de Rome, comme les épis sous la faucille du moissonneur; cela fait, Rome se déchire les entrailles par les mains de Marius et de Sylla, de César et de Pompée; puis à peine est-elle tombée sous les coups des barbares, qu'eux-mêmes ne tardent pas à s'entr'égorger sur les ruines du grand empire. Pendant des siècles, le nord de l'Afrique ne cesse de verser sur l'Europe le torrent des Sarrasins, qui viennent répandre leur sang dans les plaines de l'Espagne, de la France et de l'Italie. A son tour, l'Europe se précipite sur l'Asie. Vingt peuples se rencontrent l'épée à la main autour du tombeau du Christ; sang noblement versé cette fois! guerre trois fois

sainte! Le génie d'un grand homme arrache à l'océan un monde qu'il cachait depuis des siècles aux yeux de l'Européen; mais ce monde semble disparaître presqu'au même instant, avec ses antiques civilisations à jamais détruites, dans le sang dont l'inondent ses conquérans. Mille autres guerres plus obscures n'en naissent pas moins contemporaines de ces guerres sanglantes, ou bien leur succèdent. Le plus mince intérêt les excite, les multiplie, les éternise; il suffit des plus médiocres génies et des plus vulgaires ambitions pour y précipiter d'innombrables populations, et c'est ainsi avec grande raison qu'après avoir tracé lui-même un tableau semblable, M. de Maistre finit par s'écrier qu'on ne saurait fixer, depuis l'origine des âges, un instant, un seul instant où le sang humain n'ait pas coulé sous la main de l'homme.

A ce point de vue, n'est-on pas tenté de se demander si l'homme n'est pas placé sur la terre uniquement pour donner et recevoir une mort inévitable, ainsi que ces esclaves que la superbe et dédaigneuse férocité de Rome se plaisait à jeter dans le cirque? Mais que dis-je? Descendant dans ce cirque funeste, ceux-ci savaient du moins à qui adresser les funèbres paroles qui, après deux mille ans, portent encore l'effroi dans nos âmes : « César, ceux qui vont mourir te saluent. » Renversés sur la poussière, implorant vainement la pitié, ils voyaient le geste homicide par lequel leurs prières étaient repoussées; ils entendaient les bruyantes acclamations du peuple, dont leur sang qui coulait faisait les délices. L'homme, au contraire, dans l'arène immense où il a été jeté, chercherait vainement à qui adresser son lugubre salut. Il ne voit pas les yeux qui se repaissent de son supplice; il n'entend pas les cris de ceux qui s'en réjouissent; il subit une sentence qui ne lui a pas été signifiée; on le voit puni d'un crime qu'il ignore, par une main qui demeure cachée, dans un but qui lui est inconnu. La seule chose qu'il sache, c'est qu'il vient arroser de son sang, inonder de ses sueurs la terre couverte de la cendre et des ossemens de ceux qui l'ont précédé. Quant à la moisson qui a besoin de cette sanglante rosée pour sortir de terre, nul ne saurait l'apercevoir. Le mystère de la destinée humaine repose au fond d'une impénétrable obscurité. A l'aide d'ingénieux instrumens, l'homme va chercher des mondes comme perdus pour lui au sein de l'immensité sans limites. Il voit l'insecte

que l'exiguité de ses proportions semblait devoir lui cacher à jamais dans une sorte de néant. Mais ces ténèbres, qui s'étendent au-delà de notre berceau, au-delà de notre tombe, au milieu desquelles brille le rapide éclair de notre vie terrestre, aucun œil d'homme ne les a pénétrées jusqu'à présent, aucun œil d'homme ne les pénétrera dans l'avenir. A toutes les misères, à toutes les douleurs qui nous ont fait comparer à la condition du gladiateur, notre condition dans l'humanité, viennent donc s'ajouter tous les tourmens et toutes les terreurs que notre inquiète imagination sait tirer du doute, de l'incertitude et de l'ignorance, tous les spectres menaçans dont elle sait peupler les ténèbres.

Où l'homme irait-il donc chercher la lumière pour la porter dans cette obscurité profonde de sa destinée? Sa propre nature, son essence intime, sont-elles moins obscures, moins mystérieuses pour lui que cette destinée? Peut-il s'interroger sans que mille voix confuses ne s'élèvent aussitôt de son sein pour se contredire mutuellement? Ne se montre-t-il pas à ses propres yeux sous les apparences les plus contradictoires, tantôt dans la sublimité de l'ange du ciel, tantôt dans l'abjection du ver de terre? Ne sent-il pas se toucher et se combattre au-dedans de lui les instincts le plus exquis et les appétits les plus grossiers? Deux natures antipathiques l'une à l'autre, se repoussant par tous les points, par toutes leurs forces, ne sont-elles pas tenues en contact, dans la nature humaine, par une main de fer, au prix de mille douleurs? N'est-ce pas seulement ainsi que de ces deux natures peut se former un seul et même être? Mais aussi n'est-il pas naturel qu'à ce point de vue d'une réflexion élevée, cet être s'apparaisse, dans sa propre conscience, je ne sais quel sphynx bizarre, quel monstrueux centaure, qu'il se fasse comme horreur à lui-même?

A la suite de toutes ces réflexions, se pressant rapidement dans mon esprit, j'éprouvai un indicible malaise. Ces images, ces impressions confuses, se confondaient en une espèce de chaos de figures grimaçantes, semblables à celles qui, dans les Alpes, se montrent du fond de l'abîme aux yeux troublés du voyageur; j'éprouvai comme un vertige à les contempler. Aussi, sous l'empire d'un vague sentiment, analogue à l'instinct qui nous porte à nous assurer, en cas semblable, d'un appui quelconque, je me hâtai de

chercher autour de moi quelque objet dont la vue pût faire diversion à ce qui se passait dans mon esprit. Mais cette recherche demeurait inutile.

Le paysage s'était couvert d'épaisses ténèbres; les arbres touffus, les vastes prairies, les taillis, les bruyères, les rochers, avaient cessé d'être visibles, les vaisseaux avaient de même disparu. La vue des nobles ruines vers lesquelles je marchais, m'aurait peut-être remis au cœur, n'eût-ce été que pour un instant, quelques-unes des fortes et naïves croyances dont elles avaient été contemporaines. Peut-être aussi m'auraient-elles rappelé à la mémoire quelque belle histoire d'amour ou de chevalerie, dont j'aurais aimé à les animer, à les supposer momentanément le théâtre; mais je n'en pouvais plus discerner la moindre partie. Le ciel s'était enveloppé d'un vaste drap mortuaire. Les objets, dépourvus de formes et de couleurs, formaient autour de moi une sorte de chaos. La rivière seule était demeurée quelque peu visible; mais en même temps ses contours bordés d'une écume blanchâtre, les écailles brillantes dont la couvraient les vagues phosphorescentes se brisant à sa surface, lui donnaient je ne sais quel aspect étrange, bizarre; on aurait dit un serpent gigantesque mis en mouvement par un art magique. Toute cette confusion de choses et d'apparences était ainsi bien plutôt propre à appeler l'imagination dans les royaumes illimités du fantastique, qu'à la ramener au sentiment du positif et de la réalité.

Cependant, soit que mes yeux commençassent à se faire à la sombre horreur des scènes que j'avais évoquées, ou que le point de vue d'où je les considérais, eût changé à mon insu, il arriva qu'aux funèbres pensées, qu'aux lugubres images, dont je m'étais d'abord uniquement occupé, se mêlèrent ensuite peu à peu d'autres images moins lugubres, d'autres pensées moins funèbres.

Aux approches de l'épidémie dont nous subissions l'invasion, je me le rappelai alors, à travers beaucoup de craintes puériles, de terreurs exagérées, on avait pu remarquer aussi du calme, de la présence d'esprit, de la résignation. La charité, qui s'endort d'ordinaire sur une facile aumône, s'était réveillée ardente et prodigue; les dons avaient été immenses. Chacun avait fait une large part de sa fortune; des maisons entières avaient été transformées en hôpitaux. A mesure que le danger s'était montré plus redoutable, des dévoûmens plus mé-

ritoires avaient paru. Des jeunes femmes, des femmes du monde s'étaient vouées avec la plus admirable abnégation de soi-même au service des malades. L'aiguillon de craintes réciproques avait ranimé au fond des cœurs les affections de toutes sortes; des amitiés attiédies et refroidies par le temps étaient redevenues vives et inquiètes; on cessait d'être indifférent aux plus étrangers; entre tous s'était établie cette sorte de sympathie qui ne manque jamais d'exister parmi ceux, qui, courant un même danger, deviennent comme les passagers d'un même vaisseau. L'envie, la haine, les passions basses et cupides, à l'aspect imprévu du vide et du néant de ce qui les avait le plus violemment excitées, ne sachant plus à quoi se prendre, avaient subitement déserté tous les cœurs, ou du moins semblaient l'avoir fait. La sourde inimitié, qui, au sein de nos sociétés modernes, qu'elle menace de détruire, fermente entre le pauvre et le riche, entre le riche et le pauvre, cette implacable inimitié paraissait elle-même un moment suspendue. Le pauvre s'étonnait d'avoir à plaindre le riche qu'il voyait surtout menacé dans ce péril commun; car, outre la vie, le riche avait à perdre aussi l'or et les jouissances, que du sein de sa propre détresse lui-même n'avait jamais cessé d'envier, et de priser bien au-dessus de la vie elle-même. De son côté, le riche sortait de l'indifférence qui ne lui est que trop habituelle sur les maux qu'il ignore; il se hâtait de couvrir de son manteau le malheureux exposé nu à l'orage qui menaçait. Toujours et partout présente, la pensée de la mort communiquait de sa grandeur et de sa solennité aux circonstances les plus vulgaires de l'existence sociale; les rapports de famille ou de société en devenaient plus doux et plus touchans. Se donner un tort même léger, même futile à l'égard d'un indifférent, d'un inconnu, n'était-ce pas courir le risque d'avoir offensé dès le lendemain un homme qui n'était plus, et d'avoir ainsi mis dans sa propre vie quelque chose d'irréparable? Nous jouissions donc tous, par anticipation, de la sauve-garde de la tombe.

Inébranlable dans sa foi naïve, le peuple de notre Bretagne s'était pressé de nouveau autour de ses pasteurs. Du sein des églises de nos villes, d'ardentes prières n'avaient pas cessé de monter au ciel. Reléguée depuis deux ans au fond du sanctuaire par l'outrage et la dérision, la croix avait pu se montrer de nouveau sur

le seuil du temple, se hasarder même jusque sur la place publique. De rustiques processions s'étaient partout déroulées à travers les champs. Dans chaque paroisse, hommes, femmes, enfans se précipitaient sur les pas du curé, chacun laissant voir sur son visage, avec des signes différens, la même naïveté dans sa foi, la même ardeur dans ses espérances. On priait pour sa vieille mère, pour sa sœur bien-aimée, pour l'enfant qui venait de naître, celui qui fit voir les aveugles et marcher les paralytiques; si la prière n'était point exaucée, on se soumettait, sans murmure, à la sentence terrible. Alors le prêtre et le médecin pénétraient sous le chaume des cabanes; mais que les rôles qu'ils y venaient remplir étaient différens de ceux que nous leur assignons d'ordinaire, en semblables circonstances, au milieu de nos grandes villes, au sein de notre civilisation matérialisée! Là, le prêtre ne se hasarde guère auprès du lit que le médecin n'a pas encore déserté; il faut que les dernières minutes du temps soient prêtes à sonner pour celui qu'il vient visiter, avant que liberté lui soit donnée de parler d'éternité. Les étranges délicatesses du siècle sauraient-elles permettre qu'on nous entretienne de notre immortalité, avant que nous ne soyons déjà cadavres? Mais ici la parole était d'abord au prêtre. Il disait que la vie fugitive de la terre est un don de Dieu que nul n'était à même de dédaigner, ou bien une épreuve à laquelle nul n'était en droit de se dérober; il parlait de la vie qui nous attend au-delà de notre passage à travers le temps; puis, au nom de cette vie immortelle, il exhortait celui dont il était écouté, à supporter avec courage et résignation de fugitives misères envoyées par Dieu même. C'est alors seulement qu'au lit du moribond se produisait le médecin, couvert, pour ainsi dire, de la soutane du curé; car ce n'était qu'à cause de l'âme éternelle, qu'il pouvait être question du corps périssable. Le moment arrivait-il enfin, où l'épidémie avait épuisé sa violence à force de ravages? Une solennelle messe des morts assemblait aussitôt les survivans. Agenouillés sur les tombes récemment fermées, ils venaient s'affliger sur ceux que le fléau avait moissonnés avant de se réjouir de lui avoir échappé. Chacun priait d'abord séparément pour ses parens, pour ses amis, pour ses *morts;* puis toutes les prières éparses, isolées, se confondaient enfin en une même prière, faite en commun, pour toutes les victimes de cette même calamité.

Autour de ces simples églises de villages, sous ces misérables toits de chaume, on voyait ainsi de nobles croyances se montrer encore aussi fortes, aussi naïves, aussi primitives, que nous les admirons dans les premiers siècles de l'histoire. Cela formait de merveilleuses harmonies avec les ruines du moyen âge dont on était entouré, avec les restes des pierres druidiques qu'on apercevait parfois dans le lointain.

Au milieu de ces scènes de désolation, certaines figures s'étaient montrées constamment pures, constamment admirables, constamment sublimes! c'étaient les sœurs de la charité. Saint Vincent de Paule semblait revivre en chacune d'elles. Dans les lieux dévastés par le fléau, on les rencontrait long-temps avant le jour, s'acheminant déjà vers ceux qui, la veille, étaient menacés du danger le plus imminent; chacune d'elles allait redevenir pour l'un d'eux une sœur, une amie, un guide spirituel, une garde-malade. A travers les longues salles des hôpitaux, vous n'eussiez pu trouver un seul lit où elles ne s'arrêtassent pour donner des soins ou des consolations; les enseignemens les plus élevés se trouvaient naïvement dans leurs bouches, en même temps que leurs mains étaient infatigables aux soins les plus rebutans. Une ville entière n'avait pas de réduit assez obscur, d'asile assez ignoré pour échapper à leurs avides recherches. Où le danger était le plus terrible, où les morts s'amoncelaient en plus grand nombre, c'était là que, pendant la journée entière, on était certain de les rencontrer, le visage rayonnant d'une inaltérable, d'une angélique sérénité. On eût dit que nos angoisses de la terre ne pouvaient les atteindre sur le calvaire élevé où la foi les faisait vivre, tandis qu'il leur était donné d'en descendre elles-mêmes sur les ailes d'une infatigable charité, pour nous en venir soulager; ou bien on eût dit encore qu'en-dehors pour quelques instans de ces lieux terribles où habitent le jeûne, la prière, la veille, les mortifications de tous genres; qu'en-dehors de ces sortes de Lacédémones chrétiennes que l'esprit de pénitence leur bâtit au milieu de nos cités, elles aussi, de même que les guerriers de Lycurgue, se trouvaient plus à l'aise sur ces champs de bataille, où elles apparaissaient tout à coup, qu'au milieu de leurs redoutables austérités, qu'au sein de leur vie de tous les jours. La nuit les avait depuis long-temps surprises dans leurs périlleux travaux qu'elles n'a-

vaient point encore songé à regagner les saintes retraites, où c'était enfin dans la prière et la pratique de pieuses dévotions, plus que dans le sommeil et dans le repos, qu'elles allaient chercher assez de forces nouvelles pour suffire au lendemain.

Dans les calamités de Milan, de Marseille, de Toulon, on vit éclater les mêmes dévoûmens, briller les mêmes vertus. Dans l'admirable roman déjà cité, la belle et noble figure de l'archevêque n'est-elle pas historique? Le père Cristofore est-il autre chose, dans toute sa sublimité, que la personnification d'un clergé dont les sept huitièmes périrent au dire des historiens? Quand à propos de la peste de Marseille, on a prononcé le nom de Belsunce, que pourrait-on ajouter, qui fît autre chose qu'affaiblir le sentiment d'admiration reconnaissante que ce nom a déjà éveillé dans tous les cœurs? Moins célébré, l'évêque de Toulon n'en fut peut-être pas moins admirable, et ce qu'il faut dire aussi, c'est que le clergé tout entier de la Provence se montra digne de ces deux grands prélats. Dès le premier instant, on le vit se précipiter avec une ardeur sans égale dans tous les lieux envahis par la peste; puis ensuite, lorsqu'elle fut parvenue au plus fort de ses ravages, elle ne put pourtant faire dans les rangs de ceux qui se trouvaient d'abord exposés à ses coups, de vides assez considérables, pour qu'ils ne fussent aussitôt comblés par l'ardeur de ceux accourus pour les remplir. Ecoutons sur ce point l'historien de ces tristes événemens déjà cités. Après être entré dans les détails les plus multipliés, on peut dire les plus techniques, sur les soins que doivent prendre les magistrats d'une ville qui se trouve dans les tristes circonstances dont il nous a laissé l'histoire, après avoir consacré bien des pages à leur apprendre ce qu'ils auront à faire au sujet du pain, de la viande, des remèdes, des fossés à creuser, après leur avoir enseigné comment ils pourront se procurer à grand'peine des chirurgiens, des boulangers, des infirmiers; M. d'Antrechaux ajoute, jette au bout de tout cela, lui, homme profondément religieux, comme tout son livre en fait foi : « Quant aux secours « spirituels, quant aux confesseurs, il est inutile de s'en occu- « per, c'est ce qui manque le moins dans une ville affligée « de la peste. » Quel panégyrique pourrait valoir cette naïveté sublime? Ce n'est pas d'ailleurs, il s'en faut de beaucoup,

des seuls rangs du clergé que sortirent tous les héros de ces temps funestes. La société put en montrer dans toutes ses classes, à tous les degrés sa hiérarchie, car partout, en tous lieux, couvent en silence de grandes et puissantes âmes, prêtes à prendre leur essor aussitôt que les circonstances extérieures se trouvent en harmonie avec elles. A Marseille, le chevalier Rose, militaire blanchi dans les fatigues des camps, ne recouvre-t-il pas en face du péril l'ardeur et la force d'un autre âge, pour s'illustrer par des prodiges de courage, de sang-froid, de dévoûment, d'abnégation de soi-même? A Toulon, les magistrats du peuple, les consuls ne se montrèrent-ils pas de même au niveau de la grande mission à laquelle les appelait le péril commun? Ne les vit-on pas, après s'être séparés de leurs familles, dès le commencement de l'épidémie, pour se livrer tout entiers aux soins de la cité, se constituer en permanence à l'hôtel-de-ville, se saisir d'une dictature dont la pensée seule effraie; se faire à la fois législateurs, juges sans appel, généraux, pourvoyeurs; demeurer aussi impassibles à l'approche de mille et mille dangers sans cesse renaissans, que purent l'être les sénateurs de Rome à l'approche des Gaulois, et ne pas cesser enfin de faire face, avec une énergie sans égale, à la peste, à l'émeute, à la famine, surgissant à la fois autour d'eux armées de toutes leurs impitoyables menaces?

A voir la noble moisson de grands courages, de dévoûmens sublimes, de grandes facultés tout à coup développées, qui croît sur le champ de bataille, on ne saurait pleurer le sang qui les a inondés. Là les grands hommes se forment si rapidement, qu'on les croirait spontanément créés. De jeunes hommes, partis obscurs, inconnus, perdus dans la foule, grandissent aux yeux de leurs contemporains, avec une rapidité qui confond l'imagination, et ce n'est pourtant pas pour partager le sort de tout ce qui s'élève rapidement, car ils demeureront grands aux yeux de la postérité. On sait Condé, qui s'endort enfant pour s'éveiller un héros. On sait Hoche, Moreau, Marceau, si rapidement illustrés. Puis, chose bizarre, ce n'est pas seulement les parties fortes de l'homme, celles par lesquelles il agit puissamment sur les autres hommes, qui se développent au milieu de ces sanglantes luttes, avec lesquelles il semblerait qu'elles soient seules en harmonie; ce sont aussi les parties les plus douces, les plus

sympathiques, les plus dévouées de sa nature. Où trouver de plus nobles et de plus simples caractères, mais en même temps de plus complets, d'expressions plus entières d'une civilisation perfectionnée, que Catinat ou Vauban, ou bien encore que ce maréchal de Boufflers, l'héroïque défenseur de Lille, en qui se fondent si heureusement, sous le pinceau de Saint-Simon, l'austérité du patriotisme antique et les belles manières de la cour de Louis XIV. C'est dans le caractère du chevalier, c'est-à-dire dans le chrétien armé, dans le chrétien, au milieu des terribles scènes de la guerre, que le moyen âge s'est plu à réunir ce qu'il y a de plus noble dans l'amour, de plus naïf dans la croyance, de plus magnifique dans le sacrifice. Mais ce n'est pas seulement le moyen âge, c'est l'humanité tout entière qui, dans tous les temps et dans tous les lieux, a porté le même témoignage. Depuis l'origine des temps, c'est aux grands capitaines, aux conquérans qu'elle a payé le plus ample tribut d'admiration. C'est aux pieds des hommes dont la grandeur s'est élevée sur des monceaux de cadavres, qu'elle s'est prosternée le plus volontiers; ce sont ceux qui ont marché parmi les hommes, au milieu de la plus large voie de sang, qu'elle a suivis de préférence à tous les autres, pour les glorifier. Le grand langage de Bossuet se revêt d'une majesté nouvelle, laisse éclater une poésie plus puissante encore que de coutume, quand il nous parle de Condé à Rocroy, ou de Gustave en Pologne. La langue de feu semble avoir flamboyé plus ardente au front de Daniel, quand les voiles de l'avenir se sont écartés, pour laisser voir à son œil prophétique ces *bonds* prodigieux d'Alexandre, sous lesquels s'en allait en poussière le trône de Darius. Du milieu de nos temps sans croyance et sans amour, n'est-ce pas seulement pour balbutier le grand nom de Napoléon, que la poésie se hasarde encore à faire résonner parmi nous sa voix affaiblie, tout-à-l'heure éteinte? S'il lui était donné de livrer encore une fois au vent de l'inspiration ses ailes divines, maintenant enchaînées, ne la verrions-nous pas s'élancer aussitôt sur les traces du conquérant, pour le chanter dans sa merveilleuse course des Pyramides à la Moscowa?

C'est donc au milieu des misères et des désolations de l'humanité que se manifeste surtout la grandeur morale de l'homme; je ne sais quelle loi bizarre le veut ainsi. De là vint sans doute qu'au milieu



du sombre et lugubre tableau que j'envisageais d'abord, il se dégagea peu à peu un autre tableau, propre au contraire à charmer la pensée. Ces deux ordres de choses se mêlaient en ce moment, se confondaient dans mon esprit. Pendant long-temps, je ne pus toutefois saisir ni le lien caché qui les attachait de la sorte l'un à l'autre sur la surface de la terre, ni la cause merveilleuse qui engendrait l'une de l'autre des choses tellement contraires. Mais vint un moment où cessant, ainsi que je l'avais fait jusqu'alors, de considérer l'homme sur le théâtre du monde extérieur, je jetai un nouveau coup-d'œil sur les mystères de sa nature intime, et je me sentis dès-lors éclairé comme par une lumière jaillie subitement du fond de l'abîme. Le mot de l'obscure énigme de la destinée terrestre de l'homme me fut tout à coup donné. Je crus le lire dans cette même duplicité de son être, qui, de tous les mystères de sa nature, m'avait naguère paru le plus incompréhensible; mais qui, loin de là, se montrait alors à moi comme l'harmonieuse et unique cause de l'étrange contraste qui me préoccupait : car, me disais-je, si l'homme se trouvait contenu tout entier dans sa nature matérielle et périssable, ne vivant que de sa vie organique, on le verrait, ainsi que l'animal, succomber tout entier sous le mal extérieur; l'homme moral ne s'éleverait pas de plus en plus au milieu de nos misères et de nos calamités, et, pour ainsi dire, sur les ruines, les débris de l'homme matériel. Si, d'un autre côté, l'homme ne vivait, au contraire, que par les côtés nobles, élevés, en quelque sorte angéliques de sa nature, il ne donnerait aucune prise à la douleur et aux maux physiques. Il planerait au-dessus d'eux; il serait ange en un mot, non homme. Au lieu de cela, étant bien vraiment ce qu'il est, c'est-à-dire un être double et compliqué, un être immortel, obligé de vivre de la vie du temps, emprisonné dans une fragile et terrestre enveloppe, la tradition, la philosophie ou la révélation se trouvent d'accord pour nous enseigner la nécessité des maux et de la douleur, pour le perfectionnement ou le développement de notre nature morale, de l'être impérissable que nous recélons.

Qu'est-ce, au fait, que notre apparition terrestre, notre manifestation dans le temps? Est-ce la première scène, le premier acte du grand drame de notre existence? N'est-ce au contraire que l'expiation d'une existence antérieure? Ne serait-ce encore qu'une initia-

tion à une autre vie, qu'auraient précédée et que devraient suivre grand nombre d'initiations analogues? A ces points de vue divers, il est certain que notre vie terrestre n'aurait également de prix, de valeur, de signification que par rapport à cette autre vie d'au-delà de la tombe, qui doit lui succéder; qu'elle n'est en quelque sorte qu'un milieu où doit commencer à poindre le germe précieux que nous portons en nous, pour aller croître et grandir ensuite sous de nouvelles conditions d'existence, sur quelque autre globe encore peut-être perdu pour nous dans les espaces sans limites de la création; mais alors les circonstances extérieures, les événemens variés au sein desquels nous vivons, à l'occasion desquels sont mises en jeu nos facultés diverses, n'ont de mérite, de valeur, de prix, de signification, qu'autant qu'elles exercent de l'influence sur notre nature morale, c'est-à-dire, sur la partie de nous-mêmes par laquelle nous devons nous survivre, qu'autant qu'elles aident dès à présent à la manifestation définitive de l'être impérissable qui habite en nous. C'est l'acier dont le choc sert au dégagement de l'étincelle contenue dans le caillou. C'est le souffle sous lequel la harpe éolienne laisse échapper les sons mélodieux qu'elle tenait emprisonnés. S'il est donc nécessaire que la destinée se heurte violemment à nous, afin que l'étincelle divine jaillisse de notre sein dans son plus ineffable éclat; s'il est nécessaire que le vent de la douleur nous atteigne d'une mortelle haleine, afin que s'échappent des plus mystérieuses cordes de notre âme les sons merveilleux du sacrifice, du dévoûment, de l'abnégation de soi-même; allons nous présenter nus, s'il le faut, au souffle le plus rigoureux de l'adversité; allons offrir une poitrine intrépidement calme aux plus terribles coups de la destinée.

Cessons ainsi de redouter les désolations de toutes sortes dont une main cachée paraît se plaire à semer pour nous les sentiers de notre vie terrestre? Bénissons, au contraire, les obstacles passagèrement douloureux, sous le froissement desquels peut se briser à chacun de nos pas notre enveloppe mortelle, car il nous sera donné de nous élever sur ses débris, pour prendre aussitôt possession des royaumes sans fin de l'éternité et de l'infini.

C'est aussi là ce qu'ont enseigné les doctrines les plus augustes, c'est ce qu'ont proclamé les voix les plus saintes, qui aient retenti

parmi les hommes. Ecoutez Krischna raffermissant, au moment du combat, Arjoun qui faiblit, et dont le cœur défaille à la seule pensée du sang qui va couler, des cadavres qui vont s'amonceler, des cris des mourans qui, peu d'instans après, vont remplir les airs : « O Arjoun! les portes du ciel s'ouvrent devant toi. O Ar-« joun! il n'est donné qu'à des favoris du ciel d'assister à un combat « semblable à celui qui va se livrer. O Arjoun! ajoute-t-il encore, « développant de plus en plus sa pensée, prépare-toi à combattre, « car ce n'est pas dans l'inaction que peut s'opérer le dépouillement « de notre forme mortelle! » Ecoutez encore dans Homère comme un écho harmonieusement affaibli de cette grande voix de l'Orient. Se laissera-t-il aller à de tristes, à de longues lamentations sur les cendres d'Ilion? non, car « si les dieux ont permis la ruine d'Ilion, « nous dit-il, par la bouche d'Alcinoüs, c'est afin que la poésie pût « en tirer d'utiles leçons pour les siècles à venir. » Quelles leçons, quels magnifiques enseignemens, nous font en effet, depuis trente siècles, Hector, Andromaque, ou bien Enée, nous racontant du milieu des ruines embrasées de Troie les devoirs sacrés du fils, du citoyen et de l'épouse! Ecoutez enfin Christ, Christ, dont la parole est pour le chrétien toute la vérité, pour le philosophe, une portion seulement de la vérité, toutefois la plus importante et la plus sublime. Que dit-il à ces Pharisiens qui l'interrogeaient sur le royaume de Dieu? « Le royaume de Dieu ne sera point visible, car le royaume « de Dieu ne sera pas hors de vous, mais bien en vous; » c'est-à-dire, sans doute, que le royaume de Dieu ne peut être que la réintégration de l'âme dans sa dignité primitive, après que suffisamment purifiée au milieu des épreuves de la terre, il lui sera donné de se manifester dans une vie nouvelle. Que dit-il ailleurs? qu'il fallait mourir au monde pour obtenir le sens de la vie éternelle, c'est-à-dire, pour participer à cette vie éternelle dès le cours de notre vie passagère. Et voyez ceux qui les premiers ont entendu cette puissante parole, ou ceux qui les premiers l'ont reçue encore toute vivante par la tradition. Ils désertent les villes, ils peuplent les déserts, ils se mettent en quête de douleurs, de misères, de jeûnes, de macérations, avec autant d'ardeur que d'autres d'aises et de voluptés; pas une heure, pas une minute ne s'écoule, sans qu'ils ne meurent à quelque plaisir, à quelque joie, à tout ce qui est la vie; exténués

de souffrances et de mortifications, déjà presque cadavres, ils ne se traînent bientôt plus que d'un pied chancelant sur le bord de la tombe qu'ils ont creusée de leurs propres mains. Mais dans ces corps amaigris, consumés par la pénitence, et, si j'ose m'exprimer ainsi, à travers l'usure, à travers les mille fissures de cette euveloppe périssable, qui tout-à-l'heure va tomber, la créature immortelle ne se montre-t-elle pas à nous toute radieuse, toute brillante, toute rayonnante déjà de je ne sais quel céleste éclat?

En ce moment, un rayon de la lune, perçant le sombre rideau dont le ciel était couvert, tomba d'aplomb sur la chapelle, qu'un des nombreux caprices du chemin que je suivais me mettait à même d'entrevoir de nouveau. La lumière l'enveloppa d'un voile brillant; elle illumina une partie du cimetière, puis s'alla déployer sur les flots doucement agités, en une large nappe d'argent. Les pierres qui couvraient quelques tombes, les simples monticules de terre qui s'élevaient sur le plus grand nombre, les petites croix peintes en noir qui les ornaient toutes, me les rendaient parfaitement visibles, éclairées qu'elles étaient d'ailleurs par cette lueur subite. Les légères ondulations dont l'inégale élévation des tombeaux semait le terrein, lui donnaient quelque chose de l'apparence d'une mer saisie tout à coup par un vent du nord qui l'aurait subitement transformée en une glace immobile, au moment même où ses vagues se seraient le plus fortement soulevées. Peut-être était-ce aussi au milieu de tous les troubles du cœur, de toutes les agitations de la pensée, en un mot de tous les soulèvemens de la vie, que le vent de la mort avait soufflé sur ceux qui gisaient en ce lieu. Et maintenant ils habitaient une sphère où ne pouvaient sans doute se propager ni les bruits, ni les mouvemens, ni les agitations de la terre. C'est du moins ce que semblaient témoigner, par leur immobilité, les petites croix de bois s'élevant en tête de chaque tombe, comme les mâts d'autant de nacelles arrêtées dans leur rapide sillage, tandis que ceux qui les montaient, avaient été engloutis, submergés dans ces vagues gonflées par le souffle de la mort; mer immobile au milieu de laquelle s'élevait l'église gothique avec une paisible majesté.

Aucun de ceux qui reposaient en ce lieu, n'avait été pendant sa vie un inconnu, un étranger, pour cette chapelle, autour de laquelle

ils se trouvaient rangés. Elle s'était ouverte pour eux à toutes les grandes époques de leur vie : c'est là qu'ils avaient reçu la bénédiction nuptiale; c'est là qu'ils avaient présenté leurs enfans à l'eau sainte qui les enfantait à la vie du Christ, là que leurs prières s'étaient mêlées pour monter en commun vers le ciel, et là encore que chacun d'eux, du sein du recueillement et de l'affliction, avaient parfois demandé au ciel le courage et la résignation. Cette chapelle avait gaîment salué leur arrivée dans ce monde, par le joyeux carillon de ses cloches; puis elle avait gémi sur leurs trépas, dans le sombre glas des funérailles. Du haut de sa chaire était tombée la parole sainte, la manne évangélique dont ces chrétiens avaient été nourris pendant le temps qu'ils avaient erré, comme nous, au sein de ces désolantes solitudes que nous appelons le monde, la terre, la vie. Dans cette chaire avait sans cesse retenti cette *bonne nouvelle,* dont un Dieu fut le messager, cette *bonne nouvelle,* qui annonça au monde le royaume des cieux pour prix des souffrances et des misères de la terre. Ils lui avaient prêté une oreille crédule. Ils l'avaient acceptée avec toute l'ardeur d'une foi qui ne s'était jamais trouvée en contact avec les incrédulités du siècle; et, l'heure solennelle sonnée pour eux, ils étaient venus, joyeux sans doute d'échapper enfin aux peines de l'épreuve, pour en recevoir le prix, ils étaient venus, disais-je, se coucher dans la tombe, au pied, autour de ce même sanctuaire, d'où leur avait été promis tant de fois un réveil éternel.

Aussi, comme la lumière, subitement apparue, se retirait peu à peu, éclairant à peine encore la sommité du clocher, terminée par une grande croix, pendant que l'église elle-même s'enfonçait de plus en plus dans l'obscurité, comme aussi en même temps qu'elle touchait par sa base à cet amas de poussière mortelle, jadis animée, baignant, pour ainsi dire, par le pied, dans notre néant terrestre, elle s'illuminait pourtant encore à sa partie la plus élevée, d'une lumière tombant d'en haut; on eût dit je ne sais quelle arche mystérieuse qui voguait en silence sur cet océan de la mort, pour aller déposer au rivage de l'éternité, dont elle recevait déjà quelques rayons du soleil levant, tous ces naufragés du temps que le cours des siècles avait engloutis tout autour d'elle.

Et d'ailleurs la grande croix d'argent, qui continuait de briller

au milieu des ténèbres, s'épaisissant de nouveau, la croix, cet instrument de la mort de Jésus, ce symbole de la croyance chrétienne, la croix n'aurait-elle pas suffi à me raconter à elle seule et l'étrange mystère du supplice et de la rédemption, et la merveilleuse alliance du ciel et de la terre, au sein de nos passagères épreuves......

Outre la sorte de solennité qu'empruntait toute cette apparition de la manière inattendue dont elle s'était offerte, elle avait donc aussi un rapport singulier avec l'ordre d'idées que je venais de parcourir. Elle m'en offrait comme un résumé symbolique.

Et cette bizarre coïncidence me préoccupa quelques instans pendant que je continuais ma promenade.

BARCHOU DE PENHOËN.

HISTOIRE

DES

LOIS PAR LES MOEURS.

ROME.

DEUXIÈME FRAGMENT. (1)

Quand on arrive à ce peuple, on se sent écrasé par l'idée d'une immense grandeur; la pensée plie sous la majesté de ce nom devant qui s'est incliné l'univers. On éprouve alors quelque chose de ce respect qui prend le voyageur étonné de se trouver au pied du Capitole.

La société romaine est la plus forte qu'aient instituée les hommes. On l'a pu voir en ce que, s'étant mesurée avec toutes les autres, non-seulement elle les a vaincus, mais elle leur a imposé son génie.

Le monde romain, tel a été le nom de son empire; en effet, le monde presque tout entier lui appartenait. La société romaine se confondait avec la société du genre humain. Quand elle a péri, la civilisation antique s'est écroulée, et c'est de son sein que la civilisation moderne est sortie. Nous

(1) Voyez la livraison du 1er juin.

voici donc au centre de l'histoire; où serait-il plus curieux de contempler l'action réciproque des lois et des mœurs que chez un peuple qui a donné ses mœurs et ses lois à presque tous les peuples de la terre?

Les ténèbres qui enveloppent les origines de Rome ne nous permettent de les entrevoir que confusément. C'est dans cette nuit, c'est sous ces voiles de son berceau que les deux principes de toute société, les lois et les mœurs, s'unissent, se confondent, se pénètrent, pour ainsi parler, plus étroitement et plus intimement que partout ailleurs. La fusion primitive des lois et des mœurs disparaît dans une antiquité que l'œil ne saurait atteindre. Ce qui en sort est quelque chose de compacte, d'homogène, où l'on ne peut distinguer l'un de l'autre les deux élémens agglomérés, tant ils sont mêlés et pétris ensemble. On ne voit point les mœurs se plier à la loi, ou la loi se conformer aux mœurs. Dès le commencement, la loi a l'autorité de la coutume, les mœurs font le droit, le droit fait les mœurs; comment séparer à leur origine le *mos* et le *jus*, la tradition et la légalité?

Si la base de la plus grande puissance qui fut jamais se cache et s'ensevelit, pour ainsi dire, dans sa ténébreuse profondeur, nous pouvons du moins contempler l'édifice qu'elle porte, et même en nous penchant sur l'abîme où elle repose, nous y discernerons quelques-uns des matériaux dont elle fut formée.

Que signifie cette période des rois? N'est-ce pas une époque primordiale, et par conséquent obscure, dans laquelle s'élaborent les divers principes constitutifs de la société romaine? S'il en est ainsi, cherchons à y démêler ces principes constitutifs dans leur enveloppement et leur confusion.

Nous y trouvons d'abord le principe étrusque. De l'Etrurie vinrent les coutumes et les cérémonies religieuses des Romains, et cette science augurale qui jouait un si grand rôle dans leur politique. La religion étrusque était mystérieuse et terrible. L'oracle qu'elle consultait, c'était la foudre; le ciel enflammé par la tempête, tel était le livre où elle lisait l'avenir. Les chefs étrusques avaient la propriété de cette religion, qui affermissait leur pouvoir. Quelles qu'aient été les causes et les circonstances qui aient introduit à Rome une portion de l'aruspicien étrusque, on ne peut en méconnaître les traces dans l'ancienne organisation romaine. En outre, les insignes de la royauté étaient toutes empruntées à l'Etrurie. Avant que Rome existât, il y avait dans ce pays un sénat, des plébéiens, des *gentes*, des cliens. La division en trois tribus et en trente curies est, à ce qu'il paraît, étrusque. Remarquons que tout cela est autant coutumes qu'institutions, peut se dire aussi bien mœurs que lois. Avec ces coutumes religieuses et ces formes politiques empruntées aux Etrusques, concoururent, pour for-

mer la Rome primitive, les mœurs agricoles du Latium et les mœurs guerrières de la Sabine. Les vieux Sabins ont laissé, jusqu'aux époques les plus dégénérées de l'histoire romaine, un renom de rude simplicité et de mâle courage. Ils avaient aussi un caractère religieux très prononcé dont le type est Numa. Ainsi la religion, l'agriculture et la guerre, telle fut l'étoffe primitive des mœurs romaines. L'Etrurie, purement aristocratique, y déposa en germe l'esprit de caste; le Latium et les Sabins y apportèrent leurs habitudes patriarcales et belliqueuses. De toutes ces choses se composa le génie romain, pieux et superbe, grave et farouche. Ainsi fut trempée de religion, d'austérité et de force, cette nation destinée à vaincre le monde et à le discipliner.

Mais, organisée de la sorte, elle courait le risque de demeurer, comme les Etrusques eux-mêmes, sous le joug d'une aristocratie guerrière et sacerdotale, qui, pesant sur elle d'un double poids, eût fini par l'écraser; ce qui la sauva de ce danger, ce fut de pouvoir opposer à ses patriciens une plèbe énergique et puissante. Il ne faut point se représenter cette plèbe comme une populace misérable, mais y voir avec Niebuhr la population mixte qui se groupait autour de la population primitive en possession de la cité. C'est ainsi que l'on explique comment de puissantes familles étaient plébéiennes, comment il y avait parmi les plébéiens originaires de grands propriétaires et même des chevaliers.

Ce fut, comme on sait, la lutte constante de la population plébéienne et de la population patricienne qui forma le trait distinctif de l'histoire romaine. Ce fut cette lutte qui produisit les agitations et fit la grandeur de la république, c'est de là que sortirent les mœurs politiques de Rome. Ces mœurs politiques vinrent s'implanter dans des mœurs religieuses, patriarcales et guerrières, elles communiquèrent à cette masse la vie et le mouvement, elles fécondèrent ce sol vigoureux et achevèrent de cimenter les fondemens de la constitution romaine.

Maintenant que nous avons analysé dans leur origine les mœurs de Rome, suivons le développement de sa législation qui s'appuie sur elles, ou plutôt qui fait corps avec elles et partage toutes leurs révolutions et toutes leurs vicissitudes.

La première de ces révolutions est bien ancienne, elle eut une importance immense; c'est celle qui se rattache à ce personnage à demi fabuleux dont le nom étrusque était Mastarna, et que Tite-Live appelle Servius-Tullius. Ce fut une organisation nouvelle amenée par de nouvelles mœurs. L'élément militaire paraît avoir prévalu passagèrement sur l'élément sacerdotal et aristocratique, lorsque la division par centuries prévalut sur la division par curies, lorsque tout le peuple romain, sans dis-

tinction de caste, fut enregimenté en une armée de propriétaires dont les droits politiques et les devoirs militaires étaient en raison directe de la richesse. Les dispositions législatives qui se rattachent à cette révolution attestent dans les mœurs un grand changement dont elle dut être le résultat. Tous les actes civils qui ont la forme d'un marché, qui s'exécutent par une vente réelle ou simulée *per æs et libram*, ont leur origine dans l'organisation des centuries, car ils se font devant les témoins qui représentent les cinq classes de Servius-Tullius (*classici*). Le contrat ou marché devant témoins remplace l'ancien serment au dieu Fidius. Le mariage dans lequel on achète sa fiancée (*coemtio*), remplace les noces accomplies suivant les rites sacrés. En un mot, comme dit M. Ot. Müller, la constitution de Servius substitue partout des transactions pécuniaires (1) aux formes religieuses. Il paraît que l'aristocratie reprit le dessus dans la période désignée par le règne de Tarquin-le-Superbe; mais la législation de Servius ne périt pas entièrement, elle subsista en partie, au moins comme tradition; même au temps de la république, elle fut la charte des droits plébéiens, invoquée sans cesse et opposée aux prérogatives patriciennes dans la longue lutte qu'ils soutinrent contre elles. Puis vint la grande révolution, l'expulsion des Tarquins. Un profond mystère enveloppe cet événement défiguré par les inventions et les déclamations des âges suivans. Quant à ce qui nous occupe, ce qu'on y voit, c'est le soulèvement des mœurs contre celui qui les avait violées en la personne de Lucrèce. Quel que soit le degré de créance qu'on accorde à l'admirable récit de Tite-Live, il prouve quelque chose pour la gravité et la pureté des vieilles mœurs domestiques, pour leur empire sur les âmes, surtout quand on rapproche la chute d'Appius de celle de Tarquin. Fable ou histoire, la tradition admit deux fois que la pudeur romaine avait placé le fer vengeur aux mains de la liberté, et qu'au temps de Lucrèce, comme à celui de Virginie, les mœurs, par une insurrection vraiment sainte, amenèrent le changement des lois. Mais dans la chute des Tarquins, c'était la pudeur patricienne qui avait triomphé; les plébéiens étaient à peu près étrangers à cette révolution accomplie par l'aristocrate Brutus, chef de la tribu des Célères et neveu du tyran. Les insignes de la royauté étrusque passèrent à des rois annuels, dont le premier fut Collatin. Les mœurs des patriciens, loin de s'adoucir après leur victoire, redoublèrent d'âpreté. Les débiteurs tombèrent en foule dans leurs mains inexorables, et peuplèrent leurs demeures, devenues semblables à des prisons et à des lieux de torture. Ce fut alors que, seize ans après la révolution patricienne qui avait enfanté

(1) Die Etrusker, t. II, p. 387.

le gouvernement consulaire, s'opéra la révolution plébéienne qui donna naissance au tribunat. Au milieu des troubles qui commençaient à la déchirer, la société romaine sentit le besoin, pour ne pas périr, de faire un appel à son principe, à cet ensemble de coutumes qui étaient à la fois son droit et ses mœurs. Jusqu'ici la loi n'avait pas été écrite, elle était une tradition vivante dont le patriciat était dépositaire, comme des autres choses sacrées; alors on écrivit la tradition, et ce fut encore au patriciat qu'on demanda les dix hommes qui furent autorisés à la rédiger.

Telle fut véritablement la mission des décemvirs. La loi des douze tables n'est point une loi grecque, ainsi qu'on l'imagina plus tard, quand le Romain mit sa vanité à tout rattacher à la Grèce, les institutions comme les origines. La loi des douze tables fut l'expression franche et rude des vieilles mœurs, des vieilles coutumes sous l'empire desquelles Rome s'était formée et avait vécu jusqu'alors. Ainsi elle consacre le terrible pouvoir du père sur ses enfans, le droit de les tuer ou de les vendre; fidèle au même esprit, elle disait : « Que le père se hâte de mettre à mort l'enfant d'une difformité monstrueuse, » et n'accordait la liberté au fils que quand il avait été vendu trois fois. Du reste, cette dernière disposition, qui nous semble le comble de la tyrannie paternelle, était peut-être un commencement d'émancipation. Quoi qu'il en soit, pour comprendre de telles lois, il faut entrer dans la pensée romaine touchant la famille, dans laquelle le père est tout; le fils de famille, l'épouse, ne sont pas des personnes par rapport à lui, il ne peut leur faire de donation, car une donation suppose deux personnes. Le fils ne peut ni acquérir ni tester; le fils est la chose du père, le père a le droit d'user et d'abuser de sa chose; telles sont les maximes primitives du droit romain. Or, ces maximes étaient tirées des entrailles mêmes des mœurs romaines, fondées principalement sur la famille. Si on doutait qu'il en fût ainsi, qu'on réfléchisse que Denys d'Halicarnasse (1) attribue à Romulus la loi qui permettait au père de tuer et de vendre son fils : on la croyait donc antérieure aux douze tables; d'ailleurs ce ne sont pas là de ces lois qui s'inventent, l'usage est le seul législateur qui les puisse établir. Partout dans la loi des douze tables, nous observons de même l'esprit des vieilles mœurs romaines, telles que nous avons tenté de les caractériser. Ces mœurs étaient, avons-nous dit, empreintes d'une religion lugubre, et parmi les fragmens de la loi des douze tables qui nous restent se trouvent onze articles consacrés aux morts, et on y lit cet arrêt qui respire une superstition sinistre : « Que celui qui a prononcé un enchantement funeste soit déclaré parricide. » Ces mœurs étaient agri-

(1) Denys d'Halicarn, p. 96 et suiv.

coles, et je vois que les douze tables ont prévu avec détail et punissent avec sévérité divers dommages qu'on peut causer à l'agriculture. « Celui qui a tué un agneau sera lié et battu de verges. Celui qui a coupé de nuit la moisson que la charrue a produite sera dévoué à Cérès (1) et pendu. Quant à la guerre, est-elle pacifique cette législation qui ne connaît qu'une expression pour désigner un étranger et un ennemi? Ainsi dans la loi des décemvirs les mœurs de Rome naissante n'ont rien perdu de leur barbarie. Pour un membre rompu, elle établit la peine du talion. Elle donne le droit au plaignant de traîner en tout temps son adversaire devant le tribunal; s'il est vieux et malade, elle permet qu'on lui accorde une monture, elle ordonne qu'on lui refuse une litière. Rédigée par des patriciens, elle est impitoyable pour les malheureux débiteurs et contient cette ligne terrible que, malgré d'officieuses interprétations, les historiens les plus récens se sont vus contraints d'entendre à la lettre avec l'antiquité, et qui autorise les créanciers à couper en morceaux le débiteur insolvable (2).

Cependant cette législation que dictait l'esprit du passé contenait des germes d'avenir; elle interdisait bien encore le *connubium* entre les plébéiens et les patriciens, mais du reste elle n'établissait aucune différence entre eux pour les droits civils. Cela indiquait un notable changement dans les mœurs et en préparait un plus grand encore.

Si la loi des douze tables a été, comme le dit Tite-Live, la source du droit romain, si elle a été placée par Cicéron, qui lui rend le même témoignage, au-dessus de tous les livres des philosophes; si, enfin, plusieurs de ses dispositions ont servi de base à la jurisprudence de la république et subsisté jusque dans le recueil des empereurs chrétiens, elle le doit précisément à ce qu'elle avait sa racine dans les mœurs romaines, car c'est là ce qui fait la force d'une législation, parce que c'est de là que lui viennent la sève et la vie.

C'est à la loi des douze tables que commence, à proprement parler, l'histoire si vaste du droit romain; car le peuple romain est le premier chez lequel le droit ait formé une science dont on pût écrire l'histoire, et ceci tient à ce que ce peuple eut, depuis son origine jusqu'à sa fin, un profond sentiment et un profond respect du droit. Cette idée fut pour lui une grande force. Souvent plébéiens et patriciens en firent un très mauvais emploi, et voulurent placer le droit là où il n'était pas; mais, en s'égarant, c'est lui qu'ils invoquaient. Même quand ils employaient la vio-

(1) Qui frugem aratro quesitam furtim non pavit secuitve suspensus, Cereri esto.

(2) Voy. Hugo : *Histoire du droit romain*, et Niebuhr.

lence, ils en appelaient, les uns à la tradition, les autres à la justice, c'est-à-dire aux deux idées constitutives du droit. Ainsi, la notion du droit jaillissait du choc des partis; ainsi, il y avait quelque chose de commun entre eux. L'état conservait un lien, la société un fondement. Par cette habitude constante, le droit né des mœurs s'identifia toujours davantage avec elles, et forma, pour ainsi dire, leur essence; et c'est ainsi que le peuple romain mérita de s'appeler par excellence le peuple du droit.

Ce peuple transporta le sentiment du droit dans ses rapports avec les peuples étrangers, et y puisa une confiance en sa propre cause qui la faisait triompher. Si les Romains eussent conçu froidement la grande injustice de soumettre le monde, je doute qu'ils eussent pu y réussir; mais ce fut à un instinct supérieur, à un instinct qui n'était ni sans moralité ni sans grandeur, qu'ils durent l'empire de l'univers. Ils se croyaient des droits sur le genre humain; ils croyaient que les dieux protégeaient et favorisaient leurs conquêtes.

Que de soins, que de précautions prises pour établir la bonté de leur cause, pour mettre la justice ou l'ombre de la justice de leur côté! Écoutez le fécial, quand il vient, la tête voilée, déclarer solennellement la guerre aux ennemis du peuple romain. Il s'écrie : Que Jupiter m'entende! que les frontières m'entendent! que le droit m'entende (1)! C'est ce sentiment d'équité, lors même que l'équité était le plus méconnue, qui a soutenu les Romains dans des momens où tout semblait perdu. Ils n'ont jamais désespéré de leur cause, parce qu'ils l'estimaient juste et sainte. En un mot, c'est parce qu'ils croyaient avoir le droit de conquérir le monde qu'ils ont fini par le posséder.

Maintenant que nous avons vu le droit romain sortir des mœurs romaines, voyons rapidement ce que ce droit et ces mœurs devinrent durant dix siècles, entre Appius et Justinien, entre Virginie et Théodora.

Le quatrième et le cinquième siècle de la république furent l'âge d'or de la vertu romaine; c'est le temps des mœurs rigides, c'est l'époque des Fabius et des Cincinnatus. Rome lutte contre ces populations de l'Italie, qui lui coûtèrent plus à vaincre que le reste du monde. La pauvreté et la guerre fortifient ses mœurs, sa politique puise dans leur austérité une énergie incomparable. Malgré les querelles des deux ordres, il y a unité dans l'état. La sévérité générale des mœurs atténue les inconvéniens que produit la division des ordres.

Les patriciens perdent quelque chose de leur superbe dans les simples et mâles occupations de la vie champêtre. Les plébéiens oublient par

(1) Audiat fas! Tit. Liv. 1er livre.

moment leurs inimitiés, pour suivre avec ardeur leurs patrons sur le champ de bataille. Cependant les deux intérêts sont trop puissans pour ne pas se combattre; la grande guerre du forum se continue, et le peuple met autant de courage et de persévérance à conquérir l'égalité qu'à subjuguer l'Italie. Il y parvint alors, parce qu'il en était digne. Remarquez que cette époque des mœurs simples et pures fut celle des grandes conquêtes législatives que remportent les plébéiens. Au quatrième siècle, la loi Canuleia (1) autorise le *connubium* avec les patriciens. La loi Licinia (2) permet de choisir un consul parmi les plébéiens. C'est pendant le cinquième siècle, surtout pendant les longues guerres contre les Samnites, au milieu des plus grands efforts du courage et de la vertu, que les plébéiens obtiennent leur complète émancipation, et commencent même, par leur prépondérance excessive, à troubler l'équilibre de la république. Dès l'année 412, une loi avait étendu aux deux consuls le droit que la loi Licinia avait accordé pour un seul, et dès 424, d'autres lois obligent à choisir parmi les plébéiens l'un des censeurs, et déclarent les plébiscites obligatoires pour tous les citoyens (3). Enfin, en 454, la loi Ogulnia comble la mesure, en accordant aux plébéiens quatre places de pontifes et cinq d'augures. Cette loi fut la consommation des changemens introduits par les mœurs dans les lois. Deux cents ans plus tôt, l'idée du sacerdoce confié à des mains plébéiennes eût paru monstrueuse. Mais les temps avaient marché, et le vieux patriciat fut contraint de se résigner à cet envahissement de ses plus augustes prérogatives.

Un autre progrès des mœurs fut l'émancipation de la loi elle-même. Dans l'origine, les patriciens s'en étaient réservé la propriété au moyen de certains rites mystérieux dont ils étaient dépositaires. Eux seuls pouvaient décider si le jour était faste ou néfaste, si les auspices étaient favorables ou contraires, et par là ils disposaient des assemblées et des jugemens. Mais, en l'an 449, le scribe Appius Cœcus trahit et divulgua ces mystères. Cneius Flavius étala dans le forum les secrets de la science patricienne; il dévoila les fastes. — Les vieilles mœurs sacerdotales furent ébranlées jusque dans leur racine. La publicité du droit fut un triomphe immense des mœurs plébéiennes. Les patriciens le sentirent; car ils cherchèrent à ressaisir, sous une autre forme, le monopole qui leur échappait. Ils inventèrent des formules compliquées et bizarres, nécessaires pour les actions judiciaires, et dont eux seuls connaissaient l'emploi et l'applica-

(1) En 309.

(2) En 387.

(3) Loi Publicia.



tion. Mais cela leur fut encore enlevé. Le premier plébéien qui fut investi de la dignité de pontife, Tiberius Coruncanus, dépouilla la politique sacerdotale de ses derniers voiles. Depuis ce temps, la loi fut accessible à tous; dès-lors, elle perdit son caractère religieux, pour prendre une physionomie populaire, et tout fut changé dans la constitution romaine.

Deux magistrats avaient été institués dans cette première période, dont le rapport avec l'état des mœurs est assez étroit pour m'interdire de les passer sous silence.

Toute société solide est basée sur le maintien du droit établi, sur le respect de la chose jugée, sur l'autorité de la coutume; il en est ainsi en Angleterre, il en était de même à Rome. Cependant, à côté de cette fixité de la loi fondamentale, il avait fallu faire la part de l'élément mobile, qu'on ne saurait bannir d'aucune législation. C'est à quoi servit l'édit prétorien. Chaque année, un nouveau préteur apportait par des mesures de détails les modifications nécessaires au droit existant; il concédait aux mœurs ce qu'on n'eût pu leur refuser sans péril. Mais quelle prudence délicate, on pourrait dire quelle timidité respectable, présidait à ces concessions nécessaires! On évitait avec un soin superstitieux de toucher au texte immuable; on imaginait les fictions les plus étranges pour accommoder aux mœurs nouvelles les anciennes lois; on permettait, dit Gibbon (1), que le desir secret ou probable du défunt prévalût sur l'ordre de la succession et les formalités du testament... Pour la réparation des torts privés, des compensations et des amendes étaient substituées à la rigueur tombée en désuétude des douze tables. Le temps et l'espace étaient annulés par des suppositions imaginaires; l'allégation de jeunesse, de fraude, de violence, mettait au néant l'obligation d'un contrat inconvenant, ou dispensait de son accomplissement. Gibbon blâme avec raison les abus de cette méthode, devant lesquels n'a cependant pas reculé la sagesse politique de son pays.

Si le devoir du préteur était de concilier les mœurs avec les lois, celui du censeur était de conserver les lois par les mœurs. Le censeur disposait arbitrairement du rang des citoyens; il prononçait sur eux l'ignominie; il punissait ce que les tribunaux ne peuvent atteindre, le désordre, la lâcheté, la corruption. Il était le magistrat des mœurs; sa dignité était, au dire de Plutarque (2), la plus élevée de toutes. Dans ce respect de la censure est le génie de Rome pure et libre. Plus tard, quand elle fut corrompue, la censure gêna ses débordemens, et un tribun du peuple,

(1) Decline and fall. t. VIII, p. 15, chap. 44.
(2) Vie de Caton l'Ancien.

Titus Clodius, fit rendre une loi qui lui enlevait son pouvoir (1). On la rétablit (2); mais la censure n'avait plus d'autorité, depuis que la vertu avait perdu la sienne. Son nom, conservé quelque temps sous les empereurs, ne fut qu'une honte de plus. Puis, le nom même fut trouvé importun et aboli comme un remords. Enfin, quand Arcadius voulut tardivement rétablir cette dignité d'un autre âge, le sénat décrépit de son temps eut peur de ce fantôme et le repoussa. Ainsi finit cette institution qui ne pouvait convenir qu'à des mœurs vigoureuses, telles que celles que nous a présentées dans son principe la république romaine. Nous sommes arrivés au moment où ces mœurs vont changer sans retour. Suivons ces changemens, et ceux qu'ils entraîneront dans les lois.

En effet, on peut observer dans les lois les progrès de la corruption graduelle des mœurs, jusqu'à ce que cette corruption ayant atteint son dernier terme, la loi fondamentale de l'état soit attaquée elle-même, et que les mœurs ayant cessé d'être républicaines, la république fasse place au despotisme.

A la fin du cinquième siècle, Rome rencontra la Grèce à l'extrémité de l'Italie. Durant le cours du sixième, elle prit Syracuse, et entra en Orient. Au commencement du septième, Corinthe lui livrait ses chefs-d'œuvre. Les richesses du monde commencèrent à la punir de ses conquêtes, en amollissant ses mœurs. Sa législation atteste ce relâchement et par les résistances qu'elle lui oppose, et par les concessions qu'elle est contrainte de lui faire.

On remarque d'abord les efforts qui ont pour but de relever la religion, base de la politique romaine, alors si ébranlée. Ainsi, la loi Papia (3) ordonna que le grand-pontife choisirait un certain nombre de vierges, entre lesquelles le sort désignerait vingt vestales. Cet impôt levé sur les familles romaines ne prouve-t-il pas que le zèle pour le culte national commençait à se refroidir, et que la législation sentait le besoin de le ranimer?

On voit aussi la loi lutter contre l'envahissement du luxe et des désordres, en multipliant sans fruit les dispositions somptuaires : c'est dans ce but que furent portées, pour réprimer le luxe des femmes, la loi Oppia (4) que défendit Caton, et qui ne put durer plus de vingt années; la loi (5)

(1) Loi Tita Clodia, 695.

(2) Metellus Scipio, en 702.

(3) 504.

(4) 539. Tit. Live, 34 1. Tacite, année 11. 5.

(5) 573.

Orchia et la loi Fannia (1), qui fixaient le nombre des convives dans les festins.

Alors on commence à faire des lois contre les brigues (2), lois qu'il fallut depuis souvent renouveler, et toujours inutilement; contre la vénalité des orateurs (3), contre la captation des testamens, surtout par les femmes (4). Enfin, des crimes nouveaux paraissent, pour la première fois, dans les lois, comme dans les mœurs; telle est la violence faite à la pudeur des personnes libres (5).

Durant les cent cinquante dernières années de la république, au milieu de ses plus grands triomphes, la décadence des mœurs fait des progrès rapides, et tout s'achemine vers une ruine complète des institutions. La corruption donne naissance à d'horribles déchiremens; la mollesse enfante la cruauté. En parcourant les lois de cette époque, on assiste à la dissolution des mœurs et de l'état.

Lorsque la moralité d'un peuple se déprave, il se relâche de sa sévérité pour le mal. Ainsi, quand je vois supprimer à Rome la peine des calomniateurs, je pense que tout est perdu, puisqu'on amnistie la calomnie (6). Je lis l'affaiblissement du courage civil, dans la loi qui met le vote secret à la place du vote public (7); l'amollissement des mœurs militaires, dans celle qui fait ajouter des vêtemens à la paie (8) que recevait déjà le soldat romain. La paie et les dons militaires changèrent entièrement l'esprit des troupes romaines et tuèrent leur patriotisme. Le service, qui d'abord se confondait avec la défense du pays et de la famille, devint un métier. En outre, les soldats propriétaires qui composaient les armées dans les premiers temps, n'appartenaient qu'à la république; les soldats stipendiés étaient à la disposition des généraux, qui pouvaient augmenter la paie ou les gratifications.

On a beaucoup déclamé contre les lois agraires; on a donné leur nom au système insensé qui voudrait établir violemment l'égalité absolue de la propriété. Il est cependant bien certain que les Gracches ne demandèrent jamais rien de pareil. Ils réclamaient seulement pour les plébéiens

(1) 593.

(2) De Ambitu, 575.

(3) 539. L. Cincia.

(4) L. Voconia 585.

(5) L. Scatinia 526 de stupro ingenuis illato.

(6) 614. Lex Memnia *ou* Remnia de non inurendâ fronti calumniatoris litterâ K.

(7) L. Gabinia. Lata ab homine ignoto et sordido. Ciceron, leg. III. 16.

(8) Lex Viaria. 628.

un droit qui leur appartenait incontestablement, celui d'entrer en partage des terres conquises par eux sur l'ennemi. Tiberius ne demandait pas une distribution gratuite du froment, mais seulement qu'on abaissât le prix du blé. Ceci n'avait rien d'irrégulier ni de nouveau. Ces deux nobles frères, dont tout le crime fut de valoir mieux que leur temps, succombèrent, parce que le vieil esprit romain, qui les inspirait, ne vivait plus que dans leur cœur. Une aristocratie corrompue les persécuta, des plébéiens corrompus les abandonnèrent, et leur généreuse mort prouva cette triste vérité, que, lorsque les mœurs sont mauvaises, les bonnes lois sont impossibles.

A cette époque, tout avait changé dans Rome, non-seulement les coutumes, les maximes, mais la population elle-même. La plupart des anciennes familles étaient éteintes; les familles plébéiennes, élevées à la noblesse par leur richesse ou leur influence, remplaçaient le vieux patriciat. La population romaine tout entière était un ramas d'affranchis, d'Italiens, d'étrangers, sans unité, sans dignité, sans traditions communes. Ce peuple, qui s'appelait romain, n'avait rien de romain, ni les mœurs, ni les sentimens, ni même le sang. Dans cette extrémité, il est curieux de voir les lois tour à tour céder à l'invasion des mœurs étrangères ou s'armer contre elles; tantot la loi Junia et la loi Papia (1) bannissent de Rome les étrangers, tantôt la loi Junia (2) confère aux Latins et aux alliés le droit de cité conquis par la guerre sociale.

Le sénat de cette époque dégénérée ne conserve point le pouvoir judiciaire; les chevaliers (3), c'est-à-dire alors les financiers, les publicains sont investis de ce pouvoir, et du droit de vendre légalement la justice. Ils prennent cette ferme comme une autre, et deviennent des traitans en matière d'équité. On fait encore des tentatives pour établir de nouvelles lois somptuaires (4), pour ressusciter les anciennes tombées en désuétude; mais, comme dit Macrobe d'une de ces lois (5), le luxe et les vices se liguèrent contre elles, et elles furent inutiles.

Les discordes civiles firent aux Romains des mœurs atroces, qui enfantèrent des lois qui leur ressemblaient. Au temps de la lutte de Sylla et de Marius, de Pompée et de César, toujours la même sous d'autres noms,

(1) 628-689.

(2) 664.

(3) Loi Sempronia, 632. L. Servilia Glaulia, 954.

(4) L. Œmilia, 676. Cette loi voulait que celui qui possédait ou recherchait une magistrature ne pût pas aller diner chez tout le monde.

(5) L. Antia, 676.

toujours celle de l'élément aristocratique et de l'élément démocratique aux prises dans la constitution romaine, ou plutôt des élémens étrangers qui avaient remplacé ceux-ci et qui en usurpaient le nom; au temps de ces dissensions furieuses, la législation fut comme la guerre civile : les lois se proscrivirent comme les factions. Sylla, qui voulait faire une aristocratie avec des débris, et qui, jugeant son œuvre impossible, abdiqua le pouvoir à l'étonnemennt du monde; Sylla est tout entier avec son plan vaste et impraticable, son génie sombre et sanglant, dans la série des lois auxquelles il a attaché son redoutable nom (1). Son début est terrible : que nul ne secoure un proscrit; il est permis à tous de le tuer; ses biens seront vendus au profit du trésor public; ses enfans seront frappés d'infamie (2). Puis, Sylla (ce qui peut surprendre) se montre aussi sévère pour le crime que pour la vertu : il interdit l'eau et le feu aux sicaires, aux parricides, aux empoisonneurs, aux infâmes (3), à ceux qui falsifient les testamens et les monnaies (4). C'est que Sylla suivait une idée; à travers ses égorgemens, il voulait régénérer les mœurs par la terreur. Il fut le Robespierre de l'aristocratie. Sa tendance politique se fait sentir dans chacune de ses lois. Il arrache aux tribuns la puissance législative, et leur interdit de revêtir d'autre dignité que la leur. Il abroge la loi Domitia, qui avait transporté au peuple le droit d'élire le pontife.

Mais, aussitôt après lui, s'opère une réaction démocratique : les tribuns sont remis en possession de leurs pouvoirs (5); la loi Domitia est rétablie. Ainsi la législation est aussi un champ de bataille, où triomphe tour à tour la fortune des partis.

Les lois de ces temps montrent à quel point en était venue la perversité des mœurs, par les précautions qu'elles prennent contre elle. Ce fut sans doute la fréquence toujours plus grande des assassinats domestiques qui fit étendre la peine du parricide au meurtre des autres parens (6).

Les lois ne pouvaient améliorer les mœurs; les mœurs ne pouvaient soutenir les lois. Tout allait s'abîmer dans une révolution devenue inévitable. Cependant chacun s'efforçait encore de conserver les lois, et même de ressusciter les mœurs anéanties. L'un était aussi impossible que l'autre. Tandis que Brutus et ses amis rêvaient la république, la république

(1) Leges Corneliæ, 673.

(2) Cic. in Verrem, I. 47.

(3) L. Corneliæ, 673.

(4) Idem.

(5) L. Aurelia, 679-684.

(6) Loi Pompeia, 699.

s'en allait; et le voluptueux César, cherchant à remettre en vigueur les lois somptuaires (1), abolies par les mœurs, n'était pas plus sage que l'austère Brutus.

Cesar était assez corrompu, mais il était trop généreux pour son temps : il tomba. Après lui, il y eut un interrègne des mœurs et des lois, qui s'appela le triumvirat. On vit alors, ce qui arrive quelquefois, les lois mentir aux mœurs. On les vit se hâter, quand le despotisme était imminent, d'appeler la mort et de solennelles malédictions sur la tête de celui qui serait créé dictateur (2). Cette loi prenait bien son temps, pour paraître entre César et Octave.

On peut connaître, dans le passage de la république à l'empire, quelle était sur les Romains la puissance de la coutume. Les anciennes formes subsistèrent, bien que l'ancienne constitution eût péri. Les assemblées du peuple se continuèrent tout le temps du règne d'Auguste, et Auguste attira à lui tous les pouvoirs, en se faisant décerner tous les titres. Rien ne changeait brusquement à Rome, la tradition n'était jamais entièrement interrompue; elle se maintenait dans les noms, quand les choses avaient passé.

Le besoin de réformer les mœurs était si pressant, qu'il se fit sentir tout d'abord au gouvernement que leur corruption avait produit. Tel est le but de la plupart des lois portées par Auguste. Les désordres civils avaient multiplié les affranchissemens : il fallut mettre des bornes à ce pouvoir; il fallut surtout favoriser la population diminuée par les guerres intestines et la dépravation générale.

Tel fut l'objet des fameuses lois Julia et Pappia Popœa, dirigées contre le célibat : elles restreignaient considérablement les droits de succession chez tout individu de plus de ving-cinq ans et de moins de soixante, qui n'avait point engendré ou adopté d'enfant (3). Mais cette mesure, qui contrariait les mœurs romaines, ne passa point sans difficulté. Auguste fut même obligé, par des refus tumultueux, dit Suétone, de mitiger la sévérité de sa loi. Rôle bien digne de cette assemblée dégradée qui, toujours lâche envers la tyrannie, ne savait être séditieuse que contre la vertu!

Tibère, que cette sorte d'opposition ne devait pas beaucoup alarmer pour son compte, eut peur de l'ombre du peuple romain. Il jugea plus sûr d'employer, pour son despotisme, ce sénat dont il admirait la bassesse.

(1) Ne quis in argento aurove possideret plus pecuniæ quam 50 sestertia. Dion. 41. 38. Antiquas de sumptibus faciendis severius revocavit. Cic. ad Attic. 13. 7.

(2) L. Antonia, 710.

(3) Hugo, *Hist. du droit romain*, t. II. p. 42.

Chose remarquable, l'infâme empereur osa porter des lois contre le désordre des mœurs! Son impudeur ne fut jamais plus effrontée.

Un fait bien remarquable, c'est le développement que le droit romain prit et conserva sous l'empire. Ici commence une série de grands jurisconsultes, à peine interrompue, qui dure jusqu'à Justinien. La jurisprudence, qui était libre et privée, acquiert une autorité publique et officielle, depuis que les empereurs ont appelé les jurisconsultes à la confection des lois, et ont ordonné qu'on se soumît à leurs décisions. Un grand nombre d'empereurs, en s'appliquant à faire fleurir la science du droit, travaillent avec plus ou moins de zèle et de fruit à modifier la législation romaine. Tels furent le faible et savant Claude, le prudent Vespasien, Nerva, Trajan, Adrien, Pertinax, Septime-Sévère, et bien d'autres.

Même sous les mauvais empereurs, sous Néron, sous Domitien, on est surpris de voir naître de bonnes lois. La tradition législative, que de savans hommes se passent de main en main, se perpétue à travers les violences et les bouleversemens; et ainsi demeure, au sein d'un empire corrompu et déchiré, un principe d'ordre, de régularité, de civilisation. Que serait devenu le monde romain, tombant de tyrannie en tyrannie, livré successivement à tous les genres de despotisme, s'il n'eût eu dans son sein un dépôt de sagesse et de raison, un système de justice et de philosophie sociale?

Mais malheureusement, à mesure que la science des lois est plus cultivée, l'observation des lois devient plus étrangère aux mœurs. Cette science, que complique toujours davantage une curieuse subtilité, cette science est un objet d'érudition et de dialectique, plutôt que d'utilité et d'application. C'est dans cette période que l'enseignement oral du droit romain fut séparé de la pratique (1). C'est alors que des sectes s'élevèrent parmi les juristes comme parmi les philosophes, et se livrèrent à une polémique, quelquefois ingénieuse, mais presque toujours stérile. Ainsi le droit, qui contenait les seules garanties de la société romaine, se trouva trop isolé de cette société. Il y eut alors comme deux mondes : celui de la législation, régulier, savant, philosophique; celui des mœurs, désordonné, violent, corrompu. En un mot, tandis que les lois se perfectionnaient par la science, les mœurs manquaient aux lois.

Mais le droit romain n'en restera pas moins comme un monument admirable. Avant de quitter cette imposante législation romaine, signalons rapidement quelle influence eurent sur elle d'abord les mœurs de l'empire, puis celles du christianisme.

(1) Hugo, t. II. p. 103.

La condition des esclaves fut adoucie. C'était la liberté qui établissait une distance immense entre un Romain et son esclave. Mais le despotisme avait comblé cet intervalle. La puissance suprême, dominait et modérait celle du maître; l'esclavage tendait à s'effacer, pour ainsi dire, dans l'égalité de la servitude universelle (1).

A l'époque où nous sommes, l'autorité paternelle a éprouvé déjà bien des restrictions par l'adoucissement des mœurs et le relâchement des liens de famille. Cependant le principe subsiste, le fils n'est pas encore propriétaire, et, comme l'esclave, ne peut disposer de son bien qu'à titre de pécule; et encore ce pécule ne peut se composer que de ce que le fils a acquis par ses travaux militaires. De là le nom de *peculum castrense;* c'est une concession faite par le principe de l'autorité paternelle à l'esprit guerrier, qui n'était pas moins dans les mœurs romaines.

De cet esprit découlait aussi la faveur du testament militaire, savoir celle de tester dans le danger, sans être soumis aux formalités ordinaires, accordée aux soldats par la loi des douze tables, puis tombée en désuétude, puis rétablie par les premiers Césars (2). Les empereurs ne pouvaient être avares de privilèges envers ceux qui donnaient le sceptre du monde.

La condition des femmes avait bien changé depuis les commencemens de la république, et ce changement particulier était un signe du changement total des mœurs. Dans le principe, la femme n'était pas une personne pour son mari, et comme toute autre chose, elle pouvait être acquise par un usage d'un an.

Après les guerres puniques, quand des mœurs nouvelles s'introduisirent, les femmes entrèrent dans de nouveaux rapports avec leurs époux, dans des rapports d'égalité jusqu'alors inouis. Du temps d'Auguste, les choses en étaient venues à ce degré de licence, qu'il fut obligé de réprimer la facilité des divorces. Les femmes furent par degrés affranchies des diverses tutelles auxquelles les soumettait la condition de filles adoptives de leurs maris (3). Le fonds dotal fut déclaré inaliénable, au moins quand il était situé en Italie; et c'est aussi vraisemblablement alors que le mari fut obligé de restituer la dot, après la dissolution du mariage (4).

Ainsi, avant Constantin, la famille, l'ancien fondement de la société romaine, n'existe plus dans sa redoutable unité. L'esclave est plus facilement affranchi; il appartient moins complètement à son maître. Le fils de

(1) Hugo, t. II. p. 149.

(2) Heineccius, Elementa juris civilis, livre II, titre XI.

(3) Hugo, t. II. p. 157.

(4) Hugo, t. II. 169.

famille a obtenu un commencement d'émancipation; la femme, une émancipation complète. — Ces changemens peuvent donner une idée de tous les autres changemens du même genre. Considérons maintenant le dernier qu'a subi la constitution romaine, celui qu'y ont apporté les mœurs nées de la religion chrétienne.

Quand on songe à ce qu'était la vie des premiers chrétiens, quand on se représente cette métamorphose morale que subit le cœur humain régénéré par l'Évangile, il semble que Constantin, qui plaça le christianisme sur le trône, l'ait dû faire entrer dans les lois. Et Justinien, venu deux siècles après Constantin, ne pouvait-il pas profiter de la refonte générale à laquelle il soumettait la législation romaine, pour la mettre en harmonie avec le principe chrétien? — Cependant il n'en fut pas ainsi : les bases du droit romain, tel qu'il était sorti des douze tables, tel que le temps et les révolutions l'avaient fait, ces bases ne furent point changées : tant était grande l'autorité de la loi établie, tant sa racine était profonde. Il y eut bien un certain nombre de mesures de détail que commandait la morale évangélique. De ce nombre sont celles qui interdisent ou restreignent les prostitutions et les jeux sanglans des gladiateurs. Avec les turpitudes et les cruautés, le christianisme ne pouvait transiger. Son esprit de douceur et d'égalité se fit sentir aussi dans quelques dispositions touchantes en faveur de ceux que la société opprimait. Telle fut la loi qui permit d'aliéner les choses sacrées pour le rachat des captifs (1). Le paganisme avait témoigné de son respect envers ses dieux, en déclarant inviolable tout ce qui appartenait à leur culte. Le christianisme, par une inspiration supérieure, permit de donner les richesses de l'église en échange de la liberté humaine. Animé du même sentiment, il améliora le sort des affranchis, en leur permettant de recueillir et de transmettre des héritages, et en faisant passer le droit de leur famille avant celui de leur patron. Mais il n'alla pas plus loin : l'esclavage ne fut pas aboli; l'égalité entière des droits ne fut pas accordée aux femmes; en général, la condition des personnes et des choses ne fut point changée.

Ici, il faut remarquer la marche du christianisme. Il n'a point, comme les anciennes religions de l'Orient, promulgué un code social, il ne s'est point identifié avec un système de législation particulier, il n'a point imposé au monde une forme politique déterminée. Le christianisme a pris la société romaine telle qu'elle était, sans détruire cette vieille législation, héritière de tant de siècles et de tant de sagesse. Il s'est contenté d'en effacer les souillures et le sang, et d'y insérer quelques lignes de miséri-

(1) Heineccius, Elementa juris civilis, t. II. p. 9.

corde et de charité. Du reste, il n'a contesté aucun des droits établis; il n'a opéré immédiatement aucune modification essentielle dans la société.

Mais il a fait bien plus en déplaçant complètement le principe et le but des actions humaines, en leur donnant un mobile jusqu'alors inconnu. Il a fondé des mœurs nouvelles, et ces mœurs, en se développant, ont amené une révolution complète dans les rapports qui existaient entre les hommes.

C'est la grandeur du christianisme de ne heurter de front aucune forme sociale, de s'accommoder de toutes, de survivre à toutes. Et certes, ce n'est pas à dire qu'il soit sans action sur la société. — Mais c'est que le génie de l'humanité qui l'inspire, l'avertit que toute action de ce genre n'est durable et profonde que si elle passe par les mœurs pour arriver aux lois.

Vouliez-vous que le christianisme liât sa cause avec cette législation que la barbarie allait renverser, avec cette société qui allait disparaître? Il avait mieux à faire : il laissait le présent se précipiter vers sa ruine; mais il avait conquis l'avenir. Les lois romaines pouvaient être enfouies dans la poussière et les ténèbres; la morale du Nazaréen avait déposé au fond des âmes le germe d'où la société moderne devait sortir. Quelques nations barbares avaient bien adopté en partie le droit romain; mais la loi que le christianisme annonçait, devait être un jour le code moral de l'Europe civilisée.

J.-J. Ampère.

OBERMANN.[1]

Si le récit des guerres, des entreprises, et des passions des hommes, a, de tout temps, possédé le privilége de captiver l'attention du plus grand nombre, si le côté épique de toute littérature est encore aujourd'hui le côté le plus populaire, il n'en est pas moins avéré pour les âmes profondes et rêveuses ou pour les intelligences délicates et attentives, que les poèmes les plus importans et les plus précieux sont ceux qui nous révèlent les intimes souffrances de l'âme humaine dégagées de l'éclat et de la variété des évènemens extérieurs. Ces rares et austères productions ont peut-être une importance plus grande que les faits même de l'histoire, pour l'étude de la psychologie, au travers du mouvement des siècles; car elles pourraient, en nous éclairant sur l'état moral et intellectuel des peuples aux divers âges de la civilisation, donner la clef des grands évènemens qui sont encore proposés pour énigmes aux érudits de notre temps.

Et cependant ces œuvres dont la poussière est secouée avec empressement par les générations éclairées et muries des temps postérieurs, ces *monodies* mystérieuses et sévères, où toutes les gran-

(1) 2 vol. in-8°, chez Abel Ledoux.

deurs et toutes les misères humaines se confessent et se dévoilent, comme pour se soulager en se jetant hors d'elle-mêmes, enfantées souvent dans l'ombre de la cellule ou dans le silence des champs, ont passé inaperçues parmi les productions contemporaines. Telle a été, on le sait, la destinée d'Obermann.

A nos yeux, la plus haute et la plus durable valeur de ce livre consiste dans la donnée psychologique, et c'est principalement sous ce point de vue qu'il doit être examiné et interrogé.

Quoique la souffrance morale puisse être divisée en d'innombrables ordres, quoique les flots amers de cette inépuisable source se répandent en une multitude de canaux pour embrasser et submerger l'humanité entière, il y a plusieurs ordres principaux dont toutes les autres douleurs dérivent plus ou moins immédiatement. Il y a, 1° la passion contrariée dans son développement, c'est-à-dire la lutte de l'homme contre les choses; 2° le sentiment de facultés supérieures, sans volonté qui les puisse réaliser; 3° le sentiment de facultés incomplètes, clair, évident, irrécusable, assidu, avoué: ces trois ordres de souffrances peuvent être expliqués et résumés par ces trois noms, Werther, René, Obermann.

Le premier tient à la vie active de l'âme et par conséquent rentre dans la classe des simples romans. Il relève de l'amour, et comme *mal,* a pu être observé dès les premiers siècles de l'histoire humaine. La colère d'Achille perdant Briséïs et le suicide de l'enthousiaste allemand s'expliquent tous deux par l'exaltation de facultés éminentes gênées, irritées ou blessées. La différence des génies grec et allemand et des deux civilisations placées à tant de siècles de distance, ne trouble en rien la parenté psychologique de ces deux données. Les éclatantes douleurs, les tragiques infortunes ont dû exciter de plus nombreuses et de plus précoces sympathies que les deux autres ordres de souffrances aperçus et signalés plus tard. Celles-ci n'ont pu naître que dans une civilisation très avancée.

Et pour parler d'abord de la mieux connue de ces deux maladies sourdes et desséchantes, il faut nommer René, type d'une rêverie douloureuse, mais non pas sans volupté; car à l'amertume de son inaction sociale se mêle la satisfaction orgueilleuse et secrète du dédain. C'est le dédain qui établit la supériorité de cette

âme sur tous les hommes, sur toutes les choses au milieu desquelles elle se consume, hautaine et solitaire.

A côté de cette destinée à la fois brillante et sombre, se traîne en silence la destinée d'Obermann, majestueuse dans sa misère, sublime dans son infirmité. A voir la mélancolie profonde de leur démarche, on croirait qu'Obermann et René vont suivre la même voie et s'enfoncer dans les mêmes solitudes pour y vivre calmes et repliés sur eux-mêmes. Il n'en sera pas ainsi. Une immense différence établit l'individualité complète de ces deux solennelles figures. René signifie le génie sans volonté : Obermann signifie l'élévation morale sans génie, la sensibilité maladive monstrueusement isolée en l'absence d'une volonté avide d'action. René dit : Si je pouvais vouloir, je pourrais faire; Obermann dit : A quoi bon vouloir? je ne pourrais pas.

En voyant passer René si triste, mais si beau, si découragé, mais si puissant encore, la foule a dû s'arrêter, frappée de surprise et de respect. Cette noble misère, cette volontaire indolence, cette inappétence affectée plutôt que sentie, cette plainte éloquente et magnifique du génie qui s'irrite et se débat dans ses langes, ont pu exciter le sentiment d'une présomptueuse fraternité chez une génération inquiète et jeune. Toutes les existences manquées, toutes les supériorités avortées se sont redressées fièrement, parce qu'elles se sont crues représentées dans cette poétique création. L'incertitude, la fermentation de René en face de la vie qui commence, ont presque consolé de leur impuissance les hommes déjà brisés sur le seuil. Ils ont oublié que René n'avait fait qu'hésiter à vivre, mais que des cendres de l'ami de Chactas, enterré aux rives du Meschacébé, était né l'orateur et le poete qui a grandi parmi nous.

Atteint, mais non pas saignant de son mal, Obermann marchait par des chemins plus sombres vers des lieux plus arides. Son voyage fut moins long, moins effrayant en apparence; mais René revint de l'exil, et la trace d'Obermann fut effacée et perdue.

Il est impossible de comparer Obermann à des types de souffrance tels que Faust, Manfred, Childe-Harold, Conrad et Lara. Ces variétés de douleur signifient, dans Goethe, le vertige de l'ambition intellectuelle; et dans Byron, successivement, d'abord un vertige pareil (Manfred); puis la satiété de la débauche (Childe-

Harold); puis le dégoût de la vie sociale et le besoin de l'activité matérielle (Conrad); puis, enfin, la tristesse du remords dans une grande âme qui a pu espérer un instant trouver dans le crime un développement sublime de la force, et qui, rentrée en elle-même, se demande si elle ne s'est pas misérablement trompée (Lara).

Obermann, au contraire, c'est la rêverie dans l'impuissance, la perpétuité du desir ébauché. Une pareille donnée psychologique ne peut être confondue avec aucune autre. C'est une douleur très spéciale, peu éclatante, assez difficile à observer, mais curieuse, et qui ne pouvait être poétisée que par un homme en qui le souvenir vivant de ses épreuves personnelles nourrissait le feu de l'inspiration. C'est un chant triste et incessant sur lui-même, sur sa grandeur invisible, irrévélable, sur sa perpétuelle oisiveté. C'est une mâle poitrine avec de faibles bras; c'est une âme ascétique avec un doute rongeur qui trahit sa faiblesse, au lieu de marquer son audace. C'est un philosophe à qui la force a manqué de peu pour devenir un saint. Werther est le captif qui doit mourir étouffé dans sa cage; René, l'aigle blessé qui reprendra son vol; Obermann est cet oiseau des récifs à qui la nature a refusé des ailes, et qui exhale sa plainte calme et mélancolique sur les grèves d'*où partent les navires et où reviennent les débris*.

Chez Obermann, la sensibilité seule est active, l'intelligence est paresseuse ou insuffisante. S'il cherche la vérité, il la cherche mal, il la trouve péniblement, il la possède à travers un voile. C'est un rêveur patient qui se laisse souvent distraire par des influences puériles, mais que la conscience de son mal ramène à des larmes vraies, profondes, saisissantes. C'est un ergoteur Voltairien qu'un poétique sentiment de la nature rappelle à la tranquille majesté de l'élégie. Si les beautés descriptives et lyriques de son poème sont souvent troublées par l'intervention de la discussion philosophique ou de l'ironie mondaine, la gravité naturelle à son caractère, le recueillement auguste de ses pensées les plus habituelles, lui inspirent bientôt des hymnes nouveaux, dont rien n'égale la beauté austère et la sauvage grandeur.

Cette difficulté de l'expression dans la dialectique subtile, cette mesquinerie acerbe dans la raillerie, révèlent la portion infirme de l'âme où s'est agité et accompli le poème étrange et douloureux

d'Obermann. Si parfois l'artiste a le droit de regretter le mélange contraint et gêné des images sensibles, symboles vivans de la pensée, et des idées abstraites, résumés inanimés de l'étude solitaire, le psychologiste plonge un regard curieux et avide sur ces taches d'une belle œuvre, et s'en empare avec la cruelle satisfaction du chirurgien qui interroge et surprend le siège du mal dans les entrailles palpitantes et les organes *hypertrophiés*. Son rôle est d'apprendre et non de juger. Il constate et ne discute pas. Il grossit son trésor d'observations de la découverte des cas extraordinaires. Pour lui, il s'agit de connaître la maladie, plus tard il cherchera le remède. Peut-être la race humaine en trouvera-t-elle pour ses souffrances morales, quand elle les aura approfondies et analysées comme ses souffrances physiques.

Indépendamment de ce mérite d'utilité générale, le livre d'Obermann en possède un très littéraire, c'est la nouveauté et l'étrangeté du sujet. La naïve tristesse des facultés qui s'avouent incomplètes, la touchante et noble révélation d'une impuissance qui devient sereine et résignée, n'ont pu jaillir que d'une intelligence élevée, que d'une âme d'élite : la majorité des lecteurs s'est tournée vers l'ambition des rôles plus séduisans de Faust, de Werther, de René, de Saint-Preux.

Mystérieux, rêveur, incertain, tristement railleur, peureux par irrésolution, amer par vertu, Obermann a peut-être une parenté éloignée avec Hamlet, ce type embrouillé, mais profond de la faiblesse humaine, si complet dans son avortement, si logique dans son inconséquence. Mais la distance des temps, les métamorphoses de la société, la différence des conditions et des devoirs, font d'Obermann une individualité nette, une image dont les traits bien arrêtés n'ont de modèle et de copie nulle part. Moins puissante que belle et vraie, moins flatteuse qu'utile et sage, cette austère leçon donnée à la faiblesse impatiente et chagrine devait être acceptée d'un très petit nombre d'intelligences dans une époque toute d'ambition et d'activité. Obermann, sentant son incapacité à prendre un rôle sur cette scène pleine et agitée, se retirant sur les Alpes pour gémir seul au sein de la nature, cherchant un coin de sol inculte et vierge pour y souffrir sans témoin et sans bruit; puis bornant enfin son ambition à s'étendre et à mourir là, oublié,

ignoré de tous, devait trouver peu de disciples qui consentissent à s'effacer ainsi, dans le seul dessein de désencombrer la société trop pleine de ces volontés inquiètes et inutiles qui s'agitent sourdement dans son sein et le rongent en se dévorant elles-mêmes.

Si l'on exige dans un livre la coordination progressive des pensées et la symétrie des lignes extérieures, Obermann n'est pas un livre; mais c'en est un vaste et complet, si l'on considère l'unité fatale et intime qui préside à ce déroulement d'une destinée entière. L'analyse en est simple et rapide à faire. D'abord l'effroi de l'âme en présence de la vie sociale qui réclame l'emploi de ses facultés; tous les rôles trop rudes pour elle : oisiveté, nullité, confusion, aigreur, colère, doute, énervement, fatigue, rassérénement, bienveillance sénile, travail matériel et volontaire, repos, oubli, amitié douce et paisible, telles sont les phases successives de la douleur croissante et décroissante d'Obermann. Vieilli de bonne heure par le contact insupportable de la société, il la fuit, déjà épuisé, déjà accablé du *sentiment amer de la vie perdue,* déjà obsédé des fantômes de ses illusions trompées, des *squelettes atténués* de ses passions éteintes. C'est une âme qui n'a pas pris le temps de vivre parce qu'elle a manqué de force pour s'épanouir et se développer. « J'ai connu l'enthousiasme des vertus difficiles... Je me « tenais assuré d'être le plus heureux des hommes si j'en étais le « plus vertueux, *l'illusion a duré près d'un mois dans sa force.* »

Un mois! ce terme rapide a suffi pour désenchanter, pour flétrir la jeunesse d'un cœur. Vers le commencement de son pélérinage, au bord d'un des lacs de la Suisse, il consume dix ans de vigueur dans une nuit d'insomnie... « Me sentant disposé à rêver long- « temps, et trouvant dans la chaleur de la nuit la facilité de la « passer toute entière au-dehors, je pris la route de Saint-Blaise... « Je descendis une pente escarpée, et je me plaçai sur le sable où « venaient expirer les vagues... La lune parut; je restai long- « temps. Vers le matin, elle répandait sur les terres et sur les eaux « l'ineffable mélancolie de ses dernières lueurs. La nature paraît « bien grande à l'homme lorsque, dans un long recueillement, il « entend le roulement des ondes sur la rive solitaire, dans le calme « d'une nuit encore ardente et éclairée par la lune qui finit.

« Indicible sensibilité, charme et tourment de nos vaines an-



« nées; vaste conscience d'une nature partout accablante et par-
« tout impénétrable, passion universelle, indifférence, sagesse
« avancée, voluptueux abandon, tout ce qu'un cœur mortel peut
« contenir de besoin et d'ennui profond, j'ai tout senti, tout
« éprouvé dans cette nuit mémorable. J'ai fait un pas sinistre vers
« l'âge d'affaiblissement; *j'ai dévoré dix années de ma vie*. Heureux
« l'homme simple dont le cœur est toujours jeune! »

Dans tout le livre, on retrouve, comme dans cet admirable fragment, le déchirement du cœur, adouci et comme attendri par la rêveuse contemplation de la nature. L'âme d'Obermann n'est rétive et bornée qu'en face du joug social. Elle s'ouvre immense et chaleureuse aux splendeurs du ciel étoilé, au murmure des bouleaux et des torrens, aux *sons romantiques que l'on entend sur l'herbe courte du Titlis*. Ce sentiment exquis de la poésie, cette grandeur de la méditation religieuse et solitaire, sont les seules puissances qui ne s'altèrent point en elle. Le temps amène le refroidissement progressif de ses facultés inquiètes, ses élans passionnés vers le but inconnu où tendent toutes les forces de l'intelligence se ralentissent et s'appaisent. Un travail puéril, mais naïf et patriarcal, senti et raconté à la manière de Jean-Jacques, donne le change au travail funeste de sa pensée qui creusait incessamment les abîmes du doute. « On devait le lendemain commencer à cueil-
« lir le raisin d'un grand treillage exposé au midi et qui regarde
« le bois d'Armand...... Dès que le brouillard fut un peu dissipé,
« je mis un van sur une brouette, et j'allai le premier au fond du
« clos commencer la récolte. Je la fis presque seul, sans chercher
« un moyen plus prompt; j'aimais cette lenteur, je voyais à regret
« quelque autre y travailler. Elle dura, je crois, douze jours. Ma
« brouette allait et revenait dans des chemins négligés et remplis
« d'une herbe humide; je choisissais les moins unis, les plus diffi-
« ciles, et les jours coulaient ainsi dans l'oubli, au milieu des
« brouillards, parmi les fruits, au soleil d'automne...... J'ai vu les
« vanités de la vie, et je porte en mon cœur l'ardent principe de
« ses plus vastes passions. J'y porte aussi le sentiment des grandes
« choses sociales et de l'ordre philosophique.... Tout cela peut
« animer mon âme et ne la remplit pas. Cette brouette, que je
« charge de fruits et pousse doucement, la soutient mieux. Il sem-

« ble qu'elle voiture paisiblement mes heures, et que son mouve-
« ment utile et lent, sa marche mesurée, conviennent à l'habitude
« ordinaire de la vie. »

Après avoir épuisé les desirs immenses, irréalisables, après avoir dit : « Il y a l'infini entre ce que je suis et ce que je voudrais être.
« Je ne veux point jouir, je veux espérer... Que m'importe ce qui
« peut finir? » Obermann, fatigué de n'être rien, se résigne à n'être plus. Il s'obscurcit, il s'efface. « Je ne veux plus de desirs,
« dit-il, ils ne me trompent point.... Si l'espérance semble encore
« jeter une lueur dans la nuit qui m'environne, elle n'annonce
« rien que l'amertume qu'elle exhale en s'éclipsant, elle n'éclaire
« que l'étendue de ce vide où je cherchais, et où je n'ai rien
« trouvé. »

Le silence des vallées, les soins paisibles de la vie pastorale, les satisfactions d'une amitié durable et partagée, sentiment exquis dont son cœur avait toujours caressé l'espoir, telle est la dernière phase d'Obermann. Il ne réussit point à se créer un bonheur *romanesque*, il témoigne pour cette chimère de la jeunesse un continuel mépris. C'est la haine superbe des malheureux pour les promesses qui les ont leurrés, pour les biens qui leur ont échappé; mais il se soumet, il s'affaisse, sa douleur s'endort, l'habitude de la vie domestique engourdit ses agitations rebelles, il s'abandonne à cette salutaire indolence, qui est à la fois un progrès de la raison raffermie et un bienfait du ciel appaisé. La seule exaltation qu'Obermann conserve dans toute sa fraîcheur, c'est la reconnaissance et l'amour pour les dons et les grâces de la nature. Il finit par une grave et adorable oraison sur les fleurs champêtres, et ferme doucement le livre où s'ensevelissent ses rêves, ses illusions et ses douleurs. « Si j'arrive à la vieillesse; si, un jour, plein de pensées en-
« core, mais renonçant à parler aux hommes, j'ai auprès de moi
« un ami pour recevoir mes adieux à la terre, qu'on place ma
« chaise sur l'herbe courte, et que de tranquilles marguerites
« soient là devant moi, sous le soleil, sous le ciel immense, afin
« qu'en laissant la vie qui passe, je retrouve quelque chose de
« l'illusion infinie. »

Telle est l'histoire intérieure et sans réserve d'Obermann. Il était

peut-être dans la nature d'une pareille donnée de ne pouvoir se poétiser sous la forme d'une action progressive; car, puisque Obermann nie perpétuellement non-seulement la valeur des actions et des idées, mais la valeur même des desirs, comment concevrait-on qu'il pût se mettre à commencer quelque chose?

Cette incurie mélancolique, qui encadre de lignes infranchissables la destinée d'Obermann, offrait un type trop exceptionnel pour être apprécié lors de son apparition en 1804. A cette époque la grande mystification du consulat venait enfin de se dénouer. Mais, préparée depuis 1799 avec une habileté surhumaine, révélée avec pompe au milieu du bruit des armes, des fanfares de la victoire et des enivrantes fumées du triomphe, elle n'avait soulevé que des indignations impuissantes, rencontré que des résistances muettes et isolées. Les préoccupations de la guerre et les rêves de la gloire absorbaient tous les esprits. Le sentiment de l'énergie extérieure se développait le premier dans la jeunesse; le besoin d'activité virile et martiale bouillonnait dans tous les cœurs. Obermann, étranger par caractère chez toutes les nations, devait, en France plus qu'ailleurs, se trouver isolé dans sa vie de contemplation et d'oisiveté. Peu soucieux de connaître et de comprendre les hommes de son temps, il n'en fut ni connu ni compris, et traversa la foule, perdu dans le mouvement et le bruit de cette cohue dont il ne daigna pas même regarder l'agitation tumultueuse. Lorsque la chute de l'empire introduisit en France la discussion parlementaire, la discussion devint réellement la monarchie constitutionnelle, comme l'empereur avait été l'empire à lui tout seul. En même temps que les institutions et les coutumes, la littérature anglaise passa le détroit, et vint régner chez nous. La poésie britannique nous révéla le doute incarné sous la figure de Byron; puis la littérature allemande, quoique plus mystique, nous conduisit au même résultat par un sentiment de rêverie plus profond. Ces causes, et d'autres, transformèrent rapidement l'esprit de notre nation, et pour caractère principal lui infligèrent *le doute*. Or le doute, c'est Obermann, et Obermann, né trop tôt de trente années, est réellement la traduction de l'esprit général en 1833.

Pourtant, dès le temps de sa publication, Obermann excita des

sympathies d'autant plus fidèles et dévouées qu'elles étaient plus rares. Et en ceci, la loi qui condamne à de tièdes amitiés les existences trop répandues, fut accomplie; la justice qui dédommage du peu d'éclat par la solidité des affections, fut rendue. Obermann n'encourut pas les trompeuses jouissances d'un grand succès, il fut préservé de l'affligeante insouciance des admirations consacrées et vulgaires. Ses adeptes s'attachèrent à lui avec force et lui gardèrent leur enthousiasme, comme un trésor apporté par eux seuls, à l'offrande duquel ils dédaignaient d'associer la foule. Ces âmes malades, parentes de la sienne, portèrent une irritabilité chaleureuse dans l'admiration de ses grandeurs et dans la négation de ses défauts. Nous avons été de ceux-là, alors que plus jeunes, et dévorés d'une plus énergique souffrance, nous étions fiers de comprendre Obermann, et près de haïr tous ceux dont le cœur lui était fermé.

Mais le mal d'Obermann, ressenti jadis par un petit nombre d'organisations précoces, s'est répandu peu à peu depuis, et au temps où nous sommes, beaucoup peut-être en sont atteints; car notre époque se signale par une grande multiplicité de maladies morales, jusqu'alors inobservées, désormais contagieuses et mortelles.

Durant les quinze premières années du dix-neuvième siècle, non-seulement le sentiment de la rêverie fut gêné et empêché par le tumulte des camps, mais encore le sentiment de l'ambition fut entièrement dénaturé dans les âmes fortes. Excité, mais non développé, il se restreignit dans son essor en ne rencontrant que des objets vains et puérils. L'homme qui était tout dans l'état, avait arrangé les choses de telle façon que les plus grands hommes furent réduits à des ambitions d'enfant. Là où il n'y avait qu'un maître pour disposer de tout, il n'y avait pas d'autre manière de parvenir que de complaire au maître, et le maître ne reconnaissait qu'un seul mérite, celui de l'obéissance aveugle; cette loi de fer eut le pouvoir, propre à tous les despotismes, de retenir la nation dans une perpétuelle enfance; quand le despotisme croula irrévocablement en France, les hommes eurent quelque peine à perdre cette habitude d'asservissement qui avait effacé et confondu tous les caractères politiques dans une seule physionomie. Mais rapidement

éclairés sur leurs intérêts, ils eurent bientôt compris qu'il ne s'agissait plus d'être élevés par le maître, mais d'être choisis par la nation; que sous un gouvernement représentatif, il ne suffisait plus d'être aveugle et ponctuel dans l'exercice de la force brutale, pour arriver à faire de l'arbitraire en sous-ordre, mais qu'il fallait chercher désormais sa force dans son intelligence, pour être élevé par le vote libre et populaire à la puissance et à la gloire de la tribune. A mesure que la monarchie, en s'ébranlant, vit ses faveurs perdre de leur prix, à mesure que la véritable puissance politique vint s'asseoir sur les bancs de l'opposition, la culture de l'esprit, l'étude de la dialectique, le développement de la pensée devint le seul moyen de réaliser des ambitions désormais plus vastes et plus nobles.

Mais avec ces promesses plus glorieuses, avec ces prétentions plus hautes, les ambitions ont pris un caractère d'intensité fébrile qu'elles n'avaient pas encore présenté. Les âmes surexcitées par d'énormes travaux, par l'emploi de facultés immenses, ont été éprouvées tout à coup par de grandes fatigues et de cuisantes angoisses. Tous les ressorts de l'intérêt personnel, toutes les puissances de l'égoïsme, tendues et développées outre mesure, ont donné naissance à des maux inconnus, à des souffrances monstrueuses, auxquelles la psychologie n'avait point encore assigné de place dans ses annales.

L'invasion de ces maladies a dû introduire le germe d'une poésie nouvelle. S'il est vrai que la littérature soit et ne puisse être autre chose que l'expression de faits accomplissables, la peinture de traits visibles, ou la révélation de sentimens possiblement vrais, la littérature de l'empire devait réfléchir la physionomie de l'empire, reproduire la pompe des évènemens extérieurs, ignorer la science des mystérieuses souffrances de l'âme. L'étude de la conscience ne pouvait être approfondie que plus tard, lorsque la conscience elle-même jouerait un plus grand rôle dans la vie, c'est-à-dire lorsque l'homme, ayant un plus grand besoin de son intelligence pour arriver aux choses extérieures, serait forcé à un plus mûr examen de ses facultés intérieures. Si l'étude de la psychologie, poétiquement envisagée, a été jusque-là incomplète et superficielle, c'est que les observations lui ont manqué, c'est que les ma-

ladies, aujourd'hui constatées et connues, hier encore n'existaient pas.

Ainsi donc le champ des douleurs observées et poétisées s'aggrandit chaque jour, et demain en saura plus qu'aujourd'hui. Le mal de Werther, celui de René, celui d'Obermann, ne sont pas les seuls que la civilisation avancée nous ait apportés, et le livre où Dieu a inscrit le compte de ces fléaux n'est peut-être encore ouvert qu'à la première page. Il en est un qu'on ne nous a pas encore officiellement signalé, quoique beaucoup d'entre nous en aient été frappés; c'est la souffrance de la volonté dépourvue de puissance. C'est un autre supplice que celui de Werther, se brisant contre la société qui proscrit sa passion; c'est une autre inquiétude que celle de René, trop puissant pour vouloir; c'est une autre agonie que celle d'Obermann, atterré de son impuissance; c'est la souffrance énergique, colère, impie, de l'âme qui veut réaliser une destinée, et devant qui toute destinée s'enfuit comme un rêve; c'est l'indignation de la force qui voudrait tout saisir, tout posséder, et à qui tout échappe, même la volonté, au travers de fatigues vaines et d'efforts inutiles. C'est l'épuisement et la contrition de la passion désappointée; c'est en un mot le mal de ceux qui ont vécu.

René et Obermann sont jeunes. L'un n'a pas encore employé sa puissance, l'autre n'essaiera pas de l'employer; mais tous deux vivent dans l'attente et l'ignorance d'un avenir qui se réalisera dans un sens quelconque. Comme le bourgeon exposé au vent impétueux des jours, au souffle glacé des nuits, René résistera aux influences mortelles et produira de beaux fruits. Obermann languira comme une fleur délicate qui exhale de plus suaves parfums en pâlissant à l'ombre. Mais il est des plantes à la fois trop vigoureuses pour céder aux vains efforts des tempêtes, et trop avides de soleil pour fructifier sous un ciel rigoureux. Fatiguées, mais non brisées, elles enfoncent encore leurs racines dans le roc, elles élèvent encore leurs calices desséchés et flétris pour aspirer la rosée du ciel; mais, courbées par les vents contraires, elles retombent et rampent sans pouvoir vivre ni mourir, et le pied qui les foule, ignore la lutte immense qu'elles ont soutenue avant de plier.

Les âmes atteintes de cette douloureuse colère peuvent avoir

eu la jeunesse de Réné. Elles peuvent avoir répudié long-temps la vie réelle, comme n'offrant rien qui ne fût trop grand ou trop petit pour elles; mais à coup sûr elles ont vécu la vie de Werther. Elles se sont suicidées comme lui par quelque passion violente et opiniâtre, par quelque sombre divorce avec les espérances de la vie humaine. La faculté de croire et d'aimer est morte en elles. Le desir seul a survécu, fantasque, cuisant, éternel, mais irréalisable, à cause des avertissemens sinistres de l'expérience. Une telle âme peut s'efforcer à consoler Obermann, en lui montrant une blessure plus envenimée que la sienne, en lui disant la différence du doute à l'incrédulité, en répondant à cette belle et triste parole : *Qu'un jour je puisse dire à un homme qui m'entende : « si nous avions vécu!* » — Obermann, consolez-vous, nous aurions vécu en vain. »

Il appartiendra peut-être à quelque génie austère, à quelque psychologiste rigide et profond, de nous montrer la souffrance morale sous un autre aspect encore, de nous dire une autre lutte de la volonté contre l'impuissance, de nous initier à l'agitation, à l'effroi, à la confusion d'une faiblesse qui s'ignore et se nie, de nous intéresser au supplice perpétuel d'une âme qui refuse de connaître son infirmité, et qui, dans l'épouvante et la stupéfaction de ses défaites, aime mieux s'accuser de perversité que d'avouer son indigence primitive. C'est une maladie plus répandue peut-être que toutes les autres, mais que nul n'a encore osé traiter. Pour la revêtir de grâce et de poésie, il faudra une main habile et une science consommée.

Ces créations viendront sans doute. Le mouvement des intelligences entraînera dans l'oubli la littérature *réelle* qui ne convient déjà plus à notre époque. Une autre littérature se prépare et s'avance à grands pas, idéale, intérieure, ne relevant que de la conscience humaine, n'empruntant au monde des sens que la forme et le vêtement de ses inspirations, dédaigneuse, à l'habitude, de la puérile complication des épisodes, ne se souciant guères de divertir et de distraire les imaginations oisives, parlant peu aux yeux, mais à l'âme constamment. Le rôle de cette littérature sera laborieux et difficile, et ne sera pas compris d'emblée. Elle aura contre elle l'impopularité des premières épreuves; elle aura de nombreuses batailles

à livrer pour introduire, dans les récits de la vie familière, dans l'expression scénique des passions éternelles, les mystérieuses tragédies que la pensée aperçoit et que l'œil ne voit point.

Cette réaction a déjà commencé d'une façon éclatante dans la poésie personnelle ou lyrique : espérons que le roman et le théâtre n'attendront pas en vain.

George Sand.

*

PHILIPPE DE MORVELLE.[1]

§ I.

Le Salon de Madame Necker.

(1776.)

A la mort de Louis XV, la cour, abandonnant Versailles, était allée s'établir au château de La Muette, près de Passy. Elle y demeura près d'un mois. Durant tout ce temps, et malgré la distance, les Parisiens vinrent à l'envi saluer le nouveau roi de leurs acclamations et de leurs vœux. Dès le matin, une longue file de pro-

(1) Ce fragment fait partie d'un roman inédit dont la scène et les personnages sont empruntés à la fin du XVIII[e] siècle. Les études consciencieuses qui s'y révèlent indiquent assez que l'histoire, entre les mains de M. Augustin Thierry, est un patrimoine qu'il administre généreusement. En même temps qu'il poursuit ses patientes investigations sur les mœurs et le caractère de la première race, il éveille et il nourrit dans un esprit fin et délicat une passion ardente pour d'autres époques du passé : c'est à ces encouragemens que nous devrons *Philippe de Morvelle;* et d'ici à quelques semaines l'illustre auteur de la *Conquête de l'Angleterre par les Normands,* nous enverra, sous le titre de *Scènes du VI[e] siècle,* une série de travaux sur la dynastie Mérovingienne. (*N. du D.*)

meneurs arrivait par la grande rue de Passy, et par les avenues du bois de Boulogne : les gens du peuple étaient en habits de fête; les femmes portaient sur leur coiffure des épis de blé en signe d'abondance. Cette foule, où toutes les classes étaient confondues, se pressait devant les grilles du château, et ne s'écoulait qu'à la nuit. Tels furent les commencemens du règne de Louis XVI. Il y avait une espérance universelle de bonheur public, l'attente d'une sorte de régénération pour le royaume, et une confiance sans bornes dans les intentions du jeune roi. Sensible à tant d'affection, le monarque avait à cœur de réaliser l'espoir que la nation plaçait en lui. L'énormité des abus et le besoin d'une grande réforme le frappaient; mais, se défiant de son inexpérience, et indécis par caractère, il hésitait. Il demandait conseil aux hommes d'état en crédit ou disgraciés sous le dernier règne, et n'obtenait d'eux que cette réponse : « Sire, il y a plus de treize cents ans que le royaume de France existe; il a fait ses preuves pour la durée. Qu'il y ait çà et là quelques petites dégradations, cela ne doit ni surprendre ni effrayer : l'édifice est vieux, mais solide. » Le roi n'en était que plus irrésolu; enfin il se décida, et, au grand scandale de la cour, il choisit deux de ses ministres, MM. Turgot et de Malesherbes, dans le parti des philosophes.

Turgot, l'un des chefs les plus distingués de ce parti, joignait à de vastes connaissances la roideur d'esprit d'un sectaire. Ses projets de réforme immédiate allaient au-delà de ce que la révolution et ses suites ont produit de bien jusqu'à ce jour; il voulait tout faire d'un coup, et disait avec un calme imperturbable : « Le temps me presse; je suis d'une famille où l'on ne passe pas cinquante ans. » Turgot échoua non-seulement contre l'égoïsme des courtisans, mais aussi contre les habitudes et les préjugés du peuple. En abolissant les jurandes et les maîtrises, il encourut la haine des corporations d'arts et de métiers; en décrétant la liberté absolue du commerce des grains, il excita une inquiétude générale, suivie presqu'aussitôt d'une disette réelle ou factice. Il y eut dans plusieurs provinces des émeutes pour le pain, et à Paris les magasins de blé et les boutiques des boulangers furent pillés. Le ministre impassible ne retira point ses édits, et déploya un luxe de précautions militaires, qui fit donner à cette révolte le nom de *guerre des*

farines. Des chansons et des quolibets populaires, se joignant aux intrigues de la cour, ruinèrent auprès du roi le crédit d'un homme de bien, dont le seul tort était d'avoir une foi trop vive dans la puissance de la raison. Le renvoi de Turgot fit passer les finances, qu'il administrait, entre les mains d'un homme versé dans toutes les pratiques de la fiscalité, habile à inventer de nouveaux expédiens, mais brouillon et dissipateur. En quelques mois, le déficit du trésor s'accrut d'une manière si effrayante, que le roi prit le parti de rentrer dans la voie des innovations, et de s'en rapporter à l'opinion publique pour le choix d'un ministre des finances.

M. Necker, envoyé de la république de Genève, jouissait alors de la double réputation de politique à haute vue et de financier consommé; il la devait à ses écrits sur le commerce et à son immense fortune, acquise dans des spéculations de banque. Sous le ministère de Turgot, il avait publié, contre la libre exportation des blés, une brochure qui eut beaucoup de succès, et qui contribua, du moins on peut le croire, à la chute du ministre. Entre les philosophes, dont l'habileté en affaires était devenue suspecte, et les praticiens, dont la routine venait d'être convaincue d'impuissance, M. Necker s'offrait comme un moyen terme: il était l'homme de la circonstance: il fut choisi. Son adjonction au ministère, avec le titre de directeur-général du trésor, fut accueillie comme une bonne nouvelle dans toutes les places de commerce du continent, car les capitalistes prévoyaient que le nouveau ministre ferait des emprunts, et tâcherait de relever les finances par le crédit public. Genève, la ville des capitaux et la patrie de M. Necker, vit dans son élévation un juste motif d'orgueil pour elle, et une nouvelle source de prospérité. Les citoyens de cette république, si riche sans territoire, se saluaient dans les rues par ces mots : « Savez-vous la nouvelle? », et se serraient la main d'une manière toute cordiale.

La possibilité de s'assurer d'avance une part avantageuse dans les opérations financières du nouveau ministre, était un grand point pour les capitalistes genevois. Ils résolurent de faire une tentative à cet égard, et invitèrent l'un d'entre eux, homme d'une grande réputation commerciale, et de plus ami d'enfance de M. Necker, à se rendre auprès de lui, pour le féliciter, lui faire des offres de coopération, et lui demander la préférence en faveur

de sa ville natale. Le négociant chargé de cette importante mission partit accompagné de sa nièce, orpheline de vingt-deux ans, à laquelle il tenait lieu de père; l'oncle et la nièce reçurent de M. et de Mme Necker l'accueil le plus amical, et promirent une seconde visite pour la soirée du lendemain.

Le 9 décembre 1776, sur les sept heures du soir, une voiture d'assez belle apparence, mais dans laquelle un observateur attentif pouvait reconnaître un carosse de louage, traversa la cour de l'hôtel des finances, et s'arrêta devant le vestibule qui menait au grand escalier. Aussitôt un laquais de bonne mine, mais sans livrée, sauta lestement de derrière la voiture et ouvrit la portière, sur les panneaux de laquelle étaient peintes des armoiries de fantaisie. Un homme d'environ cinquante ans, d'une mise fort soignée, descendit le premier; il portait un habit de velours brun, une veste de satin blanc semée de paillettes d'or, et un nœud de ruban à son épée. Dès qu'il eut mis pied à terre, il tendit la main à une jeune personne dont la toilette un peu étrangère paraissait plus simple et en même temps plus modeste que celle des dames de Paris à cette époque; tous les deux se dirigèrent vers le salon de compagnie, et, en ouvrant pour eux la porte à deux battans, un valet de chambre annonça d'une voix sonore M. Auberti et mademoiselle de Risthal.

Tous les hommes se levèrent; et M. Necker, dont la politesse était d'ordinaire assez froide, fit quelques pas vers la porte avec un empressement marqué : « Adieu, Joseph, dit le ministre, *comment va-t-il?* » Et sur-le-champ, comme pour retirer cette locution génevoise, qui venait de lui échapper à la vue d'un compatriote, il ajouta : « Bonjour, mon vieil ami, je suis charmé de vous voir! » En prononçant ces mots, il présenta la main à mademoiselle de Risthal, et la conduisit près de la cheminée, où madame Necker était assise dans un large fauteuil, à la tête d'un demi-cercle de dames parées avec tout le luxe et l'attirail du temps. Leurs robes, gonflées par d'énormes paniers, s'étalaient devant elles en éventail, et offraient à l'œil plusieurs rangs de garnitures, où brillaient l'or, l'argent, les perles, au milieu de bouffettes de gazes et de guirlandes de fleurs artificielles. Leurs cheveux, relevés sur le sommet de la tête, à une hauteur démesurée, étaient surmontés d'une aigrette

de diamans, d'un nuage de plumes, ou d'une corbeille de fleurs : ce dernier nom fut quelque temps classique dans le vocabulaire des modes. Madame Necker, femme de trente-six à trente-huit ans, assez belle, mais sans grâces, ne le cédait en magnificence à aucune des dames de son cercle. Trois étages de falbalas garnissaient sa robe; mais sa coiffure favorite, celle qu'elle portait ce soir-là, était moins haute et moins compliquée : c'était une espèce de turban, auquel, soit à cause de sa forme, soit par une sorte de flatterie, les marchandes de modes venaient de donner le nom de casque à la Minerve.

Madame Necker fit asseoir auprès d'elle sa jeune compatriote, et lui adressa quelques paroles avec une bienveillance un peu apprêtée. Celle-ci répondit sans embarras, quoique d'une voix timide; puis elle tendit la main à une petite fille de dix à onze ans, qui occupait un tabouret aux pieds de madame Necker. Cet enfant, destiné à devenir un jour une femme célèbre, n'était alors remarquable que par la vivacité de ses grands yeux noirs qui observaient tout, et par un babil quelquefois spirituel, mais où perçait l'intention de produire de l'effet. Plusieurs hommes, d'un âge mûr et d'un maintien grave, vinrent, l'un après l'autre, engager avec mademoiselle Necker une conversation à laquelle sa mère ne prenait aucune part, mais qu'elle interrompait souvent par ces mots : « Ma fille, tenez-vous droite. » Cet ordre était toujours accompagné d'un mouvement de tête et d'un effacement d'épaules que la petite personne s'empressait d'imiter. M. Necker vint, à son tour, complimenter sa fille de l'amitié que lui témoignait une personne telle que mademoiselle de Risthal : « Louise, dit-il en souriant, je vais vous donner un fauteuil; car ce soir vous avez vingt ans. » La jeune Louise, se retournant avec vivacité sur son tabouret, répondit par une saillie d'enfant, qui ne fut pas du goût de sa mère : un regard froid de celle-ci réprima aussitôt cet enjoûment; et le ministre s'éloigna d'un air qui prouvait plus d'indulgence.

Pendant ce temps, les dames du salon examinaient avec curiosité mademoiselle de Risthal, et se demandaient, en chuchotant, qui elle était. Une femme de vingt-cinq ans, peu jolie, et ayant beaucoup de rouge, dit à une autre dame très belle et excessivement parée, dont le fauteuil se trouvait près du sien, à une assez

grande distance de la personne qui faisait l'objet de leurs observations : « Ne trouvez-vous pas, comme moi, qu'elle a un faux air de madame Necker?

— Faux, dites-vous; malheureusement pour l'une et pour l'autre, elles se ressemblent tout-à-fait.

— Oh! vous êtes sévère; il est facile de voir que madame Necker a pu être belle; et quant à mademoiselle de Risthal, — c'est son nom, si j'ai bien entendu,—elle n'est pas mal, grande et assez bien faite, et d'une fraîcheur un peu bourgeoise, mais éclatante, on doit en convenir.

— Oui, c'est dommage pourtant que cette grande figure fraîche reste collée sur son fauteuil comme un automate dont les ressorts ne vont plus.

— Pour cela, je l'avoue, reprit la dame, qui avait parlé la première, si je n'avais pas vu la révérence gauche qu'elle a faite en entrant, en vérité, je la prendrais, avec sa toilette de l'autre monde, pour un portrait de collection qui n'attend qu'un vieux cadre.

L'autre dame se mit à rire derrière son éventail; mais cette précaution ne l'empêcha pas d'être remarquée par l'une de ses voisines, qui avait entendu toute la conversation; c'était une personne âgée, en deuil, et portant, suivant l'ancienne mode, un bonnet noir à grands papillons. « Je suis moins difficile que vous, mesdames, dit-elle d'un ton sérieux, et je trouve cette jeune personne fort bien. Son maintien a de la décence et de la réserve; il y a, dans ses grands yeux bleus, une expression de candeur; et ses manières, simples et tout-à-fait modestes, me paraissent du meilleur ton. De mon temps on faisait cas de ces avantages. »

Le trait alla juste à son adresse; les deux jeunes dames n'y répondirent que par un sourire contraint, et tant soit peu dédaigneux. La caricature qu'elles avaient faite de l'étrangère, et le portrait flatteur qui était venu ensuite, avaient également de la ressemblance avec mademoiselle de Risthal. C'était, pour ainsi dire, le bon et le mauvais côté de sa personne; l'un ou l'autre pouvait frapper davantage, suivant l'esprit ou les dispositions de ceux qui la voyaient; mais, pour tout observateur impartial, sa physionomie, calme et inoffensive, et une certaine fixité dans les traits de son visage, étaient l'indice d'une âme pure et d'un caractère décidé. Quel-

ques détails antérieurs serviront à la faire mieux connaître, et à donner une idée du caractère de son oncle, M. Auberti.

Pierre et Joseph Aubert, tous deux fils d'un Génevois riche et considéré, avaient été, durant leur premier âge, camarades et amis du jeune Necker; ils firent avec lui leurs études à l'académie de Genève, et reçurent du même pasteur l'instruction religieuse pour la première communion, circonstance qui ne s'oublie guère dans la vie d'un protestant. L'aîné des deux Aubert quitta Genève après la mort de son père, et alla s'établir à Berne, où il se maria, et fonda une maison de commerce, qui, en peu de temps, devint florissante; sa fortune lui permit d'acquérir, dans le canton, des propriétés dont la plus considérable était la terre de Risthal, située à quelques lieues de Berne, sur les bords de l'Aar. Quant à Joseph, il ne jugea pas à propos d'émigrer ni de se marier; ses relations avec M. Necker ne cessèrent point, même après le départ de celui-ci pour Paris, où l'appelait la maison *Thélusson,* à la tête de laquelle il fut placé. Convaincu de la haute capacité de son ami pour les affaires, Joseph Aubert engagea ses capitaux dans les opérations de cette maison, et eut part aux immenses profits qu'elle retirait de ses entreprises.

Rien ne paraissait manquer au bonheur du capitaliste Génevois. Sa fortune s'accroissait rapidement; sa vie était tranquille, et son caractère honoré. Des manières agréables et la sûreté de son commerce le faisaient rechercher avec empressement; il était admis, sans la moindre contestation, dans les sociétés de la haute ville, espèce de monde supérieur vers lequel un riche bourgeois de Genève aspirait toujours, mais où il n'y avait place que pour un petit nombre d'élus. Cependant, Joseph Aubert ne se trouvait pas entièrement heureux; un reste d'ambition le tourmentait. Quoiqu'au niveau de la plus ancienne bourgeoisie, il voyait encore de la distance entre lui et ceux de ses concitoyens dont les noms à physionomie italienne indiquaient d'une façon plus ou moins problématique leur descendance de nobles familles émigrées de par-delà les monts; c'était un souci de toutes les heures. Il le couva long-temps sans en rien laisser paraître; mais un jour, au milieu d'une conversation, où un savant professeur d'histoire détaillait tous les anciens privilèges de la ville impériale de Genève,

d'après une charte qu'on venait de retrouver, Aubert prit la parole d'un air indifférent : « A propos de découvertes historiques, dit-il, vous saurez que j'en ai fait une la semaine passée; j'ai trouvé, dans un vieux livre tout vermoulu, qu'un certain *Auberti*, noble de Florence, fut exilé le même jour et par les mêmes juges que Dante, le fameux poète. C'était un fier gibelin que cet Auberti, plus gibelin que Dante lui-même, car, ne pouvant supporter l'Italie où l'empire avait des ennemis, il vint à Genève, ville toute impériale, comme le dit si judicieusement M. le professeur; bref, il s'établit ici, et c'est de lui que nous descendons. »

— Vraiment, murmurèrent à la fois quelques personnes, les unes par ironie, les autres par la seule impression de cette nouvelle inattendue.

— Mais, oui, répliqua Joseph; et puisque la prononciation genevoise a retranché une lettre à mon nom, je crois que je ferais bien de la reprendre, par respect pour mes ancêtres.

Tout le monde garda le silence, et il y eut quelques mouvemens de tête en signe d'assentiment. Dès le lendemain, le nom d'*Auberti* fut mis en circulation par tous ceux dont l'intérêt était de plaire à l'auteur de la découverte; peu à peu le nombre des croyans ou des complaisans s'accrut dans la ville, et une sorte de balancement s'établit entre le nom connu et le nom rectifié. De deux personnes qui arrivaient en même temps, l'une disait : « Je vous salue, M. Aubert; » et l'autre : « M. Auberti, je vous présente mes respects. » Enfin, au bout de quelques années, *Auberti* sembla prévaloir et passer en habitude.

Dans cet état des choses, Joseph perdit son frère aîné, Pierre Aubert, qui n'avait fait aucun cas pour lui-même de la découverte historique; veuf depuis long-temps, il laissait une fille unique, appelée Sophie, et à peine âgée de seize ans. Les dernières volontés de son père étaient qu'elle fût conduite à Genève, et mise sous la tutelle de son oncle. Ce voyage eut lieu; et après avoir reçu les embrassemens d'un parent qu'elle n'avait jamais vu, Sophie prit possession d'une jolie chambre, dont la vue s'étendait sur le lac de Genève et sur les campagnes qui le bordent. Restée seule, elle parcourut des yeux tout ce qui l'entourait, avec une expression de contentement; mais aussitôt sa physionomie changea : « Tout est

agréable dans cette maison, dit-elle tristement; mais pas un souvenir de mon pauvre père, pas même son nom, car on en donne un autre à mon oncle! » L'heure du dîner sonna; M. Auberti, en revoyant sa nièce, lui trouva les yeux un peu rouges : « Ma chère enfant, lui dit-il avec bonté, remettez-vous, et soyez sûre que vous avez en moi un second père. » Sophie fut touchée de cette marque de tendresse, et n'eut pas le courage de faire une seule question sur le changement de nom qui l'avait frappée d'une manière si pénible.

Deux jours après, elle fut invitée à une réunion, où, pour sa bien-venue, la maîtresse de la maison avait rassemblé une partie des jeunes personnes les plus aimables de la ville. A son entrée dans le salon, on annonça M. Auberti et mademoiselle sa nièce; quelques voix chuchotèrent qu'elle se nommait Sophie. Durant cette soirée, les personnes qui lui adressaient la parole dirent tantôt mademoiselle Sophie, et tantôt mademoiselle; elle répondait fort gaîment, et paraissait tout heureuse de l'accueil qu'on lui faisait. Mais, vers dix heures, une des jeunes filles se mit à dire : — Mesdemoiselles, est-ce que nous nous retirerons sans avoir fait un peu de musique? Le clavecin est ouvert avec un joli morceau de Piccini. Prions mademoiselle Auberti de vouloir bien nous donner l'exemple.

— Très volontiers, mademoiselle, répliqua Sophie avec plus de vivacité que l'usage ne le comportait; mais, je vous en prie, appelez-moi Aubert: c'est le nom que portait mon père, et je n'y ai pas renoncé.

Après ces mots remarquablement positifs, il y eut un moment de silence; puis on se remit, on fit de la musique, et ce petit incident parut oublié. Une seule personne demeura fort troublée, sans cependant laisser apercevoir l'émotion désagréable qu'elle éprouvait; c'était le tuteur de Sophie. Ce trait imprévu de caractère menaçait de ruiner toutes ses prétentions au rang des *Calandrini*, des *Turquini*, et des autres familles en *i*, qui formaient, pour ainsi dire, le sommet de la société génevoise. En effet, quel moyen y avait-il de rester *Auberti*, avec une nièce obstinément résolue à porter le nom d'*Aubert*? La chose semblait impossible. Il y pensa toute la nuit, et le lendemain au déjeuner, tête à tête avec Sophie:

— Ma chère nièce, dit-il, votre père a donc oublié de vous faire part de la découverte que nous avons faite du véritable nom, de l'ancien nom de notre famille; nous sommes très certainement originaires d'Italie, comme le prouve du reste un livre fort curieux dont j'ai su autrefois le titre.

— Jamais mon père ne m'a rien dit de cela, répondit la jeune fille d'un air calme; jamais je ne l'ai vu retrancher ni ajouter aucune lettre à son nom.

Cette réplique était décisive. Le tuteur eut un moment de dépit, suivi de découragement. Il ne songeait plus qu'à faire contre fortune bon cœur, et à s'abandonner à toutes les chances de l'avenir, lorsque tout d'un coup se ravisant par une sorte d'inspiration : — Sophie, dit-il, est-ce qu'il n'y avait pas à Berne quelque autre personne du nom d'Aubert?

— Si vraiment, il y avait un Français que nous connaissions beaucoup; pour ne pas confondre les deux familles, on avait coutume d'appeler mon père M. Aubert de Risthal, à cause de notre château sur les bords de l'Aar, qui est bien situé, je vous assure: d'un côté, la rivière large et rapide, de l'autre.....

— Eh bien! ma chère nièce, reprit l'oncle en l'interrompant, tu me disais que mon pauvre frère prenait le nom d'Aubert de Risthal?

— Oui, sans doute, tout le monde le lui donnait; et qui plus est, dans ma pension, mes compagnes m'appelaient *Risthal* tout court. Elles trouvaient ce nom plus commode à prononcer, car toutes parlaient allemand; et j'y suis si habituée que si on me le donnait encore, j'y répondrais comme en pension. Ah! j'ai passé là de beaux jours! quel plaisir, quand mon père venait me voir le jeudi, après l'heure de la bourse, et quand il m'envoyait chercher le dimanche pour me conduire à la campagne! Dieu m'a bien éprouvée par une perte aussi cruelle!

— Allons, Sophie, ma chère nièce, calme-toi, embrasse celui qui est maintenant ton père; et puisque ce nom de pensionnaire te rappelle de si bons souvenirs, garde-le, mon enfant : je ne t'en donne plus d'autre. Dorénavant je t'appelle, et je veux qu'on t'appelle *Sophie de Risthal*.

Six ans s'étaient écoulés depuis que cette petite scène de senti-

ment avait eu lieu, lorsque les noms d'Auberti et de Risthal furent annoncés ensemble dans le salon du directeur général du trésor. Outre les dames dont la toilette a été décrite plus haut, ce salon réunissait un grand nombre d'hommes distingués par leur rang et par leur esprit: des gens de cour et des académiciens, des financiers et des philosophes. Différens groupes s'étaient formés, et la conversation variait de l'un à l'autre; mais le sujet dominant était la politique. Après avoir causé quelque temps auprès du ministre, M. Auberti se dirigea vers l'extrémité opposée du salon, où quelques personnes paraissaient avoir ensemble une discussion animée. La divergence entre les vues de M. Necker et celles de M. Turgot, relativement à l'administration du royaume, était le sujet de cette controverse, d'autant plus vive, que des noms propres s'y trouvaient mêlés. L'avocat de M. Turgot s'élevait contre la prétention de soumettre au moindre réglement la liberté du commerce et de l'industrie; il répétait avec emphase l'axiome des économistes: *laissez faire, laissez passer*. Le peuple souffre, disait-il; on le reconnaît, et l'on ne veut pas en voir la cause: ce sont les maîtrises et les corporations, ce sont les droits d'entrée, et les douanes, et toutes vos lois prohibitives, qui doublent et triplent le prix des choses les plus nécessaires à la vie. Voilà ce qui fait que le pauvre meurt, faute de pain et de travail, s'écria-t-il en terminant, et si la hache des réformes doit être portée quelque part, c'est là.

— Mais la chose est délicate et demande certains ménagemens, répondit son antagoniste.

— Comment des ménagemens! capituler avec le mal! se tenir entre le vrai et le faux! voilà une plaisante manière d'être honnête homme et de raisonner.

— S'il ne s'agissait que de raisonnemens abstraits, comme en géométrie, peut-être serais-je de votre avis, monsieur, dit alors Auberti d'un ton calme, qui indiquait un homme versé dans les matières dont il parlait. Mais, je vous demande pardon, la destruction immédiate de ce système d'entraves, que je suis loin d'approuver, ne pourrait avoir lieu sans bouleverser une foule d'intérêts, sans compromettre l'existence de la plupart des maisons de commerce, enfin sans ruiner l'espérance que nous avons d'établir un vrai sys-

tème de crédit public. Le crédit, monsieur, voilà la source de toute prospérité pour l'état, comme pour les particuliers.

—Bravo, dit un homme de trente ans, que ses épaulettes à torsades d'or sur un frac uniforme, faisait reconnaître pour un officier supérieur; bravo, cela est de toute vérité.

—Oui, sans doute, reprit le Génevois, animé par cette approbation inattendue, et avec l'intention de dire quelque chose d'agréable pour un militaire, le crédit est le nerf de la guerre et le mobile des grandes entreprises; il donne la puissance et la sécurité. Mais il ne s'obtient qu'à une condition, celle de respecter tous les droits acquis, de ne toucher qu'avec ménagement aux existences même abusives, de remplir exactement ses engagemens de toute nature, de payer les créanciers intégralement, et sans aucun retard.

—Cela n'est pas toujours possible, dit l'officier à demi-voix, comme s'il eût répondu à quelque idée qui lui passait par la tête, plutôt qu'à l'assertion de l'orateur.

—Pardon, monsieur, reprit Auberti, cela se peut et se doit toujours; et c'est ce que prouvera M. le directeur général, tant que, pour le bien du royaume, il gardera l'administration des finances.

L'officier entreprit de faire une distinction entre les créanciers de l'état, d'exclure du droit absolu à la bonne foi du gouvernement ceux qui avaient prêté à un taux trop élevé, à un taux usuraire; mais, malgré une certaine facilité d'élocution, il perdit deux ou trois fois le fil de ses idées, et ne put conduire à bien cette tirade, qui prouvait de sa part, sinon de grandes études en économie politique, du moins une grande haine contre les usuriers.

La conversation tomba pendant une minute ou deux; puis l'un des assistans la reprit en ces termes : « Savez-vous la nouvelle du jour? M. de Clermont-Tonnerre épouse demain mademoiselle de Rosambaud; le roi a signé le contrat.

— Clermont-Tonnerre, Rosambaud, s'écria le Génevois avec une expression de complaisance, voilà des noms qui sonnent bien!

—Quoi! monsieur, dit le militaire, vous en êtes encore là? Pour moi, il y a long-temps que j'en suis revenu. Qu'est-ce que de beaux noms? Ce que sont les tambours de mon régiment, quand ils battent : au-dehors, du bruit; et au-dedans, du vide. Le mot de no-



blesse avait un sens du temps de nos grands-pères, aujourd'hui il n'en a plus; les titres courent les rues, et quant aux privilèges, ce qui nous en reste augmente la misère du peuple, sans nous être d'aucun profit; si nous ne payons pas l'impôt au roi, nous le payons aux exigeances d'une position factice, à la mode, à l'usage, à notre oisiveté qui nous oblige souvent de nous ruiner, pour échapper à l'ennui. Moi, qui vous parle, j'ai perdu ce matin quatre heures à arpenter dans tous les sens la grande terrasse de Versailles, et à compter les cinq cents fenêtres du château, en attendant le moment d'être introduit. Après de pareilles matinées, croyez-vous, monsieur, qu'on puisse éviter le soir une petite tentation de désordre soit au jeu, soit ailleurs? Je le dis en conscience, il nous faudrait de l'occupation! Un peu de guerre, par exemple, avec les Anglais, à propos de leurs colonies insurgées.

— Monsieur, dit le Génevois, cela serait fâcheux, très fâcheux pour le nouveau système de crédit, et M. le directeur général....

—Comme vous voudrez, je n'y tiens pas; mais il nous faut des événemens, des événemens graves qui nous retrempent, nous rajeunissent, nous enlèvent cette vieille défroque du temps passé, qui nous pèse sur les épaules; pour la naissance, je ne me crois pas moins qu'un autre: eh bien! je donne à qui voudra le prendre, tout ce qui me revient de ma noblesse, hors mon épée toutefois, et le nom de mes pères.

—C'est un héritage sacré pour tout homme qui se respecte, un héritage inaliénable, reprit le Génevois avec chaleur, et dans notre petit état républicain, nous regardons comme un devoir pieux de conserver, de rechercher même toutes les traditions de famille.

—Ah! monsieur, vous venez de prononcer un mot qui me charme; république! ce mot dit bien des choses. Je n'ai pas vu votre ville de Genève; mais j'ai traversé quelques-uns des cantons suisses, et tout s'y passe, je crois, à peu près comme chez vous; là, point de noblesse, mais un patriciat, qui, sans être onéreux à personne, maintient le lustre des bonnes familles. Vous êtes patricien, monsieur?

Auberti fit un mouvement de tête qu'on pouvait interpréter comme un signe d'affirmation.

— Je vous en félicite; comparez, je vous prie, cette situation

avec celle d'un gentilhomme en France. Vous n'écrasez, vous n'humiliez personne; vous êtes les premiers entre des citoyens libres et égaux; vous avez le droit d'employer votre intelligence à l'augmentation de votre patrimoine, le droit d'être économes, industrieux, de placer des capitaux, enfin la possibilité de faire fortune sans déroger.

Le Génevois écoutait ces paroles avec une satisfaction visible, lorsqu'un mouvement qui eut lieu à l'autre bout du salon, attirant l'attention de chacun, et de l'orateur lui-même, termina la conversation. Plusieurs dames se levaient à la fois. Auberti jeta un regard sur la pendule, et alla retrouver sa pupille; en abordant madame Necker, il s'empressa de lui demander le nom du jeune militaire dont la conversation l'avait si fort intéressé. Enfin, au moment du départ, M. Auberti retrouva son spirituel interlocuteur debout près de la porte, regardant les dames qui se retiraient à la file; lorsque l'oncle et la nièce passèrent devant lui, il fit un profond salut, auquel Auberti se hâta de répondre par ces mots : « Monsieur le comte, à l'honneur de vous revoir. »

§. II.

Le Souper de l'escalade.

Le comte Charles de Morvelle, qui, dans une seule conversation, venait d'inspirer un commencement d'amitié à l'ami d'enfance de M. Necker, était colonel en second au régiment de Royal-Comtois. Sa famille originaire de Franche-Comté, et, dès le quatorzième siècle, en faveur auprès des ducs de Bourgogne, avait échangé son ancien nom *Gaudriot,* contre celui d'un des nombreux fiefs qu'elle avait reçus ou acquis. Une partie de cette grande fortune fut dépensée à la cour de France par l'aïeul et le bisaïeul du comte Charles; son père en dissipa le reste, et ne lui laissa que des

terres grevées d'obligations et d'hypothèques; il tint cependant à honneur d'accepter sans réserve la succession paternelle, et de satisfaire à tout, en réduisant sa dépense au strict nécessaire. La guerre de 1768, contre la Corse, venait de commencer. Le comte partit comme volontaire, espérant que cette vie, toute d'activité, s'accommoderait parfaitement avec ses projets d'économie. Il se trompait : le besoin de distraction, au milieu de la guerre la plus fatigante contre des montagnards aussi rusés qu'intrépides, inspira aux volontaires et aux officiers une passion effrénée pour le jeu, et le comte, à la fin de cette campagne, revint plus endetté qu'à son départ. Le brevet de lieutenant qu'il obtint ne pouvait le consoler du mauvais état de ses affaires; il devint morose et soucieux.

Ce fut dans un de ces accès d'humeur sombre, qu'il assista, avec la petite armée dont il avait fait partie, à une revue passée par Louis XV. Le roi marchait chapeau bas à côté d'un phaéton où brillait sous une profusion de diamans la nouvelle favorite, mademoiselle Lange, devenue comtesse du Barry. Ce spectacle, qui ne choquait personne, le frappa désagréablement, et dès ce jour il prit le ton frondeur, et fréquenta les philosophes. Deux années d'oisiveté ne contribuèrent pas mieux que ses campagnes à combler l'abîme de dettes dont la vue le tourmentait sans cesse. Mais, en 1771, une nouvelle occasion de faire la guerre s'offrit, et il en profita comme d'un moyen de distraction : il fut adjoint aux officiers qui, sous M. de Vioménil, allèrent au secours des Polonais confédérés contre la Russie. Cette campagne, toute chevaleresque, lui plut; il s'y distingua, et à son retour, il obtint le grade de capitaine et la croix de Saint-Louis. Quant à ses embarras de fortune, ils ne faisaient que s'aggraver, et l'ennui de cette position le jetait dans une alternative continuelle de misantropie et de désordre. La prussomanie, ou l'engoûment pour les manœuvres prussiennes, qui tourna tant de têtes vers 1775, s'empara vivement de la sienne, et y produisit une heureuse diversion: son zèle pour cette nouveauté, dont la cour voulait faire l'épreuve, lui valut le titre de colonel; mais le goût de la tactique allemande passa vite, et le comte de Morvelle se retrouva bientôt livré à ses préoccupations domestiques. La politique était son refuge; il en parlait

beaucoup, et s'entretenait dans l'espérance, ou d'une guerre prochaine avec les Anglais, ou d'une grande révolution dans le gouvernement : deux chances, qui, selon lui, ne pouvaient manquer d'être favorables à un homme de cœur et d'esprit. Hors de cette perspective, il n'entrevoyait qu'un seul moyen de salut, le mariage avec une femme riche, et surtout riche en argent comptant. Cette dernière idée était probablement pour quelque chose dans son assiduité aux soirées du nouveau directeur général, car M. Necker ne cachait ni son antipathie pour les réformes radicales, ni son desir d'éviter la guerre.

Quoique le comte de Morvelle fût bien connu pour être du parti des impatiens, c'est-à-dire de ceux qui ne trouvaient dans les principes du nouveau ministre qu'une demi-philosophie, et dans sa conduite qu'une demi-hardiesse, il était bien accueilli. Madame Necker surtout paraissait voir ses visites avec plaisir. Cette femme, dévouée avec calcul à la fortune politique de son mari, tenait à connaître l'opinion des moindres coteries; la société que fréquentait habituellement M. de Morvelle, composée d'esprits éclairés, et de jeunes gens à la parole fougueuse, lui causait parfois de l'inquiétude; d'une manière plus ou moins directe, elle cherchait à saisir, dans les conversations du comte, sa pensée et celle de ses amis : cela n'était pas fort difficile, car il était de la plus grande franchise, et mettait même une sorte de bravade à afficher son opinion.

Un motif plus spécial agissait encore sur l'esprit de madame Necker. Malgré sa raison ferme et droite, le directeur général avait un faible qui se rencontre chez beaucoup d'hommes de mérite. Il aimait la louange, et même la flatterie; elle le charmait sous quelque forme et de quelque part qu'elle lui vînt. Un homme léger, et d'un caractère équivoque, le marquis de Pezay, jouissait à ce titre de toute son amitié; il l'avait gagnée durant la querelle de M. Necker avec Turgot, en lançant contre ce dernier et ses amis, un déluge de plaisanteries, de petits vers, de médisances et de calomnies. Madame Necker accueillait, sans l'estimer, ce singulier protecteur, qui, chaque soir, venait lui garantir le plus long et le plus heureux ministère, et annoncer une nouvelle conquête parmi les indifférens, ou une nouvelle défection dans les rangs opposés.

Elle caressait, en lui témoignant de la confiance, un des faibles de son mari; elle l'écoutait; mais craignant d'être dupe de quelque illusion, elle avait soin de prendre des renseignemens à une source plus authentique. La conversation franche et vive du comte de Morvelle était pour madame Necker comme une espèce d'antidote contre les nouvelles flatteuses du marquis : ce motif d'utilité personnelle lui faisait apprécier davantage un caractère d'honneur et de probité, qui, sans cela même, aurait pu lui plaire.

Pendant que M. Auberti s'informait curieusement du nom et du rang de M. de Morvelle, celui-ci avait eu le temps de prendre à son égard des informations semblables; la réponse fut de tout point favorable au Génevois. On exagéra même, comme il arrive souvent dans le monde, ses avantages de fortune et de position; on le présentait comme chef d'une compagnie qui réunissait un capital de cent millions pour le moins. Quant à mademoiselle de Risthal, on la qualifiait sans hésitation du titre de riche héritière. Soit que ces renseignemens eussent produit quelque impression sur l'esprit du comte, soit qu'il cédât tout simplement à son goût d'habitude pour le salon de madame Necker, il y retourna le lendemain soir; mais l'oncle et la nièce ne s'y trouvaient pas, et il en fut de même le jour d'après.

Durant ces deux jours, Auberti conta plus d'une fois à sa nièce l'heureuse rencontre qu'il avait faite, chez le directeur général du trésor, d'un jeune colonel, homme de qualité, ayant les manières les plus aimables et l'esprit le plus original. « C'est vraiment, disait-il à Sophie, l'esprit français avec toute sa grâce et toute sa légéreté. » Sophie ne savait que répondre, car elle n'avait pas seulement remarqué la personne dont il était question; mais son oncle n'en continuait pas moins à lui parler du comte de Morvelle. Pendant qu'il répétait les mêmes éloges, et toujours à peu près dans les mêmes termes, on lui remit un billet de la part de madame Necker. Dès qu'il l'eut ouvert: « Eh! vraiment, oui, dit-il, nous n'y songions pas; c'est demain, justement demain, le jour de *l'escalade*. » Et il se mit à lire tout haut :

« M. Auberti et son aimable nièce ont peut-être oublié, cette
« année, au milieu du fracas de Paris, l'anniversaire du 12 décem-
« bre, si heureux pour tous les cœurs génevois. Je prends la li-

« berté de leur rappeler que c'est demain, et de les inviter à venir « célébrer avec nous, dans un souper de famille, la délivrance « miraculeuse de notre commune et chère patrie. Tout se passera « exactement comme si nous étions à Genève, et les trois plats de « fondation seront de la partie. »

Voilà qui est on ne peut plus aimable, dit Auberti, en posant le billet sur la cheminée.

— Et comme c'est bien écrit, mon oncle, dit Sophie; quel style soigné et élégant!

— Oh! pour cela, répliqua le tuteur, je m'y connais peu; et tout ce qui me plaît du style, c'est sa clarté.

Quoique le billet de madame Necker fût parfaitement clair pour des Génevois, il est douteux que, sans explication, le lecteur puisse en comprendre le sujet, et deviner les allusions qui s'y trouvent. Pour cela, il faut savoir, ou se rappeler qu'en l'année 1602, le duc de Savoie, Charles-Emmanuel, fit, en pleine paix, une tentative, dès long-temps préparée, pour s'emparer de Genève par un coup de main. Ses troupes escaladèrent la ville dans la nuit du 11 au 12 décembre; mais cette entreprise, hardiment conçue, fut très mal exécutée, et n'eut d'autre résultat que la mort de la plupart de ceux qui s'y aventurèrent. Depuis cet évènement, le 12 décembre fut à Genève un jour de fête nationale; on le célèbre dans chaque famille par un repas, plus ou moins somptueux suivant les fortunes, mais où figurent toujours, pour peu qu'on en ait le moyen, un dindon, une truite et un gâteau de pommes.

Le domestique de l'hôtel venait d'apporter, avec le billet d'invitation, une liste de personnes, qui, dans la matinée, s'étaient fait inscrire à la porte. Sophie, durant la lecture, y jeta les yeux négligemment. Le nom du comte de Morvelle, colonel en second au régiment de Royal-Comtois, frappa sa vue : « Tenez, mon oncle, dit-elle en souriant, voilà une visite que vous regretterez certainement d'avoir manquée. »

— Tu as raison vraiment, tu as raison, répondit le Génevois après avoir considéré la liste avec un air de plaisir. L'on est à Paris d'une prévenance charmante, et demain, sans faute, je rendrai au comte cette politesse.

Après ces mots, Auberti tomba dans une espèce de rêverie; il ne

dit plus rien à Sophie; mais celle-ci présuma qu'il s'occupait toujours du comte et de sa visite, car il ne cessa pas de regarder la liste qu'il tenait à la main. Le soir, en revenant de la comédie française, où, malgré l'intérêt du spectacle, il avait eu de fréquentes distractions, sa nièce observa qu'il semblait préoccupé de quelque affaire importante. Durant le trajet qu'ils firent, tête à tête, en voiture, il ne lui adressa pas un mot, et se parla plusieurs fois à lui-même, par exclamations et sans suite. « Voilà qui serait singulier, disait-il.... Eh! mais l'on a vu des évènemens plus extraordinaires... Si la chose avait lieu pourtant!... Ma foi, cela se peut bien, et pourquoi pas... pourquoi pas?.. » Ces dernières paroles étaient accompagnées d'un sourire de satisfaction. De retour à son hôtel, et à l'instant où Sophie allait se retirer dans sa chambre, M. Auberti lui souhaita le bonsoir d'une voix plus tendre que de coutume.

Le lendemain, dès qu'onze heures sonnèrent, le Génevois monta en voiture, et se fit conduire chez le comte de Morvelle. Il trouva, dans la loge du concierge, un grand laquais qui jouait aux cartes, et qui le toisa d'un air assez impertinent, prenant peut-être cette visite pour celle d'un créancier, dont il n'avait pas encore vu la figure. « M. le comte n'est pas chez lui, » dit le valet de chambre.

—Et pouvez-vous me dire quand il sera visible?

—Je ne le sais jamais d'avance; et dans tous les cas, ce ne sera pas aujourd'hui, mon maître ne rentrera que pour s'habiller et aller souper chez un ministre.

—C'est bon, c'est bon, dit Auberti, en jetant sa carte de visite; » et il remonta en voiture, tout joyeux de penser que ce ministre pouvait bien être M. Necker, et que peut-être, le soir même, il rencontrerait le colonel.

En rentrant après plusieurs courses, il trouva sa nièce occupée à tout disposer pour sa toilette. « Ah! ça, dit-il, ma chère Sophie, vous serez belle, n'est-ce pas? Entendez-vous? il faut que vous soyez belle ce soir, et que vous plaisiez encore plus que de coutume! » Sophie sourit, ne comprenant pas à quelle idée se rattachait cette recommandation. Elle répondit par un signe de tête, appela sa femme de chambre, et passa dans son cabinet. Deux heures après, elle en sortit parée de sa plus belle robe, et avec quelques fleurs dans les cheveux. A cette vue, pour la première fois

de sa vie, le tuteur prit un air mécontent, et dit avec brusquerie.
« Ma nièce, quelle toilette avez-vous-là! de bonne foi, croyez-vous être habillée!!

—Mais, mon oncle, cette robe est celle que vous aimiez tant.

—Non, cela n'est pas possible; elle est hors de mode, et vous sied mal.

— Peut-être! mais il n'y a pas quinze jours qu'à Genève vous m'avez dit tout le contraire.

—Bah!... bah!... à Genève? Nous sommes à Paris; le goût est tout autre ici, et vous auriez dû vous en apercevoir avant moi.

—Mon oncle, vous êtes bien injuste, dit la jeune fille d'une voix émue! Sans vos ordres, pouvais-je penser à changer ce que vous trouviez bien, et d'ailleurs en ai-je eu le temps?

Il y eut un moment de silence, durant lequel Auberti s'aperçut que Sophie avait les larmes aux yeux; sa mauvaise humeur se calma aussitôt, et il reprit d'un ton plus doux : —C'est bien, mon enfant; mais si tu m'en crois, tu jetteras tes vieilles nippes par la fenêtre, tu feras venir des étoffes, et tu prendras les modes qu'on suit ici.

—Volontiers, mon oncle, je ferai ce que vous dites; mais n'ayez pas trop d'ambition pour moi, si vous voulez que je vous paraisse bien!

Ces dernières paroles frappèrent M. Auberti; en examinant avec plus d'attention la toilette de sa nièce, il se convainquit de son injustice. Sophie était réellement aussi bien qu'elle pouvait l'être, et la simplicité de sa mise ne lui ôtait rien de ses avantages naturels; son tuteur l'aurait trouvée charmante, si, en ce moment, par une disposition d'esprit dont lui-même ne se rendait pas bien compte, il n'eût pas desiré en elle des perfections trop au-dessus de la réalité.

Lorsque Auberti et sa nièce entrèrent dans le salon de madame Necker, plusieurs hommes s'y trouvaient déjà. La première personne qui frappa les yeux du Genevois fut le comte de Morvelle. Il eut peine à contenir un vif mouvement de satisfaction, en voyant que la présence du comte réalisait au moins une partie de ses espérances de la journée. Tous les deux se saluèrent avec un égal empressement, et Sophie reçut du jeune colonel une inclination

respectueuse. Pour la première fois, elle jeta sur lui un regard à la dérobée; et, malgré le peu de prix qu'elle attachait aux avantages extérieurs, elle se plut à remarquer l'air noble, la tournure martiale et l'expression de franchise spirituelle qui distinguaient le comte; mais, à l'instant même, elle rougit de s'être aperçue de tout cela, et se hâta de donner un autre cours à ses observations.

Madame Necker s'avançait vers elle; les deux dames se serrèrent la main de la manière la plus affectueuse, et commencèrent à causer ensemble. Avec la sagacité naturelle à leur sexe, elles s'étaient comprises dès le premier abord; outre cette espèce d'attrait mutuel que ressentent des compatriotes en pays étranger, d'autres motifs de rapprochement et d'intimité existaient entre madame Necker et mademoiselle de Risthal: elles étaient, l'une pour l'autre, l'idéal d'une certaine perfection de manières tant soit peu froides et composées, qu'elles appelaient décence et dignité. Ce point de sympathie n'empêchait pas cependant qu'on aperçût entre elles des différences assez remarquables. Mademoiselle de Risthal avait un langage beaucoup plus simple que madame Necker, et des idées moins systématiques; elle n'était pas, comme cette dernière, ambitieuse d'esprit et de célébrité; elle parlait peu et savait écouter, surtout lorsqu'elle croyait pouvoir retirer quelque fruit d'une conversation; il y avait alors, dans son regard, une expression de candeur et d'intérêt, qui la faisait paraître à la fois modeste, aimable et sensée.

Pendant que Sophie était assise auprès de madame Necker, son tuteur causait debout avec le comte de Morvelle, dans l'embrasure d'une croisée. Quatre hommes d'un certain âge et d'un maintien grave formaient un espèce d'*a parte*, et la petite mademoiselle Necker, assise devant une table à ouvrage, occupait le milieu du salon. En voyant entrer mademoiselle de Risthal, elle s'était levée avec sa vivacité ordinaire, pour courir au-devant d'elle et l'embrasser; mais, sur un geste de sa mère, elle avait aussitôt repris sa place. La table près de laquelle elle était assise, comme pour travailler, se trouvait couverte, non de broderies, ou d'autres ouvrages, mais de grands morceaux de papiers blancs qu'elle découpait avec des ciseaux pour en faire des figures; elle paraissait mettre à ce jeu beaucoup de sérieux et d'attention: mais de temps en temps, à la dérobée, elle jetait un

regard en-dessous vers madame Necker, et un beaucoup plus vif du côté des quatre messieurs qui s'entretenaient ensemble. Quelquefois elle leur faisait des signes, et leur montrait, avec un air de satisfaction, les figures qu'elle découpait. Puis, après avoir soufflé sur ses doigts, qui s'engourdissaient loin du feu, elle se remettait à l'ouvrage avec une expression de physionomie si animée et si pleine d'intelligence, qu'il semblait que cette occupation enfantine se rattachât, dans son esprit, à quelque idée d'un ordre plus élevé.

Après un demi-quart d'heure de conversation, Auberti et le comte de Morvelle s'approchèrent ensemble de la maîtresse de la maison: « Eh bien! monsieur le comte, dit madame Necker, quelles nouvelles de la cour? » Peu curieuse d'entendre la réponse qui pouvait suivre cette question, Sophie quitta aussitôt son fauteuil, et alla s'asseoir auprès de mademoiselle Necker, qui parut toute joyeuse de pouvoir enfin parler à quelqu'un.

—Puis-je vous demander, dit mademoiselle de Risthal, ce que vous voulez faire de ces figures que vous découpez avec tant d'adresse?

—Devinez?

—C'est pour mettre dans un livre?

—Non.

—Ce sont des ombres chinoises?

—Non, non, c'est un roi et une reine à qui je veux faire jouer la tragédie.

—Et quelle tragédie?

—Ah! il faut que je la compose, et je suis en train d'y rêver.

—Quel nom aura-t-elle?

—Je ne le sais pas encore bien... Mais je crois que je vous amuserai mieux ce soir, si je vous dis le nom des personnes qui soupent avec vous. Cela vous fera-t-il plaisir? le voulez-vous?—

—Ah! très volontiers.

—Eh bien! vous voyez ces quatre messieurs qui causent ensemble? ce sont des hommes de beaucoup d'esprit!

—Vraiment?—

—Oui, tenez, celui qui gesticule en parlant, et dont la voix est un peu criarde, c'est M. d'Alembert, le secrétaire perpétuel de l'Aca-

démie française. A côté de lui, vous voyez l'abbé Raynal; on peut le reconnaître à sa perruque et à son accent gascon: et puis en face de nous, ce grand monsieur en habit violet, c'est M. Marmontel; quoiqu'il ait cinquante-quatre ans, on dit qu'il va se marier à une demoiselle qui n'en a que dix-huit. Enfin, le quatrième, celui qui a des besicles, et l'air un peu malade, c'est notre ami M. Thomas, l'auteur des *Éloges*. Il ne dit jamais rien, lui, et c'est bien dommage, car il parle tout comme maman.

—Mais, reprit Sophie, quel est ce vieux monsieur en habit noir, dont les cheveux blancs, sans poudre, tombent sur ses épaules?

—Ah! j'ai cru que vous le connaissiez, c'est notre pasteur, M. d'Albiac!

—Comment, dit Sophie avec vivacité, est-ce qu'il y a ici une église protestante?

—Une église, non; mais le roi nous en donnera une : papa doit lui en parler. En attendant, on se réunit dans une belle grande chambre, au bout du faubourg Saint-Honoré; on entre par le jardin, derrière la maison, et l'on ne sort que deux à deux pour ne pas se faire remarquer.

—C'est toujours cela, répondit Sophie; mais est-ce que M. d'Albiac a été militaire? il a une cicatrice au front.

—Oh! il a gagné cela dans son pays, près de Nîmes, en donnant la communion au milieu d'une forêt. Tout le monde était à genoux en prières; voilà la maréchaussée qui arrive et fond sur l'assemblée; le pasteur reçoit une blessure; et deux femmes sont tuées à côté de lui; il y a au moins quarante ans de cela, et c'est une histoire qui me rend toujours si triste.... Ah! quel bonheur, voilà papa qui entre avec M. de Pezay!

En disant ces mots, la petite Necker se leva et courut se jeter dans les bras de son père, avec un empressement qui avait quelque chose de passionné. Mais le ministre, probablement fatigué par le travail du jour, semblait triste et préoccupé. Sa femme s'en aperçut aussitôt, et, redoublant d'attentions pour animer la compagnie, elle adressa la parole à chacun, souriant d'aussi bonne grâce qu'elle pouvait, mais trop visiblement affairée pour inspirer la moindre gaîté. Un laquais fit une heureuse diversion, en venant annoncer que le souper était servi.

Lorsqu'on eut pris place autour d'une table richement décorée, madame Necker parcourut d'un regard le cercle des convives; arrêtant ses yeux sur les deux académiciens Marmontel et Thomas, qui étaient depuis long-temps dans l'intimité de la maison : « Messieurs, dit-elle, soyons aimables! » Thomas fit un signe de tête, et Marmontel répondit : « Vous savez, madame, que l'esprit est capricieux; il vient de lui-même, et dès qu'on le brusque, il s'échappe. »

— Oh! je ne crains rien, répliqua madame Necker, il ne s'échappera pas d'ici; car il a fait un pacte avec l'auteur des *Contes moraux*. Puis, s'adressant au marquis de Pezay, qui avait, plus que personne, le privilège de distraire le ministre dans ses instans de mauvaise humeur : — Monsieur de Pezay, dit-elle, avez-vous quelques nouvelles chansons?

— Ma foi, madame, répondit le marquis, je n'ai plus le loisir d'en faire. Il y a par le monde certains charlatans soi-disant économistes, qui me donnent trop d'occupation. Ce n'est pas que je me rompe la tête à scruter les profondeurs de leur science occulte; je m'en tiens au titre qu'ils lui donnent : *Economie*, et je déclare, sans hésiter, qu'il y a là économie de sens commun. Je pourrais n'en pas dire davantage; mais comme ces messieurs ont fait quelques dupes, qu'ils se donnent pour hommes d'état, et qu'une fois déjà on les a crus sur parole, je veux rendre service au public en lui parlant d'eux.

— Monsieur le marquis, dit d'Alembert, dont la voix, encore plus aigre que de coutume, trahissait une colère contenue, monsieur le marquis, il serait généreux de laisser en repos ceux qui ne sont plus en faveur : qu'ils se soient trompés, cela se peut, et permis à chacun d'avoir là-dessus son avis; mais leurs bonnes intentions étaient incontestables.

— Pour vous, monsieur, reprit le marquis de Pezay, dites pour vous; car moi je leur conteste deux choses : le bon sens et la bonne foi. Cette science du produit net dont le produit net est la famine, cette liberté du commerce qui devient, sous leur direction, la liberté du pillage, si ce ne sont pas là de pures jongleries, je ne m'y connais plus.

D'Alembert donna un signe d'impatience; mais l'homme de cour, qui avait une égale dose d'étourderie et de présomption, n'en con-

tinua pas moins.—Nous avons vu le chef de la secte, devenu ministre, tailler à tort et à travers, et pour tout résultat produire une émeute. Il est vrai qu'après avoir tout brouillé, il a eu le talent de ramener l'ordre par des voies toutes philosophiques : le canon et le gibet, des batteries sur les quais, une potence de quarante pieds en place de grève, voilà ce que chacun a pu voir dans la mémorable guerre des farines. Du reste, je laisserais mourir en paix leurs systèmes et leurs théories, si je n'étais moi-même attaqué personnellement par ces adeptes : un libelle de Condorcet m'a désigné d'une manière évidente, et je me prépare à lui répondre par ma première épître aux Turgotins.

Ce mot pouvait soulever un orage, car plusieurs des convives étaient d'anciens amis de Turgot. Madame Necker éprouva une assez vive inquiétude, et regarda Marmontel d'un air qui voulait dire : Tirez-moi d'embarras. L'académicien, esprit conciliant, se disposait à répondre à cette invitation muette, lorsqu'au grand plaisir de sa femme, M. Necker prit la parole.

— Mon cher Pezay, dit-il, restons calmes dans la discussion, et surtout prenons garde qu'il ne s'y mêle de la personnalité, car rien n'obscurcit davantage une question de principes : celle que vous soulevez est délicate; c'est celle de la théorie et de la pratique; les hommes prennent parti pour l'une ou pour l'autre, selon la nature de leur esprit, et souvent sans pouvoir dire au juste où est le point de séparation. Moi, par exemple, je suis homme de pratique, et je m'en fais honneur; tous mes plans sont basés sur l'expérience; je ne m'aventure point sur la foi des idées; je marche pas à pas sur le terrein des faits; je suis élève de Colbert! Eh bien! savez-vous, messieurs, ce qu'on pense de moi dans mes bureaux? Le voici : Ce matin, deux de mes commis se chauffaient et causaient en tisonnant; comme ils tournaient le dos à la porte, j'entrai sans être aperçu, et j'entendis la fin de leur conversation. Le plus jeune se plaignait d'être accablé de travail depuis mon entrée au ministère; l'autre, un vieux confident de l'abbé Terray, grand aligneur de chiffres, mais ne voyant rien au-delà, répondait : « Que voulez-vous? ce sont les théories de M. le directeur général; autrefois on savait ce qu'on faisait, mais à présent je m'y perds, au diable les théoriciens !.... »

Ces paroles excitèrent un rire général, auquel le marquis de Pezay contribua, pour sa part, d'une manière assez bruyante. Le ministre continua :

— J'ai ri, comme vous, de m'entendre qualifier de la sorte; mais je trouve dans la boutade de mon vieux commis une leçon de tolérance. Si cette observation n'était pas trop subtile pour devenir populaire, je la formulerais en proverbe, et je dirais : Il n'y a personne qui ne soit le théoricien d'un autre.

Cette plaisanterie de bon goût remit madame Necker à son aise ; mais, pour éloigner sans retour la conversation de l'écueil où elle l'avait vue sur le point d'échouer, elle dit à son mari d'un ton gracieux : —Mon ami, je pense que les affaires ne vous ont pas fait oublier qu'aujourd'hui nous fêtons l'escalade?

—L'escalade! ah! vraiment, oui, nous sommes au 12 décembre! c'est un grand jour pour nous autres Génevois; ce jour-là, nous ne faisons rien autre chose que chanter de vieilles chansons sur des airs baroques, et nous conter les uns aux autres, en grand détail, une histoire que nous savons tous.

—En grand détail! dit l'abbé Raynal avec empressement; est-ce qu'il y a des traditions authentiques sur ce guet-à-pent de la tyrannie contre un peuple libre? Cela vaudrait la peine d'être placé quelque part, et je le publierais avec un certain plaisir pour l'instruction des despotes.

— Sans doute, reprit M. Necker, il y en a d'assez curieuses; mais les enfans les savent beaucoup mieux que les grandes personnes. Je suis sûr que Louise pourrait nous faire un excellent récit, d'après l'autorité de sa bonne.

La petite Necker se hâta de répondre à cette espèce d'invitation. Elle rougit, mais ce fut de plaisir de se voir l'objet de l'attention générale; et regardant sans embarras son auditoire, elle commença:

« Le duc de Savoie avait fait de grands péchés; son confesseur lui dit : Mon prince, je vous donne pour pénitence d'entendre la messe de Noël à Saint-Pierre de Genève. — A Saint-Pierre? dit le duc, cela ne se peut, puisque la ville est hérétique. — Eh bien! mon prince, vous prendrez la ville. — Mais si je vais pour la prendre, le roi de France, qui m'a fait jurer la paix, m'en empêchera!

— Mon prince, vous ferez tout dans une nuit, et le roi de France viendra trop tard.

« Voilà qu'un samedi soir, toute l'armée, infanterie et cavalerie, approche de Genève, et s'arrête à Plain-Palais. Il y avait trois cents hommes d'élite équipés pour l'escalade, couverts de fer de la tête aux pieds, le coutelas au poing et les pistolets à la ceinture. Leurs armures étaient peintes en noir; ils portaient des échelles noires et des lanternes sourdes, des haches pour couper les chaînes des ponts, et des pétards pour faire sauter les portes.

« Minuit sonne, et puis une heure : ils marchent vers la porte Neuve, entrent dans le fossé, le traversent, et vont planter trois échelles contre le mur du boulevard. Il en monte cent, et, après, cent autres, sans que personne les aperçoive; ils se glissent derrière les arbres, et se serrent le long des maisons; pendant ce temps-là, d'autres, en bas près de la porte, arrangent tout pour la faire sauter.

« Ils montaient toujours, et dans la ville rien ne bougeait; enfin un soldat, de garde à la porte Neuve, entend du bruit, et crie : *Qui va là?* Point de réponse. Il tire un coup; le poste sort avec des flambeaux, voit l'ennemi et appelle aux armes; aussitôt les Savoyards, forcés de se montrer, attaquent le corps-de-garde, y entrent, et se répandent dans les rues en criant : *Vive Savoie! ville gagnée! tue, tue, tue! à mort, à mort!*

« Mais voilà que la scène va changer; un des soldats de la porte Neuve, pour se sauver, gagne une galerie d'où l'on faisait tomber la herse, et, à tout hasard, il lâche la coulisse; la herse en tombant tue le pétardier qui allait faire sauter la porte, pour donner passage à l'armée; presque en même temps un canonnier, dont la pièce battait le long du fossé, tire, et, d'un premier coup, renverse et brise toutes les échelles.

« Le tocsin sonnait aux églises; les bourgeois sortaient armés, et se battaient bravement contre les Savoyards; un homme en chemise, malgré le froid, s'escrimait avec sa hallebarde; un tailleur faisait des merveilles avec une épée à deux mains; de toutes les fenêtres une grêle de balles pleuvait sur les escaladeurs. Ceux de Plain-Palais, au premier coup de canon, crurent que c'était le bruit de leurs pétards, et qu'ils trouveraient porte ouverte; ils crièrent : *ville gagnée! au butin! au pillage!* et tambour battant, se mirent

en marche, mesurant déjà le drap et le velours des marchands à la longueur de leurs piques. Leur surprise fut grande, en arrivant, d'être reçus à coups de mitraille, et ils repartirent plus vite qu'ils n'étaient venus.

« Et nos hommes de l'escalade, qu'est-ce qui arriva d'eux? Chassés de rue en rue, poursuivis l'épée dans les reins, ils accouraient à leurs échelles, et ne les trouvant plus, ils sautaient du haut de la muraille, se tuaient ou s'estropiaient en tombant; près de deux cents restèrent morts, et il y en eut treize de pris; on les jugea comme voleurs de nuit, et non comme prisonniers de guerre : ils furent pendus sur le boulevard qu'ils avaient escaladé. »

— Bien! ma fille, dit M. Necker, très bien, et la république vous doit un brevet d'historiographe. Pourtant, à votre place, j'aurais un peu moins parlé des péchés du duc de Savoie, et un peu plus de ses intelligences présumées avec le syndic de la garde, chef de toutes les forces de la ville; j'aurais dit aussi que le peuple était fort monté contre ses magistrats, et qu'il allait se soulever, lorsque l'exécution des treize fit diversion à sa colère; chacun y courut et revint satisfait. Mais c'est là de l'histoire politique, et je comprends que vous n'en fassiez pas.

— Mon cher confrère, dit d'Alembert en s'adressant à Marmontel, est-ce qu'il n'y aurait pas là de quoi faire une bonne tragédie?

Avant que l'académicien eût eu le temps de répondre, la petite Necker, animée par le succès, s'écria : — Une tragédie? Ah! oui, j'en ferai une là-dessus, et pas plus tard que demain; au lieu de mon papier blanc pour découper les figures, j'en prendrai du noir à cause de la nuit, et je n'aurai plus que les paroles à trouver : c'est la moindre des choses.

La compagnie ne put s'empêcher de rire. — Eh bien! Marmontel, reprit d'Alembert, êtes-vous de l'avis de mademoiselle Louise, croyez-vous que la chose irait d'elle-même?

— Non, ma foi, et je tiendrais les figures, c'est-à-dire le plan et les caractères, que je serais encore fort inquiet des paroles. Dans un sujet si près de nous par l'époque et par les mœurs, avec des personnages qui parlaient notre langue, je voudrais descendre un peu es hauteurs de la diction tragique, me faire un style souple, aisé,

nuancé, et pour tout dire, plein de ces expressions qui se trouvent dans toutes les bouches.

— Expliquez-vous, dit madame Necker avec une certaine vivacité. Voulez-vous donc bannir du style tragique la majesté et la noblesse? il faut dire oui ou non, car à pareille règle il n'y a pas d'exception possible.

— Quoi! madame, vous n'admettriez pas dans le style élevé certaines locutions familières?

— Vraiment, non.

— Vous ne souffririez pas dans une tragédie, *faire l'amour, aller voir ses amours?*

— Non, certainement.

—Et les hémistiches suivans: *Prenez votre parti; pour bien faire, il faudrait; non, vois-tu, faisons mieux?*

— Je n'en voudrais pas même dans une lettre.

— Mais, madame, songez que Racine a été moins difficile.

— Racine était libre; il créait son art, répliqua madame Necker d'un ton sentencieux, qui exprimait son opinion inébranlable.

— Oh! pour Racine, dit d'Alembert, mon cher ami, ne le citez pas, cela pourrait lui porter malheur; déjà à très bonne intention, vous lui avez rendu un mauvais service.

— Moi, dit Marmontel avec surprise, et comment cela?

— Comment cela? en persuadant à la Clairon de changer de costume dans tous ses rôles, de jouer Roxane sans panier, et Andromaque sans mantelet noir.

— Ah! mon ami, dit Marmontel, voilà une de vos boutades!

—Vraiment, monsieur, dit madame Necker, c'est une plaisanterie?

— Non, madame, je parle sérieusement.

— Quoi! monsieur, dit le comte de Morvelle, vous regrettez de ne plus voir au théâtre le vieux costume de tradition: le chapeau à plume pour Auguste, les gants à franges pour Agamemnon, et les talons rouges pour Achille?

—Oui, monsieur, je regrette tout cela. Et pourquoi? vous venez de le dire, parce que cela était de tradition, parce que Racine et Corneille avaient vu les héros de leurs pièces vêtus, coiffés, chaussés de la sorte, parce qu'en écrivant ils se les figuraient sous cet

aspect, et non sous le costume grec ou romain. Dans le travail du poète, tout va d'ensemble; chaque personnage est créé d'un seul jet, avec son caractère, son langage et son costume qui est aussi un langage; si l'on dérange cet accord, la pensée de l'auteur cesse d'être intelligible; telle tirade, telle expression, vraie à la lecture, devient fausse et froide à la scène; le style jure avec l'habit...

Le mouvement causé par le second service interrompit cette conversation. Mademoiselle Necker, qui passait en revue les nouveaux plats dont on garnissait la table, en voyant servir une dinde aux truffes de la plus belle dimension, dit tout haut : — Enfin, voilà l'ennemi!

— Comment, petite folle, dit M. Necker, qu'est-ce que c'est? pourquoi traitez-vous d'ennemi cet oiseau d'un si bon naturel?

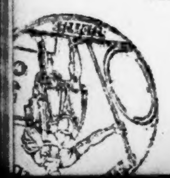
— C'est qu'à l'escalade, répondit la petite fille, l'ennemi, au lieu de nous prendre, a été le dindon de l'affaire.

Le ministre témoigna en riant une satisfaction toute paternelle; puis il ajouta d'un ton plus grave : Oui, les Savoyards sont tombés dans le piége qu'ils nous avaient dressé; mais plusieurs citoyens de Genève moururent cette nuit-là en combattant pour leurs foyers; nous devons nous en souvenir, ma fille, et lire avec respect l'inscription qui porte leurs noms à Saint-Gervais : il ne s'y trouve personne de notre famille; nous n'étions pas encore Génevois.

— A propos, dit monsieur Auberti, savez-vous ce qui arriva, durant cette terrible nuit, dans la maison d'un de mes ancêtres, Simon Aubert?... A peine ce nom lui eut-il échappé, que, saisi d'une espèce de serrement à la gorge, il s'arrêta court, et, détournant la tête, toussa deux ou trois fois, la serviette devant la bouche.

—Vous êtes enrhumé, mon oncle, dit mademoiselle de Risthal, qui, avec la finesse de son sexe, devina de quoi il s'agissait; vous avez un commencement de rhume, laissez-moi continuer pour vous.

« Notre aïeul Simon, poursuivit-elle en évitant le nom de famille, était membre du grand conseil, et demeurait tout à côté de la porte de la Monnaie, en face des ponts. Sa femme Jacqueline, qui n'avait guère que vingt ans, venait de se lever d'auprès de lui pour voir si son enfant dormait, lorsque l'alarme fut donnée. Simon,



entendant le tocsin, s'habilla vite, prit sa hallebarde, et descendit sans être retenu par sa femme qui tremblait, mais qui ne disait mot. Dès qu'il eut quitté la chambre, Jacqueline monta au second étage pour voir son mari le plus long-temps possible; elle regarda, mais sa vue était trouble et la tête lui tournait; elle s'assit : — Mets-toi là, dit-elle à sa servante, dis-moi où il est maintenant. — Madame, je le vois qui court de toutes ses forces vers le pont du Rhône. — Et à présent? — Madame, je ne vois plus qu'un reflet de lumière qui brille sur sa pertuisane. — Et à présent? — Madame, je ne vois plus rien.

« La servante ramena lentement sa vue jusqu'au bas de la maison, et, le moment d'après, elle s'écria : Madame, madame! — Qu'y a-t-il? dit Jacqueline hors d'elle-même! — Ah! madame, quand monsieur le conseiller reviendra, il ne pourra plus rentrer; une grande figure noire va et vient de notre porte à la porte de la cité......; c'est le diable, ou c'est un ennemi. — Je veux voir, dit sa maîtresse en se levant avec vivacité, je veux voir! et aussitôt : — N'as-tu pas là ta grande marmite de fer fondu? — Oui, madame, elle est pleine de viande toute prête pour demain. — Pose-la sur la fenêtre. — La servante prit la marmite, et, l'enlevant avec effort, la plaça sur l'appui de la croisée, entre les mains de sa maîtresse. Une minute s'écoula dans un profond silence; puis on entendit un bruit de fer heurtant contre du fer, et les éclats de la fonte sur le pavé. La servante tendit le cou hors de la fenêtre; elle vit la figure noire gisant dans la rue : mais, en se retournant, elle trouva sa maîtresse étendue sur le plancher.

— Elle était morte? dit le comte de Morvelle avec un intérêt qu'il n'aurait probablement pas ressenti, si la même histoire eût été racontée par une autre personne.

— Non, monsieur, répondit Sophie; mais elle mourut le lendemain...

— Le lendemain même, dit Auberti d'une voix tout-à-fait remise, et une foule immense suivit son convoi; on la pleurait, et l'on disait que son action avait contribué au salut de la ville, en rétablissant la communication entre les ponts et la cité.

— Peut-être, reprit le comte, qui, en ce moment, se souciait peu de parler stratégie, et dont l'imagination était montée à un ton beau-

coup plus poétique; mais ce qui dut frapper surtout, c'est le caractère et la destinée de cette jeune femme, sa puissance sur elle-même, à l'instant de la séparation. Ce vertige qui la saisit ensuite, et puis, à l'idée du péril de son mari, cette résolution subite qui épuise en un moment toutes les forces de la vie, ce meurtre qui cause la mort de celle qui l'exécute, comme si une main de femme ne pouvait tuer qu'à ce prix : tout cela est plein de poésie; mais il faut avouer que, si cette histoire est touchante, les grâces et la voix de l'historien viennent de lui prêter un charme de plus.

Mademoiselle de Risthal rougit un peu; mais personne n'y fit attention.

— Je trouve, dit le marquis de Pezay, que ce coup de main, qui mit Genève à deux doigts de sa perte, pourrait fournir un bon chapitre aŭ livre des grands évènemens produits par de petites causes.

— Par de petites causes, monsieur le marquis! dit l'abbé Raynal; oui, on peut trouver cela, si l'on regarde avec légèreté, si l'on s'arrête à la superficie, à des circonstances fortuites, comme la chute d'une herse, une marmite lancée à la tête d'un soldat, un coup de canon qui brise des échelles; mais, derrière ces causes apparentes, il y en a une plus réelle, et dont la grandeur est sans mesure. Ce qui sauva Genève, ce fut l'esprit républicain, l'amour des lois avec la liberté. La liberté s'est levée au cri de ses enfans en danger; elle a combattu et triomphé pour eux!

— Monsieur l'abbé, dit madame Necker, cette figure est belle en poésie; mais sérieusement, je ne saurais voir, dans le secours donné à nos ancêtres, d'autre main que celle de Dieu.

A ces mots, le pasteur d'Albiac, jusque-là silencieux, quel qu'eût été le sujet de la conversation, parut s'animer tout à coup, et redressant sa tête blanche avec un geste semi-oratoire, il prit la parole :

— Vous dites bien, madame, c'est Dieu qui a tout fait, et parmi les délivrances de l'*Ancien Testament,* je n'en trouve pas de plus éclatante que celle-ci. Il a renversé les chariots de Pharaon, ses capitaines et ses hommes d'élite; il a soufflé, et l'ennemi de son peuple a disparu comme la paille jetée au vent : humilions-nous de-

vant celui qui abaisse et qui relève, qui afflige et qui console, qui veille sur les cités quand leurs gardes sont endormis.

Pendant ce discours, la physionomie sérieuse de madame Necker prit une expression de recueillement : « Messieurs, dit-elle, pour nous autres enfans de Genève, ce jour est un jour d'actions de grâces, et ce repas est la commémoration d'un grand bienfait. Vous permettrez que, suivant notre vieil usage, il se termine par quelques paroles de gratitude envers le bienfaiteur. »

Elle se leva, mais sans quitter sa place; toute la compagnie fit de même, et le pasteur, debout, dit d'une voix ferme et accentuée : « Au roi des siècles, immortel, invisible; à Dieu, seul sage, qui nous a créés et rachetés, et qui nous nourrit de ses biens, soient honneur, louange et gloire, et maintenant et à jamais! » Les deux femmes répondirent *amen*, et tout le monde se dirigea vers le salon.

Durant cette prière, qui, chez les protestans rigides, suit ordinairement chaque repas, madame Necker et mademoiselle de Risthal avaient la tête légèrement inclinée; le comte de Morvelle, placé près de Sophie, tournait les yeux vers sa jeune voisine; le marquis de Pezay modelait sa contenance sur celle de M. Necker, qui se tenait droit, mais avec un air de profonde attention. Marmontel et Thomas paraissaient éprouver une sympathie mêlée de respect; enfin, l'abbé Raynal était distrait, et d'Alembert avait sur les lèvres un demi-sourire.

Mme AUGUSTIN THIERRY.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE.

La chambre a continué cette quinzaine de battre monnaie pour le compte du ministère et d'expédier lestement les millions des contribuables. Dieu sait combien il lui en a passé par les mains tout en parlant économie, et combien il lui en passera encore pendant qu'elle est en train! Il est juste, cependant, de dire qu'à l'occasion elle sait distinguer entre ceux qui viennent en habits brodés lui demander une part dans ses faveurs, et la veuve qui n'a pour tout droit à ses bonnes grâces que la vie d'un époux glorieusement consumée au service du pays. Ce jour-là, elle s'est embrouillée dans son vote; croyant dire : oui, elle a dit : non; et lorsque son président, qui avait l'affaire à cœur, lui a annoncé le résultat de sa délibération, elle est restée honteuse et ébahie, comme un enfant qui vient de faire une sottise. C'est du moins quelque chose que cette pudeur, et la veuve du général Daumesnil doit lui en savoir gré. Qu'avait donc fait M. le ministre des travaux publics, pour qu'on lui refusât aussi ses dix-huit petits millions, lui qui se battait en faveur du redressement de l'axe et du parallélisme du Louvre, avec la même ardeur qu'un guerrier qui combat *pro aris et focis?* Parce qu'il avait omis quelques minces données dans son projet, telles que devis rigoureux de la dépense, garantie de la liste civile vis-à-vis de la fortune publique, etc., était-ce une raison pour l'ajourner

si inhumainement? Il me semble que la *garantie morale* dont parlait M. Duchâtel, était faite pour satisfaire les plus difficiles. Cette chute inattendue est précieuse après ces belles paroles de M. Viennet, jetées d'un air si dégagé et si triomphant à la chambre : « Allons, messieurs, des objections à force, des objections comme s'il en pleuvait; nous sommes-là, nous vous en rendrons bon compte. »

Reste encore à vider la grande affaire des forts isolés ou de l'enceinte continue. Nous en aurions probablement le cœur net à l'heure qu'il est, si une grippe officieuse n'avait coupé la voix à M. le maréchal Soult. La question s'est considérablement éclaircie aux yeux de tous ceux qui veulent voir, depuis la découverte du projet bénin présenté dans le temps par M. de Clermont-Tonnerre à son auguste maître le roi Charles X. Alors, comme aujourd'hui, si l'exécution de ce *triangle de feu* qui devait enfermer Paris, eût été résolue, nous n'eussions pas manqué de protestations hypocrites, de beaux discours sur l'invasion étrangère, et de citations des paroles de Napoléon à Sainte-Hélène. Mais il est douteux qu'un ministre d'alors se fût permis de commencer les travaux sans l'autorisation des chambres, comme le fait en ce moment M. le ministre de la guerre, qui en agit avec la législature comme il faisait jadis avec ses soldats en campagne. Sous ce rapport, il sera curieux de voir comment nos députés accueilleront cette façon cavalière de procéder.

La conclusion du drame de Blaye n'a surpris personne; depuis longtemps elle était annoncée. Mais qui jamais eût attendu de M. Thiers, malgré son amour bien connu du paradoxe et son imperturbable aplomb, l'incroyable profession de principes qu'il a faite à cette occasion à la tribune? Tenons-nous désormais pour avertis que, ministériellement parlant, le gouvernement représentatif consiste à agir, n'importe de quelle manière, et à venir proclamer hautement qu'on a agi. Voilà qui simplifie singulièrement les rouages de la machine gouvernementale, et M. Thiers se trouve être tout naturellement un grand ministre. Rare découverte, réservée à cette quinzaine! A tout prendre, mieux vaut encore cette franchise insolite de langage que l'éloquence redondante et filandreuse dans laquelle M. Barthe entortille sa pensée, en tout semblable à celle de son collègue. Du moins nous savons à quoi nous en tenir. Voilà donc madame la comtesse de Luchesi-Palli rendue à la liberté : cette carrière chevaleresque, si malheureusement interrompue par un accident de boudoir, est enfin terminée; qu'elle aborde en paix aux rians rivages de la Sicile, la femme dont les faiblesses ont si bien secondé les projets de ses ennemis, la princesse si ridiculement servie par les siens. Que pour son repos et le nôtre, elle cesse de folles tentatives! A ce prix, la France oubliera ses tristes es-

sais de guerre civile; comme à la femme de l'Evangile, il lui sera beaucoup pardonné, car *elle a beaucoup aimé.*

Je suis seulement inquiet de M. le comte de Luchesi-Palli. Où est-il? Que fait-il? Quelqu'un peut-il me faire l'amitié de m'en donner des nouvelles? On dit qu'on l'a vu dernièrement sur je ne sais quelle route de la Hollande, se dérobant, tout honteux, aux complimens d'un corps diplomatique qui s'apprêtait à le féliciter de son alliance avec le sang des rois. Pourquoi rougir d'une si haute fortune? Ferait-elle, par hasard, tache à l'écusson de sa noble race?

A la mise en liberté de la prisonnière de Blaye, se rattachent le rapide voyage à Prague et le retour non moins subit de M. de Châteaubriand à Paris. Il y a réellement quelque chose de fantastique dans la personne de M. de Châteaubriand. Aujourd'hui, vous le voyez se promenant rêveur dans quelque allée solitaire du Luxembourg; demain, vous apprenez qu'il est à Genève, à Vérone, à Prague, je ne sais où, au bout du monde. Puis le jour suivant, vous le retrouvez dans son ermitage de la rue d'Enfer. Je comparerais volontiers le noble pélerin à ces pièces d'artifices, vulgairement nommées *dragons,* que vous voyez, dans les fêtes publiques, partir et revenir à vous avec la rapidité de l'éclair. Et pourquoi tant de courses, de soins et de fatigues, qui commencent à aller mal aux cheveux blancs de René? Pour servir des ingrats qui viennent à lui au jour de l'infortune, et qui l'abreuveraient de dégoûts le lendemain du triomphe. Il le sait mieux que personne, mais n'en continue pas moins d'obéir à la destinée qu'il s'est faite. Heureusement pour lui, le jour des ingratitudes ne viendra pas, malgré tous ses efforts. Au dire de quelques-uns, le but du voyage de M. de Châteaubriand à Prague était un accommodement entre la famille offensée de l'ex-duchesse de Berry et cette dernière; selon d'autres, d'offrir ses services pour l'éducation du jeune prétendant.—Qui fera celle de M. de Châteaubriand? — a demandé à ce sujet certain journal malicieux : question trop impertinente pour mériter une réponse!

Les jaquettes et les barbes saint-simoniennes se font rares à Paris depuis assez long-temps; l'Orient est devenu le théâtre des extravagances de la secte; et il faut le dire à notre honte, les Orientaux se montrent plus raisonnables à l'égard des nouveaux apôtres que les populations de certaines parties de la France qui en sont encore au douzième siècle. Tandis qu'à Constantinople les graves musulmans ne se sont émus qu'en voyant ces messieurs se jeter en pleine rue aux pieds de leurs femmes, et qu'à Alexandrie on s'est contenté de rire de leur étrange costume; à Marseille, et ailleurs, une stupide et sanguinaire populace poursuit avec des cris de mort ces hommes inoffensifs après tout, et dont la folie prolongée ne devrait

inspirer que la pitié. Riez tant qu'il vous plaira de la femme libre et de ceux qui cherchent ce rare trésor; mais ne rendez pas la chose tragique en les assommant.

C'était, au reste, très mal aux enfans du père suprême de ne chercher la femme libre que dans l'ancien monde; le nouveau pouvait, à bon droit, se plaindre de la préférence et réclamer en faveur de ses femmes. Sa plainte a été prévenue; j'ai sous les yeux deux circulaires, l'une intitulée: *Adieux à l'ancien monde*, l'autre: *Salut au nouveau monde*, par lesquelles M. Charles Duguet, *chevalier de la mère, croyant à l'égalité des sexes, des races et des mondes*, annonce qu'il va partir pour révéler l'Amérique aux Américains. « Nouveau Colomb, nomade prolétaire, *sur* les lianes du désert et sur la grève des mers, à côté du sien il inscrira le nom de ses frères. Puis, dans un an, peut-être, il reviendra leur dire les échos des savannes mêlés aux bruits de l'océan. »

Un an! c'est bien peu pour une si rude besogne; les Américains sont aussi endurcis que pas un d'entre nous. Voici la raison sur laquelle se fonde M. Charles Duguet pour croire qu'il trouvera *la messie* en Amérique:

« Le père jetant à ses fils en lambeaux la vieille Europe, la vieille Asie, la vieille Afrique, n'a pas eu de voix pour l'Amérique. Notre père n'osant porter son envahissante main sur l'Amérique, le nouveau monde est donc le monde de la mère. »

Il est évident que si le père s'est adjugé modestement l'ancien monde tout entier, ce qui est un peu le partage du lion, il ne reste plus à la mère que le nouveau, à moins, pourtant, qu'elle n'ait établi son séjour dans l'Océanie, qui, de l'avis unanime des géographes, forme un monde à part. C'est à quoi malheureusement M. Charles Duguet n'a pas songé. Il semble néanmoins douter un instant du succès de sa mission, mais il a une consolation toute prête:

« Sans rencontrer la mère, on peut toucher sur son passage de hautes et nobles femmes. Je compte beaucoup sur l'Espagnole à l'œil chaud dans Lima. »

A la bonne heure. Que M. Charles Duguet apprenne seulement que si l'Espagnole dans Lima a l'œil très chaud, ce qui est vrai, et sans préjudice du reste, elle a en revanche l'ouïe très dure, et ne s'émeut qu'au son de certain métal dont je l'engage à faire une ample provision, s'il veut que son apostolat ait quelque succès auprès d'elle. Je joindrai à ce conseil le vœu de le voir rentrer dans son bon sens, et sur ce, je lui souhaite bon voyage.

Le mouvement théâtral a été languissant, comme le mouvement politique, pendant les deux dernières semaines qui viennent de s'écouler. Le

Vaudeville, si prolifique, si envahissant d'ordinaire, n'a presque pas fait parler de lui. Il en est de même des autres théâtres. Nous en sommes réduits à des espérances plus ou moins prochaines pour l'avenir. L'Opéra nous promet pour le mois de juillet *Ali Baba*, ouvrage dont la partition est de M. Chérubini, et révèle, au dire des connaisseurs, un nouveau faire dans le talent de ce grand compositeur. L'hiver prochain, l'Opéra ouvrira la saison par le *Don Juan* de Mozart, adapté à la scène française. Le libretto est l'ouvrage d'un jeune homme de talent et d'avenir qui a lutté, dit-on, avec bonheur contre les difficultés d'une traduction de ce genre. Les principaux rôles seront remplis par Adolphe Nourrit, Levasseur, mesdames Cinti et Falcon. La mise en scène surpassera, s'il est possible, les magnificences de *Gustave*.

De son côté, M. Victor Hugo, met la dernière main à un nouveau drame, destiné au théâtre de la Porte-Saint-Martin.

M. Alexandre Dumas, au contraire, vient de mettre sous presse un travail historique, qui servira de prolégomènes à ses *Chroniques de France*. Avant de commencer cette longue carrière si fertile en émotions dramatiques, il a voulu présenter sous une forme concise la marche de l'esprit humain dans la triple direction de la religion, de la philosophie et de l'art, depuis les temps les plus reculés jusqu'à notre époque inclusivement.

L'espèce de curiosité maladive et puérile qui s'attache aux moindres actions des hommes célèbres, dernier et souvent maladroit hommage que leur rend le monde quand ils ne sont plus, continue de poursuivre Byron. Ce que les gens à album, les touristes, les chercheurs de menus détails ont déjà publié sur sa personne, formerait de nombreux volumes qui, tous, ont été lus avec avidité par le public. L'ouvrage que vient de donner lady Blessington, sous le titre de *Conversations de Byron* (1), n'obtient pas un moindre succès; mais, comme ceux qui l'ont précédé, il ne contribuera pas à faire aimer celui qui en est le héros. Pour ma part, je sais peu de gré aux révélateurs indiscrets qui viennent m'enlever mes illusions sur un grand nom. Je fais toutefois une distinction. Lorsque le poète, en se révélant au monde, ne substitue pas au nom qu'il a reçu du hasard, un autre nom plus glorieux que lui décerne l'opinion publique, lorsqu'en lui l'écrivain et l'homme privé se laissent séparer sans peine, libre à vous de nous initier aux petites passions et aux faiblesses du dernier; mais quand le poète s'est fait type, quand il n'apparaît à la pensée que sous une forme par lui conquise dans les domaines de la fantaisie; quand, en un mot, il

(1) Chez Fournier, rue de Seine, 14.

est Childe-Harold, René ou Obermann, qu'avons-nous à faire de connaître les détails de sa vie matérielle, et jusqu'à quel point il était semblable à la foule?

Au reste, pour ce qui concerne Byron, il y là-dedans une sorte de rétribution. Il était juste que celui qui a détruit tant d'illusions nécessaires, flétri tant d'âmes qui ne demandaient qu'à vivre, souillé, autant qu'il était en lui, tout ce qu'il y a d'un peu beau dans la vie, fût, à son tour, jugé dans sa nudité, et que le dégoût qu'inspire la lecture de ses poèmes pour toutes les choses d'ici-bas retombât sur lui-même. Ce que n'eussent pas fait les critiques les plus violentes, ceux-là le font naturellement, et peut-être sans s'en douter, qui exhument jusqu'aux moindres particularités de sa vie. L'effet que produit sur moi le récit de lady Blessington est de cette nature, bien que certainement telle n'ait pas été son intention. Pendant un séjour de trois mois à Gênes, lady Blessington a vu familièrement chaque jour, et même plusieurs fois par jour, son illustre compatriote; elle a été à même de l'observer à loisir, et bien qu'elle avoue n'avoir pu pénétrer dans les dernières profondeurs de cette âme exceptionnelle et mystérieuse, son livre n'en est pas moins une des études les plus complètes qui aient été faites sur cette anomalie morale. Ce qu'il y avait de difficile n'était pas d'obtenir une part dans les confidences de Byron : on sait qu'il se livrait au premier venu avec un laissez-aller sans pudeur, impardonnable même dans l'homme le plus bas placé. Mais il fallait savoir saisir, dans ces épanchemens déréglés, ce qui était spontané et vraiment senti, de ce qui n'était que sarcasme, ironie amère, et souvent forfanterie cynique. Une femme seule était capable de cette tâche délicate, pourvu cependant qu'elle ne fût ni la mère, ni la sœur, ni la femme, ni la maîtresse de Byron, ainsi qu'il le disait lui-même. C'est en le contredisant avec finesse, en provoquant sa mauvaise humeur, que lady Blessington parvenait à découvrir la vérité; elle pouvait deviner quand elle avait mis le doigt sur la plaie, à l'explosion subite qui suivait l'attouchement de la blessure secrète. Byron alors s'éloignait d'elle et boudait, mais il revenait bientôt, soit qu'au fond il se rendît justice, soit qu'il pardonnât tout à la main qui l'avait offensé. Or, malgré l'admiration sincère et la sympathie de lady Blessington pour le grand poète, que résulte-t-il de tout ce qu'elle nous apprend de ses sentimens intimes et de son véritable caractère? A mon sens, je le confesse, le tableau de l'alliance déplorable des plus rares facultés avec mille travers que ne peut faire excuser le génie; et, je le répète, qu'avions-nous à faire de ces révélations? Est-ce bien là Childe-Harold, ce Childe-Harold « dont les pensées n'avaient rien de commun avec celles des autres mortels, » que cet homme vaniteux, emporté, déchirant ses

ennemis sans retenue, tour à tour avare et prodigue, impie et superstitieux, affectant le mépris de l'opinion, et susceptible à l'extrême, orgueilleux de sa naissance et ravalant le génie qui lui vaudra l'immortalité? car voilà Byron, tel que lady Blessington nous le fait connaître, et l'on n'accusera pas le portrait d'infidélité. Il n'y a pas jusqu'à ses prétentions au dandysme qui ne fassent naufrage avec le reste. Toute sa personne avait quelque chose d'extraordinairement noble et distingué, nous dit lady Blessington, mais sa mise était ridicule; ses habits paraissaient avoir été achetés tout faits; le même mauvais goût se faisait remarquer dans son ameublement, ses équipages. N'est-ce pas le cas de s'écrier avec elle : *Pauvre Byron! pauvre Byron!*

Combien est plus digne de respects et de sympathies ce fils de la Pologne, cet Adam Mickiewicz, qui console et soutient ses compatriotes dans l'exil, en leur montrant dans l'avenir leur patrie ressuscitée et la vraie liberté triomphant dans l'Europe entière! On ne peut lire sans émotion ce *Livre des Pélerins polonais* (1) dont M. Ch. de Montalembert vient de publier une traduction, précédée d'une préface où respire toute l'indépendance de l'école catholique dans les rangs de laquelle il a combattu. A ceux qui adorent la force brute et ses œuvres, il est inutile de recommander la lecture de ce petit ouvrage, écrit tout entier en langage biblique : il est fait pour les âmes qui croient à d'autres puissances. Elles sauront comprendre ces simples et belles paroles :

« Votre pélerinage est devenu la pierre de touche des princes et des docteurs de ce monde; car dans votre pélerinage n'avez-vous pas reçu plus de secours des mendians que des princes? Et dans vos combats, et dans vos prisons, et dans votre pauvreté, n'avez-vous pas trouvé plus de nourriture dans une prière, que dans toute la science des Voltaire et des Hegel, laquelle est comme du poison, et plus que dans toute la science des Cousin et des Guizot, lesquels sont comme des moulins vides?

« Je vous le dis, en vérité, que toute l'Europe apprendra de vous qui sont ceux qu'elle doit appeler puissans et sages; car maintenant, en Europe, le pouvoir est un opprobre, et la science une folie.

« Mais s'il y en a parmi vous qui disent : Nous voilà sans autres armes que le bâton de pélerin, comment pourrons-nous changer l'ordre établi dans les nations grandes et puissantes?

« Ceux qui parlent ainsi doivent se rappeler que l'empire romain était grand comme le monde, et que l'empereur romain était puissant comme tous les rois d'aujourd'hui pris ensemble.

(1) Chez Renduel, rue des Grands-Augustins.

« Et voilà que le Christ envoya contre l'empereur douze hommes simples; mais, comme ces hommes avaient l'esprit saint, l'esprit de sacrifice, ils vainquirent l'empereur.

« Et s'il y en a parmi vous qui disent : Nous ne sommes que des soldats illettrés; comment pourrons-nous vaincre par notre parole les sages des nations les plus éclairées et les plus civilisées?

« Ceux qui parlent ainsi doivent se rappeler que les sages d'Athènes, passaient pour être les plus éclairés et les plus civilisés du monde, et qu'ils n'en furent pas moins vaincus par la parole des apôtres; car les apôtres ayant prêché au nom de Dieu et de la liberté, le peuple abandonna les sages et vint aux apôtres. »

THADÉUS LE RESSUSCITÉ.

Une donnée très dramatique, une de ces situations qui font exception dans la vie humaine, s'est présentée à l'esprit de M. Michel Masson, qui en a tiré habilement parti. *Thadeus le ressuscité* (1) est un livre qui laisse loin derrière lui la foule des productions ordinaires, bien qu'il ne compte pas parmi celles qui ont pour base une de ses idées profondes dont elles sont le développement, comme *Indiana* ou *Valentine*, par exemple. Mais dans la classe à laquelle il appartient, classe dont on n'exige qu'un intérêt soutenu dans les évènemens, et du style sans conclusion de haute portée, ce roman occupera une place remarquable. On suit avec une émotion toujours croissante ce malheureux Thadeus, comte de Wurzheim, pendu en 1795, à Berlin, pour un crime imaginaire, rappelé à la vie par un médecin, mais restant mort pour l'univers entier; puis fugitif en France, revenant après de longs malheurs dans sa patrie, où il reprend sa place dans la société sous un faux nom; rentrant en France avec l'armée des alliés, délivrant sa fille vendue à un duc de la restauration par une mère infâme, et retournant mourir à Berlin, épuisé par vingt ans de souffrances morales. Il règne une grande vérité dans la peinture de chaque époque; je citerai surtout celle de l'occupation de Paris par les alliés, époque où la généreuse indignation des classes inférieures de la population contrasta si fortement avec la bassesse de celle qui se prétend la première de toutes. Thadeus, environné d'une foule frémissante, et contraint de se battre à la suite d'un affront sanglant, est un des passages qui font le plus d'honneur au talent de M. Michel Masson. Les caractères de tous ses personnages sont bien tracés, et se soutiennent jusqu'au bout sans déchoir. Son duc est peut-être trop odieux, et je n'aime pas le voir, lui,

(1) Chez Dupont, rue Vivienne.

homme de cour, accoutumé à la richesse des vêtemens, se promener en grand costume devant sa maîtresse pour s'en faire admirer; cela sent le Joudain ou le Turcaret. Les événemens se précipitent aussi un peu trop à la fin de l'ouvrage, sans laisser au lecteur le temps de respirer. Quant au style, il est remarquablement dégagé de toute exagération, souple et animé. De tout point *Thadeus* est tellement supérieur à *Daniel le lapidaire*, qu'on croirait à peine que ces deux ouvrages sont sortis de la même main. Pour rendre à chacun ce qui lui est dû, il est juste de faire observer que M. Michel Masson a eu cette fois pour collaborateur un jeune écrivain, M. A. Luchet, à qui reviennent de droit une partie de ces éloges.

Depuis *les Intimes*, qui firent sensation dans leur temps, et qu'on n'a pas encore oublié après deux années, le nom de Michel-Raymond avait perdu quelque peu de sa popularité; il était retombé dans la foule avec *le Puritain de Seine-et-Marne*, dont personne ne se souvient. Encore une chute pareille, et il était permis de croire que l'auteur ou les auteurs qui portaient ce nom nous avaient donné du premier jet toute la mesure de leur savoir-faire. *Les Sept Péchés capitaux* (1) viennent fort à propos pour prouver que M. Michel-Raymond n'est pas un de ces météores qui ne brillent un seul instant d'une vive lumière que pour disparaître aussitôt sans retour. Son nouvel ouvrage contient sept contes; c'est là le seul rapport qu'il ait avec les sept péchés capitaux, titre qui pourrait le faire prendre pour un cours de théologie en action. Est-ce pour cette raison ou pour satisfaire quelque exigence mercantile que ce titre lui a été imposé? Peu importe, ce problème est de mince importance. Dieu sait quelles fantaisies viennent traverser le cerveau d'un auteur arrivé au bienheureux moment de baptiser l'enfant de ses labeurs. L'essentiel est que celui-ci soit né viable et conformé de manière à faire son chemin dans le monde. Ce chemin si obstrué par la foule, si rude à la montée, si glissant à la descente, M. Michel-Raymond le parcourra cette fois, je pense, avec honneur. Non pas que je me prenne d'une admiration aveugle pour le contenu entier de son livre; au milieu d'une grande puissance d'invention, de beaucoup d'entente du récit, de verve et d'entraînement je vois deux grands défauts, deux taches capitales; l'une est un sacrifice trop fréquent à l'outré, à l'horrible, ressources des talens vulgaires que M. Michel-Raymond devrait dédaigner. Il y a dans un de ces contes, *l'Orpheline*, la plus révoltante alliance de l'inceste et du parricide qu'ait jamais enfantée un cerveau malade; l'autre défaut est que le style, éminemment propre à exprimer la passion, dégénère parfois, dans les descriptions,

(1) Chez Dupuy, rue de la Monnaie.



en une bizarrerie voisine de l'amphigouri, dans les *Sarabaïtes*, par exemple, et ailleurs encore. Ce sont là deux vices dont il faut que l'auteur songe sérieusement à se défaire.

DE L'INFLUENCE DE LA PHILOSOPHIE DU XVIIIe SIÈCLE SUR LA LÉGISLATION ET LA SOCIABILITÉ DU XIXe, PAR M. LERMINIER. (1)

L'essai moitié philosophique, moitié politique que présente aujourd'hui au public M. Lerminier, est divisé en trois parties. La première est consacrée au développement intellectuel du dix-huitième siècle. Elle s'ouvre par la caractérisation ferme du dix-septième siècle, depuis la mort de Henri IV jusqu'à celle de Louis XIV; Fénélon est produit comme le premier auteur de la réaction philosophique; une petite école intermédiaire, Perrault, Lamothe, Fontenelle, sert encore de transition entre les deux siècles. L'aurore de l'esprit philosophique se dessine de plus en plus par l'abbé de Saint-Pierre et par Massillon. L'influence de l'Angleterre se projette. Enfin le siècle se manifeste sous quatre faces et par quatre représentans: Montesquieu restaure l'histoire sociale; Voltaire propage le déisme, le bon sens et la tolérance; Diderot, génie enthousiaste et panthéiste, enflamme son siècle de l'amour du beau et de l'infini, et résume l'histoire encyclopédique des connaissances humaines; J.-J. Rousseau revendique les droits de l'homme et du sentiment religieux, fonde une politique nouvelle et révolutionnaire et installe la souveraineté démocratique. Voilà, suivant l'expression de M. Lerminier, le *quaternaire* sacré de la philosophie. Viennent se grouper autour l'abbé Mably, l'abbé Condillac, Duclos et Vauvenargues. L'athéisme du baron d'Holbach est condamné; les travaux de Freret, l'enthousiasme sombre de Boulanger sont caractérisés. Nous ne parlons ni de Dupuy, ni de Raynal et Saint-Lambert. Enfin, des réflexions concises terminent ce tableau littéraire.

La seconde partie est entièrement politique. L'auteur, après avoir peint à grands traits l'état de la société moderne, amène la Prusse sur la scène, avec sa monarchie militaire et récente, avec son héros Frédéric, qui accable tous ses contemporains de sa supériorité et de son ironie. Le code prussien est signalé comme un premier essai de codification. Marie-Thérèse représente le vieil esprit de l'Europe. Cependant la Russie reçoit vivement le contre-coup des idées philosophiques. Le midi de l'Europe n'échappe pas à l'influence de nos penseurs. L'Espagne a pour ministres philosophes d'Aranda et Campomanès; Lisbonne a son Richelieu, le

(1) Paris, Mme Prévot-Crocius, éditeur, rue des Fossés-Saint-Germain, n° 12.

marquis de Pombal. Tanucci et Léopold se montrent philosophes en Italie. Le duc de Choiseul montre au ministère la conscience de son siècle et de la grandeur française. A l'avènement de Louis XVI, les espérances de la nation éclatent. Turgot est appelé au ministère. Le chapitre qui lui est consacré, le fait connaître à fond, comme penseur et comme homme d'état. A la même époque, l'influence de l'Amérique se fait sentir en Europe. Arrivé à l'ère nouvelle de 1789, l'auteur ne raconte pas des faits connus, mais trace des considérations nouvelles : Syeies, Mirabeau, l'école de la Gironde, la convention nationale, Robespierre, la réaction anti-démocratique dont Bonaparte se fait l'agent invincible, le consulat et le code civil reçoivent de la plume de M. Lerminier une appréciation originale. De nouvelles réflexions terminent cette seconde partie dans laquelle nous signalerons au lecteur les portraits de Frédéric, Turgot et Robespierre.

Dans la troisième partie, le dessein de l'auteur se précise de plus en plus. La statue de l'empereur est élevée sur le seuil de notre siècle. L'état des idées sous l'empire est représenté comme le dernier retentissement des idées du dernier siècle. La restauration est jugée comme une déviation de la marche logique de l'histoire, et comme le triomphe illégitime du passé sur le présent. Cependant le travail des idées, pendant cette période, tend à rétablir la priorité de l'esprit nouveau, à laquelle la révolution de 1830 donne satisfaction. Arrivé à cette époque, l'auteur reprend toutes les questions fondamentales, et les pose à la fois comme péroraison et commencement. La religion, le christianisme, l'influence de l'Orient, la philosophie, l'histoire, la législation, la liberté moderne, le rapport des idées et des mœurs sont pour M. Lerminier le sujet de propositions dogmatiques et concises.

Tel est à peu près le contenu de cet ouvrage sur lequel nous appelons l'examen et l'attention de nos lecteurs.

Les Mémoires du maréchal Ney, publiés par sa famille, paraîtront le 1er juillet chez le libraire Fournier. Trop de gloire et de souvenirs douloureux se rattachent à ce grand nom de Ney, pour qu'il soit besoin d'insister sur l'importance de cette publication. Son authenticité la place d'avance au premier rang parmi les nombreux mémoires que nous possédons déjà sur l'empire, dont l'histoire est loin d'être complète.

FIN DU DEUXIÈME VOLUME.

F. BULOZ.

TABLE

DES MATIÈRES DU DEUXIÈME VOLUME.

(DEUXIÈME SÉRIE.)

ALFRED DE MUSSET. — André del Sarto. 5
A. BRIZEUX. — Fragmens de Voyages. — Venise. 54
FR. DE CORCELLE. — Économie politique. — De l'impôt progressif. 63
GUSTAVE PLANCHE. — Salon de 1833, 3e article. 88
C. MARCHAL. — Mort du prince Trazas Moctar. 98
Chronique de la quinzaine. 105

A. HUGO. — Souvenirs sur Joseph Napoléon, 2e partie. 113
ANTONI DESCHAMPS. — Études sur l'Italie. 143
A. BARCHOU-PENHOEN. — Schelling. — II. — Esquisses de la philosophie de l'histoire. 162
GUSTAVE PLANCHE. — Salon de 1833, dernier article. 187
ROULIN. — Mélanges de sciences et d'histoire naturelle. 199
Chronique de la quinzaine. 222

HANS VERNER. — Histoire et philosophie de l'art. — I. — Beethoven. 233
E. CHEVREUL. — Lettre à M. Ampère sur une certaine classe de mouvemens musculaires. 258
ÉDOUARD WILLER. — Béata, conte. 267

ALEX. DUMAS. — Impressions de Voyages. — IV. Le Mont St.-Bernard. 296
Mme DESBORDES VALMORE. — Poésies. — Le Crieur de nuit. Le Coucher du petit garçon. 319
A. MOREAU DE JONÈS. — Études statistiques sur l'état et les progrès de la société en France. — 4e époque, temps précurseurs de la révolution. 324
Chronique de la quinzaine. 337

F. DE LAMENNAIS. — Histoire des anciens peuples italiens. 353
F. DE CORCELLE. — Essais d'économie politique, de M. de Coux. 372
ALFRED DE MUSSET. — Les Caprices de Marianne. 381
L. VIARDOT. — Essai sur l'histoire du théâtre espagnol. 423
GEORGES SAND. — Lélia. 460
Chronique de la quinzaine. 473

J.-J. AMPÈRE. — Histoire des lois par les mœurs. — I. — L'Orient et la Grèce. 481
GUSTAVE PLANCHE. — Littérature dramatique. — Les Enfans d'Édouard, de M. Casimir Delavigne. 521
ALFRED DE VIGNY. — Quitte pour la peur, proverbe. 533
ROULIN. — Mélanges de sciences et d'histoire naturelle. 565
VICTOR JACQUEMONT. — Voyage dans l'Inde. 585
Chronique de la quinzaine. 594

ALFRED DUVAUCEL. — Lettres familières sur l'Inde. — Ire partie. 601
A. BARCHOU-PENHOEN. — Le Choléra, fragment philosophique. 632
J.-J. AMPÈRE. — Histoire des lois par les mœurs. — II. — Rome. 659
GEORGES SAND. — Obermann. 678
Mme AUGUSTIN THIERRY. — Philippe de Morvelle. 692
Chronique de la quinzaine. 722

FIN DE LA TABLE.